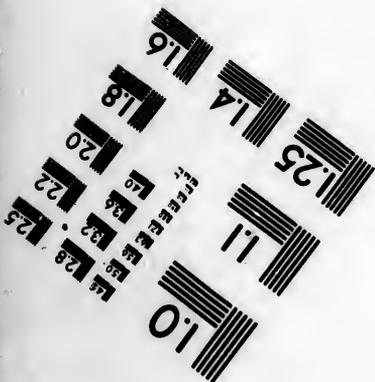
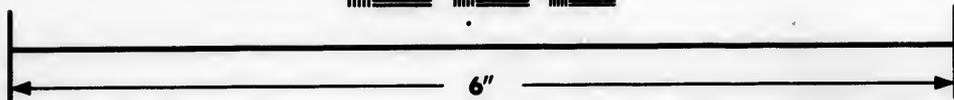
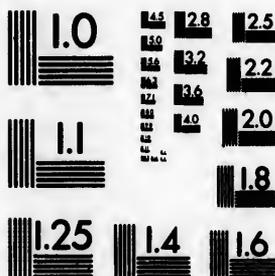


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

10  
11

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

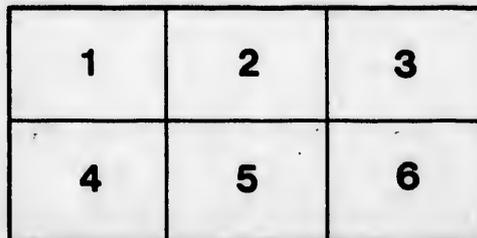
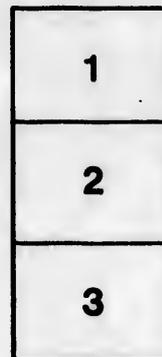
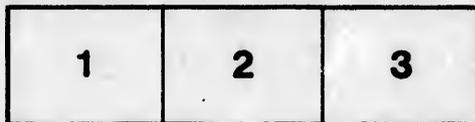
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails  
du  
odifier  
une  
mage

trata  
o

elure,  
à

32X

H

T

**HISTOIRE**

**D E**

**L'ÉGLISE.**

**TOME DIX-SEPTIÈME.**

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUB.

P

T

D

Cher

M

ru

# HISTOIRE

237

DE

L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI



PAR M. l'Abbé de **BERAULT-BERCASTEL**;  
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME DIX-SEPTIEME.

DEPUIS le commencement du Luthéranisme  
en 1517, jusqu'à l'ouverture du Concile de  
Trente en 1545.



A PARIS;

Chez **MOUTARD**, Imprimeur-Libraire de la REINE, de  
MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS,  
rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluni.



M. DCC. LXXXIII.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

21021H

21131H

D  
LI  
**L**  
des  
de j  
dem  
sanc  
mier  
teur  
vant  
peres  
nonc  
reur  
losta  
ché p  
sick e  
ther e  
ges 3  
42.4

# SOMMAIRES

DU DIX-SEPTIÈME VOLUME,

*En forme de Table.*

## LIVRE CINQUANTE-HUITIÈME.

**L**UTHER développe son système en des theses publiques, Page 2. Multitude de faux docteurs 3. Causes du débordement des fausses doctrines 5. Naissance & caractère de Luther 6. Ses premiers éclats 10. Préventions de l'Electeur de Saxe 12. Luther comparoit devant le légat Cajétan 13. Mort de l'Empereur Maximilien I 20. Conduite du nonce Milnitz 21. Election de l'Empereur Charles V 23. Mélanchton 25. Carlostad 29. Zuingle 30. Erasme recherché par Luther 31. Conférence de Léipsick entre Eckius & Carlostad 36. Luther écrit au Pape. Ses premiers ouvrages 39. Faux ménagement de Charles V 42. Expédition de Cortez au Mexique

vj **SOMMAIRES.**

44. Description de la ville de Mexico  
68. Soulèvement des Mexicains contre  
les Espagnols 81. Conquête du Mexi-  
que 90. Découvertes de Magellan 91.  
Luther condamné à Rome 93. Empor-  
temens & extravagances de cet hérés-  
iarque 95. Il est condamné dans la diete  
de Worms 105. Sa retraite au château  
de Westberg 111. Il est censuré par l'u-  
niversité de Paris 115. Henri VIII  
écrit contre Luther 119. Mort de Léon  
X 120. Election d'Adrien VI 121. Lu-  
ther brouillé avec Carlostad 125. Diffé-  
rens écrits de Luther 131. Sa traduc-  
tion de la bible est combattue par Jér-  
ome Emser 133. Prise de l'île de Rho-  
des par Soliman II 134.



Z  
R  
ce  
be  
th  
C  
S  
da  
pr  
de  
tr  
G  
fo  
gi  
ré  
de  
E  
ju  
20  
20  
as  
&  
de

## LIVRE CINQUANTE-NEUVIEME.

**L**A doctrine de Zuingle est reçue à Zurich par délibération publique 147. Réveries de Zuingle 151. Commencement des Anabaptistes à Wittemberg 152. Guerre des Payfans 154. Luthéranisme établi en Danemarck 158. Causes de l'établissement de l'hérésie en Suede 159. Massacre des sénateurs Suédois 163. Gustave Vasa, échappé de sa prison de Danemarck, secoue le joug des Danois 170. Laurent & Olaus Petri 173. Le chancelier Anderson 175. Gustave pervertit son royaume 178. La foi conservée en Pologne par le roi Sigismond I 187. Commencement de l'hérésie en France 189. Zele du parlement de Paris 193. Mort d'Adrien VI 198. Entreprise inconsidérée de François I sur l'Italie 199. Le chevalier Bayard 200. Exemple généreux de continence 203. Mort de Bayard 205. Marseille assiégée par le connétable de Bourbon, & délivrée par François I 209. Bataille de Pavie, où le Roi est fait prisonnier.

viii S O M M A I R E S.

211. Commencement de Clément VII  
213. Légation de Campege à la diète  
de Nuremberg 215. Œcolampade 218.  
Instabilité de la foi d'Erasmus 221. Son  
traité du libre arbitre 223. Traité du  
serf arbitre par Luther 224. Mariage  
de cet hérésiarque 228. Apostasie du  
Grand-Maître de l'ordre Teutonique  
230. Celle du Landgrave de Hesse.  
Fermeté du prince George de Saxe  
231. Vaines tentatives de Luther au-  
près de Henri VIII 233. Progrès du  
Luthéranisme 234. Conférence de Bade  
236. Matthieu Baschi institue les Ca-  
pucins 238. Institution des Théatins  
240. Saint Gaétan de Thiene 243. Pro-  
grès de la foi parmi les Mexicains.  
Concile de Mexique 244. Découverte  
du Canada 246. Ligue de Cognac, ou  
ligue sainte 247. Fureurs & mort du  
comte de Fronsberg 251. Rome assaillie  
par le connétable de Bourbon, qui périt  
dans l'attaque 252. Affreuses barbaries  
exercées sur les Romains 255. Hypocri-  
sie ridicule de Charle V 258. Honteuses  
divisions parmi les différens sectaires  
261. Dogme monstrueux de l'ubiquité  
262. Résolutions des Sacramentaires  
264. Erasmus censuré par l'université de

nt VII  
la diete  
de 218.  
21. Son  
raité du  
Mariage  
asie du  
tonique  
Hesse.  
e Saxe  
her au-  
grés du  
le Bade  
les Ca-  
héarins  
43. Pro-  
xcains,  
couverte  
aac, ou  
mort du  
assaille  
ui péris  
arbaries  
ypocri-  
nieuses  
ectaires  
biquité  
ntaires  
rsité de

S O M M A I R E S. 2

Paris 266. Attentat sacrilège des Luthé-  
riens à Paris 268. Concile provincial de  
Sens 270. Conciles de Lyon, de Bour-  
ges, de Tours, de Reims & de Rouen  
279. Diète de Spire, qui mirige l'édie  
de Worms 280. Ravages des Turcs en  
Hongrie 283. Traité de Barcelone &  
de Cambrai 285. Vaines tentatives pour  
l'accord des Luthériens & des Sacra-  
mentaires 287. Charles V donne l'île de  
Malte aux chevaliers de Rhodes 194.  
Etrange diversité dans les confessions  
de foi des sectaires 296. Diète d'Aus-  
bourg, contraire aux hérétiques 303.  
Ligue de Smalcalde 306. Guerre de  
religion entre les Suisses 310. Mort de  
Zuingle & d'Ecolampade 311.



## SOMMAIRES.

### LIVRE SOIXANTIEME.

**O**RIGINE du schisme d'Angleterre 315. *Wolfey & Campege* légats pour l'affaire de *Henri VIII* 317. *Disgrace de Wolfey, & sa mort* 325. *Henri VIII* déclaré chef de l'Eglise Anglicane 330. *Farel* pervertit les *Génevois* 335. *Impiétés de Michel Servet* 336. *Congrégation* instituée pour le soulagement des orphelins 338. *Institution des Récollets* 340. *Assemblées de Schwinfurt & de Nuremberg* 342. *Turcs* repoussés par les princes Allemands 344. *Henri VIII* épouse *Anne de Boulen* 348. Il persécute le clergé 350. *Lettre injurieuse du Roi d'Angleterre au Pape* 353. *Propositions infidieuses de ce Prince* 356. *Cranmer*, archevêque de *Cantorbery* 359. Il prononce le divorce entre le Roi & la Reine *Catherine* 366. *Entrevue du Pape & du Roi de France à Marseille* 369. *Mariage de Catherine de Médicis* avec le duc d'Orléans 373. *Négociations pour Henri VIII* 375. *Sentimens religieux de François I* 378.

S O M M A I R E S. 21

*Invasion barbare du Pérou 378. Punition de ces atroces conquérans 387. Anabaptistes établis à Munster 393. Horrible fermentation à Geneve 397. Institution des Barnabites 400. Institutions multipliées de congrégations régulières 402. Commencemens de Calvin & du Calvinisme 403. Calvin s'échappe de Paris 407.*

LIVRE SOIXANTE-UNIEME.

**L**E Pape prononce sur l'affaire de *Henri VIII 409. Observations sur ce jugement 410. Consultations obtenues à prix d'argent 421. Schisme consommé par le roi d'Angleterre 425. Mort de Clément VII 426. Hérétiques punis de mort par Henri VIII 428. Hérétiques punis en France 431. Leur audace impie 433. Discours religieux de François I 435. On tente en vain de faire venir Mélanchton en France 437. Sermon de l'hérétique le Coq 438. Blasphémateurs punis exemplairement 443. Calvin dédie son institution chrétienne à François I 444. Idée de ces ouvrages.*

xij **S O M M A I R E S.**

446. Violence des novateurs à Bourges  
 454. Jule Scaliger , poursuivi par le  
 parlement de Bourdeaux 455. Commence-  
 ment de S. Ignace de Loyola 457. Il  
 pose les fondemens de son ordre 460.  
 Anabaptistes , maîtres de Munster 463.  
 Royauté de Jean Bécold 468. Reduc-  
 tion & châiment de ce fanatique 477.  
 Conspiration manquée à Amsterdam  
 481. Martyres de Jean Fischer & de  
 Thomas Morus 483. Henri VIII s'a-  
 bandonne à la cruauté 492. Cromwel est  
 fait vicaire général du Roi pour le spi-  
 rituel 495. Suppression des monasteres  
 496. Mort de la Reine légitime d'An-  
 gleterre 502. Supplice d'Anne de Bou-  
 len 506. Proscription de Polus 509. Le  
 cardinal Sadolet. Erasme désigné pour  
 le cardinalat 511. Légation du cardi-  
 nal Polus en France & en Flandres  
 513. Les amis & la mere de Polus ,  
 mis à mort 516. Union apparente des  
 Luthériens & des Sacramentaires 517.  
 Les Vaudois se joignent aux Zuing-  
 gliens 519. Origine des noms de Hugue-  
 nots & de Ministres 520. Apostasie du  
 cordelier Jaque Bernard 521. Religion  
 Catholique abolie à Geneve 522. La  
 duchesse de Ferrare , pervertie par Cal-

vi  
 G  
 M  
 du  
 V  
 C  
 irr  
 Le  
 Tr  
 le  
 dro  
 Es  
 gle  
 rie

SOMMAIRES. xiiij

vin & par Clément Marot 524. Calvin  
& Farel sont chassés de Geneve 525.  
Mariage de Calvin 526. Convocation  
du concile général à Mantoue, puis à  
Vicence 527. Echappée déshonorante de  
Charles V en plein confistoire 529. Vaine  
irruption des Impériaux en Provence.  
Le Dauphin meurt empoisonné 531.  
Treve de dix ans entre l'Empereur &  
le Roi de France 533. Confirmation du  
droit d'indult. Concile de Cologne 534.  
Excès de cruautés & d'impiétés en An-  
gleterre 536. Paul III porte la der-  
niere sentence contre Henri VIII 539.



## LIVRE SOIXANTE - DEUXIEME.

**I**GNACE donne à son institution le nom de compagnie de Jésus 544. Travaux apostoliques d'Ignace & de ses premiers disciples 547. Livre des Exercices de S. Ignace 550. Le saint est calomnié par un hérétique déguisé, puis justifié avec éclat 558. Sa compagnie est approuvée verbalement par le Pape 562. Livre de la Concorde 564. Le Luthéranisme est introduit en Misnie, & dans la maison de Brandebourg 565. Les docteurs Luthériens approuvent la polygamie du Landgrave de Hesse 567. Livre de Luther touchant les conciles. Ses bouffonneries misérables contre le Pape 575. Statut du sang 577. Punition des évêques hérétiques de Salisbury & de Worchestre 580. Henri VIII épouse Anne de Cleves, la répudie & se remarie à Catherine Oward 581. Disgrace & supplice de Cromwel 584. Autres morts violentes 586. Georges Buchanan 587. Le roi d'Angleterre fait mourir Catherine Oward, & se rema-

rie  
S.  
Ap  
rég  
No  
Pro  
nes  
rite  
rast  
que  
& t  
fom  
Par  
dog  
Lib  
Geo  
les  
zele  
Ind  
l'ap  
du c

S O M M A I R E S. 17

rie à Catherine Parr 588. Départ de S. François - Xavier pour les Indes. Approbation authentique des Clercs réguliers de la compagnie de Jésus 591. Notion de l'institut de S. Ignace 594. Progrès de sa compagnie 607. Ses bonnes œuvres & ses établissemens de charité 608. Bernardin Oehin 612. Apostasie d'Herman de Weiden, Archevêque de Cologne 615. Calvin rappelé, & tout-puissant à Geneve 618. Profession de foi dressée par les docteurs de Paris 620. Multitude de livres & de dogmatiseurs condamnés 623. Secte des Libertins 626. Fanatisme de David George 629. Expédition barbare contre les Vaudois 630. Premiers fruits du zele de S. François-Xavier dans les Indes 637. Invention des reliques de l'apôtre S. Thomas 648. Convocation du concile de Trente 649.

Fin des Sommaires.

S.  
XIEME.  
stitution le  
44. Tra-  
& de ses  
les Exer-  
nt est ca-  
isé, puis  
pagnie est  
ape 562.  
Luthéra-  
, & dans  
563. Les  
nt la po-  
esse 567.  
conciles.  
contre le  
7. Puni-  
Salisbu-  
nri VIII  
épudie &  
ard 581.  
wel 584.  
Georges  
terre fait  
se rema-

---

**A P P R O B A T I O N .**

J'AI lu par ordre de Monseigneur le  
Garde des Sceaux, le Tome dix-septieme  
de l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé  
DE BÉRAULT, & j'y ai trouvé cette éru-  
dition, cette exactitude, cette critique  
sage & impartiale, qui ont déjà fixé le  
jugement du Public en faveur des vo-  
lumes précédens. A Paris, ce 24 Octobre  
1783.

DUVOISIN.

HISTOIRE

O N.

Seigneur le  
x-septieme  
M. l'Abbé  
cette éru-  
te critique  
déjà fixé lo  
ur des vo-  
4 Octobre



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE CINQUANTE-HUITIEME.

*DEPUIS le commencement du Luthéranisme en 1517, jusqu'à l'établissement de l'hérésie de Zuingle en 1523.*

**L**E Luthéranisme n'étoit qu'une étincelle, sur la fin de l'année précédente; & dès cette année 1518, ce fut un grand incendie. Après l'abus des indulgences, le réformateur avoit attaqué les indulgences mêmes, puis le pouvoir des clefs par lequel on les accorde, la vertu du sacrement de pénitence pour la rémission même des péchés, & en général la vertu de tous les sacremens, à laquelle il substituoit celle de la foi seule; en sorte que

*Tome XVII.*

A

STOIRE

dans ses principes, celui qui recevoit les  
 sacremens avec foi, en recevoit les effets,  
 quand le prêtre n'auroit aucun pouvoir.  
 De là, l'invention monstrueuse de la  
 justice imputative, & de l'inutilité des  
 bonnes œuvres pour la justification. Selon  
 ce système, ce qui nous justifie n'est rien  
 en nous; & nous sommes justes aux yeux  
 du Seigneur, parce qu'il nous impute la  
 justice de Jésus-Christ, que nous pou-  
 vons nous approprier, & que nous nous  
 approprions en effet par la foi. La justice  
 imputative entraîna la justice inamissible  
 & compatible avec tous les crimes.  
 Cet étrange mérite une fois attribué à la  
 foi, le libre arbitre dont la coopération  
 doit entrer dans les bonnes œuvres, per-  
 dit tout son prix, & presque toute son  
 existence. En des theses publiques sou-  
 tenues cette année dans l'université de  
 Wittemberg, Luther, après avoir posé  
 tous les principes de subversion qu'on  
 vient de rapporter, alla jusqu'à dire que  
 le libre arbitre peche mortellement tou-  
 tes les fois qu'il agit par lui-même, &  
 qu'il n'est puissance active qu'à l'égard  
 du mal. Et la doctrine qui ne devoit ex-  
 citer que l'horreur, excita de toute part  
 une émulation, qui de jour en jour y

ajoutoit des impiétés & des absurdités plus inconcevables.

Mélancton , professeur en langue Greque à Wittemberg , se joignit d'abord au chef de la réforme prétendue ; & malgré la droiture naturelle de son ame , la modération de son caractère & les remords continuels de sa conscience , il applaudit au visionnaire qui le fascinoit , & fut constamment le plus zélé de ses disciples. Un autre ami de Luther , Carlostad , chanoine & archidiacre de Wittemberg , ne rompit avec lui que pour attaquer avec moins de ménagement le sacrement adorable de nos autels. Parmi les rochers de la Suisse , Zuingle , curé de Zurich , agité de la même manie , anéantit tout ce que ce sacrement avoit d'adorable , en le réduisant à une simple figure du corps de Jésus-Christ ; il eut bientôt pour coopérateur , le moine Œcolompade , curé de Bâle , qui procéda des premiers à la réforme , par la voie de l'apostasie. A Strasbourg , entrepôt de la séduction pour la France & l'Allemagne , le Dominicain Martin Bucer embrassa tout à la fois les impiétés inconciliables de Luther & de Zuingle. Osiandre en Prusse & en Anglerterre ,

l'extravagant & le débauché Osiandre, le blasphémateur que Calvin même représente comme un athée, persuada que l'homme étoit justifié par la justice substantielle de Jésus-Christ, par la justice qui est Dieu même, & qui de l'homme fait un chrétien, non par grace, mais par nature. La France, après avoir long-temps repoussé la contagion du dehors, à force d'en respirer l'air infect, se vit tout-à-coup gangrénée jusque dans ses plus nobles parties : aux premières saillies de Calvin, jeune homme sans autorité, sans caractère, sans théologie, d'un naturel même chagrin & déplaisant, les hommes constitués en dignité dans l'Etat & dans l'Eglise, les commandans des armées, des personnes du sang royal abandonnerent la religion de leurs peres, & prirent l'esprit de révolte pour celui de l'évangile.

Que dirons-nous des Anabaptistes de la Basse-Germanie, des Puritains d'Angleterre, des Sociniens répandus depuis Genève jusqu'aux bouches du Danube & du Boristene ? Mais craignons de nous appesantir sur des objets qui ne peuvent que peiner les regards chrétiens. Nous en avons dit assez pour assigner la

cause des maux que nous déplorons, & pour en chercher les remèdes. Quelle fut donc la source fatale de ce déluge soudain de sectaires, de fanatiques, de blasphémateurs & d'impies, qui dans le cours du seizième siècle assaillirent le vaisseau de Pierre, & faillirent à le submerger sans ressource, en feignant de le mieux diriger? Depuis quatre ou cinq générations, le cri de la réforme passé de bouche en bouche, & devenu plus séditieux dans sa progression, avoit enfin étouffé dans une infinité de fideles jusqu'au premier germe de respect pour l'ordre ecclésiastique, & pour l'Eglise elle-même. A force d'entendre une foule de censeurs, sans mission & sans retenue, demander la réformation de l'Eglise dans son chef & dans ses membres, on s'étoit persuadé qu'il n'y avoit plus rien de sain dans le corps entier. Telle fut la première cause du mépris & de l'emportement des peuples contre l'autorité ecclésiastique. Il y en eut une seconde; & nous dissimulerions en vain, que parmi tant de zélateurs qui demandoient la réforme, il y en avoit d'animés par un intérêt sincère pour le bien de l'Eglise, par la douleur religieuse

dont les pénétroit la connoissance de ses maux & de ses besoins. Ainsi la réformation demandée si long-temps, & si long-temps éludée, fut, du moins en partie, ce qui causa dans l'Eglise les tristes bouleversemens que nous allons décrire.

Un moine hardi & protégé en fut l'auteur immédiat & le consommateur. Martin Luther, né à Islebe en Saxe, le 10 de novembre 1483, de Jean Lotter ou Lauter & de Marguerite Linderman, avoit toutes les qualités propres à remplir ce funeste office. Quoique son pere ne fût qu'un ouvrier occupé du travail des mines, il lui fit faire de si bonnes études, que Luther acquit bientôt une grande réputation d'éloquence & d'érudition : il fut tellement touché de la mort d'un de ses compagnons d'étude, frappé de la foudre à ses côtés, qu'il entra malgré ses parens dans l'ordre des Augustins. Ses supérieurs lui procurerent le doctorat & une chaire de théologie, dans l'université de Wittemberg, fondée nouvellement par l'électeur Frédéric de Saxe, qui se piquoit d'y attirer les gens de mérite, & qui se prévint à un point inconcevable en faveur de ce moine brouillon. C'est ce qui donna principa-

lement l'effor à ce génie présomptueux, emporté, & plein de mépris pour tout ce qu'il n'avoit pas conçu. Il vouloit dominer sur la faculté même de la parole, tyrannisoit jusqu'aux opinions, & traitoit avec outrage, avec brutalité, tous ceux qui osoient le contredire, sans respecter les titres les plus augustes, ni les plus sacrés. Du reste, il étoit incapable de rétracter jamais ce qu'il avoit une fois avancé. Quant à l'extérieur, il avoit une force de corps également à l'épreuve du travail & du plaisir, le tempérament bilieux & prodigieusement irascible, l'œil perçant & tout de feu, la voix extraordinairement forte & néanmoins agréable, l'air fier, intrépide & hautain, qu'il ne laissoit pas de couvrir d'un air de modestie & de mortification, quand il le jugeoit plus propre à ses fins que le ton d'empire : mais beaucoup plus violent qu'hypocrite, il ne fit pas souvent ce personnage. Reconnoissons encore que sa dissolution consista beaucoup plus dans les principes que dans les mœurs. Sa vie passa pour assez régulière, tandis qu'il vécut dans le cloître ; & contre l'ordinaire, ce fut l'esprit qui lui corrompit le cœur.

Epist Luth.  
ad Albert.  
Mogunt.

A l'âge de trente-cinq ans, dans le haut degré de réputation où déjà il étoit à Wittemberg, il leva hautement l'étendard de l'hérésie, pour ne plus reculer, pour avancer de jour en jour avec une audace plus déterminée, à travers tous les écueils & les précipices. Elle ne fit place aux remords, ou aux réflexions, que quand il vit avec étonnement ses tristes succès surpasser jusqu'à ses espérances. Après avoir déclamé contre les abus vraiment reprehensibles des quêteurs & des prédicateurs d'indulgences, il fit soutenir à plusieurs reprises des theses publiques, où la hardiesse des assertions alloit toujours en augmentant; il les afficha aux portes de l'église de Wittemberg, & osa les envoyer à l'archevêque de Mayence. Sans nier d'abord que l'Eglise eût le pouvoir d'accorder des indulgences, & disant au contraire anathême en termes exprès à quiconque nieroit la vérité des indulgences du Pape, il prétendoit cependant qu'elles n'étoient qu'une relaxation des peines canoniques, & par conséquent qu'elles ne regardoient pas les morts, à qui elles ne procuroient aucun soulagement. Il avançoit même que les

satisfactions surabondantes & infinies de Jésus-Christ n'entroient pas dans le trésor des indulgences, dont il anéantissoit insensiblement la vertu par mille explications semblables.

Une matiere en amenant une autre, il passa des indulgences à la justification, c'est-à-dire à la grace sanctifiante qui nous rend agréables à Dieu. On avoit cru jusque-là, que pour être justifié, il falloit avoir en soi la justice; comme pour être savant ou vertueux, il faut avoir la science ou la vertu. Mais une idée si simple ne cadroit point avec le génie du novateur, il vouloit que ce qui nous rend justes & agréables à Dieu, ne fût rien en nous; que nous fussions précisément justifiés, parce que Dieu nous imputoit la justice de Jésus-Christ, & que nous nous l'appropriions par la foi. Et cette foi ne consistoit pas à croire fermement toutes les vérités chrétiennes en général, mais à croire spécialement, chacun dans son cœur, & sans le moindre doute, que tous nos péchés nous étoient remis. On étoit justifié, répétoit sans fin l'hérésarque, dès que l'on croyoit l'être; non pas seulement avec cette certitude morale qui exclut le trouble & l'agitation, mais avec

une foi aussi ferme que celle dont il faut croire que Jésus-Christ est ressuscité.

Des assertions, si étranges en elles-mêmes, & proposées avec tant d'éclat, mirent d'abord toute l'Allemagne, & bientôt après, toute l'Eglise en rumeur. Le Dominicain Tetzels, chef de la commission des indulgences, publia aussitôt, à Francfort sur l'Oder, des propositions toutes contraires; & come il étoit inquisiteur de la foi, il fit brûler publiquement celles du dogmatiseur. Il tomba malheureusement en des excès opposés; qui nuisirent infiniment à la bonté de sa cause. Un autre inquisiteur Dominicain, nommé Jean Hostrat, exhorta le Pape à n'employer que le fer & le feu, pour délivrer l'Eglise, du fils de perdition, qui tendoit à la renverser. D'un autre côté, le savant Ekius qui professoit la théologie à Ingolstadt, combattit l'hérésie naissante, avec autant de sagesse que de force & d'érudition. Mais Silvestre de Priero, confrere des deux inquisiteurs que nous venons de nommer, & maître du sacré palais, donna un écrit où il élevoit le Pape au dessus de tous les conciles, & lui attribuoit une autorité que Rome elle-même désavoua:

ont il faut  
ressuscité.  
en elles-  
t d'éclat,  
agne, &  
n rumeur.  
de la com-  
blia aussi-  
les propo-  
ne il étoit  
brûler pu-  
rificateur. Il  
des excès  
ment à la  
nquisiteur  
Hostrat,  
que le fer  
é, du fils  
renverser.  
Ekius qui  
ad, com-  
autant de  
on. Mais  
des deux  
de nom-  
s, donna  
au dessus  
puoit une  
éfavoua:

d'où le novateur ne manqua pas de tirer des moyens nouveaux, pour rendre sa puissance odieuse aux Allemands. Tant il importe, dans la défense de la foi, n'user que des armes de la foi même, de ne pas donner lieu à la division en recourant à des systèmes & à des principes litigieux, qui laissent aux ennemis de la religion le même avantage qu'à ses défenseurs. Cependant Luther, contre son naturel, répondit à ces adversaires, avec assez de modération. Il écrivit même en termes fort respectueux à Jérôme de Brandebourg, son évêque naturel; & d'une manière plus soumise encore, au souverain Pontife; protestant qu'il recevroit le jugement de Sa Sainteté, comme celui de Jésus-Christ qui parloit par sa bouche. On peut croire que ce génie fougueux & incapable de dissimuler longtemps, étoit véritablement dans la disposition qu'il témoignoit alors, & dont il affirma souvent ensuite la sincérité, en disant qu'à cette époque il n'étoit pas encore dégagé de ses vieilles erreurs. Quoi qu'il en soit, cette conduite lui gagna bien des suffrages. On se persuada que son hérésie n'avoit d'existence que dans les préventions des ignorans & des



prévaricateurs qu'il démasquoit. C'est ce qui lui concilia principalement la bienveillance de son souverain, le duc Frédéric III électeur de Saxe, prince généreux, rempli de probité, mais d'une piété si dépourvue de lumieres, qu'après rant d'autres dupes du rigorisme & de la vertu simulée, on conçoit encore à peine qu'il se soit laissé fasciner à ce point.

L'empereur Maximilien vit d'un œil bien différent cette nouvelle doctrine. Alarmé des troubles qu'elle excita, tout en naissant, dans une bonne partie de l'Empire, il écrivit au Pape Léon, pour le prier de rendre au plus tôt sa sentence, qu'il promettoit de faire exécuter ponctuellement. Déjà le maître du sacré palais avoit noté d'hérésie les dogmes de Luther, & le Pape en conséquence l'avoit cité pour comparoître à Rome dans soixante jours. Léon X écrivit ensuite à l'électeur de Saxe, pour lui donner avis de cette citation : il ne le prioit pas seulement de refuser toute protection à Luther ; mais il l'exhortoit à le remettre entre les mains du cardinal Cajétan, légat en Allemagne. Il menaçoit même d'excommunication & de privation de biens, tous ceux qui le protégeoient.

Rain. an.  
1518, n 90,  
&c.

Ce  
un  
ren  
de  
jug  
d'i  
con  
en  
var  
L'h  
riq  
tra  
cau  
L'u  
rie  
l'Ég  
que  
disp  
trop  
jam  
qu'i  
suiv  
C  
Do  
ther  
dér  
bun  
Aus  
con

Ce qui n'empêcha point l'électeur & son université de Wittemberg de récrire fortement au Pape en faveur de l'accusé. Ils demandoient qu'au moins l'affaire fût jugée en Allemagne ; & ils firent tant d'instances , que le Pape y consentit , à condition néanmoins qu'elle se traiteroit en Suabe , où Luther comparoîtroit devant le légat qui se trouvoit à Ausbourg. L'Electeur prétendoit que les ecclésiastiques d'Allemagne ne devoient pas être traduits hors de leurs pays , & que leurs causes devoient se juger sur les lieux. L'université ajoutoit que Luther n'avoit rien avancé de contraire à la doctrine de l'Eglise ; qu'on ne pouvoit lui reprocher que d'avoir lâché dans la chaleur de la dispute , quelques propositions un peu trop hardies ; qu'il ne les avoit même jamais données pour des décisions , puisqu'il ne demandoit qu'à écouter & à suivre la voix de l'Eglise.

Quoique le juge , tiré de l'ordre de S. Dominique , ne fût pas agréable à Luther , il ne le récusa point : le duc Frédéric voulut qu'il comparût à ce tribunal ; & Luther se rendit en effet à Ausbourg , après avoir demandé un sauf-conduit à l'Empereur qui l'accorda. Le

légat le reçut avec beaucoup de bonté ; sans vouloir toutefois entrer en dispute ; ce qui ne convenoit en effet , ni à sa dignité de cardinal , ni à son office de juge. Après lui avoir représenté les suites fâcheuses que pouvoit avoir cette affaire , & rappelé ses protestations de docilité à l'égard de l'Eglise , il lui dit en deux mots qu'il falloit révoquer les erreurs contenues dans ses écrits , & promettre de ne les plus soutenir. Luther répondit qu'il ne croyoit point avoir enseigné d'erreurs , & qu'il prioit de lui en montrer quelques - unes dans ce qu'il avoit enseigné. Le légat lui en marqua deux principales , la première de nier que les mérites infinis de Jésus - Christ soient le trésor des indulgences , & l'autre que pour rentrer en grace avec Dieu , il faut seulement croire , comme de foi , que tous nos péchés nous sont pardonnés. Luther qui ne cherchoit nullement à s'instruire , dit qu'en cela il n'avoit rien avancé qui ne fût conforme à l'écriture sainte : mais le cardinal , constant à écarter la discussion , le pressa toujours de se rétracter , le menaça des censures ecclésiastiques , & lui défendit , s'il n'obéissoit , de plus se présenter devant lui. Le no-

vate  
pré  
gue  
bou  
fav  
son  
un a  
& s'  
écri  
ver  
vain  
nom  
les s  
conn  
faire  
vit e  
retra  
parlé  
mais  
& ju  
plaig  
supp  
lesqu  
conf  
en q  
T  
espr  
la pe  
sulce

vateur se rappelant alors le sort de ses précurseurs Jean Hus & Jérôme de Prague, ne songea qu'à se retirer d'Ausbourg. Il en sortit, au premier moment favorable, sans prendre congé de personne, après avoir néanmoins fait afficher un acte d'appel du Pape mal informé, & s'en rapportant, de tout ce qu'il avoit écrit & prêché, au sentiment des universités de Bâle, de Fribourg, de Louvain, & sur-tout à celle de Paris, qu'il nommoit le flambeau & la mere de toutes les sciences. Cette école distinguée reconnut bientôt après, quel fond on doit faire sur ces éloges de secte. Luther écrivit encore au légat, pour s'excuser de sa retraite furtive, & même de lui avoir parlé avec une chaleur peu respectueuse: mais en même temps il écrivit ailleurs, & jusqu'à Rome, au Pape lui-même, se plaignant de la dureté, de la tyrannie insupportable, ce sont ses termes, avec lesquels ce cardinal vouloit l'obliger à confesser des erreurs, sans lui faire voir en quoi il erroit.

Telle fut la crise, après laquelle cet esprit malade & languissant dans la foi, la perdit entièrement, & ne parut plus susceptible de guérison. Il alla d'écart

en écarts, d'excès en excès; il ne travailla plus qu'à fabriquer de nouvelles erreurs, à ruiner l'autorité du Pape, des conciles, des saints Peres & de toute la tradition, jusqu'à ne reconnoître enfin pour juge que la parole de Dieu; assez lumineuse par elle-même, disoit-il, & que les papes ne s'étudient qu'à corrompre, afin d'établir sur les sens faux qu'ils lui donnoient leur domination tyrannique. On a blâmé la conduite du cardinal Cajétan, & différens censeurs l'accusent de dureté, ou du moins de sécheresse à l'égard de Luther. Il auroit pu, dit-on, étouffer le luthéranisme à sa naissance, & en prévenir les suites à jamais déplorables; en s'en tenant à la profession que faisoit Luther de se soumettre au jugement de l'Eglise Romaine. On eût ensuite fait passer au Pape les raisons que le novateur proposoit pour la défense de ses assertions; & cependant on eût imposé silence aux deux partis, comme lui-même le demandoit, jusqu'à ce que le Pape eût terminé le différend par une sentence définitive. L'électeur de Saxe, l'université de Wittemberg, & toute l'Allemagne reconnoissant encore l'autorité du chef de l'Eglise; Luther qui protestoit si so-

lem  
n'au  
autr  
le n  
post  
teur  
les  
n'est  
soit  
à le  
de d  
cont  
de q  
avec  
n'eût  
C'est  
des l  
ces f  
jetté  
pert  
aux l  
mer  
évan  
L  
raiso  
cune  
il m  
de s  
dest

lemnellement de la reconnoître aussi, n'auroit pu se dispenser de s'y soumettre: autrement, il eût été abandonné de tout le monde, comme un fourbe & un imposteur. Ainsi raisonnent ces observateurs tardifs & inutiles, qui voient tous les maux quand ils sont irréparables. Il n'est point d'homme en place, qui ne soit coupable, au moins d'imprudence, à leur tribunal, sur-tout quand il s'agit de défendre la religion. N'est-il pas au contraire bien plus vraisemblable, que, de quelque maniere qu'on eût procédé avec le séducteur de la Germanie, rien n'eût arrêté son opiniâtreté indomptable? C'est presque uniquement le caractère des hommes, qui détermine le cours de ces sortes d'événemens: le sort en est jeté, pour ainsi dire, dès qu'il naît des perturbateurs de certain ordre. Malheur aux lieux & aux temps, où le Ciel le permet, pour l'accomplissement de l'oracle évangélique sur la nécessité du scandale!

Le cardinal Cajétan, craignant avec raison de se compromettre, ne fit aucune réponse à la lettre de Luther: mais il manda au duc de Saxe ce qui venoit de se passer à Ausbourg; l'évasion clandestine de Luther, ses assertions évi-

demment contraires à la foi, son obstination à les soutenir, ses faux semblans de docilité, & l'infraction de toutes ses promesses. Il l'avertit enfin qu'on alloit poursuivre cette affaire à Rome, & le conjura de lui remettre cet hérétique entre les mains, ou du moins de le chasser de ses Etats. Luther avoit pris les devans : au sortir d'Ausbourg, il écrivit au duc, qu'on avoit prétendu le subjuguier & non pas le guider, qu'il ne demandoit qu'à être désabusé s'il étoit dans l'erreur; mais que tandis qu'on ne travailleroit point à le convaincre, avec tant de savans hommes qui pensoient comme lui, la cour de Rome ne fourniroit au monde Chrétien qu'une preuve nouvelle du despotisme qu'elle s'arroyoit. Il avoit en même temps auprès de ce prince deux puissans patrons; savoir le vicaire général Straupitz, moine intrigant & délié, & George Spalatin, secrétaire de Frédéric dont il dirigeoit à sa fantaisie la probité sans principes. L'Electeur répondit au légat, & avant d'envoyer sa lettre, la fit voir à Luther, qui arriva d'Ausbourg en Saxe dans ces entrefaites. Elle portoit qu'il étoit injuste de qualifier les personnes d'hérétiques,

Epist. Luth.  
ad Frid. T.  
Xt.

Epist. Frider.  
ad Caj. ibid.

fans le  
n'avoit  
pour  
pour  
le jug  
cause  
sieurs  
trine  
ne fa  
perfec  
tions  
veroit  
d'un  
cher,  
comm  
faire  
un de  
bien l  
voyer  
d'atta  
lemer  
qui co  
de to  
L'  
prévo  
damm  
l'élec  
nono  
ses p

fans les avoir convaincues d'hérésie; qu'il n'avoit pas envoyé son sujet à Ausbourg, pour qu'on n'usât que d'autorité avec lui, pour qu'on le forçât de se rétracter avant le jugement & l'examen même de sa cause; que de très-habiles gens de plusieurs universités ne croyoient pas sa doctrine impie ni hérétique, quoiqu'elle ne favorisât point les maximes de ses persécuteurs; enfin que, sur ces prétentions d'une autorité arbitraire, il ne priveroit point ses États & son université, d'un homme qui lui étoit doublement cher, & comme son sujet naturel, & comme un professeur des plus propres à faire fleurir les sciences qu'il se faisoit un devoir de protéger. Ainsi l'électeur, bien loin de chasser Luther, ou de l'envoyer à Rome, prit pour lui ce degré d'attachement, qui ne l'entraîna pas seulement dans le schisme & l'hérésie, mais qui contribua infiniment à la perversion de toute l'Allemagne.

L'hérésiarque se sentant appuyé, & prévoyant néanmoins qu'il seroit condamné à Rome, où le légat mandoit à l'électeur que cette cause alloit se juger, nonobstant son appel au Pape & toutes ses protestations de soumission à l'auto-

rité pontificale, il produisit un acte nouveau, où disant que le Pape Léon n'étoit pas plus infallible que S. Pierre qui avoit été repris par S. Paul, il appelloit de tout ce que Rome pourroit faire contre lui, au concile général qui est au dessus du Pape.

La mort de l'empereur Maximilien qui arriva quelque temps après, le douzième jour de l'année 1519, facilita beaucoup les manœuvres de l'hérésiarque. Prince fameux sur-tout par son caractère rempli de contradiction, laborieux & négligent, opiniâtre & léger, entreprenant & irrésolu, le plus avide & le plus prodigue des hommes, Maximilien avoit toutefois un attachement à toute épreuve pour la foi de ses peres, & beaucoup de zele pour l'honneur du siege apostolique. Le moment où il manqua fut d'autant plus funeste à la religion, que le grand protecteur de Luther, en sa qualité d'électeur de Saxe, vicaire-né de l'Empire, devenoit l'arbitre du gouvernement Germanique. C'est ce qui servit principalement à former le parti du novateur, & à l'étendre si rapidement. Bientôt on parla de lui dans toutes les contrées de l'Allemagne, comme d'un

ap  
au  
ré  
fai  
si f  
no  
le  
pré  
du  
pro  
No  
atta  
reçu  
fère  
de  
reco  
gile  
cont  
ture  
tuite  
C  
Lut  
pied  
de  
red  
que  
guer  
que  
Il le

acte nou-  
Léon n'é-  
Pierre qui  
il appelloit  
faire con-  
qui est au

Maximilien  
ès, le dou-  
acilita beau-  
hérésiarque.  
son carac-  
, laborieux  
ger, entre-  
avide & le  
Maximilien  
ent à toute  
es, & beau-  
r du siege  
il manqua  
a religion,  
Luther, en  
vicaire-né  
re du gou-  
est ce qui  
er le parti  
apidement.  
s toutes les  
omme d'un

apôtre suscité de Dieu pour remédier aux abus qui infestoient l'Eglise, pour rétablir les fideles dans la pureté & la sainte liberté de l'évangile. Il en devint si fier, qu'à peine il voulut entendre le nonce Miltitz, noble Saxon, commis par le Pape dont il étoit camérier, pour présenter par honneur la rose d'or au duc Frédéric, & le prier d'exclure de sa protection un hérétique, enfin déclaré. Non seulement le duc persévéra dans un attachement si peu raisonnable, mais il reçut le présent du Pape avec une indifférence qui tenoit du mépris. Ce dévot de secte, qui n'avoit pas toujours eu en recommandation la pureté de l'évangile, conservoit une secrète rancune contre le Pape Léon, dont son fils naturel n'avoit pu obtenir des bulles gratuites pour un bénéfice.

Pellavie. Tj  
1. c. 13.

Quant à la conférence du nonce & de Luther, Miltitz y prenant tout le contre-pied du cardinal Cajétan qu'on accusoit de dureté, montra qu'un excès ne se redresse jamais par l'excès contraire, & que l'on gagne encore moins l'esprit orgueilleux des hérétiques par la flatterie, que par la fermeté & la rigueur même. Il le loua bassement, & le traita d'une

maniere tout à fait indigne de son caractere ; il poussa les choses jusqu'à lui sacrifier le Dominicain Tetzels, qui avoit du moins le mérite d'avoir le premier fait tête à l'hérésarque : en reprochant à ce religieux les abus & les troubles auxquels il avoit donné occasion, il lui tint des propos si mortifians, & même si outrageans, qu'il le plongea dans un chagrin qui lui causa la mort, & qui fit pitié à Luther même. Le nonce n'avança rien sans doute, par cette politique inhumaine : tout ce qu'il put gagner, ce fut que Luther écrivit au Pape une lettre de soumission, ou plutôt de civilité, qui, après avoir exalté la puissance pontificale par-dessus toute chose, excepté Dieu seul, finissoit par déclarer en termes formels qu'il ne se rétracteroit jamais. Le nonce ayant encore engagé le chapitre général des Augustins d'Allemagne qui se tenoit en Saxe, à solliciter un frere égaré de revenir au sein de l'Eglise, cette voie de priere & de déférence ne servit qu'à lui faire croire qu'on le craignoit. Il en résulta une seconde lettre au Pape, qu'il traitoit d'égal à égal, & presque d'inférieur ; voulant bien lui accorder la paix, à condition

qu'  
de r  
écri  
que  
diso  
tyra  
L  
teurs  
ne se  
préte  
rent  
du m  
à dé  
avec  
étoie  
sein  
repré  
scept  
leurs  
par le  
peupl  
que p  
pas te  
mise,  
l'amit  
la posi  
lemag  
tions,  
Franç

qu'on ne lui parleroit plus à lui-même de rien rétracter de ce qu'il avoit dit ou écrit, ni de reconnoître d'autre autorité que la parole de Dieu; qui nous a laissé, disoit-il, une liberté parfaite, à quoi la tyrannie seule peut attenter.

L'Empire vacant avoit pour compétiteurs les rois de France & d'Espagne, qui ne se cachèrent point l'un à l'autre leurs prétentions opposées, & qui les poursuivirent avec une noblesse de sentiment, ou du moins de procédés, où l'on n'eut rien à désirer avant la décision. François I, avec la probité & la franchise qui lui étoient naturelles, s'ouvrit de son dessein à Charle V son concurrent : il lui représenta, qu'aspirant tous deux à un sceptre possédé en des temps divers par leurs ancêtres respectifs, & administré par les uns & les autres pour le bien des peuples, leurs fils n'y devoient parvenir que pour les mêmes fins, & cependant ne pas tenir à injure une concurrence permise, ni relâcher pour cela les nœuds de l'amitié qui les unissoit ensemble. Dans la position dangereuse où se trouvoit l'Allemagne, agitée au dedans par les factions, menacée au dehors par les Turcs, François avoit bien des choses qui par-

loient en sa faveur ; son courage & ses succès militaires , sa bonne fortune , & même la conduite sage qu'il avoit tenue jusque-là : mais ce furent ces considérations-là mêmes , qui donnerent lieu aux plus fortes oppolitions. On craignoit qu'il ne devînt trop puissant , & ne subjuguât l'Allemagne. Charles au contraire , jeune prince de vingt ans , naturellement sérieux & caché , passoit alors pour un génie médiocre , de peu de courage , & par conséquent beaucoup moins redoutable. Il avoit encore l'avantage d'être de race Allemande , & d'avoir des Etats dans la Basse- Allemagne. Cependant Léon X , qui ne manquoit pas de s'ingérer dans ces affaires de premier ordre , s'efforçoit d'écarter de l'Empire l'un & l'autre de ces grands compétiteurs , dans la crainte que leur puissance n'absorbât la sienne , & ne vînt à troubler l'Italie , où Charles possédoit le royaume de Naples , & François le duché de Milan.

Erasme 11 ,  
Epist. 4.

La couronne impériale , suivant Erasme , fut offerte au duc Frédéric de Saxe par tous les autres électeurs ; & ce prince , tout enclin qu'il étoit à l'hérésie , la refusa généreusement , & proposa le roi d'Espagne comme le plus propre à la  
porter

po  
élu  
15  
le 2  
con  
tre  
eur  
con  
mo  
gen  
répo  
seul  
mai  
aprè  
port  
patr  
aux  
rice  
sit à  
L  
égale  
ton ,  
mier  
const  
& to  
né-er  
& no  
déric  
berg  
To

porter avec gloire. Charles V fut en effet élu Empereur à Francfort, le 28 juin 1519; & couronné à Aix-la-Chapelle, le 23 octobre de l'année suivante. En reconnaissance, il fit présenter à Frédéric trente mille florins d'or, que ce prince eut encore la générosité de refuser. Et comme on le supplia de permettre au moins d'en distribuer dix mille à ses gens; ils sont maîtres de les recevoir, répondit-il: mais ceux qui recevront seulement un florin, ne seront pas demain à mon service. Il partit aussitôt après cette réponse, pour n'être pas importuné davantage. Telles sont, dans le patron de Luther, les qualités précieuses auxquelles nous rendons volontiers justice, & qu'un fantôme de réforme réussit à dépraver.

Les grands & les savans se prirent également à ce piège. Philippe Mélancton, parmi ceux-ci, fut surpris le premier, & tint à l'illusion avec le plus de constance, malgré toutes ses perplexités & tous ses remords. Ce jeune homme, né en 1497 dans le Palatinat du Rhin, & nouvellement appelé par le duc Frédéric pour enseigner le grec à Wittemberg, doux, modéré, grand humaniste,

& fort appliqué à l'étude des langues savantes, étoit peu versé dans les antiquités ecclésiastiques & la solide théologie; enclin cependant à creuser dans les spéculations abstraites de la religion, & depuis quelque temps tourmenté par les contrariétés apparentes qu'il avoit trouvées dans la lecture superficielle des saints Peres. Du temps de Mélanchton, beaucoup de prédicateurs ne prêchoient que les indulgences, les pèlerinages, les aumônes faites aux monasteres, & les autres pratiques fructueuses pour ces ministres intéressés, qui sembloient y réduire toute la religion. Luther au contraire attribuoit tout à Jésus-Christ, comme il est juste; mais non pas selon l'enseignement de l'Eglise, qui, sans ôter tout absolument à l'homme, regarde comme un effet de la grace tout ce que l'homme a de bon dans l'ordre du salut, jusqu'au bon usage de son libre arbitre. Luther, orateur le plus véhément de son siècle, donnoit à ses pensées neuves les tours les plus frappans, les revêtoit de sentences & de figures éblouissantes, de tous les ornemens de sa langue naturelle, & s'attiroit les applaudissemens de tout le monde. Ce fut-là comme un charme

in  
si  
pa  
le  
ho  
pr  
qu  
de  
vée  
cha  
son  
enc  
çoi  
toir  
que  
des  
P  
cas  
gens  
plus  
cont  
nou  
lons-  
niere  
Ne f  
Luth  
Sakra  
régul  
la cha

invincible pour Mélanchton, qui étoit simple & crédule, comme le sont la plupart des beaux-esprits. Luther lui parut le plus grand de tous les hommes, un homme suscité de Dieu, un véritable prophète. L'hérésiarque avoit mené jusque-là une vie réglée. Il avoit le langage de la dévotion, qu'il paroît avoir cultivée d'assez bonne foi dans le cloître. Son chagrin jaloux & superbe, son audace & son obstination indomptée se cachôient encore sous le masque du zèle. S'il avançoit des dogmes étonnans, il se soumettoit au Pape; il avoit réclamé le concile que toute la chrétienté réclainoit depuis des siècles entiers.

Pour sentir enfin tout le péril de l'occasion à laquelle succomberent tant de gens de lettres après Mélanchton, & plus encore pour nous tenir en garde contre ces sortes de dangers qui se renouvellent dans tous les siècles, rappelons-nous les commencemens des dernières doctrines prosrites par l'Eglise. Ne se couvroient-elles pas, comme le Luthéranisme & l'impiété naissante des Sacramentaires, du voile spécieux de la régularité, de la justice chrétienne, de la charité pure, du rétablissement de la

morale & des maximes primitives, du goût même des lettres & de l'élégance de la diction? Que de travaux, que de soucis & de circonspection, que de persévérance n'a-t-il pas fallu cependant pour dissiper, ou du moins pour décréditer cette prévention inouïe, qu'on peut avoir la foi sans la soumission aux décisions unanimes de ce corps apostolique, dont l'autorité doit se perpétuer sans interruption jusqu'à la consommation des siècles?

Mélancton, à la vérité, éprouvoit des agitations continuelles, de cruelles syndéreses, en voyant les excès auxquels s'emportoit Luther, & comme il s'en exprimoit, la colere de cet implacable Achille, les fougues effroyables de ce nouveau Marius. Il voyoit tous les fideles se soulever contre cet étrange réformateur, sans en excepter ceux qui prétendoient avec lui redresser l'Eglise. Il voyoit le ministere ecclésiastique s'anéantir, la tyrannie, l'anarchie plus funeste encore lui succéder, toute la discipline tomber en ruine, le sacerdoce asservi à la magistrature, mille sectes impies fourmiller sous l'étendard de la réforme, la discorde se déchaîner, la révolte forger ses

Lib. 4.  
Epist. 240.

armes, les partis & les guerres civiles ravager tout le monde chrétien. Cette seule perspective lui déchiroit les entrailles. Par la suite, on lui entendit invoquer la mort à chaque instant. Ses larmes ne tarirent point, durant le long cours de trente années; & l'Elbe avec tous ses flots, nous dit-il lui-même, n'auroit pu lui fournir assez d'eau pour pleurer tant de malheurs. Mais son génie subjugué rampoit devant Luther. Luther qu'il ne pouvoit, ni excuser, ni supporter, étoit toujours son idole. Tant il importe, en matière de foi, de tenir son ame libre de prévention, à l'égard des maîtres les plus vantés pour leur savoir, & même pour leur vertu.

Luther, dès le commencement de sa révolte contre l'Eglise, s'attacha aussi André Bodenstein, appelé communément Carlostad, du lieu de sa naissance en Franconie. Chanoine, archidiacre, professeur de théologie à Wittemberg, & même doyen de cette université, où il avoit donné le bonnet de docteur à Luther, il étoit néanmoins d'une ignorance, ou d'une extravagance qui alloit jusqu'au défaut de sens commun. Il n'en faut point d'autre preuve, que la manière

Lib. 1,  
Epist. 202

Zuinelo,  
Ep. ad Math.  
Alber.

dont il expliquoit les paroles de la consécration, & dont nous aurons lieu de faire sentir l'absurdité par la suite. Du reste insolent & grossier, d'un emportement brutal, artificieux néanmoins, inquiet & brouillon, sans piété, sans humanité, & plutôt juif que chrétien, suivant Mélanchton qui étoit naturellement modéré. Il fit amitié avec Luther, dès qu'il l'eut entendu prêcher contre les indulgences.

Dans le même temps, & à la même occasion de la publication des indulgences, Utric ou Uldaric Zuingle jetta dans la Suisse, sa patrie, les fondemens de la secte des Sacramentaires. Jeune homme dissipé & entreprenant, qui, après avoir porté quelque temps les armes, avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qui s'étoit bientôt repenti de s'être engagé au célibat, dont il ne pouvoit s'accommoder, comme il le dit ingénument dans ses ouvrages. Ainsi, dès qu'il entendit parler de la liberté évangélique prêchée par Luther, il embrassa de tout son cœur cette doctrine commode, sans néanmoins encore se déclarer ouvertement. Il ne le fit qu'à Zurich, lorsqu'une sorte d'éloquence qu'il avoit reçue de la

nate  
nifa  
d'm  
pale  
que  
seill  
dev  
adv  
rou  
afin  
de f  
n'an  
prés  
avoi  
il po  
qu'a  
ciel  
sain  
crat  
mai  
cide  
d'im  
qui  
sien  
Mél  
lam  
E  
lébr  
tout

nature, & qui consistoit à s'énoncer avec  
 aisance & avec netteté, le fit appeller  
 d'une cure de campagne à la cure princi-  
 pale de cette ville. Alors il débita publi-  
 quement les nouvelles erreurs, & con-  
 seilla la lecture des écrits de Luther. Il  
 devint par la suite un de ses plus grands  
 adversaires; parce qu'il prit une route  
 toute contraire à celle de cet hérésiarque,  
 afin de se tirer du rang subalterne, &  
 de figurer lui-même en chef de parti. Il  
 n'antantit pas seulement le dogme de la  
 présence réelle, & tout ce que Luther  
 avoit conservé du culte chrétien; mais  
 il poussa la défense du libre arbitre jus-  
 qu'au Pélagianisme, & plaça dans le  
 ciel, à côté de Jésus-Christ & de la  
 sainte Vierge, Hercule, Thésée, So-  
 crate, Numa pere de l'idolatrie Ro-  
 maine, Scipion Epicurien, Caton sui-  
 cide, avec une foule d'adorateurs &  
 d'imitateurs des faux Dieux. Zuingle,  
 qui, pour la véhémence, parut parmi les  
 siens un autre Luther, avoit besoin d'un  
 Mélanchton; & il le trouva dans Eco-  
 lampade.

Erasme avoit trop de talens & de cé-  
 lébrité, pour n'être pas recherché à son  
 tour par ces chefs artificieux de parti. Ce

Hollandois, le plus bel-esprit & le plus savant homme de son siècle, à qui l'on doit principalement la renaissance des belles-lettres, l'art de la critique, le goût de l'antiquité, & qui traita des premiers les matieres de la religion avec la dignité convenable, étoit natif de Rotterdam; il embrassa presque malgré lui la vie religieuse parmi les chanoines réguliers de Stein, puis fut ordonné prêtre par l'évêque d'Utrecht. Il parcourut ensuite les plus célèbres écoles de France, d'Angleterre, d'Italie, où il contracta des liaisons avec tous les savans de l'Europe, & gagna l'estime des grands les plus estimables. Il obtint du Pape Jule II la dispense de ses vœux, & Paul III conçut le dessein de le faire cardinal; mais Erasme, passionné uniquement pour les lettres, ne voulut faire aucune démarche pour parvenir à cette dignité. Il avoit si peu d'ambition, qu'il refusa les grands avantages que le Roi François I, si libéral envers les savans, lui offrit pour le fixer en France. Revêtu par Charle-Quint du titre de conseiller d'Etat, avec une pension de deux cents florins, il s'habituait dans la ville de Bâle, où il passa depuis la plus grande partie de ses jours. Sa

naissance étoit si obscure , qu'on ne le connoît guere que sous son nom de bap- tême de Didier ou Desiré , qu'à la façon des savans de son temps il rendit en grec par le mot Erasme. C'est ainsi que Mé- lanchton changea son nom Allemand de Schuatzerd , qui signifie terre noire.

Un homme du mérite & de la répu- tation d'Erasme étoit un renfort précieux pour Luther , qui n'omit ni invitations , ni témoignages d'estime pour l'attirer dans son parti. Erasme lui répondit d'une maniere fort honnête , mais sans con- trafter aucun engagement. Il lui fit même des leçons de modestie , de charité & de modération ; en l'exhortant néanmoins à ne pas donner dans l'ignorance & les préjugés de plusieurs prédicateurs de son temps : ce qui pouvoit paroître suspect dans les circonstances , & souleva effec- tivement beaucoup de catholiques zélés contre lui. On lui avoit déjà reproché bien des plaisanteries peu religieuses , des censures fort libres contre les Peres , & des notes équivoques sur l'écriture sainte ; tellement qu'il passoit pour chan- celant dans la foi , pour avoir même fourni à Luther les matériaux de son hé- résie : on disoit populairement , ou que

Erasme 1.  
Epit. 2.

Luther étoit Erasmiën , ou qu'Erasme étoit Luthérien. Il s'en défendoit néanmoins , & se plaignoit d'être déchiré par les Allemands , comme ennemi de la faction Luthérienne , tandis qu'il étoit traduit en Luthérien par le parti catholique. Destinée commune à tous ceux qui veulent se ménager entre deux partis contraires , quand la neutralité est aussi blâmable que la foi est assurée de prévaloir enfin sur l'erreur. Erasme suivit d'abord ce plan vicieux , & favorisa le novateur , sans vouloir toutefois quitter l'Eglise. Sollicité plusieurs fois d'écrire contre l'hérésie naissante ; & la célébrité de ses talens ne lui en faisoit-elle pas seule une obligation ? il s'en défendit par d'assez mauvaises raisons. Il craignoit , disoit-il , d'irriter un homme violent , appuyé de plusieurs souverains. Il n'en connoissoit pas assez les écrits , où l'impiété cependant révoltoit à chaque page. On l'accuseroit d'un faux amour de la gloire & de sentimens lâches , s'il combattoit un ennemi déjà terrassé. Et cet ennemi de la religion , déjà terrassé en effet , déjà flétri canoniquement , ses ouvrages ayant été condamnés au feu ; le scrupuleux Erasme écrivoit qu'il n'o-

Ibid. Ep. 2.

soit encore ni le blâmer ni le défendre, trouvoit dans ses ouvrages des avis précieux, & lui reprochoit simplement de les donner d'une manière trop dure, d'enfreindre plutôt les loix de la prudence que celles de la piété.

Cependant quand il vit le schisme absolument déclaré, il écrivit contre son auteur; mais long-temps encore avec timidité & une lâche politique. Il s'en exprimoit avec plus d'énergie, quand il en traitoit familièrement avec les catholiques, dans la communion desquels il eut toujours soin de se maintenir, & dont plusieurs le comblèrent d'éloges magnifiques. Mais il y en eut un grand nombre qui conservèrent des préventions contre lui, & qui n'attribuerent qu'à l'amour de la gloire la vigueur avec laquelle enfin il se déclara contre Luther & ses sectateurs: jugement, ou préjugé qui fut long-temps l'opinion dominante des plus pieux & des plus vénérables personnages. Voilà tout ce que l'on gagne par ces ménagemens excessifs pour les coryphées de secte & de parti. Le temps dont la vraie foi soutient seule les épreuves, défile les yeux de la postérité; le masque de l'hypocrisie tombe,

l'hérésie se montre avec tous ses attributs ; & pour l'estime éphémère dont on a joui parmi ceux qui en étoient entachés , on encourt une flétrissure éternelle , ou l'on se fait du moins une réputation équivoque pour des siècles entiers.

Cochl. de  
act. & script.  
Luther. an.  
1519.

Jean d'Eck , appelé communément Eckius , moins célèbre qu'Erasme dans les belles-lettres , mais excellent théologien , rempli d'érudition , de sagacité , de facilité à s'énoncer , & sur-tout d'un zèle magnanime qui ne se démentit jamais , a laissé une réputation toute différente. Carlostad encore très-attaché à Luther dont Eckius combattit les premières thèses , prit la défense de ces assertions scandaleuses : & dans cette apologie , il demanda au docteur orthodoxe une conférence publique. Le défi fut accepté , & la ville de Leipsick choisie pour le lieu de la lice. L'évêque de Mersbourg , en qualité de diocésain , vouloit empêcher une dispute où l'on exposoit en quelque sorte la cause de la religion au jugement du peuple : mais le prince George de Saxe , cousin-germain de l'électeur & seigneur de Leipsick , la désirant avec des intentions droites , on crut pouvoir sans péril faire exception à la

reg  
for  
peu  
crû  
& l  
ne  
fût  
com  
que  
tion  
C  
ven  
vit  
opp  
pou  
jusq  
puis  
pou  
grad  
de f  
enc  
la g  
soit  
pas  
ou  
l'on  
vres  
son  
pra

regle générale, & communément très-fondée. Cette espérance ne fut pas trompeuse. Cependant Luther, soit qu'il ne crût point la partie égale entre Carlostad & le docteur Eckius, soit que son orgueil ne voulût point de triomphe dont il ne fût le héros, se rendit au combat, accompagné de Mélanchton, & de quelques autres admirateurs. Sa présomption n'eut pas lieu de s'applaudir.

Carlostad fut d'abord vaincu ; & revenu trois fois à la charge, trois fois il vit confirmer sa défaite, & aggraver son opprobre. Il avoit pris le franc arbitre pour sujet de la dispute : il fut poussé jusqu'à soutenir que cette faculté, depuis la chute du premier homme, ne pouvoit plus faire que le mal sans la grace, non seulement sans cette grace de secours qu'on nomme actuelle, mais encore sans l'habitude de la charité ou la grace sanctifiante ; d'où on le réduisoit à conclure que tout homme qui n'est pas en état de grace ne peut que pécher ; ou, comme les interpretes modernes l'ont rendu depuis, que toutes les œuvres & les prières mêmes du pécheur sont de nouveaux péchés. Quant à la pratique du bien, on le mena de confé-

quence en conséquence, jusqu'à dire en termes formels, que la volonté n'y contribue en rien autre chose qu'en recevant la grace qui l'opere toute seule dans l'homme, & de telle sorte encore, qu'il n'en est aucun, quelque juste & quelque saint qu'il puisse être, qui ne peche même dans ces bonnes actions que Dieu fait en lui. Comme on étoit convenu de part & d'autre, de ne rien avancer qui fût contraire à la doctrine de l'Eglise catholique, il ne fut pas difficile à Eckius de confondre le novateur, par la confrontation de ses nouveautés inouïes avec l'enseignement de toutes les écoles & de toutes les Eglises.

Nonobstant la défaite & la honte de Carlostad, Luther qui présuinoit si avantageusement de lui-même, ne balançoit point à le remplacer dans l'arène, où en effet il montra infiniment d'esprit & de savoir. Mais que peuvent tous les talens humains contre la vérité catholique, quand elle est présentée dans tout son jour, & avec toute sa force? Cette seconde dispute qui dura dix jours, roula sur le Purgatoire, que Luther soutint ne pouvoir se prouver par l'écriture; sur les indulgences, qu'il dit inutiles; sur la

rém  
insé  
péni  
nabl  
la cr  
la p  
droi  
de c  
à l'h  
foit  
l'Ég  
les f  
fur  
avec  
de t  
pha  
simp  
dem  
croy  
hésit  
lors  
Lou  
du r  
acce  
con  
qua  
de  
I  
sim

rémission de la peine, qu'il prétendit inséparable de celle de la coulpe; sur la pénitence qu'il assuroit fausse & damnable, en cas qu'elle eût commencé par la crainte; enfin & principalement sur la primauté du Pape, qu'il disoit de droit humain seulement, & nullement de droit divin. On eut beau montrer à l'hérésiarque superbe, qu'il contredisoit en tous ces chefs la foi constante de l'Eglise: il n'en fut pas moins obstiné à les soutenir, ni à s'attribuer la victoire sur celui qui le mit en contradiction avec la doctrine de toutes les Eglises & de tous les siècles. Mais la vérité triompha si visiblement, aux yeux mêmes des simples fideles, que le prince George demeura plus ferme dans l'ancienne croyance, où il persévéra sans jamais hésiter jusqu'à la fin de ses jours. Dès-lors, les universités de Cologne & de Louvain condamnerent les propositions du novateur; & celle de Paris qu'il avoit acceptée nommément pour juge de cette conférence, porta le même jugement, quand elle fut instruite avec exactitude de ce qui s'y étoit passé.

Luther soutenant encore son respect simulé pour le Pape, & les Augustins

assemblés en chapitre, le pressant de se soumettre à son autorité, il lui écrivit par déférence pour ses confreres, & lui dédia même un livre qu'il mettoit au jour, sous le titre de Liberté chrétienne; mais cette satisfaction & cet hommage apparent n'étoient qu'une nouvelle injure. Toute la satisfaction qu'il offroit dans sa lettre, c'étoit de garder le silence, si ses ennemis, c'est-à-dire les défenseurs de la créance catholique, le gardoient de leur côté. Mais si on l'attaquoit, il étoit bien résolu à ne pas demeurer sans réplique; & pour ce qui étoit des rétractations, que personne, disoit-il, ne se flatte de m'entendre chanter la palinodie. Votre Sainteté, ajoutoit-il cependant, peut finir toutes ces contentions par un seul mot, en évoquant l'affaire à elle, & en imposant silence aux deux parties. Quant au livre qu'il avoit le front de dédier au chef de l'Eglise, c'étoit un amas de nouveaux paradoxes, concernant sur-tout son étrange système de la justification, opérée par la foi seule, sans le secours des bonnes œuvres, qu'il alloit jusqu'à déclarer inutiles au salut. Il publia dans le même temps deux autres écrits, égale-

Epist. Luth.  
ad Leon X,  
T. II, fol. 81.

me  
adr  
les  
tou  
qu'  
rest  
I  
nier  
vate  
des  
Ror  
gion  
qu'a  
l'err  
négl  
mag  
cont  
fres  
c'éto  
crim  
arrê  
dité  
à ce  
n'av  
qu'  
d'A  
que  
dep  
que

ment scandaleux ; l'un sur la confession , adressé à l'électeur de Saxe , l'autre sur les vœux : dans l'un & l'autre , il posoit tous les principes de l'horrible doctrine qu'il ne fit que développer pendant le reste de sa vie.

Il n'y avoit plus à balancer sur la dernière condamnation que méritoit ce novateur audacieux. Déjà l'on murmuroit des lenteurs employées par la cour de Rome dans un si grand péril de la religion ; & de tout côté , on ne parloit qu'avec alarme , des progrès que faisoit l'erreur à la faveur de l'inaction & de la négligence. Les Dominicains d'Allemagne , les Augustins même soulevés contre leur indocile & hérétique confrère , écrivirent au Pape Léon , que si c'étoit une faute en politique , c'étoit un crime en matière de foi , de ne point arrêter le mal à sa source ; que la rapidité de ses progrès devoit se comparer à celle des incendies ; que l'Arianisme n'avoit été d'abord qu'une étincelle , qu'on eût éteint sans peine dans la ville d'Alexandrie où elle s'étoit allumée , & que pour y avoir été négligée , elle avoit depuis embrasé tout le monde chrétien ; que Jean Hus & Jérôme de Prague au-

Steidan.  
Comment. l.  
2, pag. 50.  
Cochl. de  
act. & script.  
Luth. ad an.  
1520.

roient causé les mêmes ravages, sans la prompte & sage sévérité du concile de Constance. Le docteur Eckius fit de son côté le voyage de Rome, où il fut reçu avec l'accueil que méritoient son zèle & ses lumières, & fit sentir tout le besoin de la célérité pour sauver la religion dans la Germanie. Comme il étoit beaucoup mieux instruit que les autres théologiens, des sentimens de Luther qu'il avoit observé de si près, il servit principalement à dresser la censure qu'on résolut de porter contre l'hérésarque.

Auparavant, le Pape ému du danger de l'Allemagne, & de la comparaison que tout le monde faisoit des troubles excités par Luther avec ceux que l'Arianisme avoit causés dans l'ancien Empire, en avoit instruit Charles-Quint, qu'il pressoit d'envoyer d'Espagne, des ordres pour arrêter ce turbulent novateur. Le péril augmentoit de moment en moment: ce n'étoit plus le seul électeur de Saxe qui soutenoit le prédicateur de la licence préconisée sous le nom de liberté chrétienne; quantité de seigneurs, des militaires entreprenans & des capitaines renommés, la noblesse avide de recouvrer les beaux domaines que ses ancêtres

avoie  
avec  
débite  
liste  
pereu  
magn  
aussi a  
il n'a  
impér  
il ne p  
dans  
ment  
rale o  
qu'il  
seigne  
aux ob  
spécie  
ces dé  
térale  
cas or  
de cri  
cahor  
plutô  
guide  
tentic  
souve  
que  
une  
à fa

avoient donnés à l'Eglise, entendoient avec transport tout ce que le prédicant débitoit contre la puissance abusive, le faste & la corruption du clergé. L'Empereur répondit néanmoins, qu'en Allemagne on n'arrêtoit pas les personnes aussi aisément qu'en Italie; que d'ailleurs il n'avoit pas encore reçu la couronne impériale, & qu'avant cette cérémonie, il ne pouvoit exercer aucune juridiction dans l'Empire; qu'après son couronnement, il convoqueroit une diete générale où il manderait Luther, & qu'après qu'il auroit été reconnu coupable par les seigneurs, il seroit livré, selon les loix, aux officiers de Sa Sainteté. Réponse plus spécieuse que solide, comme sont toutes ces défaites politiques. L'observation littérale des regles doit avoir lieu dans les cas ordinaires: mais dans ces momens de crise, où différer c'est manquer l'occasion, n'est-ce pas l'esprit de la loi, plutôt que la lettre qui doit servir de guide? Sans inculper cependant les intentions de Charle-Quint, quoique si souvent obliques, nous ne verrons ici que la fausseté de sa démarche, dont une expérience funeste à ses peuples & à sa propre grandeur, le convainquit si

bien lui-même par la suite. Qui fait en effet, si la chimere de la monarchie universelle, sans les sectes & les factions qu'elles enfanterent durant tout son regne, ne seroit pas devenue une puissance réelle, au moyen de l'or du Mexique & du Pérou, qui dans l'espace d'environ trente ans, à commencer avec les hérésies du Nord, furent réunis à la couronne d'Espagne ?

Dans l'année même que les sectaires de la Germanie, après avoir épuisé l'art de la feinte & de l'imposture, rompirent les nœuds apparens qui les attachoient encore à l'Eglise ; dans le cours de l'année 1520, le vaste empire du Mexique, environné de mers immenses que l'aigle Romaine n'avoit jamais franchies, s'ouvrit aux armes de l'Empereur chrétien, & au regne plus heureux du Christ. Au milieu des hordes sauvages & isolées de l'Amérique, dans une terre fort saine & féconde en grains comme en or, il s'étoit formé en moins de cent trente ans, selon les relations Castillanes, un Etat puissant, dont la longueur du Nord au Midi étoit de cinq à six cents lieues, la largeur d'environ deux cents, & la population telle, que les armées y montoient

Cong. de  
Mexic. par  
Ant. de Solis.

à plus  
Espag  
île de  
plus g  
les pre  
tion ne  
nouve  
basco  
jalva.  
bravou  
vues a  
pour s  
vant lu  
tune d  
prendr  
de sa c  
velle c  
Cuba  
même  
subor  
Il fa  
autre  
qui s  
suite d  
tions  
un de  
fort d  
Ferd  
ancie

à plus de cinq cent mille combattans. Les Espagnols déjà répandus de la grande île de S. Domingue, dans celle de Cuba, plus grande & plus riche encore, prirent les premières connoissances de cette nation nombreuse, comme ils tentoient de nouvelles aventures dans le fleuve de Tabasco, sous la conduite de Jean de Grijalva. Mais Grijalva, sans manquer de bravoure ni d'intelligence, n'avoit ni les vues assez grandes, ni l'ame assez forte, pour suivre la carrière qui s'ouvroit devant lui. Tout l'usage qu'il fit de la fortune qui lui rioit, ce fut, sans oser prendre sur lui d'interpréter les termes de sa commission, de rapporter la nouvelle de sa découverte au gouverneur de Cuba, Diegue de Valasquez, qui lui-même improuva les petitesse de cette subordination à contre-temps,

Il falloit pour cette expédition un tout autre chef, & l'un de ces hommes rares qui sont le phénomène unique d'une suite de siècles. Après quelques délibérations sur plusieurs aspirans, le choix, par un de ces décrets suprêmes qui sont le sort des empires, tomba sur Fernand ou Ferdinand Cortès, né de race noble & ancienne, à Medelin ville d'Estrama-

douze. Ame haute & pleine d'énergie, d'un courage & d'une activité à l'épreuve de tous les travaux & de tous les périls, d'une constance que les obstacles ne faisoient qu'affermir, sans opiniâtreté néanmoins & sans témérité, n'abandonnant rien au hasard de tout ce qui étoit du ressort de la prudence, à laquelle suppléoit alors cet instinct martial qui est un guide encore plus sûr. Toujours il prenoit conseil, & jamais il ne se piqua de faire prévaloir son avis, qu'il ne fût en effet le meilleur. Du reste, il étoit d'un caractère doux, ouvert, affable, d'une générosité qui captivoit la confiance & lui enchaînoit tous les cœurs, plein de gaieté dans le commerce ordinaire de la vie, insinuant & persuasif dans les conférences & les négociations, fertile en expédients, prompt à trouver des ressources; enfin rempli d'honneur, de probité, de droiture, & plus encore de foi & de religion. Cortès fut en un mot tout ce que doit être le héros destiné à fonder & à cimenter le double empire d'une nouvelle Espagne & d'une nouvelle Eglise dans le nouveau monde. Quelque vive que fût sa passion pour la gloire à laquelle la soif de l'or, si contra-

gieuse  
ôter,  
deur  
fus - C  
On  
dans  
non pa  
tôt qu  
l'Euro  
pagne  
voient  
sans b  
qu'ils  
nisme  
partag  
Orient  
avoit p  
foi ne  
fut la  
duite  
reur d  
que,  
dégrad  
geant  
de son  
de tou  
dit ve  
comm  
brutes

gieuse de son temps, ne parut jamais rien ôter, il témoigna beaucoup plus d'ardeur encore pour établir le regne de Jésus-Christ.

On ne trouve qu'un vice à reprendre dans son entreprise; vice de l'esprit, & non pas du cœur, tache de son siècle plutôt que de sa personne. Les princes de l'Europe, & particulièrement ceux d'Espagne, s'étoient persuadés qu'ils pouvoient envahir les terres des infidèles, sans blesser le droit des gens, pourvu qu'ils y établissent les loix du christianisme; & le Pape Alexandre VI, en leur partageant à cette condition les Indes Orientales & les Occidentales, ne les avoit plus laissé douter que le zèle de la foi ne formât un titre de justice. Telle fut la maxime fondamentale de la conduite de Cortès, à quoi se joignit l'horreur des tyrannies exécrales du Mexique, où la nature humaine se trouvoit dégradée de la manière la plus outrageante. Ce fut la cause de la nature & de son auteur, du Dieu créateur & père de tous les hommes, que Cortès prétendit venger; quand il les vit immolés comme des brutes, & de préférence aux brutes, sur les autels des démons; divi-

nités homicides, qui en pleine liberté, prenoient leurs délices à s'abreuver de sang humain, dans les ténèbres d'une superstition où ils régnoient presque aussi absolument que dans celles de l'Enfer.

Avant de pénétrer dans la ville de Mexique, Cortès fut cent fois témoin de ces horribles sacrifices : lorsqu'il se fut rendu maître de cette capitale, il découvrit en des réduits souterrains, d'énormes amas de cadavres d'hommes, de femmes, d'enfans arrachés du sein de leurs meres, de têtes amoncelées jusqu'aux voûtes. Plusieurs présentoient encore, dans leurs traits affreux & la contraction de leurs membres, les convulsions du désespoir avec lequel ils avoient expiré. La manière ordinaire de les faire mourir, c'étoit de les étendre par terre sous de pesantes entraves qui les tenoient à demi suffoqués, tandis qu'on leur ouvroit la poitrine pour en arracher le cœur, & le présenter tout palpitant à l'idole, placée sur son trône en face de la victime. Les idolâtres étoient persuadés que rien ne lui étoit plus agréable que les convulsions de la mort, & les hurlemens du désespoir.

Pour ne pas laisser un moment l'en-  
nemi

stem  
fir,  
tron  
l'aut  
où l'  
têtes  
pouv  
étoie  
avoie  
fraîch  
bre c  
ces i  
mord  
piété,  
ayant  
mens  
templ  
pendu  
phées  
les fré  
avoten  
leur a  
cipal,  
spacie  
y dans  
Du cer  
ramide  
hauteu  
se tern  
Ton

nomi du genre humain sans ce cruel plaisir, il y avoit dans le temple quantité de troncs d'arbres en file, assez près l'un de l'autre, & traversés de plusieurs broches où l'on avoit enfilé par les tempes des têtes d'hommes, dont la multitude ne pouvoit se compter. Quand les premières étoient trop vieilles, les sacrificateurs avoient soin d'y en substituer de plus fraîches, pour en tenir toujours le nombre complet. Effroyable spectacle, que ces idolâtres contemploient sans remords; l'inhumanité s'étant travestie en piété, & l'habitude de la superstition ayant étouffé jusqu'aux premiers sentimens de la nature. La seule entrée du temple, où des faisceaux de serpens suspendus au portail tenoient lieu de trophées, avoit de quoi exciter l'horreur & les frémissemens. Du reste les Mexicains avoient épuisé toute la magnificence de leur architecture, dans ce temple principal, dédié au Dieu de la guerre, & si spacieux, que huit à dix mille idolâtres y dansoient à leur aise dans leurs fêtes. Du centre de l'édifice, s'élevoit une pyramide prodigieuse qui surpassoit en hauteur toutes les tours de la ville, & se terminoit, malgré les justes propor-

tions du décroissement, par une plate-forme de quarante pieds en carré. Il y avoit sept autres temples, à peu près de même grandeur, dans la seule ville de Mexique; & jusqu'à deux mille, d'un ordre inférieur. A peine y avoit-il une rue, sans son oratoire & son Dieu tutélaire. C'étoit la même chose à proportion pour les observances & les barbaries idolâtriques, dans le reste de l'Empire. On estime que cette boucherie sacrilège coutoit annuellement la vie à plus de vingt mille personnes; à quoi l'on ajoutoit toute la brutalité de l'antropophagie. Les chairs de ces affreuses victimes se partageoient entre les dévots idolâtres, qui se croyoient sanctifiés par des excès inconnus aux bêtes féroces.

Cortès étoit transporté hors de lui-même, & se sentoit animé d'une force plus qu'humaine, quand il se regardoit comme l'instrument choisi par le Ciel, pour briser le joug de l'Enfer, & en rétablir les esclaves dans la liberté des enfans de Dieu. Cinq cents hommes de pied, avec une vingtaine de cavaliers, lui parurent une armée suffisante pour commencer à remplir sa destination. Sa troupe double, tout au plus, par la

fui  
req  
ren  
jal  
pou  
fait  
eut  
bar  
con  
tan  
hab  
par  
misi  
lui  
la m  
croi  
Il  
vrie  
côte  
Coz  
le no  
d'hu  
na a  
mém  
avoit  
bien  
la re  
de s  
l'ouv

suite, tant au moyen des renforts qu'il reçut d'Espagne, que par la victoire qu'il remporta sur les gens que Velasquez, jaloux de son propre ouvrage, envoya pour lui ravir la gloire qu'il avoit d'abord fait luire à ses yeux. Car ce grand homme eut à lutter tout à la fois, & contre des barbares sans nombre, & contre des compatriotes aguerris qui mirent sa confiance, aussi bien que sa valeur & son habileté, aux plus rudes épreuves. Mais par-tout convaincu de la vérité d'une mission que la fermeté de son courage lui confirmoit sans cesse, il ne vit dans la multiplication des obstacles qu'un surcroît de splendeur pour sa couronne.

Il partit de la Havane, au mois de février 1519, & alla descendre près de la côte orientale du Mexique, dans l'île de Cozumel, où il mit en recommandation le nom Castillan, par les témoignages d'humanité & de bienfaisance qu'il donna aux insulaires, très-humains eux-mêmes, & qu'il s'attacha solidement. Il avoit fait comprendre à ses troupes, combien il importoit au bien de l'État & de la religion qu'on se proposoit de servir, de se faire une bonne réputation dès l'ouverture de leur carrière. Sa religion

fut bientôt affligée, par le spectacle des plus déplorables superstitions : mais il n'employa pour les arrêter que la bonté même du naturel de ces idolâtres, & l'affection qu'il s'étoit conciliée de leur part, au moyen de sa douceur & de sa bonne conduite. Il y avoit à Cozumel une célèbre idole dont l'île même prenoit son nom, & qui étoit en vénération jusqu'au sein de la terre ferme, d'où elle attiroit continuellement des troupes nombreuses de pèlerins de toute langue & de toute nation. C'est pourquoi ces insulaires, accoutumés au commerce des étrangers, furent beaucoup moins étonnés que d'autres de l'arrivée des Espagnols. Un jour que le concours de ces pèlerins étoit des plus nombreux, & qu'un prêtre de l'idole, debout & prêchant au milieu de la multitude, exaltoit fort sa puissance; Cortès s'approcha du prince ou cacique, & lui dit que, pour maintenir la sincère amitié qu'ils avoient contractée ensemble, il étoit nécessaire qu'ils n'eussent qu'une même religion, qui est le seul nœud durable des cœurs. Et le tirant à part, avec son interprète, il lui représenta, du mieux qu'il lui fut possible, l'absurdité de l'ido-

l'arie & la vérité du christianisme. Le cacique avoit un jugement sain, & le moment du Seigneur étoit venu pour lui: il fut ravi d'admiration, & parut connoître au moins l'égarement où il avoit vécu jusqu'alors. Il demanda cependant à conférer avec les principaux de la nation, & sur-tout avec les prêtres, à qui, par un effet de sa droiture naturelle, il laissoit l'autorité suprême en matière de religion.

A la seule proposition d'abandonner leurs Dieux, les prêtres alarmés protestèrent, au nom du Ciel, que, si quelqu'un, quel qu'il fût, osoit porter la moindre atteinte à leur culte, on en verroit sur le champ la punition la plus effrayante. Cortès reconnoissant que le triomphe de la foi n'étoit plus arrêté que par une vaine terreur, laissa voir sa détermination à ses soldats, accoutumés à la lire sur son front: à l'instant ils s'élançerent contre l'idole, qu'ils firent tomber de l'autel par morceaux. Le premier sujet d'étonnement pour les idolâtres fut cette destruction-là même, qu'ils réputoient impossible. Mais après quelques momens, quand ils virent le Ciel sans foudres & leurs dieux sans vengeance, leur

crainte se convertit en mépris, & ils commencerent à rougir d'avoir prodigué leurs adorations à des dieux si impuissans. C'est ainsi que les lumieres de la foi trouverent entrée dans le cœur de ce bon peuple, dont la plupart se convertirent en peu de temps. Ils s'affectionnerent si bien au christianisme, qu'il a toujours subsisté depuis dans cette île, quoique les naturels du pays en soient demeurés les maîtres. Cependant les Chrétiens, répandus par troupes, abattirent tous les temples qui s'y trouvoient en grand nombre: sur les ruines du principal, & de ses débris, ils s'empresserent à construire une chapelle, où ils placèrent une image de la Sainte Vierge; & ils éleverent une grande croix, à l'entrée. Dès que la chapelle fut achevée, l'un des deux prêtres qui accompagnoient Cortès dans son expédition y célébra la messe, à laquelle assisterent le Cacique & bon nombre d'Indiens, mêlés aux Espagnols, avec une révérence que sembloient déjà leur inspirer, autant la vertu des divins mysteres, que l'admiration naturelle de nos augustes cérémonies.

Cortès moutra la même religion dans

rou  
avec  
pre  
bra  
les  
rédu  
arm  
qu'  
van  
égl  
sur  
fit  
C  
Non  
pris  
plac  
& le  
non  
gné  
Cul  
xili  
si l'  
bat  
ces  
lec  
val  
des  
de  
la

routes les rencontres. Faisoit-il alliance  
 avec une nation ; il marquoit plus d'em-  
 pressement encore pour leur faire em-  
 brasser le joug de l'évangile, que pour  
 les soumettre aux loix de l'Espagne. En  
 réduisoit-il une autre par la force des  
 armes ; les trophées les plus glorieux  
 qu'il croyoit pouvoir ériger, c'étoit, sui-  
 vant l'importance de la victoire, ou une  
 église, ou une chapelle, qu'il bâtissoit  
 sur le champ de bataille. C'est ce qui lui  
 fit construire à Tabasco, où il alla de  
 Cozumel, une église sous le titre de  
 Notre-Dame de la Victoire, après avoir  
 pris de vive force cette ville ou peu-  
 plade fortifiée à la manière des Indiens,  
 & les avoir défaits en bataille rangée au  
 nombre de quarante mille, avec la poi-  
 gnée de monde qu'il avoit amenée de  
 Cuba, & qui n'avoit point encore d'au-  
 xiliaires. Succès qui paroîtroit fabuleux,  
 si l'on n'observoit que ce fut la première  
 bataille livrée par les Européens dans  
 ces parages écartés, où la mousqueterie,  
 le canon & sur-tout les combattans à che-  
 val, que ces barbares prenoient pour  
 des divinités semblables aux Centaures  
 de la mythologie, déconcertèrent toute  
 la bravoure & la constance même avec

Sol. l. 1, v.

19.2

laquelle ils vinrent plusieurs fois à la charge.

Quand ils eurent eu le temps & les occasions de se convaincre que les Espagnols n'étoient pas des dieux, ou que la vie de ces dieux n'étoit pas à l'épreuve des fleches, de la fronde & de la massue, Cortès doué de talens propres à toutes les situations, ne commit plus rien à la valeur sans le concours de la plus sage politique. Il commença par fonder un nouvel établissement, indépendant du gouverneur de Cuba, & sous l'obéissance immédiate du roi d'Espagne. Le siege de ce gouvernement nouveau fut nommé Villarica, à cause de l'or qui abonde dans le pays; & l'on y ajouta le nom de Vera-Cruz, parce qu'on y avoit pris terre le vendredi saint. Quand on eut créé des officiers publics, Cortès se démit du pouvoir qui lui avoit été confié & révoqué depuis par Velasquez; puis fut élu par ces magistrats, au nom de toute la colonie, pour gouverner sous la seule autorité du Roi. Cette cérémonie, tout irrégulière qu'elle étoit, imposa aux Espagnols de sa suite, & parut même le rendre plus vénérable aux Indiens. Ce fut au moins dans ces circonstances que

le prince de Zempala , chef d'une nation vantée dans le voisinage , rechercha son amitié. Cortès se remit, sur ses succès à venir , du soin de justifier sa conduite en Espagne : mais il fit aussi-tôt alliance avec cette importante nation , limitrophe & grande ennemie des Mexicains , dont elle avoit souvent à souffrir. Ce furent les premiers auxiliaires qu'il se procura ; & si-tôt qu'il se les fut attachés , il brûla ses vaisseaux , pour mettre ses gens dans la nécessité de vaincre ou de mourir.

Il n'avoit pu cependant amener les Zempaliens au christianisme. Tout ce qu'il gagna d'abord sur leur esprit, après avoir détruit une idole à laquelle ils venoient de sacrifier un homme , ce fut de leur faire connoître , comme aux habitans de Cozumel , qu'on insultoit impunément à leurs foibles divinités , & que les chrétiens étoient plus puissans que les dieux de l'Inde , puisqu'ils ordonnoient sans risque de leur sort. On se contenta pour le moment de réveiller en eux les lumieres de la raison , & de préparer la voie aux opérations de la grace , en éloignant les obstacles qui en affoiblissoient les impressions. A la place

de l'idole détruite, on érigea un autel, & l'on y plaça une image de la Vierge, après avoir purifié le temple, où l'on s'attacha sur-tout à effacer les taches de sang humain, que les idolâtres en regardoient comme les plus saints ornemens. On ne doit pas ici passer sous silence la résolution pieuse & magnanime d'un soldat blanchi sous les armes, nommé Jean de Torrès, & natif de Cordoue. Désormais inhabile aux marches forcées, & à tous les autres travaux d'une expédition si pénible, il s'offrit à rester seul au milieu des Zempaliens, nation à demi-soumise, pour y consacrer sa vieillesse à veiller au culte de la sainte image qu'on y laissoit, & au respect du lieu saint où elle étoit exposée : action digne également d'un héros & d'un chrétien, puisqu'il n'y entra pas moins d'intrepidité que de religion.

L'esprit de foi avoit passé du général dans toute son armée, & souvent les deux missionnaires qui l'accompagnoient, crurent devoir s'opposer à l'ardeur trop impétueuse de leur zele. C'est ainsi que le P. Barthelemi d'Olmedo, de l'ordre de la Merci, empêcha de renverser les idoles de Tlascala, comme on avoit

sol. lib. 2,

• 12.

Ibid lib. 3

• 3.

abat  
ptac  
sant  
que  
train  
qu'e  
nir  
cher  
l'éva  
sion  
que  
moy  
odie  
Tlasc  
tout  
allia  
cipal  
C  
de f  
tom  
cain  
tere  
par  
cing  
rueu  
tere  
cou  
si fa  
inu

abattu celles de Zempola. Outre l'imprudence d'en agir ainsi dans cette puissante & fiere république, il représenta que la violence n'étoit pas moins contraire à l'évangile qu'à la prudence; qu'elle n'aboutiroit après tout qu'à bannir les idoles des temples, sans les arracher des cœurs; que l'établissement de l'évangile étoit l'ouvrage de la persuasion, de la douceur, de la patience; & que pour faire cesser l'erreur, c'étoit un moyen très-mauvais de rendre la vérité odieuse. On suivit ces sages maximes à Tlascala, & nous allons voir qu'on eut tout sujet de s'en applaudir. C'est à cette alliance que les Espagnols, durent principalement la conquête du Mexique.

Cet Etat belliqueux, & très-jaloux de sa liberté, mais sur-tout de ne pas tomber sous la domination des Mexicains, étoit plus respectable par le caractère plein d'énergie de ses habitans, que par son étendue qui n'avoit guere plus de cinquante lieues de circuit: pays montagneux & d'accès difficile, hérissé de fortesses bâties sur la cime des montagnes, coupé de vallées extrêmement fertiles, si sain & si peuplé, qu'on y tenoit continuellement sur pied une armée de qua-

rante mille hommes. Ils en pouvoient rassembler au besoin un nombre beaucoup plus considérable, au moyen des alliances qu'ils avoient contractées avec la plupart de leurs voisins, aux dépens même des empereurs du Mexique auxquelles ils avoient débauché des provinces & des nations entières. Depuis longtemps, ils étoient sans cesse en guerre avec ces despotes formidables; & ils se trouvoient alors au plus haut point de leur puissance, parce que les tyrannies de Montezuma qui régnoit dans cet empire, augmentoient de jour en jour le nombre de ses transfuges & de leurs confédérés.

Instruit de l'état florissant de cette république par les Zempaliens ses alliés, Cortès n'omit rien pour entrer aussi en confédération avec elle; mais cette puissance aristocratique & ombrageuse étoit trop jalouse de sa liberté, pour courir le moindre risque d'y voir donner atteinte. Sans faire de réponse précise à des hérauts Zempaliens qu'on lui envoya, & qu'elle retint sous des prétextes détournés, elle fit sortir la milice réglée de quarante mille hommes, qu'on chargea secrètement de combattre les Espagnols:

on  
éto  
gar  
ext  
vie  
rec  
acc  
Il  
jou  
& l  
plu  
sec  
fut  
ta,  
rag  
plet  
tant  
rim  
en  
leur  
à T  
rati  
ave  
gag  
que  
s'é  
dif  
mu

on se proposoit de la désavouer, si elle étoit battue par ces étrangers, qu'on regardoit au moins comme des hommes extraordinaires; & si elle remportoit la victoire, il paroïssoit peu difficile de se réconcilier avec les Zempaliens, qui les accompagnoient en qualité d'auxiliaires. Il se donna, dans l'espace de quelques jours, jusqu'à deux batailles rangées; & l'armée Tlascalienne se trouva même plus forte de dix mille hommes à la seconde qu'à la première: mais Cortès fut tirer parti de ses alliés, & remporta, non sans de grands efforts de courage & de génie, deux victoires complètes. La paix se fit ensuite, & fut d'autant plus solide, qu'elle portoit sur l'estime de la valeur, dans une nation qui en faisoit la première des vertus. D'ailleurs Cortès & ses gens se comporterent à Tlascala avec une sagesse, une modération qui s'étendit jusqu'à son zèle, avec une équité & une générosité qui lui gagnèrent tous les cœurs. Il ne fut plus question que de pénétrer au Mexique.

Il en avoit déjà sondé les abords. Il s'étoit entretenu, sur la frontière, avec différens vassaux de l'Empereur. Tous murmuroient secrètement; tous les

cœurs étoient déjà révoltés contre Montezuma; monstre d'orgueil & de férocité, dit entre autres à Cortès le prince de Quibislan, monstre qui peu content de former les trésors de nos calamités, fait encore de l'honneur de ses vassaux la matière de sa tyrannie, nous ravit nos filles & nos femmes avec la violence la plus outrageante, & après les avoir fait servir à ses plaisirs infames, fait ruisseler leur sang sur les autels de ses dieux, dont il se dit le plus grand, & se montre le plus cruel. Mais la crainte étouffoit les plaintes en public; & les malheureux qui ne les préféroient que dans les réduits les plus sourds, trembloient que les voûtes qui retentissoient de leurs gémissemens ne vinssent à les décélér. Tandis que le Cacique s'entretenoit avec Cortès, on vint lui dire que six commissaires de Montezuma, chargés du recouvrement des tributs, avoient paru tout à coup dans le voisinage, & n'étoient plus qu'à quelques pas de distance. Il pâlit à l'instant; & sans finir le mot qu'il avoit commencé, il s'éloigna à grands pas, sans se donner le temps d'en dire la raison. Il ne gagna rien, par cette circonspection servile:

les mir  
avec le  
leur fin  
leur di  
pour p  
vingt d  
fournit  
molés  
imprud

Cort  
faire se  
portabl  
rale qu  
cacique  
qu'il re  
sa pers  
avoit in  
d'exerc  
à sa vu  
coupab  
la bien  
courag  
rêter &  
de Mo  
avec b  
tendre  
sonne  
des m  
liberte

les ministres de l'oppression le citerent , avec les autres caciques de la contrée , leur firent un crime d'avoir reçu dans leur district des étrangers suspects ; & pour punition , ils leur demanderent vingt de leurs sujets , outre ceux qu'ils fournissoient réglément , pour être immolés aux dieux en expiation de leur imprudence.

Cortès étoit trop habile , pour ne pas faire son profit de ces vexations insupportables , aussi bien que de la haine générale qu'elles excitoient. Il fit rappeler les caciques , & leur dit de ne rien craindre ; qu'il regardoit comme une injure faite à sa personne , l'ordre barbare qu'on leur avoit intimé ; que ce n'étoit plus le temps d'exercer de pareilles tyrannies , sur-tout à sa vue , & sur un peuple qui n'étoit coupable que pour lui avoir marqué de la bienveillance. Afin de relever leur courage , il prit la résolution hardie d'arrêter & d'emprisonner les commissaires de Montezuma. Il les traita d'ailleurs avec beaucoup d'humanité , leur fit entendre qu'il ne se faisoit de leur personne que pour les dérober aux attentats des mécontents ; & enfin il les remit en liberté , après les avoir si bien convain-

cus qu'ils lui devoient la conservation de leurs jours, qu'ils lui demanderent une escorte pour les conduire, jusqu'à ce qu'ils fussent hors des terres où ils avoient cru leur vie en péril. Il fit ensuite valoir ce bon office auprès de Montezuma, en demandant avec instance la permission de se présenter à lui, en qualité d'ambassadeur du plus puissant prince de l'Orient. L'honneur de recevoir cette ambassade, que Cortès faisoit infiniment valoir, ne flattoit nullement Montezuma, qui fit l'impossible pour l'éviter, sans oser néanmoins employer la force ouverte contre ces étrangers inquiétans. Il s'étoit répandu parmi les Mexicains extrêmement superstitieux une infinité d'oracles, & des prédictions qui annonçoient l'arrivée de troupes invincibles venues des climats où naissoit l'aurore, & qu'on n'irriteroit que pour la ruine de l'Empire. Ce fut-là ce qui lia les mains à Montezuma, lui ravit le conseil aussi bien que la force, & rendit en quelque sorte possibles aux Espagnols leurs succès prodigieux, où l'on ne peut toutefois méconnoître cette impression extraordinaire que le moteur suprême donne aux causes secondes, lorsqu'il veut changer le sort

des e  
terre  
d'aut  
foibl  
la m  
négo  
sens  
un m  
rique  
marc  
com  
fait c  
de pa  
tomb  
dispre  
de la  
Le  
enfin  
il pa  
dress  
nence  
dée a  
qui r  
de l'  
où, a  
fit av  
histo  
veilla  
ment

des empires. Ce prince abandonné à la terreur & à la superstition, n'eut plus d'autres ressources que celles des ames foibles, les explications & les détours, la multiplication des ambassades, les négociations prolongées, l'appât des présents, les artifices & les stratagèmes, en un mot tous les expédiens d'une politique lâche, où il ne tint encore qu'une marche incertaine & rompue, sans but comme sans suite. Si la force du génie fait celle des empires, un Etat régi par de pareilles mains, doit naturellement tomber sous celles de Cortès; quelque disproportion qu'il y eût entre les moyens de la défense & ceux de l'attaque.

Les barières du Mexique étant levées enfin par la persévérance du Castillan, il partit de Tlascala, après avoir fait dresser une grande croix sur une éminence, & l'avoir instamment recommandée aux magistrats. Prédication muette, qui répandit insensiblement la semence de l'évangile dans cette terre sauvage, où, au bout de quatre ans, elle produisit avec la plus grande abondance. Les historiens du temps assurent que le Ciel veilla lui-même à l'honneur de l'instrument de notre salut, & que durant ces

quatre années, on vit continuellement, le jour & la nuit, une nuée brillante arrêtée perpendiculairement en forme de colonne au dessus de cette croix. Si l'on peut contester ce prodige, il est au moins incontestable que cette croix ne subsista pas seulement durant tout ce temps-là, mais que les Indiens même les plus distingués ne cessèrent pas de la vénérer, en fléchissant le genou devant elle, comme ils l'avoient vu faire aux Espagnols, & en y venant faire leurs prières, au préjudice de leurs temples qui furent infiniment moins fréquentés qu'auparavant. Ils pensoient ne pouvoir mieux faire que d'imiter ces hôtes extraordinaires, qu'ils croyoient en commerce avec le Ciel dont ils se disoient les envoyés.

L'armée Espagnole fut à peine en marche, qu'elle se vit suivie par une grande multitude de Tlascalien & de leurs alliés divers, rassemblés par les ordres du sénat pour secourir leurs amis. Différens auteurs en portent le nombre jusqu'à cent mille hommes. Cortès flatté sans doute d'une amitié si généreuse, leur représenta néanmoins, qu'entrant au Mexique comme ambassadeur, il ne venoit pas qu'il y parût avec de si grandes

forces  
chem  
confit  
de Co  
réduif  
quand  
mais t  
serve  
cas de  
caine  
compt  
plaudi  
mille  
été in  
des ha  
couvri  
par les  
sa val  
n'avoit  
auxilia  
son, e  
habita  
& po  
& réf  
pour  
tant p  
lieu d  
core  
bûche

forces : il n'en retint que quelques détachemens d'élite , avec leurs chefs. Ils consistoient , suivant la relation même de Cortès , en six mille hommes , qu'il réduisit à quelques centaines seulement quand il approcha de la ville de Mexique ; mais tous les autres demeurèrent en réserve , pour marcher à son secours en cas de besoin. A Cholula , ville Mexicaine qui le reçut la première , & qui comptoit vingt mille familles , il s'applaudit d'avoir encore avec lui les six mille braves de Tlascalte. Après y avoir été introduit avec des réjouissances & des honneurs extraordinaires , il y découvrit une conjuration si bien menagée par les ordres de Montezuma , que toute sa valeur auroit été insuffisante , si elle n'avoit pas été secondée par ses généreux auxiliaires. Après avoir puni cette trahison , qu'il feignit de n'attribuer qu'aux habitans du lieu , il continua sa route ; & pour ne pas faire d'un traître peureux & réservé un ennemi furieux , il affecta pour la personne de Montezuma , d'autant plus de confiance , qu'il avoit moins lieu d'en avoir. Après qu'on lui eut encore rendu sans succès différentes embûches sur le reste de la route , il parut

enfin avec les Espagnols à la vue de Mexique.

Ibid. c. 13.

Cette ville est située au milieu d'une vaste plaine, environnée de hautes montagnes, d'où se précipitent une infinité de ruisseaux, qui forment dans la vallée différens lacs ou étangs; & sur le terrain le plus bas, deux lacs principaux, bordés & entrecoupés de plus de cinquante grosses peuplades, dont plusieurs équivaloient à des villes considérables. Tezeuco où arriverent d'abord les Espagnols, à l'orient du grand lac, avoir, selon quelques auteurs de cette nation, deux fois autant d'étendue que Séville. Istapalape, un peu plus avancée vers le midi du lac, comptoit encore dix mille maisons, à deux & trois étages. Cette petite mer pouvoit avoir trente lieues de tour, & les deux lacs qui la formoient, l'un d'eau douce, & l'autre d'eau salée, étoient séparés par une bonne digue de maçonnerie, de peur qu'ils ne vinssent à se confondre; parce qu'en tiroit de l'un une eau très-saine pour s'abreuver, & que l'autre fournissoit un sel excellent qui enrichissoit le pays. Au milieu du lac d'eau douce, sous la zone torride, mais tempérée par la fraîcheur du sol &

le souff  
voit la  
par la r  
teur de  
blics ;  
d'autres  
comme  
compro  
la plupa  
lité des  
condes  
deux qu  
villes, l  
peuple,  
telulco  
Mexiqu  
bleffe.  
chauffée  
une dép  
distance  
la prem  
du côté  
firent le  
longue  
peu me  
fut da  
magna  
s'enga  
Espagi

le souffle d'un zéphyr continuel, s'élevait la grande ville de Mexique, qui par la multitude de ses palais, la hauteur de ses tours & de ses édifices publics, annonçoit son empire sur tant d'autres villes, rangées autour d'elle comme pour lui faire hommage. On y comptoit soixante-dix mille familles, la plupart fort nombreuses, par la pluralité des femmes extraordinairement fécondes en ce pays-là. Elle comprenoit deux quartiers principaux & comme deux villes, l'une habitée par le commun du peuple, sous le nom particulier de Tlatelulco, & l'autre nommée simplement Mexique, où résidoient la cour & la noblesse. On n'y parvenoit que par trois chaussées, bâties au milieu des eaux avec une dépense incroyable, & coupées de distance en distance par des ponts-levis; la première de deux lieues de longueur, du côté du Midi, par où les Espagnols firent leur entrée; la seconde au Nord, longue d'une lieue; & la troisième un peu moins, du côté de l'Occident. Ce fut dans cette espece de prison que le magnanime Cortés ne balança point à s'engager, avec quatre cent cinquante Espagnols & six cents Indiens; mais rien

ne le servit mieux que cette héroïque témérité, qui ne permit pas de croire qu'un tel héros ne fût qu'un homme.

Le Mexicain révéré comme le plus puissant des Dieux, lui prodigua les honneurs qu'il ne rendoit point à ses divinités domestiques. Peu content d'avoir envoyé au devant de lui les plus grands seigneurs & des princes même de son sang, il y vint lui-même assez loin hors de la ville, accompagné de toute sa cour, où se trouvoient jusqu'à douze cents nobles, marchant sur deux lignes, les pieds nus, les yeux baissés, & dans un silence aussi respectueux que s'ils eussent assisté à une cérémonie de religion. Il descendit lui-même de sa litière, & fit quelques pas en avant du côté de Cortès, qui étoit sauté de cheval à son approche, & marchoit à sa rencontre. L'Espagnol s'inclina profondément, & l'empereur baissa la main jusqu'à terre, puis la reporta sur ses lèvres : marque d'honneur inouïe de la part de ces princes, & sur-tout de Montezuma pour qui l'orgueil étoit la première des vertus, & qui à peine inclinait la tête devant ses idoles. Ce premier accueil releva prodigieusement l'idée que les Indiens avoient déjà conçue

des E  
zuma  
des p  
pour  
du fan  
C'éto  
assez v  
gnose  
qué de  
place  
rès fut  
tenanc  
monte  
état de  
Dès  
Monte  
l'avoit  
lière,  
luire à  
la véri  
cour,  
fant p  
terres  
Prince  
puissan  
pouvo  
ouvrir  
alliand  
pour v

des Espagnols. Le même jour, Montezuma rendit visite à Cortès, dans celui des palais impériaux qu'il lui avoit donné pour logement, & où le premier prince du sang avoit été chargé de le conduire. C'étoit une espèce de fort ou château, assez vaste pour loger toute l'armée Espagnole, bâti en pierres de raille, & flanqué de tours qui pouvoient en faire une place d'armes. Le premier soin de Cortès fut d'en reconnoître toutes les appartenances, d'y distribuer ses gardes, d'y monter ses canons, & de s'y mettre en état de soutenir un siège en cas de besoin.

Dès la première visite que lui rendit Montezuma, le héros chrétien, après l'avoir remercié d'une faveur si particulière, n'eut rien plus à cœur que de faire luire à ses yeux les premiers rayons de la vérité. Il lui dit qu'il paroïssoit à sa cour, comme ambassadeur du plus puissant prince dont le soleil éclairât les terres depuis le lieu de sa naissance : Prince, poursuivit-il, aussi généreux que puissant, & qui n'aime à signaler son pouvoir que par ses bienfaits. S'il veut ouvrir le commerce & former une étroite alliance entre les deux monarchies, c'est pour vous faire part de ses biens, & du plus

Sol. I. 3. c. 124

précieux de tous qui est la vérité. Il vous déclare par ma bouche, à vous & à tous vos sujets, que vous vivez dans la plus funeste des erreurs, en adorant des dieux insensibles, qui sont l'ouvrage de vos mains & de votre imagination. Il n'est qu'un Dieu véritable, principe éternel de toute chose. C'est sa toute-puissance infinie qui forma de rien les cieux qui roulent sur nos têtes, la terre qui nous soutient, & le premier homme dont nous provenons tous, avec une égale obligation pour le Mexique & l'Espagne, pour le monarque & le sujet, d'adorer ce premier auteur de notre être, sous peine d'être précipités en des brasiers éternels, dont vos plus affreux volcans ne sont qu'une foible image. Et le spectacle ravissant de la nature, la voix de la raison, le sentiment de la conscience ne vous ont-ils pas dit avant nous, ce que le grand monarque de l'Orient, touché de votre insensibilité & de votre infortune, me charge de vous répéter, comme ce qui l'intéresse le plus? Voilà ce qu'il vous propose, comme le moyen le plus efficace pour établir une amitié durable & une confédération solide entre les deux couronnes. Les cœurs ne s'unissent qu'im-

parfaitement

parfa  
lés; d  
esprit  
forme

Ce  
dans  
deux  
bons;  
être re  
dicier  
cette  
leur d  
ferez  
doit à  
prince  
reçu d  
vrages  
gatelle  
comme  
qu'il cr  
ser vai  
tour d  
en joy  
son pa

Le l  
da son  
si pron  
apport  
chargé  
Ton

parfaitement, quand les esprits sont divisés; & l'union ne peut subsister entre les esprits, à moins que la religion n'en forme les nœuds.

Ces paroles trouverent peu d'accès dans l'esprit du Mexicain. Il répondit en deux mots, que tous les Dieux étoient bons; & que celui des chrétiens pouvoit être tout ce qu'ils disoient, sans préjudicier aux siens. Et tranchant court sur cette matiere; reposez-vous à présent, leur dit-il, vous êtes chez vous; vous serez traités avec tous les égards qu'on doit à votre valeur, & à la dignité du prince qui vous envoie. Comme il avoit reçu d'eux à leur arrivée quelques ouvrages de verre, d'émail, & d'autres baguettes d'Europe, regardées au Mexique comme des merveilles inestimables, & qu'il craignoit sur toute chose de se laisser vaincre en libéralité; il leur fit à son tour des présens magnifiques en or & en joyaux; après quoi, il se retira dans son palais.

Le lendemain, l'ambassadeur demanda son audience solennelle, & l'obtint si promptement, que la réponse lui fut apportée par les maîtres de cérémonies, chargés de l'introduire à l'heure même.

Il trouva sur son chemin bien des sujets d'admiration, en parcourant une ville qui contraſtoit d'une manière ſi frappante avec les habitations des hordes ſauvages qui environnoient cet empire. Outre la grandeur des édifices publics, il vit avec étonnement les maiſons des nobles, c'eſt-à-dire la plus grande partie de cette capitale, toutes en pierre, agréables à la vue, & bâties ſolidement. Celles de l'ordre populaire étoient moins vaſtes, moins élevées, & d'une hauteur inégale : mais les unes & les autres, ou étoient rangées en ligne droite, ou du moins formoient des rues bien percées, & de diſtance en diſtance de belles & grandes places. En beaucoup d'endroits, des canaux tirés du lac tenoient lieu de rues, & ſur les bords, on avoit conſervé des terre-pleins, pour l'uſage des gens de pied. Ces canaux étoient couverts d'une infinité de barques & de gondoles, dont on fait monter le nombre à cinquante mille. Mais ce qui ravit les Eſpagnols hors d'eux-mêmes, ce fut le premier aſpect du palais impérial : édifice dont la hauteur paroît preſque ſuppoſée, dans une nation qui n'avoit pas l'uſage de nos machines, & d'une étendue ſi

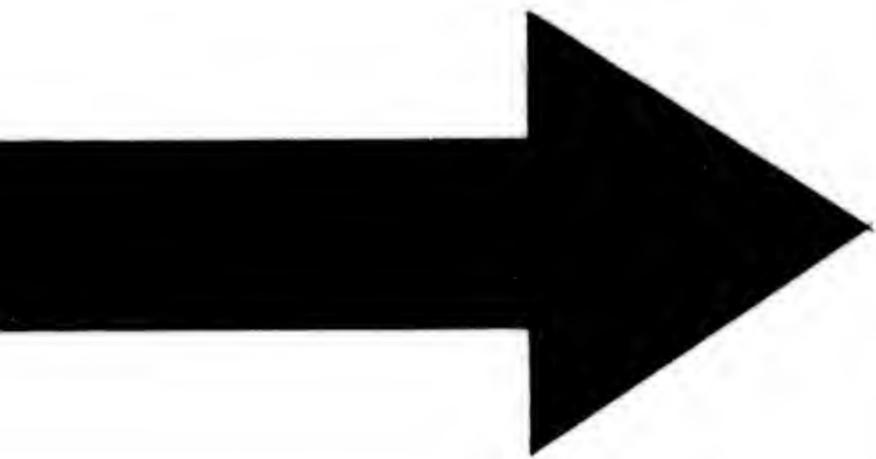
Ibid. c. 12.

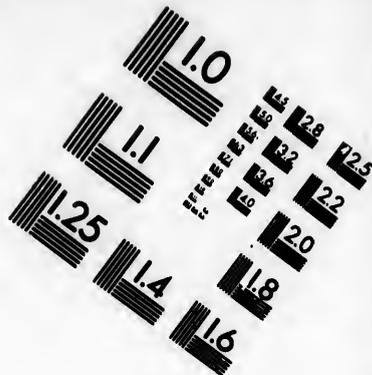
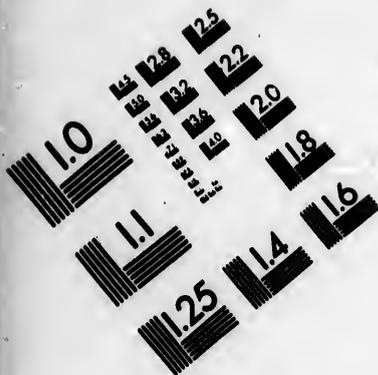
pro  
por  
La  
fon  
enti  
& b  
bien  
griff  
cour  
arm  
A  
que  
lans  
de po  
nût a  
d'une  
de ce  
ſous  
& d'  
avec  
fut p  
core  
moins  
la foi  
ſecon  
fait in  
comm  
de ſac  
pâtre

prodigieuse, qu'on y entroit par trente portes correspondantes à autant de rues. La façade principale qui occupoit le fond d'une place immense, étoit toute entière de différens jas, rouges, noirs & blancs, entremêlés à son goût, très-bien polis, & ornés de sculptures. Un griffon, tenant un tigre dans ses griffes, couronnoit la grande porte : c'étoient les armes de l'Empire.

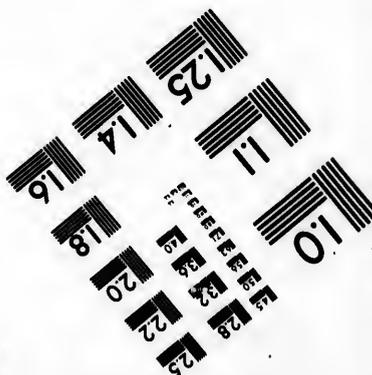
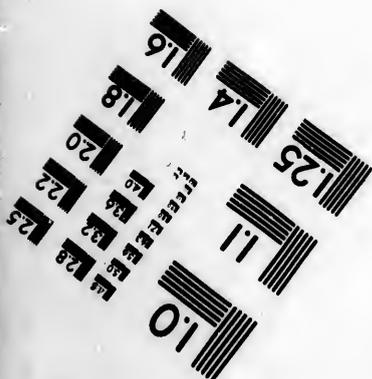
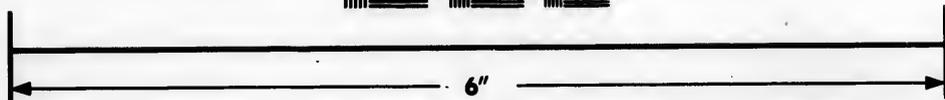
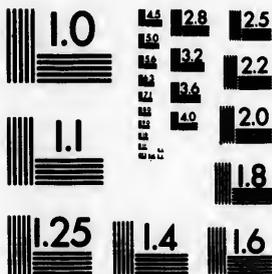
Après avoir traversé une enfilade presque infinie de salles & de salons étincelans d'or, tendus d'étoffes de coton & de poil de lapin, les seules que l'on connoît au Mexique, ou de rissus de plumes d'une finesse inimitable & d'une vivacité de couleurs encore plus merveilleuse, sous des lambris de cedres, de cyprès & d'autres bois odoriférans, Cortès, avec les principaux officiers de sa suite, fut présenté à l'Empereur. Il revint encore sur l'article de la religion, ou du moins de la loi naturelle, soutenue de la foi, & si impuissante sans elle. Cette seconde exhortation ne fut pas tout à fait inutile. Il fit honte à Montezuma, comme d'une brutalité contre nature, de sacrifier des hommes, & de se repaître de leur chair. Le Barbare bannit







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.4  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5

10  
01

dès-lors de sa table ces mets horribles ; sans oser néanmoins les interdire encore à ses vassaux ; & il permit aux Espagnols l'exercice public de leur religion. Des ingénieurs & grand nombre d'ouvriers furent commandés , afin de convertir aussi-tôt en église, comme le demandoit Cortès , une des pieces principales du palais où il étoit logé. Quelque temps après, l'Empereur défendit généralement de sacrifier des hommes , & de manger de la chair humaine : mais alors il étoit , quoiqu'au milieu de sa capitale, sous la puissance du petit nombre d'Espagnols qu'il y avoit admis en premier lieu : révolution , & si unanimement attestée , & si éloignée du cours ordinaire des événemens, qu'il seroit aussi déraisonnable d'en combattre la vérité , que d'y chercher de la vraisemblance.

Comme après un accueil si flatteur tout annonçoit au contraire la défiance & l'embarras dans l'empereur & les grands du Mexique , il arriva auprès de Cortès deux Tlascaliens fideles , déguisés en Mexicains , & porteurs d'une lettre qu'ils lui remirent secrètement. Elle étoit envoyée de la Vera-Cruz , & lui apprenoit que Jean d'Escalante qu'il y avoit laissé

po  
pa  
en  
vic  
me  
le  
pér  
rest  
avo  
voy  
par  
du  
ami  
par  
la la  
quel  
tezu  
près  
sanc  
de la  
enco  
pect  
si fac  
en re  
rapp  
pour  
les v  
extrê  
O

pour commandant , avoit été attaqué par un général de Montezuma qui lui en avoit donné l'ordre , & qu'après une victoire signalée , il étoit mort néanmoins de plusieurs blessures reçues dans le combat. Sept autres Espagnols avoient péri de même , & l'un d'entre eux étoit resté au pouvoir des ennemis , qui lui avoient coupé la tête & l'avoient envoyée à la cour. Ce récit étoit confirmé par les rapports de quelques Indiens , du nombre des auxiliaires de Cortès : amis zélés , qui répandus adroitement parmi les Mexicains dont ils entendoient la langue , avoient oui dire que depuis quelques jours on avoit présenté à Montezuma la tête d'un Espagnol , & qu'après l'avoir considérée avec une complaisance mêlée d'effroi , il avoit ordonné de la cacher soigneusement. Ils avoient encore entendu bien des propos suspects , tels que celui-ci : Il n'est rien de si facile que de leur couper le retour , en rompant nos ponts. Tous ces indices rapprochés parurent plus que suffisans , pour se prémunir contre la trahison par les voies les plus efficaces & les plus extrêmes.

On tint conseil , & Cortès dont la

grandeur d'ame ne se développoit ja-  
 mais mieux que dans les grands périls ,  
 fut d'avis de se rendre maître de la per-  
 sonne de Montezuma. Malgré les diffi-  
 cultés effrayantes d'une pareille entre-  
 prise , tous ses gens céderent , tant à cet  
 ascendant naturel qu'ont les ames supé-  
 rieures sur ce qui n'est fait que pour  
 obéir , qu'au souvenir de tant d'expé-  
 riences passées où ils avoient vu ce noble  
 désespoir couronné par les plus glorieux  
 succès. Il ne manqua pas non plus de  
 leur donner cette audace plus qu'hu-  
 maine, pour une inspiration du Ciel , qui  
 ne les avoit pas engagés dans la carrière,  
 pour les abandonner au besoin. En un  
 mot , ce fut le péril même de l'entreprise  
 qui la fit goûter , & la hardiesse inima-  
 ginable de l'exécution qui la fit réussir.  
 L'Empereur du Mexique , à la première  
 proposition que lui fit Cortès de venir  
 avec lui se loger parmi les Espagnols ,  
 entra pâle & tremblant dans une telle  
 stupeur , qu'il parut que le Ciel , comme  
 à bien d'autres potentats idolâtres , lui  
 avoit ravi le courage & le jugement.  
 Cortès lui motiva de son mieux la déter-  
 mination , en lui protestant qu'il seroit  
 traité par les Espagnols , avec plus de res-

peé  
 foil  
 crié  
 ma  
 rial  
 Cor  
 çoit  
 lon  
 Esp  
 arm  
 eux  
 de  
 à m  
 den  
 hom  
 terp  
 cede  
 nati  
 la se  
 vous  
 avec  
 si vo  
 vie ,  
 péri  
 de p  
 leva  
 Je v  
 fian  
 veul  
 tern

peût encore que par ses sujets naturels. Le foible Empereur se contenta de se récrier sur l'opprobre qu'une pareille démarche imprimerait à la dignité impériale. Comme ses plaintes, auxquelles Cortès naturellement éloquent s'efforçoit de satisfaire, se prolongeoient trop long-temps au gré des autres officiers Espagnols entrés avec leur chef, & bien armés selon leur coutume; un d'entre eux dit avec impatience: A quoi bon tant de discours? Prenons-le, ou mettons-le à mort. Montezuma qui le vit parler, demanda à l'interprete ce que disoit cet homme irrité. Seigneur, répondit l'interprete, vous risquez tout, si vous ne cédez sur le champ aux instances de cette nation. Vous connoissez leur audace, & la force supérieure qui les soutient. Si vous allez avec eux, vous serez traité avec tout le respect qui vous est dû: mais si vous résistez plus long-temps, votre vie, je ne vous le dissimule pas, est en péril. Le saisissement que lui causa ce peu de paroles, fut décisif. A l'instant, il se leva de son siege, & dit aux Espagnols: Je vous remets ma personne avec confiance, allons à votre logement: ainsi le veulent les Dieux, puisque je m'y détermine.

Il fit sur le champ préparer ses litieres, il avertit ses ministres, & les chargea de publier qu'il alloit de sa pleine volonté, & pour des raisons d'Etat dont il avoit conféré avec ses Dieux, passer quelques jours dans le quartier des Espagnols; puis il partit avec eux, c'est-à-dire avec six officiers, y compris Cortès, & trente soldats d'une bravoure éprouvée. Il y eut dans le trajet un concours prodigieux de peuple, attiré par un événement dont ils doutoient encore en le voyant de leurs propres yeux; mais il n'y eut pas le moindre désordre. L'Empereur disoit de sa litiere, que pour satisfaire son inclination, il alloit passer quelques jours avec les illustres étrangers ses amis; & il avoit ordonné à ses ministres, de punir de mort ceux qui donneroient occasion à l'ombre du trouble. D'un autre côté, Cortès avoit posté sur la route, des escouades bien armées à tous les carrefours; des sentinelles étoient avancées dans les rues voisines de son palais, & toutes les gardes doublées dans l'intérieur. Au moyen de cette vigilance dont le temps ne fit rien relâcher, & des égards infinis qu'on eut constamment pour le Monarque, à qui

l'on  
la r  
qu'a  
de M  
trou  
vern  
étab  
parf  
cer  
mut  
tere  
rélai  
rète  
des  
retou  
déso  
en se  
que  
cible  
imm  
piet  
ceux  
avoit  
C  
le ca  
n'éto  
vigu  
sion  
deux

l'on fit presque aimer sa prison déguisée, la tranquillité publique se maintint jusqu'à ce que Cortès fut obligé de sortir de Mexique, pour aller combattre les troupes envoyées contre lui par le gouverneur de Cuba. Le commandant qu'il établit en sa place, ne la remplit qu'imparfaitement. Et qui pouvoit remplacer cet homme unique ! Les Mexicains se mutinerent, s'attrouperent, se révolterent ouvertement ; quand cet ange tutélaire de l'Espagne ne parut plus à la tête de ses drapeaux : quand vainqueur des troupes envoyées de Cuba, il fut de retour à Mexique ; tout y étoit dans le désordre & la confusion. Les Barbates, en son absence, avoient expérimenté que les Espagnols n'étoient pas invincibles, ou du moins qu'ils n'étoient pas immortels. Les nuées de traits & de pierres avoient fait couler le sang de ceux qu'ils prenoient pour des Dieux, & avoient éteint la foudre dans leurs mains.

Cortès fit tous ses efforts pour rétablir le calme & l'ordre public : mais le mal n'étoit plus susceptible de remède, & la vigueur guere plus efficace que la persuasion ; quoiqu'il eût ramené un renfort de deux mille hommes de Tlascalte, presque

aussi formidables au Mexique, que les Espagnols dont ils commençoient à prendre la discipline. L'excès de la peur parmi les Mexicains avoit dégénéré en désespoir, & le désespoir en une fureur qui leur tenoit lieu de bravoure. Montazuma craignant tout, & des Espagnols irrités contre ses sujets, & de ses sujets acharnés contre les Espagnols avec lesquels ils pouvoient le confondre, parut sur une terrasse aux yeux des rebelles, & fit le dernier essai de son autorité pour les ramener au devoir. Un reste de ce respect qu'ils avoient porté jusqu'à l'idolatrie, suspendit quelques momens la fureur : mais bientôt plus emportés qu'auparavant, soit qu'ils eussent déjà élu un nouvel empereur, soit qu'ils fussent déterminés à l'élire, ils lui crièrent outrageusement que le lâche prisonnier des Espagnols n'étoit pas leur roi ; qu'il eût à quitter sur le champ le sceptre & la couronne. En même temps, une pierre lancée d'une main sûre, au milieu d'une infinité de fleches, lui fit à la tête une plaie si profonde, qu'il en mourut peu après. Ce forfait commis, il n'y eut plus d'espoir pour les Espagnols que dans la retraite; mais la retraite de-

voit  
des  
I  
cent  
ron  
en c  
plac  
dité  
une  
par-  
rille  
& le  
seul  
doie  
cain  
s'éto  
Com  
en c  
ricab  
servi  
mon  
auro  
rous  
désa  
men  
rité  
gnol  
la vil  
le pla

voit se ranger elle-même dans le nombre des fortunes inespérées.

Les Espagnols étoient logés dans le centre d'une ville immense, & environnés d'une multitude innombrable, en qui l'excès de la peur avoit cédé la place à une aveugle & brutale intrépidité. S'ils avoient le bonheur de gagner une porte de la ville, ils ne se trouvoient par-là qu'à l'entrée du défilé le plus périlleux, c'est-à-dire à l'une de ces étroites & longues chaussées qui en étoient les seules issues, que les eaux du lac bordoient de part & d'autre, dont les Mexicains sentoient tout l'avantage, & où ils s'étoient réservé de déployer leur valeur. Comme il y avoit trois chaussées, sans en compter quelques autres moins praticables, mais qui pouvoient absolument servir au besoin; ils ne voulurent se montrer en armes que quand l'ennemi auroit fait son choix, afin de le charger tous ensemble dans la position la plus désavantageuse, sans perdre aucun moment pour se rassembler. Ainsi l'obscurité d'une nuit pluvieuse que les Espagnols avoient choisie pour s'échapper de la ville, leur servit moins à le faire, que le plan d'attaque concerté par leurs ennemis.

Sol. lib. 4,  
c. 18.

mis. Cortès avoit distribué ses troupes de la maniere suivante : l'avant-garde comprenoit jusqu'à deux cents Espagnols , avec les meilleurs soldats de Tlascalte , & quarante chevaux. L'arriere-garde étoit un peu moindre. Le reste de l'armée formoit le corps de bataille , où , avec les prisonniers & le bagage , se trouvoit l'artillerie , & une réserve de cent braves pour la garde du général , & pour les besoins où il les appelleroit. On traversa la ville en cet ordre , sans être insulté , & sans entendre le moindre tumulte. On s'avança de même sur la chaussée , jusqu'à la premiere coupure , dont on trouva sans surprise le pont-levis rompu. On s'y étoit attendu , & l'avant-garde s'étoit munie d'un pont portatif , qui fut jetté en quelques momens. On prétendoit en faire le même usage pour les deux coupures qui restoient encore à passer : mais le poids des chevaux & du canon l'enfonça tellement entre les pierres des deux massifs sur lesquels il portoit , qu'il ne fut pas possible de l'en dégager : on n'eut pas même le loisir de tenter ce travail.

C'étoit là que les Barbares guettoient leur proie. Au moment du plus grand

emb  
de b  
toie  
veur  
rent  
d'un  
qu'o  
meu  
gnol  
Indie  
l'ord  
que  
un é  
effré  
plus  
l'enn  
fusion  
seren  
voler  
léroie  
quete  
dans  
demi  
tôt le  
point  
Indie  
faire  
coien  
lente

embarras des Espagnols , une infinité de barques & de canots armés , qui s'étoient approchés des deux côtés à la faveur de la nuit & du silence , attaquèrent si brusquement , qu'on fut accablé d'une grêle de fleches au même instant qu'on entendit leur tumulte & leurs clameurs effrayantes. Toute l'armée Espagnole eût infailliblement péri , si les Indiens dans la mêlée eussent observé l'ordre convenu parmi eux pour l'attaque : mais la discipline étoit pour eux un état violent , & bientôt leur courage effréné ne servit qu'à les mettre dans un plus grand désordre. Ils se portèrent sur l'ennemi avec tant de tumulte & de confusion , que les premiers canots se brisèrent à la chaussée ; & ceux qui les suivoient , au lieu de les défendre , en accéléroient la ruine. Le canon & la mousqueterie firent un ravage épouvantable dans cette multitude en désordre & à demi-nue : mais les Espagnols , ou plutôt les forces humaines ne suffisoient point à sabrer tout ce qui abordoit. Les Indiens les plus éloignés ne pouvant se faire jour parmi ceux qui les devancoient , & ne pouvant plus souffrir la lenteur des rames , se jetterent à la nage ;

puis au moyen de leur agilité naturelle & de leurs armes fichées en terre, ils grimperent à la chaussée, mais en si grand nombre, que ce qui sembloit devoir assurer leur succès, consumma leur défaite. Le combat s'étant extrêmement ralenti sur les bords du lac embarrassés de hauts tas de corps morts, il ne fut presque plus question que de faire face en avant, sur un terre-plein découvert & peu large. Ainsi la supériorité du nombre devint inutile aux Indiens, & les détroits du champ de bataille, auparavant si nuisibles aux Espagnols, tournèrent entièrement à leur avantage. Quelques pièces de canon pointées en ligne droite sur la direction de la chaussée, la joncherent tellement de cadavres en quelques instans, que, selon différens auteurs, on n'eut besoin de rien autre chose, pour en mettre la seconde coupure, ou fossé, de niveau avec son plein-pied. Le dernier fossé avoisnant les terres, & ayant peu de profondeur, les troupes le passerent à gué, & gagnèrent paisiblement la plaine, où elles eurent le bonheur de ne trouver aucuns Mexicains qui en défendissent l'accès; tant leur dernière perte les avoit décon-

cette  
Barb  
plus  
pou  
tigu  
cerne  
cette  
fidel  
de la  
peup  
l'ava  
Aprè  
les a  
retou  
qui f  
presq  
à-din  
l'ami  
cette  
gent  
de la  
cains  
seule  
les r  
com  
- P  
queu  
beau  
gran

cortés. C'étoit là néanmoins que ces Barbares auroient dû se promettre le plus d'avantage sur des ennemis blessés pour la plupart, tous exténués de fatigue, & ayant l'eau au dessus de la ceinture. L'armée chrétienne regarda cette inadvertance, ou ce vertige des infidèles, comme un trait tout particulier de la providence du Seigneur sur son peuple. Ainsi aborderent heureusement l'avant-garde & le corps de bataille. Après quoi, le héros généreux qui ne les avoit point quittés au fort du péril, retourna au devant de l'arrière-garde, qui fut beaucoup moins heureuse; mais presque uniquement par sa faute, c'est-à-dire pour avoir cédé à la cupidité & à l'amour du butin. Une bonne partie de cette division, surchargée d'or & d'argent, ne parvint à la première coupure de la chaussée, qu'après que les Mexicains en eurent détruit le pont, & resta seule à leur merci. Cortés en recueillit les restes, & rejoignit le gros de l'armée, comme le jour commençoit à luire.

Pour être hors de Mexique, & vainqueur des Mexicains, on n'étoit pas à beaucoup près hors de danger. Cette grande nation soulevée de toute part, la

capitale remise de son étonnement, les contrées voisines, les provinces éloignées, tout s'attroupa, tout se mit à la poursuite des étrangers, & conjura de les exterminer jusqu'au dernier, avant qu'ils eussent quitté les limites de l'Empire. Cortès eut cependant le bonheur de gagner Tlascalte; mais en épuisant tout l'art des marches, & après avoir été réduit à se mesurer en bataille rangée avec deux cent mille Barbares, dont le courage ou l'acharnement égala le nombre. Toute la bravoure Européenne ne suffisoit pas à les rompre, ou du moins à les empêcher de revenir sans cesse à la charge, quand ce grand homme voyant que cette persévérance ne pouvoit manquer de ruiner à la longue sa petite armée, prit sur le champ une de ces résolutions qui ne naissent que dans l'âme des héros. A la vue de l'étendard impérial des Mexicains, qui attachoient à sa conservation le salut de l'Empire, il appelle ses meilleurs officiers, il fait signe aux braves de sa garde; & tous poussant leurs chevaux, plus formidables aux Barbares que le canon même, ils rompent les bataillons; & sans leur donner le temps de se rallier, ils vont droit à l'é-

Lib. 4, c. 20.

renda  
général  
fond  
cain,  
& s'e  
fut d  
tous  
leurs  
ce ne  
peu d  
cham  
leurs  
De  
pays  
loisir  
que.  
de ce  
ciens  
veau,  
les pr  
arma  
assez  
tour  
bre à  
moin  
& bie  
contr  
Mexi  
plus c

tendard, qui étoit arboré sur la litiere du général en chef. Le général Espagnol fond, la lance en arrêt, sur le Mexicain, le renverse baigné dans son sang, & s'empare du drapeau. A ce coup, tout fut décidé. Les Mexicains abattirent tous leurs autres étendards, ils jetterent leurs armes même pour mieux fuir; & ce ne fut plus qu'une déroute, qui en peu de momens ne laissa de vivant sur le champ de bataille, que les Espagnols & leurs alliés.

Dès-lors ils gagnèrent sans peine le pays de Tlascala, où ils concerterent à loisir les moyens de subjuguier le Mexique. On mit en action toutes les forces de cette république, on y joignit les anciens-alliés, & ceux qu'on fit de nouveau, on ménagea des intelligences dans les provinces mêmes du Mexique, qu'on arma les unes contre les autres; & en assez peu de temps, Cortès se vit à son tour suivi d'armées comparables en nombre à celles de l'ennemi. Il y eut néanmoins encore bien des combats à rendre, & bien des prodiges de valeur à opérer, contre le nouvel empereur qu'éluèrent les Mexicains, & qui se montra infiniment plus digne que Montezuma de les com-

mander. Nous ne pousserons pas plus loin le détail de ces opérations, purement militaires, & sous ce point de vue, étrangères à notre sujet. On eût même beaucoup plus serré cette matière, toute brillante qu'elle est, s'il eût été possible, sans quelque développement, de faire appercevoir la conduite de la providence à l'égard de ce conquérant, le plus extraordinaire, du nouveau monde : mais ce grand tableau tiendra lieu de vingt autres, qu'il eût au moins fallu ébaucher pour atteindre au même but.

En moins de deux ans, Cortès jeta son plan, & consumma son entreprise. Le 8 de novembre 1519, il fit sa première entrée à Mexique, en ambassadeur, ou plutôt en aventurier; & il entra dans cette capitale, en conquérant & en triomphateur, le treizième d'août 1521. Aussi-tôt après, il apprit à Charles-Quint qu'il venoit de lui conquérir une nouvelle Espagne, plus étendue & beaucoup plus riche que l'ancienne. Les premiers tributs de ces terres d'or qu'il envoyoit en même temps, rendirent croyable ce qu'on eût sans cela rangé au nombre des fables ou des songes. Alliant, comme il le faisoit en toute rencontre,

les  
l'hér  
appr  
soit  
infid  
le ro  
mier  
queu  
déjà  
pays  
touch  
des  
De  
les te  
couv  
par F  
tugai  
souv  
fusé  
anné  
que  
Inde  
noie  
seau  
équi  
men  
pas  
mai  
hive

les sentimens de la religion à ceux de l'héroïsme, il ne manqua point de lui apprendre encore que l'évangile produisoit des fruits admirables dans ces terres infideles; que le prince d'Ysucan, que le roi de Tescuco, que les deux premiers sénateurs de la fidelle & belliqueuse république de Tlascalte avoient déjà reçu le baptême; qu'en ce dernier pays sur-tout, la moisson évangélique touchoit à sa maturité, & n'attendoit que des ouvriers laborieux pour la recueillir.

Dans le cours de la même année 1519, les terres Antarctiques furent encore découvertes, au nom de Charle-Quint, par Ferdinand Magellan, capitaine Portugais, qui avoit quitté le service de son souverain naturel, parce qu'on avoit refusé d'augmenter sa paye de six écus par année. Piqué d'émulation, aussi bien que de ressentiment, il tenta vers les Indes une route contraire à celle que tenoient les Portugais. Avec cinq vaisseaux, il vogua bien au delà de la ligne équinoxiale, sur des mers encore pleinement inconnues, où il eut à lutter, non pas seulement contre les tourmentes, mais contre des monts de glaces & des hivers éternels. Il parvint au détroit qui

Osor. l. 133  
Maff. l. 8.

porte son nom, & par ce passage pénétra dans la mer du sud. Il y périt, dans une île qu'il avoit soumise: mais les compagnons de sa fortune poursuivirent leur route, & arriverent aux Moluques, déjà connues des Portugais: ce qui occasionna entre les deux couronnes de Castille & de Portugal cet étrange procès, que la bulle donnée pour le prévenir ne fit qu'animer. Charle ainsi favorisé de la fortune, prit, comme roi d'Espagne, un titre assorti à l'accroissement de sa puissance. Ce fut alors qu'à la qualité d'Altesse dont les rois de Castille s'étoient contentés avant lui, il fit succéder celle de Majesté, réservée jusque-là aux rois de France & d'Angleterre.

Tandis que la domination de Charle d'Autriche s'étendoit ainsi dans routes les contrées qu'éclaire le soleil, l'esprit de secte & de rebellion, pour n'avoir pas été réprimé à propos, fit l'éclat funeste qui ébranla jusque dans ses fondemens l'Empire de Germanie, & qui sépara de l'Eglise tant d'autres nations. Le Pape n'ayant pu engager l'Empereur à faire arrêter le perturbateur hérétique de l'Allemagne, & usant enfin des derniers remedes, pour empêcher au moins les

prog  
juin  
circo  
nant  
reurs  
d'épa  
On le  
à réfi  
point  
fures  
hérét

Il e  
bord  
devoi  
l'ama  
Les vo  
assez c  
creme  
grace  
point  
S. Pau  
un en  
le bap  
cun po  
une ar  
du co  
par la  
& de  
le péc

progrès de la séduction, publia le 15 de juin 1520 une bulle dressée avec toute la circonspection possible : en y condamnant jusques à quarante-un chefs d'erreurs, il avoit encore le ménagement d'épargner la personne de l'hérésarque. On lui laissoit soixante jours pour venir à résipiscence ; après quoi, s'il n'avoit point satisfait, il devoit encourir les censures & les peines portées contre les hérétiques.

Il est à propos de faire connoître d'abord les principaux articles qu'on jugea devoir condamner expressément dans l'amas énorme des dogmes de Luther. Les voici en substance : C'est une hérésie assez commune, de soutenir que les sacremens de la loi nouvelle conferent la grace sanctifiante à ceux qui n'y mettent point d'obstacle. C'est fouler aux pieds S. Paul & Jésus-Christ même, de croire un enfant sans péché, après qu'il a reçu le baptême. Le foyer du péché, sans aucun péché actuel, suffit pour empêcher une ame d'entrer dans le Ciel, à la sortie du corps. La contrition qui s'acquiert par la considération des peines de l'Enfer & de la perte du Ciel qu'on encourt par le péché, ne sert qu'à rendre l'homme

hypocrite & plus grand pécheur. En recevant l'absolution, croyez que vous êtes absous, & vous l'êtes véritablement, quoi qu'il en soit de votre contrition; le prêtre vous eût-il même absous peu sérieusement, & par pure dérision. La meilleure & la souveraine pénitence consiste à mener une vie nouvelle, & à ne plus faire ce qu'on faisoit. Quand il ne se trouve point de prêtre pour absoudre; chaque fidele, une femme même, ou un enfant peuvent exercer cette fonction. La foi seule, dans ceux qui s'approchent de l'eucharistie avec une entière confiance d'y recevoir la grace, les rend purs & dignes de participer à ce sacrement. C'est s'abuser, que de croire les indulgences utiles au salut: ce sont de pieuses tromperies, qui dispensent les fideles de faire des bonnes œuvres. Il faut enseigner à aimer les excommunications, plutôt qu'à les craindre. Jésus-Christ n'a pas établi le Pape, pour son vicaire dans toutes les Eglises. Ni le Pape ni l'Eglise n'ont le pouvoir d'établir, soit des articles de foi, soit des loix concernant les mœurs & les bonnes œuvres. Il est une voie pour juger des actes des conciles, & les contredire librement. Quel-

ques-ur  
Jean H  
sont trè  
à fait év  
ver le P  
ture qui  
peche d  
bien fai  
bitre n'e  
le péché  
providen  
Turcs,  
inquirés  
S'il y  
nation,  
assembla  
hérétique  
toires, t  
le christi  
plus juste  
cille, qu  
jouet des  
la bulle  
de l'auter  
délai trip  
pour se r  
sa person  
ne fut ph  
religieux

ques-uns des articles condamnés dans Jean Hus par le concile de Constance, sont très-vrais, très-orthodoxes, & tout à fait évangéliques. On ne sauroit prouver le Purgatoire, par un livre de l'écriture qui soit canonique. Le juste même peche dans toutes ses œuvres, quelque bien faites qu'elles soient. Le libre arbitre n'est plus qu'un vain nom, depuis le péché. C'est aller contre l'ordre de la providence, que de combattre contre les Turcs, dont elle se sert pour punir les iniquités de son peuple.

S'il y eut jamais matière à condamnation, ce fut certainement dans cet assemblage monstrueux de propositions hérétiques, scandaleuses, blasphématoires, tendant à la subversion de tout le christianisme, substituant même à la plus juste politique un fanatisme imbécille, qui eût fait du peuple chrétien le jouet des infidèles. Cependant, dès que la bulle fut parvenue à la connoissance de l'auteur, & sur-tout quand après un délai triple de celui qu'on lui avoit donné pour se reconnoître, on eut condamné sa personne aussi bien que ses écrits; ce ne fut plus ce pieux prêtre, cet humble religieux, ce fidele soumis qui ne dési-

roit que de s'instruire : ce fut un frénétique, un évergumene irrité de l'exorcisme, si l'on peut s'exprimer ainsi, une bête féroce révoltée contre le flambeau qui luit sur son repaire. Un déluge d'écrits, pleins de sarcasmes & d'insultes, partit de sa plume détrempee dans le fiel & la fange la plus infecte. La bulle qui le condamnoit, il la qualifia d'exécrationnable production de l'Antechrist. Passant de l'injure à l'attentat ; de même qu'ils m'excommunient, dit-il érigé dans son délire en pontife suprême, je les excommunie à mon tour. Et comme on brûla ses écrits à Rome, il fit brûler la bulle & toutes les décrétales à Wittemberg, en disant qu'il seroit à souhaiter qu'on en fît autant du Pape même, ou du moins de la chaire pontificale. Si l'on ne met le Pape à la raison, poursuit-il, c'en est fait de la chrétienté : ou qu'on écrase sur le champ le brigand de Rome, ou fuie qui peut dans les montagnes. C'est un loup animé par un démon : il faut, sans attendre ni sentence de juge, ni autorité de concile, s'assembler de tous les bourgs & de tous les villages, & fondre sur lui, sans lui donner le temps de se reconnoître. N'importe que  
les

Refluct. Variat. l. 1, n. 24, &c.

Luth. T. I, pag. 16, 88, 91, 407, &c.

les ro  
pour  
sous  
tour  
eût c  
feu,  
le pa  
noien  
doit  
garde  
veut  
vient  
théolo  
comm  
pas un  
de ses  
hasard  
bloit d  
geoit  
Le plu  
alors a  
de Ba  
opprim  
fois la  
Cep  
ce ma  
temps  
tranqu  
tions d  
Tom

les rois & les Césars prennent les armes pour sa défense : celui qui fait la guerre sous un voleur , doit la voir , comme lui , tourner à sa perte. En un mot , qui en eût cru cet imposteur , eût tout mis en feu , & n'eût fait qu'un vaste bûcher , où le pape & tous les princes qui le soutenoient eussent été confondus. Et ce qu'on doit observer , pour se tenir à jamais en garde contre les séductions de la nouveauté , c'est que tous les excès qu'on vient de voir étoient autant de theses théologiques , que Luther soutenoit comme des principes de foi. Ce n'étoit pas un déclamateur qui , dans la chaleur de ses invectives , s'échappât en propos hasardés ; c'étoit un docteur qui sembloit disserter de sang froid , & qui érigeoit en maximes jusqu'à ses fureurs. Le plus violent des ouvrages qu'il mit alors au jour , fut son livre de la captivité de Babylone , où il représenta l'Eglise opprimée par les papes , comme autrefois la nation Juive par les Babyloniens.

Cependant il ne pouvoit se faire , que ce malheureux , élevé & nourri longtemps dans les bons principes , fût si-tôt tranquille dans son apostasie. Les agitations de l'orgueil d'une part , & de l'autre

les restes de la foi lui déchiroient cruellement l'intérieur. L'autorité de l'Eglise principalement faisoit sur lui une impression, dont la peinture tracée par lui-même excite je ne sais quel sentiment mêlé d'horreur & de pitié. Après que j'eus surmonté, dit-il, tous les autres argumens, il en restoit un dernier, dont je ne pus triompher qu'avec une peine extrême, & de cruelles angoisses; c'est qu'il falloit écouter l'Eglise. A la fin, il l'emporta sur la grace, qui abandonnoit, pour ainsi dire, à regret cet endurci. Pour comble d'aveuglement, il regarda cet abandon, comme une grace des plus précieuses, & attribua formellement à la main de J. C. la force de résister à son Eglise. Après cette pénible victoire, il s'écrie dans la joie de son funeste triomphe: Rompons leurs liens, & secouons leur joug; usant ainsi des paroles mêmes que le Psalmiste met dans la bouche des impiés, conjurés contre le Seigneur & contre son Christ. Sous un maître sans frein, les disciples n'eurent point de retenue. Les excès qui devoient les rebuter, exciterent leur admiration, l'émulation la plus vive. On entra dans ses transports en l'écoutant, l'erreur & l'enthousiasme

Præf. oper.  
Luth. T. I,  
fol. 49.

Ibid. fol. 63.

se co  
des p  
un p  
du g  
A  
vine  
adres  
fausse  
Luth  
sias  
même  
Satan  
des h  
par le  
de Jé  
tere de  
nathén  
trop m  
juste ra  
grace d  
tient im  
de cette  
pellé,  
immédi  
ment q  
de tou  
geoi,  
monies  
il institu

se communiquerent au loin, & bientôt des peuples entiers le regardèrent comme un prophète suscité pour la réformation du genre humain.

Alors il s'attribua une vocation divine & immédiate. Dans une lettre qu'il adressa aux évêques, appelés, disoit-il, faussement ainsi, il se nomma Martin Luther, par la grace de Dieu, Ecclésiaste de Wittemberg, & plein du même mépris pour les évêques que pour Satan. Titre, poursuivoit-il, reçu non des hommes, ni par l'homme, mais par le don de Dieu, & par la révélation de Jésus-Christ; titre substitué au caractère de la bête, que tant de bulles & d'anathèmes ont effacé en moi; titre encore trop modeste, puisque je pourrois à aussi juste raison m'appeller Évangéliste par la grace de Dieu, & que Jésus-Christ me tient infailliblement pour tel. En vertu de cette mission, ce nouveau Paul, appelé, comme il l'affirme encore, aussi immédiatement & aussi extraordinairement que l'Apôtre, se mit à ordonner de tout dans l'Église. Il visitoit, il corrigeoit, il supprimoit la plupart des cérémonies, il en adoptoit quelques-unes, il instituait ou destituait les ministres. Il

T. II, f. 305.

scid. I. 14,  
pag. 229.

osa, lui simple prêtre, je ne dis pas conférer le sacerdoce, ce qui seul eût été un attentat inoui jusqu'alors, mais ordonner un évêque. La secte séditieuse ayant envahi l'évêché de Naümbourg, le nouvel Ecclésiaste se transporta dans cette ville; & par une consécration solennelle, il en intitua évêque, Nicolas Amsdorf, qu'il avoit déjà établi pasteur de Magdebourg. C'est ainsi que ce nouvel évangéliste, que cet étrange apôtre, en vertu de sa mission extraordinaire, qui avoit pour tout garant sa conduite désordonnée, conféroit, non pas la simple commission de Pasteur qu'Amsdorf avoit déjà, mais le caractère suréminent & sacré que lui-même n'avoit pas.

scid. II. 5,  
p. 69.

On avoit droit sans doute de lui demander des signes de son apostolat; & les miracles de premier ordre étoient seuls des marques assorties à la sublimité d'un titre immédiatement émané de Dieu. Il reconnoissoit lui-même, suivant les principes où il avoit été élevé & où il revenoit souvent comme malgré lui, que c'étoit par de tels signes que Dieu se déclaroit, quand il vouloit changer quelque chose à la forme ordinaire de la mission. Aussi les titres & les mi-

racles  
étab  
justi  
qu'il  
par  
ils,  
hard  
trep  
dans  
osé a  
trépi  
qu'il  
leurs  
tant  
Il se  
de m  
le pl  
force  
secou  
que  
sa pl  
qu'il  
& de  
born  
rati  
pour  
tort  
comp  
mille

dis pas con-  
 l eût été un  
 mais ordon-  
 tieuse ayant  
 arg, le nou-  
 dans certe  
 solennelle,  
 Amsdorf,  
 ur de Mag-  
 ouvel évan-  
 re, en vertu  
 , qui avoit  
 e désordon-  
 simple com-  
 dsdorf avoit  
 réminent &  
 pas,  
 e de lui de-  
 postolat ; &  
 rdre étoient  
 à la subli-  
 ment émané  
 même, sui-  
 t été élevé &  
 nme malgré  
 s signes que  
 vouloit chan-  
 ne ordinaire  
 es & les mi-

racles ne lui manquoient pas, soit pour établir sa fanatique vocation, soit pour justifier même sa désertion du cloître, qu'il prétendoit pareillement autorisée par Jésus - Christ. Mais quels étoient-ils, ces signes & ces miracles? C'étoit la hardiesse & le succès inespéré de son entreprise; c'étoit, comme il s'en exprimoit dans sa trénesie, qu'un petit moine eût osé affronter le Pape, & qu'il parût intrépide devant toutes les puissances; qu'il osât pénétrer dans leurs forts & leurs châteaux, au risque d'y trouver autant de diables que de tuiles sur les toits. Il se glorifioit d'avoir fait lui seul plus de mal au Pape, que n'en auroit pu faire le plus puissant potentat avec toutes les forces de son empire; d'avoir, sans le secours du fer ni du feu, ravagé presque tous les monasteres, par la vertu de sa plume ou de sa parole. Modération qu'il réputoit parfaitement évangélique, & dont il franchit encore si souvent les bornes. Quand on lui dit d'obéir à la citation de la cour de Rome, au moins pour mettre ses ennemis dans tout leur tort; j'attends, répondit-il, pour y comparoître, que je sois suivi de vingt mille hommes de pied, & de cinq mille

Adv. Antl-  
 chr. T. II,  
 f. 9.

chevaux : alors je saurai me faire croire. Faut-il s'étonner des séditions , des brigandages , des guerres barbares & de tous les excès , qui furent les fruits de ce nouvel évangile ? L'hérésiarque , & ses plus célèbres disciples après lui , disoient nettement qu'il falloit du sang pour l'établir. Aussi voyoit-on , dit Erasme , ce peuple évangélique , aussi propre à combattre qu'à disputer , & toujours prêt à courir aux armes. Leur air seul , au sortir de leurs prêches , leur air farouche , & leurs regards menaçans , annonçoient l'investive & la sédition qu'ils exhaloient.

Oseroit-on rapporter les bouffonneries aussi basses qu'insultantes dont cet hérésiarque effronté remplissoit , tant ses écrits que ses discours ? Il avoit continuellement à la bouche les noms du pape & du diable , mêlés ensemble ; & ses faillies de carrefours étoient assaisonnées d'équivoques misérables , de quolibets fades , grossiers , sales & dégoûtans , tels en un mot qu'ils sortent de la bouche de la plus vile populace. Le Pape , disoit-il , est si plein de diables , qu'il en crache , qu'il en mouche , qu'il en... n'achevons pas , & rougissons

De Serv. Arb.  
billir. f. 431.

Erasme. Epist.  
P. 2053.

Adven. Pap.  
T. V. l. f. 451,  
& seq.

pour u  
qu'à t  
profér  
matie  
nom d  
étoien  
premi  
petit à  
de sér  
est gli  
jambe  
l'on d  
un pap  
est âne  
dans le  
fait qu  
papeli  
chang  
à la fin  
mots ,  
*sancti*  
prime  
cale ,  
lérat &  
*satani*  
ble de  
j'étois  
il , je  
& des

pour un réformateur, qui a répété jusqu'à trente fois ce que nous n'oserions proférer. Passons, s'il est possible, à une matière plus supportable. Mais après le nom du diable, ceux d'âne ou d'ânon étoient les plus doux qu'il donnât au premier pontife. Mon petit pape, mon petit ânon, disoit-il dans les momens de sérénité, allez doucement, la route est glissante; vous vous rompiez une jambe, vous vous gâteriez au moins; & l'on diroit: Que diable est ceci? c'est un papelin tout croté. Un âne sait qu'il est âne, poursuivoit-il en se complaisant dans les graces de son génie; une pierre sait qu'elle est pierre; mais ces ânes de papelins ignorent qu'ils sont ânes. Puis changeant de style, & donnant carrière à la finesse de son goût & de ses jeux de mots, au lieu des termes *Cœlestissimus & sanctissimus*, qui sont de style pour exprimer l'élévation de la dignité pontificale, il qualifioit le pape de très-scélérat & de très-satanique, *scœlestissimus, satanissimus*. Concluant enfin par le comble de l'extravagance & de l'impiété; si j'étois le maître de l'Empire, s'écrioit-il, je ferois un même paquet du Pape & des cardinaux, pour les jeter tous en-

semble dans ce petit fossé qu'on appelle mer de Toscane. Ce bain lui seroit salutaire; j'en donne pour garant. . . acheverons-nous? oui, puisque rien ne confond mieux l'impie que les productions de son impiété: j'en donne pour garant Jésus-Christ.

Faut-il s'étonner après cela, que ce frénétique ait prophétisé la ruine entière de la papauté, qu'il ne lui ait plus donné que deux ans d'existence? A ce terme, le regne de l'antechrist qu'il ne distinguoit plus du Pape, devoit tomber tout à coup par le souffle de Jésus-Christ; c'est-à-dire par la prédication de son nouvel apôtre qui en dirigeoit à son gré le souffle terrible, & dont la prière, comme il s'exprimoit encore, n'étoit pas le foudre vain de Salmonée, & que les plus puissans princes ne pouvoient braver qu'à leur dam. Luther infatué de son savoir & de la grandeur de son génie, qu'on peut néanmoins apprécier sur ce que nous venons d'en produire, Luther frondoit le témoignage unanime des peres & de toute l'antiquité, quand il se trouvoit contraire à ses assertions. Fiez-vous encore, dit-il du ton de l'ironie & du blasphème, dans son traité du serf arbitre; fiez vous encore aux an-

ciens  
sembl  
le fer  
desse  
cet a  
tout  
néan  
table  
tant  
des f  
dans  
il en  
cette  
se gu  
est pe  
amer  
que n  
bénif  
avoir  
eu,  
ples e  
ordre  
La  
nonc  
fiarq  
relle  
cutic  
diète  
les-

ciens peres, après les avoir vus tous ensemble négliget S. Paul, & plongés dans le sens charnel, se soustraire, comme de dessein formé, aux traits lumineux de cet astre du matin. Ces excès de Luther, tout énormes qu'ils paroissent, ne sont néanmoins que la foible esquisse d'un tableau que la dignité de l'histoire, autant que notre tendre compassion pour des freres séduits, se refuse à présenter dans toute sa laideur. Que ne nous eût-il encore été possible de leur épargner cette légère humiliation! Mais les maux se guérissent par leurs contraires, & il est peu de remedes efficaces sans quelque amertume. Pour nous, reconnoissons que notre foi est le fruit de la grace; & bénissons à jamais le Seigneur, de nous avoir préservés des égaremens qui ont eu, & qui ont encore, pour des peuples entiers, pour des génies de premier ordre, tous les charmes de la séduction.

La puissance ecclésiastique ayant prononcé contre l'hérésie & contre l'hérésie, il restoit à la puissance temporelle de faire mettre ce jugement à exécution. Comme on tenoit à Worms la diete impériale qu'avoit assemblée Charles-Quint, enfin couronné Empereur;

Cochl. in  
Script. & act.  
Luth. ad an.  
1521.

A&. Verm.  
ejusd. an.

Jérôme Aléandre, nonce du Pape, représenta vivement la nécessité de s'opposer aux progrès de l'erreur, qui de jour en jour devenoient plus rapides, & menaçoient de bouleverser bientôt tout l'Empire. Les sectaires ayant répandu de tous côtés que la sentence pontificale n'étoit que pour l'intérêt du Pape & de la cour de Rome, le nonce, par un précis exact des écrits de Luther, montra que sa doctrine attaquoit la religion dans ce qu'elle avoit de plus essentiel, & qu'elle n'étoit pas moins contraire à la tranquillité des Etats, qu'à l'ordre & aux droits divins de la hiérarchie. A ce rapport, fait avec autant d'éloquence que de précision, les princes & les électeurs effrayés alloient sur le champ prononcer contre Luther; quand son constant protecteur, Frédéric, électeur de Saxe, convint artificieusement du droit avec les autres, mais détourna le coup, en les arrêtant sur le fait. Il dit qu'étant question de proscrire, avec cette affreuse doctrine, le docteur Luther qu'on en disoit l'auteur, il étoit de l'équité de l'en convaincre, avant de passer outre; que les écrits dont on avoit extrait ces erreurs, n'étoient peut-être pas de lui; que s'ils en étoient, elles pouvoient y

avoit  
ficien  
pouv  
de le  
Qu  
Aléa  
que  
leur  
gens  
l'avis  
coup  
aupr  
cipal  
Char  
le no  
enter  
bouc  
reurs  
sa co  
lui é  
fit pa  
eut l  
gran  
la d  
que  
rou  
il av  
ville  
y p

avoir été inférées par des ennemis artificieux ; que dans tous les cas , on ne pouvoit se dispenser de l'entendre avant de le condamner.

Quoi que pût dire de contraire le nonce Aléandre , qui craignoit avec raison que Luther par ses subtilités & la chaleur de son éloquence ne surprît des gens peu versés dans les controverses , l'avis du duc Frédéric qui espéroit beaucoup par cette raison-là même , prévalut auprès de l'empereur qu'il avoit principalement contribué à faire élire. Mais Charles - Quint voulant aussi contenter le nonce , promit que Luther ne seroit entendu que pour savoir de sa propre bouche s'il refusoit de rétracter ses erreurs , & pour rendre ainsi la justice de sa condamnation plus sensible. Surquoi il lui écrivit de se rendre à Worms , & lui fit passer un sauf-conduit , qu'il signa & eut la foiblesse de faire signer , pour plus grande assurance , à tous les membres de la diete. On y mettoit pour condition , que l'accusé ne dogmatiseroit point en route : mais à peine fut-il à Erford où il avoit déjà , comme en bien d'autres villes , une multitude de partisans , qu'il y prêcha le dimanche de *Quasimodo* , &

avec sa violence ordinaire y déclama contre les décrets des Papes , contre toutes les loix humaines , & contre la doctrine du S. siège. Il continua sa route avec un équipage magnifique , & accompagné , comme il étoit parti , d'un gros de cavaliers bien armés , pour faire voir qu'il ne manqueroit pas de défenseurs au besoin. On s'en tint toutefois à ce que l'Empereur avoit réglé , touchant l'interrogatoire du coupable , qui ne laissa pas de tenter bien des fois , mais toujours en vain , de déployer son éloquence séditieuse. Après qu'il eut été convaincu par ses aveux propres & son orgueilleuse franchise , qu'il étoit l'auteur , & des ouvrages condamnés , & des erreurs qui avoient attiré la condamnation ; il ne lui restoit plus que de se rétracter , ou d'essuyer la flétrissure due à son obstination. Mais l'hérésiarque superbe eut plutôt entendu à son propre anéantissement , qu'à nulle espèce de rétractation. Des médiateurs augustes , savoir l'électeur de Brandebourg , le pieux duc George de Saxe , l'évêque d'Ausbourg , & sur - tout l'archevêque de Treves , lui représenterent avec bonté l'abîme des malheurs où il se précipitoit ,

en c  
ainf  
pon  
voie  
tand  
divi  
Jean  
des  
L  
men  
dem  
mêm  
veni  
teurs  
souff  
tat la  
& de  
rend  
porri  
poso  
le six  
préal  
naç  
rech  
S. Pe  
l'ind  
lui-n  
en é  
avan

en désobéissant aux conciles généraux, ainsi qu'aux souverains pontifes. Il répondit froidement, que ces conciles pouvoient se tromper, & que celui de Constance en particulier avoit contredit les divines écritures, en prononçant contre Jean Hus que l'Eglise n'est pas composée des prédestinés seuls.

L'Empereur informé de cet aveuglement monstrueux, lui fit faire commandement de sortir de Worms, avec le même sauf-conduit qu'il avoit eu pour y venir. Délibérant ensuite avec les électeurs & les princes, sur les moyens de soustraire aux fureurs d'un moine apostat la religion qu'il tenoit des empereurs & des rois ses ancêtres, il résolut de rendre un édit dont la rigueur fût proportionnée aux excès dont on se proposoit d'arrêter le cours. Il fut dressé le sixième de mai 1521 : il pose pour préambule le danger imminent qui menaçoit l'Eglise d'Allemagne, toutes les recherches paternelles employées par le S. Pere avant d'user de sévérité, & enfin l'indulgence dont l'Empereur avoit usé lui-même pour écarter jusqu'à la chicane, en écoutant un hérétique déjà condamné avant de procéder à l'exécution du ju-

gement pontifical rendu contre lui. Et peut-être, ajoute-t-il avec raison, n'étoit-il pas à propos d'entendre un homme jugé par le S. Siège : mais on ne l'a écouté que pour le ramener au devoir par des exhortations pressantes, & non pas pour juger ni connoître de la foi; ce qui n'appartient qu'à la puissance apostolique. Il déclare ensuite, du conseil & consentement des électeurs, princes & Etats de l'Empire, en exécution de la sentence du Souverain Pontife, qu'il tient Martin Luther pour schismatique & hérétique obstiné, notoire & séparé de l'Eglise. Il commande à chacun de le tenir pour tel, & le met au ban de l'Empire, avec ordre à tous les princes & magistrats de l'appréhender au corps & emprisonner après le terme de vingt - un jours, qui étoit celui de sauf - conduit. Défense à qui que ce soit, sous peine de crime de leze-majesté, de le retirer & de le protéger, de retenir aucun de ses livres, ni de ces images où le Pape & les prélats sont représentés d'une manière injurieuse. Permis à tout le monde de courir sus à lui, à ses complices, adhérens & protecteurs; de les dépouiller de tous leurs biens, meubles & immeubles,

ab  
fai  
d'i  
de  
ou

éto  
au  
ma  
de  
me  
d'e  
leu  
le  
ma  
son  
vali  
circ  
cha  
l'en  
for  
le j  
mi  
le c  
fitu  
de  
de  
ni  
m

abandonnés à quiconque s'en pourra saisir : à la fin, est une défense générale d'imprimer le moindre livre en matière de foi, sans l'approbation de l'ordinaire, ou de l'université voisine.

Ces ordres sévères auroient sans doute étouffé l'hérésie, s'ils eussent été rendus aussi-tôt que le Pape les avoit demandés : mais l'hérésarque avoit eu tout le loisir de fasciner & de s'attacher inviolablement de puissans fauteurs, qui, loin d'en procurer l'exécution, n'usèrent de leur puissance que pour les éluder. L'électeur de Saxe, qui avoit concerté sa manœuvre avec Luther, le fit enlever à son retour de Worms, par deux cavaliers masqués, & avec toutes les autres circonstances qui pouvoient donner le change sur l'auteur & les ministres de l'enlèvement. Ils l'attaquèrent dans une forêt, entre Eysenach & Wittemberg, le jeterent par terre, comme des ennemis qui en vouloient à sa personne, & le conduisirent au château de Westberg, situé sur une montagne, dans un coin de la Saxe. Le jeu fut conduit avec tant de secret & de dextérité, que le prisonnier, bien traité & bien nourri, y demeura neuf mois entiers sans qu'on fût

où il étoit. L'électeur lui-même, par ce genre de respect qu'a pour la vérité l'esprit de secte & d'hypocrisie, n'avoit pas voulu le savoir, afin de pouvoir protester de son ignorance à l'Empereur, qu'il importoit encore de ne pas irriter. Fideles aux mêmes principes de conscience, les partisans du protégé captif publièrent de tous côtés, que les émissaires de l'Antechrist Romain l'avoient assassiné, ou du moins le tenoient renfermé contre la foi publique. Quelques-uns affirmèrent qu'ils avoient trouvé dans une mine d'argent son corps criblé de coups; ce qui mit le nonce Aléandre, & Caraccioli son collègue, au moment de périr dans une sédition. Mais ce qui empêcha surtout l'exécution de l'édit impérial, ce fut l'obligation où se trouva l'Empereur, après la diete de Worms, de s'en retourner en Espagne, pour appaiser des troubles qui s'y étoient élevés pendant son absence. La principale autorité en Allemagne passoit par-là dans les mains des deux vicaires de l'Empire, le duc Frédéric de Saxe, & Louis comte Palatin, qui n'étoit pas moins favorable à Luther que le Saxon.

Ainsi bien assuré dans sa retraite, le

violens,  
mos,  
s'affir  
listes  
reurs  
ter au  
blique  
écrivit  
secret  
tion d  
cience  
tomus  
ment  
aux h  
impos  
opere  
autre  
mette  
vres;  
clercs  
aussi-  
tres,  
introc  
dale  
l'ince  
cette  
truit  
il s'en  
son fa

violent novateur, de la nouvelle Patmos, comme il la nomma lui-même en s'assimilant au plus sublime des évangélistes, fit sortir un nouveau déluge d'erreurs & d'impiétés, qui allèrent infecter au loin tous les ordres de la république & de la hiérarchie. C'est là qu'il écrivit, & son traité contre la confession secrète, qu'il nomme la cruelle invention des papes & le bourreau des consciences; & la réponse au docteur Latomus, où il soutient plus affirmativement que jamais, que Dieu commande aux hommes ce qui leur est absolument impossible, que dans le bien même qu'il opere en eux, ils ne contribuent en rien autre chose que par le péché qu'ils commettent en toutes sortes de bonnes œuvres; & ses traités contre le célibat des clercs & des moines, qui commencerent aussi-tôt à rompre les barrières des cloîtres, & qui, sous le nom de mariage, introduisirent dans le sanctuaire le scandale de l'impudicité, de l'apostasie, de l'inceste & du sacrilege. Ce fut aussi dans cette nouvelle Patmos, que Luther instruit par le prince des ténèbres, comme il s'en glorifie dans l'étourdissement de son fanatisme, composa contre les messes

Luth. T. II.

Luth. T.VII,  
f. 286, &c.

privées un ouvrage qui enchérit encore sur ce qu'il avoit touché de ces matieres dans son livre de la captivité de Babylon. Il n'affirma pas seulement que la messe n'est pas un sacrifice , qu'elle ne sert de rien pour les morts , qu'il n'y a point de purgatoire , que la transsubstantiation est une chimere ; mais qu'il n'est aucune différence réelle entre les prêtres & les laïcs , que chacun dans l'Eglise a le même pouvoir , tant de consacrer que d'administrer les sacremens & d'enseigner , que pour l'ordre seulement ou la bienséance , on en commet l'exercice aux anciens , qui , conformément à la vérité aussi bien qu'à l'étymologie , sont les prêtres & les évêques. Tous ces écarts d'un cerveau blessé par les effervescences de l'orgueil , étoient reçus comme des oracles. Sur cette autorité , qui entraîna les docteurs de Wittemberg , l'électeur de Saxe , de leur avis , fit sur le champ abolir les messes privées dans cette ville , & bientôt après dans tous ses Etats.

Tout ne rioit pas cependant au solitaire de Patmos. Si la puissance de ses aveugles protecteurs le mettoit à l'abri des châtimens décernés dans l'édit impérial , toujours il en résultoit une flé-

trissu  
contr  
Mais  
plus d  
porté  
l'univ  
dessus  
qu'il  
diffé  
censu  
voit ,  
doctr  
crable  
pie &  
fama  
profés  
un ex  
citatio  
plein  
de pr  
On r  
justes  
évang  
dent  
qu'il  
phém  
des V  
geois  
ciens

trissure sensible à son orgueil, & très-  
 contraire aux progrès de sa doctrine.  
 Mais ce qui lui donna peut-être encore  
 plus de chagrin, ce fut la condamnation  
 portée contre lui dans ces entrefaites par  
 l'université de Paris, qu'il exaltoit par-  
 dessus toutes les sociétés savantes, &  
 qu'il avoit proposée pour juge de ses  
 différends mêmes avec le S. Siege. La  
 censure étoit foudroyante : elle proscri-  
 voit, en plus de cent propositions, la  
 doctrine de ce novateur, comme exéc-  
 crable, hérétique, schismatique, im-  
 pie & blasphématoire. Et ces notes in-  
 famantes n'étoient pas de grands mots  
 proférés au hasard : elles portoient sur  
 un exact & profond examen, sur des  
 citations précises, sur un développement  
 plein de sagacité, sur un enchaînement  
 de preuves & de raisons sans réplique.  
 On montroit encore, avec autant de  
 justesse que d'érudition, que ce nouvel  
 évangéliste n'étoit que le copiste impu-  
 dent des hérétiques les plus décriés ;  
 qu'il renouvelloit les erreurs & les blas-  
 phèmes des Hussites, des Viciéfistes,  
 des Vaudois, des Bégards, des Albi-  
 geois, des Manichéens même & des an-  
 ciens Gnostiques ; que ses productions

D'Argent.  
 Collect. jud.  
 pag. 365, &  
 seq.

enfin fourmilloient de tant d'impiétés , qu'on ne pouvoit les bien comparer qu'à l'Alcoran.

A la nouvelle de cette censure , toutes les louanges prodiguées jusque - là par Luther à l'université de Paris , firent place à des torrens d'injures qui révolterent , entre ses partisans mêmes , tous ceux qu'il n'avoit pas infatués , au point d'arracher de leur ame tout sentiment honnête. Ce ne fut plus , à l'entendre désormais , cette école dépositaire & dispensatrice des vrais trésors de la théologie , mais des brigands , revêtus du nom de docteurs , les corrupteurs sacrilèges des sciences sacrées , les plus ignorans & les plus stupides de tous les hommes , dénués de discernement , de sens commun , de tout genre d'esprit ; tels en un mot , concluoit - il , qu'il ne daignoit pas les réfuter lui-même. Philippe Mélanchron fut chargé de cette réponse ; & ministre servile des fureurs qui lui causoient les plus cruelles inquiétudes , il ne laissa pas de l'intituler : Apologie pour Luther contre le décret furieux des petits théologiens de Paris. Par le style du titre , on peut juger du remplissage , qui ne le dément pas. Luther ensuite

don  
celu  
teu  
fort  
en  
pas  
ber  
de  
l'esp  
nat  
L  
jure  
sien  
the  
d'an  
qu'i  
con  
des  
imp  
fide  
ligi  
qui  
fon  
por  
qu'  
ma  
mi  
vou  
d'u

donna un écrit, où feignant de réfuter celui de Mélanchton au nom des docteurs François, il leur faisoit dire toutes sortes de pauvretés, afin de les tourner en ridicule. Naturellement, il n'étoit pas plus propre au manège de la fourberie, que Mélanchton aux emportemens de la fureur : mais c'est le propre de l'esprit de secte, de dépraver jusqu'aux naturels.

Il étoit difficile d'encherir sur les injures vomies contre les docteurs Parisiens, & il n'y avoit que l'ame de Luther où il se trouvât un fond de fiel & d'amertume suffisant pour cela. C'est ce qu'il fit presque dans le même temps, contre une tête auguste & ceinte de l'un des premiers diadèmes. L'horreur de ses impiétés étoit si générale parmi tous les fideles qui tenoient tant soit peu à la religion de leurs peres, qu'Henri VIII, à qui nous en verrons bientôt saper les fondemens dans la Grande-Bretagne, porta l'ardeur éphémere de son zele jusqu'à écrire contre lui, après avoir demandé religieusement au Pape la permission de lire les livres défendus qu'il vouloit réfuter. Qui n'eût tout espéré d'un début si exemplaire ? Il n'y en eut

Sticid. Comment. l. 3, p. 78.

point d'autre effet durable, que le titre de défenseur de la foi, qui lui fut accordé en récompense par le vicaire de Jésus-Christ, & que Jésus-Christ lui-même parut vouloir laisser en témoignage contre ce prince & ses successeurs, qui le conservent après avoir abandonné la foi même dont il fut le prix. Si auparavant Luther avoit montré de l'emportement, après qu'il eut été qualifié par le roi d'Angleterre d'hérétique & d'impie, ce fut moins un esprit vindicatif qui s'oublie, qu'un frénétique, qu'un homme atteint d'une espèce de rage, dont les accès lui mirent dans la bouche tout ce que la brutalité & l'impudence ont de plus défordonné.

Contra. Reg.  
Angl. T. VII.

Posant pour principe qu'on ne doit pas plus d'égards aux têtes couronnées qu'à la plus vile populace, & réduisant aussi-tôt en pratique cette séditeuse maxime, il salit presque toutes ses pages d'injures atroces, d'ironies bouffones; de démentis outrageux: puis concluant de ces raisons triomphantes; commencez-vous à rougir, dit-il au Monarque, vous Henti, vous non plus roi, mais sacrilege? Se jouant ensuite de la religion aussi bien que du diadème, il reprend ce

qu  
qu  
ren  
tar  
sub  
qu  
ph  
sub  
des  
&  
tion  
réfo  
men  
cara  
infi  
cipe  
faire  
L  
mél  
rasin  
ne p  
je n  
écri  
ent  
l'ex  
s'ad  
cès  
que  
cote

qu'il avoit dit de la transsubstantiation, qu'il avoit jusque-là réputée indifférente, & laissée au caprice de ses sectateurs. A présent, poursuit-il, je transsubstancie mon opinion, & je soutiens que c'est une impiété, que c'est un blasphème, d'avancer que le pain est transsubstancié dans l'eucharistie : en dépit des Papistes, je veux croire que le pain & le vin y demeurent. Parmi les variations continuelles qu'on reproche à cette réforme destructive, & qui indépendamment du motif, les marquent seules du caractère de la subversion, il en est une infinité qui eurent ainsi pour tout principe le dépit & la boutade, le plaisir de faire pièce au Pape & aux catholiques.

La chose alla si loin, dans le seul dé-  
 mêlé de Luther avec Henri VIII, qu'E-  
 rasme, l'apathique ou politique Erasme,  
 ne put s'en taire à Mélanchton. Ce que  
 je ne puis voir sans être choqué, lui  
 écrivit-il, c'est que tout ce que Luther  
 entreprend de soutenir, il le pousse à  
 l'extrémité : si on l'en avertit, loin de  
 s'adoucir, il se porte à de nouveaux excès,  
 & semble n'avoir d'autre dessein  
 que de passer à des excès plus grands en-  
 core. Je connois par ses écrits les fou-

Erasme. l. 19,  
 Epist. \*

gues de son humeur , autant que si je vivois avec lui. Le pinceau d'Homere ne représente pas mieux la colere de l'implacable Achille.

La guerre qui s'alluma dans ces conjonctures entre l'empereur Charles V & le roi François I , pour durer presque autant que leur regne , au grand dommage de leur puissance respective , & de leur commune religion , fit diversion à la défense de l'Eglise , & en procurant l'impunité à l'insolence de l'hérésiarque , facilita prodigieusement la propagation de son hérésie. Le pere commun prit parti dans cette querelle fraternelle , & tant d'intérêt , dit-on , qu'ayant appris le succès extraordinaire de la ligue impériale où il s'étoit engagé contre les François , la joie de cette nouvelle lui causa une telle révolution , qu'il en prit la fièvre dont il mourut peu après. D'autres prétendent qu'il avoit été empoisonné. Quoi qu'il en soit , il mourut presque à l'improviste , le premier décembre 1521 , âgé de quarante-quatre ans seulement. Il avoit occupé la chaire de S. Pierre , huit ans , huit mois & vingt jours. Léon X , selon Paul Jove , conserva des mœurs intactes , depuis l'enfance

Guich.  
Onuph. Viç.  
Ciacon.

far  
fut  
que  
fan  
ne  
plai  
à la  
lett  
fane  
poét  
équi  
reté  
à la  
tribu  
enco  
d'agr  
que c  
d'avc  
vité p  
Il  
Adri  
Catal  
lorsq  
élect  
& dir  
lacion  
dont  
rent  
dence  
Tc

fance jusqu'au pontificat ; mais lorsqu'il fut pape , suivant le même historien & quelques autres , son naturel complaisant & facile , livré à des courtisans qui ne lui proposoient que des parties de plaisir , son propre penchant au luxe & à la dépense , son attrait même pour les lettres , & sur-tout pour les fictions profanes & les images amollissantes de la poésie , l'engagerent en des démarches équivoques qui ternirent au moins la pureté de sa réputation précédente. Quant à la renaissance des lettres qu'on lui attribue généralement , on lui reproche encore d'avoir fait plus de cas des arts d'agrément , & de l'érudition profane , que des sciences ecclésiastiques , & même d'avoir quelquefois oublié en ceci la gravité pontificale.

Il eut pour successeur le cardinal Adrien Florent , évêque de Tortose en Catalogne , où il étoit fort tranquille , lorsqu'il fut élu ; ce qui fit regarder son élection comme une œuvre miraculeuse & dirigée par le Ciel ; mais les dissimulations & les intrigues de Charles-Quint dont Adrien avoit été précepteur , furent les ressorts dont se servit la Providence pour la procurer. Ce prince , après

avoir promis sa protection à l'ambitieux cardinal de Volsei , primat & ministre d'Angleterre , dans le dessein de mieux cacher son jeu , fit agir si secrètement & si efficacement dans le conclave , qu'Adrien , absent , étranger , sans naissance & sans grande habileté , eut le 9 de janvier 1522 les deux tiers des voix du plus nombreux conclave qu'on eût encore vu. Il s'y trouvoit trente-neuf cardinaux. Adrien étoit né à Utrecht , de parens obscurs , & si peu fortunés , qu'il ne put faire ses études qu'au moyen d'une fondation établie à Louvain pour de pauvres écoliers. Il parvint ensuite à une chaire de théologie dans cette université , à la dignité de vice-chancelier , & au doyenné de l'Eglise de S. Pierre. C'est ce même doyen de Louvain , qui avoit été adjoint au cardinal Ximenès , dans la régence de Castille , où cet homme supérieur ne fit de son collègue que l'exécuteur subalterne de ses volontés. Après la mort de Ximenès , il étoit demeuré seul vice-roi de ce royaume. Aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de son élection , il prit les habits pontificaux , & se fit nommer Adrien VI , contre un usage très-ancien parmi ses prédécesseurs,

qui depuis plus de cinq cents ans avoient tous changé leurs noms. Il s'embarqua pour l'Italie le deuxième d'août de cette année 1522, & il eut un vent si favorable, que le trente il fit son entrée au Vatican : le lendemain, il fut couronné dans l'église de S. Pierre.

Adrien n'avoit pas les qualités brillantes de son prédécesseur ; mais il montra que le chef même de l'Eglise, au moyen d'un sens droit & des dons surnaturels de l'esprit de Dieu, pouvoit la servir plus avantageusement que les génies beaucoup mieux pourvus des talens humains. Léon X avoit autorisé la vénalité des charges & des offices de la cour Romaine : dans le peu de temps qu'Adrien gouverna l'Eglise, & qui ne fut guere que d'une année, à compter depuis son intronisation jusqu'à sa mort, il supprima cette vénalité, modéra les taxes de la daterie, abolit les coadjutoreries & les regrez, & fit en sorte que les bénéfices ne fussent conférés qu'à des ecclésiastiques vertueux & capables. Sollicité en faveur de son propre neveu par des personnes de distinction, il refusa de lui donner un second bénéfice, parce qu'il en avoit un de soixante - dix écus

Ciaccon. T.  
III, p. 426.  
Rayn. an.  
1522, n. 19.

d'or. Et comme on lui représentoit que ce revenu étoit peu de chose pour le neveu d'un pape ; les hommes , répondit - il , sont pour les bénéfices , & non pas les bénéfices pour les hommes. Il s'efforça de remédier aux abus de la prédication & de la multiplication des indulgences , accordées même pour la construction de l'église de S. Pierre. Il s'appliqua surtout à réformer la discipline & les mœurs du clergé ; & pour cela il prit si bien ses mesures , qu'un regne plus long eût infailliblement conduit cette grande œuvre à son terme. Il s'étoit associé dans cette entreprise deux excellens hommes , & des plus justement révéérés ; savoir Jean-Pierre Caraffe , archevêque de Théate , & Marcel Gaetan de Thiene. Ces sollicitudes apostoliques ne l'empêcherent pas de veiller aux intérêts temporels de l'Eglise Romaine , à laquelle il fit restituer , & même par la force des armes , des principautés entières qu'on avoit usurpées sur elle ; en quoi néanmoins il signala constamment sa modération , & le désintéressement rare qui fut une de ses vertus les plus marquées.

Avant l'exaltation de ce Pontife , Luther ennuyé de sa retraite étoit retourné

à Wittemberg, contre le gré de l'électeur de Saxe, dont il faisoit à son ordinaire le génie borné, par le genre de raisons qu'il savoit y accommoder parfaitement; son vrai motif étoit son ressentiment contre Carlostad, qui durant cette absence avoit renversé les images à Wittemberg, supprimé l'élevation du Saint Sacrement, & fait plusieurs innovations semblables; non que ces changements tinssent fort au cœur à Luther, qui en accusoit l'auteur de faire consister le christianisme en des choses de néant: mais il ne lui pardonnoit pas, comme il s'en exprime nettement, d'avoir méprisé son autorité, & de s'être érigé, à son préjudice, en chef de parti: il lui reprocha, aveuglement inconcevable! d'avoir agi sans mission; comme si la sienne eût été beaucoup mieux établie. Et rappelant en passant le genre de miracles sur quoi il la fondeoit, c'est la parole, dit-il avec son éloquence de taverne, qui, pendant que je buvois paisiblement ma biere avec Amsdorf & mon cher Mélanchton, a tellement ébranlé la papauté, que jamais potentat n'en a fait autant. Puis ajoutant les sentimens impies à ces idées basses; si vous préten-

Tom. VII,  
f. 273 & 274.

dez continuer ainsi, reprend-il, je me dédirai, sans balancer, de tout ce que j'ai dit & enseigné jusqu'à présent : j'en ferai ma rétractation, & vous laisserai dans le lacs. Tenez-vous pour bien avertis; & après tout, quel mal vous fera la messe papale? Est-ce un homme en délire, est-ce un véritable athée qui se joue ainsi de la religion? Au sujet de la communion sous les deux especes, que Luther comptoit aussi parmi les choses de néant établies par Carlostad, voici comment il insultoit à l'autorité la plus sacrée pour les fideles : Si un concile ordonnoit les deux especes, dit-il, en dépit de ce décret, nous n'en prendrions qu'une, ou point du tout; & nous maudirions ceux qui les prendroient en vertu d'une pareille ordonnance.

Inform.  
mill. T. II,  
f. 384 & 386.

Tom. VII,  
fol. 501.

Il y avoit toutefois dans la querelle de ces deux novateurs, un fond plus important au jugement de Luther, savoir le dogme de la présence réelle. On lui eût fait grand plaisir, à ce qu'il assure lui-même, de lui fournir quelque bon moyen pour la nier; parce que rien ne lui eût été meilleur, poursuit-il, dans le dessein qu'il avoit de nuire à la papauté : mais là-dessus l'écriture lui parut si claire

&  
de  
s'a  
n'd  
de  
fo  
Ce  
co  
vel  
de  
just  
ma  
un  
&  
rou  
pri  
ce  
fan  
tra  
Or  
sou  
en  
rej  
fer  
pai  
qu  
ph  
th  
est

& si formelle, qu'il ne trouva pas moyen de s'opposer à cette vérité, sans vouloir s'aveugler lui-même par une malice qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif. Il demeura invinciblement frappé de la force & de la simplicité de ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang ; ce corps livré pour vous, ce sang de la nouvelle alliance, répandu pour la rémission de vos péchés.* Il faut même lui rendre justice, ou plutôt faire hommage à cette main invisible & toute-puissante qui met un frein aux impies les plus emportés, & ne leur permet pas de faire à l'Eglise tout le mal qu'ils se proposent. Ce fut principalement pour l'erreur contraire à ce point de foi qu'il poussa Carlostad sans aucun ménagement, & qu'il le contraignit à se retirer de Wittemberg à Orlemonde, ville de Thuringe encore soumise à l'électeur de Saxe. Mais tout en soutenant la présence réelle, Luther rejettoit la transsubstantiation, & conservoit dans l'eucharistie la substance du pain. Je crois avec Wicel, disoit-il, que le pain y demeure ; & avec les sophistes, c'est ainsi qu'il appelloit nos théologiens, que le corps du Seigneur y est aussi. Tel fut son monstrueux système

de l'impanation. Suivant les explications grossières qu'il en donnoit, le corps de Jésus-Christ étoit avec le pain, comme le feu est avec le fer brûlant, ou comme le vin est dans le tonneau. Ses disciples, & sur-tout Oziandre, pouissoient l'absurdité jusqu'à soutenir que cette union du corps & du pain se faisoit de la même manière que l'union hypostatique du Verbe & de l'homme s'étoit opérée dans l'incarnation; d'où l'on pouvoit dire: Ce pain est le corps du Seigneur, ce vin est son sang; & par un renversement entier du langage & du sens commun: Ce pain est Dieu: extravagance impie qu'adoptoit Oziandre, mais sans être approuvé de Luther, dont nous ne cherchons point à charger le tableau. C'est bien assez qu'il ait donné lieu à cet excès.

Carlostad continuant à brouiller, & fomentant à Orlemonde la rebellion des paysans, que le livre de la liberté chrétienne & toutes les déclamations de Luther contre les loix & les législateurs avoient enfin soulevés contre leurs souverains, quoique protecteurs du nouvel évangile, l'électeur y envoya son évangéliste, afin de calmer les esprits. Luther, par le manège de Carlostad, fut reçu

à grands coups de pierre, & presque étouffé sous la boue dont on le couvrit. Le reste de la scene n'eut pas plus de dignité. Les deux antagonistes, pour le lieu de leur conférence, choisirent l'auberge de l'Ourse noire. Luther fit aisément grace à Carlostad, sur le mariage sacrilège dont celui-ci depuis peu avoit donné le premier exemple aux ecclésiastiques. Comme il avoit envie de l'imiter bientôt, il n'en témoigna que de la satisfaction, & pria le Ciel de fortifier ceux qui ouvrieroient cette route pour faire cesser le libertinage papistique; priere si efficace, que toute cette grande réforme, comme le dit plaisamment Erasme, parut bientôt se borner à défroquer des moines, & à marier des prêtres; en sorte que dans cette tragédie pompeuse, le mariage, comme dans la comédie, faisoit toujours le dénouement. Mais des vœux adressés au Ciel, pour une passion qui ne peut que trop sur la corruption du cœur humain; quel délire & quelle impiété! Luther traita plus sérieusement l'affaire des payfans, ou de la rébellion. Carlostad, après s'en être assez mal défendu, mit Luther à son tour sur la défensive, attaqua fortement son opi-

Hospin. Sacram. part. 2, f. 32.

Lib. 19, Epist. 3.

nion de la présence réelle, & le menaça de la combattre par écrit. Luther, avec un regard dédaigneux, le défia d'écrire; & tirant de sa poche un florin d'or, il le lui abandonne, s'il soutient le défi. Carlostad le met dans la sienne. On se touche réciproquement dans la main, on se promet bonne guerre, & l'acte se confirme à la façon du pays. Luther boit à la santé de Carlostad, & du bel ouvrage qu'il va mettre au jour; Carlostad fait raison, en avalant le verre plein: après quoi on se sépare, en se faisant des adieux dans le ton du reste de la piece. Puissé - je te voir sur la roue, dit Carlostad à Luther! puisses - tu, répondit Luther à Carlostad, te rompre le cou, avant de sortir de la ville! Disons - le encore une fois avec le grand évêque de Meaux: voilà le nouvel évangile, voilà les actes des nouveaux apôtres.

Pour revenir le moins qu'il se peut sur des choses dont le récit est à peine autorisé par la nécessité d'en lever le scandale, nous ajouterons ici, en anticipant sur les cours des années, que banni de tous les Erats du duc Frédéric de Saxe, Carlostad se réfugia auprès de Zuingle, à Zurich en Suisse. Sa maniere

Luth. T VI,  
f. 502.

Hist. Var.  
l. 2, n. 11.

de penser sur les sacremens le fit bien accueillir d'abord de ce Luthérien devenu sacramentaire ; mais ensuite Zuingle craignant de partager la gloire d'avoir enfanté cette hérésie nouvelle , dont il est en effet le pere , abandonna Carlostad , qui tomba dans une misere extrême. Il fut contraint de recourir à son ancien maître , & d'en fléchir l'orgueil à force de bassesses. Luther , en lui obtenant la permission de revenir à Wittemberg , ne paroît qu'avoir voulu mieux jouir du spectacle de son humiliation. Carlostad y fut si méprisé , si abandonné de tout le monde , que réduit au travail des plus pauvres payfans , on le vit porter du bois à vendre de rue en rue , jusqu'à ce que ne pouvant plus soutenir le contraste de ce qu'il étoit & de ce qu'il avoit été , il alla reprendre à Bâle le métier de prédicateur & de brouillon. C'est là qu'il mourut , si odieux au parti Luthérien , que plusieurs de ses écrivains n'ont pas rougi de conter qu'il avoit été étranglé par le diable à l'issue d'un prêche. Il laissa un fils , nommé Jean , qui eut le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise , & se fit gloire d'adhérer au concile de Trente.

Luther ayant ainsi écrasé son rival, devint plus absolu & plus arrogant qu'il n'avoit encore été. C'est alors qu'il publia le livre qui a pour titre, *Contre l'état faussement nommé ecclésiastique* ; c'est-à-dire, qu'il sonna le plus violent tocsin contre les évêques, qu'il y ordonne d'exterminer sans rémission. La bulle de réformation qu'il opposa dans la même rencontre à la bulle *in cœna Domini* ; porte que tous ceux qui emploieront leurs forces & leurs biens pour ravager les évêchés, & pour abolir le ministère épiscopal, sont les véritables enfans de Dieu ; & que ceux qui les défendent ou leur obéissent, sont les suppôts de Satan. Tout cela étoit prouvé, à sa manière, par plusieurs passages de l'écriture-sainte. Il vouloit, qu'après qu'on auroit exterminé les évêques, les abbés & les moines, tous les fonds & tous les biens des évêchés, des abbayes & des monastères fussent à la disposition des puissances séculières dans la domination desquelles ils se trouvoient. Tel est le fond de son livre, intitulé, *du fisc commun*, qui légitimant la cupidité des princes & des magistrats, aida principalement à la fortune de sa réforme. Pour trouver plus

facilement des preuves de ces paradoxes dans les divines écritures, il fit paroître vers le même temps sa traduction de la bible, faite avec toute l'élégance & toutes les finesses dont la langue Allemande est susceptible. Luther qui la possédoit parfaitement, parut se surpasser lui-même dans un ouvrage, où l'espoir d'opérer de plus grands fruits de séduction aiguillonnoit plus vivement le talent du séducteur. La correction, la propreté, la beauté des éditions répondoit à celle de l'expression. On n'omit aucune des recherches familières en pareil cas aux éditeurs des livres de parti.

Mais des Théologiens profonds, & non moins versés dans l'art d'écrire, releverent & firent toucher au doigt jusqu'à mille altérations criantes du texte sacré, dans la seule version du nouveau testament. Entre tous les autres, Jérôme Emser, conseiller du prince George de Saxe, aussi distingué par son esprit que par son rang & sa naissance, très-habile dans les sciences divines & humaines, & joignant un zèle d'apôtre à tant de qualités brillantes, suivit pas à pas le faussaire, & le réduisit à un tel désespoir, que cette bouche cynique pa-

rut négliger tous ses autres adverfaires, pour mieux accabler celui-ci d'injures. Emfer fe dévouant avec d'autant plus de générofité pour la caufe commune de la religion, & ne craignant pas d'attirer fur lui toute la fureur de la cabale Luthérienne, à la version qui en étoit l'idole, il oppofa une traduction, qui rendoit avec autant de précision que de fidélité le texte de la vulgate, & qui faisoit fauter aux yeux toutes les falſifications de l'héréfiarque. Cet ouvrage engagea pluſieurs princes eccléſiaſtiques & laïcs, entre autres l'archiduc Ferdinand frere de l'empereur; le duc de Baviere & le prince George de Saxe, à proſcrire par des édits rigoureux la version de Luther, à la faire brûler publiquement, & à obliger tous leurs ſujets, ſous peine de châtiment rigoureux, d'en rapporter aux officiers prépoſés à cet effet tous les exemplaires qu'ils en pouvoient avoir. Ce qui mit Luther en une telle furie, qu'il publia contre ces princes un libelle d'une infolence infenſée. Il les y traite de Tyrans impies; & par le pouvoir ſuprême dont il avoit dépouillé le Pape pour s'en revêtir, il défend de livrer Jéſus-Chriſt entre les mains d'Hérode: c'étoient les

Luth. lib. de  
ſecular. po-  
teſt.

ima  
cont  
Il of  
par l  
le de  
L  
donn  
cham  
lui e  
légié  
glai  
de la  
voir  
tien  
de la  
empa  
d'em  
avoie  
ſes pl  
gardo  
pire  
& de  
qui ſa  
ſes m  
néme  
D'ail  
ſur le  
Selim  
mair

images , sous lesquels il se mettoit en contraste avec les têtes les plus augustes. Il osoit tout , & son parti se fortifioit , par les excès même les plus capables de le décrier & de le ruiner.

Le temps étoit arrivé , où il étoit donné à l'homme ennemi de dévaster le champ du pere de famille , & même de lui en ravir les parties les plus privilégiées. L'île de Rhodes où les deux glaives se trouvoient réunis dans la main de la Religion , tomba pour lors au pouvoir des ennemis éternels du nom chrétien. Le Sultan Soliman II , enorgueilli de la prise de Belgrade , dont il s'étoit emparé l'année précédente , se flatta d'emporter de même le boulevard où avoient échoué jusque-là les efforts de ses plus formidables prédécesseurs. Il regardoit comme un opprobre pour l'empire du croissant , un repaire de pirates & de larrons , ainsi nommoit-il Rhodes , qui sans cesse alarmoit ses ports , ses îles , ses meilleures places , & ravageoit impunément toutes ses provinces maritimes. D'ailleurs il s'étoit fortement persuadé , sur les avis trouvés dans les mémoires de Selim son pere , que , pour se bien affermir dans ses Etats , il devoit subjuguier

Rhodes après Belgrade. Le moment de l'entreprise lui sembloit arrivé, & l'exécution facile, tandis qu'il n'avoit rien à craindre des princes chrétiens les plus puissans; l'Empereur & le roi de France soutenant à peine le poids de la guerre qu'ils se faisoient avec tant d'animosité, & devant peu s'intéresser à ce qui se passeroit aux extrémités du Levant.

En effet, le grand-maître instruit des projets du Sultan, fit partir en vain des chevaliers pour réclamer l'assistance de toutes les cours de l'Europe. Ces envoyés ne s'étoient pas fait entendre, que le grand-maître se vit investi dans son île par une flotte de quatre cents voiles, galères ou autres vaisseaux, & par cent quarante mille hommes de débarquement. La valeur eût encore suffi contre la multitude, si la perfidie n'eût pas trouvé accès dans le sein même de la religion. Villiers de L'île-Adam, élu grand-maître de Rhodes l'année précédente, avoit eu pour compéteur Adrien d'Amaral, qui en étoit chancelier. L'ambition, dans un état saint, est capable de tout. Les noirceurs de la trahison ne firent pas horreur à d'Amaral. D'abord, il encouragea le Sultan à venir assiéger Rho-

des.  
guer  
tat o  
plus  
nom  
troie  
méde  
d'esp  
donn  
l'entr  
les fa  
penda  
avec l  
de six  
succès  
reur d  
frere,  
les co  
un jo  
Quan  
porter  
de jan  
voya  
verne  
Achm  
ment  
Ce  
génér  
tan, c

des. Par l'entremise d'un Turc pris en guerre, il l'instruisit exactement de l'état où se trouvoit l'île, des endroits les plus foibles de la place, & du petit nombre des combattans qui s'y rencontroient. D'Amaral étoit secondé par un médecin juif, qui servoit habituellement d'espion au Grand-Seigneur, & qui lui donnoit des avis presque journaliers, par l'entremise d'un juif de Scio, chargé de les faire parvenir à Constantinople. Cependant les chevaliers se défendirent avec leur courage ordinaire pendant près de six mois que dura le siège, & avec des succès qui tournerent quelquefois la fureur du Sultan contre Mustapha son beau-frere, dont il avoit principalement suivi les conseils dans cette entreprise : il faillit un jour à le tuer de sa propre main. Quand même il fut revenu de son emportement, il fit défendre à Mustapha de jamais paroître devant lui, & l'envoya aux extrémités de l'empire gouverner l'Égypte, après lui avoir substitué Achmet - Bacha, dans le commandement du siège.

Cette disgrâce fut la suite d'un assaut général, donné depuis l'arrivée du Sultan, qui, pour relever le courage abattu

de l'armée , étoit venu en personne au siege , avec un renfort de quinze mille hommes , les meilleures troupes de tout l'Empire. Quoiqu'une artillerie effroyable eût déjà foudroyé la place un mois durant , sans interruption ni le jour ni la nuit, les Rhodiens attaqués aussi tôt après par quatre endroits différens , firent partout des prodiges de valeur , dont le moindre dommage pour les Turcs fut le massacre d'un plus grand nombre de ces infideles que Soliman n'en avoit amenés. Leurs meilleurs capitaines y périrent , & toute leur armée parut découragée d'une maniere plus irrémédiable qu'avant l'arrivée du Sultan. Dans la place au contraire , tout étoit devenu soldat , & les soldats autant de héros. Les prêtres , les religieux , les vieillards , les enfans même & les femmes vouloient avoir part au péril du combat , moindre en effet que celui de l'inaction , ou de l'invasion qui en eût été la suite. La foi , l'enthousiasme , les fougues du désespoir , les foiblesses mêmes de l'amour converties en fureur , les élevoient au dessus de la nature , & sembloient en faire plus que des hommes. Une Greque passionnée pour un capitaine de la même

nation ,  
embras  
sur eux  
& leur  
il vaut  
jouet d'  
à l'insta  
encore  
pour to  
fond têt  
nécessé  
de coup  
elle-mê  
faire un  
passion  
de perso  
ploits au  
ne sauro  
nes qui  
Cepe  
diens le  
toires m  
nombre  
soient i  
néral d  
qui avo  
Rhodes  
seurs &  
d'artille  
grand

sonne au  
ze mille  
es de tout  
effroya-  
un mois  
jour ni la  
tôt après  
rent par-  
dont le  
rcs fut le  
mbre de  
en avoit  
ines y pé-  
t décou-  
nédiabile  
Dans la  
devenu  
e héros.  
eillards,  
ouloient  
moindre  
, ou de  
La foi,  
a déses-  
l'amour  
ient au  
ient en  
Greque  
a même

nation, ayant appris qu'il avoit été tué, embrassa ses enfans avec tendresse, fit sur eux le signe la croix, prit un poignard, & leur dit : Chers & malheureux enfans, il vaut mieux mourir, que de devenir le jouet d'impurs infideles. Elle les égorge à l'instant, se revêt aussi-tôt des habits encore sanglans de leur pere; & prenant pour toute arme un bâton ferré, elle fond tête baissée sur les Barbares, qu'elle ne cesse d'immoler, jusqu'à ce que criblée de coups & épuisée de sang, elle tombe elle-même sans vie. Voilà ce que put faire une femme, abandonnée à une passion coupable: que ne firent point tant de personnages héroïques, dont les exploits aussi prodigieux qu'innombrables, ne sauroient trouver place dans les bornes qui nous sont prescrites?

Cependant les succès même des Rhodiens leur devenoient funestes. Leurs victoires multipliées diminoient leur petit nombre de jour en jour, & les anéantissoient insensiblement. Après l'assaut général dont nous venons de parler, & qui avoit été précédé de plusieurs autres, Rhodes se trouva presque sans défenseurs & sans chefs. Le grand-maître d'artillerie, le général des galeres, le grand gonfalonier étoient tués, sans

compter une infinité de chevaliers. Parmi ceux qui survivoient, il y en avoit peu qui ne fussent bleffés de maniere à ne pouvoir continuer leurs services; la plupart des soldats étoient hors de combat. Le secret seul pouvoit sauver la place, & pendant quelque temps il fut en effet assez bien gardé, pour que Soliman désespérât de la prendre, & se déterminât à lever le siege. Déjà il se disposoit à plier bagage, lorsqu'un misérable transfuge, Albanois de naissance, gagna le camp des Turcs, & avertit le grand-seigneur de l'état désespéré où se trouvoit la ville. Ce qui ne portant que sur le témoignage intéressé d'un aventurier n'eût peut-être rien changé à la disposition du Sultan, s'il n'eût reçu en même temps une lettre du chancelier d'Amaral qui confirmoit de point en point le rapport de l'Albanois. Cette nouvelle répandue dans le camp ranima le courage des Turcs, à qui Soliman, pour le soutenir & l'animer de plus en plus, promit le pillage de la ville, s'ils l'emportoient d'assaut. Dès-lors, il se résolut à la prendre, ou à périr sous ses murs.

Alors aussi la trahison du chancelier fut découverte, assez tôt pour lui faire

subir  
toit, m  
dont l  
forma  
convai  
Turcs  
traits  
confiat  
nege,  
même  
par un  
l'un de  
attache  
& qua  
cluans  
être pe  
obstina  
tranche  
deman  
aucun  
ensuite  
exposé  
Ces  
mée C  
nieur l  
gées pa  
sagem  
fit bâti  
part c  
prit t

subir le supplice & l'infamie qu'il méritoit, mais trop tard pour sauver une place dont l'attaque & la réduction étoient déformais la même chose. D'Amaral fut convaincu d'avoir jetté dans le camp des Turcs plusieurs lettres attachées à des traits d'arbalette, & le domestique de confiance qu'il avoit employé à ce manège, y ayant été surpris, confessa lui-même ce crime, qui fut encore attesté par un chapelain Grec, spectateur de l'un de ces traits lancé avec un papier attaché au milieu. Sur ces dépositions, & quantité d'indices presque aussi concluans, le domestique fut condamné à être pendu; & le chevalier, malgré son obstination à ne rien avouer, eut la tête tranchée publiquement, sans vouloir demander pardon à Dieu, ni donner aucun signe de religion. Son corps fut ensuite écartelé, & sur quatre bastions, exposé à la vue des Turcs.

Cependant le nouveau général de l'armée Ottomane, Achmet-Bacha, ingénieur habile, usa de précautions négligées par Mustapha son prédécesseur, mit sagement en usage la sape & la mine, fit bâtir au devant de la tranchée un rempart comparable à ceux de la ville, & prit toutes les mesures propres à épar-

gner le sang de ses troupes. Un assaut donné après cela fut encore inutile aux infidèles, qui trouverent de nouveaux retranchemens bordés d'artillerie. Ils y essuyèrent des pertes nouvelles, & les Rhodiens y firent de nouveaux prodiges de valeur : mais le noble Bressan Gabriel Martiningue, qui étoit accouru généreusement de Candie au secours de Rhodes, & qui en faisoit la meilleure défense par son habileté incomparable dans le génie, reçut une blessure qui le tint trente-quatre jours dans l'impossibilité d'agir. Durant tout ce temps là, le grand-maître demeura dans un retranchement, sans prendre de repos ni le jour ni la nuit. A son exemple, les chevaliers sacrifioient de même leurs forces ou leur vie languissante, par un héroïsme plus généreux que celui des combats, qui ne leur semblerent par intervalle que de courts délassemens. Ils attendoient quelque secours des chevaliers François qui avoient armé deux vaisseaux à Marseille : mais l'un fut englouti par la tempête, après qu'il eut à peine quitté la côte de France, & l'autre, après avoir résisté plus long-temps, alla échouer sur les côtes de Sardaigne. Achmet procédant toujours avec sa circonspection &

son int  
la plus  
mine  
chemen  
tranche  
ville, f  
Solim  
pour le  
reprises  
tes reje  
tant de  
refusé  
recevoi  
qu'on s  
Le cou  
même p  
offres d  
emport  
leurs fo  
dés de  
mes ab  
deles, i  
le gran  
feroien  
bler le  
core à  
fiance  
Turcs  
man,  
des con

son intelligence accoutumée, avoit ruiné la plupart des bastions, pénétré par la mine jusque sous les nouveaux retranchemens des assiégés, & conduit sa tranchée plus de deux cents pas dans la ville, sur une largeur de soixante-dix.

Soliman néanmoins tremblant toujours pour le succès, fit proposer à plusieurs reprises des conditions, qui furent toutes rejetées par le grand-maître avec tant de grandeur d'ame, qu'ayant enfin refusé d'entendre ces propositions, il fit recevoir à coups de mousquets les agens qu'on s'obstinoit encore à lui envoyer. Le courage des citoyens n'eut pas la même persévérance. Comparant enfin les offres du Sultan aux horreurs de leur ville emportée d'assaut, ne voyant plus que leurs foyers & leurs églises même inondés de sang, leurs filles & leurs femmes abandonnées à la brutalité des infidèles, ils crièrent unanimement, que si le grand-maître ne capituloit pas, ils feroient leur traité à part. Forcé d'assembler le conseil, comme il opposoit encore à la pluralité des voix la juste défiance qu'il disoit avoir de la foi des Turcs, on lui remit une lettre de Soliman, qui offroit pour la dernière fois des conditions honorables, & en cas de

refus, menaçoit des extrémités les plus affreuses. Les conditions furent acceptées, & exécutées de bonne foi. Elles portoient en substance, que les églises ne seroient, ni profanées, ni pillées; que les Chrétiens, soit Latins, soit Grecs, conserveroient le libre exercice de leur religion; qu'on ne prendroit point sur eux le tribut d'enfans pour la recrue des Janissaires; que les habitans seroient exempts des impôts & de toute charge pendant cinq ans; qu'ils auroient pendant trois ans la liberté de se retirer, & d'emporter leurs effets avec eux; que le grand-seigneur fourniroit les vaisseaux suffisans aux chevaliers & aux officiers de l'ordre, pour les transporter sous bonne escorte dans l'île de Candie; qu'ils auroient douze jours depuis la signature du traité, pour embarquer les reliques des saints, les vases & les ornemens sacrés, leurs propres effets, meubles, titres, & tout le canon qu'ils avoient coutume d'employer à l'armement de leurs galeres. On tint si fidèlement la main à l'exécution de ces articles, que quelques Janissaires ayant fait du tumulte & commencé à piller, le général Achmet fit dire à l'Aga, que sa tête répondroit

Jaq. de  
Bourb. Hist.  
de Rhod. p.  
681.

po  
ce  
Ad  
roi  
dir  
ma  
ves  
qui  
l'au  
neu  
per  
toie  
par  
tach  
l'ave  
l'eng  
teur  
L'le  
que,  
victo  
devo  
à un  
que  
quan  
attach  
tienne  
lui ar  
sion n  
To

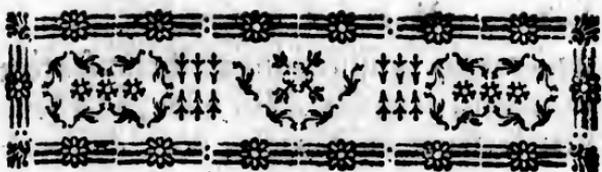
pondroit pour ses gens ; & le désordre cessa aussi-tôt.

Ce général témoigna aussi à l'Île-Adam, que le grand-seigneur le verroit avec plaisir. Le grand-maître se rendit dès le lendemain à la tente de Soliman, où, après qu'on l'eut revêtu d'une veste superbe, ainsi que les chevaliers qui l'accompagnoient, on l'introduisit à l'audience. Soliman le combla d'honneurs, lui dit pour le consoler, que la perte ou la conquête des empires n'étoient que des jeux de la fortune, & tenta par de magnifiques promesses de le détacher des puissances chrétiennes qui l'avoient abandonné si lâchement, & de l'engager à un prince plus juste estimateur de la valeur & de la grandeur d'ame. L'Île-Adam, après l'avoir remercié, dit que, si la fortune étoit l'arbitre de la victoire, loin de l'accuser de caprice, il devoit lui savoir gré de l'avoir accordée à un prince, qu'il étoit plus honorable que honteux d'avoir pour vainqueur ; quant à son service, qu'il ne pouvoit s'y attacher sans trahir la religion chrétienne ; ce qui seroit une lâcheté, qui lui attireroit son propre mépris. Confession noble, & si digne de l'estime du Sul-

Ibid. p. 682.

tan même, qu'il lui donna sur le champ sa main à baiser. Deux jours après, Soliman faisant son entrée dans sa conquête, rendit visite au grand-maître encore logé dans son palais, l'honora jusqu'à le nommer son pere, l'exhorta tendrement à ne point céder au chagrin, à user de son grand courage pour mépriser les caprices de la fortune. On ajoute qu'il entra dans le palais sans gardes, & avec un seul valet de chambre; disant qu'il avoit la meilleure de toutes les escortes, dans la foi & la magnanimité de cet illustre malheureux. Quand il eut rejoint Achmet; c'est avec douleur, ajouta-t-il, que je réduis ce vénérable vieillard à sortir de sa maison. C'est ainsi que les chevaliers de S. Jean de Jérusalem perdirent l'île de Rhodes, dans les derniers jours de l'an 1522. Le commencement de l'année suivante ne fut pas moins funeste à l'Eglise, qui vit alors établir d'une manière légale ou civile, une secte, à la vérité, plus réservée, mais au fond plus impie, beaucoup plus artificieuse, aussi entreprenante, & presque aussi féconde que le Luthéranisme qui en étoit la souche.

L'ÉT  
mentair  
trieuse  
le Luth  
Suede  
la foi ca  
se mont  
de la Fr  
dans le  
l'effroi d  
neuf jan  
gle, plus



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

---

## LIVRE CINQUANTE-NEUVIEME.

*DEPUIS l'établissement de l'hérésie de  
Zuingle en 1523, jusqu'au schisme  
d'Angleterre en 1531.*

**L'**ÉTABLISSEMENT de la secte des Sacramentaires, la production plus monstrueuse encore de celle des Anabaptistes, le Luthéranisme placé sur les trônes de Suede & de Danemarck d'où il bannit la foi catholique, les hérésies du Nord se montrant à face découverte au milieu de la France; voilà les scandales, qui dans le cours d'une seule année, firent l'effroi du monde chrétien. Dès le vingt-neuf janvier de cette année 1523, Zuingle, plus modéré que Luther, ayant ac-

Sleid. Com-  
ment. lib. 3,  
sub. fid.

quis par ses insinuations artificieuses tout le crédit nécessaire à ses vûes, fit assembler le sénat de Zurich, pour délibérer sur les disputes de religion qui agitoient toutes les nations Germaniques, & pour juger souverainement en faveur de la doctrine qu'on trouveroit la plus conforme à la parole de Dieu. A cette nouvelle, l'évêque de Constance se persuadant à peine ce qu'on lui disoit de cette ville de son diocèse, y envoya Jean Faber, son vicaire général, pour empêcher de passer outre, & représenter que c'étoit une chose inouïe qu'une assemblée de laïcs s'atrogât l'autorité des conciles pour prononcer en matière de foi. La séduction avoit prévalu parmi le grand nombre : ils répondirent, qu'ayant plus d'intérêt que personne à leur salut, ils avoient aussi plus de droit à la recherche de la vérité. Sur quoi, la délibération se poursuivit ; & il fut statué, en présence même du grand vicaire, que la doctrine de Zuingle seroit reçue dans tout le canton de Zurich, avec défense à tout prédicateur & à tout pasteur d'y en enseigner une autre, ainsi que d'accuser d'hérésie Zuingle, ou ses sectateurs.

Cette doctrine étoit comprise en soi

tant  
subst  
de n  
vent  
de l'  
com  
des  
évêq  
& ne  
n'y a  
prêtr  
role  
mett  
qu'un  
satisf  
huma  
du m  
Il ne  
J. C.  
route  
permi  
comm  
bit m  
pocrif  
est ce  
est qu  
qu'ici  
lioit  
trois a

tante-sept propositions, dont voici la substance. L'évangile est la seule règle de notre foi, & toutes les traditions doivent être rejetées. J. C. est le seul chef de l'Eglise, qui n'est elle-même que la communion des saints, ou l'assemblée des élus. La puissance du Pape & des évêques n'est pas fondée sur l'écriture, & ne provient que de leur orgueil. Il n'y a point d'autres évêques, ni d'autres prêtres, que ceux qui annoncent la parole de Dieu; Dieu seul pouvant remettre les péchés. La confession n'est qu'une simple consultation. Les œuvres satisfactoires ne sont que de tradition humaine. Le Purgatoire n'existe pas, ou du moins n'est pas prouvé par l'écriture. Il ne faut point d'autre intercesseur que J. C. On peut manger en tout temps toutes sortes de viandes. Le mariage est permis aux prêtres & aux religieux, comme à tous les autres hommes. L'habit monastique n'est que le voile de l'hypocrisie. Il n'y a qu'un seul sacrifice, qui est celui de la croix; & la messe n'en est qu'une simple commémoration. Jusqu'ici, la doctrine de Zuingle se concilioit aisément avec celle de Luther: trois ans après, las de s'entendre appel-

Zuingl sub-  
fid. de Eu-  
char. p. 247.

ler Luthérien, & jaloux de figurer en chef, il combattit tout à la fois, & la présence réelle que tenoit Luther, & la maniere insensée dont la rejettoit Carlostad, en soutenant que J. C. par ces paroles, *ceci est mon corps*, se désignoit simplement lui-même à ses Disciples; ce qui n'eût signifié dans la bouche de la sagesse éternelle, que cette absurdité à peine concevable dans l'esprit d'un homme: Mon corps est mon corps. Zuingle prétendoit au contraire, d'abord avec Oecolompade, puis avec Bucer & Capiton prédicans de Strasbourg, que dans ces paroles, *ceci est mon corps*, le mot *est* tient lieu du mot *signifie*; en sorte que le sens de cette phrase, *ceci est mon corps*, ne differe pas du sens de celle-ci, *ceci figure ou signifie mon corps*, *ceci est le signe ou la figure de mon corps*. Suivant cette explication, il n'y avoit plus ni miracle, ni mystere, rien que d'intelligible & de très-ordinaire dans l'eucharistie. La fraction du pain représentoit le corps immolé, & la consommation du vin le sang répandu. Tout ce qu'il y avoit de spirituel, c'étoit la foi, qui sous ces signes visibles agissoit intérieurement dans les ames.

C  
milie  
dit a  
des f  
bland  
roit l  
sens  
fort  
venti  
lui ap  
rant,  
ce qu  
pâque  
la pré  
teme  
Ces p  
sient  
la pâ  
suppl  
dans  
lier a  
long  
sage.  
plus  
figur  
naître  
la di  
L  
lort

Comme Luther avoit ses démons familiers pour guides, Zuingle prétendit avoir pour maîtres, des spectres & des fantômes. L'un d'entr'eux, noir ou blanc, car il dit lui-même qu'il en ignoroit la couleur, lui fournit la preuve du sens figuré. Un jour qu'il se trouvoit fort embarrassé pour soutenir cette invention, le spectre de couleur ambiguë lui apparut tout à coup & lui dit : Ignorant, que ne donnes-tu pour exemple ce qui est dans l'exode : *L'agneau est la pâque* ? Quoi qu'il en soit de la vision, la preuve qu'y vit Zuingle étoit manifestement une imagination de visionnaire. Ces paroles, *L'agneau est la pâque*, signifient si peu que l'agneau soit la figure de la pâque ou du passage, que l'écriture, suppléant plus bas le mot sous-entendu dans ce genre d'hébraïsme très-familier aux écrivains sacrés, dit tout au long que *l'agneau est la victime du passage*. Au reste, les sectaires ne furent pas plus satisfaits que les catholiques, de ces figures & de ces explications, qui firent naître la méfintelligence & allumerent la discorde dans la nouvelle réforme.

Du sein de ce monstre fécond, il sortoit chaque jour des productions plus

Zuingl. ibid.  
Hosp. Part.  
X, p. 25 &  
26.

Hist. Ana-  
bapt. l. 1.

steid. lib. 4  
& 5.  
Chytr. Sax.  
l. 11.

monstrueuses. Deux des principaux disciples de Luther, Thomas Muncer & Nicolas Storck abandonnerent leur maître, par les mêmes principes & sous les mêmes prétextes qui l'avoient détaché du corps de l'Eglise. Ils ne trouvoient pas sa doctrine assez parfaite ; & comme il n'admettoit pour guide que l'écriture sainte interprétée à la fantaisie, ils prétendoient ne devoir se conduire que par les lumieres qu'ils recevoient du Pere céleste dans l'oraison. Sur cette maxime de conduite, on présume aisément à quels excès dut se porter le fanatisme. A la faveur d'un extérieur dévot & mortifié, d'une longue barbe, d'une taciturnité chagrine, d'une casaque d'étoffe grossiere & d'une mal-propreté dégoûtante, ils inspiroient un souverain mépris pour toutes les loix, tant politiques qu'ecclésiastiques, une aversion décidée pour les magistrats, pour la noblesse, pour toutes les puissances & pour tout genre de supériorité. Ils vouloient que tous les biens fussent communs, tous les hommes libres & indépendans ; & promettoient un empire, où ils régneroient seuls dans une félicité parfaite, après avoir exterminé tous les impies, c'est-à-

dire  
bra  
fact  
la r  
con  
dans  
qui  
leur  
bapt  
C  
berg  
des  
teur  
lence  
moy  
rât.  
princ  
entié  
le ra  
posé  
poin  
avec  
rece  
time  
que  
reçu  
dent  
qu'il  
nife

dire tous ceux qui n'auroient point embrassé leur piété meurtrière. Pour les sacremens & tout le culte extérieur de la religion, ils les fouloient aux pieds, condamnoient sur-tout le baptême reçu dans l'enfance, & rebaptisoient tous ceux qui entroient dans leur société ; d'où leur vint le nom d'Anabaptistes ou Rebaptisans.

Cette secte commença dans Vittemberg même, & Luther ne manqua point de s'élever contre elle, avec toute la hauteur d'un orgueilleux bravé, & la violence d'un sectaire persécuteur : seul moyen de défense qui en effet lui restât. D'abord, il eut recours aux bons principes, qu'il ne put jamais oublier entièrement, & où la force de la vérité le ramena souvent malgré lui : il avoit

Steid. l. 5,  
P. 69.

posé pour maxime, qu'on ne devoit point en venir au fond de la doctrine avec les docteurs de nouveautés, ni les recevoir à prouver la vérité de leurs sentimens par les écritures ; qu'il ne falloit que leur demander, de qui ils avoient reçu la charge d'enseigner. S'ils répondoient, poursuivoit-il, que c'est de Dieu, qu'ils le prouvent par des miracles manifestes ; puisque c'est par-là que Dieu

se déclare, quand il veut changer quelque chose dans la forme de la mission. Insensé, qui se condamnoit par ses propres principes ! Cependant, il persécutoit à toute outrance les complices de son usurpation, tandis qu'il crioit à la persécution contre les défenseurs légitimes & les plus modérés d'une possession dont il établissoit la justice. Peu content de faire bannir Storck & Muncer, il excita les princes à exterminer par les armes tous les partisans de ces perturbateurs, à n'user de miséricorde envers aucun d'eux, à ne pas même pardonner à ceux que la multitude auroit entraînés dans quelque émeute passagère. De là vint, au moins en partie, la guerre des Anabaptistes, qui sous le nom de guerre des Paysans, couta tant de sang à l'Allemagne.

Muncer chassé de Saxe, avec Storck dont il n'est plus question après cela, parcourut l'Allemagne, alla jusqu'en Suisse, distribua dans tous les cantons ses disciples les plus entreprenans, & répandit par-tout l'esprit de fanatisme & de révolte. Il exhortoit à chasser les moines, à s'emparer des monasteres & des abbayes, à ne plus souffrir les injus-

tices  
des  
d'au  
cipe  
l'éga  
pend  
ples  
Thu  
sa ré  
les m  
voral  
du g  
piré  
chan  
qu'éc  
destin  
déon  
ne vo  
sous  
gistra  
Dieu  
comm  
tres,  
de la  
suiva  
gnem  
bellie  
ciple  
Le

tices des magistrats, ni les oppressions  
 des souverains, c'est-à-dire l'exercice  
 d'aucune puissance. A la faveur du prin-  
 cipe de la communauté des biens & de  
 l'égalité des conditions sans nulle dé-  
 pendance, il se faisoit écouter des peu-  
 ples comme un oracle. A Mulhausen en  
 Thuringe, où il établit principalement  
 sa résidence, il fit déposer par le peuple  
 les magistrats qui ne lui étoient pas fa-  
 vorables, & se rendit presque seul maître  
 du gouvernement. Là, il se disoit ins-  
 piré en tout ce qu'il prêchoit, par l'ar-  
 change S. Michel. Et que prêchoit-il,  
 qu'écrivoit-il de toute part? qu'il étoit  
 destiné à fonder avec le glaive de Gé-  
 déon un nouvel empire à J. C. que Dieu  
 ne vouloit plus que son peuple gémit  
 sous la tyrannie des princes & des ma-  
 gistrats; que le temps étoit venu, où le  
 Dieu très-grand & très-saint lui avoit  
 commandé d'exterminer tous ces mon-  
 tres, pour établir en leur place le regne  
 de la probité & de la vertu. L'année  
 suivante, on vit les fruits de cet ensei-  
 gnement, & des autres semences de re-  
 bellion qu'il avoit répandus par ses dis-  
 ciples dans tous les États Germaniques.

Les paysans de Suabe furent les pre-

miers qui se souleverent en faveur de ce qu'ils appelloient après Luther la liberté chrétienne. Leur exemple fut suivi par leurs voisins, & gagna si rapidement de contrée en contrée & de peuple en peuple, qu'il infecta la même année le canton de Zurich au fond de la Suisse, où peu s'en fallut que cette secte violente ne s'établît sur les ruines de la réforme qu'on y avoit si solennellement adoptée. Après bien des désastres, ils y furent enfin réprimés, au moins pour un temps: mais dans tous les cercles de l'Empire, le mal s'accrut tellement, que ces fanatiques formerent en peu de temps une armée de quarante mille hommes. Les uns se proposoient d'établir le nouveau royaume de J. C. dont les flattoit Muncer; les autres échappés aux prisons & à l'échafaud, ne tendoient qu'à continuer impunément la vie criminelle qui les leur avoient mérités; tous vouloient être déchargés d'impôts, de redevances, de loix même & de toute soumission. Pfeiffer, moine apostat de l'ordre de Prémontré, leur disoit que Dieu lui avoit spécialement révélé d'exterminer la noblesse. Il servoit de lieutenant à Muncer, qui paroissoit à leur tête, sous le

titre de  
contre les  
cund'eux  
lui-même  
ches toute

Ils par  
corps, &  
sement la  
villes con  
bourg &  
furent ma  
sans épar  
feltein qu  
par les pic  
tance en S  
verserent  
des vestige  
Ils alloient  
provinces  
le duc de L  
son frere  
gne, vint  
mille hon  
de trente  
tiers, soit  
dans les r  
cipline. le  
magne, i  
par différe

titre de serviteur du Maître suprême contre les impies; & il les assuroit qu'aucun d'eux ne seroit blessé, que sans l'être lui-même, il recevroit seul dans ses manches toutes les balles de la mousqueterie.

Ils partagerent leur armée en trois corps, & par-tout ils tinrent audacieusement la campagne, s'emparèrent de villes considérables, telles que Vitzbourg & Vimperg en Franconie, où ils firent main-basse sur tous les nobles, sans épargner le comte Louis de Helfeltein qu'ils firent barbarement passer par les piques. Ils s'avancerent à Constance en Suisse, passerent le Rhin, traverserent l'Alsace, en laissant par-tout des vestiges affreux de leur brigandage. Ils alloient faire la même chose dans les provinces limitrophes de France, quand le duc de Lorraine, & le comte de Guise son frere qui commandoit en Champagne, vinrent à leur rencontre avec six mille hommes. Quoiqu'ils fussent plus de trente mille, il en périt les deux tiers, soit taillés en pieces, soit brûlés dans les maisons où la peur & l'indiscipline les avoient dispersés. En Allemagne, ils ne furent pas plus ménagés par différens princes de l'Empire. Ils fu-

rent enfin dissipés, à la bataille de Frankuse en Thuringe, après laquelle Muncer leur chef & l'apostat Pfeiffer, faits prisonniers avec les principaux auteurs de la rebellion, expierent sur l'échafaud les crimes & les désordres dont ils étoient les auteurs. La secte néanmoins ne fut pas éteinte avec la révolte ; mais bannie seulement des provinces du haut Rhin, d'où elle reflua dans la basse Allemagne, particulièrement dans la Westphalie, la Hollande & les contrées voisines.

Chytr. Sax.  
lib. 10.

Aux extrémités du Nord, l'hérésie monta sur les trônes de Suede & de Danemarck, dans le cours fatal de cette même année 1523. Christiern II s'étant rendu aussi odieux aux Danois ses sujets qu'aux Suédois ses ennemis, par le massacre effroyable du Sénat de Stockholm, ajouta à une longue suite de tyrannies presque aussi exécrables, le peuple & les grands se souleverent enfin contre ce prince, l'un des plus méchans qui aient porté la couronne, & la déférerent à son oncle, Frédéric I, duc de Holstein. Comme Frédéric faisoit profession du Luthéranisme, il laissa d'abord à ses sujets la liberté de changer

de reli  
dont f  
prêche  
à ce su  
texte d  
& de  
eut ac  
qu'il  
établie  
brasser  
Un  
Daner  
par un  
premi  
patrie  
quelle  
l'un de  
les hé  
& d'a  
politic  
vent  
entraî  
des ca  
voit  
dégré  
trine  
côté,  
nés a  
n'y p

de religion, & aux prédicans Luthériens dont fourmilloit l'Allemagne, celle de prêcher leur doctrine : il donna même à ce sujet un édit en forme, sous prétexte de ne point gêner les consciences, & de prévenir les troubles. Quand il eut acquis le surnom de pacifique, & qu'il jugea son autorité suffisamment établie, il obligea tous ses sujets d'embrasser la nouvelle réforme.

Un faux pacificateur fit apostasier le Danemarck ; & la Suede fut pervertie par un héros, par le grand Gustave, premier du nom, le libérateur de sa patrie, l'honneur de sa race dans laquelle il rendit le trône héréditaire, & l'un de ces hommes rares, même parmi les héros, en qui le talent de conquérir & d'assurer sa conquête, le génie de la politique & celui de la guerre, se trouvent réunis également. Mais Gustave entraîné dès l'enfance dans le tumulte des camps & les troubles d'Etat, n'avoit en matière de religion, que ce degré de connoissance à qui toute doctrine est assez indifférente. D'un autre côté, les papes paroissoient peu affectonnés au royaume de Suede, depuis qu'on n'y payoit plus le denier de S. Pierre,

Id. l. 1. & seq.  
J. Magn.  
Florim. de  
Raymond.  
Raynald.  
1523.

imposé autrefois par le roi Olaius ; & ils se montroient beaucoup plus favorables aux rois de Danemarck , qui prétendoient toujours à la souveraineté de la Scandinavie , & qui avoient souvent exercé la tyrannie sur les Suédois. Nouvellement encore , le légat Arcemboldi , médiateur inique & d'un intérêt sordide , avoit laissé paroître une odieuse partialité en faveur du barbare Christiern. Le clergé de Suede lui-même avoit de l'inclination pour le joug Danois , qui appesanti sur les laïcs , laissoit aux Evêques , avec la jouissance paisible de leurs grands biens , une indépendance entière & une sorte de souveraineté. Le primat de Suede étoit communément vice-roi pour le roi de Danemarck. Dans ces conjonctures , les aumônes recueillies en Suède pour S. Pierre de Rome , avec les mêmes abus qu'en Allemagne , fournirent les mêmes armes aux émissaires nombreux que la réforme Germanique répandoit jusque sous les poles. On prétend qu'Arcemboldi , à l'insçu du Pape , avoit traité en fermier pour le produit des indulgences dont il étoit en avance à la chambre apostolique ; qu'il avoit ensuite sous-fermé son droit à des prédicateurs & à

des qu  
cernem  
sûreté  
ainsi , P  
ger de  
ajoute  
lion de  
Danem  
chagrin  
tiern m  
de l'hy  
mais il  
eut que

Le c  
le Pape  
où Léon  
nement  
excomm  
qui ne  
blissem  
vêque  
se déma  
faveur  
étoient  
mille d  
faire rel  
avoient  
cipalem  
prélat

des quêteurs subalternes, sans autre discernement que de leurs offres & de la sûreté de ses deniers ; qu'il trafiquoit ainsi, pour la permission même de manger de la viande aux jours défendus. On ajoute qu'il acquit par ces voies un million de florins, tant en Suede qu'en Danemarck, où il eut néanmoins le chagrin d'en être dépouillé par Chriftern même. Il y a vraisemblablement de l'hyperbole dans ces imputations ; mais il est vraisemblable aussi qu'il n'y eut que trop de matiere au scandale.

Le cœur des Suédois s'aigrit contre le Pape même, à l'occasion d'une bulle où Léon X mettant la main au gouvernement politique de la Suede, en avoit excommunié l'administrateur & le sénat, qui ne vouloient pas entendre au rétablissement de Gustave Trolle, Archevêque d'Upsal, après l'avoir obligé de se démettre pour avoir trahi sa patrie en faveur du roi de Danemarck. Ils y étoient condamnés à une amende de cent mille ducats envers l'archevêque, & à faire rebâtir la forteresse de Steque, qu'ils avoient démolie, comme servant principalement aux mauvais desseins de ce prélat à qui elle appartenoit. La fulmi-

Vert. Révol.  
de Sued. an.  
1718.

nation de la bulle étoit commise à des évêques de Danemarck, & le roi Christiern étoit chargé de l'exécution, avec ordre de traiter les Suédois désobéissans comme des excommuniés incorrigibles & des schismatiques opiniâtres. Si jamais le pere commun de tous les chrétiens eut lieu de se repentir d'avoir pris parti dans leurs différends temporels, ce fut certainement en cette occasion.

Le roi de Danemarck fit entrer une armée puissante en Suede; les Suédois surpris furent défaits, & l'administrateur de ce royaume mourut des blessures qu'il avoit reçues dans le combat. L'archevêque déposé d'Upsal rentra aussitôt dans son diocèse, & convoqua les Etats généraux, en sa qualité de premier Sénateur; après que les Evêques de Stregnez & de Lincopinc eurent parcouru toutes les provinces, pour gagner la noblesse, & faire peur aux peuples, en leur représentant leur dernier malheur, comme la punition de leur désobéissance au chef de l'église. L'assemblée n'en fut pas plus nombreuse: il ne s'y trouva, outre les évêques, que trois sénateurs & quelques seigneurs intimidés par l'armée Danoise, voisine de leurs terres. Du côté des Da-

nois, le  
pagné  
lutions  
confor  
marck  
souver  
dois pu  
ment a  
ment d  
ral n'e  
propre  
pour l  
contrai  
fut pos  
ronner  
Tou  
siance  
concor  
de fidé  
les reli  
inviola  
les cour  
tous les  
dans le  
en corp  
tingué  
pas de  
deux pr  
& plai

nois, le général victorieux y parut, accompagné de ses principaux officiers. Les résolutions ne pouvoient pas manquer d'être conformes aux vœux du roi de Danemarck : il ne fut pas seulement reconnu souverain de la Suede ; mais tous les Suédois présens marquerent tant d'attachement à ses intérêts, & tant d'éloignement de ceux de la patrie, que le général n'eut de peine qu'à modérer un zèle, propre uniquement à faire passer le traité pour l'ouvrage de la félonie, ou de la contrainte. Christiern, le plus tôt qu'il lui fut possible, vint en Suede se faire couronner roi.

Tout annonça d'abord la joie, la confiance & le rétablissement parfait de la concorde. Le roi en recevant le serment de fidélité, jura sur les évangiles & sur les reliques des saints, qu'il conserveroit inviolablement les loix, les privileges & les coutumes du royaume ; puis il invita tous les seigneurs à une fête magnifique, dans le château de Stockholm. Le sénat en corps, & ce qu'il y avoit de plus distingué dans la noblesse ne manquèrent pas de s'y rendre. Ce ne fut pendant les deux premiers jours que festins, que jeux & plaisirs. Christiern affectoit des manie-

Vert. Hist.  
de Sued. T. 1,  
p. 227, &c.

res pleines de bonté & de familiarité. Tout le monde s'abandonnoit à la joie dans une sécurité profonde. Il sembloit qu'on eût arraché du fond des cœurs jusqu'au dernier germe de la haine & de l'aversion, que les deux nations avoient si long-temps montrée l'une pour l'autre : mais le troisième jour, la scene changea d'une manière affreuse. Christiern n'avoit si bien inspiré la confiance, que pour attirer ses victimes en plus grand nombre dans le piège qu'il avoit médité à loisir. Immuablement résolu à exterminer le sénat & la noblesse de Suede, il n'avoit délibéré que sur les moyens de l'exécution, & il s'étoit arrêté aux expédiens de l'hypocrisie, digne coopératrice de l'atrocité. Peu catholique dans l'ame, applaudissant même aux progrès de Luther, & n'ayant de toute religion que ce qu'on peut en avoir sans l'humanité, il étoit convenu avec les ministres de sa barbarie, de faire reviyre l'affaire de l'archevêque d'Upsal, & de ne laisser paroître aux yeux du public qu'un grand zele à exécuter la bulle fulminée contre les ennemis de ce prélat.

Suivant ces conventions perfides, l'archevêque vint en pleine assemblée lui demander justice contre les sénateurs &

les au  
se dé  
dans  
l'épisc  
parene  
regard  
& il le  
marck  
protel  
lier il  
exécut  
formé  
du Sai  
primat  
cette d  
d'une  
passé d  
à la di  
d'une  
nomm  
souven  
pensée  
voit n  
que le  
d'affai  
amour  
roître  
teur ;  
défen

les autres seigneurs, qui l'ayant forcé à se démettre, avoient, disoit-il, attenté dans sa personne aux droits sacrés de l'épiscopat. Christiern se défendit en apparence de connoître d'une affaire qui regardoit les commissaires apostoliques, & il la renvoya aux évêques de Danemarck à qui la bulle avoit été adressée; protestant qu'en sa qualité de prince séculier il ne devoit & ne vouloit que faire exécuter le jugement ecclésiastique, conformément à la bulle & aux intentions du Saint Pere. L'archevêque de Lunden, primat de Danemarck, étoit le chef de cette commission: homme d'un sang & d'une fortune également méprisables, passé de la fonction de barbier du prince à la dignité d'archevêque, par le crédit d'une maîtresse, ou plutôt d'une furie, nommée Sigebritte, qui s'étoit rendue souveraine des volontés & de toutes les pensées de Christiern. Ce vil prélat n'avoit même pour mérite auprès d'eux, que le talent de l'espionnage, avec l'art d'affaisonner les affreux plaisirs de ces amours atroces. Il fit d'abord paroître la veuve du dernier administrateur; quoi qu'elle pût alléguer pour se défendre de répondre sur des affaires de

politique étrangères à son sexe , & jugées d'ailleurs par le sénat & les Etats du royaume , comme les registres publics en faisoient foi. Sur cette réponse, on apporta les registres , & on lut publiquement la sentence de l'archevêque d'Upsal , avec les noms de tous ceux qui l'avoient signée. Christiern sortit alors de l'assemblée , où sur le champ il fut remplacé par une troupe de soldats , qui arrêterent , avec la veuve de l'administrateur , les sénateurs , les seigneurs , les évêques même , & tout ce qui se trouvoit de gentils-hommes Suédois dans le château. Les évêques Danois , commissaires du Pape , continuant leur feinte sacrilege , & se mettant en devoir d'instruire le procès , comme en lieu d'inquisition contre des hérétiques ; le barbare Christiern , dans la crainte qu'un soulèvement ne lui dérobât ses victimes, courut à toute formalité , en leur envoyant des bourreaux.

A l'instant , toute la garnison se trouvant déjà sous les armes , des trompettes sonnerent d'une manière lugubre , & des hérauts , de la part du Roi , défendirent à toute personne de sortir de la ville sous peine de la vie. Les corps-de-gardes

étoient  
carrefo  
grande  
vers les  
étoit d  
cestru  
à se pr  
vit ouv  
travers  
ces illu  
des ma  
de leur  
arrivés  
supplic  
voix har  
rêt de l  
dans le  
ne faiso  
missaire  
jusqu'à  
comme  
confonc  
chemen  
ment ce  
marqué  
ne les p  
pargna  
qu'en f  
chevêq

étoient doublés aux portes, & à tous les carrefours. Le canon prêt à tirer dans la grande place, avoit la bouche tournée vers les principales rues. Tout le monde étoit dans la consternation, & dans l'incertitude cruelle de ce que chacun avoit à se promettre ; lorsque sur le midi on vit ouvrir les portes du château, & à travers deux rangs de soldats marcher ces illustres prisonniers revêtus encore des marques de leur dignité, & suivis de leurs bourreaux. Si-tôt qu'ils furent arrivés dans la place marquée pour leur supplice, un officier Danois leur lut à voix haute la bulle du Pape, comme l'arrêt de leur proscription : il ajouta que, dans le châtement des coupables, le Roi ne faisoit rien que par l'ordre des commissaires pontificaux. On poussa l'impiété jusqu'à leur refuser des confesseurs, comme à des gens dignes en tout d'être confondus avec les hérétiques. L'attachement que les évêques, & spécialement ceux de Scara & de Streguez avoient marqué pour le gouvernement Danois, ne les put soustraire à la mort. On n'épargna que celui de Lincopinc ; parce qu'en signant la condamnation de l'archevêque Trolle, il avoit, par un raffi-

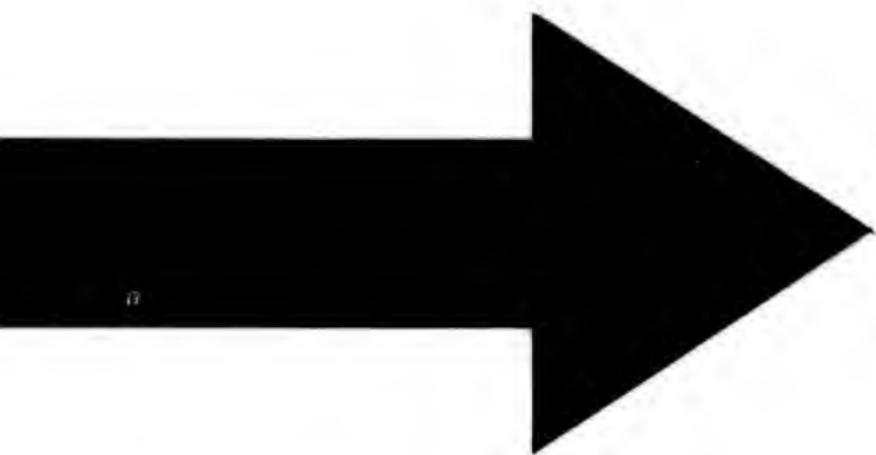
nement de politique, inséré sous la cire de son cachet un billet de protestation contre la violence & les menaces qu'on lui avoit faites pour l'obliger de signer.

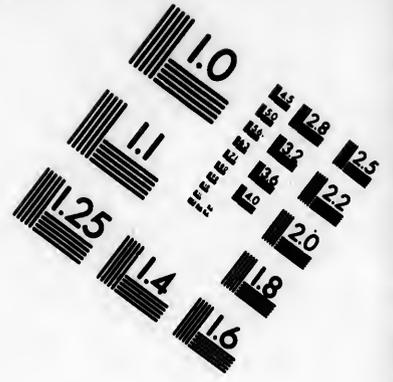
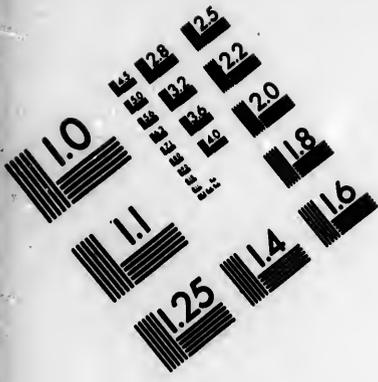
Après les évêques, on exécuta les séneurs séculiers, en commençant par Eric-Vasa, pere du grand Gustave. Ensuite, les magistrats de Stockholm, & quatre-vingt-quatorze seigneurs, pris aussi dans le château, eurent de même la tête tranchée. Il en restoit quelques autres, & même de ceux que le tyran avoit nommément proscrits. La crainte qu'ils ne lui échappassent, lui fit confondre les innocens avec les coupables, & abandonner la ville, où il les croyoit cachés, à la fureur de ses troupes. Les soldats se jetterent d'abord sur le peuple accouru aux premiers cris, frappant & massacrant sans distinction tous ceux qui se rencontroient sur leur chemin. Ils pénétrèrent ensuite dans les meilleures maisons : ils poignardoient les bourgeois jusque dans les bras de leurs femmes, ils dépouilloient, ils déshonoroient avec brutalité les femmes & les filles, ils pilloient & dévastoyent, comme dans une ville prise d'assaut ; rien n'étoit épargné que la laideur & l'indigence. C'étoit à qui d'entre

eux  
grand  
au pr  
noirc  
tillon  
l'excès  
de sa  
ordre  
ment ;  
& on lu  
ministr  
indigne  
sépultu  
place pu  
les seign  
cendit,  
barbare  
qu'on le  
cès de l  
faire en  
ville. L  
les autres  
d'être m  
n'oublia  
Gustave,  
marck, c  
de leurs  
prisons o  
temens b  
Tome

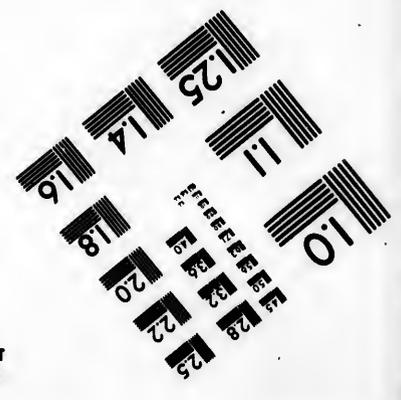
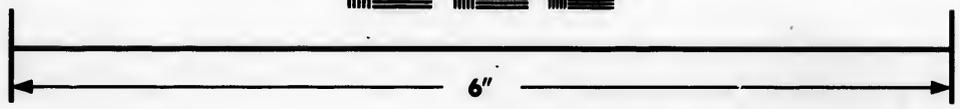
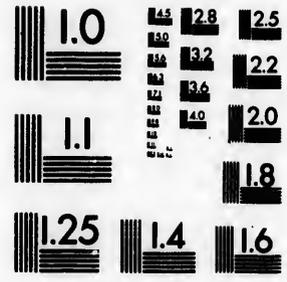
eux l'emporteroit par des excès plus  
 grands ; assurés qu'ils étoient de plaire  
 au prince barbare , à proportion de leurs  
 noirceurs & de leur férocité. Un gen-  
 tilhomme Suédois , pour avoir , dans  
 l'excès de sa douleur , déploré le malheur  
 de sa patrie , fut attaché au poteau par  
 ordre du prince , & mortellement puni  
 ; après quoi on lui fendit le ventre ,  
 & on lui arracha le cœur. Le corps de l'ad-  
 ministrateur défunt fut déterré , comme  
 indigne , par l'excommunication , de la  
 sépulture chrétienne. On le jeta dans la  
 place publique , parmi les cadavres de tous  
 les seigneurs massacrés ; & le tyran y des-  
 cendit , pour se repaître de ce spectacle  
 barbare. Il défendit sous peine de mort  
 qu'on les enterrât ; & il n'y eut que l'ex-  
 cès de l'infection qui le réduisit à les  
 faire enlever , pour les brûler hors de la  
 ville. La veuve de l'administrateur , &  
 les autres dames dont les maris venoient  
 d'être massacrés , & parmi lesquelles on  
 n'oublia point la mere ni les sœurs de  
 Gustave , furent transportées en Dane-  
 marck , comme des otages de la fidélité  
 de leurs enfans , & jettées en différentes  
 prisons où elles eurent à souffrir des trai-  
 temens bien moins supportables que la







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18 20 22 25  
E3 E4 E5 E6 E7 E8 E9 E10

01  
E11 E12 E13 E14 E15 E16 E17 E18

mort. On en fit même périr plusieurs, en particulier la mere & les sœurs de Vasa. Christiern furieux contre ce héros, quand il le fut armé pour venger sa patrie, les fit jeter à la mer, enfermées dans un sac.

Ce fut par sa vigilance même à se prémunir contre le grand courage de Gustave Vasa, & par le pressentiment qu'il parut avoir de la destinée de ce héros, qu'il lui donna lieu de la remplir, ou du moins d'échapper au massacre de Stockolm. Il l'avoit enlevé auparavant en Danemarck, par une infraction criante de la foi publique & de la loi sacrée des otages. Mais nonobstant toutes les précautions de ce tyran ombrageux, son prisonnier avoit trouvé moyen de s'enfuir, travesti en paysan; & à travers des périls infinis, il avoit gagné la Suede. Il s'y tenoit caché dans la province de Sudermanie, lorsqu'il apprit la mort de son pere & des sénateurs massacrés à Stockolm. La douleur, l'indignation, l'amour de sa malheureuse patrie déploierent toute l'énergie de sa grande ame: il veut, ou affranchir la Suede, ou s'enfouir sous ses ruines. Il pénètre dans les montagnes sauvages de la Dé-

car  
rec  
im  
pe  
qu  
ven  
ses  
que  
tab  
ne r  
au l  
vant  
cepr  
& d  
qu'a  
en se  
anné  
G  
rité,  
avoit  
force  
fonds  
doma  
on av  
la cou  
noie  
impô  
blessé  
troub

carlie, en souleve les habitans féroces, recueille tous les Suédois proscrits, ou impatiens du joug Danois; & en assez peu de temps, il se vit une armée de quinze mille hommes, tous résolus à venger leur patrie, ou à s'ensevelir sous ses ruines. Ses succès furent si rapides, que dès la première campagne, il fit rétablir la dignité d'administrateur, qu'on ne manqua point de lui décerner, comme au libérateur de la nation. Dans la suivante, il délivra tout le royaume, à l'exception de quelques places de Finlande, & de Stockholm qu'il ne voulut réduire qu'après avoir fixé le cœur des peuples, en se faisant proclamer roi, la troisième année de la guerre 1523.

Gustave, pour avoir accru son autorité, n'avoit pas augmenté sa fortune. Il avoit à sa disposition les troupes & les forces de l'Etat; mais il se voyoit sans fonds pour soutenir sa puissance. Les domaines étoient usurpés, ou aliénés; on avoit fondu jusqu'à l'argenterie de la couronne, pour la convertir en monnoie & payer les troupes; l'usage des impôts passoit pour tyrannique; la noblesse étoit épuisée par la longueur des troubles & des guerres intestines, & le

peuple réduit à une misère extrême. Dans une situation si embarrassante, on lui représenta que le clergé, à la faveur de ses immunités & de ses privilèges, jouissoit de l'abondance au milieu de l'épuisement public; que les évêques s'étoient rendus maîtres des principales forteresses, d'une grande partie du domaine & des droits même de la couronne; qu'ils ne tenoient ces biens que de l'indiscrete libéralité des rois ses prédécesseurs, ou des seigneurs trompés sous prétexte de religion, par les prêtres & les moines, en faveur desquels ils avoient dépouillé leur postérité de leurs meilleurs héritages; qu'on regardoit ces biens comme consacrés à Dieu, mais qu'ils n'étoient consacrés en effet qu'à l'oisiveté & à la licence de gens toujours prêts à sacrifier l'Etat à leur intérêt propre, & qui pour cela s'étoient invariablement montrés les auteurs de la tyrannie Danoise, & des intrigues Romaines.

Quoique ces imputations eussent quelque fondement en Suede, où la puissance du clergé, qui possédoit, dit-on, plus de la moitié des biens du royaume, anéantissoit en quelque sorte celle des rois; on ne sauroit méconnoître, dans la vio-

len  
clar  
Lut  
dés  
nav  
Pér  
dan  
Lut  
dié  
de V  
Suec  
blie  
à po  
air c  
ques  
de la  
méri  
natio  
ture  
& de  
la vé  
à inv  
déch  
de la  
exces  
publi  
de la  
siastic  
riche

lence & l'aigreur de ces reproches, les clameurs de la turbulente réforme de Luther, & la fermentation qu'elle avoit déjà portée dans les glaces de la Scandinavie. Les deux freres Laurent & Olaus Pétri, Suédois de naissance, avoient été dans leur patrie les premiers apôtres du Luthéranisme. Tous deux avoient étudié sous l'hérésiarque, dans l'université de Wittemberg, d'où ils rapportèrent en Suede sa doctrine avec ses écrits, & la publièrent avec tout l'empressement qu'on a pour les nouveautés qui donnent un air de sagacité & d'érudition. Mais les questions obscures & subriles de la grace, de la justification, du mérite ou du démerite, trouvant peu d'accès dans une nation tumultueuse & presque sans culture; Olaus, plus hardi que son frere, & doué du talent de l'éloquence, ou de la véhémence & de la volubilité, se mit à investir contre la hiérarchie. Il se déchaînoit sur-tout contre la corruption de la cour de Rome, contre la puissance excessive des évêques à qui le préjugé public attribuoit déjà tous les malheurs de la Suede, contre l'abus que les ecclésiastiques & les moines faisoient de leurs richesses. Il prêcha publiquement cette

doctrine dans la cathédrale de Stregnez, dont il étoit chanoine ; il fit des conférences, il afficha des theses à Upsal ; il disputoit continuellement dans l'université de cette ville, durant les troubles & le bouleversement de l'Etat, toujours si dangereux pour la religion.

Ce qui restoit d'évêques depuis le massacre de Stockolm, moins attentifs à la conservation du sacré dépôt qu'à leur sûreté personnelle & aux nouvelles révolutions qui se préparoient, négligèrent des guerres d'écoles qu'ils croyoient infiniment moins sérieuses que les dangers de l'Etat. La jeunesse imprudente, & toujours avide de la nouveauté, l'embrassa d'abord. Elle infecta la plupart des écoliers, & gagna bientôt les professeurs, qui firent gloire de ne pas se montrer les derniers instruits de ces découvertes. Les disputes passèrent insensiblement de l'école dans le sein des familles, où l'on se plaignit au moins par intérêt, des abus que l'avarice du clergé avoit introduits dans la dispensation des choses saintes. Gustave de son côté, en chrétien superficiel & en sage mondain, regardoit toutes ces questions comme les productions indifférentes de l'oïveté

ou de  
leme  
peur-  
du c  
form  
cond  
les g  
const  
intro  
auxili  
& par  
de Lu  
peu ;  
Roma  
& sp  
sichon  
dre e  
Le  
de ch  
de na  
des v  
le con  
tant  
qu'il  
la rel  
où so  
fait e  
clerg  
de S

où de la suffisance, & ne se mettoit nullement en peine de les faire cesser. Déjà peut-être, il n'étoit pas fâché, qu'au sein du clergé si contraire à ses vûes, il se formât un parti qui fît profession d'en condamner la puissance temporelle & les grandes richesses. Au moins est-il constant que le Luthéranisme s'étoit déjà introduit dans son armée par les troupes auxiliaires qu'il avoit tirées d'Allemagne, & particulièrement de la ville anseatique de Lubec. A la vérité, ils dogmatisoient peu; mais ils bravoient hautement la foi Romaine par la licence où ils vivoient, & spécialement par le mépris qu'ils affectoient pour les religieux & tout l'ordre ecclésiastique.

Le roi Gustave avoit élevé à la dignité de chancelier, Lardz-Anderson, homme de naissance obscure, mais plein de grandes vûes, comme son maître, hardi dans le conseil, fertile en expédiens, & d'autant plus habile à lever les obstacles, qu'il avoit moins de ménagement pour la religion. Déserteur de l'état clérical où son ambition très-vive l'avoit d'abord fait entrer, & plein d'aigreur contre le clergé pour avoir été exclus de l'évêché de Stregnez dont il étoit archidiacre,

il avoit embrassé des premiers les nouveautés de Luther. A l'aide de cette doctrine, qui dégénéra dans son esprit en indifférence philosophique, il justifia sans peine aux yeux du roi, les projets que ce prince méditoit contre le clergé. Il ne restoit pour difficulté, que le danger de l'exécution; & les nouvelles doctrines la leverent encore: le Chancelier présenta au Roi le prétexte de la réforme qui avoit déjà fait beaucoup de progrès dans le royaume, comme un expédient sûr pour empêcher le peuple de traiter son entreprise d'attentat sur la religion.

Et prenant les choses par ordre, il lui fit comprendre que le gros du peuple, prévenu par les docteurs Luthériens, verroit avec plaisir dépouiller les prêtres & les moines de leurs grands biens, surtout si l'on diminueoit en même temps les charges & les impôts; qu'il n'étoit question, pour gagner la noblesse, que de rendre aux fils les héritages distraits par les fondations de leurs ancêtres; que ce premier ordre de l'Etat ne seroit pas tenté de s'opposer à une doctrine qui lui seroit recouvrer tant de belles terres; que les moines eux-mêmes tenoient peu à leurs monasteres, qui, tout superbes

qu'ils  
des p  
ecclési  
sés du  
un co  
honor  
conclu  
chang  
intére  
me pa  
En se  
pourro  
cipaut  
fruit p  
de la  
persév  
cienne  
été pr  
une af  
faire  
du roy  
tront  
les co  
pour  
vils e  
rans c  
nomb  
rable  
où le

qu'ils étoient, ne leur paroissent pas des prisons moins fâcheuses ; que les ecclésiastiques du second ordre, dispensés du célibat, changeroient volontiers un concubinage flétrissant en un mariage honoré. Il n'y a donc que les évêques, conclut-il, qui pourroient s'opposer à ce changement, comme y étant les plus intéressés : mais c'est justement ce qui me paroît plus à désirer qu'à craindre. En se mariant comme les autres, ils pourroient ériger leurs évêchés en principautés séculières, & nous priver du fruit principal que nous prétendons tirer de la religion nouvelle ; au lieu qu'en persévérant avec obstination dans l'ancienne, il sera facile, après qu'elle aura été proscrite à la pluralité des voix dans une assemblée de la nation, de leur en faire un crime d'Etat, & de les bannir du royaume, avec tous ceux qui paroîtront les plus attachés à ce parti. Jamais les conjonctures ne furent si favorables, pour se défaire de ces despotes bizarres, vils esclaves de Rome, & superbes tyrans des rois. Ils sont réduits à un petit nombre, à une situation moins considérable encore ; & les temps sont passés, où les évêques en Suede pouvoient im-

punément faire la guerre au monarque.

Gustave goûta sans peine des conseils, qui développoient le dessein qu'il avoit déjà conçu d'une manière moins précise : il se persuada qu'ils étoient les plus favorables au bien de l'Etat, & s'embarassa peu des intérêts de la religion. Il abandonna lâchement la foi de ses peres ; il ravala son ame héroïque aux maneges de la feinte & de la fourberie, à de basses chicanes, à une partialité odieuse, à des oppressions manifestes, en un mot à une longue suite de manœuvres indignes d'une probité même vulgaire. Tant une ambition sans frein peut imprimer de flétrissure aux héros mêmes ! Au titre de libérateur de la Suede seront éternellement joints dans la personne du grand Gustave, ceux d'apostat & de suborneur. Dans la circonstance d'une autorité naissante, il jugea que le changement de religion devoit commencer par le peuple, afin que le prince ne parût changer ensuite que par condescendance. Cachant donc avec soin sa manière de penser sur les nouveautés courantes, il commit le chancelier Anderson pour protéger, comme à son insçu, les deux freres Pétri, avec les autres prédicans

Luth  
veaux  
plus v  
Pen  
choies  
donno  
la Sued  
rité q  
Gusta  
mille  
puissan  
qua d'  
ordre  
rendit  
grand  
semble  
défens  
treprit  
la jurif  
points  
jusqu'à  
des dr  
ques, s  
anciens  
pes en  
ce qu'a  
jamais  
les mor  
crut m

Luthériens, & pour en attirer de nouveaux d'Allemagne, afin de répandre plus vite le Luthéranisme dans la Suede.

Pendant que ces faux docteurs prêchoient avec tout l'avantage que leur donnoient une science distinguée pour la Suede, & un certain air de régularité que prennent tous les novateurs; Gustave de son côté s'appliquoit, sous mille prétextes différens, à ruiner la puissance & les droits du clergé. Il attaqua d'abord les ecclésiastiques du second ordre, comme les moins à craindre, & rendit successivement contre les curés grand nombre de déclarations qui ne sembloient avoir toutes en vue que la défense & les intérêts du peuple. Il entreprit ensuite les évêques, restreignit la juridiction des officialités en certains points, l'anéantit en d'autres, toucha jusqu'à l'usage des censures, supprima des droits utiles & des droits honorifiques, statua contre les privilèges les plus anciens; & par voie de fait, mit ses troupes en quartier sur les terres épiscopales; ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avoit jamais tenté. Il logea sa cavalerie dans les monasteres; & à cette occasion, l'on crut même appercevoir dans ce grand

homme, une vengeance qui avoit toutes les petitesse d'une ame commune. Dans le temps qu'il étoit poursuivi comme rebelle par le roi de Danemarck, possesseur de la Suede, les Chartreux de Gryphsholm avoient refusé de le réfugier chez eux, dans la crainte d'attirer sur tout leur ordre la fureur du barbare Christiern: Gustave réunit à son domaine les biens de ce riche monastere fondé par ses ancêtres, & chassa même ces religieux de leur maison, sous prétexte qu'elle étoit bâtie sur ses terres. Maître de lui-même cependant & habile politique, il n'avançoit qu'avec mesure & méthode; il régloit tous ses pas sur les progrès que faisoient les docteurs de la nouveauté.

Le mal fut enfin porté à son comble, par la publication qu'Olaüs Pétri fit d'une version du nouveau testament, qui n'étoit qu'une traduction de celle de Luther. En vain les évêques, justement alarmés, demanderent justice au Roi, qui dissimuloit encore. Il répondit qu'il ne pouvoit condamner un accusé, dont tout le monde lui vançoit la conduite & les mœurs, sans qu'il eût été convaincu. Sous prétexte de le convaincre, on tint

une  
trio  
rem  
le R  
évêq  
afin  
Il le  
qu'il  
conf  
reté,  
lui d  
royau  
mani  
relles  
qui é  
lars;  
leur r  
une d  
la reli  
sance  
de l'es  
presq  
tion  
peuple  
qui f  
eux-m  
& san  
fidélit  
que la

une conférence, qui fut un nouveau triomphe pour le sectaire protégé secrètement. Après la conférence néanmoins, le Roi, avec un air d'intérêt, dit aux évêques de faire une autre traduction, afin de la confronter avec celle d'Olaüs. Il les assura qu'il la liroit avec plaisir, qu'il n'avoit rien plus à cœur que de conserver la religion dans toute sa pureté, & qu'il ne souffriroit jamais qu'on lui donnât la plus légère atteinte dans le royaume. Il assaisonna ces propos, des manieres aimables qui lui étoient naturelles, & même de caresses marquées qui éblouirent quelques-uns de ces prélats; en sorte que l'évêque de Lincopinc leur reprocha quelque temps après dans une de leur assemblée, qu'ils perdroient la religion par l'excès de leur complaisance pour la cour. Cependant le venin de l'erreur se répandit par toute la Suede, presque aussi rapidement que la traduction d'Olaüs. Les savans, parmi ce peuple demi-barbare, c'est-à-dire ceux qui favoient lire, voulurent juger par eux-mêmes des matieres controversées; & sans songer à révoquer en doute la fidélité de la traduction, ils n'y virent que la confirmation, faite par l'écriture.

de la nouvelle doctrine qu'on leur prêchoit. Pour l'autoriser ensuite par la pratique ordinaire à ces rigoristes libertins, Olaüs, quoiqu'il fût prêtre, se maria publiquement.

Gustave crut alors qu'il étoit temps de lever le masque. Il convoqua les Etats généraux, & ne fit plus mystère de ses projets. Ils faillirent cependant à échouer par la fermeté des évêques, qui avoient encore pour eux des personnes de considération; & s'il ne se fût pas trouvé de faux frères parmi eux, la meilleure partie de la nation eût vraisemblablement conservé la foi nationale. Mais les plaies les plus mortelles de l'Eglise lui sont ordinairement faites par les ecclésiastiques, & par ceux d'entre eux qui lui doivent davantage. L'évêque de Westeras, & plus encore celui de Stregnez, se vendirent à la cour, & lui vendirent avec eux la religion. Jean Magni au contraire, renvoyé d'abord de Rome dans la Suede sa patrie avec le caractère de légat, puis substitué dans le siège d'Upsal au factieux archevêque Gustave Trolle, résista généreusement au Roi qui s'étoit intéressé à son élection dans l'espérance de le gagner, & persévéra inviolable-

ment  
royau  
sade  
la no  
qui l'  
zele  
qui fi  
des E  
Ande  
le pro  
l'évêc  
triste  
dé, il  
les ca  
leron  
zele r  
engag  
maréc  
prélat  
rés de  
& de  
L'  
l'évêc  
acte  
troier  
Roi,  
qu'af  
saint  
sénat

ment dans la foi catholique. Banni du royaume sous le prétexte d'une ambassade honorable, il alla porter à Rome la nouvelle de l'apostasie de sa nation, qui l'y fit mourir de chagrin. Ce fut le zèle éloquent de l'évêque de Lincopinc, qui fit presque échouer dans l'assemblée des Etats toute l'habileté du chancelier Anderson, & qui eût absolument ruiné le projet de Gustave, sans la perfidie de l'évêque de Stregnez. Quand il vit le triste sort de sa patrie absolument décidé, il alla chercher sa consolation parmi les catholiques de Pologne. Nous ne parlerons point de l'évêque de Scare, qu'un zèle réprouvé par la foi qu'il professoit, engagea dans la révolte avec le grand-maréchal de la couronne. Les autres prélats se soumirent à toutes les volontés de Gustave, comme le reste du clergé & de la nation.

L'assemblée des Etats, enhardie par l'évêque de Stregnez, ordonna par un acte solennel, que les évêques remettroient incessamment leurs forteresses au Roi, & congédieroient leurs troupes; qu'afin de mieux vaquer aux fonctions saintes, ils ne seroient plus admis au sénat; qu'une partie des cloches & de

l'argenterie des églises seroit convertie en monnoie, pour payer les dettes de l'Etat; qu'on réuniroit au domaine du prince tous les biens ecclésiastiques, acquis par des fondations depuis les défenses anciennes faites à ce sujet; que la noblesse pourroit retirer les biens qu'elle avoit engagés à l'Eglise, en lui remettant le prix de l'engagement ancien; que les deux tiers des dîmes dont jouissoient les évêques ou les abbés, seroient mis en séquestre pour de meilleurs usages; généralement, que le Roi disposeroit, selon son bon plaisir, de tous les privilèges du clergé; & ce qui est plus fort encore, qu'on établiroit dans toutes les Eglises considérables, des hommes savans & vertueux, qui expliqueroient au peuple la parole de Dieu: ce qui signifioit, dans le langage de ce temps-là, l'établissement du Luthéranisme.

Gustave ne commit qu'à lui-même l'exécution de cet acte important. Il parcourut toutes les provinces du royaume, à la tête d'un corps de cavalerie, accompagné d'Olaus & de plusieurs autres docteurs Luthériens, qu'il faisoit prêcher en sa présence dans les principales églises. Il examinoit ensuite les titres des biens

ecclési  
champ  
hérédit  
pouill  
ligieux  
revenu  
terres  
s'empa  
soit à  
soit à  
ciers d  
tira de  
rie des  
public.  
Cet  
religio  
se fais  
plus en  
ceux-c  
les uns  
qu'ils  
Ceux  
retirer  
lie, q  
gniren  
furent  
habile  
curés  
rent

ecclésiastiques, qu'il réunissoit sur le champ à son domaine, ou restituoit aux héritiers des anciens propriétaires. Il dépouilla par ce moyen le clergé & les religieux, de plus des deux tiers de leurs revenus. On compte jusqu'à treize mille terres ou fermes considérables dont il s'empara, & dont il employa une partie, soit à se faire de nouvelles créatures, soit à s'attacher de plus en plus les officiers de son armée. En même temps, il tira de si grandes sommes de l'argenterie des églises, qu'il en remplit le trésor public.

Cette expédition acheva de ruiner la religion catholique en Suede. La guerre se faisant ouvertement au clergé, & plus encore aux moines, la plupart de ceux-ci abandonnerent leurs couvens, les uns par liberrinage, & les autres parce qu'ils n'y trouvoient plus de subsistance. Ceux qui persévérèrent dans la foi, se retirèrent chez les sauvages de la Décarlie, qui n'ayant rien à perdre, ne craignirent point de résister au Roi: mais ils furent bientôt soumis par ce prince, aussi habile que belliqueux. La plupart des curés & des autres bénéficiers professèrent publiquement le Luthéranisme,

pour conserver au moins leurs maisons, & quelque partie modique de leurs biens. Il ne leur en coutoit que la cérémonie facile de se marier, & de faire l'office en langue vulgaire; ce qui étoit comme l'essence de la réforme. Le Roi voyant que la plus grande partie des Suédois avoient embrassé le Luthéranisme, en fit profession sans plus garder aucun ménagement. Il établit Olais Pétri pasteur à Stockolm; & Laurent Pétri, son frere, fut institué archevêque d'Upsal. Comme celui-ci n'étoit pas encore marié, le Roi avilissant son propre sang pour honorer sa secte, lui fit épouser une princesse de ses parentes, afin que la splendeur de cette alliance en couvrit, autant qu'il se pouvoit, le scandale.

Loec. l. 6,  
P. 276.  
Baz. Hist.  
Ecel. Succ. ad  
an 1529.

Le Roi, pour confirmer ensuite par quelque forme ecclésiastique la nouvelle religion, assembla une espece de concile national, à Orebro, capitale de la Néricie. Tout plioit aveuglément sous ses volontés. Les évêques qui restoient, les docteurs, les pasteurs des principales Eglises renoncèrent solennellement à l'obéissance qu'ils devoient au successeur de S. Pierre, & proscrivirent entièrement le culte de l'Eglise Romaine; mais

fut-tou  
timer l  
damner  
les voeu  
encore  
générau  
leurs pr  
biens. I  
statuts,  
à un pet  
ravant  
leur fer  
Gustave  
fortes,  
courage  
contre l  
Laiissons  
vu, d'un  
toire d  
Suede:  
de circo  
ment l'a  
bien d'a  
Des  
pas cep  
prince l  
porté ce  
réfie, c  
égales à

sur-tout ils ne manquèrent pas de légitimer le mariage des prêtres, de condamner le célibat de la cléricature, & les vœux de religion. Ils confirmèrent encore le règlement des derniers Etats généraux, qui les avoient dépouillés de leurs privilèges & de la plupart de leurs biens. Les ecclésiastiques qui firent ces statuts, étoient néanmoins les mêmes, à un petit nombre près, qui un an auparavant avoient presque déconcerté par leur fermeté toutes les résolutions de Gustave. Tant il est peu d'ames assez fortes, dans les nations mêmes les plus courageuses; pour tenir tout à la fois contre la crainte & contre l'espérance. Laissons enfin ces tristes matieres. On a vu, d'une maniere assez détaillée, l'histoire du changement de religion en Suede: qu'on change les noms & peu de circonstances, & l'on aura lu pareillement l'apostasie du Danemarck, & de bien d'autres Etats du Nord.

Des scandales si voisins n'infesterent pas cependant la Pologne. Sigismond I, prince le plus accompli, dit-on, qui ait porté cette couronne, usa contre l'hérésie, d'une fermeté & d'une vigilance égales à la grandeur du péril. Par un édit

Bzov. am.

1522.

Rayn. n. 8.

solennel, il défendit sous peine de mort, & de lire, & de garder les ouvrages de Luther. Il fit ensuite assembler les évêques du royaume, qui confirmèrent en concile, tant cet édit, que les bulles des papes contre les nouvelles erreurs. Le zèle se réveilla de même, dans toutes les nations solidement chrétiennes. Deux anciens confreres de l'hérésiarque, Augustin, nommés Jean & Henri, eurent à peine exhalé dans les Pays-Bas le souffle impur du Luthéranisme, qu'ils furent arrêtés à Bruxelles, & emprisonnés étroitement. On les interrogea sur leur créance : ils répondirent qu'ils croyoient tout ce qui est contenu dans l'écriture, & dans le symbole des apôtres. Ne croyez-vous pas aussi, continua l'inquisiteur, aux décrets des conciles, & à l'autorité des saints peres ? Nous y ajoutons foi, répondirent-ils, pourvu qu'ils soient conformes aux divines écritures. Mais encore, reprit-on, croyez-vous qu'on peche en violant les décrets des peres & des souverains pontifes ? Il n'y a, dirent-ils, que la transgression des commandemens de Dieu qu'on doit taxer de péché. A ces réponses, on reconnut sans peine les disciples de Luther, & mieux

Sleid. l. 4,  
p. 100.

encore  
leur co  
avoir é  
Au  
mes, c  
tale, u  
ministr  
France  
eut l'in  
de Me  
Pape é  
fouetté  
banni d  
ville d  
encore  
mission  
ment tr  
que ter  
brûlé p  
ce pers  
ont é  
Eglises  
surpris  
nation  
ouvert  
le Cle  
pressio  
perdu  
sonde

encore à leur opiniâtreté invincible, qui leur coutra la vie. Ils furent brûlés, après avoir été dégradés, selon l'usage.

Au sein du plus chrétien des royaumes, & presque aux portes de sa capitale, un vil artisan, l'un des premiers ministres que le Luthéranisme ait eus en France, Jean le Clerc, cardeur de laine, eut l'impudence de publier, au milieu de Meaux, lieu de sa naissance, que le Pape étoit l'antechrist. Il fut arrêté, fouetté par la main du bourreau, & banni du royaume. Il se réfugia dans la ville de Metz, qui n'appartenoit pas encore à la France, & qui lui parut une mission moins périlleuse. Il fut étrangement trompé: après y avoir débité quelque temps ses investives impies, il fut brûlé pour avoir brisé les images. C'est ce personnage que les oracles de la secte ont érigé depuis en restaurateur des Eglises de Metz & de Meaux. On est surpris avec raison de voir, dans une nation distinguée, la scène de la réforme ouverte par un pareil acteur: mais Jean le Clerc, si l'on peut user de cette expression, n'étoit à Meaux qu'un enfant perdu du parti, & lâché comme pour sonder le terrain, tandis que les chefs

Bezoin l'écrit

se tenoient prudemment à couvert. Quatre maîtres-ès-arts, Guillaume Farel, Jaques le Fevre., Arnaud & Gérard Roussel, fort décorés aux yeux de l'évêque Guillaume Brissonnet, par quelque étalage de grec & d'hébreu, dans le goût vanté des nouveaux docteurs d'Allemagne, avoient entièrement gagné l'esprit de ce prélat, moins savant qu'admirateur de la science. Il les tenoit auprès de lui, pour l'aider à gouverner son diocèse; & ils y répandirent l'hérésie, sous prétexte de le purger des superstitions que l'ignorance populaire y avoit introduites.

Le mal venoit de plus loin: François I, en exécution du projet qu'il avoit formé de rétablir l'honneur des lettres dans son royaume, y attiroit de toutes parts les étrangers dont on lui vantoit les talens & les connoissances. Luther profitant d'une disposition si favorable à ses vûes, y applaudit par une lettre fort artificieuse qu'il adressa au Monarque, & se fit appuyer par d'autres lettres de l'électeur de Saxe qui ne lui refusoit rien. Il protestoit que toutes ses démarches & toutes ses pensées ne tendoient qu'à rendre à l'Eglise le lustre qu'on lui ravissoit par

des re  
lui env  
ressent  
tir en  
sieurs  
concer  
qui ex  
littérai  
& l'art  
pute.  
point  
faveur  
de déd  
la vrai  
dez-vo  
rens, F  
jours d  
à l'Egli  
Capito  
autrefo  
matiseu  
& moi  
léon,  
couleur  
mais q  
ce qui  
bien li  
pour ne  
par la

des relâchemens & des abus visibles : il lui envoya quelques-uns de ses livres qui ressembloient le plus la piété, & fit partir en même temps pour la France plusieurs de ses disciples, qu'il choisit de concert avec Mélancton, parmi ceux qui excelloient principalement dans la littérature, la connoissance des langues, & l'art de la dialectique ou de la dispute. Zuingle de son côté ne manqua point de faire les mêmes tentatives, en faveur de son parti : il eut même le front de dédier au Roi son livre pernicieux de la vraie & de la fausse religion. Le rendez-vous de tous ces émissaires différens, peu d'accord entre eux, mais toujours de bonne intelligence pour nuire à l'Eglise, étoit à Strasbourg, près de Capiton & de l'apostat Martin Bucor, autrefois frere Prêcher, & alors dogmatiseur équivoque, moitié Zuinglien & moitié Luthérien. Cet habile caméléon, qui ne prenoit pas seulement la couleur des objets qui l'environnoient, mais qui la savoit communiquer à tout ce qui l'approchoit ensuite, mania si bien l'esprit de ses hôtes divers, que, pour ne pas se ruiner les uns les autres par la diversité de leurs dogmes, ils se

firent eux-mêmes Luthero-Zuingliens, en se tenant cependant cachés avec beaucoup d'artifice sous l'apparence & le nom de catholiques.

C'est ainsi qu'en assez peu de temps le venin des nouveautés étrangères pénétra dans le sein de la plus pure & de la plus illustre des universités chrétiennes, d'où il se répandit successivement en plusieurs endroits du royaume. Ces étrangers, à la faveur du grec & d'un peu d'hébreu, passerent pour des prodiges de doctrine, prirent un ton d'oracles, interpréterent d'une manière toute nouvelle le vieux & le nouveau testament : ils leur donnoient adroitement le sens favorable à leurs erreurs, & le disoient conforme au texte grec ou hébraïque, qu'ils avoient perpétuellement en bouche, au lieu de la Vulgate qu'ils affectoient de mépriser. Ils s'insinuerent chez les gens de qualité, qui, à l'exemple du prince, faisoient grand état des savans, & particulièrement de la beauté du style & du langage, de la correction, de l'élégance, de tous les charmes de la diction, en quoi dans tous les temps l'hérésie maligne s'est étudiée à exceller. Cependant la faculté de théologie, animée du zèle qu'elle

Flor. de  
Raim. l. 7.

qu'e  
veau  
le M  
comb  
mair  
résie  
dans  
quer  
soit,  
s'attr  
& hé  
pour  
tout a  
peres  
cessive  
rât ce  
que l  
en Fra  
le sca  
Meau  
fance  
Alo  
me cor  
donne  
dont e  
zele p  
aposto  
ment  
sicle

Ton

qu'elle a toujours marqué contre les nouveautés suspectes, députa d'abord vers le Monarque, pour lui faire entendre combien il étoit à craindre que des grammairiens venus d'un pays infecté de l'hérésie, n'en apportassent la contagion dans le royaume, en s'ingérant à expliquer l'écriture sainte comme il leur plaisoit, à la faveur de l'habileté qu'ils s'attribuoient dans les langues greque & hébraïque. Préoccupé de sa passion pour les sciences & les savans, le Roi, tout attaché qu'il étoit à la foi de ses peres, regarda ces craintes comme excessives, & ne voulut pas qu'on inquiât ceux qui en étoient l'objet, de peur que les talens ne cessassent d'aborder en France. Il ne fallut rien moins que le scandale survenu dans la ville de Meaux, pour ouvrir les yeux à la puissance publique.

Alors le premier parlement du royaume commença, pour ne plus cesser, à donner tant à la religion qu'au trône dont elle est l'appui, ces marques de zele patriotique, & en quelque sorte apostolique, qui le signalerent constamment contre les hérésies du seizieme siecle : démarche qui donna le ton,

non seulement aux autres ministres de la justice, mais à ceux même de la religion. Le bruit des impiétés commises à quelques lieues de la capitale n'eut pas plus tôt frappé les oreilles de ces pieux magistrats, qu'ils envoyèrent des commissaires sur les lieux, pour informer soigneusement contre tous les auteurs & les complices de l'attentat. Cette vigueur inattendue fut un coup de foudre pour les premiers suppôts de l'hérésie, qui renonçant à la gloire d'en être aussi les premiers martyrs, s'enfuirent précipitamment en Allemagne. L'évêque qui n'avoit à se reprocher qu'une confiance indiscrete, reconnut sa faute; assembla son synode, condamna les livres de Luther, en défendit sévèrement la lecture, & publia des statuts précis pour maintenir dans son diocèse les observances du culte ancien. Ces marques de repentir n'arrêterent pas les poursuites du parlement. La cour ordonna que l'évêque seroit interrogé par deux conseillers; & quoi qu'il pût faire pour éviter cet interrogatoire, il le lui fallut subir de la manière la plus humiliante. Il est certain qu'il se justifia du crime d'hérésie, à laquelle il n'accorda jamais son adhé-

Preuv. des  
Libert. de l'E-  
glise Gall. c.  
15.

tion  
est  
gri  
l'ho  
la co  
la pr  
inett  
Pe  
parle  
fet d  
renfe  
feste  
à tou  
distin  
ou ci  
leur  
greffe  
peine  
de ba  
du ro  
offici  
& ren  
naires  
ceux c  
quant  
vant f  
ment  
conter  
& de

sion ni sa protection. Si sa mémoire en est demeurée flétrie, c'est qu'à l'intégrité de la foi d'un évêque, comme à l'honneur d'une femme, si la justesse de la comparaison peut la faire admettre, la première tache imprimée est à jamais ineffaçable.

Pour arrêter le poison à sa source, le parlement rendit un second arrêt, à l'effet de brûler les écrits de Luther, comme renfermant une foule d'hérésies manifestes & déjà condamnées, avec défense à toutes personnes, de quelque état & distinction qu'elles fussent, de retenir ou citer ces écrits ou leur doctrine. Il leur est ordonné de les rapporter au greffe dans trois jours au plus tard, sous peine de confiscation de leurs biens, & de bannissement de leurs personnes hors du royaume. Enjoint à tous les juges & officiers d'arrêter, constituer prisonniers & remettre entre les mains des ordinaires, comme suspects d'hérésie, tous ceux qu'ils trouveront soutenant ou alléguant la doctrine de Luther, & conservant ses livres. On défendit pareillement de soutenir ou alléguer la doctrine contenue dans les livres de Mélancton, & de garder ces livres, sous peine de

cent marcs d'argent , & d'amende plus forte encore , suivant l'exigence des cas. Mais comme Mélanchton étoit plus réservé & moins décrié que Luther , la Cour , avant de passer outre , voulut avoir le jugement de la faculté de théologie. Les théologiens s'assemblerent en conséquence , & après un mûr examen , prononcèrent que ces ouvrages étoient contraires au sentiment des docteurs catholiques , aux saints conciles , & à la doctrine de l'Eglise universelle ; pleins de propositions , schismatiques , hérétiques , formellement condamnées , & plus dangereux encore que ceux de Luther , par les déguisemens de l'auteur & la politesse artificieuse de son discours.

Louis Berquin , gentilhomme d'Artois , que les préventions contre les moines & les théologiens scholastiques avoient rendu fauteur des nouveaux évangélistes , fut un des premiers objets de cette juste sévérité. Son état , fort étranger à l'école , ne l'avoit pas empêché de dogmatiser , même par écrit : ses livres furent censurés par les docteurs , il fut arrêté prisonnier , & remis entre les mains de l'officialité. Le Roi évoqua l'affaire à son conseil , mais uniquement

pour  
qui  
prop  
hom  
la su  
vigil  
que  
reur  
jusqu  
trées  
dogm  
Le  
grand  
posoi  
rir le  
le Mi  
nemi  
jalou  
déjà.  
talie ,  
ancien  
contre  
qui n'  
Pape  
tenir  
les en  
forte  
nie de  
qu'hab

pour la faire juger par son chancelier, qui obligea l'accusé d'abjurer quelques propositions vraiment hérétiques. Cet homme inquiet & changeant fut dans la suite brûlé, comme relaps. Tant de vigilance dans la justice arrêta pour quelque temps les progrès sensibles de l'erreur : mais la contagion déjà répandue jusque dans les conditions les moins lettrées, fit sourdement une infinité de dogmatiseurs dans tous les états.

Le Roi étoit alors fort occupé de ses grands projets sur l'Italie, où il ne se proposoit rien de moins que de reconquérir le royaume de Naples, aussi bien que le Milanez, sans faire attention aux ennemis sans nombre, que la crainte & la jalousie alloient ajouter à ceux qu'il avoit déjà. En effet, la plupart des États d'Italie, sans en excepter les Vénitiens, anciens alliés de la France, formerent contre lui une ligue avec l'Empereur, qui n'eut pas de peine à y faire entrer le Pape Adrien, tout enclin qu'il étoit à tenir les princes chrétiens unis contre les ennemis de la religion : tâche bien forte dans les circonstances, pour le génie de ce Pontife, plus homme de bien qu'habile homme, & peu propre au

Guicch. lib.  
13 & 15.

Dan. Hist.  
de Ez.

maniement des affaires ou des esprits. Adrien bien différent de ses deux prédécesseurs, Jule II & Léon X, au lieu de faire servir les princes à ses desseins, servoit lui-même, sans le savoir, à leurs vûes ambitieuses & souvent injustes. Au moins oublia-t-il les devoirs de pere commun à l'égard des François, contre lesquels il montra beaucoup de partialité, & fit enfin la guerre ouvertement. Il n'en vit pas l'issue, à jamais déplorable pour la France. Moins de deux mois après s'y être engagé, il mourut le 24 de septembre 1523, révééré par-tout pour ses vertus, & très-haï des Romains. Ils lui reprochoient la dureté, l'épargne sordide, & la bassesse de sentiment; ce qui ne signifioit dans leur bouche que la régularité, la frugalité & la modestie. Il fut enterré avec cette épitaphe : Ci-gît Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui que de commander. Il ne fit qu'un seul cardinal durant tout son pontificat, & ne voulut en cela déferer à la coutume, que quand il se vit au lit de la mort. Etant professeur de rhéologie à Louvain, il avoit soutenu dans un ouvrage donné au public, que le Pape n'est pas infallible, & qu'il peut

euicch. lib.

Onophn.  
Cracon. Paul-  
Jove.

erre  
part  
étan  
dina  
succ  
prit  
égare  
ce ne  
pour  
T  
quête  
voyo  
ne p  
balan  
quell  
du co  
enne  
guste  
dans  
tram  
reux  
eut la  
bord  
qu'ils  
dence  
enne  
place  
qu'un  
lui s

errer dans les questions mêmes qui appartiennent à la foi : il le fit réimprimer, étant pape, sans y rien changer. Le cardinal Jule de Médicis fut élu pour lui succéder, le 19 de novembre 1523, & prit le nom de Clément VII, sans avoir égard au pape d'Avignon qui avoit porté ce nom - là, & qu'on tenoit à Rome pour un anti-pape.

Tout plein de ses projets & de ses conquêtes futures, François I, qui n'envoyoit ses généraux qu'aux hasards qu'il ne pouvoit pas courir lui-même, ne balançoit point à partir pour l'Italie. Mais quelle que fût son ardeur, la défection du connétable de Bourbon en faveur des ennemis de sa patrie & de sa race augustin, força le Monarque à rétrograder, dans l'appréhension de ce qu'on pourroit tramer en son absence. Son malheureux complaisant, l'amiral de Bonniver, eut la conduite de l'armée. Elle fit d'abord des progrès considérables, puisqu'ils furent proportionnés à l'imprudence inconcevable de l'entreprise : les ennemis avoient négligé de fortifier les places du Milanéz, n'imaginant pas qu'un prince accablé d'assaillans chez lui s'avisât de porter la guerre au loin.

Cependant ils se rassemblerent de toute part, & en assez grand nombre, pour empêcher Bonnivet de tenir plus longtemps la campagne : ils le resserrèrent pied à pied, & avec tant de persévérance, qu'il se vit enfin comme assiégé dans son camp. La crainte d'y être bientôt affamé l'en ayant fait sortir ; après quelques marches dérobées qui lui réussirent assez bien, les confédérés atteignirent enfin son arrière-garde où il se trouvoit ; & dès la première charge, ayant eu le bras percé d'un coup de feu, il remit le commandement de l'armée au chevalier Bayard, comme à l'officier qu'il en jugeoit le plus digne.

Pierre du Terrail, si fameux sous le nom de chevalier Bayard, qu'il tiroit d'une terre appartenante à sa famille, porta les armes dès l'âge de dix-sept ans, & mourut au comble de la gloire, à l'âge de quarante-huit. Si la Cour ne lui commit jamais les fonctions de général en chef, on ne doit l'attribuer qu'au caractère de ce grand homme, tout occupé à mériter les honneurs, sans jamais les briguer. Dans les commandemens particuliers qui lui furent confiés, il montra constamment une intrépidité, une

ferme  
supé  
tre su  
déco  
antic  
cœur  
ger te  
amis  
gloire  
dans  
peu d  
cheva  
chrét  
quelq  
mune  
serva  
consta  
vraim  
Il n  
que f  
traire  
rât en  
bloit  
l'amé  
cherch  
jour e  
le nom  
mand  
dit,

fermeté de courage , une sagesse & une supériorité de génie , qui éleva cet illustre subalterne au dessus des chefs les plus décorés. Sa noble franchise , sa probité antique , sa libéralité , la bonté de son cœur qui s'oublioit lui-même pour obliger tout le monde , officiers & soldats , amis & ennemis , ajoutèrent encore à sa gloire , qu'elles ont à jamais consacrée dans la mémoire des François tant soit peu dignes de leurs peres. Quoique ce chevalier sans reproche ne fût pas un chrétien sans défaut , & qu'il eût même quelques-unes des foiblesses trop communes aux gens de son état ; il se préserva de la plupart de leurs vices , & fit constamment admirer en lui des vertus vraiment chrétiennes.

Il ne juroit jamais , tout accréditée que fût de son temps l'habitude contraire , & il ne souffroit point qu'on jurât en sa présence. Sur cet article , il sembloit oublier la douceur de mœurs , & l'aménité de naturel qui le faisoient rechercher de tout le monde. Ayant un jour entendu deux pages qui profanoient le nom de Dieu , il leur fit une réprimande si forte , qu'un autre officier lui dit , que c'étoit-là peu de chose pour

1. Vie de  
Bayard , fol.  
71 & seq.

tant de sévérité. Qu'appellez-vous, peu de chose, reprit Bayard? Non certes ce n'est pas peu de chose, qu'une telle habitude à cet âge. Il étoit plein de respect pour tout ce qui concernoit la religion. Il empêchoit de tout son pouvoir qu'on ne profanât les églises, qu'on n'insultât les prêtres & les religieux. En commençant une expédition, il ne manquoit jamais d'implorer le secours du Ciel: après la victoire, ou il se mettoit à genoux sur le champ de bataille, ou il se transportoit incontinent à l'église, pour en remercier Dieu. Dans la chaleur même du combat, il exhortoit les ennemis blessés à prendre des sentimens de repentir avant d'expirer. Après un rude & périlleux combat contre un seigneur Espagnol, nommé Alonze de Soto-Mayor, qu'enfin il renversa d'un coup de lance; sire, lui dit-il au même instant, criez merci à Dieu votre créateur & rédempteur, & demandez miséricorde pour vos péchés. Sa religion & sa bonté d'ame se signaloient principalement à l'égard des pauvres; mais sans nulle ostentation, & souvent même en changeant d'habits, afin qu'on ne le reconnût pas, quand il faisoit ses aumônes les plus considérables. Il usoit

2. Vie de  
Bayard, pag.  
223 & seq.

prin  
de re  
fave  
mise  
à la

Ju  
ces a  
tiren  
verfi  
bonn  
bleff  
ne so  
passio  
jeune  
très-  
pérée  
merc  
de la  
tance  
se vi  
noître  
heur  
l'obli  
abhor  
dit, e  
eraign  
ehant  
qui v  
la fir

principalement de ce pieux artifice , & de toute l'étendue de sa générosité , en faveur de ceux qu'un nom connu & une misere ignorée rendoient plus sensibles à la honte de l'indigence.

Jusque dans ses égaremens , il fit de ces actes héroïques de charité , qui attirèrent le plus fortement la grace de conversion , & qui sont les présages d'une bonne mort. Dans un moment de foiblesse , un de ces lâches domestiques qui ne sont jamais plus attentifs qu'à servir les passions de leurs maîtres , lui amena une jeune personne très-belle , & jusque-là très-vertueuse. C'étoit une mere désespérée qui la livroit de force à ce commerce infame , afin de subvenir à l'excès de la misere qui avoit épuisé sa confiance. Quand cette victime infortunée se vit seule avec Bayard , elle fit connoître par un déluge de larmes son malheur & sa vertu , le conjurant de ne point l'obliger à commettre un crime qu'elle abhorroit. Aussi-tôt le bon chevalier lui dit , en pleurant presque lui même : Ne craignez rien , je ne suis pas assez méchant homme , pour vous ravir une vertu qui vous est si chere ; & sur le champ il la fit conduire chez une dame de ses pa-

rentes pour y passer la nuit , après lui avoir donné un manteau , afin qu'on ne la reconnût pas sur le chemin. Le lendemain il fit appeller la mere , & lui reprocha sa conduite ; après quoi voulant obvier à la récidive , il lui demanda quelle dot il faudroit pour marier sa fille. Elle répondit qu'on vouloit pour cela six cents florins , & que pour toute fortune elle n'avoit pas la moitié de cette somme. Bayard tirant une bourse , lui donna trois cents écus , en lui disant : Tenez , voilà deux cents écus pour la dot ; ils valent six cents florins & davantage. Le reste servira pour habiller la mariée. Il fit encore une seconde aumône de cent écus , pour les besoins de la mere , & veilla si bien à l'exécution de tous ces arrangemens , que le mariage fut célébré trois jours après.

Ce héros chrétien touchoit au moment de recevoir la récompense de tant d'œuvres , qui ne pouvoient être le fruit que de la grace , quand Bonniver lui remit l'honneur de commander , ou plutôt de s'immoler avec éclat pour la défense de sa patrie. Bayard lui dit avec sa franchise ordinaire , qu'il avoit trop attendu , que le mal étoit sans remede,

qu'il  
mieu  
le fa  
tint  
coup  
si viv  
temp  
Fran  
time  
ennen  
quel  
l'intr  
l'arm  
à mo  
cassa  
levé  
retire  
les fr  
néan  
lerie ;  
en cor  
sans p  
le nor  
Dè  
réclar  
& pre  
repré  
ment  
*Miser*

qu'il alloit toutefois répondre de son mieux à son estime, & la justifier, s'il le falloit, aux dépens de sa vie. Il soutint les efforts de l'ennemi avec beaucoup de vigueur, & le repoussa même si vivement, que Bonnivet eut tout le temps de regagner la tête de l'armée Françoisse, & de se dérober au ressentiment du Connétable de Bourbon, son ennemi personnel, entre les mains duquel il appréhendoit de tomber. Enfin l'intrépide Bayard, déterminé à sauver l'armée, ou à périr avec elle, fut blessé à mort d'un coup d'arquebuse qui lui cassa les vertebres; mais après avoir relevé le courage des François, qui se retirèrent en bon ordre, & gagnèrent les frontieres du royaume, en perdant néanmoins leurs équipages & leur artillerie; ce qu'ils estimerent peu de chose, en comparaison de la perte du chevalier sans peur & sans reproche, comme tous le nommerent.

Dès qu'il se sentit blessé à mort, il réclama le nom du Sauveur des hommes, & prenant la garde de son épée pour se représenter la croix, il la baisa dévotement, en récitant quelques versets du *Miserere*. Bientôt il ne fut plus en état

2. Vie, pag.  
385.

de se tenir à cheval : il se fit descendre par son écuyer, s'assit par terre le dos appuyé contre un arbre, & le visage tourné vers l'ennemi. Il y avoit encore autour de lui plusieurs officiers, qui ne vouloient pas le quitter ; mais il les conjura de se réserver pour le bien de la patrie, & de ne pas augmenter l'avantage de l'ennemi, en se laissant faire prisonniers. Il ne resta pour l'assister que son écuyer seul, auquel il se confessa pour suppléer par l'humilité à la grace du sacrement qu'il ne pouvoit recevoir. Ce jeune homme fondant en larmes près d'un maître si justement cher, le héros s'oublia lui-même, pour le consoler, en lui disant : C'est Dieu qui abrége mes jours, & je n'y ai point de regret. Toute ma douleur est de n'avoir pas vécu aussi bien que je le devois. Je me proposois toujours de m'amender : mais puisqu'il faut mourir, je supplie mon Créateur d'user de sa clémence, & j'espère qu'il ne me jugera pas dans la rigueur de sa justice.

Cependant les Impériaux qui poursuivoient l'armée Françoisse, arriverent à l'endroit où étoit Bayard ; & au lieu de le traiter en ennemi, ils lui donnerent

tous  
roit p  
des c  
feren  
Pelsca  
pitair  
assez  
tout  
teñte  
trouv  
ne pe  
rant l  
il lui  
attene  
conné  
moign  
les p  
ment  
rance  
chiru  
pond  
cins d  
fens d  
faut  
qu'il  
à la f  
péche  
aucun  
plus

tous les témoignages d'affection qu'il auroit pu recevoir des François. La plupart des chefs le voulurent voir, & l'arroferent de leurs pleurs. Le marquis de Pescaire fut tout plaingnoit ce grand capitaine, & ne trouvoit point d'expression assez fortes pour exalter sa valeur & tout son mérite. Il lui fit dresser une tente & un lit, dans le champ où il se trouvoit, & d'où son extrême foiblesse ne permettoit pas de le transporter. Durant les quatre heures qu'il vécut encore, il lui rendit tous les devoirs qu'il eût pu attendre du meilleur de ses amis. Le connétable de Bourbon vint aussi lui témoigner sa sensibilité, avec les marques les plus expressives de son attendrissement, & s'efforça de relever ses espérances, en lui offrant les plus habiles chirurgiens. Il n'est plus temps, lui répondit Bayard, de recourir aux médecins du corps, mais à ceux de l'ame. Je sens qu'il n'y a plus de remede, & qu'il faut mourir; mais je bénis Dieu, de ce qu'il me fait la grace de le reconnoître à la fin de ma vie, & de détester mes péchés. Je prends la mort en gré, & n'ai aucun regret à la vie, hors que je ne puis plus rendre aucun service au Roi mon

Mém. Du  
Bellai, p. 39

souverain, & qu'il me le faut abandonner à ses plus cruelles détresses. Plaise au Ciel qu'après mon trépas il ait des serviteurs tels que je voudrois être ! Comme le Connétable, continuant à le plaindre, lui dit qu'il avoit grande pitié de lui ; Monsieur, répliqua-t-il, je ne suis pas un objet de pitié ; car je meurs en homme de bien : mais j'ai pitié de vous, qui portez les armes contre votre souverain, contre votre patrie, & contre votre serment. Et tranchant court ; laissez-moi, je vous supplie, implorer mon Rédempteur, & pleurer mes péchés ; car je suis près de lui rendre mon esprit.

Il vécut néanmoins encore assez, pour faire sa confession à un Prêtre. Après quoi, toujours occupé de sentimens de componction & d'une foi vive ; mon Créateur, dit-il, qui m'as mis par faveur gratuite au nombre des Chrétiens, qui as envoyé ton fils pour prendre nature humaine au sein virginal, souffrir mort & passion, puis ressusciter & monter aux cieux ; par cette salutaire passion ; je te supplie & conjure d'avoir pitié de moi, & de me pardonner mes innombrables péchés, dont je me repens de tout mon cœur. Hélas ! mon Dieu, créateur &

rédem  
serois  
l'eau,  
pardon  
bon co  
toujour  
mon Sa  
ricorde  
chés du  
tes mai  
proféra  
nier sou  
corps,  
porter  
sance,  
un deui  
toutes  
qu'eccl  
raillés.  
cathéd  
ment se  
dans le  
l'évêqu  
ternel  
La  
obstacle  
des enn  
çoise a  
riaux,

rédempteur, je reconnois que quand je serois au désert mille ans au pain & à l'eau, encore ne mériterois-je pas mon pardon. Mais tu as dit à celui qui de bon cœur retourne vers toi, que tu es toujours prêt à le recevoir. Mon Pere & mon Sauveur, je suis assuré que ta miséricorde est plus grande que tous les péchés du monde. Par tant, Seigneur, en tes mains je recommande mon ame. En proférant ces paroles, il rendit le dernier soupir. Les ennemis remirent son corps, & prirent soin de le faire transporter en Dauphiné, pays de sa naissance, après l'avoir embaumé. Ce fut un deuil public pour cette province, où toutes les compagnies, tant séculières qu'ecclésiastiques, assisterent aux funérailles. On célébra le service dans la cathédrale de Grenoble, & l'enterrement se fit à une demi-lieue de la ville, dans le couvent des Minimes, fondé par l'évêque Laurent d'Alleman, oncle maternel de Bayard.

La mort de ce héros leva tous les obstacles qui s'opposoient aux progrès des ennemis du royaume. L'armée Francoise ayant repassé les monts, les Impériaux, sous la conduite du connétable,

peu touché des reproches de Bayard expirant, les franchit sur leurs traces, pénétra au sein de la Provence, & forma le siege de Marseille. Il s'étoit flatté d'y trouver peu de résistance ; mais après quarante jours de tranchée ouverte, qui avoient donné au Roi le temps d'arriver avec une armée de secours, il fut obligé de lever le siege, & de rentrer en Italie, pour y entendre cette pasquinade Romaine : Bourbon, jadis prince François, s'est rendu serf Allemand, pour aller faire en Provence une rodomontade Espagnole. La valeur immodérée de François I aspira malheureusement à de plus grands triomphes. Il poursuivit les Impériaux en Lombardie, il reprit sans peine la ville de Milan, qui n'étoit qu'un vaste cimetièrre depuis l'affreuse mortalité qui en deux mois y avoit emporté plus de cinquante mille personnes ; & trompé tant par la grandeur de ses vues un peu romanesques, que par la beauté de son armée composée de quarante mille hommes de pied & de la plus belle cavalerie que la France eût équipée depuis long-temps, il en envoya une partie à la conquête du royaume de Naples, & avec le reste il alla former le

siege d  
 médioc  
 march  
 fort se  
 Cléme  
 à la co  
 que ce  
 pourvu  
 geoit e  
 sage su  
 François  
 & à ne  
 Impéri  
 geoit à  
 de Mé  
 On ve  
 ressent  
 Cléme  
 çois I  
 même  
 Ce  
 champ  
 un des  
 qu'elle  
 la mor  
 chréti  
 empor  
 inutile  
 Roi,

siège de Pavie. Ce qui ne contribua pas médiocrement à l'engager dans cette démarche fatale, ce fut un traité négocié fort secrètement entre lui & le Pape Clément VII, qui avoit excité François I à la conquête de Naples, en l'avertissant que ce Royaume étoit entièrement dépourvu de gens de guerre. Il s'obligeoit en même temps à donner le passage sur les terres de l'Eglise aux troupes Françaises, à leur fournir des vivres, & à ne plus prêter aucun secours aux Impériaux. Le Roi de son côté s'engageoit à protéger le S. Siège, la maison de Médicis & tout l'Etat de Florence. On verra par la suite à quels excès le ressentiment porta Charles-Quint contre Clément VII. Les malheurs de François I furent moins différés, & Pavie même en fut le théâtre.

Ce fut à la bataille livrée dans ces champs funestes, que la France reçut un des deux affronts les plus sanglans qu'elle ait essuyés depuis l'origine de la monarchie, la plus ancienne de la chrétienté. L'artillerie Française, qui emportoit des bataillons entiers, devint inutile, par la valeur précipitée du Roi, qui les mit à couvert en venant

les charger. Les auxiliaires, ou plutôt les mercenaires, trop nombreux pour être contenus, se débänderent lâchement; le nerf de l'infanterie Française, les bandes noires si justement fameuses, tout inébranlables qu'elles étoient, ne purent par leur constance que se faire hacher. François de Lorraine, le duc de Suffolk, d'Aubigni, Chabanes, la Palice, la Trémouille, Bonnavet qui ne fut plaint de personne, la plus florissante noblesse du royaume fut tellement ensevelie sous les tas de morts sans nom, qu'on en put à peine discerner quelques-uns pour leur donner une autre sépulture. Le nombre des prisonniers non moins distingués qu'on fit ensuite, fut encore beaucoup plus considérable. Le Roi résolu à tout perdre hormis l'honneur, tomba de son cheval qu'on avoit tué sous lui, & continuant à combattre, moins en roi qu'en soldat, fut pris le sabre à la main. Mais conservant dans sa chute toute la hauteur de son courage, & frémissant d'indignation à la seule vue du connétable qui se présenta pour le recevoir prisonnier, il protesta qu'il aimoit mieux périr que de remettre son épée à un traître. Il la remit ensuite

au Mar  
ples, c  
aussitôt  
& en  
quenc  
la maj  
porté  
spectac  
Londr

Ce  
mouve  
deur d  
beauc  
génére  
rique t  
Quint.  
Julierv  
la conj  
person  
voque;  
naturel  
fin le d  
ou du r  
sibles c  
& la m  
des ch  
protég  
médiat  
embra

au Marquis de Lanoy , vice-roi de Naples, qui la reçut à genoux, & lui donna aussitôt la sienne, en lui baisant la main, & en faisant hommage avec une éloquence délicate, autant à sa valeur qu'à sa majesté. François fut peu après transporté à Madrid, pour y renouveler le spectacle que le Roi Jean avoit donné à Londres près de deux siècles auparavant.

Ce qui intéressoit Clément VII aux Clacon. l. 3, mouvemens de l'Italie, c'étoit la grandeur de la maison de Médicis, qui avoit P. 445. beaucoup plus à espérer de la candeur généreuse de François I, que de la politique tortueuse & intéressée de Charles-Quint. Clément étoit fils posthume de Julien de Médicis qui avoit péri dans la conjuration des Pazzi, & d'une jeune personne, nommée Florette, épouse équivoque; ce qui le fit passer pour un enfant naturel, jusqu'à ce que Léon X son cousin le déclara légitime, sur des preuves, ou du moins sur des présomptions plausibles d'un mariage secret entre le pere & la mere. Il entra d'abord dans l'ordre des chevaliers de Rhodes, qu'il aima & protégea toujours: mais Léon X, immédiatement après son élection, lui fit embrasser l'état ecclésiastique, le nomma

à l'archevêché de Florence le jour même de son couronnement, & quelques mois après le créa cardinal & chancelier de l'Eglise Romaine. Il avoit les inclinations pacifiques, & d'abord il s'appliqua sincèrement à rétablir la concorde & la bonne intelligence entre les princes chrétiens, afin de les tourner ensuite contre les ennemis de la religion. Ce ne fut qu'après bien des efforts inutiles pour engager l'Empereur à se réconcilier avec le Roi de France, qu'il fit son alliance avec celui-ci. Mais si les commencemens de son pontificat furent paisibles, la suite en devint si orageuse, que l'Eglise, depuis son origine, n'essuya jamais, sous le regne d'un seul pape, autant de pertes, autant de scandales, autant de révolutions & de catastrophes que sous celui-ci.

La première année de son exaltation, où les Allemands devoient tenir une diète à Nuremberg, il tenta de guérir l'esprit malade de cette nation, qui agitée par les fermentations du schisme & de l'hérésie, avoit fait parvenir à Rome sous le pontificat précédent jusqu'à cent chefs de plainte, contre les désordres & les vexations prétendues du gouvernement hiérarchique. Il commit cette léga-

tion au  
des car  
fares,  
leurs p  
par tou  
si le ma  
Campe  
Nurem  
de l'ar  
doit en  
au dev  
moins  
son mé  
promet  
marque  
d'un pe  
entra d  
sans cro  
que l'ar  
son hab  
plis d'é  
crédit d  
qui, se  
mariés  
Strasbo  
avoient  
le résult  
portant  
de l'Emp

tion au cardinal Campege, le plus habile des cardinaux dans le maniement des affaires, infiniment recommandable d'ailleurs par sa doctrine & par sa vertu, par toutes les qualités propres à réussir, si le mal eût été susceptible de guérison. Campege se rendit en peu de jours à Nuremberg. Tous les princes, à la suite de l'archiduc Ferdinand qui les présidoit en l'absence de l'Empereur, vinrent au devant du légat hors de la ville; moins toutefois dans la vue d'honorer son mérite, que par la crainte de compromettre sa dignité, s'il en portoit les marques, en faisant son entrée au milieu d'un peuple presque tout Luthérien. Il entra donc avec ses habits de voyage, sans croix & sans surplis. L'issue fut telle que l'annonçoit ce prélude. Malgré toute son habileté & plusieurs discours remplis d'éloquence, il n'eut pas même le crédit de faire justice de quelques prêtres qui, selon le nouvel évangile, s'étoient mariés publiquement dans le diocèse de Strasbourg, & qui poursuivis par l'évêque avoient porté leur affaire à la diète. Tout le résultat des délibérations fut un décret portant que le Pape, du consentement de l'Empereur, convoqueroit au plus tôt

un concile libre en Allemagne, & qu'après que les princes auroient fait examiner chacun chez eux la doctrine de Luther, on s'assembleroit de nouveau à Spire pour fixer ce qu'on devoit pratiquer & croire jusqu'à la décision du concile. A ce procédé pernicieux, on ajoutoit néanmoins que tous les libelles diffamatoires publiés contre la cour de Rome seroient supprimés, aussi bien que les peintures & les images faites en dérision du Pape & des évêques.

Jamais édit n'eut plus de contradicteurs. Le légat qui avoit inutilement fait tous ses efforts pour l'empêcher, alla tenir à Ratisbone une assemblée nouvelle, qui ordonna, mais aussi vainement, l'exécution du décret contraire, rendu précédemment à Worms. Sitôt que le Pape eut nouvelle de celui de Nuremberg, il s'en plaignit avec amertume & avec le plus grand éclat. L'Empereur qui le reçut au fond de l'Espagne, s'en montra d'autant plus irrité, qu'alors les affaires d'Italie se trouvoient dans les termes qui demandoient le plus d'égards pour le Pape. Il qualifia d'attentat la hardiesse avec laquelle on avoit réduit à la suppression des libelles & des tableaux outrageans,

outrag  
soit so  
garder  
dit l'a  
Spire,  
l'Empi  
par pro  
tent lui  
tout fav  
y avoit  
la form  
ver l'édi  
roit. Ce  
peu près  
sembloit  
fort libr  
la seule  
fenoit l  
blia un é  
qui l'avo  
tradition  
de Worm  
hérétique  
pourquoi  
d'examin  
livres est b  
de faire c  
qu'on me  
effet de re  
Tome .

outrageans, la défense générale que faisoit son édit de Worms de lire & de garder les ouvrages de Luther : il défendit l'assemblée des Etats convoqués à Spire, & menaça de mettre au ban de l'Empire, quiconque y assisteroit, même par procureur. Luther fut très-mécontent lui-même de l'édit de Nuremberg, tout favorable qu'il lui étoit ; parce qu'on y avoit dit, quoique simplement pour la forme, que les princes feroient observer l'édit de Worms autant qu'il se pourroit. Ces derniers mots qui levoient à peu près l'obligation que les premiers sembloient imposer, laissoient un cours fort libre aux progrès de l'hérésie ; mais la seule apparence d'une opposition offensoit l'orgueil de l'hérésiarque. Il publia un écrit sanglant contre les princes qui l'avoient faite, & les mit en contradiction avec eux-mêmes : car si l'édit de Worms, qui me condamne comme hérétique, disoit-il, doit être observé, pourquoi celui de Nuremberg enjoint-il d'examiner, si ce qu'enseignent mes livres est bon ou mauvais ? & s'il ordonne de faire cet examen, pourquoi veut-il qu'on me condamne ? Il étoit difficile en effet de répondre à ce dilemme ; & tel

est toujours le fruit des faux ménagemens observés à l'égard des sectaires.

Æcolampade publia dans le même temps son traité sur ces paroles sacramentales, *Ceci est mon corps*, où il anéantit le mystere adorable de nos autels, & le réduit, avec Zuingle, à une figure sans autre objet que celui qu'y place la foi. Ce fut néanmoins Æcolampade, bien plus savant & plus modéré que Zuingle, qui fit la fortune de la secte des Sacramentaires; ainsi que Mélanchton, son ami particulier & son fidele portrait, fit celle du Luthéranisme. Mais sa chute est encore plus effrayante que celle de Mélanchton. Rempli dès sa premiere jeunesse d'une piété aussi éclairée qu'affectueuse, Æcolampade, du pied d'un crucifix où il n'interrompoit qu'à regret sa priere, écrivoit à Erasme, l'an 1517, des choses si tendres & en même temps si bien dites, sur les douceurs ineffables de ses entretiens avec J. C. qu'on ne sauroit les lire sans se sentir encore pénétré des mêmes sentimens. Trois ans après, avec beaucoup de courage & de réflexion, il se fit religieux de Ste. Brigitte, au monastere de S. Laurent près d'Ausbourg. Il y parut

Bossuet. var.  
l. 2, n. 24.

Erasme. Epist.  
l. 7, 13, passim,

encor  
à l'éta  
paissib  
tant d  
fanés.  
Seign  
s'aban  
riolité  
doctri  
vent r  
franch  
la réfo  
nistr  
jeune  
pour é  
ceux d  
sur leur  
religio  
pratiqu  
la prés  
telle &  
si spéci  
qu'il y a  
les élus  
Dieu qu  
soutint  
ennemi  
deux pa  
l'impan

encore assez long-temps fort affectionné à l'état qu'il avoit choisi, y goûta Dieu paisiblement, & y vécut très-éloigné, tant des nouveautés que des vanités profanes. Mais enfin, terrible jugement du Seigneur sur les ames religieuses qui s'abandonnent à une présomptueuse curiosité ! il ouvrit l'oreille aux nouvelles doctrines ; & bientôt ce religieux fervent ne fut qu'un moine libertin, qui franchit les barrières du cloître, prêcha la réforme hérétique, & s'en fit le ministre à Bâle. Il céda aux attraits d'une jeune personne, dont il fit sa femme ; & pour étouffer ses remords, plus vifs que ceux des apostats communs, il renchérit sur leur audace, contre la chaste & sainte religion qu'il n'avoit plus le courage de pratiquer, en donnant son traité contre la présence réelle, écrit avec tant de politesse & d'aménité, avec un raisonnement si spécieux & une éloquence si douce, qu'il y avoit, dit Erasme, de quoi séduire les élus mêmes, s'il étoit possible. Mais Dieu qui les mettoit à cette épreuve, les soutint par les efforts de leurs propres ennemis, qui divisèrent la réforme en deux partis contraires, l'un défenseur de l'impanation, l'autre du sens figuré, &

Ibid. lib. 18,  
Epist. 9.

non moins opposés l'un à l'autre qu'aux catholiques. Erasme observe encore que, depuis qu'Écolampade son ami, eut quitté avec l'Eglise sa tendre dévotion, pour embrasser l'aigre & sèche réforme, il ne fut plus reconnoissable ; & qu'au lieu de sa première candeur, il ne montra plus qu'artifice & dissimulation.

Erasme. lib.  
49, Epist. 2.

Mélancton lui-même écrivit à Erasme, que parmi les sectateurs de Luther, il y en avoit qui oublioient l'humilité & la religion, qui excitoient des troubles par leurs prédications séditionnelles, qui ne cherchoient qu'à établir leur tyrannie sur le renversement de l'ordre civil, & sur la ruine même des lettres. Cependant toujours fasciné par son amitié ou ses préventions, il s'efforce en cette rencontre d'excuser Luther, dont il blâme en tant d'autres endroits les emportemens inconcevables, toujours croissans avec les années qui ont coutume de les amortir, Ici au contraire, Mélancton, génie sans caractère & sans forme, ou plutôt tiré de son caractère & comme dénaturé par l'esprit d'erreur & de vertige, prétend que Luther a une conduite bien différente de ses disciples brouillons, qu'il déplore leurs excès, sans croire

pour  
du p  
à Er  
mont  
de bo  
est vé  
pas m  
du lib  
venu  
là un  
saint  
sa séc  
traire  
Eras  
bien é  
Je ne  
tifs de  
ger de  
qu'aya  
vous v  
qué,  
de reli  
cathol  
toit de  
qu'il a  
vous v  
qui se  
riez bi  
justem

pour cela devoir abandonner les intérêts du pur évangile. Il ose même souhaiter à Erasme plus de penchant qu'il n'en montrait pour la réforme; il lui proteste de bonne foi que la doctrine de Luther est véritable; & cependant il ne trouve pas mauvais qu'on écrive pour la défense du libre arbitre; comme il lui étoit revenu qu'Erasme le devoit faire. Est-ce là un apôtre qui défend l'intégrité du saint dépôt, ou un suborneur qui recrute sa secte aux dépens de ses dogmes arbitraires?

Erasme répondit d'une manière encore bien éloignée d'une catholicité parfaite. Je ne veux point, dit-il, juger des motifs de Luther, ni vous obliger à changer de sentiment: mais j'aurois souhaité qu'ayant un esprit si propre aux lettres, vous vous y fussiez uniquement appliqué, sans vous mêler de ces querelles de religion. Quelles expressions pour un catholique, après que toute l'Eglise s'étoit déclarée contre le luthéranisme, & qu'il avoit mis tout le Nord en feu! Si vous voyiez, répondit-il néanmoins, ce qui se passe dans ces contrées, vous avoueriez bien mieux encore, que je me plains justement de ceux qui abusent du nom

Lib. 19,  
Epist. 3.

d'évangile ; & quelles raisons n'a pas Luther de blâmer des gens qui déshonorent entièrement son parti ! Mais lui-même, dès qu'il avance une chose, il la soutient avec une chaleur effrénée. Il prend tout de travers, il oustre tout, & quand il est averti, il pousse encore plus loin ; en voulant réformer des abus, il excite des séditions & des révoltes. Combien la modération n'eût-elle pas été plus propre à faire entrer les évêques & les princes dans la réforme ? Hédon, Pélican, Œcolampade l'ont embrassée : mais ils croient avoir beaucoup fait, quand ils ont défroqué quelques moines, ou marié quelques prêtres. Et Luther fait-il une chose plus conforme à la piété chrétienne, quand il prêche au peuple que le Pape est l'Antechrist, que les prêtres & les évêques sont de vains simulacres, que la confession est une peste, que les loix humaines sont des hérésies, & que parler de bonnes œuvres, de mérites, d'efforts pour le salut, c'est être hérétique ; enfin qu'il n'y a point de liberté, que tout arrive par nécessité, & qu'il n'importe pas de quelle nature soient nos œuvres ? En un mot, l'évangile ancien avoit rendu les hommes meilleurs,

& le r  
Era  
au Pap  
ni les  
liaison  
moine  
l'indu  
& à c  
s'il y a  
mauva  
avoit e  
ther,  
prévu d  
ces end  
& qu'i  
les avis  
lui don  
mis au  
& qu'il  
même  
mais qu  
ne per  
du peri  
Que  
sollicit  
il étoit  
éloquent  
attaque  
de Lut

& le nouveau ne fait que les corrompre.

Erasme écrivit la même année 1524 au Pape Clément VII, pour l'assuter que ni les sollicitations des princes, ni ses liaisons avec les savans, ni la haine des moines & des théologiens n'avoient pu l'induire à prendre le parti de Luther, & à conspirer contre le S. Siege; que s'il y a quelque chose qu'on prenne en mauvaise part dans les ouvrages qu'il avoit composés avant les éclats de Luther, il ne l'auroit point écrit s'il avoit prévu ce qui est arrivé; qu'il avoit changé ces endroits dans les dernières éditions, & qu'il étoit prêt à réformer le reste sur les avis charitables qu'on voudroit bien lui donner; qu'il avoit toujours été soumis au jugement de l'Eglise Romaine, & qu'il ne lui défobéiroit jamais, quand même elle ne lui seroit pas favorable; mais qu'il espéroit de son équité, qu'elle ne permettroit pas qu'il devint la victime du petit nombre de ses ennemis.

Quelque temps après, Erasme, à la sollicitation du Roi d'Angleterre dont il étoit fort estimé, publia son savant & éloquent traité du libre arbitre. C'étoit attaquer dans le point capital la doctrine de Luther, qui le reconnut lui-même de

bonne foi. Le docte Hollandois, sans s'échapper en aucunes personalities, fit sentir l'horreur de ce principe fondamental de la réforme, qui renversoit toute morale, toute vertu, toute piété, tout ordre social, & qui sous prétexte de relever la grace de J. C. changeoit le pere des miséricordes en un tyran cruel, que ses malheureuses créatures ne pouvoient plus que blasphémer. Luther qu'un premier écart entraînoit toujours en des écarts plus grands, fit paroître alors un libelle, intitulé du *serf arbitre*. C'est dans cet ouvrage du dépit & de l'emportement, qu'il dit en termes formels, que le franc arbitre est un titre vain; que Dieu fait en nous le mal comme le bien; que le secret de la foi est de croire que Dieu est juste; encore que par sa volonté il nous rende si nécessairement damnables, qu'il semble se plaire aux tourmens des damnés; & que s'il nous plaît en couronnant des indignes, il ne doit pas nous déplaire en damnant des innocens. Il ajoute enfin qu'il disoit ces choses, non en examinant, mais en déterminant; qu'il ne les soumettoit au jugement de personne, mais que tout le monde s'y devoit soumettre.

Luth. T. II,  
fol. 426, &c.

Vo  
quoir  
ont ra  
l'hom  
lonté d  
de telle  
liberté  
le fait  
une co  
une im  
propen  
en aim  
comme  
cevoit l  
sans qu  
plus fo  
cevoit l  
veille  
lui fait  
consiste  
de tout  
ment q  
elle cor  
loir par  
lui soit  
vouloir  
précise  
sous l'  
Car de

Voici comment l'hérésarque expliquoit son système : dans les choses qui ont rapport au salut ou à la damnation, l'homme est serf, assujetti ; ou à la volonté de Dieu, ou à la volonté de Satan, de telle manière qu'il ne lui reste aucune liberté de vouloir autrement qu'on ne le fait vouloir, non pas toutefois par une coaction violente, mais bien par une immuable nécessité : il veut par sa propension, de gré, non de force, mais en aimant ce qui lui plaît. En effet, comme une masse inanimée ne peut recevoir le mouvement qu'on lui imprime, sans qu'elle se meuve ; de même, & à plus forte raison, la volonté ne peut recevoir le vouloir par la grace, sans qu'elle veuille effectivement le bien que la grace lui fait vouloir. L'hérésie de Luther ne consiste donc pas à dépouiller la volonté de toute action, puisqu'il dit expressément qu'elle agit sans contrainte ; mais elle consiste précisément à la faire vouloir par une vraie nécessité, & sans qu'il lui soit libre de ne pas vouloir, ou de vouloir autrement, dans la conjoncture précise où elle se trouve, c'est-à-dire sous l'impression actuelle de la grace. Car de lui accorder la liberté en paroles,

ou la puissance illusoire de résister lorsqu'il n'est pas question de le faire, ce n'est qu'un misérable palliatif qu'a dédaigné Luther, & qui ne change rien à l'essence de son uogme. Ainsi quiconque soutient que la grace, ou la concupiscence nécessite la volonté, c'est-à-dire que la volonté n'a pas un pouvoir libre & prochain de résister aux impulsions actuelles, soit de la concupiscence, soit de la grace, professe véritablement le luthéranisme, de quelque maniere qu'il s'énonce.

Luther, celui de tous les novateurs qui fait le moins d'état des peres, ne laissoit pas de se glorifier que S. Augustin étoit tout pour lui; quoiqu'il n'y ait rien de mieux exprimé en mille endroits de ce saint docteur que la liberté & le franc arbitre de l'homme, avec la grace & sous l'action de la grace qui le prévient & le fortifie: mais c'est que la destinée du plus illustre des peres, ainsi que de l'Apôtre par excellence, fut toujours d'être exposé aux fausses interprétations des visionnaires & des hérétiques. L'hérésiarque sentant néanmoins, que ni l'autorité, ni la force du raisonnement ne militoit pour lui, il se servit assez heu-

reuser  
contre  
avanta  
s'éta  
pour  
répliq  
il le v  
certific  
thérien  
spécula  
titude  
quel  
épi  
trop ce  
malheu  
tous se  
d'estim  
ne l'en  
Eras  
& se p  
duit, m  
conspéc  
lesse co  
un sang  
de pren  
fanterie  
en imag  
manisé.  
ne rien

reusement des armes de la plaisanterie, contre un athlète qui avoit tant d'autres avantages sur son antagoniste. Erasme s'étant plaint de ce qu'on l'accusoit d'être pour Luther, le sectaire à bons mots répliqua que c'étoit-là une calomnie dont il le vouloit défendre; que par-tout il certifiera qu'Erasme n'est nullement Luthérien, mais Erasmiën, c'est-à-dire un spéculateur qui parle avec tant d'incertitude, en termes si ambigus, & quelques-fois si étrangement, sur les points épiques de la religion; qu'on ne fait trop ce qu'il en pense. Erasme avoit malheureusement donné prise, & après tous ses ménagemens & ses marques d'estime précédentes, l'arrogant sectaire ne l'en épargna pas davantage.

Luth. T. II,  
Epist. ad Nic.  
Amstodf.

Erasme sentit vivement ces insultes, & se plaignit amèrement de se voir réduit, malgré sa douceur & toute sa circonspection, à combattre dans sa vieillesse contre un animal farouche, contre un sanglier furieux. S'efforçant ensuite de prendre à son tour le ton de la plaisanterie; je me suis bien trompé, dit-il, en imaginant que le mariage l'auroit humanisé. Cette marque de foiblesse, pour ne rien dire de plus, étoit toute récente

Lib. 18,  
Epist. 12.

dans Luther, dans ce chef d'une secte qui le vanteroit sur-tout pour la grandeur de son courage ; ce qui humilioit tous les sectaires, en qui le fanatisme n'avoit pas encore effacé tous les sentimens du respect antique pour les mœurs sacerdotales. Mélancton, le plus sensé d'entre eux, n'eut rien de mieux à faire valoir pour justifier son maître, que le penchant impérieux qu'il lui connoissoit pour un genre de vie, bas & commun, à la vérité, mais que l'Écriture après tout qualifie d'honorable. L'effronté Luther n'usa pas de tant de réserve, & s'en exprima d'une manière que la pudeur nous oblige de supprimer. Il n'avoit jamais osé faire ce mariage, du vivant de l'électeur Frédéric, qui le prenoit pour un saint, & qui n'entendoit pas un point de réforme, si grossièrement contraire à la discipline révé-  
 rée dans tous les siècles. Avant la mort de ce prince, Luther s'étoit pris de passion pour une religieuse, noble Allemande qui n'avoit rien de la fierté de sa naissance. Il la fit enlever de son couvent, avec huit autres Religieuses également faciles ; & ce chef-d'œuvre de réforme s'exécuta le jour même du ven-

L. 4. Ep. 24.

dredi  
 au ra  
 rapt à  
 tira d  
 que le  
 qu'on  
 Saxe  
 son fr  
 lui de  
 confic  
 ratisfai  
 que M  
 de qu  
 ment  
 rate.  
 de ce  
 des no  
 peintr  
 poux,  
 souper  
 Mais  
 pas lo  
 les ecc  
 son e  
 entre  
 fut pl  
 Il e  
 au car  
 chevè

dredi saint : circonstance qui donna lieu au ravisseur sacrilege de comparer son rapt à la délivrance des ames que J. C. tira des limbes le même jour. Aussi-tôt que le prince eut fermé les yeux, tandis qu'on pleuroit sa mort dans toute la Saxe ; comme le nouvel électeur, Jean son frere, étoit encore plus infatué que lui de son suborneur, il n'y eut plus de considération qui pût l'empêcher de satisfaire sa passion effrénée. C'est ainsi que Martin Luther, moine apostat, âgé de quarante-cinq ans, épousa publiquement Catherine de Bore, religieuse apostate. Il paroît néanmoins que la honte de ce mariage nuisit un peu à la célébrité des noces. Le pasteur, un avocat & un peintre furent les seuls convives de l'époux, qui donna son festin à l'heure du souper, sans en dire mot à ses amis. Mais il avoit un front qui ne rougissoit pas long-temps : bientôt exhortant tous les ecclésiastiques & les moines à imiter son exemple, il partagea son infamie entre tant de personnes, qu'elle ne lui fut plus qu'un sujet de triomphe.

Il eut l'impudence de s'adresser même au cardinal Albert de Brandebourg, archevêque de Magdebourg & de Maience,

Vit. Luth.  
per. Melc.  
Adam.

le même qui s'étoit déclaré des premiers contre le nouvel évangile, & qui se monroit toujours également zélé pour la foi catholique. Il lui écrivit une lettre extravagante, où il entreprenoit sérieusement de prouver, & toujours par les divines écritures; que la volonté de Dieu étoit que tout homme eût dans une compagnie semblable à lui un aide indispensablement nécessaire; que de vivre seul, ou sans femme, c'étoit tellement tenter le Seigneur, qu'à moins d'un miracle qui transformât l'homme en ange, on ne pouvoit dans cette privation que tomber & se perdre. Le sage prélat ne répondit à l'apologiste de l'incontinence que par le silence & le mépris: mais son parent, nommé aussi Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, se prêta mieux à ces leçons de libertinage. Il avoit déjà soixante-neuf ans, & ce lubrique vieillard violant la chasteté religieuse qu'il avoit vouée solennellement, épousa Dorothée de Holstein. Après avoir renversé tous les privilèges de son ordre, il attribua la meilleure partie du trésor des chevaliers, partagea la Prusse qui leur appartenoit, avec les Polonois, se mit sous leur pro-

rection  
la part  
qu'il l  
duché  
sief à  
ans de  
Dan  
acquie  
Hesse  
qu'il n  
nimité  
voure  
des pé  
nation  
niâtre  
tout b  
dans u  
tout ce  
secte,  
être re  
par les  
Anne  
rare ve  
son at  
ple de  
de Sa  
venoit  
nouve  
Witte

tection, & se rendit leur tributaire pour la partie qu'il en conservoit, à condition qu'il la posséderoit désormais à titre de duché, & qu'elle passeroit en qualité de fief à ses héritiers. Il vécut encore trente ans depuis ce mariage.

Dans la même année 1526, Luther acquit de plus le Landgrave Philippe de Hesse, surnommé le magnanime : titre qu'il mérita parfaitement. Si la magnanimité consiste tout entière dans la bravoure, l'activité, le mépris des travaux, des périls & des revers ; si la détermination à tout oser, & l'audace qui s'opiniâtre au risque de tout perdre, ou de tout brouiller, ne sont pas des taches dans une grande âme. Il eut au moins tout ce qui peut former un patron de secte, des plus mémorables. Il ne put être retenu dans la foi de ses pères, ni par les tendres exhortations de sa mère Anne de Meckelbourg, princesse d'une rare vertu & d'une constance égale dans son attachement à l'Eglise; ni par l'exemple de son beau-père, le prince George de Saxe, qui tout récemment encore venoit de répondre en ces termes aux nouvelles invitations de l'Évangéliste de Wittemberg : Gardez votre évangile,

avec toutes les productions empestées. C'est par les fruits que le Seigneur nous apprend à connoître l'arbre : & quels sont les fruits de l'évangile de Luther ? Toute l'Allemagne les connoît , à son dam. Quant à nous , avec le secours de la grâce que nous ne cessons d'implorer , nous persévérerons inébranlablement dans l'évangile de J. C. tel que l'Eglise catholique l'a reçu & le conserve. Fermez , fermez vous-même l'oreille au langage impie des flatteurs qui érigent un hérésiarque en prophète , & pensez , il en est bien temps , à réparer autant qu'il est possible , les maux affreux que vous avez causés. Le Landgrave se rendit insensible aux exemples & à toutes les remontrances de ses proches , pour céder aux persuasions de son dangereux ami , l'électeur de Saxe. Bientôt son génie tranchant régira le Saxon d'une manière absolue , qui aboutit enfin à lui faire perdre ses États & sa dignité d'électeur. Le Hessois eut perpétuellement les armes à la main contre la religion qu'il avoit désertée , ou contre ses défenseurs ; & après avoir bouleversé toute l'Eglise d'Allemagne , fauteur universel des schismes & des factions , il envoya

des tro  
pour m  
royaume

Luth  
George  
tentati  
qu'il a  
& qu'il  
son par  
second  
ses pre  
se dédi  
contre  
d'un sa  
niment  
cha l'ex  
piété de  
croyabl  
toutes l  
séculier  
saintes,  
lege m  
dir-il, p  
un état  
sages P  
l'objet  
on t'au  
ce que  
Mais ce

des troupes aux Huguenots de France, pour mettre le comble aux maux de ce royaume.

Luther si honteusement repoussé par George de Saxe, osa faire de nouvelles tentatives auprès du Roi d'Angleterre, qu'il avoit insulté avec tant d'audace, & qu'il se flattoit encore d'attirer dans son parti. Il se radoucissoit dans cette seconde lettre, jusqu'à faire excuse de ses premiers emporremens, & offrir de se dédire de tout ce qu'il avoit écrit contre ce prince. Il fut mal récompensé d'un sacrifice, qui avoit dû coûter infiniment à son orgueil. Henri lui reprocha l'extravagance de ses pensées, l'impie de sa doctrine, les excès à peine croyables qu'il avoit commis contre toutes les puissances ecclésiastiques & séculières, contre les choses les plus saintes, & sur-tout son infame & sacrilege mariage : crime abominable, lui dit-il, pour lequel, si tu eusses vécu dans un état administré seulement par de sages Païens, on eût enterré tout vif l'objet de ta sale passion ; & pour toi, on t'auroit déchiré de verges, jusqu'à ce que tu eusses expiré sous les coups, Mais ce qui est encore plus abominable,

Cochl. an.  
1526, p. 136.  
Apud Ruf-  
sent. episc.  
una cum. lib.  
Henr. VIII,  
de Sacram.

tu t'es marié publiquement, en violant, à la face de l'univers indigné, les vœux solennels de la religion ; & pendant que la confusion devoit te réduire à l'anéantissement, ton impudence te tient lieu de repentir : bien loin de te ménager une route au pardon, tu animes tous les moines & tous les prêtres à partager ton infamie. Comme Luther, pour faciliter au Roi le désaveu qu'il en espéroit, avoit avancé dans sa lettre, ce qui étoit vraisemblable, que le traité des sacremens publié par Henri VIII étoit supposé sous le nom de ce prince ; le Roi reconnut hautement ce traité, pour être son ouvrage propre : & je le crois d'autant plus chrétien, ajouta-t-il, qu'il te déplaît davantage. Le fougueux Luther ne demeura pas sans réplique ; & l'on imagine assez, sans que nous en souillions nos écrits, tout ce que sa fureur put lui faire vomir.

Cochl. an.

1526.  
Sicid. l. 6.

Il avoit cependant de quoi se consoler dans l'acquisition qu'il avoit faite à son parti, tant du bouillant électeur de Saxe, que de l'opiniâtre Landgrave de Hesse ; sans compter la séduction des duchés de Lunebourg, de Meckelbourg, de Brunswick, de Poméranie ; des ar-

chevèch  
des vill  
bords d  
nie. L  
Espagne  
nouvell  
grave n  
que d'a  
gion ; &  
on avoi  
rien fai  
vances  
faire ser  
tous les  
dis mêm  
princes  
la cathé  
publique  
fice à la  
où le pe  
par le pl  
dre décl  
ques. C  
quantité  
roient c  
L'archie  
l'Emper  
à tant  
sionner

en violent,  
 , les vœux  
 endant que  
 e à l'ancan-  
 e tient lieu  
 e ménager  
 nimes tous  
 à partager  
 , pour faci-  
 n espérer,  
 e, ce qui  
 traité des  
 VIII étoit  
 prince; le  
 aité, pour  
 je le crois  
 -t-il, qu'il  
 gueux Lu-  
 plique; &  
 e nous en  
 que sa fu-

se conso-  
 oit faire à  
 lecteur de  
 dgrave de  
 ction des  
 kelbourg,  
 e; des ar-

chevêchés de Magdebourg & de Brême,  
 des villes d'Hambourg, & de tous les  
 bords de la mer Baltique jusqu'en Livo-  
 nie. L'empereur, qui se retrouvoit en  
 Espagne, ayant ordonné de tenir une  
 nouvelle diete à Spire, l'électeur & le land-  
 grave ne se proposerent rien de moins  
 que d'avoir le libre exercice de leur reli-  
 gion; & au lieu que dans ces assemblées  
 on avoit au moins évité jusque là de  
 rien faire qui parût fronder les obser-  
 vances catholiques, ils affecterent de  
 faire servir de la viande sur leurs tables  
 tous les vendredis & les samedis. Tan-  
 dis même que les évêques & les autres  
 princes assistoient au service divin dans  
 la cathédrale, ceux-ci faisoient faire  
 publiquement le prêche, & célébrer l'of-  
 fice à la Luthérienne dans leurs palais,  
 où le peuple accouroit en foule, attiré  
 par le plaisir malin qu'il prenoit à enten-  
 dre déclamer contre le Pape & les évê-  
 ques. On avoit eu soin de répandre  
 quantité de petits livres, qui ne respi-  
 roient que l'insolence & la nouveauté.  
 L'archiduc Ferdinand qui présidoit pour  
 l'Empereur son frere, n'osoit s'opposer  
 à tant de désordres, de peur d'occa-  
 sionner un soulèvement, ou du moins

la rupture de la diete, qui eût cependant mieux valu que sa conclusion. Car tout ce qu'on arrêta fut que l'Empereur seroit supplié de procurer un concile, & qu'en attendant, chaque prince dans ses États se comporteroit de maniere à pouvoir rendre compte à Dieu de sa conduite. C'étoit-là donner assez clairement la liberté de conscience aux sectaires, qui furent parfaitement s'en prévaloir. Ainsi avançaient-ils pied à pied en Allemagne, ajoutant de jour en jour à leurs premières usurpations, sans jamais en rien relâcher.

Cochl. in  
a. & scripr.  
Luth. p. 151.

Dans la Suisse au contraire, & presque dans le même temps, ils essuyerent un affront, qui à la vérité ne les fit pas tomber dans un discrédit suffisant pour guérir la partie déjà gangrenée de cette nation, mais qui les mit hors d'état d'en corrompre le reste. Les cantons encore sains, effrayés des affreux succès de Zuingle, qui venoit enfin de faire abolir solennellement la messe à Zurich par une ordonnance du Sénat, unirent leurs soins & leurs efforts, pour repousser l'impiété qui s'insinuoit chez eux de toute part. Ils prirent jour pour une conférence entre les théologiens les plus

renommés  
pour le  
Bade, &  
cun pou  
rage &  
Eckius f  
pour les  
mentair  
mis par  
s'y trou  
qu'on lu  
plusieurs  
établit,  
du Sauve  
sens dan  
qu'ils son  
fice de la  
pour les  
après cet  
la Vierge  
point abo  
raison ce  
lique pro  
si convai  
décret co  
de Luthe  
de rien i  
messe, d  
mens, d

renommés des deux partis, & choisirent pour le lieu de l'assemblée, la ville de Bade, comme une place neutre où chacun pouvoit se promettre un égal avantage & une pleine liberté. Le docteur Eckius fut le plus célèbre qui se présenta pour les catholiques; & pour les sacramentaires, ce fut *Æcolampade*, commis par *Zuingle*, qui ne voulut jamais s'y trouver, quelques gages de sûreté qu'on lui pût offrir. La dispute dura plusieurs jours, pendant lesquels Eckius établit, que le vrai corps & le vrai sang du Sauveur sont substantiellement présents dans le sacrement de nos autels; qu'ils sont vraiment offerts dans le sacrifice de la messe, tant pour les morts que pour les vivans; qu'il y a un purgatoire après cette vie; que nous devons invoquer la Vierge & les Saints, & qu'il ne faut point abolir leurs images, ni à plus forte raison celles de J. C. Le docteur catholique prouva ces vérités d'une manière si convaincante, que l'assemblée fit un décret contre la doctrine de *Zuingle* & de *Luther* tout ensemble: on défendit de rien innover dans le sacrifice de la messe, dans l'administration des sacrements, dans les cérémonies & les autres

pratiques de l'Eglise ; & l'on ordonna d'établir dans tous les cantons, des surveillans chargés de seconder les magistrats & les officiers publics contre toutes les innovations, de dénoncer les prévaricateurs & de les faire punir. Ce fut en cette rencontre qu'on reconnut avec le plus d'étonnement, à quel point s'étoit dépravé le beau naturel d'Æcolampade, dans les écrits duquel Jean Faber, l'un des théologiens catholiques, fit remarquer plus de cent cinquante falsifications tout-à-fait indignes d'une ame honnête.

Florim. de  
Remond. l. 7.  
c. 9.  
Annal. Ca-  
puc. T. I, p.  
44, &c.

Au milieu de tant de désordres & de scandales, le Seigneur n'avoit pas les yeux fermés sur les besoins de son Eglise. L'ordre de S. François qui lui avoit été si utile, étant tombé dans un relâchement pitoyable, Dieu suscita un de ses religieux, nommé Matthieu Baschi, pour y rétablir, avec la ferveur primitive, la pauvreté apostolique & tout l'esprit de l'apostolat. Baschi déplorant un jour dans l'oraison la décadence de son ordre, crut entendre une voix du Ciel qui lui commandoit d'observer à la lettre la règle de S. François. Aussi-tôt il prit un habit étroit & grossier, avec un capuchon poin-

tu, ser  
le saint  
apparu  
fort ext  
du cou  
diocese  
après a  
sa patie  
témoig  
Rome  
monta  
annonc  
de Clé  
demand  
répond  
l'ordre  
qu'à ob  
S. Fran  
je suis c  
telle qu  
dre nou  
que S.  
ne port  
capucho  
celui qu  
prieres  
telle ét  
est, Sai  
mene a

tu, semblable à celui dont étoit revêtu le saint fondateur, qu'il assura lui avoir apparu plusieurs fois. Sous ce vêtement fort extraordinaire, il sortit secrètement du couvent de Montefalcone situé au diocèse d'Urbain, & se rendit à Rome, après avoir essuyé bien des insultes, que sa patience & sa piété firent changer en témoignages de vénération. Arrivé à Rome, il marcha droit au Vatican, monta dans les appartemens sans se faire annoncer, & s'avança jusqu'au cabinet de Clément VII. Le Pape surpris, lui demanda ce qu'il désiroit. Saint Pere, répondit Matthieu, je suis un prêtre de l'ordre des FF. Mineurs, qui n'aspire qu'à observer la regle de mon pere S. François avec toute la fidélité dont je suis capable, & à imiter sa vie sainte, telle que les anciens monumens de l'ordre nous la représentent. Il est constant que S. François & nos premiers Peres ne portoient qu'un habit vil, avec un capuchon sans scapulaire, tout pareil à celui que vous me voyez. Après bien des prieres & des larmes, j'ai reconnu que telle étoit la volonté du Ciel; & telle est, Saint Pere, la seule cause qui m'amene aux pieds de votre Sainteté. Toute

mon ambition est que , sous cet habit & sous votre protection , je puisse observer ma regle à la lettre , en prêchant la parole de Dieu , & en travaillant au salut des pécheurs les plus abandonnés.

Le Pontife persuadé par ce ton de vérité que donnent la droiture d'intention & le désintéressement parfait , lui accorda pour lui & pour tous ceux qui voudroient l'imiter , non pas le pouvoir d'établir une congrégation nouvelle ; ce que Matthieu lui-même ne demandoit pas ; mais seulement d'observer sa regle dans toute sa perfection , sous l'habit qu'il portoit ; à charge encore de se présenter une fois tous les ans à son provincial , dans le chapitre des FF. Mineurs , en quelque endroit qu'il se tînt. Ensuite il lui donna la bénédiction pontificale , lui fit une exhortation pour l'encourager à exécuter son dessein , & lui promit un bref d'approbation , qui fut expédié en effet le dix-huit de mai 1526. Mais avant cette expédition , & depuis encore , les supérieurs ordinaires , sous les prétextes & par les motifs spécieux qui ne manquent jamais en pareille rencontre à ceux qui ont en main le gouvernement monastique , persécuterent vivement

ment  
furent  
des ap  
de tem  
des C  
sistance  
service  
portion  
peu cor  
borieux

La c  
été inf  
dessein  
sa prem  
de la vi  
de clerc  
de Thé  
depuis f  
& qui se  
Paul Go  
pour for  
blime , &  
mençant  
l'exempl  
& tous le  
qui eut  
leurs dé  
celle de  
céder à

Tome

ment Matthieu & ses compagnons, qui furent quelquefois emprisonnés comme des apostats. Ce ne fut qu'avec beaucoup de temps & de courage que la réforme des Capucins parvint au point de consistance, où depuis elle a rendu tant de services à nos bourgs & à nos campagnes, portion si considérable de l'Eglise, & si peu considérée avant ces humbles & laborieux ministres.

La congrégation des Théatins avoit été instituée peu auparavant, dans le dessein de ramener le clergé à l'état de sa première perfection, sur le modèle de la vie des apôtres. Ce nouvel ordre de clercs prit son nom de l'archevêque de Théate, Jean-Pierre Caraffo, qui depuis fut Pape sous le nom de Paul IV, & qui seconda Gaétan de Thiene, avec Paul Gonsiglieri & Boniface de Colle, pour former le plan de cet institut sublime, & le réduire en pratique. Commençant tous les quatre par donner l'exemple, ils remirent leurs bénéfices & tous leurs emplois au Pape Clément, qui eut beaucoup de peine à recevoir leurs démissions, & particulièrement celle de l'archevêque : mais il fallut céder à la force de ses raisons, ou de

Annal. Clerg.  
Reg.  
Aubert. Mir.  
de Orig. Cler.  
Reg.

ses instances. Les cardinaux firent des difficultés plus grandes encore, sur l'ins-  
titut même qui obligeoit tous ses mem-  
bres, non seulement à demeurer sans  
fonds & sans revenus, comme les reli-  
gieux de S. François, mais à ne point  
quêter, & à subsister uniquement de ce  
que la piété des fideles viendroit leur  
offrir; mais Caraffe & Gaétan appuyè-  
rent avec tant de force sur la nécessité  
de rappeler parmi les clercs tout l'hé-  
roïsme du détachement apostolique,  
dans les tristes conjonctures où le vice  
contraire avoit réduit l'Eglise, qu'en se  
reposant sur une Providence qui ne met  
d'autres bornes à ses dons que celles de  
notre foi, le consistoire saisi d'admira-  
tion leur accorda l'approbation qu'ils  
demandoient. Par la bulle approbative,  
datée du vingt-quatrième de juin 1524,  
le chef de l'Eglise les admit à faire les  
trois vœux de pauvreté, de chasteté &  
d'obéissance; à vivre en communauté, vé-  
tus néanmoins comme les autres clercs;  
à jouir des mêmes privilèges que les cha-  
noines de S. Jean-de-Lafran; à dresser  
des constitutions, & des regles pour le  
maintien de la discipline; à se choisir,  
sous le nom de prévôt, un supérieur

qui se  
à rece  
présen  
niere  
pronon  
tembre  
quoi,  
prévôt  
Mars,  
à Boni  
liers,  
bulle,  
les exer  
de l'apo  
Quo  
rassé, a  
son évê  
S. Gaét  
son de  
mier su  
cette pi  
second  
après C  
pli le p  
qui éto  
sa char  
d'un sa  
pouvoit  
suite fo

qui seroit changé tous les trois ans, & à recevoir enfin tous les sujets qui se présenteroient pour embrasser leur manière de vivre. Les quatre instituteurs prononcèrent leurs vœux, le 14 de septembre de cette même année; après quoi, ils élurent Caraffe pour le premier prévôt, & se retirèrent au champ de Mars, dans une maison qui appartenoit à Boniface de Colle. Ces clercs réguliers, c'est le nom que leur donne la bulle, partageoient leurs temps entre les exercices de l'oraison & les fonctions de l'apostolat.

Quoique Paul IV, ou Jean Pierre Caraffe, ait donné aux Théatins le nom de son évêché de Chiéti, en latin Theate, S. Gaétan, de la noble & ancienne maison de Thiene, est néanmoins le premier auteur & le fondateur véritable de cette pieuse congrégation. Il en fut le second prévôt, ou supérieur général, après Caraffe; dès que celui-ci eut rempli le premier terme de sa supériorité, qui étoit triennal. Gaétan s'acquitta de sa charge, avec toute la bonne conduite d'un sage, & toute l'édification qu'on pouvoit attendre d'un saint. Il alla ensuite fonder une maison nouvelle dans

l'église paroissiale de S. Paul de Naples, où, après avoir fait éclater sa vertu par une infinité d'actions merveilleuses, il rendit son ame à Dieu, le 17 août 1349. Le Pape Clément X, dans le dernier siècle, l'a mis au nombre des Saints.

L'Eglise réparoit aussi dans le nouveau monde les pertes que l'hérésie lui faisoit essuyer dans l'ancien. Depuis les premiers missionnaires entrés au Mexique avec le grand Cortès, Clément VII y avoit envoyé un homme vraiment apostolique, nommé Martin de Valence, avec douze FF. Mineurs, dignes de lui être associés. Cortès qui étoit encore dans le pays, n'avoit rien négligé pour rendre leur ministère respectable; & sous la protection de ce héros chrétien qui les combloit d'honneur en toute rencontre, qui se trouvoit le premier à leurs instructions, les Mexicains s'y rendoient fort assidus, & quittoient par troupes le culte des idoles. En un mot, l'évangile fit des progrès si considérables dans ce centre de la barbarie & de l'idolâtrie la plus monstrueuse, qu'en assez peu de temps l'Eglise put y déployer toute la majesté de ses cérémonies & de ses assemblées les plus augustes. Dans

la vi  
lâtre  
on c  
de c  
lence  
Port  
talité  
blit l  
chrét  
semb  
des M  
ment  
& l'o  
teroi  
toute  
seule  
rémo  
sieurs  
gesse  
pour  
étaien  
gouve  
tuelle  
dans l  
extrao  
velle  
tion  
il part  
Dar

la ville de Mexique, encore toute idolâtre, encore anthropophage en 1521, on célébra l'an 1524 un synode en forme de concile, où présida Martin de Valence, en sa qualité de légat du Souverain Pontife; & dans un peuple dont la brutalité outrageoit jusqu'à la nature, on établit les règles les plus pures de la chasteté chrétienne. La polygamie qui eût à peine semblé mériter attention parmi les excès des Mexicains, fut supprimée canoniquement, avec tous leurs autres désordres; & l'on ordonna que ceux qui se présenteroient au baptême, abandonneroient toutes leurs femmes, à l'exception d'une seule, qu'ils épouseroient selon les cérémonies du christianisme. On fit plusieurs autres réglemens remplis de sagesse, pour disposer au baptême, & pour entretenir dans la foi ceux qui étoient baptisés. Cortès donna ordre aux gouverneurs de les faire exécuter ponctuellement, tant dans les provinces, que dans la capitale. Et comme cet homme extraordinaire avoit déjà mis la nouvelle Espagne à l'abri de toute révolution, peu lui resta de tant de prodiges, il partit pour en tenter de nouveaux.

Dans la même année le Ciel ouvrit,

jusque dans les contrées les plus sauvages  
 de l'Amérique Septentrionale, un asile  
 à la foi presque entièrement abandon-  
 née dès-lors par les nations schismati-  
 ques de la Scandinavie & de la dernière  
 Germanie. Jean Verazani, Italien de  
 naissance, découvrit sous le pavillon  
 François l'île qu'il nomma royale, & la  
 plupart des îles du golfe Saint-Laurent,  
 la terre de Labrador plus avancée vers  
 le pôle, tout le cours du fleuve de S.  
 Laurent, & la partie septentrionale du  
 Mississipi, avec les rivières qui s'y dé-  
 chargent. C'est ce qu'on appella Canada  
 & nouvelle France, où nous verrons  
 bientôt passer la foi chrétienne dans  
 toute son intégrité, telle que les fils ai-  
 nés de l'Eglise l'ont inviolablement con-  
 servée depuis qu'ils l'ont reçue. Vera-  
 zani prit possession de ces découvertes,  
 au nom de François I : mais ayant voulu  
 pousser plus loin dans une autre naviga-  
 tion, il devint la proie des anthropo-  
 phages, avec plusieurs compagnons de  
 ses aventures. Cependant le Pape Clé-  
 ment VII, Pontife qui eut les vûes plus  
 grandes que le génie, fécond en pro-  
 jets, foible dans l'exécution, irrésolu,  
 & comme il arrive de là, ne se décidant

enfin o  
 rencor  
 ment,  
 lui &  
 lamité  
 cessive  
 bares,  
 frir de  
 ligué p  
 tôt par  
 trembl  
 quand  
 prodigi  
 de la b  
 terre lu  
 général  
 le Pape  
 ligua c  
 Franço  
 les Flor  
 de Mil  
 l'Empe  
 de juin  
 comme  
 d'Espa  
 ner à s  
 ligue s  
 la tête

enfin qu'au hasard, sur la bizarrerie des rencontres & des contre-temps; Clément, faute de consistance, se précipita lui & son peuple en un tel abîme de calamités, que Rome, abandonnée successivement à la fureur de tous les barbares, n'eut rien de plus affreux à souffrir de la part des plus féroces. Tantôt ligué par crainte avec Charles V, & tantôt par estime avec François I, il fit enfin trembler toute l'Italie pour sa liberté; quand Charles y eut pris cet ascendant prodigieux, qui fut la suite inévitable de la bataille de Pavie. Le roi d'Angle-

Guicch. l. 17.

la fit bien mieux nommer par la suite,  
*ligne funeste à Sa Sainteté.*

Le Pape & les Vénitiens mirent d'abord leurs troupes en campagne, comptant que le roi de France enverroit bientôt une armée nombreuse, & que le roi d'Angleterre feroit une puissante diversion du côté des Pays-bas, ou fourniroit au moins de l'argent, avec sa facilité ordinaire en ces rencontres. François avoit compté lui-même sur cette ressource, la seule qui lui restât dans l'épuisement entier de ses finances & de ses peuples : mais Henri qui avoit enfin consommé les épargnes de son pere, & qui ne pouvoit obtenir de subsides de son parlement qu'avec beaucoup de peine, n'étoit pas d'humeur à faire les plus grands frais, pour une entreprise à laquelle il étoit le moins intéressé. Ainsi le roi de France réduit à ses propres facultés, n'envoya guere en Italie que six mille de ses sujets, qui furent joints par dix mille Suisses : du reste il fit de grandes promesses, pour soutenir le courage de ses alliés. Le faix principal de l'entreprise demouroit ainsi à la charge du Pape, dont l'inclination se trouvoit

diam  
dicis  
except  
penle  
toute  
simple  
nant  
qui ca  
avoit  
troupe  
servoie  
généra  
çoient  
quand  
point  
sur le  
de tou  
paix n  
treve  
le mar  
pour l  
dence  
côtes  
plusie  
navire  
ceptio  
terie,  
-encore  
riale à

diamétralement opposée à celle des Mé-  
dicis ses ancêtres, qui tous, sans en  
excepter aucun, avoient aimé la dé-  
pense, & vécu avec une magnificence  
toute royale, dans le rang même de  
simples citoyens. Ce fut ce goût surpre-  
nant de Clément VII pour l'épargne,  
qui causa principalement ses revers. Il  
avoit à payer, sur terre & sur mer, des  
troupes nombreuses d'étrangers qui ne  
servoient qu'avec répugnance sous les  
généraux ecclésiastiques, & qui mena-  
çoient de passer dans l'armée Impériale  
quand elles ne recevoient pas leur solde à  
point nommé. Après avoir bien balancé  
sur le parti qu'il devoit prendre, il prit  
de tous le plus mauvais : il ne fit ni la  
paix ni la guerre, mais seulement une  
treve de huit mois, qu'il conclut avec  
le marquis de Lanoi, vice-roi de Naples  
pour l'Empereur. Pour comble d'impru-  
dence, il rappella aussi-tôt sa flotte des  
côtes de Naples, où elle avoit déjà pris  
plusieurs places très-fortes, désarma ses  
navires & licencia ses troupes, à l'ex-  
ception de deux mille hommes d'infan-  
terie, & de cent cavaliers. Il ignoroit  
encore les dispositions de l'armée Impé-  
riale à l'égard de cet accommodement,

ou du moins il n'en avoit d'autre sûreté que la parole du vice-roi, dont le général en chef ne dépendoit nullement.

Le connétable de Bourbon avoit succédé, dans cette place importante, au marquis de Pescaire, mort à l'âge de trente-six ans fort suspect à son maître, qu'à son tour on soupçonna de l'avoir fait empoisonner, & qui pour mieux s'attacher le connétable, lui promit la dépouille du duc de Milan, accusé de félonie. Bourbon, après avoir témoigné d'abord qu'il ne consentiroit jamais à la trêve, montra des sentimens plus pacifiques à l'offre qu'on lui fit de la part du Pape de payer ses troupes qui manquoient de tout : sur cette foible présomption, Clément abandonné à son penchant aveugle pour l'épargne, acheva de ruiner son parti, en licenciant jusqu'aux deux mille hommes qu'il avoit réservés. Alors le chef de l'Eglise, le siege de la puissance pontificale & tout l'Erat ecclésiastique se trouverent sans défense à la merci de deux ennemis, moins formidables encore par leur commission que par leur caractère; l'un traître à son souverain, & l'autre apostat fanatique de sa religion.

George, soit de con Bourbon, & dessein de fa lateur du ne embrassé, o duc Ferdina sous sa condu talie, il avoit dix-huit mill son esprit & contentés d'u pérance de p chrétien. Fa Pavie où il à la victoire habile, d'une niâtréte que qu'accroître, un de ces hér fit pour être de sa vengea le Tirol dans en évitant ou lui avoit oppo lonois, & s'a de préférence à des emport de bien retra

George, comte de Fronsberg, agissoit de concert avec le connétable de Bourbon, & avoit le premier conçu le dessein de saccager Rome. Fougueux zéléateur du nouvel évangile qu'il avoit embrassé, outre le secours que l'archiduc Ferdinand envoyoit d'Allemagne sous sa conduite à l'armée impériale d'Italie, il avoit enrolé lui-même jusqu'à dix-huit mille hommes, qui animés de son esprit & de toute sa fureur, s'étoient contentés d'un écu par tête, dans l'espérance de piller la capitale du monde chrétien. Fameux par la bataille de Pavie où il avoit eu beaucoup de part à la victoire, entreprenant, intrépide, habile, d'une impétuosité & d'une opiniâtreté que les obstacles ne faisoient qu'accroître, Fronsberg en un mot étoit un de ces héros funestes, que Dieu choisit pour être les instrumens mémorables de sa vengeance. Ayant débouché par le Tirol dans les plaines de Lombardie, en évitant ou en forçant tout ce qu'on lui avoit opposé, il pénétra dans le Boulonois, & s'abandonna par-tout, mais de préférence sur les terres de l'Eglise, à des emportemens, qu'il est impossible de bien retracer. Pour s'en former quel-

que idée, qu'on juge de ses œuvres par ses dispositions à l'égard de la personne même du Souverain Pontife. Selon quelques auteurs, il faisoit porter, avec ses drapeaux, un cordon tissu d'or & de soie, qu'il destinoit, disoit-il dans son enjouement impie, à étrangler le Pape, avec le même honneur qu'on fait en Turquie aux scélérats illustres. Ce témoignage, tout paradoxale qu'il paroît, devient plus que vraisemblable, par tous les excès que les suppôts de ce furieux ne commirent que trop réellement dans Rome. Pour lui, il n'eut pas le plaisir d'y assouvir sa rage. La divine justice qui doit des exemples de terreur à l'impiété de certain ordre, l'arrêta sur la frontière de la Romagne, où il fut frappé d'apoplexie, & peu après de mort.

Le connétable ayant recueilli les gens de ce malheureux, dont le sort ne diminua point l'attrait qu'avoit pour eux le sacrilège autant que le pillage, vit à ses ordres une armée de près de quarante mille hommes, à qui Rome n'avoit guere à opposer que les valets d'auberge, & les estafiers de la cour pontificale. Après un coup de foudre qui brisa les armes du Pape sur la porte de son

Paul. Jov. in  
élog. ad an.  
1547.

Caes. Glo-  
rier. Hist. ex-  
pugn. Urb.

palais  
liation  
inond  
que ar  
le cha  
tant d  
où l'a  
soit,  
lui pei  
fauta  
haute  
flortoi  
tour d  
rie, qu  
range  
travers  
un sol  
au piec  
braves  
pied su  
quebut  
faut de  
le foss  
après,  
le prin  
le com  
son co  
les tro  
mort c

palais, & sembla présager son humiliation profonde, Rome fut escaladée, inondée de sang, pillée, dévastée, presque anéantie. Mais Bourbon expia sur le champ un crime qui ouvroit la porte à tant d'autres. Comme il vit un moment où l'ardeur de ses troupes se ralentissoit, saisi d'un effroi courageux qui ne lui peignoit que la honte de reculer, il sauta de son cheval, & à la faveur de sa haute stature & du grand panache qui flotloit sur son casque, il rassembla autour de lui la noblesse & la gendarmerie, qui mit de même pied à terre. Il se range parmi les fantassins, s'enfonça à travers ceux qui reculoient, arrache à un soldat son échelle, & la va planter au pied du rempart, en criant, A moi, braves Impériaux; & déjà il avoit le pied sur l'échelle, quand une balle d'arquebuse lui pénétra dans l'aine au défaut de la cuirasse, & le renversa dans le fossé. Il mourut quelques momens après, à l'âge de trente-huit ans: mais le prince d'Orange qui lui succéda dans le commandement de l'armée, couvrit son corps avec tant de dextérité, que les troupes n'eurent connoissance de sa mort qu'après la prise de Rome; ce qui

ne servit qu'à redoubler leur fureur.

Elle tomba d'abord sur un gros de Romains, à la tête desquels se trouvoit le général Rencio Ceri, fanfaron confiant avant l'attaque de la place dont il avoit répondu, & à la première apparence du danger infame poltron, qui, à la vue de quelques Espagnols entrés par une embrasure, se mit à crier *sauve qui peut*, & donna l'exemple de la fuite, en courant de toutes ses forces vers le château S. Ange. Des flots d'Impériaux entrant sans résistance par la partie des remparts qu'on abandonnoit ainsi, & par les portes voisines, donnerent tête baissée sur cet amas de fuyards qui s'embarassoient les uns les autres, & en massacrerent près de trois mille. La garde Suisse qui voulut résister devant le palais, fut taillée en pièces. Le Pape, au lieu de gagner la campagne & de se réfugier dans quelque bonne place de l'Etat Ecclésiastique, comme il le pouvoit aisément avec sa garde à cheval, alla s'emprisonner lui-même dans le château S. Ange, avec une partie des cardinaux & des ambassadeurs, laissant toute la ville sans garde & sans protecteurs. Il ne resta de grands que ceux qui étoient attachés

à l'Em  
qui cor  
bre l'es  
faction  
cune p  
ci s'éto  
sons, o  
favorab  
nulle d  
soldate  
pleine

Nou  
furent  
femme  
tion d'  
Rome a  
mités,  
dales;  
épargné  
chefs s  
nos rec  
jouet d  
lesquel  
étoient  
la plus  
ils pas  
la nati  
du noir  
des car

à l'Empereur, avec ceux des citoyens qui conservoient encore en grand nombre l'esprit anti-patriotique de l'ancienne faction des Gibelins. Sans prendre aucune part à la défense de la ville, ceux-ci s'étoient renfermés dans leurs maisons, où ils se flattoient d'un traitement favorable : mais Rome éprouva, sans aucune distinction, tout ce que peut une soldatesque furieuse, à qui on laisse une pleine liberté.

Nous ne dirons point que les maisons furent pillées, les citoyens égorgés, les femmes & les filles violées, sans distinction d'état, de rang, d'âge, de parti : Rome avoit éprouvé autrefois ces calamités, de la part des Gots & des Vandales ; mais ce que ces Barbares avoient épargné, les choses les plus saintes, les chefs sacrés de S. Pierre & de S. Paul, nos redoutables mystères devinrent le jouet de ces fanatiques brutaux, parmi lesquels le blasphème & le sacrilège étoient la profession du nouvel évangile la plus applaudie. Et combien n'eurent-ils pas d'imitateurs, parmi les soldats de la nation même qui se tenoit honorée du nom de Catholique ? Après les palais des cardinaux, des ambassadeurs, de

Guicch. lib.  
18.  
Pontan. l. 3.  
Glorier. de  
Dirept. Urb.

tous les grands, & de préférence à ces dépouilles profanes, tous les temples, tous les monastères de l'un & de l'autre sexe furent forcés & dévastés. Les dames Romaines qui, avec les vierges consacrées à Dieu, avoient cherché dans les lieux saints un asile à leur pudicité, n'y trouverent que le sacrilege ajouté à leur stérilité. Dans la basilique du prince des apôtres, où ils se plurent sur-tout à déployer leur rage contre la Papauté & contre l'Eglise, ils fouillerent jusque dans les tombeaux des Souverains Pontifes, pour les outrager même après leur mort : ils tirèrent les corps des saints hors de leurs châsses, & les foulèrent aux pieds ; ils changerent la chapelle pontificale en écurie, & jetterent les bulles des papes sous leurs chevaux, pour leur tenir lieu de litière ; ils firent servir aux plus sales usages les vases du saint sacrifice, se revêtirent des ornemens sacrés, & travestis en prêtres, en évêques, en cardinaux, ils monterent sur des ânes, & firent des processions par les rues, qui ne retentissoient que d'infamies & de blasphêmes. Enfin, rassemblés dans une des chapelles du Vatican, & revêtus des chappes des cardinaux, ils dépo-

Cochl. in  
act. & script.  
Luth. p. 167.

serent  
l'élection  
refaisan  
clave, c  
ther, qu  
unanime

Les p  
sieurs pe  
prélats,  
gros ma  
tirer de  
ravi dan  
possédoi  
les rang  
insensée  
pendus p  
tenaillés  
trivieres  
cruelle q  
manger  
coupoit  
bouche,  
cessives d  
obole ; e  
d'une es  
cherent  
se précip  
mettre fi  
mort. L

serent Clément VII ; puis procédant à l'élection d'un nouveau pontife, & contrefaisant toutes les observances du conclave, chacun donna son suffrage à Luther, qui fut proclamé pape d'une voix unanime.

Les pillards avoient sauvé la vie à plusieurs personnes illustres ou fortunées, prélats, officiers, magistrats, banquiers, gros marchands, dans l'espérance d'en tirer de riches rançons. Après leur avoir ravi dans leurs maisons tout ce qu'ils possédoient, on n'exigea pas moins d'eux les rançons impossibles qu'une avarice insensée attendoit encore. Ils furent pendus par les pieds, brûlés à petit feu, tenaillés, déchirés à grands coups d'étrivieres, mutilés d'une manière aussi cruelle que honteuse, contraints, ou de manger leurs propres oreilles que l'on coupoit & qu'on leur mettoit dans la bouche, ou de fournir les sommes excessives dont ils n'avoient pas la première obole ; en sorte que désespérés, poussés d'une espèce de rage, plusieurs s'arracherent des mains de ces satellites, & se précipiterent par les fenêtres, pour mettre fin à des maux plus affreux que la mort. Le pillage, après avoir duré deux

mois entiers dans la ville, ce qui étoit encore sans exemple, s'étendit avec les mêmes violences dans tout le pays d'alentour. Quelques historiens assurent, que tous les autres saccagemens de Rome pris ensemble ne lui ravirent pas tant de richesses, que celui-ci tout seul : il est du moins constant que les temples & les autres monumens de religion, plus riches alors qu'ils n'avoient jamais été, abandonnés à une secte qui érigeoit en piété la ruine du saint culte, n'éprouverent jamais des pertes si prodigieuses. Mais si l'Enfer tira ce parti d'un funeste simulacre de réforme, la sagesse suprême tournant à ses fins les armes de l'Enfer, avança par cette catastrophe la réforme légitime & sainte que les sages du siècle différoient depuis si long-temps : toutes les pertes temporelles de Rome furent abondamment compensées, par le rétablissement de l'ordre primitif, auquel on verra bientôt procéder.

Fallav. Hist.  
Conc. Trid.  
l. 2. c. 14.

Quand l'Empereur eut appris les calamités de la capitale du monde chrétien & du chef de l'Eglise, il affecta le chagrin le plus sensible, arrêta les réjouissances qu'il avoit déjà ordonnées pour la naissance du prince Philippe son fils, prit

un habit  
bliques  
l'assistan  
calamité  
serent pa  
dissemen  
dule ; m  
ne vit av  
l'hypocr  
auguste,  
liberté,  
tiers, pe  
prieres d  
son pro  
qu'il vou  
& que le  
un Pape  
France,  
rendre c  
royaume  
ques, qu  
faire un  
sus-Chr

Clém  
château  
la peste  
mençoi  
afile,  
cruel d

un habit de deuil, fit faire des prières publiques & des processions, pour implorer l'assistance du Ciel contre de si grandes calamités : farces indignes, qui ne laisserent pas d'exciter d'abord les applaudissemens d'un peuple admirateur & crédule ; mais il n'y eut plus personne qui ne vît avec indignation la fourberie & l'hypocrisie sur le trône, quand le fourbe auguste, au lieu de mettre le Pape en liberté, le retint en prison six mois entiers, pendant lesquels il continua ses prières dérisoires pour la délivrance de son propre captif. Guichardin ajoute qu'il voulut le faire amener à Madrid, & que le plaisir orgueilleux d'y montrer un Pape prisonnier, après un roi de France, ne céda qu'à la crainte de se rendre odieux à tous les peuples de son royaume, aussi bien qu'à tous ses évêques, qui détestoient la seule pensée de faire un pareil outrage au vicaire de Jésus-Christ.

Clément demeuré prisonnier dans le château S. Ange, y souffrit tout ce que la peste qui désoloit Rome & qui commençoit à pénétrer dans son funeste asile, put ajouter au retranchement cruel des choses les plus nécessaires à la

Histor. 1. 18.

Paul. Jov.  
Hist. l. 26.

vie. Il étoit si sévèrement défendu de lui rien fournir, qu'une femme touchée de compassion, ayant mis quelques laitues dans un panier descendu par une corde le long des murs du château, le commandant des troupes Espagnoles la fit pendre sur la place, à la vue du Pape, qui pendant six jours en fut comme hors de lui-même. Il fallut enfin qu'il se rendît, & qu'il soucrivît à toutes les conditions qu'il plut à son oppresseur de lui imposer. Une des plus supportables, mais que le goût de Clément ne lui fit pas envisager ainsi, après toutes les épargnes sordides qui l'avoient réduit à la détresse où il se trouvoit, ce fut de payer en deux mois la somme énorme de quatre cent mille ducats, dont cent mille comptant. Quand tous les articles eurent été signés, le Pape craignant encore ses dangereux libérateurs, se sauva de Rome déguisé en marchand, alla se jeter entre les bras des François que leur Roi, aidé enfin par celui d'Angleterre, avoit de nouveau envoyés en Italie : ensuite il se retira dans sa ville d'Orviète, où il ne parut tiré d'un mauvais pas que pour retomber dans un autre, bien différent du premier, mais non moins pé-

rilleux da  
s'agit po  
vorce fat  
des conf  
nombre,  
nité & de  
Parlemen

Avant  
tandis qu  
croiance  
rêts parer  
du nouve  
gliens, A  
crileges d  
avec fure  
sacrés du  
de l'écrit  
regle unie  
croyoit en  
sie. Ils pu  
tres des c  
une guerr  
mais souv  
ques. Ils p  
les plus r  
sectes. Ils  
tout le m  
fin crier l  
dans l'écr

rilleux dans son genre. Ce fut alors qu'il s'agit pour la première fois, de ce divorce fatal qui, après des sollicitations, des consultations, des agitations sans nombre, aboutit enfin à séparer de l'unité & de la foi Romaine, le Roi, le Parlement & l'Eglise d'Angleterre.

Avant que ce scandale éclatât, & tandis que les défenseurs de l'ancienne croyance se déchiroient pour des intérêts purement terrestres, les partisans du nouvel évangile, Luthériens, Zuin-gliens, Anabaptistes, visionnaires & sacrileges de toute espèce, disputoient avec fureur, tant sur les objets les plus sacrés du culte chrétien, que sur le sens de l'écriture sainte que tous disoient la règle unique de la foi, & que chacun se croyoit en droit d'interpréter à sa fantaisie. Ils publioient les uns contre les autres des écrits sanglans, & se faisoient une guerre, moins soutenue à la vérité, mais souvent plus vive qu'aux Catholiques. Ils portèrent eux-mêmes les coups les plus mortels à leurs inconciliables sectes. Ils se décédèrent dans l'esprit de tout le monde, qui les entendoit sans fin crier l'un à l'autre que tout étoit clair dans l'écriture, & qu'il ne falloit qu'ou-

vrir les yeux pour l'entendre. Sur cette évidence prétendue, Luther ne trouvoit rien de plus audacieux & de plus impie dans Zuingle, que de rejeter le sens littéral des paroles de la consécration. Zuingle de son côté regardoit l'attachement qu'y montrait Luther, comme le propre d'un esprit grossier, & le comble de l'absurdité. O vous ! leur disoit cependant Erasme, qui en appelez tous à la pure parole de Dieu, accordez-vous au moins ensemble, avant de faire la loi à l'univers. Luther faisoit bonne contenance : mais la fierté qu'il témoignoit au dehors, ne l'empêchoit pas d'éprouver dans le cœur & devant ses amis, un accablement dont Mélanchton nous dit qu'il ne pouvoit être témoin sans pitié. Toutefois avançant à son ordinaire avec d'autant plus d'emportement qu'il rencontroit plus d'obstacles, loin d'abandonner son dogme monstrueux du pain & du vin incorporés dans l'eucharistie avec la chair & le sang du fils de Dieu, ou, d'un pain charnel & d'un vin sanglant, comme il s'en exprimoit depuis peu, il avança le dogme plus monstrueux encore de l'ubiquité, & tenta sérieusement de le prouver par des so-

Erasm. l. 39,  
Epist. 3.  
Lib. 31,  
Epist. 59.

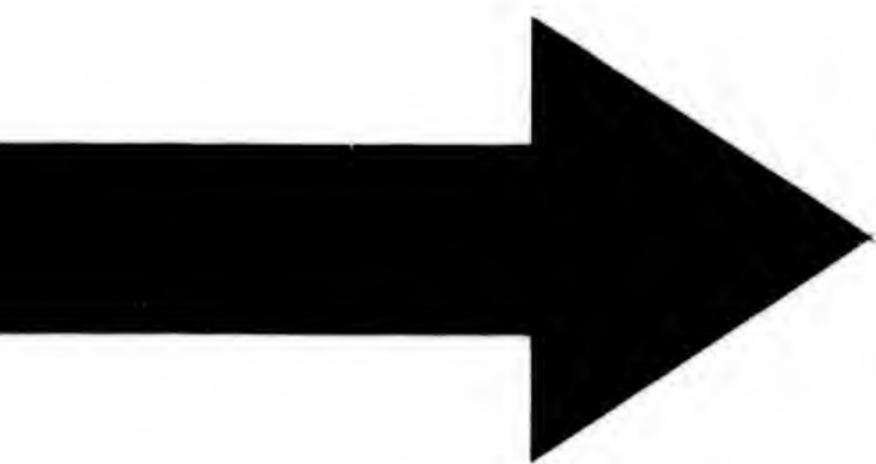
Mel. lib. 4,  
Epist. 76.

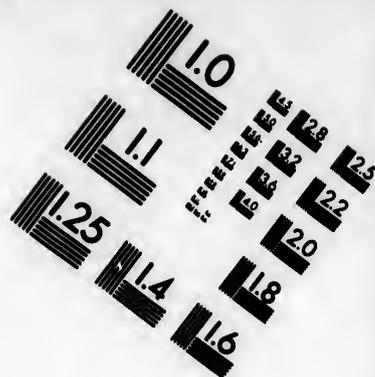
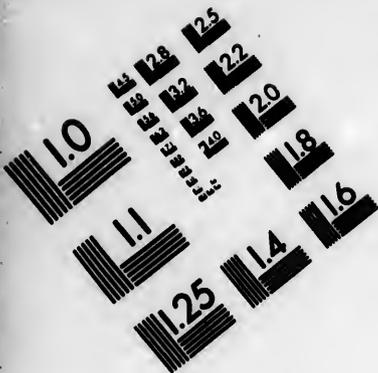
phismes  
Christ,  
donc ce  
trouve  
l'homme  
la droite  
sus-Chr  
Et tiran  
deux acc  
cluait-il  
être mo  
tombeau  
n'y étoit  
moins ac  
ciples d'  
qu'à leu  
Mélanch  
détesta i  
sans ofer  
Luther.  
faveur,  
mina sa  
Luthérie  
même, e  
font les d  
dre le m  
que J. C  
présent d  
bois, la  
rielle.

phismes puérils. L'humanité de Jésus-Christ, disoit-il, est unie à la divinité : donc cette humanité est par-tout où se trouve la divinité. Jésus-Christ, comme homme, est assis à la droite de Dieu : or la droite de Dieu est par-tout ; donc Jésus-Christ est par-tout, comme Dieu. Et tirant les conséquences avec une rigueur accoutumée ; le Rédempteur, concluoit-il, étoit dans les cieux, avant d'y être monté ; & il étoit encore dans le tombeau, quand les anges dirent qu'il n'y étoit plus. Ces délires furent néanmoins adoptés aussi-tôt par plusieurs disciples d'un maître, qui subjuguoit jusqu'à leurs opinions & leurs jugemens, Mélanchton gémissoit de ces écarts, & détesta invariablement l'ubiquité ; mais sans oser s'en expliquer, du vivant de Luther. Cependant elle acquit une telle faveur, qu'en quelques années elle domina sans contradiction dans la secte Luthérienne. Tel est le sort de la vérité même, entre les mains des intrus qui s'en font les défenseurs. Luther, pour défendre le mystère de l'eucharistie, soutint que J. C. comme homme n'y étoit pas présent d'une autre manière que dans le bois, la pierre & toute la nature matérielle.

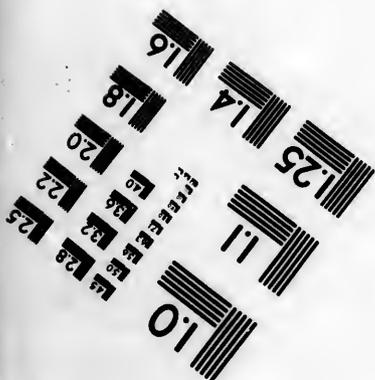
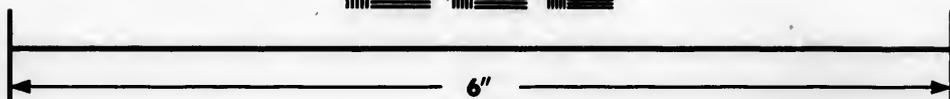
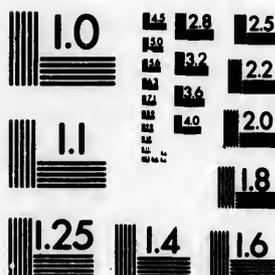
Boss. Variat.  
T. I, lib. 2,  
n. 41.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503

2.8 2.0 2.2 2.5 2.8 3.2 3.6

1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 3.6 4.5

Les Sacramentaires se voyant si durement repoussés par les Luthériens, n'en eurent que plus d'ardeur pour grossir leur secte, & acquérir par le nombre la considération qu'on refusoit à leur doctrine. Les Suisses du canton de Berne qu'ils avoient gagnés, voulant à leur tour en attirer d'autres, indiquèrent une conférence, où ils inviterent, avec tous les cantons, les évêques de Bâle, de Constance, de Lausanne & de Sion. Quoiqu'on eût sommé ces prélats de s'y trouver sous peine de perdre les biens qu'ils possédoient dans le canton de Berne, tous refuserent de paroître dans une assemblée où l'on proposoit de mettre en délibération les points les plus constans de la foi, de les soumettre au jugement de la puissance politique, & même de ne prendre pour regle des décisions, que la seule écriture, sans nul égard à la tradition.

Cette espece nouvelle de concile eut l'issue qu'on devoit en attendre : on y défendit de s'adresser désormais aux évêques, on abolit la messe, les autels, les images, les prieres pour les morts, toutes les cérémonies & les observances de l'Eglise Catholique ; & comme le mariage,

n  
f  
o  
m  
C  
fu  
l'a  
cl  
lu  
Co  
Li  
d'U  
lur  
Bâ  
que  
ter  
& d  
tra  
la li  
la n  
d'an  
leur  
de S  
d'U  
ritz  
écriv  
une  
jurer  
plus  
T

mariage, ou le libertinage étoit de l'essence de toutes ces comédies sacrilèges, on permit légalement aux prêtres, aux moines & aux religieuses de se marier. Ce qui se fit à la sollicitation d'un moine fugitif, nommé Blaurer, réclamé par l'abbé d'Alberspach, puis apostat déclaré, & qui est érigé en personnage illustre par Calvin, pour avoir perverti Constance. Outre cette ville, celles de Lindau, de Strasbourg, d'Ausbourg, d'Ulme & d'Iene prirent part aux résolutions de Berne, avec les cantons de Bâle, de Schaffouse, de Zurich, & quelques députés d'Appensel, sans compter les ligues de S. Gal, de Mulhausen, & des Grisons. Ceux des Suisses au contraire qui par leurs premiers exploits pour la liberté avoient donné leur nom à toute la nation, mettant la même grandeur d'ame à persévérer dans la religion de leurs peres, avec les cantons de Lucerne, de Soleure, de Fribourg, d'Underval, d'Uri, de Zug, & celui même de Glaritz, qui n'avoit pas encore apostasié, écrivirent à leurs compatriotes séduits une lettre fort touchante, pour les conjurer de ne pas ternir en un moment le plus beau lustre de la patrie, en faisant

succéder au titre de défenseurs de l'Eglise qu'ils avoient hérité de leurs ancêtres, celui de ses ennemis & de ses lâches déserteurs. Tout ce que produisirent ces remontrances, ce fut de faire apposer à la religion nouvelle la marque visible de sa fausseté, par ceux mêmes qui l'embrassoient. Ils déclarèrent qu'ils n'admettroient cette doctrine, qu'en se réservant la liberté d'y ajouter, ou d'en retrancher plus à loisir. Preuve sensible de l'incertitude de leur foi, & par conséquent de sa corruption,

La France voyant ainsi la contagion à sa porte, redoubla ses efforts pour l'empêcher d'y pénétrer. L'université de Paris ne cessoit point de proscrire tout ce qui ressenoit les nouveautés hérétiques, soit dans les productions clandestines de mille auteurs sans nom sans retenue, soit dans les ouvrages des savans les plus connus & les plus renommés, tant soit peu suspects. Le nom même d'Erasme, regardé comme le prodige de son siècle, ne lui imposa point. A la sollicitation de Noël Beda, syndic de la faculté de théologie, elle porta contre cet illustre étranger une censure raisonnée, très-étendue & si sévère, que certains modernes l'ac-

eussent d'une partialité de cabale. Nous Erasme. Epist. ad Bibald.  
 conviendrons avec eux qu'Érasme parut  
 toujours cher aux papes, aux princes les  
 plus catholiques, à la plupart des savans,  
 & qu'il s'en rapporta expressément, pour  
 l'interprétation de l'écriture sainte, à  
 l'autorité de l'Église; qui me fait rece-  
 voir, dit-il, avec S. Augustin, l'écriture  
 même, & sans laquelle, disoit-il encore,  
 tous les raisonnemens & toutes les dis-  
 putes ne finiront jamais rien. Mais il faut  
 convenir aussi, qu'au moins très-long-  
 temps il eut, pour les sectaires affichés,  
 des égards, des liaisons, des considéra-  
 tions, quelquefois même un langage  
 équivoque, en un mot des procédés in-  
 finiment éloignés de ceux qu'ordonne  
 Jésus-Christ en ces termes: Celui qui  
 n'est pas pour moi est contre moi. Il est  
 même difficile, en lisant de suite la cen-  
 sure, que sa longueur ne nous permet  
 pas de rapporter, & en voyant toutes les  
 propositions d'Érasme rapprochées les  
 unes des autres; il est bien difficile de  
 n'y pas trouver un Luthéranisme mitigé,  
 qui pouvoit ne pas s'imputer person-  
 nellement à l'auteur, mais que les censeurs  
 n'étoient pas moins en droit de proscrire,  
 comme résultant du sens naturel de ses

expressions. Ne seroit-ce pas l'attachement à ce demi-Luthéranisme ressuscité sous un autre nom, beaucoup plus que l'intérêt d'Erasme, qui lui auroit procuré de si vifs apologistes ? Quant à ses illustres protecteurs, n'est-il pas sûr encore, qu'avec une grande renommée, on peut échapper à l'animadversion des puissances gênées par la crainte d'un plus grand mal ? Mais on ne se soustrait point aux arrêts désintéressés & terribles de la postérité. François I, guidé par la bienveillance dont il honoroit les sciences & les savans, tempéra la vivacité des docteurs de Paris, réprimanda fortement le syndic ; & pour témoigner à Erasme l'estime singulière qu'il avoit pour lui, il le fit inviter à venir s'établir en France, où il lui offrit tous les avantages capables de l'y attirer ; ce que toutefois il n'accepta point.

Le Roi faisant voir cependant qu'il n'en agissoit ainsi que parce que la doctrine d'Erasme ne lui étoit pas suspecte, publia plusieurs édits très-sévères contre les nouveautés hérétiques. Mais ce qui fit mieux connoître encore l'ardeur d'un zèle qu'avoient suspendu les troubles de l'Etat & la considération de certaines personnes,

ce fut l'attentat de quelques Luthériens, iconoclastes, qui dans Paris même, au coin de la rue des Rosiers & de la rue des Juifs, briserent, après mille outrages, la statue de la Vierge, tenant l'enfant Jesus entre ses bras. Le Roi ordonna qu'on en fit la justice la plus exemplaire, promit mille écus à celui qui découvreroit les sacrilèges; & voulant réparer lui-même l'injure faite dans sa capitale à la Mere de Dieu, il fit faire une statue d'argent de la grandeur de celle qui avoit été mutilée, rassembla tous les corps ecclésiastiques & civils, les princes du sang, les ambassadeurs des princes, les grands officiers de la couronne; & suivi d'un peuple innombrable, alla processionnellement la replacer de ses propres mains, après l'avoir baisée respectueusement & arrosée de ses larmes. Il voulut encore fermer lui-même le treillis de fer, qu'il avoit commandé pour mettre ce saint dépôt à l'abri de nouvelles insultes. Le parlement & toutes les cours de justice secondant la piété du Monarque, redoublèrent leur vigilance & leur sévérité, contre la secte impie qui s'emportoit à de pareils attentats.

Le chancelier Du Prar, archevêque

M iij

Cont. T.  
XIV, p. 43

de Sens depuis trois ans, & depuis un an Cardinal, tint la même année 1528, dans l'église des grands Augustins de Paris, le concile de sa province, l'un des plus mémorables de l'Eglise Gallicane. C'est en donner la plus haute & la plus juste idée, que de dire en deux mots qu'il prépara, tant sur la foi que sur les mœurs, la plupart des décisions qui furent publiées depuis au concile de Trente. Avec le métropolitain, tous les suffragans y assistèrent en personne, excepté l'évêque d'Orléans, Jean de Longueville, petit-fils du fameux comte de Dunois, qui étoit en même temps archevêque de Toulouse, & fut créé cardinal quelques années après. Comme il avoit le premier rang dans cette province, il ne voulut pas siéger à Paris comme un simple évêque, & il y envoya son grand-vicaire. L'évêque de Troie étoit Guillaume Petit, mémorable pour le zèle de la foi qu'il chercha toujours à inspirer à François premier dont il étoit confesseur. L'évêque de Meaux étoit encore Guillaume Briçonnet, mais bien revenu de son estime prématurée pour les nouveaux savans. Charles Guillard, évêque

de Chartres, avoit fait ses preuves contre Clément Marot, sans craindre le ressentiment, ni les risées d'un homme regardé comme le plus bel esprit de son siècle. Ce fut de là que Marot, poursuivi à l'officialité comme suspect d'hérésie, & déjà décrété de prise de corps, se réfugia auprès de la reine de Navarre. Ce n'étoit pas la dernière scène que devoit donner ce poète libertin & dogmatiseur. Parmi tous les théologiens qui aidèrent les peres du concile dans leurs délibérations, le célèbre Clichtoue, Flamand de nation, mais docteur de Paris, ne se distingua pas moins par son zèle pour la discipline, que par l'intégrité de la foi & la profondeur de son érudition.

Le concile dura près de huit mois, depuis le trois de février jusqu'au neuf d'octobre; & jamais temps ne fut mieux employé. On parcourut le chaos immense des opinions, des fictions, des variations arbitraires, des corruptions impudentes, des suppressions & des additions sacrilèges, en un mot de toutes les chimères & les impiétés que les nouveaux évangélistes donnoient pour la pure parole de Dieu; on les réduisoit à seize chefs, qu'on ne mit pas seule-

ment en poudre, mais qu'on remplace par une exposition noble & simple de la vraie doctrine de l'Eglise sur chaque article. Rien de plus propre que cet exposé, à faire sentir & comme toucher au doigt, la perpétuité invariable de la foi chrétienne dans tous les temps & dans tous les lieux. C'est là que, sans art & sans effort, la vérité en se montrant simplement à découvert, comme le soleil à son midi, fait rentrer à l'instant tous les fantômes de l'erreur dans les ombres profondes d'où ils étoient sortis. Qu'on juge de tous ces décrets lumineux, par l'exposition des vérités générales qui font la base de toutes les autres, & qui seules peuvent ici trouver place.

Sur l'unité & l'infailibilité de l'Eglise, voici en substance comment s'exprime le concile : L'Eglise étant l'épouse de Jésus-Christ & la colonne de la vérité, il ne peut se faire qu'elle soit jamais séparée de cet époux tout-puissant, ni qu'elle succombe à l'effort des tempêtes, qui ne s'élevent contre elle que pour son triomphe. Essentiellement une, sainte, infailible, elle ne peut s'écarter de la foi orthodoxe ; & quiconque l'abandonne pour chercher d'autres maîtres

da  
pe  
ce  
tou  
lig  
cou  
un  
se  
&  
l'A  
évê  
Ch  
les  
ôta  
ble  
cul  
de  
chr  
qu  
éta  
rés  
ser  
tes  
mé  
sel  
qu  
pe  
rie  
an

dans le dogme & dans les mœurs, ne peut éviter le naufrage qui engloutit tout ce qui est hors de l'arche. Etant juge de toutes les controverses en matière de religion, elle ne peut être invisible, ni couverte d'aucun nuage. Et comment un tribunal qui ne se voit point, qui ne se trouve point, pourroit il être entendu & terminer les différends ? Comment l'Apôtre auroit-il averti les prêtres & les évêques de régir le troupeau de Jésus-Christ, si le troupeau ne tombe pas sous les sens ? Comment ne voit-on pas, qu'en ôtant au christianisme toute autorité visible, on n'établit pas une hérésie particulière, mais qu'on pose le fondement de toutes les hérésies ? Certes, l'Eglise chrétienne n'est pas moins privilégiée que la Synagogue, qui eut un tribunal établi de Dieu pour décider les difficultés de la loi. On ne peut donc pas refuser l'infailibilité à ces assemblées augustes, qui sous le nom de conciles œcuméniques représentent l'Eglise universelle. C'est par leur autorité suprême que le dogme se conserve, que s'extirpent les hérésies, que les mœurs se maintiennent ou se rétablissent, & que les anciens peres ont dévoué toutes les im-

piétés à une horreur éternelle. Se soulever contre ce pouvoir, c'est ressusciter l'Arianisme, le Nestorianisme, le Pélagianisme même, & tant d'autres monstres étouffés depuis plus de six siècles. Il n'est que les ennemis de toute foi chrétienne, qui refusent leurs hommages à ces divines assemblées.

Le concile descendant ensuite dans le détail des objets auxquels s'étend le pouvoir de l'Eglise; l'autorité de l'écriture sainte, dit-il, est sans doute infiniment respectable, puisque les écrivains en ont été inspirés par le S. Esprit: mais il n'appartient pas à tout le monde de juger de l'inspiration des écrivains, & du sens de l'écriture. Ce pouvoir regarde l'Eglise, qui peut seule terminer d'une manière infallible toute controverse à ce sujet, soit en distinguant les livres canoniques des suppositions apocryphes, soit en prenant le sens orthodoxe & rejetant celui qui est contraire à la vérité. Ainsi quiconque n'admet pas le canon des livres saints tel qu'il est donné par l'Eglise, ou qui ose les interpréter selon son sens particulier & sans égard aux explications des Peres, doit être traité comme un schismatique, dont la

tém  
res  
mo  
me  
rur  
dor  
qui  
enf  
dit  
voi  
aut  
tém  
la c  
tre  
lan  
fice  
le s  
bol  
dan  
sieu  
titu  
ma  
l'E  
se  
du  
an  
no  
da  
of

témérité n'est propre qu'à fomenter toutes les erreurs. C'est une témérité non moins pernicieuse, de ne vouloir admettre que ce qui est contenu dans l'écriture. Il est certain que Jésus-Christ a donné aux Apôtres bien des instructions qui ne furent point écrites, & que S. Paul enseigne aux fideles d'observer les traditions qu'ils ont reçues tant de vive voix que par écrit. Telles sont entre autres les différentes cérémonies du baptême, l'onction qui se fait en donnant la confirmation, la maniere d'administrer & de recevoir l'eucharistie, le mélange de l'eau avec le vin destiné au sacrifice, l'usage où sont les fideles de faire le signe de la croix, & même le symbole des apôtres qui ne se trouve pas dans l'écriture. Il peut se faire que plusieurs de ces choses n'aient pas été instituées par Jésus-Christ en personne: mais les apôtres ayant été inspirés par l'Esprit saint, ce qu'ils ont établi, doit se recevoir comme les traditions mêmes du Seigneur. Le concile passant de là aux loix ecclésiastiques, rejetées par les novateurs comme n'étant pas contenues dans l'écriture; de quel front, dit-il, ose-t-on mépriser les décrets des conciles

& des souverains pontifes, tout en reconnoissant que dans le judaïsme c'étoit un crime digne de mort de contredire les ordres du grand-prêtre ? Jésus-Christ n'a-t-il pas ordonné d'obéir aux pasteurs de son Eglise ? Cette puissance n'est-elle pas dans la classe de celles qui sont établies de Dieu ? Les apôtres ne prétendoient-ils pas être obéis, quand ils disoient aux premiers chrétiens de s'abstenir du sang, des viandes suffoquées, & des victimes présentées aux idoles ? Il faut donc observer les décrets des anciens, & traiter les contempteurs des loix de l'Eglise, comme des violateurs de la loi divine, C'est avec la même force & la même netteté, que le concile réproûve tous les articles particuliers des nouveautés hérétiques.

En conséquence, tous leurs sectateurs sont déclarés soumis à l'anathème, avec tous leurs auteurs & leurs défenseurs. Il est enjoint aux fideles d'éviter tous ceux qui sont suspects d'hérésie, ou notés à ce sujet. Ceux qui seront condamnés comme hérétiques, quand bien même ils témoigneroient vouloir retourner à l'unité, demeureront justiciables du for ecclésiastique, & passeront le reste de

leurs jours en prison, pour y faire pénitence au pain & à l'eau. Les laïcs qui ne voudront pas abjurer, seront remis incontinent entre les mains du juge séculier ; & les ecclésiastiques, après avoir été dégradés de leurs ordres ; mais afin que cette dégradation se puisse faire sans délai, l'évêque diocésain, sans attendre le nombre d'évêques marqués dans les canons, y pourra procéder, accompagné d'abbés & de quelques supérieurs ecclésiastiques. Les relaps, & l'on comprend sous ce nom, tant ceux qui retombent dans l'hérésie après l'avoir rétractée en jugement, que ceux qui ayant été simplement accusés & contraints d'abjurer donnent lieu à de nouveaux soupçons ; tous ces relaps seront retranchés du corps de l'Eglise, & sans autre forme de procès, livrés au bras séculier. On proscriit encore tous les écrits & toutes les assemblées des sectaires, avec ordre aux évêques de se transporter aux lieux suspects, d'obliger les habitans du canton à révéler les coupables, & d'empêcher par toutes sortes de moyens le progrès de l'erreur.

Le concile ne fit pas moins d'attention au rétablissement des mœurs & de la dis-

cipline qu'au maintien de la foi, au renversement de laquelle il voyoit que les sectaires faisoient principalement servir les relâchemens de l'ordre clérical, & les autres abus dont on avoit en vain demandé la réforme pendant plus d'un siècle. On reconnoît encore ici les prémices de la bénédiction que l'Esprit saint, touché enfin des gémissemens de son Eglise, se dispoisoit à répandre avec tant d'abondance sur le saint concile de Trente. Le désintéressement dans l'administration des choses saintes, & sur-tout des sacremens; le choix des sujets présentés pour les saints ordres, l'examen sévère de leurs mœurs, de leur capacité, & même d'un titre clérical qui les préserve d'une manière de vivre indécente & sordide; la résidence personnelle & laborieuse des pasteurs; le soin de l'instruction, & l'indication des matieres les plus importantes dont ils doivent instruire; la réforme de mille abus dans la multiplication des chapelles domestiques; l'assistance des chanoines au chœur; l'établissement des distributions manuelles, le temps de l'office où l'entrée au chœur n'empêche pas qu'on ne soit réputé absent; la manière de

cha  
sion  
de  
les  
de  
rég  
mo  
cha  
où  
lan  
gieu  
fair  
la  
la  
que  
nou  
la  
ou  
son  
dere  
bliss  
ton  
I  
diff  
les  
pole  
pre  
dan  
de

chanter & de psalmodier ; la suppression des légendes apocryphes & remplies de miracles incertains ; la modestie dans les vêtemens ; l'éloignement du négoce, de la chasse, de toute mondanité ; la régularité & la simplicité dans la vie des moines ; la réunion des petits prieurés champêtres avec les maisons nombreuses où la règle est mieux observée ; la vigilance épiscopale sur la clôture des religieuses, comme la sauve-garde nécessaire des mœurs & de la régularité ; enfin la défense d'imprimer aucun livre sur la religion sans la permission de l'évêque, de prêcher, confesser, placer de nouvelles images dans les églises, sans la même permission, & de contracter ou favoriser les mariages clandestins : ce sont-là autant de réglemens, qui prélu-derent dans le concile de Sens au rétablissement admirable que nous verrons consommé à Trente.

D'abord ils servirent de modele aux différens conciles, qui se tinrent pour les mêmes fins dans les autres métropoles de France. On en a du moins une preuve claire, pour le concile de Lyon, dans la lettre de l'archevêque François de Rohan, à l'évêque de Mâcon, qu'il

Anecd. T.  
IV, P. 428.

commettoit pour y présider en sa place, ne pouvant s'y rendre en personne pour cause de maladie. Il lui envoya un abrégé des actes du concile de Sens, pour le soulager, lui disoit-il, dans la charge qu'il exerçoit en son nom. Les actes assez étendus que nous avons du concile de Bourges, marquent aussi une exacte conformité avec celui de Sens. On trouve encore des vestiges des conciles célébrés la même année à Tours, à Reims, à Rouen; & l'on ne doute point qu'il n'y en ait eu de semblables dans les autres provinces. La cause ou l'occasion qui fit assembler les premiers, concernoit également tout le clergé du royaume. Il s'agissoit de fournir des subsides, pour aider à payer la rançon de François I, en quoi l'Eglise de France marqua une générosité que le Monarque pensa ne pouvoir mieux reconnoître qu'en la favorisant de toute sa protection contre les attaques de l'impiété.

Les dietes se multiplioient sans fin & sans fruit en Allemagne. Dans celle que la crainte des Turcs fit assembler à Spire l'an 1529; avant de rien résoudre contre l'ennemi commun des chrétiens, on traita des différends qui les parta-

Jean. Maan.  
Hist. Ecel.  
Turon. pag.  
190.

geo  
réri  
cran  
entr  
que  
pou  
elle  
com  
liqu  
n'eu  
supé  
ralit  
soit  
avoit  
blée  
les l  
il ne  
de c  
décl  
perfi  
ral,  
licité  
tion  
abol  
le li  
mém  
Lur  
préc  
dans

geoient en matiere de religion. Les hérétiques, partie Luthériens, partie Sacramentaires, ne s'accorderent pas mieux entre eux qu'avec les catholiques; quoi que pût faire le Landgrave de Hesse, pour étouffer une division qui donnoit elle seule tant de supériorité à leurs communs antagonistes. Ainsi les catholiques se trouvant les plus forts, ils n'eurent à essuyer que des contestations superflues; après quoi l'on fit, à la pluralité des voix, un décret qui affoiblissoit au moins celui que les sectaires avoient extorqué à la premiere assemblée de Spire. Il y est statué que, dans les lieux où l'on a reçu l'édit de Worms, il ne sera permis à personne de changer de croyance; que dans ceux où l'on s'est déclaré pour le luthéranisme, on pourra persister, en attendant le concile général, si l'on ne peut y rétablir la catholicité sans un danger évident de sédition; qu'on n'y pourra cependant point abolir la messe, ni ôter aux catholiques le libre exercice de leur religion, pas même permettre qu'aucun d'eux se fasse Luthérien; qu'on ne pourra nulle part prêcher l'évangile que selon le sens reçu dans l'Eglise; enfin que les Sacramen-

taires seront bannis de l'Empire, & les Anabaptistes punis de mort.

Tout modéré qu'étoit cet édit par rapport aux novateurs d'Allemagne, puisqu'à la réserve du dogme de Luther sur la cene, il leur accordoit la liberté de conscience jusqu'au concile général, il ne laissa pas de trouver parmi eux beaucoup de contradicteurs. L'électeur de Saxe, le marquis George de Brandebourg, bien différent de l'électeur Joachim qui demouroit sincèrement attaché à la religion de ses peres, le landgrave de Hesse, le duc Ernest-François de Lunebourg, Volphang prince d'Anhalt s'y opposerent sur le champ; & deux jours après, quatorze villes impériales, Strasbourg, Nuremberg, Ulme, Constance, Reutlingue, Windsheim, Memingue, Lindau, Kempten, Heilbron, Isne, Vissembourg, Norlingue & S. Gal firent la protestation fameuse qui a donné le nom de Protestans aux premiers sectateurs de Luther, & dont les Huguenots, issus de la même souche, ont tâché dans la suite de couvrir l'opprobre d'un nom qui les choquoit davantage. L'archiduc Ferdinand, sorti avant cette protestation de la diete où il présidoit, voulut en con-

Sleid. l. 6,  
p. 198.

rente  
tourne  
il se r  
l'obli  
connu  
à pou  
tions  
desce  
Le  
ans,  
au br  
qu'on  
heure  
impit  
Solim  
avec  
périe  
attaq  
avec  
Les H  
furen  
d'heu  
porté  
il pér  
la no  
cham  
tils-h  
encor  
du Su

renter les auteurs ; pour les engager à tourner leurs forces contre les Turcs : il se relâcha jusqu'à ne leur imposer que l'obligation vague, & déjà si bien reconnue abusive, de vivre d'une manière à pouvoir rendre compte de leurs actions à Dieu & à l'Empereur. Sa condescendance lui profita peu.

Cochl. Act.  
& Script. Luther, p. 98.

Le Royaume de Hongrie, depuis trois ans, étoit presque tout entier en proie au brigandage des Ottomans. Pendant qu'on renvoyoit en vain d'intéresser au malheureux sort des Hongrois les sectaires impitoyables de l'Allemagne, le Sultan Soliman II étoit entré dans la Hongrie avec une armée innombrable, que l'expérience du jeune roi Louis II lui fit attaquer dans les plaines de Mohatz, avec trente mille hommes seulement. Les Hongrois accablés par le nombre, furent défaits en moins de trois quarts d'heure. Le roi, dans la fuite, fut emporté par son cheval, dans un marais où il périt à l'âge de vingt ans. La fleur de la noblesse fut taillée en pièces, sur le champ de bataille ; & quinze cents gentilshommes, faits prisonniers, furent encore décapités le lendemain par ordre du Sultan. Bude abandonnée par ses ha-

Paul. Jov.  
Hrodez.

bitans , fut livrée au pillage , & brûlée ensuite. Quantité d'autres places tombèrent sous le joug du vainqueur , qui poussa ses conquêtes jusqu'en Croatie. Pour comble de désolation , deux puissans rivaux , Ferdinand d'Autriche frere de l'Empereur , & Zapol Vaivode de Transilvanie , appuyé du Sultan , prétendirent à la dépouille du roi Louis , mort sans postérité. Tel fut l'intérêt personnel qui engagea Ferdinand à ménager tous les princes assemblés à Spire , afin de tourner leurs forces contre le Turc. Mais au bruit de leurs nouvelles divisions , Soliman rentra dans la Hongrie avec une nouvelle audace , s'empara une seconde fois de Bude que Ferdinand avoit trouvé moyen de recouvrer ; & voulant porter la guerre au sein de l'Autriche , il emporta d'assaut la ville d'Altembourg , la seule qui avoit osé lui résister. Sans plus trouver d'obstacle à son passage , il alla mettre le siege devant Vienne , avec une armée de deux cent cinquante mille hommes. Heureusement , la saison étoit avancée ; & sur les avis reçus du Bacha Ibrahim , avec qui l'on entretenoit des intelligences , on avoit bien muni la place. Pourvue

d'une  
de pi  
avoit  
la pe  
le ma  
tête.  
assaut  
repu  
à dev  
trent  
péré  
ordre  
mille  
Da  
tout  
factio  
prit e  
valoir  
il se  
aucun  
des e  
coup  
cées ;  
curio  
traité  
avec  
& le  
de C  
pour

d'une garnison de vingt mille hommes de pied & de deux mille chevaux, elle avoit une défense plus sûre encore dans la personne du prince Palatin, Frédéric le magnanime, qu'ils voyoient à leur tête. En vingt jours, elle soutint vingt assauts, qui furent tous vigoureusement repoussés. Enfin, les froids commençant à devenir insupportables, Soliman, après trente jours de siege, se retira désespéré, avec une armée en très-mauvais ordre, & diminuée de quatre-vingt mille hommes.

Dans la nécessité alarmante de faire tout ensemble face aux Turcs & aux factions Luthériennes, l'Empereur comprit enfin, qu'en voulant trop se prévaloir de ses avantages sur la France, il se mettoit au hazard de n'en tirer aucun fruit, & qu'un traité conclu à des conditions supportables valoit beaucoup mieux que des conventions forcées, qui sont presque toujours sans exécution. C'est pourquoi il reforma les traités de Rome & de Madrid, passés avec le Pape & le roi François premier, & leur substitua ceux de Barcelone & de Cambrai, qui rétablirent, au moins pour un temps, la bonne harmonie entre

ces trois premières têtes couronnées du monde chrétien. Charle-Quint se transporta aussi-tôt après d'Espagne en Italie, pour conférer avec le Pape, & de là passer en Allemagne, afin de mettre ordre aux affaires de l'Empire & de la religion. Comme il étoit à Plaisance, il reçut une députation des Princes Luthériens, qui lui faisoient présenter la protestation de Spire. Il la rejetta comme une œuvre de faction, & dit avec beaucoup de fermeté, que si l'on obéissoit de bonne grace au décret de Worms, rendu à la pluralité des voix suivant les loix inviolables de l'Empire, & nécessaire pour arrêter la licence impie qui introduisoit de jour en jour dans l'Empire des nouveautés plus pernicieuses à la religion, il sauroit bien soumettre les réfractaires. Il ajouta, qu'après s'être concerté avec le Pape, il ne manqueroit pas d'aller avec toutes ses forces mettre fin aux désordres de l'Allemagne. Les députés ayant osé répliquer, & faire une protestation nouvelle, l'Empereur les fit emprisonner : il ne les relâcha, que pour les renvoyer honteusement.

Tant de vigueur dans le chef de l'Empire intimida les princes protestans, mais

fan  
Hel  
d'u  
che  
réfi  
péri  
con  
Sac  
dan  
Lut  
l'au  
cer  
rair  
troi  
gle  
fion  
frat  
nom  
se r  
ren  
part  
avo  
Car  
coh  
tisse  
para  
nat  
chré  
féli

sans les décourager. Le Landgrave de Hesse n'en conçut que mieux la nécessité d'unir étroitement les différentes branches de la secte, afin d'opposer une résistance plus grande à la puissance impériale. A cet effet, il ménagea une conférence entre les Luthériens & les Sacramentaires, à Marpourg, ville située dans ses États. On y vit, d'une part, Luther, Mélanchton & Oziandre; de l'autre, Zuingle, Œcolompade, & Bucser, alors plus attaché aux Sacramentaires qu'aux Luthériens. La dispute dura trois jours, principalement entre Zuingle & Luther. Zuingle, qui désiroit passionnément d'être admis à l'honneur de fraterniser avec un parti beaucoup plus nombreux & moins diffamé que le sien, se relâcha d'abord, du moins en apparence, sur plusieurs de ses dogmes, en particulier sur le péché originel, qu'il avoit nié jusqu'alors en vrai Pélagien. Car ces novateurs sans principes & sans cohérence, allioient ensemble l'anéantissement du libre arbitre le plus inséparable de la nature humaine, & le naturalisme le plus outré & le plus antichrétien. C'est ainsi que dans une profession de foi, insolemment adressée au

Cochl. aw.  
1529, p. 196.  
Hosp. in coll.  
Marpurg.  
Melanch. l. 4.  
Epist. 88.

Zuingle. 411.  
Clara Expos.  
pag. 17.

Roi François premier, le chef des Sacramentaires flattoit ce prince, au moyen de l'apostasie, de se trouver en paradis, avec les patriarches, les prophetes, le S. Précurseur, la Ste Vierge, Jésus-Christ le Saint des Saints; & en même temps avec Hercule, Thésée, Socrate, Numa pere de l'idolâtrie Romaine, Caton meurtrier de lui-même, les deux Scipions, & une infinité d'autres idolâtres. Il ne manquoit au dénombrement de cette compagnie céleste, que Bacchus Dieu de l'ivrognerie, & Jupiter Dieu de l'adultere & de l'inceste. N'importe, on se passa tout ce qui n'intéressoit que la religion; & l'on convint amiablement sur tous les points de controverse, à la réserve de la maniere dont Jésus-Christ est présent dans l'eucharistie.

En reconnoissance de tant de sacrifices faits à la paix par les Zuingliens, Luther, l'intraitable Luther ne laissa pas d'en faire de son côté, sur cet article-là même. Il n'y confondit pas seulement, selon son bizarre système, la substance du pain & du vin avec le corps & le sang adorable de Jésus-Christ; mais il y refreignit la présence réelle au moment de la manducation, hors duquel ce fut  
dans

da  
the  
for  
nac  
avo  
un  
qu  
qui  
per  
affir  
me  
ils  
Jésu  
ou  
qu'o  
que  
par  
font  
M  
part  
sacré  
c'est  
vérité  
très-  
jama  
Luth  
pas e  
au fo  
difica  
To

dans la suite une idolâtrie pour les Luthériens, d'adorer le sacrement, comme font les catholiques, devant les tabernacles & dans les processions. Or ils avoient si peu regardé jusque-là comme un dogme cette présence momentanée, qu'encore à la fameuse diète d'Ausbourg qui se tint l'année suivante, & où l'Empereur demanda que tous les princes assistassent à la procession du S. Sacrement, ils répondirent, non pas comme ils dirent depuis, qu'ils n'y croyoient Jésus-Christ présent que dans l'usage ou la manducation, mais simplement qu'on ne portoit dans cette cérémonie que la moitié du sacrement, tronqué par une de ces traditions humaines qui sont condamnées dans l'évangile.

Mais enfin on eut beau se sacrifier de part & d'autre quelques parties du dogme sacré : il s'agissoit de sa substance même, c'est-à-dire de la présence, soit réelle & véritable, soit en figure seulement & très-improprement dite ; & l'on ne put jamais s'accorder sur ce point capital. Luther étoit trop impérieux, pour ne pas exiger que tout se soumit du moins au fond de sa doctrine, après les modifications qu'il y avoit daigné faire :

jaloux de figurer en chef de parti, Zuingle ne pouvoit s'y soumettre, sans jouer désormais le rôle d'un présomptueux mis à la raison. Il s'humilia cependant devant son ancien maître, & le conjura de ne pas rompre l'union des Evangéliques pour un seul point de doctrine, mais de l'admettre pour tant d'autres déférences au nombre de ses freres. Quelle fraternité, reprit Luther ! C'est trahir votre foi, que de demander pour freres, ceux qui la rejettent. Comme le Landgrave eut interposé sa médiation, pour les porter à la charité & à vivre tous en paix ; c'est assez pour eux, dit Luther, de la charité qu'on doit à des ennemis : quant à la charité particulière qui doit régner entre les fideles d'une même communion, ils n'ont aucun titre pour y prétendre. Les sollicitations redoublant dans les médiateurs, la bile de Luther s'enflamma davantage : il ne vit plus qu'un piège dans la proposition de fraternité, & reprenant contre cette espece de freres toute l'énergie du style qui lui étoit le plus familier ; Satan, dit-il, regne tellement en eux, qu'il n'est plus en leur pouvoir que de tramer la fourbe & de proférer le mensonge.

Luth. Epist.  
ad Jac. Præ-  
pos. Brem.  
Hosp. ad an.  
1529.

Le Landgrave ne se rebuta point, du peu de succès de cette première tentative : dans une seconde conférence où il rassembla ces discordans sectaires, à Sultzbrac dans le Palatinat, il se flatta de les rapprocher par la considération de l'intérêt qu'ils avoient mutuellement à lier une amitié, sans laquelle ils ne pourroient pas se soutenir long-temps. Il fut étrangement trompé dans ses espérances : les Luthériens inébranlables dans la croyance de la présence réelle, se montrèrent disposés à courir les risques d'une ruine entière, plutôt que de recevoir les Sacramentaires dans leur communion ; & ceux-ci, loin de rien céder sur ce point capital de leur système, se rétractèrent sur tous les articles dont ils s'étoient départis à Marpurg. Tous parurent aimer mieux retourner à la communion catholique, que de se plus rien céder réciproquement sur aucun de leurs dogmes. Ils se mirent à invectiver, & à écrire les uns contre les autres, avec plus d'emportement qu'ils n'avoient encore fait. Depuis cette époque, les Luthériens plus ennemis des Sacramentaires que de l'Eglise Romaine, les ont constamment repoussés de leur communion ;

quelques efforts que les Calyunistes, dignes rejeterons des Zuingliens, aient faits en mille rencontres pour y être admis.

Charles-Quint alla conférer à Bologne avec le Pape, qui s'y étoit rendu aux invitations de ce prince, & qui n'épargna rien pour cimenter la bonne intelligence rétablie entre eux. Charles fit jusqu'à sept visites au S. Pere, qui lui en rendit trois; & dans ses nombreuses entrevues, la plupart très-longues, on agita quantité d'affaires de première importance. De ce nombre fut sans doute le projet d'un concile œcuménique, dont tout le monde jugeoit la nécessité si pressante dans le péril où se trouvoit la foi, & qui cependant n'eut pas encore lieu. Le Pape fit entendre à l'Empereur, que les désordres de l'Allemagne demandoient un remède plus prompt; que sous prétexte d'un concile, les sectaires ne cherchoient qu'à se maintenir dans leurs erreurs, & qu'à mieux s'étayer de jour en jour, jusqu'au temps de sa célébration; qu'aussitôt qu'ils seroient condamnés, comme ils s'y attendoient bien, ils seroient valoir d'autres moyens en faveur de leur obstination. Clément VII fit juger à Charles-Quint de la disposi-

tion des Protestans, par la conduite des hérétiques de tous les siècles ; & l'Empereur se rendit à ces raisons, en convenant néanmoins que, si les soins qu'il alloit se donner en Allemagne ne réussissoient pas, on en viendroit au concile. Clément ne laissa pas d'engager encore l'Empereur à ne pas quitter l'Italie, sans avoir rétabli les Médicis à Florence. Ainsi, après avoir été couronné roi de Lombardie à Bologne même le vingt-deux février 1530, & empereur des Romains le vingt-quatre ; ce qui faisoit le second objet de son voyage d'Italie ; Charles-Quint convoqua l'assemblée des Etats de l'Empire à Ausbourg le huitième d'avril, & resta jusqu'au vingt-deuxième de mars à Bologne, afin de contraindre les Florentins à se soumettre d'une manière authentique & stable à l'autorité souveraine de la maison de Médicis. Telle est l'origine de la puissance absolue des grands-ducs de Toscane, qui la doivent ainsi à Jule de Médicis, devenu pape sous le nom de Clément VII, & à l'Empereur Charles-Quint. Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, en jouit le premier, depuis cette nouvelle sanction.

Dans le même temps, le vingt-quatrième jour de Mars, Charles-Quint fonda ou rétablit une seconde puissance, que sa noblesse & son héroïsme font justement ranger, malgré les bornes étroites de sa souveraineté, parmi les premières couronnes du monde chrétien. Les chevaliers de S. Jean de Jérusalem, depuis la belle & malheureuse défense de l'île de Rhodes, très-bien accueillis par le Pape & différens princes chrétiens, n'avoient cependant encore trouvé nulle part un asile fixe & digne de leur ancienne grandeur. A la prière du grand-maître Philippe de l'Île-Adam, le Pape Clément VII qui avoit été élevé parmi eux, & qui leur conserva toujours des sentimens fraternels, leur obtint de l'Empereur, l'Île de Malte, située entre l'Afrique & la Sicile. Ce prince politique ne se fit pas beaucoup prier : en abandonnant des terres arides & presque inhabitées d'environ sept lieues de longueur sur quatre de large, il mettoit la Sicile à couvert de l'invasion des pirates, & préparoit à l'Italie entière un boulevard contre toutes les entreprises des infidèles. Les chevaliers de leur côté, au moyen des rapports & des riches

commanderies qu'ils conservoient dans toute la chrétienté, voyoient jour à faire de ce rocher une place imprenable, à multiplier la population, & à fertiliser le sol par l'assiduité de la culture. Aussi, pour douze mille habitans qu'on y comptoit tout au plus quand ils'en prirent possession, on y en compte aujourd'hui cinquante mille, & au lieu d'une méchante bourgade qui en faisoit la capitale, où le grand-maître en débarquant eut peine à trouver une cabane propre à le loger, on y voit une grande & belle ville, remplie d'édifices magnifiques; & dans tout le contour de l'île, des forts sans nombre qui n'en forment qu'une seule forteresse, dont les défenses réciproques en font la meilleure place de guerre de tout l'Occident.

L'Empereur donna aux chevaliers l'île de Malte & celle de Gozon, qui n'en est séparée que par un trajet de quatre milles, avec tout droit de propriété, seigneurie & souveraineté de justice, à charge de les tenir en fiefs de Charle & de ses successeurs en leur qualité de rois des Deux-Sicules, sous la simple redevance d'un faucon, que les chevaliers présenteront chaque année au vice-roi où

gouverneur de ce royaume. Ce fut en cette rencontre que toutes les redevances annuelles du royaume des Deux-Sicules envers les papes, furent réduites d'une maniere stable & précise à la haquenée blanche.

Steid. Cochl.  
Chrystr. Cœ-  
lest.

Aussitôt après l'expédition de ces affaires, l'Empereur partit pour l'Allemagne: en passant à Mantoue, où il fut reçu magnifiquement par le Marquis Frédéric de Gonzague, il érigea ce marquisat en duché, & prorogea jusqu'au vingtième de juin la diete qui avoit été convoquée à Ausbourg pour le huitième d'avril. Ce délai ne déplut pas aux Luthériens, qui en profiterent pour donner toute la perfection qui leur fut possible, à leur fameuse confession d'Ausbourg: objet le plus important de cette assemblée; comme l'article de l'eucharistie y fut le plus important de toutes les confessions en forme, qui furent alors publiées pour la première fois au nom de chaque parti. Celle des Luthériens défenseurs du sens littéral, rédigée avec une adresse infinie par Mélanchton, le plus éloquent & le plus poli d'entre eux, fut présentée à l'Empereur, soussignée par l'électeur de Saxe, le landgrave

de Hesse, cinq autres princes, & six villes impériales, dont Nuremberg étoit la principale. Quatre autres villes de l'Empire, Strasbourg, Memingue, Lindau & Constance qui tenoient alors pour le sens figuré, donnerent séparément la leur, qu'on nomma la confession de Strasbourg ou des quatre villes. Elle avoit été dressée par Bucer, qui n'étoit pas seulement prisé pour la souplesse de son esprit, habile à se plier dans les sens les plus contraires, fécond en équivoques & en galimatias pompeux, surpassant en subtilité & en distinctions les scholastiques les plus raffinés; mais bien autrement recommandable dans le parti par la vertu commode qui en faisoit l'attrait principal, c'est-à-dire par son zèle pratique pour le mariage. Afin de confondre par des exemples hardis la superstition Romaine, & en même temps celle de l'Eglise de tous les siècles qui a constamment exclus les bigames du sacerdoce; ce réformateur généreux, prêtre & Dominicain profès, peu satisfait d'un premier mariage, avoit épousé une seconde femme après la mort de la première, & après la seconde, une troisième.

Cependant avec toutes ses équivoques, Bucer & ses partisans ne purent alors s'unir à ceux de Luther : en Allemagne même, la réforme fit deux corps séparés visiblement, par des confessions de foi différentes. Il y eut dans cette assemblée d'Ausbourg une troisième confession, envoyée par Zuingle & tous les Suisses; quoiqu'ils ne fussent pas du corps Germanique. Celle-ci avoit du moins le mérite de s'expliquer franchement : Zuingle, son auteur, y dit en termes exprès, que le corps de Jésus-Christ depuis l'ascension n'est plus que dans le ciel; qu'à la vérité il est comme présent dans la cène par la contemplation de la foi, mais non pas réellement, ni par son essence; que ses adversaires y veulent un corps naturel & substantiel, & que lui n'y reconnoît qu'un corps sacramental.

Il ne faut que parcourir ces différentes confessions de foi, ou, pour mieux dire, ces équivoques & captieuses professions de l'hérésie, telles que sont au moins celles de Bucer & de Mélanchton, pour reconnoître les artifices & l'instabilité de l'esprit humain d'où elles procédoient.

*Hist. Variat.*  
L. 3, R. 22.

Et d'abord, la confession de Bucer ou des quatre villes, sans user des mêmes

pa  
la  
qu  
mé  
am  
côt  
l'eu  
gne  
len  
Bu  
fan  
ma  
la n  
la d  
fait  
il n  
me  
cath  
fer  
loin  
just  
difa  
buv  
le v  
exc  
qui  
mar  
rior  
fen

paroles que Mélanchton pour expliquer la présence réelle, affecte de ne rien dire qui lui soit formellement contraire, & même d'employer des expressions assez ambiguës pour pouvoir être tirées de ce côté-là. Les Luthériens disoient que dans l'eucharistie le corps & le sang du Seigneur nous sont vraiment & substantiellement donnés avec le pain & le vin; & Bucer dit que le vrai corps & le vrai sang du Seigneur nous sont donnés à manger & à boire véritablement pour la nourriture de nos ames. On voit que la différence consiste dans l'omission que fait Bucer du terme de substance; mais il ne dit rien de contraire, rien absolument dont un Luthérien, & même un catholique ne puisse convenir. Il se renferme dans des expressions générales qui, loin de rien ôter au dogme, le proposent jusqu'à un certain point. De plus, en disant que nous mangeons & que nous buvons véritablement le vrai corps & le vrai sang de Jésus-Christ, il semble exclure le manger & le boire par la foi, qui n'est après tout qu'un boire & un manger métaphorique: tant cette acception purement spirituelle paroït offensante pour les oreilles chrétiennes.

Comme Bucer sentoit parfaitement le vice de son omission ; pour aller au devant des reproches, il ajoute que s'éloignant de toute chose humaine & de toutes curiosités superflues, il se contente de rappeler les esprits à la seule chose qui profite & que le Seigneur ait envisagé dans la consécration de ce mystere, c'est-à-dire qu'étant nourri de lui, nous vivions en lui & par lui. A la faveur de ce lieu commun, après un long circuit de paroles, Bucer finit, comme il avoit commencé, sans rien dire de précis sur la matiere dont il étoit question, dans une confession de foi, où l'on ne devoit que proposer nettement ce qu'on pensoit des opinions controversées. Aussi des quatre villes unies par cette confession louche, trois, savoir Strasbourg, Memingue & Lindau, passerent peu après à la présence réelle de Luther, contre qui elles s'étoient liguées.

La confession même de Luther, ou de Mélanchton qui travailloit sous sa main, n'est pas beaucoup plus à l'abri du reproche d'ambiguité, de duplicité, ou du moins de l'instabilité & de l'incertitude qui marquent l'esprit humain laissé à lui-même. Dans ce symbole de foi,

le plus solennel des Protestans , & auquel tous les autres depuis n'ont cessé de rappeler, les Luthériens bien éloignés de tenir un langage uniforme, proposent en quatre manieres différentes le seul article de la présence réelle ; sans qu'on puisse trop discerner quelle est la plus authentique , puisqu'elles se trouvent consignées toutes les quatre dans des éditions revêtues de l'autorité publique. La premiere de ces quatre versions se lit en ces termes , dans l'édition de Wittemberg où Luther & Mélanchton étoient présens : *Avec le pain & le vin, le corps & le sang de Jésus-Christ sont vraiment donnés à ceux qui mangent dans la cene.* La seconde se trouve dans le recueil de Geneve , qui la dit telle qu'elle avoit été imprimée à Wittemberg ; & cependant elle ne parle pas du pain , mais elle se contente de dire , que *le corps & le sang sont vraiment distribués à ceux qui mangent.* Premiere diversité , qui certainement n'est pas indifférente ; puisque la derniere de ces formules s'accorde avec le dogme de la transsubstantiation , & que l'autre au contraire semble mise exprès pour le combattre. Toutefois les Luthériens ne s'en tiennent pas là : dans le livre de la concorde , de si

grands poids parmi eux, la présence réelle est encore proposée en deux manières nouvelles, & toutes différentes. On y dit en premier lieu, que *le corps & le sang de Jésus-Christ sont vraiment & substantiellement présens dans la cene*, & qu'ils sont vraiment donnés avec le pain & le vin à ceux qui reçoivent le sacrement. Le vrai corps & le vrai sang de Jésus-Christ, dit-on en second lieu, sont vraiment présens, distribués & reçus dans la cene, sous l'espece du pain & du vin, & l'on improuve ceux qui enseignent le contraire. Cette quatrième façon, comme il est visible, est si différente de toutes les autres, que les catholiques y souscrivoient sans difficulté. Mais de ces quatre versions, quelle est donc l'originale? Nous n'entreprendrons pas de répondre à une question, où les Luthériens ne voient pas plus clair que nous: il nous suffit d'avoir mis sous les yeux leurs étranges variations, sur un point de doctrine, assez considérable à leur jugement même, pour rejeter avec horreur la fraternité des Sacramentaires. Ce sont les mêmes variations & les mêmes incertitudes, dans les autres articles que nous passons sous silence.

L'Empereur & tous les princes catho-

lic  
 teu  
 eff  
 rie  
 à l  
 pré  
 de  
 gie  
 pé  
 Je  
 plu  
 réf  
 ric  
 n'a  
 par  
 adv  
 leur  
 réf  
 tou  
 tou  
 ceu  
 des  
 sym  
 ce  
 la  
 ort  
 d'a  
 mi  
 foi

liques, particulièrement Joachim électeur de Brandebourg, firent tous leurs efforts, pour ramener les princes Luthériens & les autres membres de la diète à la religion qu'ils abandonnoient, sous prétexte d'une réforme qui la renversoit de fond en comble, & qui avec la religion mettoit l'Empire dans le plus grand péril. Le savant Eckius, Jean Cochlée, Jean Faber, tous les plus habiles & les plus sages des théologiens orthodoxes réfutèrent la confession Luthérienne article par article, après s'être assurés qu'on n'avoit rien à leur objecter de plus; & par déférence pour les préjugés de leurs adversaires, ils établirent principalement leurs preuves sur l'écriture sainte. La réfutation étant faite, on en retrancha toutes les expressions tant soit peu dures, tous les reproches mortifiants, jusqu'à ceux qui tomboient sur des variations & des bigarrures si concluantes contre un symbole de foi. On n'omit rien enfin de ce que pouvoit demander la modération la plus scrupuleuse, en quoi bien des orthodoxes accusèrent Charle-Quint d'avoir excédé. Ils le blâmerent en premier lieu, d'avoir reçu des confessions de foi d'hérétiques notoires, qu'il n'étoit

plus question d'examiner, sur-tout dans une assemblée séculière, mais uniquement de réprimer. En second lieu, on blâma ce prince de n'avoir point fait arrêter Luther, qui à la vérité ne parut point à la diete d'Ausbourg, mais qui s'en tenoit à peu de distance, dans le fort de Cobourg, d'où il régissoit despotiquement les Protestans de l'assemblée, & lâchoit sans cesse des libelles remplis d'insolence contre l'Empereur lui-même. Comme l'hérésarque étoit proscriit de l'Empire, & dépourvu de fauf-conduit, l'Empereur pouvoit obliger l'electeur de Saxe qu'il avoit sous sa main, & à qui appartenoit Cobourg, de lui livrer, avec son protégé, le tison de la discorde. Le soin de sa propre gloire, autant que l'intérêt de la religion, sembloit le demander : mais le salut de la religion ne devoit pas être l'ouvrage de la puissance politique.

Après bien des conférences aussi inutiles que les sollicitations, l'Empereur décidé à user de tout son pouvoir, de rigueur même & de toutes ses forces militaires, s'il en étoit besoin, fit publier un second édit impérial, beaucoup plus fort que celui de Worms. Il y est

oro  
rou  
gio  
pre  
cée  
sou  
de  
cho  
reç  
jug  
Pap  
mo  
dan  
dan  
de l  
deb  
rani  
qu'r  
pou  
berg  
nim  
cath  
vear  
cert  
reun  
rou  
don  
fa v  
fa v

ordonné dans un grand détail, que toutes les choses changées dans la religion catholique seront rétablies en leur premier état, & qu'elle seule sera exercée dans toute l'étendue de l'Empire, sous peine de punition corporelle, & de confiscation de biens. S'il est quelque chose à réformer parmi les pratiques reçues, on doit attendre pour cela le jugement du concile général, que le Pape fera requis de convoquer dans six mois, afin d'être commencé du moins dans le cours de l'année. On déposa dans la même assemblée le grand-maître de l'ordre Teutonique, Albert de Brandebourg, qui avoit embrassé le luthéranisme; on lui ôta le duché de Prusse qu'il s'étoit approprié, & on lui choisit pour successeur le chevalier de Cromberg. Cela se fit du consentement unanime des princes, soit Protestans, soit catholiques. Tant l'esprit même de nouveauté est forcé de rendre hommage à certains principes de religion. L'Empereur après cela déclara qu'il emploieroit toute la puissance que Dieu lui avoit donnée, & qu'il étoit résolu à sacrifier sa vie même, pour maintenir dans toute sa vigueur un édit qui regardoit la con-

servation de la foi & de l'Eglise. Et faisant voir qu'il ne prétendoit plus commander en vain, il prit ouvertement ses mesures, tant pour attaquer s'il en étoit besoin, que pour se mettre en défense, lui & les Etats catholiques de l'Empire, avec lesquels il s'unit étroitement.

Les Protestans, de leur côté, voyant l'Empereur dans la résolution de les soumettre par la force des armes, s'ils ne vouloient pas céder autrement, allèrent se rassembler à Smalcalde, théâtre ordinaire de leurs conventicules; & ils y formèrent une ligue entre eux, pour s'opposer à main armée au chef de l'Empire. On vit alors bien sensiblement, que la vertu dans les sectes n'est pas moins variable que la foi. Jusque-là Luther avoit enseigné constamment, qu'il ne falloit pas employer les armes dans l'affaire de l'évangile, quand bien même il s'agiroit de résister à l'oppression. Il vouloit donner d'abord à sa nouvelle Eglise ce beau trait de ressemblance avec l'Eglise primitive; & long-temps il répéta qu'on ne devoit pas user de la force extérieure contre les puissances catholiques, pas même contre celle des Papes, ajoutant qu'il suffisoit de la force

de sa parole & du souffle seul de ses levres pour anéantir celle-ci. Mais quand il vit qu'elle ne paroissoit nullement devoir tomber si-tôt, & que les souverains se dispoisoient au contraire à en terrasser les ennemis, il oublia toutes les maximes de la patience évangélique, si vantée dans ses premiers ouvrages; & chantant la palinodie dans une consultation publique, il déclara par écrit qu'il étoit des extrémités si fâcheuses, que la conscience obligeoit alors les fideles à prendre les armes, & à se liguier contre tous ceux qui voudroient leur faire la guerre, & même contre l'Empereur. Quant à la honte de se contredire ainsi lui-même, après avoir toujours enseigné qu'il n'est jamais permis de résister aux puissances légitimes, il s'en tint quitte pour dire qu'il avoit ignoré d'abord les maximes contraires des jurisconsultes. Cette consultation mit route l'Allemagne en feu; & le foible Mélanchton ne put s'empêcher de s'écrier dans sa premiere surprise: Falloit-il ainsi sonner le tocsin, pour exciter toutes les villes au soulèvement? ne vaudroit-il pas mieux tout souffrir, que de prendre les armes pour la cause de l'évangile?

Steid. lib. 8,  
P. 117.

Cependant les choses ne furent pas encore poussées aux extrémités qu'on avoit lieu de craindre. L'Empereur avoit sur les bras deux affaires qui l'obligeoient à beaucoup de ménagemens, savoir l'élection de son frere Ferdinand pour roi des Romains, & la guerre contre le Turc, qui se dispoit à venger l'affront que ses armes avoient essuyé en Autriche. Les princes Luthériens fort opposés à l'élection de Ferdinand, qui ne laissa pas de se faire le 5 de janvier 1531, implorerent, sous prétexte des libertés Germaniques, le secours des rois de France & d'Angleterre, qu'ils savoient n'aimer pas Charle-Quint. Henri VIII qui se flattoit alors de réussir dans l'affaire de son divorce, ne voulut rien conclure qui pût aigrir le Pape ou l'Empereur, & se contenta de faire aux princes Protestans une réponse remplie de civilités vagues, qui ne l'engageoient à rien. François I, avec sa franchise accoutumée, leur écrivit, & les fit assurer par son ambassadeur Guillaume du Bellai, qu'il les aideroit puissamment, afin d'empêcher qu'on ne blessât les droits & les privilèges de l'Empire. Mais signalant en même temps son attachement à

la fo  
eur  
au to  
n'ave  
l'erre  
ces à  
en pu  
cile  
Dans  
eux,  
ment  
leur  
puler  
avec  
corps  
main  
l'Emp  
alors.  
écus,  
ployé  
délica  
les m  
le du  
rantif  
ployé  
& ser  
fusser  
Ta  
stioien

la foi & aux principes de l'honneur, il eut soin de ne donner aucune atteinte au traité de Cambrai, & plus encore de n'avoir pas même un faux air d'appuyer l'erreur. Il fit d'abord exhorter les princes à rentrer dans l'ancienne religion, en promettant de leur procurer un concile libre, tel qu'ils le demandoient. Dans le traité qu'il conclut ensuite avec eux, il voulut que leur ligue fût simplement défensive pour la conservation de leur liberté si on l'attaquoit; & il fit stipuler en termes formels, que sa liaison avec les princes & les villes libres du corps Germanique, n'étoit que pour maintenir les privilèges des dix cercles de l'Empire dans l'état où ils se trouvoient alors. Quant à la somme de cent mille écus, qu'il fournissoit pour être employée quand il seroit besoin, il eut la délicatesse de ne pas la remettre entre les mains des princes Protestans; mais le duc de Bavière l'eut en dépôt, en garantissant par écrit qu'elle ne seroit employée que pour la liberté de l'Empire, & seulement en cas que les princes en fussent attaqués.

Tandis que les Luthériens se fortifioient ainsi en Allemagne, les Sacra-

Sicid. l. 8,  
p. 253.

mentaires en Suisse se mirent à deux doigts de leur ruine, en voulant procurer celle de leurs compatriotes Catholiques. Ces panégyristes éternels de la tolérance & de la concorde, entreprirent d'abord d'affamer les cantons qui retenoient la foi de leurs peres communs; & ils se saisirent des passages, afin de leur couper les vivres. Ils en vouloient sur-tout aux cantons de Lucerne, de Suitsz, de Zug, d'Uri & d'Underval, qui se montroient extrêmement attachés à l'ancienne croyance, & qui ne faisant qu'environ le quart de la nation, sembloient pouvoir être opprimés sans peine. Ceux de Soleure, de Fribourg, de Glaris & d'Appensel, avec le roi de France, ayant interposé sans fruit leur médiation, les cinq petits cantons qui se voyoient réduits à une disette insupportable, s'armèrent sans bruit au nombre de huit mille; & suppléant par leur célérité à la médiocrité de leur force, ils arriverent à la montagne de Zurich, avant que l'ennemi les fût en campagne. Ils tomberent aussi-tôt sur un corps de mille à douze cents hommes qui se trouvoit sur cette frontiere, & qui fut dissipé en quelques momens. Mais comme on étoit

peu  
qu'a  
par  
fait  
de g  
ses  
que  
liqu  
cam  
tion  
où  
l'un  
tom  
le re  
batta  
à la  
mort  
ans;  
cher  
& le  
L  
colan  
Zuin  
doul  
niém  
neuf  
bles  
coup  
fait-i

peu éloigné de Zurich, il en sortit jusqu'à vingt mille hommes, commandés par Zuingle en personne, qui voulut faire tout ensemble l'office de pasteur & de général, malgré les sages conseils de ses amis qui usèrent de toute leur éloquence pour l'en détourner. Les Catholiques n'osant se commettre en pleine campagne avec un nombre si disproportionné, prirent leur poste dans un défilé, où les ennemis ne pouvant passer que l'un après l'autre, la plus grande partie tomba sous le tranchant des armes, & le reste fut mis en déroute. Zuingle combattant avec une bravoure désespérée à la tête d'un bataillon, resta parmi les morts, à l'âge d'environ quarante-quatre ans; après quoi les vainqueurs rechercherent son cadavre, le mirent en pièces & le réduisirent en cendres.

Les Sacramentaires prétendent qu'Écolampade ne put survivre à son ami Zuingle, & qu'il mourut peu après de douleur, le premier décembre de cette même année 1531, à l'âge de quarante-neuf ans. Pour Luther qui met des diables par-tout, il le fait mourir sous les coups de l'esprit malin. Peut-être ne fait-il que raconter à sa façon ce qu'on

lit ailleurs de ce dévot de secte , savoir qu'il périt de la main d'une femme qu'il entretenoit , & dont il avoit eu trois enfans.

La mort de ces deux apôtres de l'impiété sacramentaire ne rétablit pas l'union parmi les Suisses, qu'ils avoient divisés. Ceux de Zurich au contraire, pour venger cette injure, allerent plus furieux que la première fois attaquer les Catholiques, qui les mirent de nouveau en déroute. Sept à huit cents hérétiques demeurèrent sur la place, un nombre à peu près égal se noyèrent dans une rivière voisine, & le reste pris dans les bois où ils s'étoient réfugiés, n'eurent la vie sauve qu'en promettant de retourner à la communion Romaine. Les Sacramentaires revinrent à la charge avec une si grande impétuosité, que les cinq premiers bataillons des Catholiques furent entièrement défaits : mais les autres ayant repris la place sans donner le moindre accès au désordre ni à l'effroi, rompirent à leur tour ceux des Zuingliens, & les mirent en fuite, après leur avoir tué six mille hommes. Peu de jours après, les vaincus ranimés encore par des troupes auxiliaires que leur envoioient

v  
li  
le  
m  
T  
ti  
lo  
qu  
re  
da  
ran  
tro  
tre  
tho  
eux  
fois  
hom  
vain  
avo  
Berr  
Mill  
D  
me a  
poye  
riales  
rons C  
une m  
fit un  
religi  
To

voyoient les villes Impériales leurs alliées, revinrent sur les vainqueurs, qui leur tuèrent de nouveau cinq mille hommes, & firent trois mille prisonniers. Toute autre chaleur que celle du fanatisme eût sans doute été amortie pour long-temps : mais au moment même que les vainqueurs alloient en procession rendre grace à Dieu de leur victoire dans une église voisine, les Zuingliens ramassèrent tout ce qui leur restoit de troupes, & s'avancèrent tant pour abattre l'église, que pour assommer les Catholiques dans leur passage. Ils furent eux-mêmes défaits pour la cinquième fois, avec perte de plus de cinq mille hommes, & ils abandonnerent aux vainqueurs les quatre bannières qui avoient servi à convoquer le ban de Berne, de Bâle, de Schaffouse & de Milhausen.

Dans l'impuissance de lever une sixième armée, les Zuingliens Suisses employèrent la médiation des villes Impériales, pour traiter de paix avec les canons Catholiques; & ceux-ci montrèrent une modération si grande, qu'on leur en fit un crime de politique, & même de religion; puisqu'il ne s'agissoit presque

plus que d'entrer dans les villes Protestantes, & d'y rétablir les observances Romaines. Ils répondirent qu'ils craignoient de fatiguer la fortune, toujours inconstante, qu'une seule victoire gagnée par un ennemi furieux consommeroit leur ruine, & celle de la religion en Suisse; au lieu qu'en usant de douceur, il y avoit tout lieu d'espérer, surtout après la mort des deux auteurs de la séduction, que leurs freres séduits retourneroient à la foi de leurs peres. On convint donc de s'abstenir mutuellement de toutes les voies de contrainte par rapport à l'exercice de la religion, & de renoncer à toutes les lignes formées dans les vûes contraires. Plût à Dieu que cet accord, difficile à maintenir jusque dans la nation simple & paisible des Suisses, eût du moins été aussi bien gardée par les peuples qui ont la meilleure opinion d'eux-mêmes!



O  
faci  
sépa  
meu  
avo  
n'av  
que  
pas  
dans  
voir  
extr



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

---

## LIVRE SOIXANTIÈME.

*DEPUIS le commencement du schisme  
d'Angleterre en 1531, jusqu'à l'hérésie  
de Calvin en 1534.*

**O**N ne se rappelle qu'avec effroi la facilité que trouva le roi Henri VIII à séparer de l'unité catholique ces îles fameuses, où la semence de l'évangile avoit si heureusement fructifié, qu'on n'avoit cru pouvoir les mieux nommer que la terre des saints. Dès le premier pas néanmoins que firent les Anglois dans la route du schisme, on dut prévoir jusqu'où se porteroit le caractère extrême de cette nation. Cette démar-

che fatale, après laquelle on n'alla plus que de précipice en précipice, fut que le clergé de la première Eglise du royaume, par la manœuvre de quelques émissaires de la Cour, accorda au Roi presque sans difficulté le titre de Chef souverain de l'Eglise & des ecclésiastiques de ses Etats. Mais reprenons les choses de plus haut encore, afin d'en observer toutes les gradations, non moins instructives qu'elles sont déplorables. Depuis quatre ans que ce prince avoit entrepris de faire annuler son mariage avec la reine Catherine d'Aragon, tante de l'Empereur, il n'avoit pu obtenir aucune décision qui le mît à l'abri de la note d'adultère. Dans le temps que le Pape Clément VII avoit le plus à se plaindre de Charles-Quint, qui le tenoit si indignement prisonnier dans le château S. Ange, & plus encore après la délivrance de Clément, qui en avoit obligation au roi d'Angleterre, les ambassadeurs de ce prince avoient agi vivement en cour de Rome, pour obtenir une bulle en cassation de ce triste mariage; mais le Pape, sans combattre ouvertement les desirs du Roi, avoit toujours cherché à traîner en longueur. Enfin, il fallut en venir au dé-

nouement d'une affaire, qu'une passion aussi violente que celle de Henri VIII pour Anne de Boulen, lui fit poursuivre avec toute la chaleur & l'opiniâtreté de l'incontinence irritée par les contradictions.

Henri, après vingt ans de mariage avec une princesse à laquelle il ne refusa jamais son estime, étoit devenu éperdument amoureux d'une fille de sa suite, qui n'avoit pour tout mérite que sa figure & ses intrigues. On la verra bientôt accusée d'adultère, d'inceste, d'un libertinage si monstrueux, qu'il n'auroit aucune vraisemblance, sans la mort qui fut la peine juridique de la reine infidèle à l'égard du roi son époux. Le cardinal de Wolfey, archevêque d'York & premier ministre, étoit alors au plus haut point de son crédit. La grandeur de son génie avoit réparé la bassesse de sa naissance, qu'il avoit reçue d'un boucher d'Ipswich : mais il eût été digne de sa fortune, si à des mœurs équivoques il n'eût joint une ambition sans bornes, un faste révoltant, & quelque chose de cette dureté qui accompagne presque toujours la grandeur tirée de la poussière. Il pouvoit tout sur les peuples, &

Le Grand.  
Hist. du Div.  
Sander. de  
schisme, An-  
glet. T. I.

sur le Roi même. C'étoit lui qui par tant de légéretés déshonorantes avoit tourné Henri VIII, tantôt contre François I pour Charle-Quint, & tantôt contre Charle pour François. Son ambition ne s'étoit proposé pour terme de ses vœux que la papauté; & Charle-Quint tirant parti de son foible, l'amusa long-temps de cette chimere. Mais quand cet Empereur eut fait élever au pontificat son ancien précepteur Adrien VI, & qu'après la mort d'Adrien même, il n'eut pas été question de Wolsey pour le remplacer; alors ce fier & vindicatif cardinal ne garda plus que les mesures convenables pour se venger avec plus de succès. Il ne ménagea plus rien du tout, quand l'Empereur exalté par ses victoires contre les François, changea de style avec lui, & qu'au lieu de signer comme auparavant *Votre fils* ou *vosre cousin Charle*, il ne le distingua plus de la foule de ses correspondances. Il fit d'abord entendre à son maître que la politique vouloit qu'il s'unît à la France contre un prince qui affectoit la monarchie universelle, & qui s'y avançoit à grands pas: puis passant de cette querelle d'Etat aux brouilleries de famille & person-

nellement offensantes, il lui conseilla de répudier la Reine, tante de l'Empereur, & lui suggéra des moyens spécieux de le faire légitimement.

Wolfey se croyoit encore le maître du cœur de son roi. S'il avoit découvert son penchant pour Anne de Boulen, il n'en connoissoit pas toute la force, & n'imaginoit pas que ce prince fier pût s'avilir jusqu'à faire asseoir sur son trône & substituer à la Reine une de ses suivantes. C'est pourquoi il lui proposa pour nouvelle épouse, la duchesse douairiere d'Alençon, princesse du sang de France; & il poussa l'affaire jusqu'à passer dans ce royaume pour la demander en mariage: mais Henri qui avoit ses vûes pour se prêter d'abord à cette feinte, ne tarda point à la désavouer, quoi que lui pût représenter Wolfey. La passion du Roi étoit montée à un tel point d'étourdissement, qu'il ne pouvoit plus entendre qu'à son assouvissement honteux. Le ministre, jusqu'alors tout-puissant, ne tira d'autre fruit de son zele, fort équivoque à la vérité, que la haine de l'impure favorite, qui ne lui pardonna jamais de l'avoir contrariée.

Cependant le Pape, continuellement

pressé par le roi d'Angleterre, lui nomma deux commissaires apostoliques, dont le premier fut Wolfey lui-même, qui se trouvoit tout porré sur les lieux, & l'autre fut le cardinal Campege, savant & vertueux prélat, que l'on contraignit de s'y transporter de Rome. Si le Pontife, par reconnoissance pour les services passés & par des vûes d'intérêt pour l'avenir, avoit un peu trop flatté jusque-là les espérances de Henri VIII, il usa d'une tout autre réserve, quand il vit que ses vagues réponses & toutes ses lenteurs ne l'avoient point tiré d'embaras. Il tint un consistoire, où, en présence des ambassadeurs d'Angleterre, le sacré college en corps, & les plus habiles théologiens examinerent avec toute la maturité possible la cause étrange dont le Roi poursuivoit le jugement, & dont voici l'état. Henri VIII demandoit la dissolution de son mariage avec Catherine d'Aragon, qui avoit été mariée en premier lieu au prince Arthur frere aîné de Henri, & qui étoit restée veuve peu après ce premier mariage, sans l'avoir consommé. Jule II avoit accordé la dispense convenable, après de longues & sérieuses délibérations, sans que personne en Angleterre

ni ailleurs réclamât ou marquât le moindre scrupule ; & Henri avoit eu de Catherine plusieurs enfans , dont il restoit une fille appelée Marie , si bien tenue pour légitime , que son pere l'avoit déclarée princesse de Galles , comme héritiere présomptive de la couronne. Le Roi , après une union si bien ratifiée , se dégoûta d'une épouse irréprochable ; soit parce qu'elle étoit plus âgée que lui de cinq ans , soit parce qu'il désiroit avoir des enfans mâles , & qu'il n'en espéroit d'une femme de quarante ans , soit plutôt par une longue habitude de libertinage , & sur-tout par l'emportement de sa passion pour sa nouvelle amante ; qui , avec sa réputation équivoque , ne laissoit pas de jouer la prude , & protestoit de ne vouloir livrer son cœur qu'à un époux légitime. Tous les théologiens consultés , & généralement toutes les personnes désintéressées présentes au consistoire , prononcèrent d'une voix unanime que le mariage de Henri avec Catherine n'étoit pas contraire au droit divin , & conséquemment qu'il étoit indissoluble. Ils ajourerent même , que , pour une cause aussi claire , on ne devoit point nommer de commissaires

pontificaux, & principalement pour la juger sur les lieux, où tout seroit sous la puissance du Roi.

Les ambassadeurs d'Angleterre ayant répondu que si ce mariage en soi n'étoit pas contraire à la loi divine, le Roi pouvoit d'ailleurs en prouver la nullité par des vices essentiels qui se rencontroient dans la dispense du Pape Jule, & qu'il se faisoit fort de démontrer. Sur quoi Clément fit partir le cardinal Campege, au moins par considération pour un prince qui avoit bien mérité du S. Siege & de toute l'Eglise Catholique : mais il défendit à ce légat, de rendre aucune sentence pour le divorce sans un nouvel ordre expédié de Rome en bonne forme; à moins que la dispense de Jule se trouvant en effet defectueuse, on n'eût de plus engagé la Reine à se désister, & à se retirer dans un monastere. Campege étoit encore porteur d'une bulle de Clément VII, qu'il ne devoit montrer qu'au roi d'Angleterre & au cardinal de Wolsey, & qu'il devoit brûler aussi-tôt après la leur avoir montrée. Les écrivains de tous les partis font néanmoins grand bruit au sujet de cette bulle mystérieuse, & chacun l'explique selon qu'il est af-

fecté : mais ils ne produisent rien , sur  
 quoi l'on puisse porter un jugement tant  
 soit peu solide ; si ce n'est que le Pape  
 y confirmoit encore la défense faite à ses  
 commissaires de rendre aucune sentence  
 définitive sans un nouvel ordre de sa part.  
 Or ce point-là même iroit à prouver que,  
 dans ce dédale inextricable , le chef de  
 l'Eglise néanmoins ne se trouva point en  
 contradiction avec lui-même.

Comme il fut impossible de réconci-  
 lier les deux augustes époux , ainsi que  
 les commissaires étoient principalement  
 chargés de s'y appliquer , ni d'infirmer  
 la dispense accordée pour leur mariage  
 par le Pape Jule , encore moins d'en-  
 gager la Reine à quitter la couronne  
 pour prendre le voile ; cette princesse  
 ayant au contraire interjeté à Rome un  
 appel juridique , & récusé pour juges ,  
 tant *Wolfey* ministre du Roi , que *Cam-  
 pege* pourvu de l'évêché de *Salisbury*  
 dans le royaume : comme celui-ci voyoit  
 que les difficultés , au lieu de s'aplanir ,  
 renaissoient plus fortes & en plus grand  
 nombre les unes des autres , fidele à ses  
 instructions , & *Wolfey* avec lui , ils  
 écrivirent au Pape , qu'il étoit au dessus  
 d'eux de prononcer sur la canonicité des

*Burnet. Ré-  
 f. m. d'Angl.  
 T. I, p. 107.  
 Le Grand.  
 T. I, p. 126*

bulles ou des brefs des souverains Pontifs ; qu'au moins ils ne pouvoient juger qu'avec une peine extrême, dans un procès où l'on mettoit en question si les papes avoient le pouvoir de dispenser en certains cas ; enfin, que leur opinion étoit ; que sa Sainteté feroit bien d'évoquer la cause en cour de Rome. Ils conjuroient ensuite le Pontife, de relâcher tout ce qu'il étoit possible de la rigueur des loix ; ils lui peignoient des plus fortes couleurs les dangers que la religion couroit en Angleterre, où la parfaite union du Pape & du Roi pouvoit seule empêcher le débordement des nouveautés hérétiques, qui avoient déjà infecté une infinité de personnes ; en un mot, ils lui représentoient l'autorité du S. Siege comme entièrement ruinée en Angleterre, & tant le royaume que le monarque enlevés à l'Eglise, si l'on n'usoit pas de la plus grande indulgence. Depuis cette lettre, les deux commissaires ne chercherent plus qu'à gagner du temps, par des délais multipliés, qui ne furent d'abord que suspects au Roi ; mais dont il comprit parfaitement le motif, quand le Pape d'un autre côté, sollicité vivement par l'Empereur, évo-

qua la cause à Rome, & y cita le Roi avec la Reine.

Tout le poids de la colere du Monarque tomba presque aussi-tôt sur Wolsey. Henri s'étant retiré d'abord à Grafton, pour charmer ses ennuis avec l'objet de sa passion dissolue, cette furie qui n'avoit jamais pu souffrir le cardinal, & qui le regardoit enfin comme un ennemi digne de sa vengeance, ne chercha qu'à aigrir le prince, empoisonna toutes les actions du prélat, & finit par s'écrier : Si le duc de Suffolck, si le vicomte de Rochefort mon pere en eût fait autant, déjà il n'auroit plus la tête sur les épaules. Henri craignit cependant, non pas de prendre les impressions d'une femme irritée, mais uniquement de sembler les prendre. Depuis, il vit une fois le cardinal, & témoigna vouloir encore lui parler le lendemain : mais quand le favori réprouvé se présenta, on lui dit séchement que sa Majesté ne vouloit point le voir. Tous les courtisans dès-lors, & les créatures de Volsley les premières, s'éloignerent avec empressement de la tête que menaçoit la foudre : ceux même qui lui avoient été les plus atta-

chés, au lieu d'un malheureux, ne virent dans lui qu'un coupable.

On l'attaqua juridiquement : le procureur du Roi le dénonça comme le violateur d'un statut qui avoit été porté sous le regne de Richard II, & qui défendoit de tirer des bulles ou provisions bénéficiaires de Rome, sous peine de perdre les bénéfices, & d'être destitué de la protection du Roi. Huit jours après, le Roi lui retira le grand sceau, qu'il lui avoit néanmoins donné pour toute sa vie. Cela ne fut pas plus tôt exécuté, que le procureur-général lui intenta de nouvelles accusations, d'après lesquelles il lui fut enjoint de sortir de son palais d'Yorck, qu'on saisit avec ses riches ameublemens; & l'on fit l'inventaire de tous ses biens, qui étoient immenses.

Burn. T. 1. P. 126.  
Le Grand, T. 1, P. 162.

Bientôt il survint un premier jugement, qui le déclaroit déchu de la protection du Roi, confisquoit tous ses biens, & abandonnoit sa personne au Parlement. La chambre haute fit dresser contre lui quarante-quatre articles d'accusation, parmi lesquels on observe qu'il ne fut question, ni de bulles, ni de commissions reçues de Rome : tant il étoit notoire qu'il

en  
on  
po  
cha  
d'a  
pou  
pre  
L'a  
lais  
mo  
vea  
une  
pur  
men  
dre  
cier  
ce c  
ses  
ceur  
grac  
un f  
son  
aussi  
niqu  
sure  
fit su  
coup  
ord  
à la

en avoit eu la permission du Roi, dont on rougit d'adopter la chicane qui ne portoit que sur le statut suranné de Richard II. Mais le cardinal fut accusé d'abus & de tyrannie dans l'exercice des pouvoirs de légat, de chancelier, de premier ministre & de favori du Roi. L'affaire ne laissa pas d'éprouver des délais assez longs, durant lesquels néanmoins il essuyoit chaque jour de nouveaux déboires, qui lui causerent enfin une maladie considérable. Le Roi ne put s'empêcher d'en être ému sensiblement, & parut quelques momens reprendre sa première affection pour son ancien favori : mais ce fut-là précisément ce qui acheva de le perdre. Alors tous ses ennemis, tels en nombre & en noirceur que le sont ceux d'un favori disgracié, le peignirent au prince comme un sujet pernicieux, coupable de trahison & capable de tout. Henri se livrant aussi-tôt à ce génie ombrageux & tyrannique, qui parut s'accroître en lui à mesure qu'il s'éloigna de la foi Romaine, fit sur le champ arrêter le cardinal comme coupable de haute trahison, & donna ordre de le conduire sous bonne garde à la tour de Londres.

Hist. du Div.  
T. I, P. 210  
& suiv.

D'Yorck où le cardinal étoit exilé & languissant, il vint à petites journées jusqu'à Léicester, où une fièvre violente le contraignit de s'arrêter, & le conduisit en quelques jours au tombeau. Quelques heures avant qu'il expirât, le lieutenant de la tour qui le conduisoit, monta dans sa chambre pour le consoler, l'assura que le Roi l'aimoit toujours, & que sa première entrevue avec sa Majesté confondroit tous ses calomniateurs. Wolfey peu sensible à ce vain espoir, répondit qu'il avoit à se reprocher, non pas d'avoir manqué à son souverain, mais d'avoir négligé le service de Dieu pour celui du prince. Hélas! poursuivre - il en poussant un profond soupir, Dieu ne m'abandonneroit pas ainsi dans ma vieillesse, si je lui avois été aussi fidele qu'au Roi. Mais le Seigneur est juste, & je ne puis qu'adorer la main qui me frappe. Fasse le Ciel que le Roi me rende justice à son tour! Puisse-t-il au moins se tenir en garde contre l'hérésie qui ne cherche qu'à s'introduire dans ses Etats, & qui ne manqua point d'y causer les plus tristes révolutions! Peu après ces dernières paroles, Wolfey expira dans la soixante-

uni  
mo  
tra  
&  
d'u  
I  
cha  
& d  
Pri  
le v  
com  
mèr  
moi  
l'hi  
que  
justi  
ce d  
com  
ce r  
par  
grac  
sey  
resp  
les  
fut  
fure  
rent  
au  
des

unième année de son âge. Quelques mois auparavant, il avoit fait une retraite dans la Chartreuse de Richemont; & depuis ce temps-là, il avoit vécu d'une manière très-édifiante.

La mort de Wolfey causa quelques changemens dans la conduite de l'Etat, & de bien plus grands dans celle du Prince, qui ne tarda point à montrer le vide que ce ministre laissoit dans le conseil. Quoiqu'il eût ses défauts, & même ses vices, très-exagérés néanmoins, on ne sait par quel caprice de l'historien catholique Sandere, tandis que l'anglican Godevin lui rend plus de justice; on ne sauroit méconnoître tout ce que lui dut Henri VIII, quand on compare ensemble les deux parties de ce regne, si étonnamment différenciées par le temps de la faveur ou de la disgrâce de ce ministre. Tandis que Wolfey tint les rênes de l'Etat, Henri fut respecté & redouté même des souverains les plus puissans de l'Europe, dont il fut long-temps l'arbitre; & si-tôt qu'elles furent tirées de ses mains, elles ne parurent plus que flotter au hazard, mouvoit au gré du caprice, de l'emportement, des cruelles boutades, de toutes les pas-

Sand. de  
Schisme, l. 1.  
God. de Pref.  
Ang. in Arch.  
Ebor. n. 57.

sions & de tous les goûts des tyrans. Si **Wolfey**, avec la vie & le ministère, eût conservé son ascendant sur le prince féroce qu'il avoit eu l'art de subjuguier; il y a tout lieu de croire qu'au moins **Henri** n'eût point abjuré la religion de ses peres, qu'il n'eût pas fait mourir deux de ses femmes, qu'il n'en eût pas répudié deux autres, qu'il n'eût pas horriblement dévasté le patrimoine de l'Eglise, qu'il n'eût pas fait monter sur l'échafaud des milliers de saints & d'illustres personnages pour la seule cause de la religion.

Les ecclésiastiques très-opposés pour la plupart au fameux divorce, en Angleterre même, partagerent les premiers la disgrâce de **Wolfey**. Ce cardinal ayant été accusé d'exercer l'office de légat contre les loix du royaume, l'accusation retomba sur ceux qui avoient eu recours à lui, sur ceux qui avoient simplement reconnu son autorité. Au moyen de cette chicane, méprisée, comme on l'a vu, par le parlement même, tous les membres du clergé se trouverent criminels: on les vexa de toute maniere pour les obliger d'avoir recours à la protection du Roi, & pour changer en averfion

leur  
Ce f  
Egli  
torb  
situa  
nom  
cinq  
parti  
chan  
fectio  
niair  
en co  
en bo  
froie  
Mais  
tellig  
vûes  
le titre  
ecclési  
accor  
époqu  
des te  
pour  
la con  
L'i  
un a  
de l'a  
au cle  
surpro

leur attachement à l'Eglise Romaine. Ce fut alors que le clergé de la première Eglise d'Angleterre, c'est-à-dire, de Cantorbéri, s'assembla pour délibérer sur une situation si inquiétante. L'assemblée fut nombreuse : il s'y trouva neuf évêques, cinquante-deux abbés, & la plus grande partie des députés qui composoient la chambre basse. On crut regagner l'affection du Roi par les moyens pécuniaires, communément les plus efficaces en ces rencontres; & l'on dressa un acte en bonne forme, par lequel on lui offroit un don de cent mille livres sterling. Mais ceux qui le rédigèrent, étoient d'intelligence avec la cour, qui portoit ses vûes beaucoup plus loin. Ils y insérèrent le titre de *chef suprême de l'Eglise & des ecclésiastiques d'Angleterre*, qui fut ainsi accordé au Roi Henri VIII, l'an 1531 : époque, où nous rentrons dans le cours des temps, après les avoir rapprochés, pour l'éclaircissement de la matière & la commodité du lecteur.

L'insertion d'un titre si étrange dans un acte où il ne s'agissoit que de donner de l'argent au Roi, montra clairement au clergé qu'on avoit eu dessein de le surprendre; & d'abord elle excita des

réclamations si vives, que l'assemblée se sépara. Mais dès le lendemain, par les intrigues des émissaires de la cour, qui corrompirent ou intimidèrent la plupart des députés, l'acte passa tel qu'il avoit été conçu. Quelques-uns proposerent, mais en vain, d'y ajouter cette restriction : *Autant que la loi de Dieu peut le permettre.* Sur ce qu'on leur répliqua que la moindre clause irriteroit le Roi, plus jaloux de leur soumission qu'avidé de leur argent, la multitude céda sans plus résister; & l'on porta l'acte pur & simple au Prince, qui parut en effet plus content de son nouveau titre, que du présent qui l'accompagnoit. A l'exemple de la premiere province de l'Eglise Anglicane, celle d'York accorda peu après le même titre au Monarque, avec un don de dix-huit mille huit cent quarante liv. sterling.

Le Pape instruit de ce qui s'étoit passé en Angleterre, se trouva cruellement peiné: & c'est peut-être tout ce que prétendoit alors Henri VIII, qui fit encore depuis plusieurs tentatives pour amener Clément à ses fins. Ce Pontife courut d'abord à ce qui lui sembloit plus pressé: dans la crainte que l'Eglise d'Angleterre ne rompît ouvertement avec Rome en

jugea  
dier  
royau  
vêque  
lard,  
jamai  
posé  
tion  
noit  
religio  
patrie  
condu  
beau.  
les ex  
d'anim  
lui dé  
tous au  
ment.  
l'affair  
de ce b  
y eut  
ment  
extorq  
Le Pa  
avec le  
dant re  
le care  
S. Per  
ciation

jugeant la cause du divorce, il fit expédier un bref, adressé au primat de ce royaume, Guillaume Warham, archevêque de Cantorbéri : vénérable vieillard, l'un des plus dignes prélats qu'ait jamais eus l'Angleterre. Il s'étoit opposé de tout son pouvoir à la sanction du titre schismatique que prenoit le Roi ; & le chagrin de voir la religion catholique se détruire dans sa patrie, comme tout s'y disposoit, le conduisit peu de temps après au tombeau. Le souverain pontife, après toutes les exhortations capables de soutenir & d'animer le courage de l'Archevêque, lui défendoit expressément, ainsi qu'à tous autres prélats & juges, non seulement de juger, mais de connoître de l'affaire du divorce. On ne fit nul état de ce bref en Angleterre. Aussi-tôt qu'il y eut été affiché, on présenta au parlement des avis tout contraires, mendiés, extorqués, achetés de différens docteurs. Le Pape indigné ne vouloit pas traiter avec les ambassadeurs, qu'Henri cependant tenoit toujours à Rome. Toutefois le cardinal de Grammont adoucit le S. Pere : l'affaire fut remise en négociation, & l'on engagea le Monarque

à lui envoyer un ministre, nommé excusateur, pour lui faire quelque sorte de réparation. Ce prince passionné se réduisant à tout, fit même de nouvelles démarches auprès de la Reine, pour lui faire agréer, à force de promesses, la dissolution du mariage qui mettoit le principal obstacle à sa passion. Mais cette princesse qui avoit beaucoup de grandeur & de force d'ame, ne voyant rien qui pût remplacer une couronne, méprisa tous les autres avantages, & en même temps tous les périls qu'entraînoit son refus. Le Roi la relégua aussitôt après dans un château écarté, & se sépara d'elle à jamais. Elle partit en disant, qu'en quelque lieu qu'elle demeurât, elle seroit toujours Reine & femme du Roi.

Ces querelles d'Etat & de religion, aliment si convenable aux sectes, donnerent de grandes espérances aux hérétiques d'Allemagne, déjà répandus en grand nombre par toute l'Angleterre, mais réduits par un prince terrible sur l'article de l'hérésie qu'il avoit combattue avec éclat, à épier en silence les momens propres à faire usage des armes de la séduction. Dès qu'ils virent la cour & une partie des peuples prendre en

aver  
souv  
coup  
plus  
haza  
quem  
tendu  
comm  
toit p  
lique  
résie  
En co  
faire  
conda  
Les  
réussit  
La m  
avec l  
causa  
elle é  
plus d  
gène  
bord g  
nelle  
adopt  
qui, d  
de Sa  
religio  
& déjà

aversion les ecclésiastiques attachés au souverain Pontife, ils s'observerent beaucoup moins qu'auparavant, disputèrent plus fréquemment sur la religion, & se hazarderent enfin à dogmatiser publiquement. Mais Henri voulant faire entendre, qu'en se séparant même de la communion du Pape, son dessein n'étoit pas de porter atteinte à la foi catholique, il ordonna que les loix contre l'hérésie fussent exécutées en toute rigueur. En conséquence, trois Protestans, pour faire peur aux autres, furent d'abord condamnés au dernier supplice.

Les Zuingliens, dans le même temps, réussissoient beaucoup mieux à Geneve. La malheureuse alliance de cette ville avec les Suisses du canton de Berne, y causa la ruine de la religion, à laquelle elle étoit sincèrement attachée depuis plus de treize cents ans. L'ennui de la gêne & la licence des mœurs firent d'abord goûter le nouvel évangile à la jeunesse imprudente : la politique le fit adopter ensuite aux citoyens graves, qui, de la crainte qu'ils avoient du Duc de Savoie, passèrent à la haine de sa religion. Farel, né à Gap en Dauphiné, & déjà ministre à Berne, fut l'apôtre de

Spon. Hist.  
Genev. T. I,  
lib. 2.

Geneve ; & ses premiers exploits , après quelques jours de prédication dans cette ville, où il avoit accompagné les troupes auxiliaires de ses nouveaux alliés, ce fut d'abattre les croix, de briser les images, de jeter les reliques dans les boues, de rompre les ciboires & de fouler aux pieds les saintes hosties. Toutefois ces énormes sacrilèges ne purent se commettre, sans exciter l'horreur des ames fideles que Dieu s'étoit réservées jusque dans cette Babylone. La ville se divisa en deux partis animés, qui se firent une guerre atroce dans l'enceinte de leurs murailles, & inonderent de sang leurs propres foyers.

Sander. Heres. 227.  
Sandius, Biblioth. des Antitr. p. 3.

Dans le cours malheureux de cette même année 1531, Michel Servet qui devoit encore ajouter à la triste célébrité de Geneve, mit au jour ses livres affreux sur la Trinité. Cet impie, plus païen qu'hérétique, né à Tarragone en Espagne, imbu des nouveautés furtives de l'Allemagne à Paris où il professa long-temps la médecine, avoit ensuite voyagé en Afrique, pour enrichir des dogmes de l'Alcoran son monstrueux système de religion. Il y mit la dernière main dans l'Allemagne, qu'il parcourut

cour  
il ne  
ries  
jetto  
riquer  
qu'il  
pape  
ment  
péché  
le par  
du co  
ne po  
teint  
charit  
ments  
Com  
toit la  
idolatri  
répéto  
toit p  
l'homme  
tout en  
prit n'e  
quelqu  
souffle  
comme  
L'homme  
impie,  
rance d  
Tom

courut à son retour d'Afrique, & où il ne manqua point de recueillir les rêveries séditionnaires des Anabaptistes. Il rejettoit avec eux toute autorité ecclésiastique & civile, le baptême des enfans qu'il disoit uniquement établi par les papes; & même il enseignoit généralement que personne n'est damné pour le péché originel, parce que le serpent dans le paradis terrestre ne s'étoit emparé que du corps, & que l'ame demeurée libre ne pouvoit pécher, avant qu'on eût atteint l'âge de vingt ans. Quant à l'eucharistie, il soutenoit, avec les Sacramentaires, que ce n'étoit qu'un signe. Comme les Musulmans enfin, il traitoit la Trinité de pure fiction, de fable idolatrique, de Cerbere à trois têtes. Il répétoit sans fin que le fils de Dieu n'étoit pas une personne divine, mais l'homme Christ, & qu'il avoit été fait tout entier avec l'homme; que le S. Esprit n'étoit pas simplement Dieu, mais quelque émanation de la divinité, un souffle de l'essence divine, qui n'avoit commencé qu'à la création du monde. L'homme lui-même, selon ce rêveur impie, étoit, quant à l'ame, de la substance de Dieu. Il ajoutoit que les hom-

mes pouvoient être justifiés & sauvés sans la connoissance du Christ, & que les Turcs par leurs prieres qu'il nomme saintes, pouvoient obtenir l'effet des promesses divines. Il n'est personne qui ne puisse ici reconnoître sans guide les précipices où conduisent le mépris de l'autorité ecclésiastique, & la liberté laissée à chacun d'entendre dans son sens particulier les divines écritures. On voit que les dogmes de l'alcoran même ne sont pas les plus impies de Servet.

Hist. Hist. des  
ordres mon.  
T. IV, c. 33  
& 36.

Dans ces jours de troubles & de calamités, l'Eglise mere rendre des fideles, reçut quelque consolation d'un noble Vénitien, nommé Jérôme Emiliani, qui établit une congrégation de clercs réguliers, pour prendre soin des orphelins sans nombre, dont la famine & les maladies contagieuses avoient enlevé les parens dans le cours de l'année 1528, l'une des plus meurtrieres pour l'Italie. Emiliani avoit d'abord embrassé la profession des armes, où il se distingua par sa valeur. Le gouverneur de Castel-nuovo assiégé par les Allemands, s'étant évadé, Emiliani prit le commandement & la défense de la place, qui, après une vigoureuse résistance, fut néanmoins for-

e  
l  
n  
d  
ci  
C  
fo  
ge  
de  
jo  
an  
tic  
plo  
rés  
cha  
Cie  
sur  
pou  
rass  
un  
affe  
fire  
Ver  
ville  
cour  
qui  
une  
tua  
ainsi

eée. On passa toute la garnison au fil de  
 l'épée, & le gouverneur chargé de chaî-  
 nes fut jetté dans une obscure prison,  
 d'où il s'échappa par un concours de  
 circonstances qui parut tenir du miracle.  
 Castel-nuovo étant rentré dans la suite  
 sous la domination de Venise, cette  
 généreuse république, en récompense  
 de la valeur d'Emiliani, lui accorda la  
 jouissance de ce domaine pour trente  
 ans, avec la qualité de chef de la jus-  
 tice : mais il abandonna bientôt cet em-  
 ploi, pour faire sur ses neveux, demeu-  
 rés orphelins, l'essai des fonctions de  
 charité auxquelles il étoit appelé par le  
 Ciel. Les ravages de la contagion étant  
 survenus, il vendit jusqu'à ses meubles  
 pour soulager les misérables. Enfin il  
 rassembla une multitude d'orphelins dans  
 un même lieu, où il les assista avec une  
 affection, une activité & un succès qui  
 firent l'admiration de toute la ville de  
 Venise. Il établit ensuite en différentes  
 villes des maisons pareilles, avec le se-  
 cours de quelques personnes vertueuses  
 qui s'associèrent à lui ; & pour perpétuer  
 une œuvre de si grande utilité, il insti-  
 tua la congrégation des Sommasques,  
 ainsi appelée de son chef-lieu, situé

entre Bergame & Milan. Dans la suite on les nomma clers réguliers de S. Mayeul, d'une église de Pavie qui étoit dédiée à ce saint, & que leur donna S. Charle Borromée, avec la direction d'un college célèbre. Cet ordre qui suit la regle de S. Augustin, ne s'étend pas hors de l'Italie & des cantons Suisses. Il est divisé en trois provinces, de Venise, de Lombardie & de Rome.

Bullar. T. I.  
Clem. VII.  
Const. 35.  
Rayn. an.  
1532, n. 37.

L'année suivante, le S. Siege approuva la congrégation de l'étruite observance des religieux de S. François, qu'on a depuis nommés Récollets, parce qu'ils souhaitoient vivre d'une maniere plus réguliere & plus recueillie que les autres. Léon X, pour obvier aux contestations qui renaissoient sans fin entre ceux qui vouloient observer la regle primitive dans toute sa pureté, & ceux qui prétendoient user des adoucissements accordés par quelques papes, avoit réuni toutes les réformes particulieres à celle de la réguliere observance; & par-là tout l'ordre se trouvoit partagé en Observantins & en Conventuels. Mais Clément VII considérant que les couvens réformés n'en avoient pas moins persévéré dans la réforme, particulièrement en Espagne

&  
E  
de  
gén  
d  
pou  
sup  
ma  
fon  
qu'a  
seul  
més  
& e  
de F  
Lou  
rifés  
par l  
d'éta  
prov  
sans  
ques  
& le  
veurs  
taire  
cent  
chev  
toute  
les d  
chau

& en Portugal, permit à deux religieux Espagnols, Etienne Molina & Martin de Gusman, favorisés d'ailleurs par leur général François des Anges, de l'introduire en Italie avec de nouveaux statuts pour la maintenir. Il enjoignit même aux supérieurs de l'ordre, de leur céder des maisons en nombre suffisant; & ils se sont tellement multipliés, qu'ils ont jusqu'à vingt-cinq provinces dans l'Italie seule, où on les nomme Freres Réformés. Ils en comptent douze en Espagne & en Portugal, où ils portent le nom de Freres Déchaussés. Les rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV les ont favorisés en France, jusqu'à leur faire céder par les Observantins un si grand nombre d'établissmens, qu'ils en ont formé dix provinces tant en France qu'en Flandres, sans la custodie de Lorraine, & quelques maisons dans le Canada. Leur zele & leurs services ont répondu à ces faveurs, sur-tout dans leurs missions militaires, qui ont engagé le Pape Innocent XI à leur permettre de monter à cheval, & d'user pour la même fin de toutes les commodités compatibles avec les devoirs de leur état. Les Freres Déchaussés d'Espagne, antérieurs à cette

réforme, passèrent dès l'an 1521 dans le Mexique, dont Jean de Zumarraga, l'un d'entre eux, fut le premier archevêque. Il y en eut plusieurs qui endurerent avec beaucoup de courage la mort pour la foi.

L'Allemagne étoit bien éloignée de participer à ces fruits de bénédiction : tout s'y acheminoit au contraire à l'entière subversion de l'Empire, aussi bien que de la religion. Soliman prêt enfin à prendre sa revanche sur les Autrichiens ses vainqueurs, s'avançoit à grandes journées, à la tête de trois cent mille hommes, afin de les accabler dans l'abandonnement où les laissoient les princes Luthériens, déterminés à sacrifier la patrie au fanatisme & à la vengeance. En vain l'Empereur les avoit invités à joindre leurs forces aux siennes, contre l'ennemi commun. Dans une première assemblée, tenue depuis cette invitation à Schwinfurt en Franconie, ils exigèrent, & que Ferdinand cessât de se porter pour roi des Romains, & que, sans nul égard aux lécrets impériaux de Worms ni d'Augsbourg, on cessât d'inquiéter les Luthériens pour cause de religion, & que l'Empereur envoyât incessamment à la

Steid. in  
Comm. l. 8,  
p. 256, &c.  
Paul. Jov.  
lib. 30.

cha  
de  
suj  
les  
que  
ma  
des  
Un  
Nu  
de  
l'En  
éte  
la r  
I  
ber  
rien  
dép  
rôt  
l'att  
qu  
de f  
cile  
de f  
lébr  
ne f  
roit  
ques  
les c  
qui

chambre impériale des ordres formels de ne plus faire aucune poursuite à ce sujet, & même de laisser sans exécution les sentences déjà rendues; en un mot, que les Protestans, dans toute l'Allemagne, jouissent de la même liberté & des mêmes privilèges que les catholiques. Une seconde assemblée, qui se tint à Nuremberg, ne leur fit rien relâcher de ces conditions exorbitantes, que l'Empereur subit enfin dans toute leur étendue, au moins pour ce qui étoit de la religion.

Le traité ayant été conclu à Nuremberg, & signé tant par les princes Luthériens au nombre de sept, que par les députés des villes impériales, il fut aussitôt envoyé à Ratisbone, où l'Empereur l'attendoit avec impatience. Il y étoit dit qu'on n'inquiétoit personne au sujet de sa créance, jusqu'à la tenue du concile que le chef de l'Empire promettoit de faire convoquer dans six mois, & célébrer une année après; que si ce concile ne se tenoit point, la même liberté durerait jusqu'à ce que les Etats Germaniques eussent trouvé moyen de concilier les différends: terme vague & illusoire, qui laissoit à l'hérésie un avantage dont

elle s'empressa de profiter. Charles-Quint s'efforça de justifier sa condescendance, par la loi suprême de la politique, où la nécessité, par l'impossibilité de résister aux Turcs sans les contributions des Cercles de l'Empire. Il avoit tant d'ardeur à sortir de cette affaire, qu'en recevant le traité de la main du secrétaire qui n'avoit pas encore ouvert le paquet; les Luthériens sont-ils contents, demandait-il? tout est-il signé? Comme on lui eût répondu qu'oui; qu'on me donne la plume, reprit-il avec impatience, & sur le champ il signa sans avoir lu.

Les Protestans se piquant de générosité, & voyant d'ailleurs combien il leur importoit à tout événement d'aguerrir leurs troupes, parurent l'emporter en zèle sur les catholiques mêmes. Cette émulation, quel qu'en fût le principe, produisit un si bon effet, que l'Empereur se vit en peu de temps à la tête d'une armée plus belle, que de mémoire d'homme il n'y en avoit eu en Allemagne. Elle étoit composée de trente mille hommes de cavalerie, & de plus de quatre-vingt mille d'infanterie, sans compter les forces particulières des Etats d'Autriche. De Belgrade où se trouvoit Soli-

man, déjà pénétrer e  
qui ravag  
s'avancere  
Vienne. T  
en pieces  
le généra  
parmi les  
que Char  
avec sa br  
toit avanc  
entre Vie  
étoit à Lin  
blé le con  
résolution  
de livrer u  
le sort de  
de s'aller  
près de V  
opérations  
man, de s  
l'attaque.  
gâts dans k  
campagne  
Alors plus  
suivre les T  
retraite: r  
encore. A  
grande pa

man, déjà ce Sultan audacieux avoit fait pénétrer en Stirie quinze mille chevaux, qui ravagerent toutes ces contrées, & s'avancerent jusqu'à Lintz, du côté de Vienne. Tous ces pillards furent taillés en pieces par la cavalerie impériale, & le général qui les commandoit resta parmi les morts : mais ce fut là tout ce que Charle-Quint fit de remarquable, avec sa brillante armée. Le Sultan s'étoit avancé en personne jusqu'à Gratz, entre Vienne & l'armée impériale qui étoit à Lintz : l'Empereur ayant assemblé le conseil de guerre pour prendre sa résolution, on n'y jugea point à propos de livrer une bataille qui mît au hazard le sort de l'Empire, & l'on prit le parti de s'aller poster avantageusement plus près de Vienne, pour régler de là les opérations sur celles de l'ennemi. Soliman, de son côté, n'osa point hazarder l'attaque. Après avoir fait de grands dégâts dans le pays, il reprit sur la fin de la campagne la route de Constantinople. Alors plusieurs princes opinerent à poursuivre les Turcs, & à les charger dans leur retraite : mais l'avis contraire prévalut encore. Ainsi, après avoir licencié une grande partie des troupes, distribué le

reste dans les places de défense, & pris quelques mesures pour le gouvernement de l'Empire en son absence, Charles-Quint s'empessa de s'aller remontrer en Italie, où il fut bien trompé dans ses espérances, s'il avoit compté sur des applaudissemens. Il n'y lut sur tous les visages qu'une morne surprise, & des reproches tacites de ce qu'il avoit fait si peu de chose avec de si grandes forces.

Guicch. lib.  
10.  
Arch. Vatic.  
de instruct. ad  
conc. Trid.

Pendant il fit de nouvelles instances auprès du Pape, pour la convocation d'un concile. En conséquence, on examina plus particulièrement qu'on ne l'avoit encore fait, le lieu, l'objet, la maniere & toutes les autres circonstances qui concernoient cette importante assemblée. Mais combien les plans les mieux digérés ne devoient-ils pas encore éprouver d'obstacles, avant de parvenir au terme désiré de l'exécution!

La cause interminable de ces délais, étoient les guerres presque continuelles entre les princes chrétiens. Tandis que l'Empereur avoit tout à craindre, & de l'armement du Turc, & du dépit fédératif des princes Luthériens, les rois de France & d'Angleterre avoient eu une entrevue à Calais, où s'unissant d'une

am  
ger  
une  
mes  
pou  
mai  
que  
emb  
pren  
n'eû  
Pape  
veur  
plaig  
de la  
lité d  
diger  
divor  
à s'y  
voyer  
tion,  
Pont  
étoit  
qu'il  
entre  
donn  
là au  
rendu  
Franç  
d'inte

amitié toujours plus étroite, ils s'engagerent à mettre conjointement sur pied une armée de quatre-vingt mille hommes. On fit courir le bruit que c'étoit pour s'opposer aux progrès des Turcs; mais les politiques ne doutèrent point que François I ne voulût profiter des embarras de Charle-Quint pour reprendre le Milanès, & qu'Henri VIII n'eût en vue de contrarier auprès du Pape les sollicitations de Charle en faveur de la Reine Catherine. Henri se plaignoit amèrement au Roi son aini, de la foiblesse du Pape, & de la partialité de la cour Romaine. Il ne pouvoit digérer qu'on y eût évoqué la cause du divorce, & qu'on voulût le contraindre à s'y présenter lui-même, ou à y envoyer quelqu'un chargé de sa procuration, pour y recevoir le jugement du Pontife. Il prétendoit que cette rigueur étoit sans exemple; que toutes les fois qu'il s'étoit élevé de pareils différends entre des têtes couronnées, on leur avoit donné des juges sur les lieux. Passant de là aux exactions & aux injustices prétendues de la cour de Rome, il sollicita François Premier de se joindre à lui, & d'interjetter de concert un appel au con-

cile, afin qu'on y recherchât les abus que les papes faisoient de leur autorité. François ne vit dans tous ces propos qu'un esprit aigri, qu'il étoit bien éloigné de seconder. Il s'efforça de l'adoucir, en lui promettant de ménager ses intérêts auprès du Pontife, avec tout le zele de l'amitié.

Henri ne répliqua point : mais n'écoulant plus que sa passion, qui rompit dès lors tous les freins, il se résolut au dernier excès, & se montra désormais incurable. Sans se mettre en peine quel succès auroient les négociations du roi son ami, il ne fut pas plus tôt de retour en Angleterre, que tranchant le nœud de la difficulté au lieu d'en attendre la résolution, & concluant par voie de fait sans s'inquiéter du droit, il épousa Anne de Boulen ; toutefois en coupable timide & dissimulé, ou plutôt en fourbe & lâche sacrilege. Il fit venir fort secrètement & avant le jour un prêtre, nommé Roland Lée, qui, pour prix de sa crédule complaisance, eut peu après l'évêché de Lichfield. Comme Roland se disposoit à dire la messe, qui avoit servi de prétexte pour le mander si matin, le Roi lui dit qu'il avoit gagné son procès à

Rome, & que le Pape, en cassant son mariage avec Catherine, lui avoit permis d'épouser une autre femme, mais sans aucun appareil, de peur du scandale. Lée se persuadant qu'un roi n'étoit pas capable d'en imposer dans une affaire de cette nature, se contenta de lui demander s'il étoit porteur de la sentence pontificale. Le Roi lui fit signe qu'il l'avoit, & Lée acheva de se préparer pour la messe. Néanmoins au moment de la commencer, il eut quelque appréhension sur la démarche qu'il alloit faire, & il dit au Roi : Sire, pour faire hommage aux saints canons, il seroit à propos de lire la sentence de Rome en présence de quelques témoins. Henri lui répondit que le bref étoit resté dans une cassette dont lui seul avoit la clef, & qu'il n'y avoit pas moyen, sur-tout pendant la nuit, de l'aller chercher au point où l'on en étoit, mais qu'il pouvoit se fier à sa parole. Là-dessus, le foible prêtre dit la messe, & fit la cérémonie du mariage. Quelques mois après, comme la nouvelle épouse de Henri paroissoit enceinte, il ne garda plus aucunes mesures avec le souverain Pontife; observant néanmoins de n'avancer que par de-

grés, de colorer toutes ses entreprises, & de faire entendre qu'il s'arrêteroit quand on ne contrarieroit point sa passion.

Hist. du Div.

T. I, P. 221.

Burn. lib. 2,

p. 187.

C'est ainsi qu'il procéda sourdement à chagriner & à dépouiller le clergé de son royaume, qui n'entroit pas dans ses vûes autant qu'il le souhaitoit. Il faisoit agir le parlement, contre les privileges & les droits les plus constans des ecclésiastiques; puis il arrêtoit les poursuites, au moment de l'exécution, afin de mieux triompher de la constance, attaquée tout à la fois par l'espérance & par la crainte. Il usa des mêmes pratiques, pour ôter aux papes, non seulement le denier de S. Pierre, mais le droit des annates, ou des premiers fruits, le prix des expéditions & de toutes les redevances apostoliques. Le parlement statua que, si en conséquence de cette suppression le Pape refusoit des bulles pour les évêchés, les évêques seroient sacrés par quelque archevêque, ceux-ci par deux évêques au choix du Roi; & cette consécration, prononçoient les magistrats transformés en théologiens, aura la même force que si le Pape l'avoit ordonnée. Le même statut annulloit toutes les censures que le S. Siège pourroit lancer contre le Roi

& co  
eccle  
que  
dit,  
céléb  
leurs  
suiva  
fit di  
perm  
Quel  
laisa  
ment  
prêto  
autre  
claus  
du So  
ciable  
ils re  
Par v  
expre  
Rom  
rectio  
en cr  
pels,  
& tou  
firon  
fente  
naires  
que l

& contre ses sujets, défendoit à tout ecclésiastique de les publier, & décidoit que les prêtres, nonobstant tout interdit, pourroient en sûreté de conscience célébrer le service divin, & faire toutes leurs fonctions comme auparavant. Henri suivant toujours son plan de duplicité, fit difficulté d'approuver ce statut, & ne permit pas d'abord qu'on le publiât. Quelques jours après, le parlement ne laissa point de supprimer encore le serment d'usage, que les nouveaux évêques prêtoient au Pape, & lui en substitua un autre, par lequel ils renonçoient à toutes clauses, paroles, sentences & concessions du Souverain Pontife, comme préjudiciables aux intérêts du Roi, à qui seul ils reconnoissoient devoir leurs évêchés. Par un statut nouveau, il fut défendu expressément d'interjeter aucun appel à Rome, sous peine de déchoir de la protection du Roi, c'est-à-dire d'être traité en criminel de lèse-majesté; & ces appels, poursuivoit-on, ainsi que les bulles & routes les défenses des Papes, ne suffiroient pas pour empêcher l'exécution des sentences prononcées par les juges ordinaires. La raison qu'on en rend, c'est que le royaume ne reconnoissant plus

de puissance étrangere, ni dans le spirituel, ni dans le temporel, toutes les affaires ecclésiastiques doivent y être jugées en dernier ressort, par les archevêques de chaque province.

La nouvelle de ces entreprises causa au Pape toutes les agitations que prétendoit Henri VIII. Il lui écrivit qu'il voyoit avec une douleur extrême une reine vertueuse, supplantée enfin par une femme de sa suite; que ce scandale étoit d'autant plus criant, qu'on le donnoit avant toute sentence du siege apostolique, & contre ses défenses expresses; que cependant le pere commun des peuples & des rois ayant égard aux grands services de celui d'Angleterre, à ses qualités éminentes, à la gloire de tant d'années qui alloit s'éclipser tout d'un coup, il se borroit encore à le conjurer de rappeler l'épouse légitime, d'éloigner sa rivale, & de réparer le scandale énorme qu'au mépris de toutes les loix il venoit de donner au monde chrétien. En cas de désobéissance, il le sommoit de comparoître à la cour pontificale, avec Anne de Boulen, pour y répondre sur le commerce scandaleux que la voix publique leur imputoit. Ce n'est pas sans me faire

violence  
bref,  
mités.  
mes in  
bientôt  
la gloire  
l'Eglise  
nité; &  
d'appli  
peut pl  
Henri  
au Pape  
d'erreu  
humain  
voient  
lers, ég  
de sage  
étoit in  
seils pe  
trouvoi  
cette d  
neuse,  
& qu'on  
cher da  
Clément  
ignorant  
présente  
che des  
poursui

violence, dit le Pape en finissant son bref, que j'en viens à ces tristes extrémités. Plût à Dieu qu'il ne s'agît que de mes intérêts temporels ! vous en seriez bientôt l'arbitre absolu. Mais il y va de la gloire de Dieu, de l'édification de l'Église, de mon propre sort pour l'éternité ; & je suis contraint malgré moi d'appliquer le fer à une plaie, qu'on ne peut plus guérir autrement.

Henri VIII répondit injurieusement au Pape, que ses brefs fourmilloient d'erreurs contre le droit divin & le droit humain tout ensemble ; qu'elles pouvoient bien être rejettées sur ses conseillers, également dépourvus de science & de sagesse ; mais que le premier pasteur étoit inexcusable, de suivre leurs conseils pernicieux. Il ajoutoit qu'on ne trouvoit plus dans la chaire de S. Pierre cette doctrine & cette capacité lumineuse, qu'on y voyoit briller autrefois, & qu'on étoit toujours en droit de chercher dans ceux qui y étoient assis ; que Clément lui-même avoit confessé son ignorance, en déclarant dans l'affaire présente qu'il ne parloit que par la bouche des autres : organes trompeurs, poursuivoit-il, contredits par tout ce

qu'il y a de docte dans les universités d'Angleterre, de France, d'Allemagne, & même d'Italie. C'est ainsi qu'Henri VIII se prévaloit des suffrages mendiés dans toutes les régions. Il protestoit ensuite qu'il n'avoit cédé à personne en vénération pour le S. Siege, & qu'en cette rencontre il eût de bon cœur gardé le silence, si sa soumission n'étoit pas une infraction de la loi divine, & son premier mariage un scandale, qui selon le Jugement des plus grands docteurs passoit pour un outrage fait à la nature. Il disoit enfin à Clément, qu'ayant déjà instruit les princes à ramener l'autorité des papes dans ses justes bornes, il n'iroit pas plus avant, à moins qu'on ne l'y forçât ; mais aussi, qu'il l'avertissoit de bien faire son devoir, & de se régler sur les sentimens d'un si grand nombre de personnes habiles.

Quoique le Pape ressentît vivement l'injure faite à son siege autant qu'à sa personne, & comprît qu'Henri VIII étoit déterminé aux derniers excès, il ne voulut pas faire éclater un ressentiment, qui ne pouvoit que précipiter ce prince dans l'abîme où déjà il avoit le pied. Il se contenta de se plaindre aux ambassadeurs, que

Henri  
examin  
tant le  
l'Empe  
faisoit  
compar  
son ro  
manier  
ministr  
ni proc  
faire m  
cinq m  
conclut  
procura  
ne vou  
temps  
pour en  
pirer ;  
pour fl  
temps  
position  
vouloit  
y enver  
teurs de  
Pontife  
dement  
soient u  
il conv  
qu'on y

Henri avoit encore à Rome. Il fit même examiner en plein consistoire, nonobstant les vives oppositions des agens de l'Empereur, la demande nouvelle que faisoit le roi d'Angleterre de ne point comparoître à Rome & d'être jugé dans son royaume ; quoiqu'il la fît d'une maniere tout-à-fait inusitée, & par un ministre qui n'avoit, ni lettres de créance, ni procuration de son maître. Cette affaire ne laissa pas d'être agitée durant cinq mois, au bout desquels tout se conclut par prier le Roi d'envoyer une procuration à cet agent ; ce que Henri ne voulut point accorder. Comme le temps marqué pour comparoître, ou pour envoyer la procuration, alloit expirer ; le Pape fit encore des tentatives pour fléchir le prince, & en même temps il lui adressa ces nouvelles propositions : Premièrement, que si le Roi vouloit assigner un lieu neutre, le Pape y enverroit un légat, avec deux auditeurs de rote ; & qu'ensuite le Souverain Pontife prononceroit la sentence. Secondement, que si les princes chrétiens faisoient une treve de trois ou quatre ans, il convoqueroit un concile général, & qu'on y jugeroit cette affaire épineuse,

d'une maniere à ne plus laisser d'incertitude.

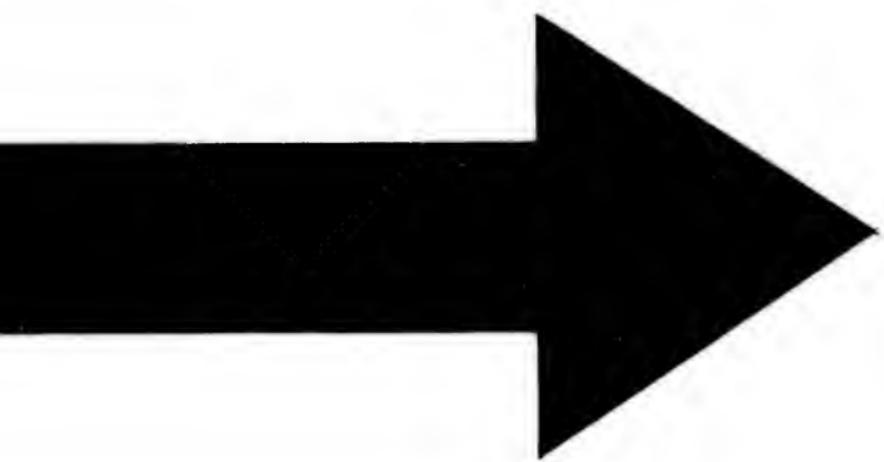
*Ibid.* p. 185.

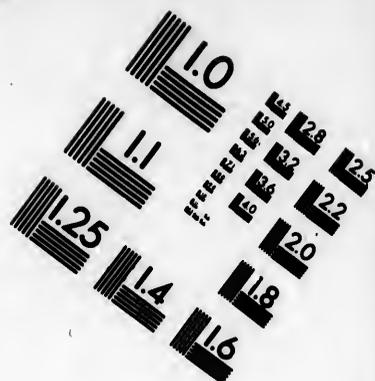
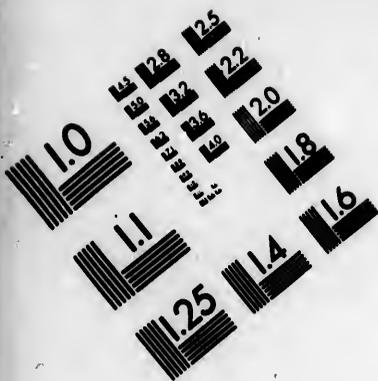
Le Roi répondit que l'expédient du concile lui paroissoit impossible ; dans les conjonctures où se trouvoient l'Empereur & tous les princes du Nord ; qu'il avoit d'ailleurs les droits de sa couronne à maintenir ; que les loix Britanniques ne permettoient pas qu'aucun procès fût jugé dans une cour étrangere ; que les canons même ordonnoient expressement que les causes matrimoniales fussent décidées dans les lieux où résidoient les parties. A ces subterfuges , il ajouta une protestation en forme , où il déclaroit qu'il n'étoit pas obligé de comparoître à Rome , pas même par procureur. Il y joignit encore les décisions nouvelles de quelques universités , qu'il consultoit sans fin pour imposer au public , & pour s'étourdir lui-même. Cependant il faisoit au Pape quelques propositions spécieuses , mais dont l'artifice ne se déroboit pas même aux yeux les moins clair-voyans. La premiere étoit de renvoyer à l'archevêque de Cantorbéri le jugement de l'affaire du divorce , que toujours il représentoit comme dévolue aux juges nationaux par les loix fondamentales du

Royau  
 enfin  
 ham ,  
 tous le  
 & le R  
 avoit d  
 de cara  
 proposi  
 ment à  
 seroit r  
 le seco  
 le Roi  
 croyoit  
 même  
 voit étr  
 doit en  
 jugée ,  
 les arbi  
 de la se  
 trois ju  
 par le P  
 le troisi  
 qui tou  
 lieu ne  
 laquelle  
 même :  
 n'être p  
 dès qu'  
 pour sa

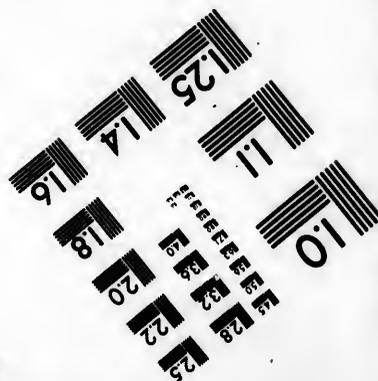
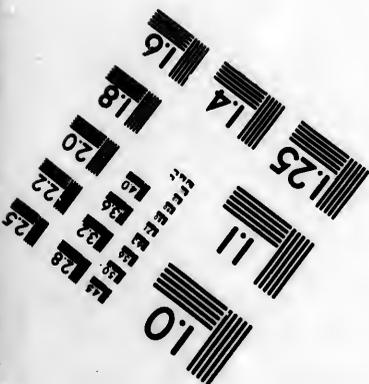
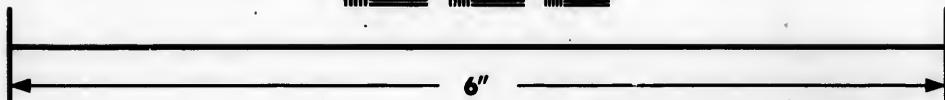
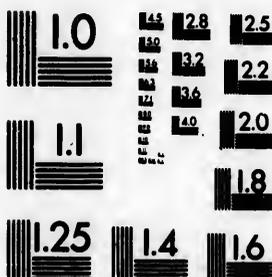
Royaume. Or cet archevêché vaquoit enfin par la mort de Guillaume Warham, attaché jusqu'au dernier soupir à tous les principes de l'unité catholique; & le Roi, pour lui donner un successeur, avoit déjà porté ses vues sur un homme de caractère bien différent. La seconde proposition étoit de commettre le jugement à quatre arbitres, dont le premier seroit nommé par le Roi d'Angleterre, le second par la Reine, le troisieme par le Roi de France, dont Henri ne se croyoit pas moins assuré que de lui-même: l'archevêque de Cantorbéri devoit être le quatrieme. Henri demandoit en troisieme lieu que, l'affaire étant jugée, soit par l'archevêque, soit par les arbitres, si la Reine vouloit appeler de la sentence, l'appel fût porté devant trois juges, qui seroient nommés, l'un par le Pape, l'autre par le roi de France, le troisieme par le roi d'Angleterre, & qui tous trois s'assembleroient dans un lieu neutre: clause inconséquente, par laquelle Henri VIII se trahissoit lui-même: il oublioit son droit prétendu de n'être point jugé hors de son royaume, dès qu'il voyoit jour à l'être, sans risque pour sa honteuse passion. Clément VIII







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2.4  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

éventa sans doute un piège si mal couvert, & il n'eut garde d'accepter ces propositions infidieuses. Il saisit néanmoins l'article du lieu neutre, & proposa quelque temps après d'envoyer des commissaires à Cambrai: mais Henri ne vouloit point d'autre accommodement, que la ratification du commerce adultere auquel il s'étoit déjà abandonné. Il prit enfin la résolution de faire juger dans son royaume la cause du divorce, & de rompre avec Rome, d'une manière irremédiable.

Comme François I lui avoit promis d'y agir de nouveau en sa faveur, avec tout le zele de l'amitié qui les unissoit ensemble, Henri lui envoya le vicomte de Rochefort, frere d'Anne de Boulen, pour lui faire part de son mariage, & le prier de se desister de ses sollicitations auprès du Pape. Cette proposition causa une étrange surprise à François I, qui dit nettement à Rochefort, qu'ayant demandé à Sa Sainteté une entrevue du consentement de Henri, & qu'ayant déjà fait proposer au Pape le temps & le lieu, il ne pouvoit revenir sur ses pas sans manquer aux loix de l'honneur & de la probité. Il fit aussitôt dresser

un mé  
le pria  
l'amba  
sa con  
objet.  
de He  
de me  
tout ce  
pendan  
besoin  
exécute  
dans T  
dessein

Les  
moins  
qu'ils  
n'écou  
homme  
& d'un  
prudenc  
si grand  
que jam  
ce sont  
net, n  
& moir  
Il est v  
auteur d  
faut m  
éloges d

un mémoire, qu'il lut au Vicomte, en le priant de le porter à son maître. Mais l'ambassadeur s'en excusa, disant que sa commission ne s'étendoit point à cet objet. Il n'ignoroit pas les dispositions de Henri, déterminé à ne plus garder de mesures, & à mépriser désormais tout ce que pourroit faire le Pape. Cependant ce prince sans retenue, avoit besoin d'un prélat sans conscience, pour exécuter ses résolutions : il le trouva dans Thomas Cranmer, qu'il fit à ce dessein archevêque de Cantorberi.

Les auteurs divers n'ont jamais été moins d'accord, que dans les portraits qu'ils nous ont laissés de Cranmer. A n'écouter que les Protestans, c'étoit un homme pieux, éclairé, modéré même & d'un détachement exemplaire, d'une prudence consommée, en un mot d'une si grande vertu & d'un mérite si rare, que jamais peut-être prélat de l'Eglise, ce sont les expressions de l'historien Burnet, n'a eu plus d'excellentes qualités, & moins de défauts que cet archevêque. Il est vrai, comme l'observe l'illustre auteur de l'histoire des Variations, qu'il faut médiocrement compter sur les éloges donnés par cet écrivain, qui eût

Hist. des Variat. lib. 7.  
n. VI & seq.

laissé une idée trop désavantageuse de la réforme, si, après avoir abandonné Henri VIII pour ses infamies & ses cruautés, il en eût fait autant de Cranmer, qu'il regarde comme l'auteur de la réforme Anglicane. Au Jugement tout contraire des écrivains catholiques, jamais homme n'eut moins de religion, ni de probité que Cranmer; & le supplice infame qu'il subit, n'égalait point ses crimes. Sans prononcer entre des tableaux si différens, peignons-en l'objet, selon notre méthode accoutumée, uniquement par ses œuvres.

Thomas Cranmer, né à Nottingham, ou de famille obscure ou de parens illustres, suivant les prétentions dès-là même opposées des Protestans & des Catholiques, fit dans sa jeunesse quelques progrès dans les lettres, prit l'habit ecclésiastique, & fut professeur dans l'université de Cambridge, d'où on le chassa pour s'être marié scandaleusement au mépris de son état. Il vint à Londres, après que le Roi se fut passionné pour Anne de Boulen; il entra, comme prêtre-chapelain, au service du comte de Wilkire, pere de cette prude ambitieuse; il fut un des premiers à se  
déclarer

déclarer  
com  
mari  
juge  
prin  
qui l  
veur  
le sup  
cardin  
sentir  
du Ro  
Luthe  
acqué  
quent  
du Ro  
de con  
leurs t  
de l'hé  
battue  
jours d  
Il fal  
extrém  
délicat  
chef-d'  
pas son  
pour l'a  
rien qu  
loin la  
le fit  
Tome

déclarer pour les prétentions du Roi, & composa un livre contre la validité du mariage de la Reine Catherine. On peut juger, par la violence de la passion du prince, de la rapidité avec laquelle celui qui la flattoit dut s'avancer dans sa faveur : bientôt la cour le regarda comme le sujet destiné à succéder au crédit du cardinal de Wolsey. La conformité de sentimens où il étoit avec la maîtresse du Roi, par rapport à la doctrine de Luther, n'avoit pas peu contribué à lui acquérir cette protectrice, & par conséquent à l'avancer dans les bonnes grâces du Roi, qu'ils jouoient ainsi tous deux de concert, en le faisant servir, par leurs trames cachées, à l'établissement de l'hérésie qu'il avoit si vivement combattue jusqu'alors, & qu'il avoit toujours dessein d'exterminer.

Il falloit au nouveau favori une adresse extrême pour dissimuler sur un point si délicat : mais il montra bientôt que ce chef-d'œuvre de fourberie ne surpassoit pas son talent. Ayant été envoyé à Rome pour l'affaire du divorce ; tout Luthé-rien qu'il étoit dans l'âme, il poussa si loin la dissimulation, que Clément VII le fit son pénitencier ; ce qui prouve

Burn. T. I,  
lib. I, p. 114  
&c.

Ibid. 36.  
&c.

qu'il étoit prêtre ; & il accepta cet office , sans marquer le moindre scrupule. Il passa immédiatement après en Allemagne , pour y ménager les Protestans ses bons amis , à qui néanmoins on prétend qu'il fit injure , en séduisant la sœur d'Osliandre un des principaux d'entre eux ; & il fut contraint de l'épouser , Si toutes ces circonstances de temps ne sont pas incontestables , au moins est-il constant qu'il contracta ce mariage , étant prêtre , & après celui qui l'avoit fait chasser du college de Cambridge , Ainsi fouloit-il aux pieds tous les canons , en ajoutant au crime de l'incontinence la tache de la bigamie , qui l'excluoit seule de la prêtrise , quand bien même il eût contracté ce second mariage avant la réception du sacerdoce. Mais les réformateurs prétendus se jouoient dans leur cœur , & des saints canons , & des vœux les plus sacrés. Il n'en étoit pas ainsi d'Henri VIII , auprès duquel il falloit employer tous les stratagèmes de la fourberie , pour lui tenir caché ce qu'il regardoit , avec toute l'Eglise , comme le comble de la dissolution , & l'affiche de l'impiété.

Quand Cranmer fut institué arche-

vèq  
dina  
avoit  
quel  
pule  
mais  
conf  
testar  
doit  
enver  
enver  
pur p  
n'ore  
cie à au  
même  
cette c  
Mais e  
fut un  
connoit  
du Pap  
qu'il la  
& qu'il  
confessi  
relligib  
parjure  
voit le  
mer qui  
monies  
de prote

vêque, il fit, avant qu'on procédât à l'ordination, le serment de fidélité qu'on avoit coutume de faire au Pape depuis quelques siècles. Ce ne fut pas sans scrupule, à ce que dit son vain apologiste : mais le scrupule n'alla pas loin. Cette conscience timorée sauva tout, en protestant que par ce serment il ne prétendoit se dispenser en rien de ses devoirs envers sa conscience, envers son roi, & envers sa patrie : verbiage menteur, ou pur pléonasme, puisqu'il n'ajoute & n'ôte rien à un serment qui ne préjudicie à aucun de ces devoirs, & qui réserve même les droits de celui qui le fait, par cette clause expresse, *salvo ordine meo*. Mais enfin, ou le serment de Cranmer fut un parjure, ou il l'obligeoit à reconnoître la puissance toute spirituelle du Pape. Or il n'y croyoit pas, tandis qu'il la confessoit dans les termes reçus, & qu'il n'éluoit le sens naturel de sa confession, que par des restrictions intelligibles & mensongeres. Où seroit le parjure, si une pareille protestation pouvoit le faire disparaître ? Mais Cranmer qui fut sacré avec toutes les cérémonies du pontificat, ne fit pas même de protestation contre tant d'autres en-

gagemens qu'il impose ; comme de recevoir avec soumission les traditions des Peres & les constitutions du siege apostolique ; de rendre, suivant le droit canonique, obéissance à S. Pierre en la personne du Pape & de ses successeurs ; de garder la chasteté, c'est-à-dire le célibat & la continence parfaite, selon qu'il est expressément déclaré par l'Eglise dès l'ordination du soudiaconat. Il lui auroit fallu protester encore contre la messe, qu'à son sacre il célébra, selon la coutume, avec son consacrant ; contre toutes les messes qu'il dit depuis, au moins durant trente ans que vécut encore Henri VIII ; contre toutes les ordinations qu'il fit durant les mêmes années, selon les termes du pontifical, où Henri ne changea rien, non plus qu'à la messe ; contre le pouvoir qu'il croyoit conférer aux prêtres d'idolâtrer & de perpétuer l'idolâtrie, *en changeant par leur sainte bénédiction le pain & le vin au corps & au sang de Jésus-Christ, & en offrant le sacrifice, tant pour les vivans que pour les morts.* Pourquoi protester contre l'obligation d'obéir au Pape, & non pas contre tant d'autres actes plus contraires au Luthéranisme ? C'est qu'on flattoit

Hen  
Pape  
Luth  
De l  
théri  
la pu  
ponti  
il abh  
nant l  
gardo  
néann  
fois si  
aux B  
gustin.  
un bar  
incom  
Cra  
dans l'  
mande  
du Ro  
tout-à-  
ne pres  
attendr  
accorda  
portât l  
lérât le  
cédant  
cieuse,  
les ann

Henri VIII en attaquant la primauté du Pape, & qu'on ne pouvoit paroître Luthérien sans armer son indignation. De là, Cranmer fut tout ensemble Luthérien, prêtre bigame, époux affectant la pureté des vierges, évêque selon le pontifical Romain, soumis au Pape dont il abhorroit la puissance, disant & donnant le pouvoir de dire la messe qu'il regardoit comme une abomination. Voilà néanmoins le chef qu'une Eglise, autrefois si florissante, égale aux Achanase, aux Basile, aux Ambroise & aux Augustin. Quand plaira-t-il au Ciel de lever un bandeau, qui forme des ténèbres si incompréhensibles ?

Cranmer, hérétique & schismatique dans l'ame, ne laissa pas encore de demander des bulles au Pape, par l'avis du Roi qui alors ne vouloit pas rompre tout-à-fait avec Rome; & le Pontife qui ne pressentoit que trop ce qu'on pouvoit attendre de cet épiscopat funeste, les accorda dans la crainte qu'un refus ne portât le mal à l'extrême, ou n'en accélérât le dernier période. Clément procédant même dans la forme la plus gracieuse, lui envoya les bulles sans exiger les annates; & il y joignit le pallium,

dont il chargea l'archevêque d'Yorck & l'évêque de Londres de le revêir. Ce sont les dernières bulles, qui aient paru en Angleterre : elles sont datées du 22 février 1533.

Aussi-tôt que Cranmer se vit primat du royaume, il travailla dans le parlement à dissoudre le mariage du Roi, & à légitimer son concubinage que la politique ne permettoit plus de receler. La passion de ce prince pour Anne de Boulen n'ayant pu s'astreindre aux lenteurs des formes, le faux mariage avoit été fait & consommé avant toute sentence; & comme cette seconde épouse étoit grosse, on ne pouvoit plus différer, sans imprimer au fruit adultérin qu'elle portoit, sa stérilité naturelle. Le Primat qui n'avoit rien ignoré de tous ces honteux secrets, en prit occasion de signaler son zèle d'une manière assez inattendue. Donnant à l'adulation l'air de la sollicitude & de la vigueur épiscopale, il adressa au Roi un avertissement plein de gravité, touchant son mariage avec Catherine d'Aragon, qu'il qualifioit d'incestueux : mariage, ajoutoit-il du ton d'un nouveau Jean-Baptiste, qui donnoit à tout le monde chrétien un

Burn. T. 1.  
l. 1, p. 193.  
& se j.

scar  
ne  
tage  
par  
la R  
prél  
clare  
ne  
preu  
dée  
Sieg  
logi  
juge  
elle  
ses p  
sans  
leur  
rifié,  
serr  
son F  
mari  
de sa  
rigor  
Av  
extrê  
pour  
son m  
par la  
gageo

scandale que son caractère de pasteur ne lui permettoit pas de souffrir davantage. Là-dessus, il cite le Roi & la Reine par-devant lui; on procède en forme; & la Reine n'ayant pas comparu, le rigide prélat prononce la contumace, & déclare le mariage nul dès son principe. Il ne manqua point dans sa sentence de prendre, suivant la coutume de ses prédécesseurs, la qualité de légat du Saint Siege, & cela, comme l'insinue son apologiste, pour donner plus de force à son jugement. L'erreur, ou l'iniquité peut-elle se prendre plus grossièrement dans ses propres filets? Un archevêque qui, sans reconnoître le Pape ni le S. Siege, leur rend hommage, est pleinement justifié, dès-là que cet hommage menteur sert à autoriser les plaisirs honteux de son Roi. Cinq jours après la cassation du mariage de la Reine, le mariage précocé de sa rivale fut approuvé par le prélat rigoriste.

Ibid. p 125.

Avant qu'Henri VIII en fût venu à ces extrémités, mais tout étant déjà disposé pour le faire, ce prince très-décidé de son naturel, & néanmoins fort agité par la perspective du précipice où il s'engageoit, écrivit à François I, qu'il le

Mém. du  
Bellay, l. 4.  
p. 150, &c.

prioit de lui envoyer un homme de confiance, par le moyen duquel il pût lui communiquer bien des choses qu'on ne pouvoit déposer que dans le sein d'un ami. Sur le champ, François fit partir le seigneur de Langey, & pour encourager Henri, lui fit part d'une entrevue prochaine qu'il devoit avoir à Marseille avec le Pape Clément, qui ne manqueroit pas d'écouter favorablement un roi de France, dans une rencontre où celui-ci alloit accepter pour épouse de l'un de ses fils une petite niece du Pontife. Il ajoutoit qu'il convenoit fort qu'Henri se trouvât lui-même à cette entrevue; que sa présence serviroit infiniment plus à la cause, que toute l'habileté de ses représentans; du reste, qu'il n'y avoit point de difficultés pour le voyage, puisqu'il ne s'agissoit que de traverser la France, où il ne seroit assurément pas moins révééré que dans son propre royaume. L'ambassadeur François s'aquitta fidèlement de sa commission; mais il ne put rien gagner. Le Roi Henri lui déclara que, sur l'obstination de Clément à ne point lui donner de juges en Angleterre, il avoit épousé Anne de Boulen, & qu'il étoit résolu à faire casser son premier ma-

riage  
que l  
cret  
avec  
succè  
que  
nois  
remi  
pas la  
Anne  
cache  
de le  
qu'il  
& qu  
coup  
De  
riage  
de Cl  
piquoi  
une ch  
étoit si  
suader  
si près  
constit  
d'abor  
roisoi  
percute  
il h'y  
Le tec

riage par l'archevêque de Cantorberi ; que le second demeureroit néanmoins secret jusqu'à l'entrevue du Roi de France avec le Pape , afin de ne pas nuire au succès de la négociation. Il croyoit alors que cette entrevue auroit lieu dans le mois de mai : mais comme elle eut été remise au mois d'octobre ; ou il n'eut pas la patience d'attendre jusque-là , ou Anne de Boulen , qui ne pouvoit plus cacher sa grossesse , ne lui permit pas de le faire. Ce fut dans cet intervalle qu'il rendit public son second mariage , & qu'il fit ensuite couronner avec beaucoup de pompe sa nouvelle épouse.

Depuis deux ans , on parloit du mariage d'un fils de France avec une niece de Clément VII ; mais tout ce qui se piquoit de politique le regardoit comme une chimère. La grandeur des Médicis étoit si récente , qu'on ne pouvoit le persuader que l'auguste sang de France fut si près de se mêler au leur. Charles-Quint consulté par le Pape ne le contraignit point d'abord , dans un projet qui ne lui paroïssoit qu'un jeu : mais quand il s'aperçut que la négociation étoit sérieuse , il n'y fut plus à temps pour parer le coup. Le recouvrement du Milanès qui faisoit

depuis si long - temps la passion de nos rois, & que Clément VII promettoit de réunir à d'autres grands domaines en faveur de l'époux futur de sa niece, compenfa dans l'estime de François I tous les désavantages d'une alliance si disproportionnée. Ainsi l'affaire ne fut pas plus tôt résolue, que le Pontife partit avec sa niece Catherine, âgée seulement de treize ans, pour se rendre auprès du Roi à Marseille. Les galeres de France étoient allées le prendre à Pise, avec toute sa cour, qui étoit fort nombreuse. Il entra dans le port, au bruit de trois cents pieces de canon. Dès le lendemain, il fit son entrée solennelle. Les rues étoient ornées de riches tapisseries; tous les corps ecclésiastiques & séculiers précédoient en bon ordre, avec tous les officiers de la cour pontificale, & la plupart de ceux du Roi. Venoit ensuite la sainte eucharistie, portée sur un cheval d'une blancheur extraordinaire, que deux hommes vêtus magnifiquement conduisoient par des rênes de soie. Immédiatement après, on voyoit dans une chaise ouverte le Pape revêtu de tous les ornemens pontificaux, à l'exception de la tiare, qu'il avoit quittée par respect pour le S. Sacrement. Il

Hist. de Mar  
seil. p. 319.  
Rayn. an.  
1533, p. 78  
& seq.

étoit  
d'Ar  
torz  
& de  
arch  
par  
cis,  
dame  
dre.  
Te D  
la bé  
L  
la qu  
tout  
salu  
lui a  
duisi  
Voic  
fut d  
maît  
fical.  
massi  
les g  
les se  
maît  
mon  
sur la  
les c  
puis

étoit accompagné des ducs d'Orléans & d'Angoulême, fils du Roi; suivi de quatorze cardinaux montés sur des mules, & de cinquante à soixante évêques ou archevêques. A quelque distance de là, paroissoit la jeune Catherine de Médicis, entourée d'un brillant cortège de dames & de noblesse. On alla descendre à la cathédrale, où l'on chanta le *Te Deum*, & le Souverain Pontife donna la bénédiction.

Le jour suivant, deux cardinaux avec la qualité de légats, allèrent suivis de tout le sacré college, le doyen à la tête, saluer le Roi de la part du Pape; & après lui avoir tous baisé la main, ils le conduisirent à l'audience de Sa Sainteté. Voici l'ordre du cérémonial, tel qu'il fut dressé dans le temps même par le maître des cérémonies du palais pontifical. On voyoit en premier lieu cent massiers avec leurs uniformes; après eux, les gentilshommes de la garde du Roi, les seigneurs des deux cours, le grand-maître de France & le maître des cérémonies du Pape, marchant l'un & l'autre sur la même ligne. Paroissoient ensuite les ducs d'Orléans & d'Angoulême, puis les cardinaux-évêques, prêtres &

diacres. Enfin le Roi marchoit entre les deux plus anciens prélats de ce troisieme ordre, & la marche étoit fermée par les prélats ordinaires & les gens de robe. Le Monarque entra au consistoire, avec les deux ducs ses fils, & quelques-uns des principaux seigneurs de sa cour. Il baisa les pieds, la main & la joue du S. Pere; ses deux fils baisèrent les pieds & la main, & les seigneurs ne baisèrent que les pieds. Il y eut un consistoire particulier pour la réception du Dauphin, qui fut traité à l'audience avec autant de distinction que le Roi même. Il y en eut aussi pour la reine Eléonore, & pour les princesses filles du Roi. Les festins, les tournois, les spectacles de toute espece, & les présens se firent avec la même magnificence que tout le reste de la cérémonie. Le Roi porta la libéralité jusqu'à donner des pensions à tous les cardinaux, excepté le seul cardinal de Médicis, qui, en sa qualité de neveu du Pape, crut n'en devoir point accepter. Le Pape reçut une superbe tapisserie, toute tissue d'or & de soie, représentant la cene de Notre-Seigneur. Elle subsiste encore à Rome, où l'on n'y voit pas sans admiration le progrès qu'avoient déjà fait les

arts.  
une  
un p  
merv  
suite  
noml  
évêq  
sept  
par l  
du cé  
Collig  
coup  
qu'au  
naux  
porté  
prêhe  
Co  
étoit  
cis av  
mença  
résolu  
mée.  
du ma  
du co  
foudre  
lieu d  
dant  
l'hérés  
France

arts. Le Pontife à son tour donna au Roi une corne de Rhinocéros, montée sur un pied d'or, & qui passoit pour une merveille des plus singulieres. Il fit ensuite quatre cardinaux François, du nombre desquels fut Odet de Châtillon, évêque de Beauvais, alors âgé de dix-sept ans seulement, & depuis si fameux par l'apostasie où l'entraînerent l'ennui du célibat, & l'exemple de l'amiral de Coligni son frere. Ce qui ajoute beaucoup au mérite de cette promotion, c'est qu'auparavant il y avoit déjà six cardinaux François, dont le nombre fut ainsi porté jusqu'à dix, contre les vieilles appréhensions de la politique Italienne.

Comme l'objet direct de la conférence étoit le mariage de Catherine de Médicis avec Henri duc d'Orléans, on commença par cette affaire, qui étant toute résolue, ne tarda point à être consommée. Le Pape fit lui-même la cérémonie du mariage; après quoi il fut question du concile général, mais sans rien résoudre, parce qu'on ne put convenir du lieu de l'assemblée. Pour écarter cependant les périls où les manœuvres de l'hérésie mettoient sans fin l'Eglise de France, le Pape publia une bulle sou-

droyante, non seulement contre les hérétiques, mais contre tous ceux qui les favoriseroient en quelque maniere que ce pût être. Il s'en falloit bien, comme on s'en convaincra par la suite, que le remede fût proportionné au mal. Dans la bonne intelligence où François I, ami si généreux, se trouvoit avec Clément VII, il n'oublia point les intérêts du roi d'Angleterre. Il fit extrêmement valoir les moindres démarches que ce prince faisoit pour terminer à l'amiable; il donna des couleurs favorables aux procédés équivoques; il pallia, ou affoiblit les torts manifestes; il fit agir de nouveau à la cour de Londres: en un mot, il fit si bien auprès de Clément & auprès de Henri, que si celui-ci n'eût pas pris à tâche, pour ainsi dire, d'indisposer le Pape & de traverser les bons offices du Roi son ami, ou l'on eût fait un accommodement, ou l'on eût du moins usé d'une lenteur qui auroit prévenu les derniers scandales. Déjà le Pape, dans l'ignorance où il étoit encore de ce qui s'étoit passé en Angleterre, avoit promis de juger cette cause, dans un consistoire d'où les cardinaux du parti de l'Empereur seroient exclus.

Fr  
ger  
au P  
voya  
trou  
Garc  
d'aill  
pleffe  
conve  
s'étoi  
Mar  
exam  
du M  
çois I  
deur  
Pape  
qu'il  
faire  
clure.  
d'un a  
ses m  
ne le n  
gleter  
concil  
pou  
ambas  
signifi  
fonne  
donne

François I. étant venu à bout d'engager Henri à envoyer des ambassadeurs au Pape, crut avoir tout gagné en les voyant arriver à Marseille : mais il se trouva que le chef de cette ambassade, Gardiner évêque de Vinchestre, homme d'ailleurs d'un génie dur & sans souplesse, n'étoit pas muni des pouvoirs convenables. L'Anglois ombrageux ne s'étoit proposé en cela que d'avoir à Marseille des gens affidés, soit pour examiner, soit pour aiguillonner le zèle du Monarque François à le servir. François I. néanmoins n'écoutant que sa candeur & la bonté de son cœur, pria le Pape d'attendre le retour d'un courrier qu'il envoyoit en Angleterre, afin d'en faire autoriser les ambassadeurs à conclure. Mais loin d'acquiescer aux vœux d'un ami si zélé, Henri envoya ordre à ses ministres de signifier au Pape qu'on ne le reconnoissoit plus pour juge en Angleterre, & qu'on y appelloit au futur concile, de tout ce qu'il avoit fait & pourroit faire à l'avenir. Aussi-tôt ces ambassadeurs demandèrent audience, & signifient cet appel au Pape en personne. Clément, sans éclater, dit qu'il donneroit sa réponse après avoir consulté

les cardinaux. Quand il eut conféré avec eux, il fit rappeler les ambassadeurs, & leur dit paisiblement que leur appel n'étoit pas recevable. Ceux-ci, bien loin de se déconcerter, firent une seconde signification de leur appel, tant au nom du Roi qu'en celui du Primat d'Angleterre: ce qui offensa si fortement le Pape, qu'au lieu d'écouter les sollicitations que faisoit encore François I, il s'efforça, mais en vain, de le détacher des intérêts de Henri VIII. Il partit peu après de Marseille, fort piqué de l'insulte qu'il y avoit reçue.

François I, tout mécontent qu'il étoit lui-même, ne laissa pas de renvoyer à Londres, pour y faire de fortes remontrances. Il choisit pour cette commission Jean du Bellay, Evêque de Paris, très-agréable au Roi d'Angleterre, doué de toute la dextérité convenable pour manier un esprit aussi pointilleux qu'extrême & fantasque. Cet évêque agit en effet avec tant d'habileté, que Henri VIII flottant sans cesse entre sa conscience & sa malheureuse passion, consentit à renouer encore les négociations avec le Pape. Et comme il falloit pour cela un agent à toute épreuve, Henri crut ne

pouvo  
du Be  
tôt en  
l'Italie  
modit  
ne rég  
l'impr  
de pro  
faire.  
cour,  
des Pa  
cipe d  
qu'une  
accabl  
niques  
ter; q  
cents  
modér  
toit pl  
qu'ain  
pour é  
tribuer  
cese pa  
encore  
pour a  
dont  
Pape,  
par le  
ne pou

pouvoir mieux faire que d'y employer du Bellay lui-même, qui repassa aussitôt en France, & partit incontinent pour l'Italie, nonobstant toutes les incommodités d'un hiver rigoureux. Ou Henri ne régloit plus ses démarches que sur l'impression du moment, ou il agissoit de propos délibéré en fourbe & en faulx faire. Du Bellay ne fut pas loin de cette cour, qu'on y déclara que la puissance des Papes n'étoit fondée sur aucun principe de droit ni d'équité, qu'elle n'étoit qu'une suite d'exactions & de tyrannies, accablantes sur-tout pour les îles Britanniques qui ne la pouvoient plus supporter; que tous les efforts faits depuis trois cents ans pour la ramener à une juste modération ayant été inutiles, il ne restoit plus que de l'abolir entièrement; qu'ainsi le Pape ne seroit plus reconnu que pour évêque de Rome, & qu'on ne lui attribueroit aucun pouvoir hors de ce diocèse particulier. Peu de temps après, il fut encore déclaré, qu'on n'iroit plus à Rome pour aucune affaire; que toutes les causes dont on avoit coutume d'appeller au Pape, seroient jugées en dernier ressort par le Roi & son conseil; que les évêques ne pourroient plus s'assembler que par

Burn. l. 2  
P. 210, &c.

son ordre, & que leurs statuts ou canons n'auroient aucune force qu'il ne les eût approuvés. On fit ensuite prêcher au peuple, que l'évêque de Rome n'avoit pas plus de pouvoir en Angleterre, que tout autre évêque étranger.

Henri VIII ne reconnut tous les bons offices de François I lui-même, qu'en se plaignant amèrement de la conduite de cet ami trop ardent peut-être, de ses rapports avec le Pape, des honneurs rendus à Clément en France, de la vénération que l'Eglise Gallicane conservoit pour le S. Siege. Il eût exigé que François I sacrifiat à l'amitié sa conscience & sa religion. Mais également incapable de trahir sa foi ou ses amis, le monarque très-chrétien répondit à toutes les séductions Anglicanes, dans ces termes si dignes du fils aîné de l'Eglise: En toute autre chose, j'aurai toujours pour Henri l'attachement d'un frere; mais dans ce qui est contraire à la religion, je n'ai société avec personne. Voilà où en étoit le schisme du roi & du royaume d'Angleterre, sur la fin de l'année 1533, qui, d'un autre côté, ouvrit la porte à l'évangile dans le vaste & riche empire du Pérou. Mais que de

etimes  
l'exéc  
que le  
malhe  
Un  
éducat  
humana  
nom d  
empire  
de cet  
gnol,  
d'Estra  
miere  
lire, &  
Son ca  
barbau  
ment  
à se d  
nouve  
étoit r  
lie de  
coloni  
la soif  
lui fir  
les ex  
tout  
par se  
sans r  
naissa

crimes & d'horreurs devoient précéder l'exécution des desseins de miséricorde que le Ciel avoit conçus en faveur de ces malheureuses contrées !

Un aventurier sans naissance, sans éducation, sans foi, sans mœurs, sans humanité, & sans autre religion que le nom de chrétien, fit la conquête de cet empire. François Pizarro, c'est le nom de cet affreux conquérant, étoit Espagnol, fils naturel d'un gentilhomme d'Estremadoure. Abandonné dès sa première enfance, il n'apprit pas même à lire, & fut réduit à garder les pourceaux. Son caractère plein d'énergie ou d'une barbare dureté, joint à un tempérament robuste, ne commença pas plus tôt à se développer, qu'il prit, au sujet du nouveau monde, le goût d'aventure qui étoit répandu en Espagne jusque dans la lie de la nation. Il s'embarqua pour les colonies déjà fondées, où l'ambition & la soif de l'or, égale en lui à la férocité, lui firent bientôt choisir de préférence les expéditions les plus hasardeuses. Partout il se distingua par son intrépidité, par ses conseils hardis, par une activité sans relâche ; il fit oublier le vice de sa naissance, & acquit les connoissances né-

In Collect.  
Kamts. Relat.  
Franc. Xeres.  
Marian. l. 26,  
c. 3.

cessaires pour agir en chef. Ayant alors entendu parler d'une nouvelle terre où l'or amoncelé étinceloit sous la première surface, & ne concevant rien au dessus de ses forces, il forma le projet d'envahir le Pérou. Il s'associa Diegue Almagro, aussi déterminé que lui, & d'une naissance encore plus obscure. Pizarre devoit commander les brigands qu'ils avoient d'abord attroupés, au nombre d'environ deux cents, avec quelques chevaux; tandis qu'Almagro continueroit les attroupeemens, pour amener des renforts, & fournir des secours selon les besoins. Tel fut le plan de l'attaque, & voici quel en étoit l'objet.

Depuis quatre cents ans seulement, ce qui est peu vraisemblable, nonobstant le grand nombre de relations, routes Espagnoles; depuis quatre centes ans, Manco-Capac, descendu, suivant les auteurs de ces relations, de quelques navigateurs d'Europe jettés par la tempête sur les côtes d'Amérique, avoit fondé l'empire des Yncas, où néanmoins on ne retrouve aucun vestige, ni de nos arts les plus usuels, ni de notre religion, pas même de notre écriture; puisque les signes vagues des Péruviens

étoient  
roglyp  
tefois  
& larg  
civilisa  
une m  
plades  
loix si  
ple, le  
naissoi  
la mon  
même  
comme  
mer du  
monta  
à l'abri  
des vic  
d'une t  
lée en  
pour u  
du sole  
leurs c  
que le  
de far  
avec le  
loix;  
hazarc  
onze  
d'un à

étoient encore plus imparfaits que les hiéroglyphes grossiers du Mexique. Toutefois cet empire, long de six cents lieues & large de trois cents, mais sur-tout sa civilisation n'en dut pas moins paroître une merveille, en comparaison des peuples sauvages qui l'environnoient. Des loix simples, comme l'esprit de ce peuple, le mépris de l'or & de l'argent qui naissoient sous leurs pas, l'inutilité de la monnoie dont ils ne connoissoient pas même l'usage, l'ignorance du luxe & du commerce, leur placement entre la vaste mer du sud & la chaîne inaccessible des montagnes Cordillieres, qui les mettoient à l'abri de la contagion, des rapports & des vices étrangers, la culture assidue d'une terre fertile, possédée & dépouillée en commun, leur respect religieux pour un souverain qu'ils croyoient fils du soleil, c'est-à-dire du plus grand de leurs dieux, un gouvernement paternel que le prince partageoit avec les chefs de famille, comprables solidairement avec leurs pupilles de l'inobservance des loix; tant de précautions & d'heureux hazards avoient fait prospérer l'Etat sous onze empereurs, durant quatre siècles d'un âge d'or, au bout desquels, si l'on

veut encore s'en rapporter aux observateurs Castellans, la discorde & le fratricide l'agiterent pour la première fois.

L'Yncas-Huana-Capac étant emparé du royaume de Quito, épousa l'unique héritière du roi détrôné, & en eut un fils, nommé Atahualpa ou Atabalipa. Ce jeune prince, après la mort de son père, devoit régner sur l'héritage de sa mère; mais l'Yncas Huascar, son frère aîné, voulut l'en dépouiller, ou du moins lui imposer tribut. Atabalipa feignit de se soumettre à l'hommage; & sous prétexte de le rendre avec plus de pompe, il prit pour cortège tous les meilleurs soldats de son apanage. Il s'avança vers Cusco, alors capitale de l'empire. Huascar surpris fut défait sans peine; arrêté prisonnier, mis à mort; & le vainqueur, moins favorisé que flatté par la fortune, se trouva maître de toutes les provinces. Ce furent les troubles excités par des spectacles auxquels ce peuple étoit si peu façonné, qui donnèrent lieu à l'invasion de l'Empire. Ils n'étoient pas à beaucoup près calmés, lorsque les Espagnols y débarquèrent en 1533. Dans la confusion où tout se trouvoit encore dans l'Etat, ni le prince, ni les officiers ne songerent

à s'  
arr  
son  
C  
mi  
fon  
jou  
bar  
cell  
réfi  
ter  
rinc  
de b  
& d  
à la  
rope  
fisar  
en e  
aussi  
trou  
mer  
est u  
ciffé  
tagu  
de  
que  
soit  
arm  
aguo

à s'opposer à la marche de Pizarre, qui arriva sans le moindre obstacle à la maison royale de Cascomalca.

On dit que c'étoit une tradition transmise d'âge en âge au Pérou, depuis le fondateur Européen de cet empire, qu'un jour il viendroit par mer des hommes barbus, avec des armes si supérieures à celles du pays, que rien ne pourroit leur résister. Si quelque chose peut faire adopter cette opinion, c'est la conduite que tint Atabalipa à l'égard de cette poignée de brigands. Il avoit des villes de guerre & des armées, qui étoient peu de chose à la vérité par rapport à celles de l'Europe, mais qui eussent été plus que suffisantes, au moins par le nombre, pour en exterminer quelques bandits presque aussi mal disciplinés que ses propres troupes. Le Pérou d'ailleurs, parfaitement inconnu pour lors aux Espagnols, est un pays très-difficile, par-tout hérissé de dunes mouvantes ou de montagnes escarpées, coupé de rivières & de torrens, de gorges & de défilés, où quelques centaines d'hommes, avec tant soit peu de résolution, feroient périr les armées les plus nombreuses & les plus aguerries. Sans se prévaloir d'aucun de

ces avantages, Atabalipa tout au contraire ne s'étudia qu'à bien accueillir des hôtes si dangereux : il s'empresse de leur envoyer des fruits, des grains, & ce qu'il savoit leur être beaucoup plus agréable, des vases d'or & d'argent, dont plusieurs étoient pleins d'émeraudes. Il ne laissoit pas de sentir l'injure faite à sa couronne par la brusque apparition de ces étrangers au milieu de ses Etats, ne dissimula point le désir qu'il avoit de les en voir sortir, & déclara qu'il iroit le lendemain s'aboucher à cet effet avec leur chef.

Sur cette annonce, Pizarre eut aussitôt pris sa résolution, & prépara tout pour combattre; mais sans laisser appercevoir le moindre appareil de guerre. Il rangea ce qu'il avoit de cavalerie dans les jardins du palais, où elle ne pouvoit être apperçue; l'infanterie fut postée de part & d'autre dans la cour, & l'artillerie au centre, tournée vers la porte par où l'empereur devoit entrer. Atabalipa vint avec confiance au rendez-vous, accompagné cependant de douze à quinze mille hommes, tant de son cortège que de sa garde ordinaire. Il étoit porté sur un trône d'or, & ce métal séduisant brilloit de

de m  
Com  
piege  
vers s  
Ces ét  
garden  
du pa  
gnol  
idolâtr  
interpr  
Christi  
& lui p  
mettre  
de certe  
Pérou.  
avec be  
qu'il vo  
paigne, n  
le grand  
en donna  
à ma rel  
moins d  
Vous ad  
& j'ador  
Ensuite i  
ce qu'on  
on lui eu  
l'évangile  
Péruvien  
Tome

de même dans les armes de ses troupes. Comme il alloit mettre le pied dans le piège tendu par ses assassins, il se tourna vers ses principaux officiers, & leur dit : Ces étrangers sont les envoyés des Dieux; gardez-vous de les offenser. A la porte du palais où restoit Pizarre, un Espagnol zéléateur s'approche du prince idolâtre, lui expose, par la voie d'un interprete, les principaux articles du Christianisme, le presse de l'embrasser, & lui propose en même temps de se soumettre au roi d'Espagne, à qui le chef de cette religion divine avoit donné le Pérou. L'Empereur qui l'avoit écouté avec beaucoup d'attention, lui répondit qu'il vouloit bien être l'ami du roi d'Espagne, mais non pas son tributaire, & que le grand-prêtre des Chrétiens étoit injuste en donnant ce qui n'étoit pas à lui. Quant à ma religion, ajouta-t-il, je suis encore moins disposé à la quitter pour la vôtre. Vous adorez un Dieu mort sur un gibet, & j'adore le soleil qui nous anime tous. Ensuite il demanda où l'on avoit pris tout ce qu'on venoit de lui dire; & comme on lui eut répondu, en lui présentant l'évangile, que c'étoit dans ce livre; le Péruvien qui n'avoit pas la première

notion de la lecture, ni de l'écriture, prit le livre avec étonnement, le regarda de tous les côtés, puis le jeta en sou-riant & en disant, que ce livre ne lui avoit rien dit de tout ce qu'on alléguoit,

Voilà tout le crime du malheureux Ynca; si ce ne fut plutôt l'or qui étin-celloit sous ses pieds, & dans les mains de ses sujets. On le traita aussi-tôt, lui & toute sa suite, de blasphémateurs, d'impies qui fouloient aux pieds l'évan-gile, & qui méprisant la lumière que la clémence divine faisoit luire à leurs yeux, ne méritoient plus que d'être pré-cipités sans rémission dans les ténébres éternelles. Tous les genres d'armes à la fois furent aussi-tôt mis en jeu; & qu'on se figure, s'il est possible, l'effroi, le dé-sordre, les ravages que causerent, dans cette multitude surprise & serrée, les chevaux qui les écrasoiert sous leurs pieds, le bruit & l'effet de la mousque-terie, du canon qu'ils prenoient pour la foudre, & qui terrassoient jusque dans les derniers rangs ceux mêmes qui n'en étoient pas atteints. En un moment, ils furent tous renversés les uns sur les au-tres; & les derniers tombés sous le sabre & la pique, étouffoiert de leurs poids

ceux  
de  
fit  
ma  
gér  
mê  
ses  
ento  
son  
née  
bata  
roya  
bless  
l'Em  
tyran  
ritue  
d'en  
attir  
P  
obsta  
plus  
& m  
qu'il  
form  
que.  
proc  
voul  
gnols  
nuée

ceux qui avoient pu conserver un souffle de vie dans ces ras de cadavres. On en fit un carnage effroyable ; par toutes les manœuvres que la convoitise put suggérer à la cruauté. Pizarre marcha lui-même à l'Empereur, fit massacrer par ses assassins les plus habiles tout ce qui entouroit le trône, fit le monarque prisonnier, & poursuivit le reste de la journée ce qui avoit pu fuir du champ de bataille. Une foule de princes du sang royal, les ministres, la fleur de la noblesse, tout ce qui composoit la cour de l'Empereur, fut sacrifié à la sûreté du tyran. On ne fit point grace à une multitude éplorée de femmes, de vieillards, d'enfans, que la curiosité seule avoit attirée des environs.

Pizarre après cela, pour assouvir sans obstacle toute sa cupidité, ne songea plus qu'à se défaire de son prisonnier ; & mettant le comble à la scélératesse qu'il prétendoit pallier, il revêtit des formes du droit l'assassinat du Monarque. On fit au malheureux Ynca son procès en règle. On l'accusa d'avoir voulu soulever ses sujets contre les Espagnols ; & sur cette imputation, aussi dénuée de preuves qu'inique en soi, il fut

condamné & mis à mort. Après cette exécution, Pizarre entra dans Cusco, où des trésors plus considérables que tous ceux que possédoit l'Europe entière avant la découverte du nouveau monde, devinrent la proie de deux cents misérables, sans assouvir leur cupidité. L'ivresse au contraire ne fit en eux qu'augmenter la soif. Après avoir dépouillé les maisons des particuliers, aussi bien que les temples & les édifices publics, d'une extrémité du royaume à l'autre; ils exercèrent toutes sortes de violences contre les Péruviens, leurs femmes & leurs filles, afin d'en tirer les trésors qu'ils supposoient encore cachés.

Les peuples, poussés au désespoir, prirent les armes de tous côtés, & assiégèrent tout-à-la-fois plusieurs places: mais leurs foibles armes ne purent défaire en bien des combats que six cents de leurs ennemis, qui recevant sans cesse des renforts attirés par l'appât toujours croissant qui avoit amené les premiers, finirent par être victorieux dans toutes les provinces. En assez peu de temps, les Espagnols se trouverent dans le Pérou, au nombre de trois mille arquebusiers, sans compter les piquiers, les

arba  
des  
regl  
qui  
com  
ciel  
veng  
ne fa  
Dieu  
horre  
chez  
les de  
ralem  
des c  
ne po  
soleil  
comm  
fois m  
étoier  
moins  
l'oisy  
maill  
peuple  
même  
mains  
Alr  
de la  
son as  
pillard

arbalétriers & la cavalerie. L'oppression des Péruviens n'eut plus dès-lors d'autre règle que le caprice de leurs oppresseurs, qui toutefois n'avoient point à prétexter, comme dans le Mexique, les droits du ciel & de la nature qu'on se piquoit d'y venger. Ces peuples humains & paisibles ne sacrifioient point les hommes à leurs Dieux, & n'entendoient parler qu'avec horreur des anthropophages. L'adultère chez eux étoit puni sévèrement, dans les deux sexes. La polygamie étoit généralement défendue. L'Ynca seul avoit des concubines; parce que l'on croyoit ne pouvoir trop multiplier la race du soleil. Les vieillards & les infirmes, communément abandonnés & quelquefois mis à mort par les autres barbares, étoient nourris au Pérou; à charge néanmoins, parce qu'on n'y souffroit point l'oisiveté, d'écarter les oiseaux des semailles & des moissons. Mais si ce bon peuple ne put se venger, ses tyrans eux-mêmes se détruisirent de leurs propres mains.

Almagro qui se trouvoit à Panama lors de la victoire & du pillage de Pizarre son associé, accourut avec de nouveaux pillards, pour partager le butin. Il ne

se trouva point assez d'or au Pérou, pour satisfaire l'avidité de deux hommes. Ils se brouillerent. Chacun avoit son parti. On en vint aux armes. La victoire se déclara pour le plus coupable, c'est-à-dire pour Pizarre, qui n'avoit pas craint de contrevenir à l'égalité du partage, loi sacrée parmi les brigands mêmes. Almagro vaincu & fait prisonnier par le frere de Pizarre, fut chargé de chaînes, & immolé juridiquement au repos de son rival, que l'on qualifia de perturbateur du repos public. Pizarre, à son tour, éprouva les caprices du sort, ou pour mieux dire, les coups inévitables d'une providence qui doit en quelque sorte purger la terre de pareils monstres. Mais il fallut des années en assez grand nombre, pour l'immolation de tant de grandes victimes, que nous avons cru ne devoir point séparer.

L'odieux Almagro avoit laissé un fils, aussi entreprenant & plus habile que son pere. Ce jeune homme se mit à la tête des partisans de sa faction; & tous usèrent d'une circonspection, d'une persévérance, & d'un secret inconnu à toute autre nation que la sienne. Tout ayant été brassé dans ces ténèbres impénétra-

bles  
rien  
pour  
unan  
lever  
de de  
cutio  
mes  
se m  
milie  
dée p  
mille  
venge  
divin  
aux a  
tyran  
avoie  
parta  
temp  
voir c  
vit d  
du P  
& les  
saut p  
des b  
exerc  
infide  
Le  
& le

bles, avec une prévoyance à laquelle rien n'avoit échappé; au jour marqué pour la mort de Pizarre, jurée d'une voix unanime, les conjurés tous ensemble leverent le masque en plein midi, afin de donner à leur attentat l'air d'une exécution légitime. Ils traverserent en armes les rues de Lima, sans que personne se mît en devoir de leur résister; & au milieu de cette nouvelle capitale, fondée par Pizarre, ils immolerent, après mille outrages, cette victime de leur vengeance, ou plutôt de la vengeance divine. Il ne servit de rien aux parens, aux amis, aux créatures, aux soldats du tyran, d'être demeurés tranquilles. Ils avoient eu part à ses forfaits: ils en partagerent le châtement. Durant tout le temps qui s'écoula sans qu'on pût recevoir d'Espagne le secours nécessaire, on vit dans Lima & en bien d'autres lieux du Pérou, non pas seulement les excès & les horreurs des places emportées d'assaut par des Barbares, mais tout ce que des brigands exclus du butin peuvent exercer de fureur sur les compagnons infideles de leurs brigandages.

Le remède vint enfin de la métropole; & les nouveaux gouverneurs envoyés

*Ulloa in vit.  
Gar. V, l. 3  
& 5.*

d'Espagne, montrèrent par leur fidélité à remplir leur commission, que, si la Cour avouoit la conquête du Pérou, elle en vouloit au moins bannir la tyrannie. Il fut déclaré, que les terres envahies par les conquérans ne passeroient point à leur postérité; que les Péruviens réduits en servitude, seroient mis en liberté; qu'on ne pourroit plus les forcer à s'enterrer dans les mines, ni exiger d'eux aucun autre travail, sans les payer. En un mot, on leur imposa un tribut réglé, & on les affranchit de toute exaction tyrannique. Si ces loix furent mal observées, la cause en fut l'éloignement de la souveraine puissance, & jamais sa connivence à l'injustice. Le jeune Almagro qui osa lui résister, périt sur un échafaud. Un nouveau Pizarre, nommé Gonzale, eut le même sort, après avoir osé combattre l'armée royale, & s'être flatté de se faire du Pérou un Etat indépendant. Carvajal son complice, monstre qui faisoit gloire d'avoir égorgé lui seul vingt mille Indiens, fut écartelé. Tous les autres scélérats que l'on put saisir & convaincre, éprouverent une sévérité proportionnée à leurs attentats; ce qui n'apporta néanmoins à un mal ex-

trême  
pallia  
gne o  
Quin  
temer  
sur - t  
sectes  
jour e  
il réur

Da  
Pérou  
tisme  
que é  
renaq  
excès  
avoien  
causé l  
introd  
Munst  
toient  
publiq  
Les A  
sur l'é  
avoien  
aux m  
même  
sion.  
Matth  
Jean

trême qu'un remède, ou plutôt qu'un palliatif éphémère. Du fond de l'Espagne ou même de l'Allemagne, Charles-Quint ne pouvoit surveiller qu'imparfaitement les vice-rois du nouveau monde, sur-tout, pendant les troubles que les sectes & les factions multiplioient de jour en jour dans l'ancien empire, dont il réunissoit le sceptre à celui de Castille.

Dans la même année qu'on envahit le Pérou, au nom de ce Prince, le fanatisme des Anabaptistes qu'on a vu presque éteint par la guerre des Payfians, renaquit de sa cendre, & fit craindre des excès plus grands encore que ceux qui avoient armé la vengeance publique, & causé leur première chute. Les Luthériens introduits à main armée dans la ville de Munster, capitale de Westphalie, s'étoient fait céder six églises, pour y prêcher publiquement leur nouvelle doctrine. Les Anabaptistes fondés, comme eux, sur l'écriture entendue à leur fantaisie, avoient le même droit : ils prétendirent aux mêmes privilèges, & usèrent des mêmes voies pour s'en mettre en possession. Leurs principaux docteurs, Jean Matthieu, boulanger de profession, & Jean Becold, tailleur d'habits, péné-

Stoicl. l. 10;

P. 308.

Meshov. l. 3

& 4.

trèrent dans la ville, & s'y logerent d'abord si secrètement, que les magistrats n'en eurent aucune connoissance. Ils y firent des assemblées nocturnes, où, après avoir enseigné leur doctrine, ils rebaptisèrent tous ceux qui la voulurent embrasser.

Le boulanger dogmatiseur, peu théologien sans doute, mais très-confiant & très-artificieux, avoit eu la précaution, avant d'entrer dans Munster, de se faire une infinité de partisans dans le voisinage, & de répandre la séduction dans toute l'étendue de la basse Allemagne. Peu content du titre d'évêque dont il remplissoit l'office parmi les Anabaptistes d'Emde, il prit le nom d'Enoch, puis celui de Moïse; & assemblant un synode, il souffla sur ceux qui le composoient, pour leur donner son esprit. Il en choisit douze, & les fit partir, avec le nom d'apôtres, pour aller prêcher sa doctrine dans toutes les contrées. Ces douze donnerent la mission à douze autres; & la troupe se distribua, non seulement dans la Westphalie, mais dans la Frise, dans la Belgique, & jusqu'au fond de la Hollande. Comme ils tendoient principalement à exterminer

les pr  
maxim  
à cer  
ils se  
avoit  
ou en

Qu  
Mun  
de ses  
circon  
tiques  
cette  
envoy  
mes le  
aussi-t  
paysan  
pables  
tendon  
baptê  
rité. M  
tres en  
& cou  
furieu  
Faites  
tème  
est dé  
magis  
rent  
ville.

les princes & les magistrats, suivant les maximes de leur chef qui avoit composé à cet effet son livre du Rétablissement, ils se firent autant de sectateurs qu'il y avoit de misérables ennemis de l'ordre, ou ennuyés de la servitude Germanique.

Quand Matthieu eut lié sa partie dans Munster, il en fit partir les plus actifs de ses disciples pour les villes & villages circonvoisins, avec des annonces emphatiques, portant qu'il étoit arrivé dans cette ville privilégiée un grand prophete; envoyé de Dieu pour enseigner aux hommes le chemin droit du Ciel. On vit aussi-tôt affluer un déluge de serfs, de payfans, de populace, de bandits coupables des plus grands crimes, qui prétendoient se blanchir par un second baptême, & se soustraire à toute autorité. Matthieu, Becold & quelques autres enthousiastes se mirent à leur tête, & coururent par la ville, comme des furieux, en criant de toutes leurs forces: Faites pénitence, & recevez le vrai baptême; sinon le bras du Seigneur, & il est déjà levé, s'appesantira sur vous. Les magistrats justement alarmés, ordonnèrent aux chefs de la secte d'évacuer la ville. Il n'en étoit plus temps: ils répon-

dirent que Dieu leur commandoit de rester , & de travailler constamment à rétablir la sainte doctrine. Il fallut traiter avec eux , & leur procurer une conférence avec les Luthériens , qui excitoient principalement leur jalousie & leur animosité. Mais après la conférence , où l'on n'avança rien , parce que les deux partis ne se fondoient que sur l'écriture entendue dans le sens particuliers que chacun lui donnoit , les Anabaptistes laissant la parole , & usant de contrainte , chassèrent les Luthériens des églises qu'on leur avoit cédées.

Les voies de fait leur réussissant , l'un des plus fanatiques , nommé Kult , feignit tout-à-coup d'être inspiré de Dieu , & se mit à courir par les rues , en criant : Faites pénitence , impies , ou fuyez de la ville ; le bras du Seigneur enfin se déploie. Il fut suivi d'un gros de forcenés , qui grossissoit de rue en rue par la jonction de ceux qu'ils baptisoient sur la route , & qui les suivoient en proférant les mêmes menaces. Ils entraînent ainsi une foule de gens simples , ou intimidés , à qui le reste des Anabaptistes s'étant réuni , tous ensemble prirent les armes , s'emparèrent de la place publique , & prononce-

rent  
rejet  
ne se  
rer ce  
tre qu  
chere  
pour  
d'aut  
enfin  
cer le  
force  
mode  
que c  
être in  
ment  
magis  
d'obse  
qu'à l  
tinuan  
les ge  
Da  
voies  
de Ge  
rel de  
Sauni  
muant  
par a  
sistoir  
rel ,

rent la mort de tous ceux qui avoient rejeté leur baptême. Les habitans qui ne se sentoient pas assez forts pour arrêter ce torrent, se retirerent dans un autre quartier de la ville, où ils se retrancherent, & se mirent en défense comme pour soutenir un siege. On fut de part & d'autre trois jours sous les armes; mais enfin Matthieu ne voyant pas jour à forcer le retranchement, & suppléant à la force par l'artifice, proposa un accommodement, qui fut conclu à condition que chacun professeroit sa religion sans être inquiété, & qu'on vivroit paisiblement ensemble sous l'obéissance des magistrats. Les Anabaptistes, au lieu d'observer ce traité, ne trayaillerent qu'à le rompre avec avantage, en continuant d'attirer des lieux voisins tous les gens propres à les feconder.

Dans le même temps & par les mêmes voies, les Sacramentaires mirent la ville de Geneve à deux doigts de sa ruine. Farel dont on a déjà parlé, & Antoine Saunier autre sectaire non moins remuant, ayant été contraints d'en sortir, par arrêt du conseil épiscopal qui subsistoit encore; Froment, disciple de Farel, n'en voulut pas moins soutenir la

Spon. Hist.  
de Genev. T. 2.  
I, l. 2.

cause de son maître. Pour le faire avec succès, ce charlatan zéléteur fit afficher à tous les carrefours, qu'il enseignoit à lire & à écrire parfaitement dans l'espace d'un mois. On le crut, on lui envoya la jeunesse en foule, & il infecta jusqu'à la moëlle cet âge innocent, dont il caprivoit la confiance avec un art tout particulier. Ses succès ne se bornerent point là : dans une ville où le levain de l'erreur fermentoit de tous côtés, le maître d'école fut bientôt métamorphosé en prédicateur incomparable, qu'on alloit d'abord entendre dans une salle écartée, & que ses admirateurs nombreux portèrent enfin dans la place du Molard, en criant avec enthousiasme : Prêchez-nous publiquement la pure parole de Dieu. Ce coup de théâtre, joint aux sermons hérétiques prêchés dans le même temps par le cordelier Christophe Bouquet, & aux entreprises du bonnetier Jean Guérin, qui osa le premier distribuer la cene dans un jardin hors de la ville ; tant d'éclats exciterent des rumeurs qui furent portées jusqu'à Fribourg, dont le religieux Canton écrivit en corps aux habitans de Geneve, que, s'ils recevoient l'hérésie, il romproit l'alliance qu'il avoit contrac-

tée a  
autre  
neve  
la no  
Da  
seil d  
contr  
tholi  
leurs  
& les  
veaut  
teren  
nes ;  
catast  
mena  
des f  
roien  
s'épar  
égorge  
les po  
maître  
quée  
tranc  
résolu  
mettr  
veur  
suspe  
quelc  
accor  
de par

tée avec eux. Le canton de Berne, d'un autre côté, menaça de rompre avec Geneve, si l'on y gênoit la prédication de la nouvelle doctrine.

Dans ce conflit de prétentions, le conseil demeurant indécis, les deux partis contraires coururent aux armes, les Catholiques pour maintenir la religion de leurs peres dans son ancienne possession, & les Protestans pour y établir leurs nouveautés. Les premiers mouvemens coutrèrent la vie à une quantité de personnes; & tout présageoit la plus horrible catastrophe. L'air retentissoit des cris menaçans du soldat, des gémissemens des femmes & des vieillards qui conjuroient leurs enfans & leur époux, ou de s'épargner les uns les autres, ou de les égorger les premiers. On avoit fermé les portes de la ville. Les Catholiques, maîtres de l'artillerie, la tenoient braquée contre une maison où s'étoient retranchés plus de deux cents Protestans, résolus de périr plutôt que de se soumettre. On n'osoit parler en leur faveur; tant on craignoit de rendre sa foi suspecte. Enfin, par la médiation de quelques Fribourgeois, on en vint à un accommodement: on donna des otages de part & d'autre, & le lendemain le con-

seil fit publier que, toute inimitié cessant, on laisseroit chacun vivre en liberté; que personne cependant ne parleroit contre les sacremens de l'Eglise, qu'on observeroit l'abstinence de la viande le vendredi & le samedi, & qu'on ne prêcheroit point sans la permission des supérieurs. Les deux partis firent serment d'observer ces conditions: mais la religion se trouvoit à Geneve dans un état où les conventions de meilleure foi ne pouvoient qu'y suspendre sa ruine. Dès l'année suivante, on reprit les armes; & les Bernois interposant leur crédit, après que la violence eut été portée jusqu'à tuer un chanoine & blesser le syndic de la ville, ils firent ordonner la liberté de conscience jusqu'à l'arrivée de l'évêque. Ce prélat ne parut quelques mois après, que pour disparaître aussitôt, & s'aller ranger avec le duc de Savoie contre cette ville infidèle, qui abandonnée à son malheureux sort, devint dès-là commel'égout de toutes les sectes.

Bullar. T. I,  
Clément VII,  
Const. 37.

Le dix-huitieme de février de cette année 1533, le Pape Clément VII donna sa bulle d'approbation, pour la congrégation des Clercs réguliers de S. Paul, instituée depuis trois ans à Milan par trois gentilshommes, Antoine - Marie

Zacha  
Morig  
lés co  
glise d  
bord à  
des m  
nessé,  
s'emp  
foncti  
évêque  
aussi le  
lui qu  
dans l  
vœux  
nellem  
III, il  
charge  
point  
sans la  
tise, c  
diction  
former  
étendu  
sont ce  
s'en est  
France  
le Mil  
même  
ques,  
Barnab

Zacharie, Barthelemi Ferrari, & Jaque Morigia. La fin de ces religieux, appelés communément Barnabites, de l'église de S. Barnabé qu'ils obtinrent d'abord à Milan, est spécialement de faire des missions, puis d'enseigner la jeunesse, de diriger les séminaires, & de s'employer généralement à toutes les fonctions ecclésiastiques auxquelles les évêques veulent bien les employer : aussi leur habit n'est pas différent de celui que les prêtres séculiers portoient dans le seizième siècle. Outre les trois vœux ordinaires, qu'ils ne firent solennellement que sous le pontificat de Paul III, ils s'engagent à ne briguer aucune charge dans la congrégation, & à ne point accepter de dignités au dehors sans la permission du Souverain Pontife, qui les a exemptés de la juridiction des ordinaires. D'Italie où ils forment quatre provinces, ils se sont étendus en Savoie & en Allemagne, & sont curés de l'Empereur à Vienne. Il s'en est formé une cinquième province en France, où les appella Henri IV. Dans le Milanès, il y a des religieuses du même ordre, que l'on nomme Angéliques, & qui sont sous la direction des Barnabites, comme instituées par les

mêmes fondateurs, & soumises à la même regle.

Cette congrégation est le troisieme ordre des Clercs réguliers qu'on a déjà vu établir dans le seizieme siecle. Après les Théatins, les Somasques & les Barnabites, on y institua aussi les Clercs réguliers du Bon Jésus, de la Mere de Dieu, de la Bonne Mort, sans compter ceux qui sont plus connus sous le nom de Jésuites, & quelques autres moins célèbres, ou qui ne se lient par aucuns vœux. Les Clercs réguliers des Ecoles pieuses furent encore institués, avec plusieurs autres, dès le commencement du siecle suivant. Ainsi la Providence ménageoit-elle à l'Eglise des renforts proportionnés au nombre de ses ennemis, qui jamais ne se multiplierent davantage & ne l'attaquerent avec plus de fureur, que durant ce déchaînement épouvantable de tant d'hérétiques & d'impies couverts du nom de Protestans. Comme tous ces novateurs conjurés principalement contre le culte & les observances catholiques, ne pouvoient souffrir les moines autrefois si révéres du monde Chrétien; les combattans nouveaux qui devoient les vaincre en les gagnant, & non pas en les détruisant, ne prirent de

la vie  
à inspi  
qui et  
ayant  
moins  
porter  
fant, c  
plus fi  
tion p  
fautes  
mé de  
propo  
foi chr  
royaur

Cal  
crable  
sa reli  
fils d'u  
avoir  
phie à  
& à B  
quelq  
veute  
à la ca  
en pub  
Séneq  
ouvra  
gest,  
suivan  
nom

la vie religieuse que la régularité propre à inspirer l'estime, & laisserent un habit qui eût excité l'aversion. Le Seigneur ayant ainsi prémuni son Eglise, ou du moins établi des secours tout prêts à se porter là où le besoin seroit le plus pressant, on vit enfin paroître au sein de son plus florissant apanage le fils de perdition par excellence, qui instruit par les fautes mêmes de ses précurseurs, & animé de l'espoir le plus orgueilleux, ne se proposoit pas moins que d'anéantir la foi chrétienne dans le plus chrétien des royaumes.

Calvin, c'est le nom à jamais exécrationnable de cet ennemi de sa patrie & de sa religion, Jean Cauvin ou Calvin, fils d'un habitant obscur de Noyon, après avoir fait ses humanités & sa philosophie à Paris, étudié le droit à Orléans & à Bourges, & pris dans ses voyages quelque teinture des langues & des nouveautés qui flattoient son orgueil, revint à la capitale, & fit l'essai de sa plume, en publiant un commentaire du traité de Sénèque sur la clémence. Ce fut dans cet ouvrage latin, dédié à Claude d'Hangest, abbé de S. Eloi de Noyon, que, suivant l'inflexion latine, il changea son nom de Cauvin en celui de Calvin qui

Vie de Calv.  
par Beza.

lui est demeuré. Ce novateur inquiet & entreprenant , tandis qu'il n'étoit que simple écolier de droit à Bourges , avoit déjà fait des prêches dans les campagnes & quelques villes du Berri , qui fut ainsi le berceau du calvinisme , & comme le foyer de l'embrasement qui ne tarda point à ravager la France.

Cette province avoit été donnée en apanage par le roi François I à sa sœur Marguerite , duchesse d'Alençon , puis reine de Navarre , princesse digne de toute la tendresse du roi son frere , qu'elle étoit allée consoler dans sa prison de Madrid au risque d'y être elle-même détenue , bienfaisante envers tout le monde , sans ostentation , simple & modeste comme le sont les grandes ames , l'esprit aussi bon que le cœur , capable de soutenir le faix des affaires & les résolutions même de l'héroïsme , non moins zélée que le monarque pour les progrès des lettres , qu'elle cultiva non sans succès , dans le genre qui ne demandoit que des graces & de l'aménité. Mais ayant voulu pénétrer aussi dans les profondeurs terribles de la religion , sa témérité lui donna de l'attrait pour les nouvelles doctrines , de la présomption , quelque opiniâtreté : foibles , dont un

essaim  
tifs à é  
ne ma  
se prév  
quelqu  
lés dan  
sa suite  
évangil  
vérité ,  
& des  
lui insp  
pour la  
putoit ,  
de Nav  
pour l'E  
observa  
tranges  
sacrés &  
moins u  
soupon  
employ  
pour les  
l'occasio  
d'abord  
faire tra  
par une  
très-sca  
afin de  
qu'en la  
qui avo

essaim de novateurs, de toute part attentifs à épier les personnes de son rang, ne manquèrent pas de s'apercevoir, & se prévalurent aussitôt. À la faveur de quelques livres proprement reliés & coulés dans sa maison par des zélatrices de sa suite; sous les noms spécieux de pur évangile, d'adoration en esprit & en vérité, d'une foi dégagée de superstition & des traditions humaines, on réussit à lui inspirer de l'aversion, non seulement pour la puissance du Pape, à qui l'on imputoit, avec le dépouillement des rois de Navarre, celui de sa famille, mais pour l'Eglise Romaine & ses communes observances. On lui inspira même d'étranges préventions contre les dogmes sacrés & l'enseignement public, ou du moins un intérêt si vif pour les personnes soupçonnées de les combattre, qu'elle employa tout ce qu'elle avoit de crédit pour les protéger, & les dérober dans l'occasion à la sévérité des loix. Elle porta d'abord sa confiance pour eux jusqu'à faire traduire ses heures en François, par une nouveauté inouïe jusque-là & très-scandaleuse dans les circonstances, afin de ne prier, suivant leurs principes, qu'en langue vulgaire. Gérard Roussel qui avoit été chassé de Meaux pour cause

d'hérésie, & qui n'étoit cependant, à proprement parler, ni Luthérien, ni Zuinglien, ni même Luthero-Zuinglien, mais simplement renégat hypocrite & sans caractère marqué; elle le recueillit comme un saint, le choisit pour son directeur, & le fit abbé de Clérac, puis évêque d'Oleron en Béarn. C'est ainsi que Marguerite de Valois, princesse presque sans reproche, & sans être hérétique, par un seul travers, joint à sa bonté & à sa facilité naturelle, favorisa le progrès de l'hérésie dans la France, & y exposa la religion aux derniers dangers. Le Ciel jugea dans sa miséricorde cette ame sensible, généreuse, & abusée, pour ainsi dire, par le seul excès de sa charité; car en quelques invectives que différens auteurs se soient échappés contre sa mémoire, il est certain qu'elle revint de ses égaremens, qu'elle rompit dans ses dernières années toutes ses liaisons pernicieuses, & qu'elle mourut avec tous les sentimens d'une ame catholique & pénitente.

Pour en revenir à Calvin, tandis qu'il étudioit la jurisprudence à Bourges, & long-temps encore après, les sectateurs des nouvelles doctrines y abordoient de jour en jour, & y étoient fa-

vorab  
Melch  
apprie  
la reli  
jamai  
pouv  
thédr  
Marre  
dioces  
théolo  
de cor  
posa u  
le rec  
qu'il a  
ment  
le Ro  
gilanc  
lieuten  
répon  
du M  
couru  
Bâle,  
de tou  
pagné  
où log  
gateu  
fut si  
chez l  
évadé  
draps

vorablement accueillis. Ce fut là que Melchior Wolmar, entre autres, lui apprit à penser & à parler librement de la religion. De retour à Paris, sans avoir jamais été fait prêtre, quoiqu'il ait été pourvu, tant d'une chapelle dans la cathédrale de Noyon, que des cures de Marteville & de Pont-l'Évêque dans ce diocèse; sans avoir jamais étudié en théologie, il s'ingéra dans les questions de controverse les plus épineuses, composa un sermon artificieux, & engagea le recteur de l'université, Nicolas Cop, qu'il avoit séduit, à le prêcher publiquement le jour de la Toussaint. Comme le Roi avoit ordonné la plus grande vigilance pour la conservation de la foi, le lieutenant-criminel, Jean Morin, qui répondoit parfaitement aux intentions du Monarque, agit avec sa vigueur accoutumée; & le prédicateur s'enfuit à Bâle, d'où il étoit originaire. Instruit de toute la trame, Morin bien accompagné se transporta au college de Fortet, où logeoit Calvin: mais ce lâche instigateur, loin de se commettre lui-même, fut si attentif au danger, qu'en arrivant chez lui, on reconnut que déjà il s'étoit évadé par la fenêtre, au moyen de ses draps qui s'y trouverent attachés.

Le Vasseus,  
Annal. de l'E-  
gl. de Noyon.

Duboul. T.  
VI, p. 238.

Storim. de  
Rem. p. 883.

Ici commence l'égire du huguenotisme, ou l'ere Calvinienne. Le nouveau prophete choisit pour son lieu de refuge la ville d'Angoulême, & pour hospice la maison de Louis du Tillet, chanoine de cette cathédrale, & alors disciple favori de l'imposteur. Mais un sang trop pur & trop chrétien couloit dans les veines de Louis, pour qu'il fût long-temps le jouet de l'imposture & de l'impiété. Jean son frere, greffier en chef du parlement de Paris, le rappella de ses égaremens, & porta le zele jusqu'à l'aller rechercher en Allemagne, où il ne se donna point de repos, qu'il ne lui eût fait rompre à jamais toutes ses liaisons avec les ennemis de la foi. Les documens du pédagogue hérétique prirent si peu dans cette vertueuse famille, qu'un autre du Tillet, frere des deux premiers, fut dans la suite un des plus pieux évêques de Meaux. Tout ce que Calvin put faire à Angoulême, ce fut d'ébaucher, sous le titre d'Institution chrétienne, le livre ténébreux dont nous verrons bientôt les fruits sanglans & sacrilèges lui donner encore ce trait nouveau de ressemblance avec le prophete de la Meque.



H.

D.



LIVRE

DEPUIS

Calvin

cond.

T

puis tro

de l'affa

pour qu

de la d

ment e

coup s

Cather

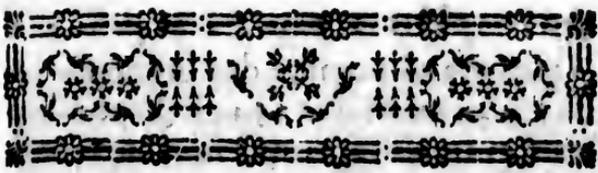
college

France

récens

à Rom

Ton



# HISTOIRE

## DE L'ÉGLISE.



### LIVRE SOIXANTE - UNIEME.

*DEPUIS le commencement de l'hérésie de Calvin en 1533, jusqu'à la dernière condamnation d'Henri VIII en 1538.*

**T**OUT le monde Chrétien soupiroit depuis trop long-temps après la conclusion de l'affaire scandaleuse du roi Henri VIII, pour qu'il pût encore paroître expédient de la différer. On la demandoit vivement en Espagne, où l'on comptoit beaucoup sur les partisans que Charles V & Catherine sa tante avoient dans le sacré college. On ne la désiroit pas moins en France & en Angleterre, où, sur les avis récens de l'Evêque de Paris ambassadeur à Rome, on se flatoit d'avoir pour soi

*Tome XVII.*

S

STOIRE

Mém. du  
Bell. l. 4.

le plus grand nombre des suffrages. Enfin, le 23 de Mars 1534, le Pape assembla son consistoire, qui se trouva composé de vingt-deux cardinaux. L'affaire étant instruite, & la téméraire décision de l'archevêque de Cantorbéri à ce sujet ayant même déjà été condamnée, on ne tarda point à recueillir les voix, dont trois seulement furent pour Henri, & toutes les autres contre son divorce. Le Pape fit aussitôt dresser la sentence, qui cassoit le mariage de ce Prince avec Anne de Boulen, & qui lui ordonnoit sous peine de censure de reprendre Catherine d'Aragon, comme son unique & légitime épouse. On y mit ensuite le dernier sceau, en la publiant avec les solennités ordinaires. Voilà toute l'affaire en substance, & dégagée des circonstances moins sûres, qui varient ici, comme par-tout ailleurs, selon la diversité des partis & des intérêts.

Nous ne dissimulons pas cependant que la cour de Rome est accusée de partialité & de précipitation par le torrent des auteurs, ou des copistes : car après tout, la plupart des écrivains, sur ce point d'histoire, ne font que copier la relation du seigneur Martin du Bel-

lay.  
pora  
Paris  
tions  
diffic  
rappe  
laisse  
lui m  
l'évêc  
fut d  
y fit  
que la  
sonna  
ue o  
terre,  
sant p  
accor  
au del  
Le Ro  
des le  
coup  
parois  
& les  
juger  
lat Fr  
six jou  
mand  
regle  
duran

lay. Il est vrai que cet auteur contemporain, & même frere de l'évêque de Paris qui eut tant de part à ces négociations, forme un témoignage dont il est difficile d'affoiblir l'impression. Aussi le rapporterons-nous fidèlement, afin de laisser au lecteur la liberté de se décider lui-même. Or selon Martin du Bellay, l'évêque son frere étant arrivé à Rome, fut d'abord admis au consistoire, & il y fit pour Henri VIII des propositions que la cour Romaine parut trouver raisonnables. Comme il falloit cependant une dernière réponse du roi d'Angleterre, l'évêque demanda un délai suffisant pour la faire venir; ce qu'on lui accorda, en marquant un terme précis, au delà duquel on n'entendrait plus rien. Le Roi d'Angleterre fit en effet expédier des lettres, qui pouvoient applanir beaucoup de difficultés: mais le courier ne paroissant point au terme fatal, le Pape & les cardinaux se rassemblèrent pour juger, sans que toute l'éloquence du prélat François eût pu obtenir un sursis de six jours, à quoi se bornoit toute sa demande. Ce jour-là même, contre la regle qui vouloit qu'on agitât la chose durant trois consistoires, on prononça

le décret définitif. Le courier étant arrivé deux jours après, avec toutes les dépêches qu'on avoit demandées, on parut se repentir, on chercha des remèdes; on n'en trouva point, & le décret subsista. Tel est en substance tout le récit de Martin du Bellay, si généralement adopté, que nous n'entreprendrons pas de le contredire; mais en faveur des personnes pour qui les jugemens vulgaires ne font pas loi, nous ne laisserons pas de présenter quelques observations, qui peuvent au moins épargner des recherches pénibles.

Hist. du Div.  
T. III, P. 631.

Dans les lettres écrites à François I, immédiatement après la condamnation d'Henri VIII, les deux agens qui les écrivoient, savoir l'évêque de Paris & son associé l'évêque de Mâcon, ne disent pas un mot, ni du courier dépêché en Angleterre, ni des sollicitations pour le faire attendre quelques jours au delà du terme donné, ni de la précipitation contraire aux usages Romains & aux regles même de la justice. Ces ministres paroissent néanmoins très-piqués du décret, ils en exposent toutes les parties & les circonstances, ils en prévoient les suites funestes; ils disent que le Pape lui-même

semble  
qu'av  
leil,  
aux i  
l'ane  
circo  
dre t  
aucun  
dant  
rien e  
Roi l  
lettre  
envoy  
dinau  
parti  
vous p  
des c  
que l  
en jug  
sur le  
dessus  
non-s  
tromp  
sur le  
l'égar  
cause  
contre  
donno  
sept a

semble très-étonné de cette issue, & qu'avec plusieurs membres de son conseil, il cherche les moyens de remédier aux inconvéniens de sa bulle. Mais sur l'anecdote du courier & ses différentes circonstances, pas un mot, pas le moindre trait qui établisse, qui insinue en aucune maniere ce fait capital. Si cependant le fait eût été certain, eussent-ils rien eu de plus pressé que d'en instruire le Roi leur maître? On voit par les mêmes lettres, que peu auparavant ils avoient envoyé au Roi une grande liste de cardinaux, qu'ils croyoient favorables au parti de France & d'Angleterre. Nous vous présentions, disent-ils, les opinions des cardinaux, bien différentes de ce que l'effet les a montrées; c'est que nous en jugions sur leurs bouches, & non pas sur le fond caché de leurs cœurs. Là-dessus ne doit-on pas présumer au moins, non-seulement que nos deux évêques se tromperent dans l'idée qu'ils se formoient sur les sentimens de la cour de Rome à l'égard d'Henri VIII, mais que la vraie cause du jugement rigoureux rendu enfin contre ce prince, fut le scandale qu'il donnoit en tout genre depuis près de sept ans, & qu'il aggravoit de jour en

jour ? Tandis même que les évêques François négocioient pour lui à Rome, il travailloit en Angleterre à ruiner entièrement l'autorité du S. Siege. Ce fut alors précisément qu'il établit la coutume de faire monter chaque jour un prélat en chaire, pour publier dans la cathédrale de Londres, que l'évêque de Rome n'avoit pas plus de pouvoir sur les Anglois que tout autre évêque hors de son diocèse.

Après tout, pouvoit-on violer, ne devoit-on pas défendre les droits d'une Reine répudiée, dégradée par le seul motif d'une passion honteuse ? Et quand cette princesse ennuyée de l'oppression, où cédant aux importunités, auroit consenti à se renfermer dans un monastere; en eût-il moins subsisté, ce nœud sacré du mariage, que Dieu forme lui-même, & qu'aucun homme n'a le pouvoir de dissoudre ? Si ce dessein put être conçu par quelques ministres de la cour de Rome, ce fut un trait marqué de providence à l'égard de l'Eglise Romaine, de lui sauver, par l'inexécution, la honte ineffaçable d'avoir varié dans ses principes, & même d'avoir attenté sur le droit divin. Car enfin la validité du

Burn. Adan.  
3554

maria  
d'Ara  
lides,  
comm  
été le  
Il n'es  
longu  
encor  
mend  
légitim  
front  
du leç

Pou  
etc  
homm  
il ne f  
Deuté  
Israéli  
enfants  
en pre  
reste,  
gile, c  
toliqu  
Jésus-  
aux J  
vorce  
dit rie  
toucha  
tandis

mariage d'Henri VIII avec Catherine d'Aragon portoit sur des preuves si solides, & si généralement regardées comme telles, que sa dissolution eût été le scandale de toute la chrétienté. Il n'est pas de notre ressort d'exposer la longue suite de ces preuves, & moins encore tout le foible des consultations mendiées par l'époux infidèle, afin de légitimer son adultère. Peu de mots suffisent, pour remplir ici la juste attente du lecteur.

Pour se convaincre évidemment qu'il n'est pas contre le droit naturel qu'un homme épouse la veuve de son frere, il ne faut que se rappeler l'endroit du Deutéronome, où Dieu ordonne qu'un Israélite dont le frere sera mort sans enfans, suscite des enfans à ce frere, en prenant sa veuve pour épouse. Du reste, le droit divin consigné dans l'évangile, comme dans les autres écrits apostoliques, n'a rien établi de contraire. Jésus-Christ lui-même, qui a déclaré aux Juifs qu'on n'avoit accordé le divorce qu'à la dureté de leurs cœurs, ne dit rien de semblable aux Sadducéens touchant le texte qu'on vient de citer, tandis même qu'ils lui proposoient des

questions relatives à ce passage. De plus, Catherine affirma constamment que son mariage avec le frere de Henri n'avoit pas été consommé ; & dès le commencement du procès, elle soutint au Roi qu'il l'avoit, trouvée vierge, sans que ce prince alors eût osé contredire.

Les docteurs de Henri de leur côté alléguoient ce passage du Lévitique : Si un homme épouse la femme de son frere, il fait une chose que Dieu défend, & tous deux porteront la peine de leur péché. C'est de là, disoient-ils, que l'incontinence d'Hérode, repris par S. Jean-Baptiste, tiroit sa malice, aussi bien que le crime de l'incestueux de Corinthe ; parce que cette loi n'avoit jamais été révoquée par Jésus-Christ, ni par les apôtres. Ainsi tâchoient-ils de faire illusion, en confondant ensemble des choses dont la dissemblance n'échappe à personne. Qu'étoit-il besoin du Lévitique pour condamner deux débauchés infâmes, dont l'un s'étoit rendu manifestement coupable d'inceste & d'adultere, en épousant la femme de son frere encore vivant, & l'autre, en abusant de sa belle mere, avoit commis une impudicité, telle dans les expressions de S.

Pau  
pare  
sans  
gust  
absol  
de l  
s'il  
s'il e  
cas,  
belle  
telle  
cas p  
loi g  
com  
tuer  
le d  
aux

M  
sulta  
mên  
en in  
défia  
alors  
en h  
mire  
fit d  
y eu  
l'uni  
pron

Paul, qu'il ne s'en trouvoit point de pareille parmi les païens? Il est défendu sans doute, c'est l'explication de S. Augustin sur cet endroit du Lévitique, il est absolument défendu d'épouser la femme de son frere, si ce frere vit encore, ou s'il l'a répudiée avant de mourir, ou s'il en a laissé des enfans. Hors de ces cas, il est encore défendu d'épouser sa belle-sœur, quoique veuve; mais de telle maniere que l'Eglise, en certains cas particuliers, peut dispenser de cette loi générale. Il en est de cette défense, comme de celle que Dieu fait de ne pas tuer, & qui n'est pas incompatible avec le droit de vie & de mort qu'il donne aux souverains.

Quest. 61,  
in Lev.

Mais à quoi bon combattre des consultations intéressées, qui, dans le temps même qu'on les négocioit, ne purent en imposer aux ames droites les moins déviantes? En Angleterre même, où alors le clergé avoit encore le schisme en horreur, la plupart des docteurs frémissent à la seule proposition qu'on leur fit de décider en faveur du divorce. Il y eut de longs troubles à ce sujet, dans l'université d'Oxford. Après bien des promesses & des menaces inutiles, il

Wood de  
Antiq. Oxon.  
p. 228  
Sand. de  
schism. l. 1.  
p. 225.

fallut en venir à la violence ouverte. Le duc de Suffolck fit emprisonner quelques docteurs, d'autres furent très-mal traités, on en chassa un bien plus grand nombre; & dans ce qui restoit, on choisit trente-trois tant bacheliers que docteurs, à qui l'on remit tout le soin de la décision. Ceux-ci ne pouvant encore s'accorder entre eux, huit des plus violens s'assemblerent de nuit, & rompirent, dit-on, la porte du greffe, pour enlever les sceaux, qu'ils apposerent à leur consultation furtive. Ce fut à peu près la même chose, dans l'université de Cambridge. Tout ce que les commissaires du Roi y purent obtenir, ce fut qu'on nommeroit vingt-neuf docteurs ou bacheliers à leur dévotion, pour prononcer au nom de toute l'université, sans qu'on en délibérât d'avantage. Encore y eut-il beaucoup de troubles & d'altercations parmi ce petit nombre, avant que la pluralité se déclarât pour l'opinion qui menoit à la fortune.

Hist. du Div.  
T. III, pag.  
421, &c.

Il y eut encore beaucoup plus de difficultés en France, où la conscience artificieusement timorée du prince adulateur voulut aussi faire convertir son crime en vertu. L'université de Paris, par respect

pour  
mên  
à ce  
de n  
souv  
avec  
mon  
qu'o  
l'uni  
null  
vine  
men  
d'A  
prom  
épro  
dicti  
Dan  
quar  
& f  
vant  
& vi  
fin d  
cinq  
terre  
& ci  
S. Si  
le n  
d'A  
deux

pour le siege apostolique, ne vouloit pas même délibérer sur une affaire évoquée à ce tribunal : il n'y eut que le danger de nuire aux affaires de François I, alors souverainement intéressé à se tenir uni avec le roi d'Angleterre, qui put surmonter la répugnance des docteurs, après qu'on les eut encore bien assurés que l'union de ces deux princes ne tendoit nullement à faire transgresser la loi divine. Mais bientôt cette parole fut démentie par les sollicitations des agens d'Angleterre, par les cabales, par les promesses & par les présens. L'affaire éprouva néanmoins de grandes contradictions, & des alternatives étonnantes. Dans une congrégation préliminaire, cinquante-six docteurs furent pour Henri, & sept seulement contre. Dans la suivante, trente-six lui furent contraires, & vingt deux seulement favorables. Enfin dans l'assemblée définitive, il y eut cinquante-trois voix pour le roi d'Angleterre, quarante-deux absolument contre, & cinq encore pour renvoyer l'affaire au S. Siege. C'est ainsi qu'il fut décidé que le mariage d'Henri VIII avec Catherine d'Aragon n'avoit pu se contracter valablement, au moyen même de la dispense

du Pape, parce que le droit divin & naturel défend généralement & absolument d'épouser la veuve de son frere. Le syndic de la faculté & quantité de docteurs, après avoir fait sans succès tous leurs efforts pour retirer cette conclusion, dresserent un acte qui lui étoit tout contraire, & le déposerent dans les archives. Pour les docteurs en droit, ils décidèrent hardiment, que le Pape n'avoit point pu donner de dispense dans le cas proposé.

D'Argent.  
T. II, p. 29,  
& suiv.

Pour ce qui est de plusieurs autres universités du royaume, dont on sollicita aussi les décisions, les sentimens y furent très-partagés. La faculté de Théologie d'Angers prononça contre Henri VIII, & celle de droit fut pour lui. A Bourges au contraire, où Rebuffe & Alcia rendoient la jurisprudence très-florissante, cette faculté fit une décision si bien motivée contre Henri, que ses partisans ne s'étudierent qu'à la supprimer; & la théologie prononça en faveur de ce prince. On n'eut connoissance à Orléans que de la consultation des jurisconsultes, qui furent aussi pour Henri, & que toutes les facultés de Toulouse imiterent. Les universités étrangères de Bologne, de

Pavie  
rent a  
munis  
ri VII  
entou  
Italie  
& cer  
nacci,  
gieux  
à ceux  
Corde  
pour le  
le mêm  
S. Pau  
au no  
que po  
en sou  
En un  
excita  
Charl  
nera p  
papes  
d'Ang  
neux  
consul  
ri VII  
article  
En  
l'Allen

Pavie, de Padoue & de Ferrare se laisserent aussi corrompre par les sollicitateurs munis d'argent, que les scrupules d'Henri VIII ne l'empêchoient pas de répandre en tout lieu. Le docteur Krouk envoyé en Italie, dans un compte fait pour le Roi, & certifié sur les lieux par Pierre Ghinacci, dit avoir payé trois écus aux religieux Servites, après qu'ils eurent signé; à ceux de l'Observance, deux écus; au Cordelier Jean Marino qui avoit écrit pour le divorce, vingt écus; quinze pour le même sujet, au prieur de S. Jean & S. Paul, & quatre à son couvent; trente au nommé Jean Maria, tant pour lui que pour les docteurs que ce corrupteur en sous-ordre étoit allé séduire à Venise. En un mot, cette manœuvre honteuse excita tant d'indignation, que le célèbre Charle du Moulin, qu'on ne soupçonnera point de partialité en faveur des papes, publia que les angelots, monnoie d'Angleterre, furent les moyens lumineux qui décidèrent tous les docteurs consultans. Les partisans même d'Henri VIII passerent condamnation sur cet article, au moins très-long-temps.

En Espagne, en Flandres & dans toute l'Allemagne, aucune des universités n'o-

Burn. Hist.  
de la Réf. T.  
1, l. 2, p. 1, 8.

pina pour ce prince, quoi qu'on eût fait briller aussi les angelots à leurs yeux. Le mépris éclatant qu'en fit entre autres l'université de Cologne, lui fit dédier, avec de grands éloges, par le docteur Pierre de Leyde, un commentaire sur le Maître des sentences. Comme rien n'a pu faire breche à votre intégrité, leur dit-il, il n'est rien non plus qui puisse porter atteinte à votre autorité. Un puissant roi qui avoit asservi la doctrine même à la fortune, a cru par cette voie pouvoir aussi captiver vos suffrages: mais par le mépris courageux que vous avez fait de son or, ils ont acquis un si haut degré de prépondérance, que tous les autres sans eux sont plus qu'inutiles.

Les Protestans mêmes ne furent pas favorables au roi d'Angleterre; quelque intérêt qu'ils eussent à le ménager, particulièrement dans les conjonctures où ils se trouvoient. En présence des ambassadeurs qu'il avoit envoyés en Allemagne pour se joindre à la ligue Protestante, Mélancthon décida ainsi, au nom des docteurs Luthériens: Nous ne pouvons pas être de votre avis; parce que nous sommes persuadés que la loi de ne pas épouser la femme de son frere est susceptible de

disper  
soit a  
même  
qui é  
rigé C  
nitive.  
voulan  
terre f  
rable e  
quel f  
faire f  
qui n'  
d'aille  
logie ?  
sorte  
affoibl  
le prin  
choses  
il s'en  
expédi  
On  
qu'on  
Cléme  
ri VII  
aux vr  
diente  
quoiq  
n'eût-  
& che

dispense, sans croire cependant qu'elle soit abolie. Bucer avoit déjà donné la même décision, & sur le même principe, qui étoit précisément celui qui avoit dirigé Clément VII dans la sentence définitive. Il n'y eut guere que Calvin, qui voulant à tout prix introduire en Angleterre la secte naissante & peu considérable encore, fut pour Henri VIII : mais quel fond pouvoit-on raisonnablement faire sur la décision d'un jeune homme qui n'avoit pas vingt-deux ans, & qui d'ailleurs n'avoit jamais étudié en théologie ? Calvin même parut en quelque sorte rougir de son propre avis, qu'il affoiblit autant qu'il le put sans choquer le prince ; lui ajoutant, que parmi les choses fondées sur des raisons probables, il s'en trouvoit beaucoup qu'il n'étoit pas expédient de mettre en pratique.

On doit être convaincu par tout ce qu'on vient de lire, que la sentence de Clément VII contre le divorce de Henri VIII étoit juste en foi, ou conforme aux vrais principes. Mais fut-elle expédiente ? ne fut-elle pas trop précipitée, quoique différée depuis si long-temps ? n'eût-il pas mieux valu attendre encore, & chercher le remede dans les ressources

Bern. T. II,  
P. 143.

qui manquent rarement de s'offrir à la longanimité & aux ménagemens de la prudence ? Ce n'est pas à nous de prononcer sur cette grande question ; nous aurons acquitté toute notre charge quand nous aurons encore fait observer que les dispositions des peuples & des princes à l'égard des usages Romains, & que ces usages eux-mêmes, ou l'exercice du pouvoir pontifical, étoient bien différens alors de ce qu'ils sont aujourd'hui. Au reste, ce qui a le plus contribué à faire accuser Clément VII de précipitation, c'est la mort prématurée de la Reine Catherine, arrivée moins de deux ans après la sentence qui mit le sceau au schisme de l'Angleterre. Mais dans un siècle qui se pique autant que le nôtre de philosophie & de raison, en oublieroit-on une maxime aussi commune, que celle de ne point juger les hommes sur des événemens fortuits, & même tout-à-fait inespérés ?

Quoi qu'il en soit de ces opinions, philosophiques ou populaires, la con-

duite du Roi condamné fut celle d'un coupable qui cherche à étouffer ses remords en multipliant les excès qui les rendent plus vifs. Henri ayant su ce qui

Burn. l. 2,  
P. 200.  
A. Q. publ.  
Angl T. XIV,  
P. 487 & seq.

venoi  
de ro  
siège  
la pui  
à exe  
nouve  
glise  
parler  
du de  
de to  
les ex  
procu  
la cou  
torbés  
pense  
royal  
duiro  
Pape  
des év  
séque  
l'auto  
toute  
jusqu  
missa  
rent l  
on p  
suprè  
l'évêc  
torité

venoit de se conclure à Rome , acheva de rompre toute correspondance avec le siege apostolique , en abolit entièrement la puissance dans l'Angleterre , & se mit à exercer dans toute son étendue son nouvel office de chef souverain de l'Eglise Anglicane. Il fit confirmer par son parlement la suppression des annates , du denier de S. Pierre , & généralement de toute redevance , ainsi que de toutes les expéditions de bulles , délégations , procurations & dispenses émanées de la cour de Rome. L'archevêque de Cantorbéri étoit autorisé à donner les dispenses , à charge de verser dans le trésor royal une partie de l'argent qu'elles produiroient. Il fut aussi déclaré que le Pape n'auroit aucune part à l'institution des évêques. Cependant par une conséquence , seule capable de confondre l'auteur de ces attentats , on confirmoit toutes les expéditions tirées de Rome jusque-là. En même temps , des commissaires envoyés de toute part exigèrent la signature du serment , par lequel on protestoit que le Roi étoit le chef suprême de l'Eglise d'Angleterre , que l'évêque de Rome n'avoit pas plus d'autorité que les autres évêques , qu'on re-

nonçoit à son obéissance, & qu'on n'auroit aucun égard à ses censures. Comme la plupart des Anglois avoient autant de vénération pour la reine Catherine & la princesse Marie sa fille, que de mépris pour Anne de Boulen & sa race ambitieuse, Henri fit reconnoître par le même serment la loi ou plutôt la subversion d'hérédité qu'il venoit d'établir. Furieux de la magnanimité de Catherine qu'on ne put jamais obliger de souscrire à sa dégradation, & qui au sein même de l'oppression ne voulut souffrir aucun domestique qui ne la traitât de Reine, il avoit étouffé les sentimens de la nature, & violé la majesté du trône, jusqu'à maltraiter la jeune princesse Marie, lui défendre de voir sa mere, la déclarer incapable de succéder à la couronne, & transporter son droit aux enfans de l'adultere.

La mort de Clément VII, arrivée dans ces conjonctures le vingt-cinq ou le vingt-six de Septembre 1534, & les grandes qualités du cardinal Alexandre Farnese qui lui succéda le treizieme du mois suivant sous le nom de Paul III, ne ralentirent point les progrès du schisme. Le parlement rassemblé le vingt-trois

Hist. du Div.  
T. I, p. 263.

novem  
la sup  
nue, &  
rendoit  
rôt l'es  
au Roi  
ils avoi  
à l'atte  
Le par  
annates  
bua au  
la dixie  
bénéfic  
traîtres  
déchus  
oseroie  
tre le d  
donna  
nomme  
ordre d  
mens o  
tir jusq  
Ce fol  
gueur,  
Angloi  
livre o  
Pape;  
terre le  
docteur

novembre, confirma au roid'Angleterre la suprématie que le clergé avoit recon- nue, & la formule du serment qui la rendoit inviolable. Mais frustrant aussitôt l'espoir des prévaricateurs, il adjugea au Roi les prémices & les annates, dont ils avoient cru s'affranchir, en connivant à l'attentat qui en dépouilloit le Pape. Le parlement alla plus loin : outre ces annates & les premiers fruits, il attribua au nouveau chef du clergé anglican la dixieme partie du revenu de tous les bénéfices. Par un autre acte, il déclara traîtres, criminels de leze-majesté & déchus du droit d'asile, tous ceux qui oseroient écrire ou seulement parler contre le droit nouveau. Le Roi lui-même donna une déclaration qui défendoit de nommer Pape l'évêque de Rome, avec ordre d'effacer ce nom de tous les monumens où il se trouvoit, afin d'en anéantir jusqu'à la mémoire, s'il étoit possible. Ce fol édit fut exécuté avec tant de rigueur, qu'on punissoit de mort tout Anglois à qui l'on trouvoit quelque livre où l'on n'eût pas effacé le mot *Pape*; de sorte que par toute l'Angleterre les ouvrages des peres, des saints docteurs, des scholastiques, des jurif-

Sander. l. 1,  
P. 108.

consultes, les tables même & les calendriers furent tous barbouillés de ces ratures ridicules. On obligea même de marquer au commencement des œuvres de S. Léon & de S. Gregoire papes, que, s'il y avoit quelque passage ou quelque mot qui établit leur primauté, on renonçoit à ce mot, à ce passage, & que sur cet article on abandonnoit tous les peres & les docteurs. On défendit encore, sous peine de la vie, tout rapport avec le Pape, & avec ses adhérens, de quelque nation qu'ils fussent. Enfin, dans les prieres publiques & privées, au lieu de l'oraison qui se faisoit pour le souverain Pontife, on substitua cette imprécation : *Délivrez-nous, Seigneur, de l'évêque de Rome & de ses excès détestables.*

En ouvrant ainsi la porte au fanatisme & à l'irréligion, Henri ne laissoit pas de témoigner une extrême aversion de l'hérésie ; & le parlement déclara en termes formels, que ni le Roi, ni ses sujets ne prétendoient point s'éloigner de la foi catholique. On avoit changé la forme des poursuites usitée contre l'hérésie, afin d'humilier les évêques : mais en subordonnant ces jugemens au nouveau

chef de  
pas rend  
Henri q  
essaya d  
soumett  
plus ha  
pute, e  
ou de c  
brûlés.  
fait con  
glante.  
nues po  
ton, vi  
Richard  
plice. C  
mais ét  
matifan  
au feu.  
même  
tion pu  
rité. L  
gnoit p  
Guillau  
chestre  
qu'il n  
qu'il ne  
son an  
sa conf  
cher l'i

chef de l'Eglise Anglicane, on n'avoit pas rendu le sort des accusés moins dur. Henri qui se piquoit d'être théologien, essaya d'abord de la dispute, pour en soumettre quelques-uns : s'étant trouvés plus habiles que lui, il abrégéa la dispute, en leur proposant l'alternative, ou de chanter la palinodie, ou d'être brûlés. Ainsi la scene, d'abord tout-à-fait comique, devint tragique & sanglante. Quantité de personnes reconnues pour hérétiques, entre autres, Hitton, vicaire de Maidstone, Bilney & Richard Byfield subirent le dernier supplice. Celui-ci commença par abjurer ; mais étant revenu à Londres, & dogmatifant de nouveau, il fut condamné au feu. Jacques Binham, dénoncé de même comme relaps après une abjuration publique, éprouva la même sévérité. Le zele odieux de Henri n'épargnoit pas même les cendres des morts. Guillaume Traci, de la province de Worcestre, ayant mis dans son testament qu'il ne léguoit rien à l'Eglise, parce qu'il ne demandoit point de prieres pour son ame, & qu'il mettoit uniquement sa confiance en Jésus-Christ sans rechercher l'intercession des saints ; on déterra

But. l. 2.  
sur la fin.

les calen-  
de ces ra-  
même de  
es œuvres  
e papes,  
e ou quel-  
auté, on  
e, & que  
t tous les  
endit en-  
t rapport  
étrans, de  
nfin, dans  
s, au lieu  
ur le sou-  
tte impré-  
gneur, de  
icès détes-

fanatisme  
soit pas de  
on de l'hé-  
en termes  
sujets ne  
de la loi  
la forme  
l'hérésie,  
mais en  
nouveau

son corps, & on le fit brûler. Le duc de Nord-folk, Gardiner évêque de Winchester, Longland évêque de Lincoln, & presque tous les ecclésiastiques qui avoient encore accès à la cour, ne cessoient d'inculquer au Roi, que, pour justifier sa conduite à l'égard du Pape, il devoit paroître plus attaché que jamais à la foi catholique. Ennemis jurés de la nouvelle réforme malgré leur lâche complaisance au sujet du divorce & de la suprématie, ces courtisans accordoient aux réclamations de leur conscience tout ce que leur permettoit leur lâcheté, & s'opposoient fortement aux réformateurs hérétiques, en tout ce qui ne touchoit point à l'article délicat de la primauté Romaine.

Les sectaires de leur côté, appuyés par un parti qui sans doute étoit fort gêné par la catholicité d'apprêt d'Henri VIII, mais qui dans le fond étoit le plus puissant; Schaxton & Latimer, en faveur auprès d'Anne de Boulen, & parvenus aux évêchés de Salisburi & de Vorchestre; Cranmer, archevêque de Cantorbéri; Thomas Cromwel, ministre dont l'ascendant égaloit déjà celui de Wolfey dans la maison duquel il

avoit s  
d'une  
temps  
grands  
foule  
loient  
l'Eglise  
l'extré  
Roi; m  
le poin  
sie: le f  
Les  
temps  
& déjà  
plusieu  
sée. L  
ayant a  
la facul  
pagnie  
contre  
au moi  
ternir  
une fo  
lement  
faculté  
de ses  
espéro  
nomm  
de rétr

avoit servi; Anne de Boulen elle-même, d'une foi aussi équivoque dans tous les temps que l'étoient ses mœurs; tous ces grands acteurs, secondés chacun par une foule d'intrigans subalternes, travailloient de concert à établir l'hérésie dans l'Eglise Anglicane. Il falloit ménager à l'extérieur la catholicité schismatique du Roi; mais on n'avoit plus à franchir que le point où confinent le schisme & l'hérésie: le succès répondit à toute leur attente.

Les novateurs s'efforçoient en même temps d'établir leur doctrine en France; & déjà il y avoit dans la capitale même plusieurs personnes qui l'avoient embrassée. Le religieux & vigilant monarque ayant appris qu'elle se glissoit jusque dans la faculté de théologie, avertit cette compagnie respectable de se tenir en garde contre des membres gangrenés, capables au moins, s'ils n'infectoient le corps, de ternir la gloire qu'il s'étoit acquise par une foi jusque-là incorruptible. Le parlement donna les mêmes ordres, & la faculté, par la promptitude & la rigueur de ses recherches, remplit tout ce qu'on espéroit d'elle. Un bachelier Bénédictin, nommé Jérôme Salignas, fut contraint de rétracter deux propositions mal fon-

D'Argentré  
in ind. p. 7-

Le duc  
de Vin-  
Lincoln,  
ques qui  
, ne ces-  
pour jus-  
Pape, il  
ne jamais  
jurés de  
leur lâche  
orce & de  
cordoient  
ence tout  
cheté, &  
ormateurs  
touchoit  
primauté  
, appuyés  
étoit fort  
êt d'Hen-  
d'étoit le  
timer, en  
oulen, &  
buri & de  
evêque de  
rel, minif-  
déjà celui  
duquel il

Id T. II,  
p. 102, &c.

nantes qu'il àvoit avancées dans un exercice public, sur la priere vocale & l'institution des sacrements. On alla plus loin contre le docteur Jean Morand attaché à l'Eglise d'Amiens, où il étoit chanoine de la cathédrale & vicaire général de l'évêque. On avoit trouvé chez lui les ouvrages de Luther, que la bulle de Léon X défendoit de lire & de garder, & on l'accusoit d'avoir enseigné l'erreur. Il fut mis dans les prisons de la conciergerie du palais, jusqu'à ce que les propositions qu'on lui reprochoit au nombre de cent, eussent été examinées. Elles furent censurées, comme renfermant en effet la doctrine du Luthéranisme sur la justification par la foi seule, sur la justice imputative dont Morand faisoit une sorte d'impeccabilité pour les élus, & sur toutes les conséquences qu'on tiroit de là contre l'invocation des saints & contre les autres observances catholiques. Le dogmatiseur n'en fut pas quitte pour se rétracter : on le fit passer de la prison dans un monastere, où, pendant une année, on ne lui laissa pour vivre qu'une modique pension sur son bénéfice.

C'est ainsi que la réforme opiniâtre & non moins artificieuse alloit par de-

grés

grés  
des  
pas  
que  
dre  
S. D  
l'hér  
qu'à  
trant  
trine  
à Ly  
Il en  
confir  
sur la  
pable  
moné  
de la  
rion,  
le lui  
niere  
pure  
contre  
pressa  
flam  
Ces  
hardie  
in prin  
bles b  
teres  
Ton

grés à son but, sans s'étonner beaucoup des censures & des peines ecclésiastiques, pas même de quelques arrêts de mort que l'énormité du scandale faisoit rendre de loin en loin. Un religieux de S. Dominique, passé du libertinage à l'hérésie, ayant porté l'impudence jusqu'à épouser deux femmes, & n'en montrant que plus d'audace à prêcher la doctrine qu'il pratiquoit si bien, fut pris à Lyon, & condamné à être brûlé vif. Il en appella au parlement de Paris, qui confirma la sentence, & la fit exécuter sur la place Maubert; après que le coupable eut été dégradé du sacerdoce, sermoné publiquement, & livré aux insultes de la populace. Au moment de l'exécution, il voulut parler aux assistans: on le lui permit, & il commença d'une manière édifiante. Mais cette bouche impure s'échappant bientôt en impiétés contre la divine Eucharistie, on s'empressa de les étouffer avec lui dans les flammes.

Cette sévérité imposa si peu à la secte hardie, que dans ces entrefaites elle fit imprimer des placards remplis d'horribles blasphèmes contre nos saints mystères, d'invectives cruelles contre le

clergé, & de menaces contre la personne sacrée du Roi. Elle les fit afficher dans la ville de Blois où se trouvoit la Cour, & dans la capitale du royaume, non seulement aux carrefours, aux places publiques & aux églises, mais jusqu'aux portes du Louvre, & de la chambre même du Monarque. Aussi-tôt le parlement fit de sévères perquisitions : on arrêta plusieurs hérétiques ; & par les informations qui furent dressées, on trouva qu'il s'étoit formé une conjuration, à l'effet d'égorger les Catholiques tandis qu'ils assisteroient au service divin. Tel étoit le génie de cette secte presque à son origine, & les forces qu'elle avoit déjà dans le royaume. Le roi revenu de Blois à Paris au bruit de cette nouvelle, & beaucoup plus indigné de l'injure faite à la majesté divine que des outrages faits à sa propre personne, publia un édit formidable contre tous les hérétiques. Et pour désavouer d'une manière éclatante leurs sacrilèges excès, il ordonna une procession des plus solennelles, où le Dauphin, les deux princes ses freres & le duc de Vendôme soutenoient les quatre coins du dais, sous lequel étoit porté le S. Sacrement :

le Ro  
filles  
de la  
grand  
nétrés  
cun un  
depuis  
du Lo  
Apr  
grande  
des pri  
magist  
trouve  
les assi  
voyez  
doute  
qu'il s'  
trône.  
lité de  
déploy  
jets : au  
majesté  
moi-m  
teur, q  
guages  
Cet ar  
toujour  
Françoi  
pés, o

le Roi & la Reine, les princesses leurs filles, tous les princes & les seigneurs de la cour, avec cinq cardinaux & un grand nombre d'évêques, suivoient pénétrés de componction, & tenant chacun un flambeau à la main. On alla ainsi, depuis S. Germain-l'Auxerrois, paroisse du Louvre, jusqu'à Notre-Dame.

Après la cérémonie, le Roi, dans la grande salle de l'évêché, fit en présence des princes, des prélats, des principaux magistrats & de tous ceux qui purent trouver place, un discours qui attendrit les assistans jusqu'aux larmes. Vous me voyez, leur dit-il, bien différent sans doute de ce que j'ai paru toutes les fois qu'il s'est agi de soutenir la majesté du trône. Je me souvenois alors de la qualité de maître & de monarque, & j'en déployois l'appareil aux yeux de mes sujets : aujourd'hui qu'il est question de la majesté du Roi des rois, je me regarde moi-même comme un sujet & un serviteur, qui partage avec vous les témoignages de notre commune dépendance. Cet arbitre suprême des couronnes a toujours protégé visiblement l'empire François; & si quelquefois il nous a frappés, on a reconnu la main d'un pere

Du Boul. 71  
VI, P. 252.

qui ne vouloit que rendre ses enfans plus dignes de lui. Au moins ne nous a-t-il jamais abandonnés à l'irréligion, qui est le comble du malheur pour un empire. La France, terre unique où il ne soit point né de monstre funeste à l'Eglise, porte encore justement le titre glorieux de royaume très-chrétien. Jaloux d'une distinction si précieuse, tremblons qu'enfin on ne nous la ravisse; & emprenons-nous de les étouffer à leur naissance, ces monstres d'impiété, conjurés contre un sacrement qui est le gage des plus grandes faveurs de Dieu à l'égard de son peuple; qui est le fils de Dieu lui-même, mort en croix pour nos crimes, ressuscité pour nous rendre la vie, monté au Ciel pour nous y préparer des trônes. J'ai voulu d'abord, aux yeux de l'univers attentif en ce moment à toutes nos démarches, faire le désaveu d'un attentat qui n'a été commis, j'en prends le Ciel à témoin, ni par ma faute personnelle, ni par le manquement des personnes dépositaires de mon autorité. J'ordonne après cela, que les coupables soient punis avec une rigueur qui empêche à jamais, non pas seulement d'imiter leurs exemples, mais d'embras-

ser l  
qui  
ralen  
bien  
tous  
carte  
sein  
si ha  
mon  
qui su  
croyo  
poison  
donne  
savois  
ché, j  
à l'exé  
Tel  
çois l  
Mais  
disposi  
milieu  
vienn  
rent ce  
pour l  
rien n  
paix, c  
France  
plus ha  
soient-

ser leurs opinions. Je conjure tous ceux qui m'écoutent, je recommande généralement à tous mes sujets, de veiller si bien sur eux-mêmes, sur leurs enfans, sur tous leurs proches, que personne ne s'écarte de la doctrine de l'Eglise, dans le sein de laquelle ils me voient persévérer si hautement avec tous les grands de mon royaume. Oui, moi-même, moi qui suis votre roi & votre seigneur, si je croyois un de mes membres infecté du poison détestable de l'hérésie, je vous le donnerois à couper? Que dis-je? Si je savois qu'un de mes enfans en fût entaché, je le sacrifierois à la vengeance & à l'exécration publique.

Florim. de  
Rem p. 861.

Telle fut l'horreur sincère de François I pour les nouveautés hérétiques. Mais que les rois, avec les meilleures dispositions, ont de périls à courir, au milieu de ces tentateurs aguerris qui reviennent sans cesse à la charge! Ils prirent ce bon prince par son amour même pour l'Eglise, & lui persuaderent que rien n'étoit plus propre à lui rendre la paix, que d'en conférer paisiblement en France avec Philippe Mélanchton; le plus habile homme de l'Europe, lui disoient-ils, & d'une vertu égale à ses ta-

mieres, modeste, poli, modéré; qui n'a rien du génie violent de Luther & de Zuingle; qui tout au contraire s'est toujours efforcé de les accorder entre eux, & avec les Catholiques; qui à la vérité n'approuve pas certains abus qu'on voit manifestement dans la discipline des derniers siècles, mais qui déteste le schisme formé à cette occasion en Allemagne; d'où, ajoutoit-on, il peut s'étendre aisément en France, & y causer les mêmes ravages.

Déjà Mélanchton avoit fait passer en France un mémoire artificieux, où la doctrine Luthérienne se trouvoit expliquée, modifiée, déguisée, de manière à faire illusion à des personnes même plus instruites que les gens de cour. D'un autre côté, les entremetteurs de la secte, après avoir rapproché pour son intérêt la Reine de Navarre & la duchesse d'Étampes, c'est-à-dire la dévote du parti & la maîtresse du Roi, leur firent engager ce prince à aller entendre le curé de S. Eustache, nommé le Coq, qui prêchoit avec un grand concours de peuple, entraîné sur les pas de tout ce qui aspirait au titre de savant & de bel esprit. Ce novateur applaudi poussa les choses plus

loin que  
Zuinglier  
maniere  
préface de  
qu'il ne  
étoit sur  
Ciel par  
Dieu. Le  
nin caché  
les cardin  
entreprendre  
serent si h  
à confesse  
de la rétra  
ment qu'i

Cepene  
Mélanch  
jours; &  
cendant,  
monarque  
& des ôta  
sûreté du  
royaume.  
ces offres  
secte trio  
Tournon  
son roi fû  
rérique, i  
suivant p

loin que Luther même ; & parlant en Zuinglien sur l'eucharistie , il cita d'une manière assez originale ces paroles de la préface de la messe , *sursum corda* : il dit qu'il ne falloit point s'arrêter à ce qui étoit sur l'autel , mais s'élever jusqu'au Ciel par la foi , pour y trouver le fils de Dieu. Le Roi n'aperçut pas trop le venin caché sous ce tour artificieux : mais les cardinaux de Lorraine & de Tournon entreprirent le prédicateur , & le poussèrent si habilement , qu'ils le réduisirent à confesser son erreur. Il fut contraint de la rétracter en chaire , aussi publiquement qu'il l'avoit annoncée.

Cependant le projet de faire venir Mélancthon en France se suivoit toujours ; & la cabale eut encore assez d'ascendant , pour l'y faire inviter par le monarque , qui lui offrit des passe-ports , & des otages même , pour garans de sa sûreté durant tout son séjour dans le royaume. L'adroit sectaire avoit accepté ces offres flatteuses , & déjà toute la secte triomphoit ; quand le cardinal de Tournon , indigné que la candeur de son roi fût ainsi le jouet de la fourbe hérétique , imagina , dit-on , le stratagème suivant pour la faire échouer. Il se pré-

Flotim. de  
Rémond. p.  
855.

senta chez le prince, tenant à la main  
 les œuvres de S. Irénée. François I ne  
 manqua point de lui témoigner de la  
 surprise, & lui demanda quel étoit ce  
 beau livre, dont tant d'autres objets ne  
 pouvoient le distraire. Sire, lui répon-  
 dit le cardinal, c'est véritablement un  
 beau livre; c'est l'ouvrage de l'un des  
 premiers apôtres de votre royaume, de  
 l'illustre docteur & martyr S. Irénée,  
 qui gouvernoit dans le second siècle mon  
 Eglise de Lyon. Or je lisois le bel en-  
 droit où il est rapporté, que les apôtres  
 ne vouloient pas avoir le moindre com-  
 merce avec les hérétiques; jusque-là  
 que S. Jean, que le disciple bien aimé  
 du Seigneur s'étant rencontré dans un  
 bain public avec l'hérétique Cérinthe,  
 sortit avec précipitation en criant aux  
 fideles: Fuyons d'ici, mes chers enfans,  
 de peur que nous ne soyons écrasés sous  
 les murs qui recelent cet ennemi de  
 Dieu. Vous néanmoins, Sire, vous le  
 fils aîné de l'Eglise & son premier pro-  
 tecteur, vous appelez auprès de vous  
 le plus fidele disciple de l'hérésarque  
 Luther, ennemi le plus dangereux de  
 l'Eglise Catholique, à qui, par sa dou-  
 ceur perfide, il a causé plus de dommage

que r  
 Roi e  
 révo  
 les o  
 ment  
 à la c  
 To  
 auten  
 rain  
 goût  
 conf  
 du sie  
 tirés  
 fois n  
 lire.  
 que p  
 entre  
 tholic  
 de no  
 remp  
 blés à  
 que  
 pures  
 toit a  
 ril; c  
 rétiq  
 léant  
 avoit  
 qu'on

que toute la fureur de son maître. Le Roi extrêmement frappé de ce discours, révoqua sur le champ les passe-ports & les ordres qu'il avoit donnés, & fit serment de se tenir inviolablement attaché à la croyance de l'Eglise.

Tout ceci n'est que la relation d'un auteur particulier, presque contemporain cependant. Pour les esprits qui ne goûteront pas ces coups de théâtre, peu conformes en effet au goût déjà épuré du siècle où on les place; voici des faits tirés d'actes authentiques, qui toutes-fois ne détruiraient pas ce qu'on vient de lire. François I préoccupé du bon effet que pourroient produire des conférences entre Mélanchton & les théologiens catholiques, fit avertir la faculté de Paris de nommer des députés propres à bien remplir cet office. Les docteurs assemblés à ce sujet firent représenter au Roi, que ce qu'il proposoit avec des vûes pures pour le bien de la religion, la mettoit au contraire dans le plus grand péril; que la voie des disputes avec les hérétiques, outre ses dangers, étoit périlleuse, d'une longueur infinie, & qu'elle avoit toujours été parfaitement inutile; qu'on sembleroit par-là remettre en

V. d'Argemonté, T. I, p. 383. & seq.

question ce qui avoit été décidé formellement par l'Eglise; que les Allemands dans leurs mémoires ne faisoient que trop d'injure à ces décisions, puisqu'ils demandoient qu'on se relâchât de part & d'autre; ce qui n'étoit pas chercher à rentrer dans l'Eglise, mais vouloir entraîner les Catholiques dans leurs erreurs. Les docteurs parcouroient ensuite les différens articles du dogme & de la discipline ancienne, que les médiateurs du parti proposoient plus ou moins clairement d'infirmer; après quoi suivoit une espece de formulaire, qui devoit être envoyé à Mélanchton & à ses partisans, afin de juger si leur projet de réunion étoit sincere. On leur demandoit par cette sorte de préliminaire, s'ils vouloient reconnoître que l'Eglise Militante, établie sur le droit divin, ne peut errer ni dans la foi ni dans les mœurs; que S. Pierre a été le chef de cette Eglise sous Jésus-Christ, & que le Pape son successeur l'est encore; que tous les Chrétiens sont obligés d'obéir à la même Eglise, & de s'en tenir, comme des enfans dociles & de fideles sujets, à ce qu'elle enseignera ou décidera.

Une marche si conforme à la vraie

cath  
ne n  
verf  
de la  
tion  
est v  
aussi  
ne la  
ton e  
souve  
cer so  
fort,  
se jet  
chan  
Fran  
deme  
lui la  
préte  
que  
d'une  
Cepe  
nege  
pour  
eux,  
contr  
bord  
mes;  
ou im  
de les

catholicité que le religieux Monarque ne manqua point d'y reconnoître, renversa l'espoir & toutes les manœuvres de la secte. Dès là, il ne fut plus question d'attirer Mélancton en France. Il est vrai que l'Electeur de Saxe s'opposa aussi à ce voyage : mais Luther lui-même ne laissoit pas de le désirer, & Mélancton déferoit si peu à la volonté de son souverain, qu'il avoit projectté de s'avancer sous d'autres prétextes jusqn'à Francfort, pour saisir la premiere occasion de se jeter en France. Ainsi la cause de son changement fut celui des dispositions de François I. Mais l'affront qu'il essuyoit demeura du moins assez couvert, pour lui laisser, comme à bien d'autres amis prétendus des princes dont ils ne sont que les corrupteurs, la gloire entiere d'une invitation qui avoit été rétractée. Cependant le Monarque indigné du manège & de l'audace des sectaires, les fit poursuivre par le magistrat. Six d'entre eux, auteurs des blasphêmes affichés contre le Saint Sacrement, furent d'abord condamnés à périr dans les flammes ; & pour inspirer plus de terreur, on imagina une façon toute particuliere de les tourmenter. On attachoit le cri-

Id. T. II,  
p. 121.

Mon. des  
Bell. L. 4. p. 22.

minel au dessus du bûcher, dans un siege suspendu qu'on descendoit & qu'on relevoit à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le coupable suffoqué & demi-brûlé rendît l'esprit, & alors on le laissoit tomber dans les brasiers, pour y être consumé. Dix-huit personnes, complices des six premières, subirent le même supplice. On observe que tous étoient François: tant il importe aux chefs des nations les plus saines, de fermer la premiere entrée à la contagion du dehors.

Le piege tendu à la candeur de François I ayant manqué, comme on vient de le voir, on tenta aussi-tôt de l'induire dans un autre d'autant plus dangereux, qu'il ne provenoit plus d'une terre suspecte, & qu'il avoit, pour ainsi dire, l'air tout François. Jusque là tous les corrupteurs de la religion avoient passé en France pour les sectateurs de l'hérésie Allemand, & l'on ne s'étoit point apperçu qu'aucun François eût dogmatisé en chef. Calvin, à la vérité, avoit donné quelque scandale à Paris, & obligé de quitter cette capitale, il avoit séduit quelques personnes dans les provinces: mais ces œuvres de ténèbres ne lui donnoient aucune préséance sur

les se  
il den  
terne  
siarq  
foit  
pareil  
cette  
chauf  
histon  
neries  
Germ  
phém  
Ainsi  
çois,  
tions  
en Fra  
par la  
*Chrétie*  
hérési  
l'Ang  
miere  
core,  
où il  
dant,  
Franç  
L'aut  
avec u  
tion d  
fit en

les sectaires communs, parmi lesquels il demouroit toujours au rang de subalterne. Il voulut enfin figurer en hérésiarque, dans une nation qui se glorifioit de n'avoir point encore enfanté de pareil monstre. Mais il n'acquît même cette renommée honteuse, qu'en réchauffant les conceptions brutes, les historiettes calomnieuses, les bouffonneries insultantes, toutes les rapsodies Germaniques, & plus encore les blasphèmes Helvétiques des Sacramentaires. Ainsi verrons-nous dans la suite le François, admirateur précipité des productions étrangères, accréditer, naturaliser en France les erreurs Belges. Calvin, par la publication de son *Institution Chrétienne*, prit enfin l'air original d'un hérésiarque. Cet ouvrage, ébauché dans l'Angoumois, fut imprimé pour la première fois à Bâle, presque informe encore, ou du moins fort éloigné de l'état où il est aujourd'hui; & dès-lors cependant, il fut dédié à François I, en langue Françoise, comme il avoit été composé. L'auteur le mit bientôt après en Latin, avec une élégance & une pureté de diction digne de l'ancienne Rome. On en fit ensuite des éditions sans nombre,

avec tous les soins & toutes les recherches d'usage dans la bibliographie de parti.

La Préface qui s'adresse au Roi, est citée comme un chef-d'œuvre. Elle ne mérite pas moins cette qualité par son artifice que par son éloquence. Les voies de rigueur continuant en France contre les hérétiques, c'est là-dessus que leur nouveau chef use de toutes les ressources de l'art oratoire, d'où il tombe sur le gouvernement de l'Eglise Romaine, qu'il s'étudie encore davantage à rendre odieux. Mais le croiroit-on, si ce monument ne subsistoit pas, qu'un homme si vanté pour ses talens y prétend que depuis la déposition d'Eugene IV au concile de Bâle, il n'y eut que de faux pasteurs dans l'Eglise, parce que ce pape & ses cardinaux y ayant été déposés, ils n'avoient pu mettre en place que des schismatiques, qui à leur tour n'ont pu que perpétuer le schisme? Calvin pouvoit-il ignorer l'état de solitude & de décri universel, où se trouvoit le concile de Bâle lorsqu'il déposa Eugene; que l'anti-pape même, Amédée dit Félix, s'étoit soumis au Pape Nicolas successeur d'Eugene; que toutes les censures

avoit  
& N  
selle  
l'igno  
qu'on  
tomb  
Le  
le syn  
les co  
& la p  
a quat  
miere  
la créa  
& de l  
Esprit  
quatri  
sont en  
même  
à chacu  
n'est pa  
analyse  
Après  
Luther  
ner la p  
Calvin  
d'en re  
son car  
Calv  
tend, c

avoient été révoquées de part & d'autre, & Nicolas reconnu de l'Eglise universelle pour seul & vrai Pontife ? Est-ce à l'ignorance, ou à une odieuse duplicité, qu'on doit rapporter un écart, où ne tomberoit pas le plus mince théologien ?

Le plan de l'Institution fut dressé sur le symbole des Apôtres, qui est de toutes les confessions de foi, & la plus courte, & la plus respectable. Ainsi, comme il y a quatre parties dans le symbole, la première qui traite de Dieu le pere & de la création, la seconde de Dieu le fils & de la rédemption, la troisième du S. Esprit auteur de notre sanctification, la quatrième de l'Eglise & des biens qui sont en sa possession ; l'Institution a de même quatre livres, dont chacun répond à chacune des parties de ce symbole. Ce n'est pas une controverse, ni même une analyse suivie que nous prétendons faire. Après tout ce qu'on a vu des erreurs de Luther & de Zuingle, il suffit de donner la première idée de l'Institution de Calvin qui en est le complément, & d'en relever les traits qui lui donnent son caractère particulier.

Calvin, dans son premier livre, prétend, comme Luther, que l'Eglise n'est

Instit. Calv.

Edit. 1667,

l. 1, p. 120.

pas juge des écritures ; qu'il ne lui appartient , ni de décider de leur authenticité , ni d'en déterminer le sens ; parce que tout cela est consigné dans nos cœurs par le témoignage de l'esprit de Dieu. Il y attaque de même le culte des images , sous prétexte que ceux qui les honorent leur attribuent toujours quelque puissance divine , & qu'il y a par conséquent de la superstition dans tous ces cultes. Quant au témoignage des écritures , il en étend la nécessité jusqu'à la notion d'un Dieu créateur ; ce que l'homme , dit-il , ne peut acquérir , ni par le spectacle admirable de l'univers , ni par toutes ses lumières naturelles , qui sont obscurcies par son ignorance & sa dépravation. Sans les divines écritures , ajoutet-il en oubliant Job & les autres justes qui n'ont pas vécu sous la loi , personne ne peut avoir le goût de la saine doctrine. Sur la Trinité , il dit que le fils de Dieu a son essence par lui-même ; ce qui n'est ici qu'une expression inexacte. Mais on lui reproche très-justement d'avoir dit ailleurs , que le fils n'est pas *Dieu de Dieu* , & d'avoir blâmé cette expression du saint concile de Nicée ; d'où bien des auteurs ont regardé cet hérésiarque ,

lib. 1, p. 10.

comm  
myste  
Dan  
qu'il n  
l'hom  
& qu'i  
le non  
chose  
reste u  
plus da  
expres  
tion. L  
elle es  
néanna  
toujour  
qu'elle  
de mêm  
lontair  
autre d  
ces mo  
*Enfers*  
que cet  
passion  
fut dan  
croix ,  
m'avez  
l'esprit  
qui l'on  
blasphè

comme pensant mal du premier de nos mysteres.

Dans le second livre, il dit nettement qu'il ne reconnoît point de liberté dans l'homme coupable du péché d'origine, & qu'il ne sauroit souffrir qu'on donne le nom de libre arbitre à aussi peu de chose que l'exemption de contrainte, reste unique de cette faculté. Il n'y a plus dans l'homme, ajoute-t-il en termes exprès, qu'aveuglement & que corruption. La volonté subsiste encore; mais elle est entraînée nécessairement, & néanmoins sans contrainte: car ce sera toujours la volonté qui péchera, quoiqu'elle ne puisse s'abstenir de pécher; de même que le démon fait le mal volontairement, quoiqu'il ne puisse faire autre chose que le mal. En expliquant ces mots, *Jésus-Christ est descendu aux Enfers*, le scandaleux novateur ose dire que cet Homme-Dieu a souffert dans sa passion la peine des damnés, & que ce fut dans ce sentiment qu'il s'écria sur la croix, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Voilà ce que l'esprit particulier peut suggérer à ceux qui l'ont mis en vogue, c'est-à-dire le blasphème, la plus énorme impiété, le

Lib. 2, p. 63.

Ibid. p. 70  
& 71.

scandale affreux qui attribue au fils de Dieu lui-même les sentimens de désespoir & de haine de Dieu qu'emporte nécessairement la peine des damnés.

Le troisieme livre traite du S. Esprit & de ses dons; & le premier de ces dons, selon Calvin, est l'assurance inébranlable qu'ont de leur salut tous les vrais fideles, qui, à son sens, ne sont autres que les prédestinés: car la foi, dont il tient que cette assurance est inséparable, n'est jamais le partage des réprouvés. Ils croient l'avoir quelquefois, poursuit-il; mais ils n'en ont jamais que l'ombre & l'apparence. C'est la foi, dit-il encore avec Luther, qui opere la justification dans l'homme, en le faisant participer à la justice de Jésus-Christ que cette foi lui fait imputer. Et renchérissant sur le séducteur de l'Allemagne, cette semence de vie, ajoute-t-il, est tellement enracinée dans nos cœurs, qu'elle ne se perd & ne s'altère jamais. Voilà bien clairement l'inamissibilité de la justice: dogme abominable, qui dispense l'homme de toutes les bonnes œuvres, de tout devoir, de toute attention à son salut & au bien de la société. Le dogmatiseur se jette ensuite dans une longue tirade

Lib. 3, p.  
142 & 143.

cont  
les sa  
gato  
ponc  
phém  
& à l  
à la f  
bue  
pour  
avec  
les t  
c'est  
chut  
tant  
tion  
bitre  
Co  
en ce  
blées  
tend  
marc  
l'aut  
mens  
glise  
tion  
tratic  
nifest  
obje  
tingu

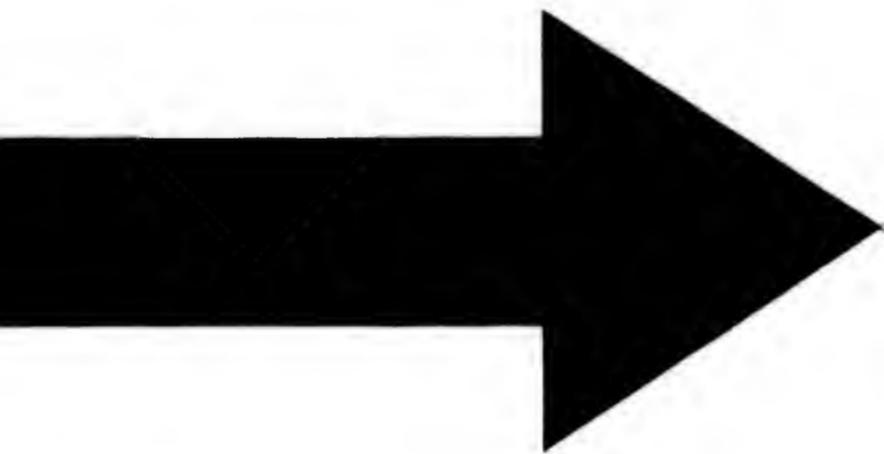
contre le sacrement de pénitence, contre les satisfactions, les indulgences, le purgatoire & la prière pour les morts; répondant, d'un ton d'ironie & de blasphème, à l'exemple de sainte Monique & à l'autorité de saint Augustin. Il traite à la fin, de la prédestination, qu'il attribue à la seule volonté de Dieu, même pour la réprobation des hommes, & avec une dureté qui l'a fait regarder par les théologiens, comme Anrilapsaire; c'est à-dire qu'indépendamment de la chute du premier homme, il admettoit, tant une réprobation qu'une prédestination absolue, & anéantissoit le libre arbitre dans l'état même d'innocence.

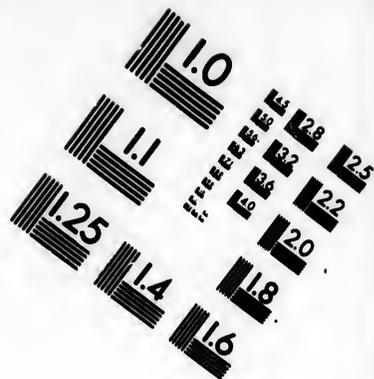
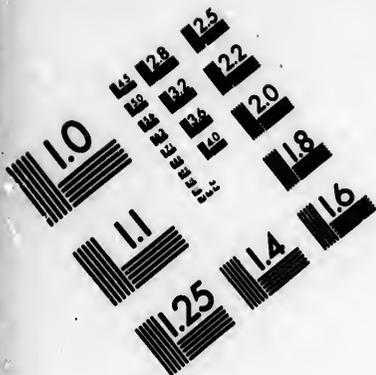
Ces erreurs sont encore peu de chose en comparaison de celles qu'il a rassemblées dans le quatrième livre, où il prétend expliquer la nature de l'Eglise, ses marques caractéristiques, son régime, l'autorité de ses pasteurs, & ses sacrements. Les caractères distinctifs de l'Eglise, selon lui, sont la vraie prédication de l'évangile, & la bonne administration des sacrements: indications manifestement absurdes, puisque ces deux objets sont beaucoup plus difficiles à distinguer, que l'Eglise même dont elles

Ibid. p. 257,  
264.

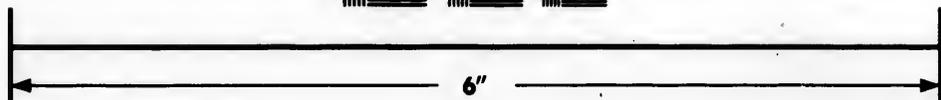
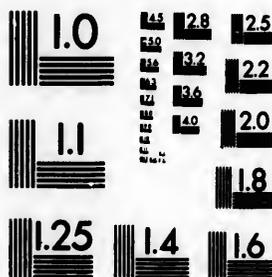
Lib. 4, p.  
273.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
28  
32  
36  
40

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17

Ibid. p. 278.

doivent donner la connoissance. Calvin tournant ensuite ces machines contre l'Eglise Romaine, dit qu'elle n'est plus qu'une école d'idolâtrie & d'impiété, que l'essence même de la doctrine évangélique y est anéantie; en quoi il renversoit insensément sa propre Eglise, établie si long-temps après la destruction supposée de la vraie Eglise de Jésus-Christ. Aussi la prétendue réforme a-t-elle été réduite en ce point, comme en beaucoup d'autres, à démentir son oracle. Il s'éleve avec la même aigreur contre la primauté du Pape, contre les ordres divers de la hiérarchie & de la cléricature, contre l'autorité des conciles, les loix & les cérémonies ecclésiastiques, le célibat des prêtres, les vœux de religion, les sacremens, à la réserve seule du baptême & de la cene, enfin contre la messe & l'adoration de l'eucharistie. Quant à la présence réelle, il mit la dernière main à l'hérésie de Zuingle, & consumma si bien cette œuvre d'iniquité, qu'il a passé depuis pour le chef, & en bien des endroits, pour l'auteur des Sacramentaires. Il dit cependant que le vrai corps & le vrai sang du Seigneur nous sont donnés dans l'eucharistie, &

P. 367 &amp; seq.

même  
aussi ve  
élus ;  
substan  
térien  
efforts  
présen  
tient le  
tion ,  
mettoi  
& du sa  
il n'y a  
aussi e  
la prés  
représe  
éloigné  
mots d  
la foi ,  
la vert  
trer da  
doctrin  
nous le  
bornés.  
Il ne  
Calvin  
tions d  
teurs.  
contre  
suites ,

même qu'ils sont donnés aux indignes aussi véritablement qu'aux fideles & aux élus ; qu'il s'en fait une manducation substantielle, & que les ames en sont intérieurement nourries. Il fait tous ses efforts pour prendre un milieu entre la présence réelle de Luther avec qui il retient le pain & le vin après la consécration, & l'intrepide Zuingle qui n'admettoit qu'une simple figure de la chair & du sang de Jésus-Christ. Mais comme il n'y a point de milieu entre deux choses aussi contradictoirement opposées que la présence réelle d'un corps & la simple représentation de ce corps réellement éloigné, Calvin, avec tous ses grands mots de participation substantielle par la foi, & d'objets séparés conjoints par la vertu du S. Esprit, n'a pu faire entrer dans l'esprit de ses disciples que la doctrine de Zuingle, à laquelle en effet nous les voyons aujourd'hui absolument bornés.

Il ne paroît pas que l'éloquence de Calvin ait rien changé dans les dispositions de François I à l'égard des novateurs. Le Parlement de Paris continua contre eux toute la rigueur de ses poursuites, & signala particulièrement son

Calvin  
contre  
est plus  
impiété,  
ne évan-  
i il ren-  
Eglise,  
destruc-  
de Jé-  
réforme  
comme  
entir son  
e aigrent  
contre les  
& de la  
des con-  
ecclésial-  
les vœux  
a réserve  
e, enfin  
l'eucha-  
e, il mit  
Zuingle,  
re d'ini-  
le chef,  
l'auteur  
dant que  
Seigneur  
ristie, &

Théod. de  
Beze, Hist.  
Eccl. i. j.

zele après la publication de l'*Institution Chrétienne*. Un docteur de l'ordre de S. Benoît, nommé Jean-Michel, avoit perverti la ville de Sancerre, qui fut depuis un des boulevardz de la secte. Il vint ensuite à Bourges, où les partisans de l'erreur ne manquèrent pas de lui procurer un auditoire nombreux. Un jour qu'il devoit prêcher dans une église paroissiale, le clergé vint y chanter l'office des morts. Le levain des nouveautés avoit déjà fermenté parmi les habitans; ils renverserent les livres, & chasserent les ecclésiastiques. Le prédicant paroissant ensuite, commença fierement son discours, supprima l'*Ave Maria* à la fin de l'exode, & au lieu de cette priere d'usage, il récita l'oraison dominicale en François. Un magistrat de Paris qui se trouvoit présent, se le vit aussitôt, & d'une voix distincte, commença l'*Ave Maria*; mais on ne le laissa point achever. Les auditeurs s'ameuterent, & les femmes sur-tout s'abandonnerent à un tel emportement, qu'elles l'eussent assommé à coups de chaise, s'il n'eût pris promptement la fuite. On se mit en devoir de punir ce scandale; on procéda contre les coupables; & ils eurent encore

assez de  
temps  
fédictien  
supplic  
Les  
même  
Celui d  
des inf  
de son  
qu'on in  
qui pro  
d'Agen  
fort. O  
livres co  
en hérés  
jeûne du  
qu'il av  
deux,  
des exp  
pu lui fa  
de donn  
sincere à  
tant qu'i  
que les  
dans ses  
des hérés  
ainsi de t  
de génie  
ment doo

assez de crédit , pour empêcher longtemps les poursuites. Enfin le prédicant féditieux fut arrêté, & puni du dernier supplice par le parlement de Paris.

Les autres parlemens marquerent le même attachement à la foi nationale. Celui de Bordeaux en particulier fit faire des informations , dans toute l'étendue de son ressort ; & ce fut à cette occasion qu'on inquiéta le célèbre Jule Scaliger , qui professoit la médecine dans la ville d'Agen , l'une des plus suspectes du ressort. On l'accusa d'avoir chez lui des livres condamnés , & de s'être exprimé en hérétique touchant l'eucharistie & le jeûne du carême. Il eut besoin des amis qu'il avoit dans le parlement de Bordeaux , pour se soustraire à la peine que des expressions peu mesurées auroient pu lui faire subir. Du reste, il s'empressa de donner des preuves de sa soumission sincère à l'Eglise. Au moins est-il constant qu'il mourut catholique. On assure que les traits erronés qui se trouvent dans ses ouvrages , y ont été insérés par des hérétiques faussaires. Il n'en est pas ainsi de son fils Joseph , pourvu de moins de génie , de plus de mémoire , également docte , également satirique , égale-

Poffev. in  
Apparat.

ment altier & admirateur de ses propres lumieres. Son attachement au calvinisme lui fit abandonner sa patrie, pour se fixer en Hollande. Il témoigna au lit de la mort regretter sa patrie, & désirer d'être enterré dans le tombeau de son pere. Alors on lui demanda, s'il ne vouloit pas mourir aussi dans sa religion paternelle; à quoi il ne put répondre que par ses larmes. Entre les travers de Jule Scaliger ou Lescale, les plus ridicules furent sa descendance prétendue des anciens seigneurs de l'Escale, princes de Véronne, & son déchaînement satirique contre Erasme.

Au milieu de tant de scandales, il s'élevoit une société que Dieu semble avoir destinée à essuyer les larmes qu'ils faisoient répandre à l'Eglise; spécialement à procurer, du moins en partie, la décadence des sectes qui, en détruisant la liberté de l'homme & la vertu des sacremens, sapoient la base des mœurs; à réparer, principalement au moyen des apôtres du nouveau monde, les pertes que l'Eglise avoit faites en Europe; à former, par le rétablissement de l'éducation publique, une génération nouvelle

nouvel  
œuvres

L'a  
venin d  
vinisme  
miere d  
phèmes  
pitale d  
forma s  
gnol de  
les pren  
capitale  
né dans  
dépenda  
& il avo  
neuf ans  
signa! a fa  
de son co  
fracassée  
pansemen  
manda q  
nuyer. Q  
fussent alo  
en Espagn  
ce momen  
le malade  
d'un roma  
sus-Christ  
forcément

Tome 2

nouvelle qui pût soutenir toutes ces œuvres de salut.

L'an 1534, au temps précis où le venin du Lutheranisme & celui du Calvinisme réunis ensemble, firent leur première éruption en France, par les blasphèmes affichés publiquement dans la capitale de ce royaume, Ignace de Loyola forma sa compagnie; & quoiqu'Espagnol de naissance, comme la plupart de ses premiers disciples, il choisit cette capitale pour en être le berceau. Il étoit né dans la Biscaye Espagnole, ancienne dépendance du royaume de Navarre; & il avoit suivi jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans la profession des armes, où il signala sa rare intelligence & la fermeté de son courage. Ayant eu la jambe toute fracassée au siège de Pampelune, & les pansemens trainant en longueur, il demanda quelque roman pour se défendre. Quoique les livres de chevalerie fussent alors très-communs, sur-tout en Espagne, il ne s'en trouva point dans ce moment au château de Loyola, où le malade avoit été transporté: au lieu d'un roman, on lui apporta la vie de Jésus-Christ & des saints. Il les lut comme forcément, & d'abord sans goût: mais

Orland. Hist.  
Societ. l. 1.  
Maff. l. 1.  
Bouh. Vie  
de S. Ign.

la grace agissant bientôt, il trouva dans ces exemples quelque chose de plus grand que dans tout l'héroïsme fabuleux dont il avoit l'imagination remplie : après quelques momens d'incertitude & de combat entre la chair & l'esprit, il prit la résolution désormais inébranlable de les imiter. Nous ne le suivrons point à Notre-Dame de Mont-Serrat, à la caverne de Manrese, dans les universités d'Espagne, & en plusieurs autres endroits, où travesti en pauvre, accusé d'illusion, de séduction même & d'hérésie, il étonna le monde par tous les spectacles que peut donner la sainte folie de la croix. Mais si le début des saints & celui des dévots éphémères semblent quelquefois les mêmes, certes la suite & le terme en marquent bien la différence.

En assez peu de temps, Ignace fit connoître le caractère de sa vocation, par plusieurs de ces grandes œuvres qui marquent presque toujours un saint. Telle fut entre autres la conversion qu'il fit à Barcelone d'un monastere de filles qui vivoient moins en religieuses qu'en courtisanes, & à qui la bonne odeur de ses vertus & l'onction de ses paroles

firent  
liait  
mên  
la d  
d'Es  
mier  
à Pa  
perfi  
leur,  
rédui  
sur le  
mit à  
presse  
ployer  
honn  
mauva  
qui ha  
Paris.  
trances  
de la  
au bord  
cou da  
il le vi  
repaitr  
dant ce  
afin de  
justice  
L'impu  
charité

furent rompre sur le champ toutes leurs liaisons dangereuses. Il convertit de même à Alcalá un ecclésiastique, dont la débauche scandalisoit toute l'Église d'Espagne où il occupoit une des premières dignités. Ayant été dépouillé à Paris du peu qu'il avoit, par un ami perfide, & apprenant ensuite que le voleur, tombé malade à Rouen, y étoit réduit à une misère extrême, il partit sur le champ pour y aller subvenir, & mit à soulager son ennemi tout l'empressement qu'il sembloit ne devoir employer qu'à recouvrer son bien. Un homme de sa connoissance avoit un mauvais commerce avec une femme qui habitoit une campagne proche de Paris. Ignace, après bien des remontrances inutiles, alla, malgré la rigueur de la saison, l'attendre sur la route, au bord d'un étang. Il s'enfonça jusqu'au cou dans l'eau à demi-glacée; & quand il le vit proche, allez, lui dit-il, vous repâître de vos infames plaisirs: pendant ce temps-là, je souffrirai pour vous, afin de suspendre le glaive de la divine justice prêt à s'appesantir sur votre tête. L'impudique ne put tenir contre une charité si étonnante, & retourna sur ses

pas, la composition dans l'ame. Le saint convertit encore un religieux, revêtu du sacerdoce, appliqué au ministère de la confession, & néanmoins dissolu dans ses mœurs : il alla se confesser à lui, avec des sentimens si vifs de repentir, qu'il les fit passer tout entiers dans le cœur de ce méchant prêtre. Tels furent les essais du zèle d'Ignace, qui n'étoit alors que simple écolier.

Après qu'il eut dévoré l'ennui de ses classes, recommencées à trente ans; plus enflammé que jamais du zèle de la gloire de Dieu & du salut du prochain, il délibéra sur les moyens d'y travailler avec le plus de succès, & conclut à établir une compagnie d'hommes apostoliques, qu'il choisit dans l'université de Paris. Il s'en associa d'abord six, sans beaucoup de peine, à l'exception de François-Xavier, qui devant produire les plus grands fruits, fut aussi le plus difficile à gagner. Comme la naissance illustre de Xavier, la beauté de son esprit, le succès de ses études lui enflamoient le cœur, nonobstant le mauvais état des affaires de sa maison; il prétendoit corriger sa fortune, & s'avancer dans le monde, par la voie des dignités ecclésiastiques; genre d'ambition d'autant

plus  
grace  
avec  
ment  
d'Ign  
phere  
les a  
l'hon  
tout  
ame?  
neux  
de Xa  
Paul,  
Ignace  
tion a  
sembl  
délai  
de l'es  
A la  
rempa  
cree pa  
comm  
Franç  
ont tra  
tagne  
tyrs;  
les âges  
beau-m  
Jésus-C

plus inaccessible aux impressions de la grace, qu'il est plus aisé de le confondre avec l'émulation & la noblesse de sentiment. Mais le Ciel mit dans la bouche d'Ignace, des paroles de feu, qui triomphèrent en quelques momens de tous les artifices de la vanité. Que sert à l'homme, dit-il à Xavier, de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son ame? A ces mots, comme au trait lumineux dont Saul fut terrassé, toute la fierté de Xavier céda, & il demanda, comme Paul, ce que le Ciel vouloit de lui. Quand Ignace l'eut bien affermi dans sa résolution avec ses autres disciples, tous ensemble convinrent de se prémunir sans délai par des vœux, contre l'inconstance de l'esprit humain.

A la vue de Paris, & du pied de ses remparts, s'éleve une montagne consacrée par le sang de ses premiers apôtres; comme pour rappeler sans cesse aux François, le prix de la foi qu'ils leur ont transmise. Ce fut sur cette montagne, appelée ce mont des martyrs, monument vénérable dans tous les âges au fidele sincère, & fut le tombeau même de ces généreux témoins de Jésus-Christ, qu'Ignace, le jour de l'af-

somption glorieuse de la Mere de Dieu, conduisit les compagnons, pour y donner naissance à une compagnie, qui, sous les auspices de la Mere, devoit braver les persécutions & prodiguer son sang pour la gloire du Fils. Dans la chapelle souterraine de Montmartre, où l'on croit que l'apôtre de la France, S. Denys, fut décapité, & qui est en effet nommée dans les anciens titres l'oratoire du S. Martyr, ils reçurent la communion de la main de Pierre le Fevre, le premier d'entre eux qui eût été fait prêtre; après quoi, d'une voix haute & distincte, ils firent tous vœu d'aller en Palestine, pour s'employer à la conversion des infideles du Levant; & s'ils ne pouvoient y passer, ou s'y établir, d'aller offrir leurs services au Vicaire de Jésus-Christ pour exercer le ministère évangélique en quel pays de la terre il lui plairoit de les envoyer. Ils s'obligerent en même temps à quitter tout ce qu'ils possédoient au monde, & même à n'exiger rien pour les fonctions du saint ministère, tant afin d'être plus libres dans ces fonctions sublimes, que pour fermer la bouche aux sectaires, si éloquens sur la cupidité des ecclésiastiques. Dès qu'ils eurent achevé leurs

études,  
pour l'e  
Pend  
secours  
en Alle  
doient,  
soins pa  
savans,  
de la p  
tions oit  
aux yeux  
n'occup  
mes san  
les sédit  
verseme  
ce qui p  
sordres  
tolérés à  
aussi-tôt  
deux for  
Jean Ma  
aussi Jea  
sance, n  
de la mo  
tre deme  
mais la c  
tisme, n  
que plus  
gea un a

études, ils se transportèrent en Italie, pour l'exécution de leurs promesses.

Pendant que la France préparoit ce secours à la religion, l'hérésie se portoit en Allemagne à des excès qui demandoient, pour être arrêtés, non plus les soins pacifiques de ministres vertueux & savans, mais toute la force & la vigueur de la puissance coactive. Des spéculations oiseuses & long-temps indifférentes aux yeux d'une courte politique, comme n'occupant que des femmes & des hommes sans lettres, naquirent les violences, les séditions, la révolte ouverte, le renversement de tout ordre public. C'est ce qui parut principalement dans les désordres affreux, que les Anabaptistes, tolérés à Munster, y commirent presque aussi-tôt qu'ils y eurent été reçus. Les deux forcenés qu'ils avoient à leur tête, Jean Matthieu, & Jean Bécold appelé aussi Jean de Leyde, du lieu de sa naissance, ne prirent d'abord s'emparer que de la moitié de la ville, tandis que l'autre demouroit au pouvoir des magistrats: mais la discorde, ainsi ajoutée au fanatisme, n'en rendit le sort de Munster que plus affreux. Cependant on ménagea un accommodement, & l'on con-

La Bizard.  
Hist. gestor.  
mirab. p. 100.  
Cochl. adam.  
1534. p. 269.

vint de la liberté de conscience pour les trois partis qui divisoient la ville, savoir les Catholiques, les Luthériens & les Anabaptistes; mais cet accord étoit devenu impossible. Déjà les derniers venus, c'est-à-dire les Anabaptistes, ne mettoient plus de bornes à leurs prétentions. Ils inviterent les troupes d'illuminés dont ils avoient rempli la Westphalie, à se rendre incessamment à Munster, avec assurance d'être bien payés de leurs peines. En peu de temps, la ville fut inondée d'une infinité de misérables sans état, sans espoir que dans le désordre, sans nuls principes; & tous les bons bourgeois regardant le pillage comme le moindre danger qui les menaçât, se retirèrent précipitamment avec leurs effets. Les magistrats eux-mêmes, ne se sentant point assez forts pour étouffer la révolte, se saisirent des papiers de la maison de ville, & s'enfuirent, avec les chanoines, tous les ecclésiastiques & la plupart des Catholiques Romains. Les Luthériens demeurés avec le reste de la bourgeoisie, entreprirent d'abord de résister: mais les flots de brigands affluant de jour en jour avec plus d'abondance, les zélateurs du Luthéranisme se

virent  
tour  
seuls  
Fr  
princ  
aux  
avec  
mettr  
Jean  
dans  
ordon  
tout d  
pierre  
déclar  
conqu  
puni d  
il fut  
par ce  
mande  
except  
chaque  
place  
général  
la ville  
quelqu  
Un d  
per à  
Matth  
malité

virent contraints de lâcher pied à leur tour, & les Anabaptistes demeurèrent seuls maîtres de la place.

François de Waldeck, évêque & prince de Munster, eut alors recours aux Etats de l'Empire; & cependant, avec quelques secours provisoires, vint mettre le siège devant la ville. Dès que Jean Matthieu se vit investi, il entra dans ses convulsions prophétiques, & ordonna que chacun eût à lui apporter tout ce qu'il avoit d'or, d'argent, de pierreries & de bijoux de toute espece; déclarant de la part de Dieu, que quiconque y manqueroit, seroit sur le champ puni de mort. Soit crédulité, soit crainte, il fut ponctuellement obéi. Encouragé par cet essai, il ajouta que Dieu commandoit encore de brûler tous les livres, excepté l'écriture sainte. A l'instant, chacun s'empressa de les porter dans la place publique, où ils furent brûlés si généralement, qu'après la réduction de la ville, on n'en retrouva pas un seul, quelque exacte recherche que l'on en fit. Un des spectateurs ayant laissé échapper à ce sujet quelque mot de raillerie, Matthieu le manda, & sans autre formalité, lui passa au travers du corps la

hallebarde qu'il portoit pat-tout. Il prononça des loix, qu'il feignoit lui avoir été dictées par le S. Esprit, & les fit graver sur des tables, qu'on exposa aux portes de la ville. Législateur & général tout ensemble, il mena au combat ses farouches partisans, dont la premiere fougue lui fit remporter quelque avantage sur les assiégeans étonnés : mais dans une seconde sortie, où il avoit promis de la part de Dieu que tous ses ennemis seroient taillés en pieces, il fut tué à la premiere charge ; & de tous ceux qui l'accompagnoient, à peine il en échappa quelques-uns, pour porter dans la ville la nouvelle de leur défaite.

Jean de Leyde prit aussi-tôt sa place, en assurant que la mort de son prédécesseur lui avoit été révélée, & que Dieu lui avoit commandé d'en épouser la veuve. Le siège de Munster ayant été converti en blocus & lui donnant le loisir d'établir son autorité, il commença par feindre une extrême qui dura trois jours. Après quoi, feignant encore de ne pouvoir parler, il fit signe qu'on lui donnât une plume & du papier ; & il écrivit, que la volonté de Dieu étoit que son peuple fût gouverné par douze

Meshov.  
l. 5 & 6.

patria  
Israéli  
douze  
aveug  
pour  
à pers  
sion d  
adulte  
que le  
un hor  
avoir e  
après,  
la veuv  
cipale,  
ayant a  
en eut  
loi, co  
avec un  
memb  
qu'on s  
fit à l'in  
chant l  
ration  
les moi  
plus heu  
mesure  
torité lé  
faisoit e  
verts &

patriarches, comme l'avoient été les Israélites. Sur le champ il nomma les douze suppôts qui lui étoient le plus aveuglément dévoués, les fit reconnoître pour juges absolus, & ne se laissa voir à personne, qu'ils ne fussent en possession de l'autorité. Ayant été surpris en adultère, il prononça au nom de Dieu, que le mariage n'attachoit pas tellement un homme à une femme, qu'il n'en pût avoir en même temps plusieurs. Aussi tôt après, il en épousa deux, sans compter la veuve de Jean Matthieu, épouse principale, destinée seule à la royauté, comme ayant appartenu au premier prophete. Il en eut par la suite jusqu'à dix sepr. Cette loi, comme toutes les autres, fut reçue avec un applaudissement général. Un seul membre de l'assemblée ayant osé dire qu'on s'écartoit des saintes écritures, on fit à l'instant cesser l'opposition, en tranchant la tête à l'opposant. Une conjuration que formerent les Anabaptistes les moins insensés, n'eut pas une issue plus heureuse. Comme ils prenoient leurs mesures pour remettre la ville sous l'autorité légitime que l'excès de la tyrannie faisoit enfin regretter, ils furent découverts & tous mis à mort par différens

supplices. Le sanguinaire prophete ayant promis les premieres places dans le ciel à ceux qui leur serviroient de bourreaux, on les vit se disputer à qui en rempliroit le premier l'office.

Steid. L. 10,

P. 313.

L'autorité du tyran étant toute établie, il ne s'agissoit plus que d'un titre pour figurer en roi, comme il se l'étoit proposé. Il choisit un orfevre, nommé Tuschocierer, qu'il avoit mis dans ses intérêts, & qu'il instruisit en peu de temps à faire le prophete. Deux mois seulement après avoir institué le gouvernement des juges, il leur fit déclarer par ce nouveau prophete, que, comme le Seigneur avoit autrefois établi les rois sur Israël à la place des juges, il substituoit de même Jean de Leyde, en qualité de Roi, aux juges de la nouvelle Sion. Les juges découvrant sans peine la source de la prophétie, & faisant quelques difficultés de se soumettre, Bécold continuant sa comédie sacrilege, protesta que Dieu lui avoit déjà révélé la même chose qu'à Tuschocierer, mais qu'aspirant plutôt au dernier rang qu'à la royauté, il s'étoit tu sur un choix qui l'y élevoit malgré lui; que le Seigneur ayant parlé néanmoins à un second pro-

phete  
voit p  
trône  
Ce pr  
d'abdi  
roi. Il  
qu'au  
bien,  
orfevr  
entend  
vers le  
du Di  
la mul  
il rend  
exécute  
cria le  
Seigne  
juges,  
nistres,  
sans let  
nations  
en lui p  
glaiवे  
r'établi  
pour ét  
quatre  
de Ley  
grands  
marque

phete, il étoit forcé d'obéir, & ne pouvoit plus se défendre de monter sur le trône où le portoit l'ordre du Très-haut. Ce propos fini, il commanda aux juges d'abdiquer, & de le reconnoître pour roi. Ils répondirent, qu'il n'appartenoit qu'au peuple de donner la royauté. Hé bien, reprit Bécold en montrant son orfevre, voilà le prophete, qu'il se fasse entendre. A ces mots, l'orfevre se tourne vers les juges, & leur dit : De la part du Dieu tout-puissant, qu'on assemble la multitude sur la place du marché : là, il rendra ses oracles. Cet ordre ayant été exécuté sur le champ ; écoute Israël, s'écria le prophete, voici ce qu'ordonne le Seigneur ton Dieu : On déposera les juges, aussi bien que l'évêque & les ministres, & l'on choisira douze personnes sans lettres, pour annoncer ma parole aux nations. Et toi, dit-il à Jean de Leyde, en lui présentant une épée nue, reçois le glaive que te commet le roi du ciel : il t'établit roi-justicier de toute la terre, pour étendre l'empire de Sion jusqu'aux quatre coins du monde. A l'instant, Jean de Leyde fut proclamé roi, avec de grands signes d'alegresse : il prit les marques de la royauté, puis se fit cou-

ronner solennellement le vingt-quatrième de Juin 1534.

A peine ce vil tailleur fut-il reconnu roi, qu'il affecta une magnificence, un faste, une hauteur, un empire & un despotisme jusqu'alors sans exemple. Il fit battre quantité de monnoies, où il y avoit d'un côté deux épées en sautoir, avec cette inscription, *Dans toute l'étendue du royaume de Dieu, une seule foi, un seul baptême; & de l'autre côté, si quelqu'un ne renaît de l'eau & de l'esprit, il n'entrera point dans le royaume de Dieu.* C'étoit-là comme un arrêt de mort, contre tous ceux qui refuseroient d'entrer dans l'absurde secte. Un des premiers soins du nouveau roi fut d'envoyer de toute part ses évangelistes, dont il porta le nombre jusqu'à vingt-six, autant pour se procurer des renforts, que pour mettre en honneur son nouvel évangile. Ils partirent, après qu'on eut remis à chacun d'eux une piece de monnoie; & ils n'eurent pas plus tôt le pied dans le lieu de leur mission, qu'ils se mirent à courir comme des frénétiques, en criant d'une voix alarmante: Convertissez-vous. Ils furent tous arrêtés & punis de mort, à la réserve d'un nommé Hilver-

sum, q  
ter, &  
intellig  
contre  
Hilw  
ter, qu  
manda  
sans av  
& décl  
ment q  
nant l'e  
répondi  
du Seig  
d'une m  
m'en a d  
de vous  
puissant  
& Véze  
évangel  
l'évangi  
ront de  
fance. L  
bienfaits  
gea qu'à  
annonç  
pen, M  
plusieurs  
gereux,  
entrepri

sum, qui fut remis à l'évêque de Munster, & en obtint sa grace, au prix d'une intelligence qu'il promit de ménager contre les rebelles.

Hilversum retourna au roi de Munster, qui, d'une voix terrible, lui demanda comment il osoit revenir seul, sans avoir rien souffert pour l'évangile, & déclara son crime inexpiable autrement que par la mort. Hilversum tournant l'imposture contre l'imposteur, lui répondit qu'il revenoit par ordre exprès du Seigneur, qui l'avoit tiré de prison d'une manière miraculeuse. Et l'ange qui m'en a délivré, ajouta-t-il, m'a ordonné de vous dire, que Dieu vous livroit trois puissantes villes, Amsterdam, Deventer & Vézél. Il ne faut qu'y envoyer des évangélistes : les habitans en recevront l'évangile sans opposition, & se rangeront de leur plein gré sous votre obéissance. Le Roi combla d'honneurs & de bienfaits cet utile prophète, & ne songea qu'à recueillir les avantages qu'il lui annonçoit. Par ce moyen, Jacob de Campen, Matthieu de Middelbourg, avec plusieurs autres fanatiques des plus dangereux, furent tirés de Munster. Bécold entreprit cependant d'en faire lever en-

rièrement le siege; il rassembla quatre à cinq mille déterminés, & leur fit un grand festin, avant de les conduire à l'ennemi. Le Roi & la Reine, avec leurs courtisans, servirent cet amas de brigands; & le repas fini, le Roi prit du pain qu'il distribua aux convives, en disant: Prenez, mangez & annoncez la mort du Seigneur. La Reine ensuite prit du vin, qu'elle distribua de même, en disant: Buvez & annoncez la mort du Seigneur. Comme ensuite le Roi & son cortège se régaloient à leur tour, on vint lui annoncer qu'un officier des assiégeans avoit été fait prisonnier. Il quitta le banquet pour aller lui-même lui trancher la tête, revint ensuite se mettre à table, & s'applaudit de cette exécution de bourreau, comme d'un exploit héroïque.

Cochl. p.

677.

Steld. l. 10,

F. 319.

Il commit, peu après, une atrocité beaucoup plus révoltante encore. Malgré tous les efforts & ses stratagèmes contre les assiégeans, la ville plus serrée de jour en jour, fut réduite à une si cruelle disette, que les habitans par troupes y mouraient de faim. Une de ses femmes emportée par la commiseration, dit qu'elle ne pouvoit croire que

le Ciel  
à périr  
doit da  
ment p  
lices.  
avec to  
que, la  
cha sa  
lui aba  
que sa  
prenant  
il se me  
n'avoit  
régal, à  
tous se  
semble  
nel. Be  
pâque la  
vrée: c  
apparen  
contresi  
parut es  
monté t  
peuple c  
transport  
que telle  
rablement  
avoit pro  
Un a

le Ciel est condamné tant de personnes à périr de misère, tandis que tout abondoit dans la maison du Roi, non seulement pour le besoin, mais pour les délices. Le tyran fit traîner cette épouse, avec toute sa famille, à la place publique, la fit mettre à genoux, lui reprocha sa faute; puis tirant son sabre, il lui abattit la tête. Il ordonne ensuite que sa mémoire soit en exécration; & prenant ses autres femmes par la main, il se met à danser, exhorte le peuple qui n'avoit que du pain & du sel pour tout régal, à faire la même chose. A l'instant tous se mirent à danser & à chanter ensemble, en rendant grace au Pere Eternel. Bécold avoit prophétisé qu'avant pâque la ville seroit infailliblement délivrée: cette fête étant arrivée sans nulle apparence de soulagement, l'imposteur contrefit le malade pendant six jours. Il parut ensuite dans la place publique, monté sur un âne aveugle, & dit au peuple que tous leurs péchés avoient été transportés sur lui par le Pere Céleste, & que telle étoit la délivrance, incomparablement la plus désirable, qu'il leur avoit promise.

Un aveuglement si effroyable n'étoit

pas difficile à confondre, au moins pour les catholiques, qui, par les premiers élémens de leur créance, en firent toucher au doigt le délire & toute l'horreur. Les Luthériens, Luther lui-même crut ne devoir pas garder le silence. Cet hérésiarque fit parvenir à Munster une diatribe violente, où substituant les injures aux raisons que démentoit sa propre conduite, il leur dit, dans son style accoutumé, qu'ils sont possédés de tous les démons ensemble. Il s'efforce ensuite de faire sentir que tous les articles de leur doctrine, qu'il parcourt successivement, sont contraires à l'écriture. Mais les Anabaptistes instruits par lui-même à donner au texte sacré le sens que chaque particulier jugeoit à propos, virent avec autant de mépris que d'indignation l'inconséquence d'un maître perfide, qui leur faisoit un crime de suivre la voie qu'il leur avoit enseignée. C'est pour quoi, dans le livre du Rétablissement, qui acquit toute sa célébrité pendant le siège de Munster, ils maltraient les Luthériens beaucoup plus que les catholiques. Ils y disent en termes formels, que le Pape & Luther sont deux faux prophètes, mais que le second est pire que le pre-

Steid. in  
Comm. l. 10,  
p. 214.

mier. L'  
que celu  
point de  
dinaire,  
Il étoit,  
Baptiste  
mais d'un  
le second  
différent  
selon ces  
noncer l  
Jean de  
cheurs da  
après que  
le jugeme  
pendant  
que les A  
diction ex  
nistres de  
en vertu d  
s'attribuo  
& de ver  
eussent fa  
vers, une  
composée  
de gens q  
pre, & qu  
nauté par  
L'ébaud

mier. L'évangéliste de Leyde, aussi bien que celui de Wittemberg, ne manqua point de s'attribuer une mission extraordinaire, reçue immédiatement de Dieu. Il étoit, à l'entendre, un autre Jean-Baptiste, venu pour applanir la voie; mais d'une manière aussi différente, que le second avènement du Sauveur étoit différent du premier; Jean-Baptiste, selon ces principes, étant venu pour annoncer la pénitence aux pécheurs, & Jean de Leyde, pour exterminer les pécheurs dans toute l'étendue de la terre; après quoi Jésus-Christ viendrait, avant le jugement dernier, régner en ce monde pendant mille ans avec ses élus. Quoique les Apôtres n'eussent eu aucune juridiction en matière temporelle, les ministres de l'Eglise Anabaptiste, toujours en vertu de leur mission extraordinaire, s'attribuoient le droit de porter les armes & de verser le sang, jusqu'à ce qu'ils eussent fait, de tous les Etats de l'univers, une seule république entièrement composée de vrais chrétiens, c'est-à-dire de gens qui ne possédassent rien en propre, & qui véussent dans une communauté parfaite.

L'ébauche de cette république imagi-

naire touchoit cependant à sa ruine entière. Le corps Germanique avoit pris en considération les justes demandes de l'évêque de Munster, & de tous les Etats voisins. Dans une diete tenue à Worms, on lui accorda pour cinq mois, des secours proportionnés au besoin où il se trouvoit, & il s'empressa d'en faire usage. Il donna le commandement de l'armée au Comte d'Orbestein, lui remit ses propres troupes, & pressa si vivement l'expédition, que les rebelles, à la veille de mourir de faim, eurent bientôt des alarmes encore plus pressantes, dans le danger prochain où ils se voyoient de tomber au pouvoir du vainqueur. Il y en eut plusieurs, qui passerent dans le camp ennemi, si pâles & si décharnés, qu'ils exciterent la compassion du soldat le plus impitoyable. Plus touché que personne de la misere de son troupeau, l'évêque fit jeter des billets dans la place, pour avertir les habitans qu'on leur feroit grace, pourvu qu'ils livrassent Jean de Leyde, & quelques autres furioux, auteurs principaux de la calandrie publique. Le tyran qui surprit quelques uns de ces billets, para ce coup, & apostades des gardes, pour empêcher qu'à l'avenir

aucun d  
cher du  
On ne  
ration,  
découvri  
Il y a  
des trou  
rier son  
les intro  
de la con  
Il fonda  
danger,  
il rendit  
frant à m  
en preuve  
L'évêque  
sommer  
leur refus  
du soir v  
transfuge  
suivit d'a  
Tout réu  
espérer;  
moins po  
les premie  
égorgé les  
nison acco  
avec furie  
tage pour

aucun des citoyens affamés n'allât chercher du pain dans le camp catholique. On ne laissa pas de tramer une conspiration, que toute sa vigilance ne put découvrir.

Il y avoit dans Munster un déserteur des troupes de l'évêque, qui, pour mériter son amnistie, conçut le dessein de les introduire dans la place, à la faveur de la consternation générale des assiégés. Il fonda un fossé de la ville, le passa sans danger, & vint trouver le prélat, auquel il rendit compte de sa découverte; s'offrant à marcher à la tête de l'expédition, en preuve de l'infailibilité du succès. L'évêque persuadé, fit encore par pitié sommer les rebelles de se rendre; sur leur refus, il marcha sur les onze heures du soir vers le lieu marqué, avec le transfuge & l'élite de ses troupes, que suivit d'assez près le gros de l'armée. Tout réussit, comme on le lui avoit fait espérer; avec de grands dangers néanmoins pour cinq cents braves, entrés les premiers dans la place, après avoir égorgé les gardes d'un bastion. La garnison accourut au tumulte, les chargea avec furie, & d'abord avec assez d'avantage pour leur couper la communication

Hist. des Anabapt. n. 1 & 2.

avec le reste de leur parti. Mais enfin ils firent de si grands efforts, qu'ils se saisirent d'une porte, par où tous les affligés purent entrer. Les rebelles osant encore résister, & soutenant un second siège à l'hôtel de ville; le carnage fut affreux, jusqu'à ce que l'amour du butin succédant à la fureur de la vengeance, les vainqueurs se débänderent pour le pillage, qui s'étendit à tous les quartiers de la ville. Jean de Leyde ayant échappé au massacre, fut fait prisonnier, avec les principaux auteurs de son imposture. Ainsi finit le regne des Anabaptistes à Munster, après avoir duré seize mois. Deux jours avant cette catastrophe, l'arrogant fanatique, au lieu d'accepter la paix qu'on lui offroit encore à des conditions raisonnables, avoit au contraire menacé de ne faire quartier qu'à ceux qui mettroient bas les armes pour lui venir demander pardon.

Pour confondre son orgueil, on le promena de cercle en cercle, dans toute l'Allemagne; & après avoir offert par-tout le spectacle d'une impudence exaltrée par le fanatisme; après avoir souffert tous les outrages qu'elle provoquoit, il fut attaché comme un misérable à la queue

d'un c  
teau  
moins  
grace  
glise é  
nabap  
dans l  
l'Angl  
énorm  
dispen  
primer  
voulut  
rut son  
que s'i  
prélat  
& par  
de Mu  
manda  
autorit  
apparti  
sé, lui  
& que  
reprit le  
choisi p  
& j'ai é  
tout ce  
vêque l  
avoit ca  
ne fût -

d'un cheval, puis renfermé dans un château près de Munster. Il avoit néanmoins proposé, si on vouloit lui faire grace, de ramener à l'obéissance de l'Eglise & des magistrats, une infinité d'Anabaptistes cachés dans la Hollande, dans la Frise, dans le Brabant & dans l'Angleterre : son crime parut trop énorme, pour que l'on crût pouvoir se dispenser d'une sévérité capable d'imprimer l'effroi. L'évêque de Munster le voulut interroger, & le prisonnier parut sous les fers avec autant de fierté que s'il eût encore été sur son trône. Le prélat lui ayant demandé de quel droit & par quelle autorité il s'étoit emparé de Munster; au lieu de répondre, il demanda lui-même à l'évêque, par quelle autorité il prétendoit que cette ville lui appartînt. L'évêque, sans paroître offensé, lui dit que son chapitre l'avoit élu, & que le peuple l'avoit accepté. Et moi, reprit le fanatique, c'est Dieu qui m'a choisi pour commander à toute la terre, & j'ai été reconnu en cette qualité par tout ce qu'il y a de vrais fidèles. L'évêque lui reprochant ensuite qu'il lui avoit causé des dommages irréparables, ne fût-ce que par l'embrasement des

édifices, des livres & des ornemens consacrés au culte divin ; enfermez-moi, répondit-il, dans une cage de fer couverte d'un cuir, & promenez-moi partout, en n'exigeant qu'un liard de chaque personne qui souhaitera de me voir : par-là, vous amasserez plus d'argent que je ne vous ai causé de perte, & que ne vous a coûté ma défaite. L'évêque rebuté de son insolence, le laissa ; & il fut condamné à mort.

On l'attacha à un poteau, où deux bourreaux, avec des tenailles ardentes, lui mirent le corps tout en plaies durant une heure entière. Que le Seigneur, dans l'effusion de ses miséricordes surtout, paroît élevé au dessus de l'homme ! Pendant cet horrible & désespérant supplice, le coupable abandonné peu auparavant à la perversité de son cœur jusqu'au délire du fanatisme & au renversement presque entier de la raison, fut tout-à-coup touché de repentir, témoigna une patience admirable, & demanda pardon à Dieu, avec les sentimens les plus vifs de la piété & de la componction. Comme on ne pouvoit plus user de la tenaille, sans tenailler les plaies mêmes, & sans aigrir barbarement ses

douleurs ;

douleur  
sentim  
d'un c  
Ses pr  
exécute  
disposi  
jusqu'a  
que s'e  
& mou  
leurs ég  
leurs er  
Jean  
avant sa  
tre Amst  
sant par  
Frise & d  
tous ense  
premier r  
de l'hôte  
découver  
l'exécution  
toute en  
ril. Les r  
plus confi  
beaucoup  
carnage d  
riques plie  
chapper, p  
toute part  
Tome X

douleurs ; on craignit de changer ses sentimens de religion en désespoir , & d'un coup d'épée , on lui perça le cœur. Ses principaux complices , qui furent exécutés avec lui , loin d'entrer dans les dispositions chrétiennes qu'il témoigna jusqu'au dernier soupir , ne parurent que s'endurcir davantage à ce spectacle , & moururent sans reconnoître aucun de leurs égaremens , ni rétracter aucune de leurs erreurs.

Jean de Géléen que Jean de Leyde Hist. des Ana- avant sa chute avoit chargé de lui soumet- bapt. imprimée à Amst. tre Amsterdam , forma pour cela un puis- en 1700, n. sant parti composé des Anabaptistes de <sup>33</sup> Frise & de Hollande , qui devoient éclater tous ensemble à un jour marqué , & au premier moment que sonneroit la cloche de l'hôtel de ville. La conspiration fut découverte , mais seulement le jour de l'exécution ; en sorte que la ville fut toute en trouble , & dans le dernier péril. Les magistrats & les bourgeois les plus considérables se défendirent avec beaucoup de valeur , & il y eut un grand carnage de part & d'autre. Les fanatiques plierent enfin ; & ne pouvant s'échapper , parce qu'on les chargeoit de toute part , ils se jetterent dans la mai-

son de ville, où ils furent encore forcés. Jean de Géléen monta dans une tour, & tira l'échelle après lui : mais comme il se montrait pour animer ses gens qui rendoient un reste de combat, il reçut un coup de mousquet, qui le précipita de la tour dans la place du marché ; après quoi ce ne fut plus qu'une boucherie de tous les fanatiques, qu'on assommoit dans toutes les rues, comme autant de bêtes féroces.

Les magistrats s'appliquèrent ensuite à la recherche de Campen, créé par Jean de Leyde évêque d'Amsterdam, & capable de rallumer seul l'incendie qui fumoit encore. Il se tint caché avec tant de soin, qu'on fut plus de six mois sans le découvrir. Il fut enfin trouvé dans un amas de tourbe, d'où il fut traîné en prison. Après une sentence en règle, on l'exposa pendant plus d'une heure sur l'échafaud, une mitre de papier en tête, afin de servir de jouet à la populace ; puis on lui coupa la langue & la main droite, organes du blasphème & du sacrilège, & enfin on l'attacha sur un banc où, avec une hache, on lui sépara la tête du corps. Le corps fut jetté au feu, la tête & la main exposées pour l'exemple.

sur  
tern  
des  
com  
en A  
main  
dom  
déjà  
restin  
La  
nimer  
étoit l  
que de  
impre  
consci  
beauco  
alors co  
cuteur  
temps d  
férens  
comme  
immole  
ques-ur  
times co  
distingu  
abdiqué  
& Jean  
étoient  
hommes

sur une broche élevée. Ainsi furent exterminés les Anabaptistes de Munster & des Pays-Bas. Mais l'asile qu'une fausse compassion ouvrit à quelques-uns d'eux en Angleterre, où la haine du nom Romain légitimoit tout, fut infiniment dommageable à ce royaume, qui n'étoit déjà que trop en butte aux divisions intestines.

La suprématie adoptée presque unanimement par le parlement & le clergé, étoit l'effet de la crainte, beaucoup plus que de la persuasion. Après les premières impressions de la terreur, la-voix de la conscience se fit entendre, & il s'éleva beaucoup de contradicteurs. Henri VIII alors commença le personnage de persécuteur, pour ne le plus quitter tout le temps qu'il vécut encore. D'abord, différens religieux, Anglois les plus zélés comme ayant le moins à perdre, furent immolés à son ressentiment. Après quelques-uns de ces essais faciles sur des victimes communes, il en attaqua des plus distinguées. Thomas Morus qui avoit abdicqué la charge de grand chancelier, & Jean Fischer évêque de Rochestre, étoient regardés comme les plus grands hommes de l'Angleterre, en savoir &

en probité. Fischer avoit néanmoins prêté d'abord le serment de suprématie, sans en bien connoître le crime, & en y ajoutant ce correctif, *sauf l'obéissance due aux loix de Dieu*. Mais il s'en étoit repenti bientôt après; & en plein conseil, lui-même & Morus avoient refusé de souscrire à l'acte légal qui établissoit cette primauté. Tout ce qu'ils alléguèrent pour se défendre de signer, fut que leur conscience & le soin de leur salut ne leur permettoient pas de le faire. Comme on leur eut répliqué, qu'ils devoient réformer leur conscience trompeuse, sur le grand conseil du royaume, tout autrement éclairé; si j'étois seul contre le parlement, reprit Morus, assurément, je me défierois de moi-même: mais si le grand conseil d'Angleterre est contre moi, j'ai pour moi le grand conseil de la chrétienté, qui est l'Eglise Catholique. Fischer répondit la même chose, en d'autres termes. Le Roi, outré de dépit, les envoya tout deux à la tour, leur fit ôter plume & papier, priva l'évêque de tous ses revenus, & à peine lui laissa-t-on quelques méchans habits pour se défendre du froid; en sorte que ce vénérable vieillard, âgé de quatre-

Burn. l. 2,

P. 227.

Sander. l. 1,

P. 195.

vingt  
procu  
doute  
Ce  
année  
Roi,  
grand  
tous  
même  
dant,  
cardin  
posoit  
tion po  
pêcher  
vie. C  
servit  
prince,  
lat avoi  
s'il en a  
sance. I  
graces a  
bition d  
que, qu  
autrefoi  
pendam  
son, se  
menacé  
assez. L  
rapport,

vingts ans , fit prier le ministre de lui procurer quelque couverture ; & l'on doute qu'il en ait obtenu.

Cette prison rigoureuse qui dura une année , ne suffisant point aux vûes du Roi , il résolut de faire mourir ces deux grands personnages , afin d'intimider tous ceux qui pouvoient apporter le même obstacle à la séduction. Cependant , l'évêque de Rochestre fut créé cardinal , dans sa prison. Paul III se proposoit d'inspirer par-là plus de vénération pour cet illustre prisonnier , & d'empêcher au moins qu'on n'attentât à sa vie. Cette démarche au contraire ne servit qu'à redoubler les ombrages du prince , qui ordonna d'enquérir si le prélat avoit sollicité cet honneur , ou même s'il en avoit eu préalablement connoissance. Le saint vieillard répondit , que , graces au Ciel , il n'avoit jamais eu d'ambition durant ses plus belles années ; & que , quand on l'en auroit soupçonné autrefois , l'état où il se trouvoit , indépendamment de son grand âge , sa prison , ses chaînes , la mort dont il étoit menacé à chaque instant , le justifioient assez. Le Roi , loin de se calmer à ce rapport , dit , en insultant au Pape : Eh

Ciaron. T.  
III, P. 174.

bien , qu'il envoie son chapeau quand il voudra ; mais quand il arrivera , la tête qui doit le porter ne sera plus. Il fit faire incessamment le procès au saint confesseur , qui , avant le mois révolu , fut condamné au supplice des criminels de leze-majesté. Quatre jours après , on lui trancha la tête.

Bellarmin. de  
script. Eccl.  
Dupin. Bibl.  
T. XI. V , p.  
345.

Il avoit gouverné l'Eglise de Rochestre , avec une grande édification , pendant trente ans. Sa doctrine égaloit sa vertu. Au jugement des plus habiles critiques , il passe pour celui de tous les écrivains qui a le mieux réfuté les erreurs de Luther , d'Æcolampade & des autres novateurs de son temps. On tient qu'il eut beaucoup de part au traité d'Henri VIII contre Luther , & même qu'en ayant pris sur lui tout le travail , il en abandonna la gloire à son prince , dont il conserva les bonnes grâces jusqu'à l'affaire du divorce. C'est pourquoi sans doute on a placé cet ouvrage intitulé , *Défense des sept sacremens* , à la tête de ceux de Fischer. Il étoit excellent théologien , consommé dans l'étude de l'écriture , des peres , des langues savantes , plein de sens & de jugement , l'un des plus érudits , des plus exacts & des plus con-

cluans  
Quar  
cher , i  
qu'il se  
du mar  
y eût d  
de l'end  
son inf  
mêmes  
ronne.  
ques lar  
attribua  
résoudre  
personn  
à ce de  
sur une  
servir qu  
Sa femm  
& le co  
attendri  
si-tôt un  
sans à q  
faire , s  
dont il t  
de son c  
fin sur c  
manda c  
qu'il pû  
vingt an

duans dissertateurs du seizieme siecle.

Quand Morus apprit la mort de Fifer, il se mit en priere, & dit à Dieu, qu'il se reconnoissoit indigne de la gloire du martyre; mais quelque distance qu'il y eût de lui au saint évêque qui venoit de l'endurer, qu'il supplioit néanmoins son infinie bonté, de lui donner part aux mêmes souffrances & à la même couronne. Après ces mots, il s'échapa quelques larmes de ses yeux, & ses amis les attribuant à l'effroi, crurent pouvoir le résoudre à se soumettre. Beaucoup de personnes de qualité vinrent le trouver à ce dessein, & ne purent rien gagner sur une ame dont la sensibilité ne devoit servir qu'à mieux signaler son héroïsme. Sa femme y vint après tous les autres, & le conjura dans les termes les plus attendrissans de ne point abandonner si-tôt une épouse qui l'adoroit, des enfans à qui jamais il n'avoit été si nécessaire, sa patrie, sa fortune, sa vie enfin dont il tranchoit le fil au plus beau point de son cours. Comme elle insistoit sans fin sur ce dernier article, Morus lui demanda combien de temps elle présumoit qu'il pût encore vivre. Pour le moins vingt ans, répondit-elle, & peut-être

Epist. Card.  
Schomb. T.  
II: Epist.  
Princip.

bien trente. Vingt ou trente ans, reprit ce grand homme ! qu'est-ce donc que ce terme, & tout espace fini, en comparaison de l'éternité ! Quand on vit sa persévérance inébranlable, alors on porta la persécution jusqu'à lui enlever ses livres qui faisoient sa consolation, jusqu'à lui ôter plume & papier, afin qu'il n'eût plus de commerce avec personne. Depuis ce moment, il tint ses fenêtres jour & nuit fermées, pour s'entretenir continuellement avec Dieu. Son geolier lui ayant demandé pourquoi il se condamnoit lui-même à ces ténèbres affligeantes ; il faut fermer l'atelier, répondit-il, quand tous les instrumens sont ferrés.

Ses commissaires l'ayant interrogé de nouveau sur ce qu'il pensoit du statut qui établissoit le Roi chef de l'Eglise Anglicane ; que demandez-vous, dit-il en premier lieu, que demandez-vous à un homme traité en Angleterre, comme un étranger, comme un ennemi public, à un membre retranché de l'Etat ? Comme on le pressoit de s'expliquer, le confesseur se voyant presque assuré du martyre, s'exprima ainsi : Par la grace de Dieu, j'ai toujours fait profession de la religion Catholique & Romaine. Ayant oui néanmoins ré-

Sander. l. 1,

P. 127.

péter  
n'étoit  
approf  
cepend  
Penda  
pliqué  
souten  
miere  
trouvé  
vient d  
rien di  
mais n  
time,  
croyan  
du Seig

Ses j  
trahison  
que la h  
troit à  
Morus,  
ma fidél  
que j'ai  
à mon p  
tisan fa  
lui avoi  
celier, l  
homme  
d'évêqu  
tous les

péter souvent que la puissance du Pape n'étoit que de droit humain, j'ai voulu approfondir cette question, sans jamais cependant donner atteinte à ma croyance. Pendant sept ans entiers, je me suis appliqué à cette étude; j'ai creusé dans les sources, & j'ai remonté jusqu'à la première origine des choses. Enfin j'ai trouvé que la puissance pontificale, qu'on vient d'abroger témérairement, pour ne rien dire de plus, est non seulement utile, mais nécessaire, mais strictement légitime, & de droit divin. C'est-là ma croyance, dans laquelle, avec la grace du Seigneur, j'espère mourir.

Ses juges l'accuserent de révolte, de trahison; & le duc de Norfolk lui dit, que la haine qu'il portoit au Roi se montreroit à découvert. C'est à moi, reprit Morus, de rendre compte à Dieu de ma fidélité. Pût-il m'être aussi favorable, que j'ai toujours été fidele & affectionné à mon prince! Thomas Andley, courtisan sans conscience, & qui pour cela lui avoit succédé dans la dignité de chancelier, lui demanda s'il se croyoit plus homme de bien & plus éclairé que tant d'évêques, d'abbés, d'ecclésiastiques de tous les ordres, que tant de juges, que

toute la noblesse d'Angleterre, que le parlement, enfin que tout le royaume. A un évêque de votre parti, répliqua Morus, j'en ai cent à opposer, dont la foi est déjà couronnée dans le Ciel. Et la noblesse d'Angleterre, pour le nombre même, entre-t-elle en comparaison avec les martyrs & les confesseurs innombrables qui ont rendu témoignage à mon sentiment ? Pour ce qui est du parlement, lequel n'a pas même été libre en cette rencontre, son autorité le disputera-t-elle aux conciles généraux tenus depuis des milliers d'années ? Enfin toute l'Angleterre, dites-vous, favorise votre opinion : mais la France, l'Espagne, l'Italie & tout le reste de la chrétienté, l'oracle de tous les chrétiens, l'Eglise Catholique l'abhorre & la réprouve. Les juges craignirent de lui en laisser dire davantage en présence du peuple : on lui prononça la sentence de mort, & on le reconduisit en prison.

Stapret. vit.  
Mor.  
Sander. l. 1,  
p. 130.

Une de ses filles, nommée Marguerite, sujet rare à qui, entre autres choses, il avoit appris les langues greque & latine, & qui lui étoit singulièrement attachée, le joignit sur le chemin pour lui faire ses derniers adieux. Morus l'em-

brassa  
diction  
qui de  
mun sa  
fut diff  
vit enc  
d'un c  
de pap  
mains  
charge  
fir de  
lendem  
du sain  
mauté,  
de S. T  
il avoit  
lui acco  
A ce mo  
voit au  
chelle n  
un valet  
main po  
soin po  
la priere  
sang-fro  
vere, il p  
roit dan  
lique, a  
il mit la

brassa tendrement, & lui donna sa bénédiction, sans qu'on vît dans le pere rien qui démentît la générosité de leur commun sacrifice. La veille du supplice, qui fut différé de quelques jours, Morus écrivit encore à cette fille chérie, au moyen d'un charbon & de quelque lambeau de papier qui lui étoit tombé entre les mains, que bientôt il ne seroit plus à charge à personne; qu'il brûloit du désir de voir son Dieu, & de mourir le lendemain. C'étoit le jour de l'octave du saint apôtre dont il défendoit la primauté, & tout à la fois de la translation de S. Thomas de Cantorbéri, pour qui il avoit une dévotion particulière. Dieu lui accorda une consolation si chrétienne. A ce moment désiré, comme il se trouvoit au pied de l'échafaud, & que l'échelle n'en étoit pas commode, il dit à un valet du bourreau: Donnez-moi la main pour monter, je n'en aurai pas besoin pour descendre. Après avoir fait la priere accoutumée avec beaucoup de sang-froid, & chanté le psaume *Miserere*, il prit le peuple à témoin qu'il mourroit dans la profession de la foi catholique, apostolique & Romaine. Ensuite il mit la tête sur le billot, sans que tous

ces apprêts lui causassent aucune émotion ; & il endura la mort , non seulement avec la constance , mais avec la sainte joie des plus généreux martyrs. Toute l'Angleterre gémit à ce spectacle, & les vrais chrétiens crurent avoir tout perdu dans la personne de cet illustre défenseur de la religion. La crainte d'offenser le Roi , quoiqu'elle eût empêché de rendre à Fischer les honneurs de la sépulture , ne fit aucune impression sur la fille de Morus. Elle remplit avec intrépidité ces derniers devoirs à l'égard d'un pere si cher , le fit ensevelir avec de grands honneurs ; & la piété filiale imposa à la tyrannie même , qui n'entreprit jamais de l'inquiéter. L'historien Burnet ne peut s'empêcher de convenir que la mort de Fischer & de Morus sont des taches dans la vie d'Henri VIII.

Ce prince , dès qu'il se fut teint d'un sang si précieux , parut insatiable de carnage. Il avoit régné plus de vingt ans , sans faire mourir pour crime d'Etat que deux personnes , dont le supplice ne lui peut être reproché : dans les douze dernières années de sa vie , c'est-à-dire quand son office de chef de l'Eglise eut dépravé jusqu'à son naturel , & ne lui

Burn. T. 1,  
l. 1, P. 199.

eut la  
prouv  
sangu  
sure d  
excès  
vêtit l  
l'appar  
pour c  
tendre  
dans le  
persua  
gés de  
En un  
que lui  
gagea  
& de t  
nête ho  
sions d  
l'en exc  
d'un ré  
borneur  
abando  
& qui s  
Peu d  
& de M  
jet, avo  
teur de  
& un pr  
de la c

eut laissé pour guide que son sens ré-  
 prouvé, il devint l'un des tyrans les plus  
 sanguinaires, & ne garda plus de me-  
 sure dans la rigueur de ses exécutions :  
 excès d'autant plus injuste, qu'il en re-  
 vêtit l'injustice, des formes & de tout  
 l'appareil du droit. Il fit des loix expresse  
 pour condamner les accusés sans les en-  
 tendre, & pour leur tendre des pieges  
 dans les formalités de la justice. Il s'étoit  
 persuadé que tous ses sujets étoient obli-  
 gés de régler leur foi sur ses décisions.  
 En un mot, la primauté ecclésiastique  
 que lui avoient déferée ses peuples, l'en-  
 gagea dans un labyrinthe de forfaitures  
 & de tyrannies si odieuses, qu'un hon-  
 nête homme, selon les propres expres-  
 sions du Protestant Burnet, ne sauroit  
 l'en excuser. Est-ce donc là le caractère  
 d'un réformateur à suivre, ou d'un su-  
 borneur atroce, que la divine justice  
 abandonne à la perversité de son cœur,  
 & qui se voue lui-même à l'infamie ?  
 Peu de temps avant la mort de Fischer  
 & de Morus, Henri, pour le même su-  
 jet, avoit fait traîner sur la claie un doc-  
 teur de l'abbaye de Sion, trois chartreux  
 & un prêtre séculier. Après le supplice  
 de la corde, on leur avoit ouvert le

Burnet. l  
 Préfat.

Beff. Hist.  
 var. l. 7, n.  
 16.

ventre , pour leur arracher le cœur & les entrailles , & on avoit partagé leurs corps en quartiers. C'est ce procédé de boucher qui parut plaire davantage au tyran , & qui devint le traitement ordinaire des fideles défenseurs de l'unité catholique. Depuis ce temps-là, la terreur & une morne tristesse se répandirent par toute l'Angleterre , où il n'y avoit aucun homme de bien qui n'eût à trembler pour sa vie. Un des plus illustres d'entre eux , Renaud Polus ou Pool, proche parent du Roi , eut tout à craindre des fureurs personnelles de ce prince, qui , après avoir porté plusieurs fois la main à son épée pour le tuer , le réduisit enfin à se bannir volontairement du royaume. Par d'excellentes études commencées en Angleterre , perfectionnées dans les académies & dans le commerce des savans les plus renommés de toute l'Europe , Polus avoit acquis de vastes connoissances , de l'éloquence , l'art d'écrire & de penser noblement ; & les sciences , trop souvent funestes à la modestie , n'avoient servi qu'à mieux faire éclater la sienne. Henri VIII qui faisoit cas de tant de vertus & de talens , en voulut faire usage pour gagner les doc-

Dudith. in  
édit. card.  
Querim. T. I,  
p. 7.

teurs  
dans c  
Mais l  
autre  
la moi  
détesta  
du ref  
ces do  
aussi ,  
traires  
bles d'  
assister  
au Roi  
cane. C  
dit for  
comme  
doit ren  
songe ,  
eandeur  
plus d'  
complic  
encore,  
mentir.  
se porta  
Mais  
primaute  
nom vo  
blique,  
néral au

reurs de Paris, quand il fit consulter dans cette université l'affaire du divorce. Mais Polus s'étant excusé, sous quelque autre prétexte néanmoins, de prendre la moindre part à une entreprise qu'il détesta constamment, éprouva dès-lors du refroidissement dans les bonnes grâces dont le Roi l'honoroit : il est sûr aussi, nonobstant les allégations contraires de différens écrivains respectables d'ailleurs, qu'il ne voulut point assister à l'assemblée du clergé qui donna au Roi le titre de chef de l'Eglise Anglicane. C'est Polus lui-même qui nous le dit formellement ; & ce témoignage, comme de l'écrivain le mieux instruit, doit tenir lieu de démonstration. Le mensonge, si l'on en pouvoit soupçonner sa candeur, n'eût servi qu'à le couvrir de plus d'opprobre, dans un temps où les complices, tous ou presque tous vivans encore, n'auroient pas manqué de le démentir. La fureur de Henri contre Polus se porta jusqu'à mettre sa tête à prix.

Mais le premier acte qu'il fit de sa primauté, ce fut de donner à Cromwel, nom voué dès ce siècle à l'exécration publique, la qualité tant de son vicaire général au spirituel, que de visiteur des

Ibid. p. 248,  
449.

couvents & de tous les privilégiés d'Angleterre. Fils d'un forgeron de Pulney, méchant artisan lui-même, soldat ensuite, puis domestique du cardinal de Wolfey; avec de l'application, quelque intelligence & beaucoup d'intrigue, il s'étoit lié d'intérêt avec Anne de Boulen par rapport aux nouvelles doctrines, & il flatta si bien les inclinations du Roi, que ce prince le fit coup sur coup baron d'Oukam, garde des chartres royales, secrétaire d'Etat, chancelier de l'ordre de la Jarretiere, comte d'Essex, grand chambellan, premier ministre, & enfin son vice-gérent pour les affaires spirituelles, avec pouvoir de présider aux assemblées du clergé, & de connoître de toutes les matieres ecclésiastiques. Il remplit cet office comme on devoit l'attendre d'un homme qui joignoit à l'ignorance toutes les préventions qui en sont presque inséparables, & les grossieres passions des gens de sa sphere. On l'a peint en deux mots, lorsqu'on a dit, qu'il ruina par-tout, & n'édifia nulle part.

Sander. l. 1,  
p. 138.

Un des premiers conseils qu'il donna au Roi, fut de supprimer les monasteres. Cromwel regardoit cette suppression,

comme  
le Luth  
Roi y a  
couvert  
souvir s  
regardo  
sans de l  
comme  
esprits,  
primer  
sons rel  
grande p  
céda par  
du zele  
A cet eff  
rale des  
roit de l  
religieux  
pratique  
Les visite  
vo ce qu  
le dérégl  
voient ju  
rendit pu  
times de  
immoler.  
monaster  
sons, agg  
mille ord

comme un coup de partie pour établir le Luthéranisme dans le Royaume : le Roi y applaudit, comme à un moyen couvert de satisfaire sa cupidité, & d'assouvir sa haine contre les religieux, qu'il regardoit comme les plus fermes partisans de la primauté romaine. Cependant comme il eut sondé la disposition des esprits, il reconnut qu'il ne pouvoit supprimer en même temps toutes les maisons religieuses, sans aliéner la plus grande partie de ses sujets ; & il procéda par degré, en se couvrant encore du zele de la regle, ou de la réforme. A cet effet, il ordonna une visite générale des monasteres, où l'on informeroit de l'état des biens, du nombre des religieux, & de la maniere dont chacun pratiquoit les observances de son ordre. Les visiteurs ne manquerent pas de trouver ce que le Roi désiroit, c'est-à-dire les dérèglements vrais ou faux qui devoient justifier son entreprise, & qu'on rendit publics, afin de décrier les victimes de la persécution, avant de les immoler. Ils les resserroient dans leurs monasteres comme dans autant de prisons, aggravoyent le joug de la regle par mille ordonnances arbitraires, faisoient

Burn. T. I,  
l. 3, P. 245.

d'An-  
hney,  
lat en-  
nal de  
quelque  
ue, il  
Boulen  
es, &  
u Roi,  
baron  
oyales,  
l'ordre  
grand  
& enfin  
s spiri-  
der aux  
noître  
ques. Il  
devoit  
gnoit à  
ons qui  
& les  
sphere.  
qu'on a  
n'édifia  
l donna  
nasteres.  
ression,

retentir sans cesse à leurs oreilles les noms effrayans du Roi & des loix ; & après les avoir épouvantés par toutes les voies imaginables , ils leur insinuoient que , pour couvrir leurs fautes & se préserver du châtement , le moyen sûr étoit de donner eux-mêmes leurs maisons au Prince , qui pourvoiroit libéralement à la subsistance de chaque particulier. Ce manège fit céder un certain nombre de prieurs , avec le consentement de leurs communautés , ou d'une bonne partie d'entre elles. En conséquence , survint un mandement du Roi , qui , en sa qualité de chef souverain de l'Eglise Anglicane , délieoit de leurs vœux tous les moines qui les avoient prononcés avant l'âge de vingt-quatre ans , & donnoit encore aux autres la liberté de vivre en séculiers hors de leurs monasteres. Avant cela , tous les titulaires avoient déjà été absous des sermens faits au Pape , & obligés d'en effacer le nom de leurs titres.

Cette voie de séduction ne produisit cependant pas grand effet. Soit par conscience , soit par habitude , la plupart des religieux , au moins parmi les anciens , aimèrent mieux demeurer dans leur premier état , que d'aller reprendre dans le

siecle un  
étranger  
jusque  
en parle  
monaste  
pressa de  
pairs, ou  
dirent p  
d'abord  
petits m  
le reven  
livres ste  
vit de p  
Roi tout  
trois cen  
les terres  
qui en d  
on lui al  
ou évacu  
acquit pa  
mille liv  
plus de c  
du mobil  
mens d'é  
maisons,  
dre enco  
Roi. Tou  
nautés qu  
reçurent

siècle un personnage qui leur étoit devenu étranger. Henri qui n'en étoit pas venu jusque là pour y demeurer, se plaignit en parlement que le grand nombre des monasteres étoit à charge à l'Etat, & le pressa de remédier à ce désordre. Les pairs, ou plutôt les serfs de la cour entendirent parfaitement ce langage. On fit d'abord un acte qui supprimoit tous les petits monasteres, c'est-à-dire ceux dont le revenu étoit au-dessous de deux cents livres sterling. Par une autre loi qui suivit de près la première, on donna au Roi toutes ces maisons, au nombre de trois cent soixante-seize, avec les églises, les terres & généralement tous les biens qui en dépendoient. En même temps, on lui alloua les monasteres supprimés, ou évacués en premier lieu. La couronne acquit par-là un revenu de trente-deux mille livres sterling, & un capital de plus de cent mille, provenu de la vente du mobilier, de l'argenterie & des ornemens d'église. On démolit ensuite les maisons, & jusqu'aux églises, pour vendre encore les matériaux au profit du Roi. Tous les moines de ces communautés qui voulurent retourner au siècle, reçurent la dispense Anglicane; & les

Burn. Hist.  
de la Réf. l. 39.  
p. 262.

A. G. publ.  
Angl. T. XIV.  
p. 575.

autres furent transférés, pour assez peu de temps, dans les grands monasteres.

Ibid. p. 321.

Dès l'année suivante, on supprima ces maisons, & généralement tous les couvens & toutes les abbayes, soit d'hommes, soit de filles, dans toute l'étendue du Royaume. L'ordre même de Malte, comme attaché particulièrement au saint Siege, & reconnoissant le Pape pour premier supérieur, ne put se soustraire à la persécution. Toutefois, comme il étoit sur le plus grand pied en Angleterre, où le prieur de S. Jean de Londres avoit le titre de premier baron, & séance au Parlement, leur proscription fut différée plus long-temps; mais leur traitement n'en fut pas plus avantageux. La somme de toutes les pensions, tant pour les prieurs que pour les chevaliers, c'est-à-dire pour la fleur de la noblesse d'Angleterre & d'Irlande, ne monta qu'à trois mille livres sterling. Ils n'y étoient cependant, ni moins nombreux, ni moins opulens que dans les autres Etats chrétiens; & ils y avoient recueilli, comme en France, les riches débris des Templiers.

Ibid. p. 377.  
Hist de Malte.  
l. 10.

On ne voit pas qu'Henri VIII se soit enrichi par ces déprédations sacrileges. Jamais au contraire il ne surchargea plus

ses suje  
C'est q  
larcins  
son vic  
murm  
plus be  
terres.  
donnés  
aux seig  
les effe  
dignari  
ne put  
qu'un a  
avec la  
fait che  
ler. Il n  
troubles  
crainte a  
intéressé  
tité de n  
de part  
improv  
sion des  
des par  
autres re  
leurs enf  
grand no  
trouvoier  
ges, & ju

ses sujets d'impôts, que depuis ce pillage. C'est qu'il lui importoit de partager ses larcins avec ses recéleurs, parmi lesquels son vice-gérent, non sans exciter des murmures dangereux, s'accommoda des plus belles commanderies voisines de ses terres. La plupart des monasteres furent donnés de même, ou vendus à vil prix, aux seigneurs voisins, afin d'empêcher les effets du mécontentement & de l'indignation publique; à quoi pourtant on ne put réussir. Il ne resta guere au Roi qu'un appât irritant pour sa cupidité, avec la réputation honteuse de ne s'être fait chef de l'Eglise que pour la dépouiller. Il ne réussit pas même à écarter les troubles & les soulèvemens, dont la crainte avoit été le motif de ses largesses intéressées. Quelques seigneurs & quantité de nobles qui n'y avoient point eu de part dans la province de Lincoln, improuverent sans ménagement l'invasion des monasteres qui avoient été fondés par les ancêtres des uns, que les autres regardoient comme un asile pour leurs enfans quand ils en avoient un trop grand nombre, où les uns & les autres trouvoient l'hospitalité dans leurs voyages, & jusque dans leurs parties de plai-

Rayn. ad an.  
1537, n. 38.

fir. Les pauvres murmuroient bien plus fortement encore, privés des aumônes qu'ils étoient habitués à recevoir dans ces maisons, ou du moins d'un travail journalier qui fournissoit principalement à la substance de leur famille. On tâcha d'arrêter les plaintes, en publiant les désordres qu'on prétendoit avoir découverts dans ces communautés : mais ces apologies de l'avarice parurent avec raison fabriquées par la calomnie ; & avec plus de raison encore, on y répondit qu'il falloit réformer les abus, s'il y en avoit, & non pas détruire la chose. Enfin on prit les armes dans cette province, puis dans celle d'Yorck ; & l'on vit en corps d'armée jusques à quarante mille rebelles, qui réduisirent leur souverain à capituler avec eux : Henri tint ses promesses, jusqu'à ce qu'il les pût violer sans péril.

BURN. T. I.  
l. 3. P. 216 &  
suiv.

ibid. p. 262.

Pendant ces convulsions de l'Eglise & de la monarchie Anglicane, mourut la reine Catherine ; illustre par sa piété, dit l'historien Protestant d'Angleterre, & par son attachement aux choses du ciel, vivant dans l'austérité & la mortification, travaillant de ses propres mains, & songeant même au milieu de sa gran-

deur  
tion &  
lui ac  
bien q  
si pén  
résign  
qu'au  
traité  
pêche  
un lâc  
les vo  
son co  
trouvâ  
bien lo  
gieux  
afin de  
sentir l  
eur app  
qu'en t  
Dès  
ment n  
s'empê  
déprav  
déplais  
lui écri  
pour re  
plus qu  
terrest  
dernier

deur à tenir ses femmes dans l'occupation & dans le travail. Le même écrivain lui accorde les qualités du naturel, aussi bien que les vertus chrétiennes. Elle étoit si pénétrée des sentimens d'une pleine résignation aux ordres de la Providence, qu'au sein de ses adversités, elle fit un traité de dévotion contre les plaintes des pécheurs. Anne de Boulen qui prenoit un lâche plaisir à la chagriner par toutes les voies imaginables, fit emprisonner son confesseur, seule consolation qu'elle trouvât dans les hommes. Catherine, bien loin de s'abatre, écrivit à ce religieux avec une force toute chrétienne, afin de l'encourager, & parut ne plus sentir le coup qui l'accabloit, quand elle eut appris par la réponse le saint usage qu'en faisoit son pieux directeur.

Dès que le Roi la fut dangereusement malade, ce prince qui ne pouvoit s'empêcher de respecter sa vertu, tout dépravé qu'il étoit, lui fit témoigner son déplaisir: ce qui engagea la princesse à lui écrire une lettre touchante, non pas pour regagner un cœur qui ne pouvoit plus que lui échapper avec tous les objets terrestres, mais pour remplir jusqu'au dernier moment les devoirs de la foi

Polyd. Virg.  
l. 27.  
Sander. l. 1.

conjugale, en s'efforçant encore de le tirer des lacs où l'avoient engagé ses honteux penchans. Mon seigneur & mon roi, lui disoit-elle, époux inviolablement cher à mon cœur, l'heure de ma mort est enfin arrivée; & à ce moment décisif, l'amour que j'ai toujours eu pour vous m'oblige à vous conjurer en peu de mots, puisqu'à peine je respire, de penser enfin à la grande affaire de votre salut: affaire infiniment préférable à toutes les grandeurs de la terre, & à tous vos plaisirs, à ces plaisirs qui m'ont coûté tant de larmes & de sanglots, & à vous-même tant de travaux & de soucis amers. Mais pardons-en jusqu'à la mémoire; & daigne le Seigneur vous les pardonner, aussi pleinement que je l'en supplie! Du reste, je vous recommande la jeune Marie, notre fille commune; & vous conjure de lui accorder toute la tendresse, à laquelle autrefois son infortunée mere a prétendu. Je vous prie encore de prendre soin des femmes de ma maison; charge légère, puisqu'elles ne sont que trois; & d'accorder à mes pauvres domestiques, un an de leurs gages au delà du courant. Exprimons enfin notre disposition dernière:

Mes

Mes ye  
autre ob  
du regr  
sans vo

La ve  
fûretés  
fit tirer  
voya à l  
Angleter  
lui-même  
faire. La  
en lisant  
rante, ne  
extraordi  
bassadeur  
ment trou  
tendreme  
épargner  
Quelque d  
nistré, il  
la Reine,  
Elle fut e  
l'abbaye d  
convertit  
prince com  
prendre le d  
dente, An  
qu'elle & f  
conleurs ph  
Tome X

Mes yeux vous désirent plus que tout autre objet mortel ; & si je pouvois avoir du regret à la vie , ce seroit de mourir sans vous avoir vu.

La vertueuse Reine prenant toutes ses sûretés pour le traitement de ses gens , fit tirer une copie de sa lettre , & l'envoya à l'ambassadeur de l'Empereur en Angleterre , afin que ce prince les payât lui-même , si Henri négligeoit de le faire. La précaution étoit inutile : le Roi , en lisant la lettre de son épouse mourante , ne put retenir ses larmes , & parut extraordinairement touché. Il pria l'ambassadeur de Charles V d'aller promptement trouver la princesse , de la saluer tendrement de sa part , & de ne rien épargner pour calmer ses inquiétudes. Quelque diligence que pût faire ce ministre , il n'arriva à Kimbalton où étoit la Reine , qu'après qu'elle eut expiré. Elle fut enterrée honorablement dans l'abbaye de Pétersboroug , que Henri convertit par la suite en évêché. Ce prince commanda à toute sa maison de prendre le deuil ; à quoi l'adultere impudente , Anne de Boulen , défera si peu , qu'elle & ses femmes parurent alors en couleurs plus gaies que de coutume. Et

comme de vils adulateurs la félicitoient sur la mort de son ennemie ; j'ai cependant un chagrin, répondit-elle ; c'est qu'une pareille mort lui est trop glorieuse.

Sa joie barbare ne dura pas long-temps, Henri qui lui avoit sacrifié Catherine, la sacrifia elle-même à Jeanne de Seymour, quelques mois seulement après la mort de Catherine ; & dès le lendemain de la mort de l'adultère, il en épousa la rivale. Mais Catherine d'Aragon, en perdant les bonnes grâces du roi son époux, conserva du moins son estime jusqu'au dernier soupir ; au lieu qu'Anne mourut sur l'échafaud, pour les causes les plus infamantes. Elle fut dénoncée, comme se prostituant à son propre frère, le comte de Rochefort, à trois autres seigneurs, & à un musicien du Roi. La sévérité de ce prince, aussi extrême dans ses aversions que dans ses inclinations fougueuses, est sans doute justement suspecte : mais quand on justifieroit par là cette reine, ou cette concubine couronnée, des infamies révoltantes dont ses favoris la chargerent jusqu'à la mort sur l'échafaud, l'excusera-t-on d'avoir souffert, de s'être attiré, d'avoir

[Burn. T. I.  
l. 3, p. 266,  
268, 271, 282.]

entre  
teries  
les de  
tout r  
d'avoi  
rie, d  
jeune  
qu'elle  
marier  
quand  
Ce son  
coupab  
n'étoit  
gence.  
Il n'e  
confessa  
vraisem  
lord Per  
crainte d  
damnée  
tit, com  
plice, lu  
cond ave  
tourment  
de sa fille  
déclarer  
Henri, d  
passion ju  
avec lui-n

entretenu avec complaisance, des galanteries, de vraies privautés ? d'avoir reçu les déclarations tendres d'hommes de tout rang, & même du plus bas étage ? d'avoir pris avec eux le ton de l'agacerie, de n'avoir pas rougi de dire à un jeune seigneur, l'un de ses soupirans, qu'elle voyoit bien qu'il différoit de se marier, dans l'espérance de l'épouser quand la mort du Roi la laisseroit libre ? Ce sont-là autant de faits avoués par la coupable, & dont certainement aucun n'étoit propre à lui mériter de l'indulgence.

Il n'en est pas ainsi du mariage qu'elle confessa, contre toute vérité & toute vraisemblance, avoir contracté avec milord Perci, avant d'épouser le Roi. La crainte du feu à quoi elle avoit été condamnée, & que le Roi pouvoit convertir, comme il le fit, en un moindre supplice, lui arracha manifestement ce second aveu. La seule envie d'adoucir son tourment l'emporta sur tous les intérêts de sa fille Elisabeth, qu'elle faisoit par-là déclarer illégitime & indigne du trône. Henri, de son côté, pouvoit en cela sa passion jusqu'à tomber en contradiction avec lui-même. Il faisoit prononcer deux

Hist. des Vau  
riat. l. 7, n.  
22, &c.

sentences, dont l'une condamnoit Anne à la mort, comme ayant souillé la couche royale par ses adulteres; & l'autre déclaroit qu'Anne, femme de Perci vivant, n'avoit pu devenir l'épouse du Roi. Cranmer cependant, Cranmer l'arc-boutant vanté de la réforme Anglicane & son plus grand lustre, prêtoit son organe à ces sentences d'iniquité, ne songeoit qu'à complaire aux reines postiches qui montoient tout à tour sur le trône, & provoquoit l'indignation de tous les gens de bien par son ingratitude envers celles qui en descendoient. Mais fut-il plus fidele à sa religion, qu'aux protectrices libertines de la réforme? On va s'en instruire. Henri exerçant enfin son droit de suprématie dans toute son étendue, entreprit de régler la foi aussi bien que la discipline. Il confirma la transsubstantiation, la communion sous une seule espece, le célibat des prêtres, l'obligation de garder les vœux, l'usage des messes privées, la nécessité de la confession auriculaire; & ces points de doctrine, les plus opposés aux nouvelles erreurs, étoient commandés sous les peines prescrites contre les hérétiques. Toutefois Cranmer, Zuinglien ainsi que son

ami Orien, prouve ple, saints même approu en quo si leur leur fa l'appro rieur indigne Voilà

Oser au moi & pour grande Polus, retraçoi nique l'ienne fût just dans ses mérite fit des rapproc excuses pour de

ami Cromwel, ou tout au moins Luthérien, ne fit aucune difficulté de les approuver, de les accréditer par son exemple, d'adorer Jésus-Christ dans les saints mystères, & de les célébrer lui-même. Or si Cranmer & ses adhérens approuvoient de bonne foi ces articles, en quoi donc étoient-ils Luthériens? & si leur attachement au Luthéranisme les leur faisoit condamner dans leur cœur, l'approbation qu'ils y donnoient extérieurement, étoit-elle autre chose qu'une indigne prostitution de leur conscience? Voilà les vertus des saints de parti.

Oseroit-on les mettre en parallèle, au moins pour la droiture incorruptible & pour le détachement héroïque des grandeurs terrestres, avec le célèbre Polus, qui après Morus & Fischer, retraçoit encore dans l'Eglise Britannique les heureux vestiges de son ancienne splendeur? Henri VIII qui se fit justifié en quelque sorte en mettant dans ses intérêts un personnage dont le mérite étoit si généralement reconnu, fit des tentatives sans nombre pour le rapprocher de lui. Polus, après bien des excuses qu'on ne prit avec raison que pour des défaites, écrivit enfin nette-

Sander. l. 1,  
p. 70 & seq.

ment qu'il n'approuvoit pas ce qui avoit été fait dans la cause du divorce, & dans la rupture avec l'Eglise Romaine. Henri fut contraint de son caractère emporté, & lui envoya une apologie par un de ses adulateurs schismatiques. Le docteur Polus mit aisément en poudre tous les vains argumens qu'elle contenoit, fit à ce sujet un traité de l'union ecclésiastique, où la force des expressions répondoit à celle des raisonnemens, l'adressa au Roi même, & peu de temps après le fit imprimer, pour empêcher les progrès du scandale, qui de jour en jour devenoient plus rapides. Henri vivement piqué sans doute, ne laissa pas de dissimuler encore, & récrivit à Polus de se rendre à Londres pour l'éclaircir sur quelques endroits du traité de l'union qu'il témoignoit estimer beaucoup, mais dans lequel il trouvoit quelques difficultés dont il voudroit avoir la solution de sa propre bouche. Polus ne donna point dans le piège; & le roi voyant ses artifices inutiles, revint à sa férocité naturelle, le dépouilla de ses dignités, de tous ses bénéfices, & résolut irrévocablement sa perte. Le Pape, pour dédommager en quelque sorte Polus, le créa cardinal le vingt-

deuxi

De

pourp

égale

ainsi o

Pierre

Théat

neur à

a donn

Sadole

gien,

vain qu

plus ap

&amp; qui

toutes

chrétie

Si le

part à c

pour le

mités d

sembla

cédent

une pro

lege pa

mi eux

moins

Bembo

dansur

en les l

deuxieme decembre de cette année 1536.

Dans la même promotion il donna la pourpre à dix autres sujets, presque tous également dignes de cet honneur. C'est ainsi qu'on doit au moins regarder Jean Pierre Caraffe, ce pieux archevêque de Théate ou Chieti, qui fit tant d'honneur à l'ordre des Théatins, qu'on leur a donné le nom de son siège; & Jacques Sadolet, évêque de Carpentras, théologien, philosophe, orateur, poète, écrivain qui de tous ceux de son temps a le plus approché de la diction des anciens, & qui ne s'est pas moins signalé par toutes les vertus épiscopales, sociales & chrétiennes.

Si le célèbre Erasme n'eut point de part à cette promotion, son indifférence pour les grandeurs, jointe à ses infirmités & à son grand âge, en fut vraisemblablement la cause. Dès l'année précédente, Paul III. ayant résolu de faire une promotion qui honorât le sacré college par le choix des sujets, désigna parmi eux ce savant renommé. C'est au moins ce qu'attestent l'illustre cardinal Bembo, & l'éditeur des œuvres d'Erasme, dans une lettre adressée à Charles V même, en les lui dédiant. Erasme ne témoigna

Ciac. in vit.  
Pontif. T. III,  
p. 600.

Lib. 6.

pas plus d'ardeur pour cette grande dignité, qu'il n'en avoit marqué pour la prévôté de Deventer, qui lui avoit été offerte par le même Pape quelque temps auparavant, & qu'il avoit refusée; quoique très-sensible, comme il le témoigne par lettres, à la bienveillance du Souverain Pontife, & à l'opinion trop avantageuse que Sa Sainteté avoit conçue de lui. Quelques auteurs ont prétendu qu'on lui fit ces offres, moins pour en venir à l'exécution, que pour le tenir attaché par l'espérance à la religion catholique: mais si Erasme avoit mérité autrefois d'être jugé avec cette rigueur, il nous paroît que le temps & les excès multipliés des sectaires lui avoient enfin ouvert entièrement les yeux. Peu de temps avant sa mort, arrivée à l'âge d'environ 59 ans en 1536 ou 1537, il témoigna publiquement le regret qu'il ressentoit d'avoir si souvent préconisé la liberté d'esprit. Et quoi de plus misérable, disoit-il, qu'une liberté qui consiste à ne point jeûner, & à ne point réciter l'office divin! il s'en expliqua tout particulièrement, & de la manière la plus touchante avec un Chartreux tenté d'apostasie, en le conjurant de préférer son

Erasme. Epist.  
lib. 27.

état &  
tres.  
mond  
pas to  
ayant  
cut u  
Quell  
ger l'E  
Co  
Polus  
France  
instam  
saisir d  
çois l  
qu'il f  
il n'écl  
pre av  
parti d  
dans la  
légalio  
bientôt  
rendu l  
ou l'av  
jesté, c  
& pron  
à celui  
à se re  
Mark,  
magnan

état & son ame à tous les biens terrestres. Dès l'année 1523, suivant Florimond de Rémond, qui à la vérité n'est pas toujours bon chronologiste, Erasme ayant vu Calvin en Allemagne, en conçut une telle aversion, qu'il s'écria : Quelle peste affreuse je vois prête à ravager l'Eglise !

Comme peu après la promotion de Polus, Paul III l'eut envoyé légat en France, le Roi d'Angleterre fit prier instamment le monarque François de se saisir du légat, & de le lui livrer. François I se tint insulté de la seule pensée qu'il fût capable de cette trahison : mais il n'éclara point, dans la crainte de rompre avec ce dangereux ami, & prit le parti de congédier le cardinal, qui passa dans la Flandre où s'étendoit aussi sa légation. La fureur de Henri l'y suivit bientôt. A Cambrai où d'abord s'étoit rendu Polus, il apprit qu'en Angleterre on l'avoit déclaré criminel de leze-majesté, que le Roi avoit mis sa tête à prix, & promis jusqu'à cinquante mille écus à celui qui la lui apporterait. Il songeoit à se retirer, quand le cardinal de la Mark, évêque de Liege, lui offrit avec magnanimité sa capitale pour asile, &

Sander. De  
schism. l. 1,  
p. 162 & seq.

lui protesta que sa personne n'y seroit pas moins en sûreté que la sienne propre. Henri ne laissa pas de tenter le conseil de Flandres, afin de se faire livrer le légat : pour prix de cette manœuvre infame, il offrit de quitter le parti de la France, & de fournir à l'Empereur un corps de quatre mille hommes, dont il avanceroit la paye pour dix mois. Le généreux évêque de Liege qui étoit président du conseil de Flandres, fit encore échouer cette tentative ; & le tentateur n'en recueillit que la honte d'un assassinat tenté sans succès.

Pendant l'espace d'environ deux mois que Polus fut à Liege, il édifia tous les ordres des citoyens, par sa douceur, par sa modestie, par sa piété, par toutes les vertus. Voici d'après l'un de ses commentateurs, quelle étoit, au sein du péril & des contre-temps de toute espece, l'ordre journalier de la vie de ce légat apostolique, & de sa maison. Nous demeurons dans nos chambres, dit ce commentateur, jusque vers une heure & demie avant le dîner. Alors nous nous rendons à la chapelle du palais, où nous récitons tous ensemble les heures canoniales. L'office étant fini, on entend la messe,

Vie de Pol.  
par le card.  
Quer. T. II,  
Disc. prélim.  
P. civ, cv.

& que  
Pondar  
nard,  
tient fa  
Au for  
un chap  
gélique  
la conve  
res. Ch  
Une he  
on dit  
suivi d'  
notre pi  
& qui e  
la sageff  
soupe à  
va se pro  
les jardin  
est digne  
fois le pi  
Virgile,  
en effet  
pareil lo  
un roi te  
quille, c  
agitoit s  
dit-il, s  
grand m  
traire le

& quelque temps après, on va dîner. Pendant une partie du repas on lit S. Bernard, & le reste du temps, on s'entretient familièrement de choses édifiantes. Au sortir de table, on lit ordinairement un chapitre de la Démonstration évangélique d'Eusebe; après quoi on reprend la conversation, qui dure une à deux heures. Chacun se retire ensuite chez soi. Une heure & demie avant le souper, on dit vêpres & complies; ce qui est suivi d'une explication de l'écriture, que notre pieux maître nous fait lui-même; & qui exprimera le respect, l'humilité, la sagesse toute céleste qu'il respire! On soupe à la fin de cet exercice, puis l'on va se promener près de la rivière, ou dans les jardins; & par-tout, la conversation est digne des autres exercices. Quelquefois le pieux cardinal nous dit ce mot de Virgile, *Deus nobis hac otia fecit*. Est-il en effet un présent plus divin, qu'un pareil loisir! Plus poursuivi à mort par un roi terrible étoit néanmoins si tranquille, qu'apprenant toute la fureur qui agitoit son tyran; qu'il est bien trompé, dit-il, s'il regarde la mort comme un grand mal pour moi! C'est-là au contraire le tetme désiré de mes travaux;

ibid. p. xc,  
xcj.

& m'ôter la vie, c'est dépouiller un homme fatigué, des vêtemens qui retardent son sommeil. Le Pape craignant toutefois pour une vie si précieuse, rappella son légat à Rome, lui donna des gardes; & par reconnoissance pour l'Evêque de Liege, il le lui substitua dans la légation de Flandrés.

*Sander. l. 1.* Henri furieux de voir échapper sa victime, déchargea sa vengeance sur les parens & les amis de Polus, dans la famille duquel il se rencontra néanmoins un monstre. Sur la dénonciation du chevalier Geoffroi de la Pole, du même sang que le cardinal; Henri de la Pole, ou Milord Montaigu, le marquis d'Excestre petit-fils d'Edouard IV, le chevalier Edouard Newil, Carew grand écuyer & chevalier de la Jarretiere, furent arrêtés, comme étant en correspondance avec le saint cardinal, & tous furent barbarement exécutés à mort. Mais ce qui mit le comble à l'horreur & à l'exécration publique, ce fut le supplice de la comtesse de Salisbury, mere de Polus. Cette dame respectable par le sang des Plantagenete, qui couloit dans ses veines, par son âge de 70 ans tout employé à la bienfaisance chrétienne, par une piété,

*Burnet con-  
tre Sander,  
T. 1.*

une  
ration  
tranc  
des le  
les fo  
Les  
toujou  
les Sac  
à une  
forme  
liques  
rage. L  
les plu  
leurs r  
ment e  
il s'agi  
contra  
la prés  
dire, c  
simple  
deux s  
du long  
Luther  
adoncin  
attraya  
ou du  
obscurs  
à son p  
ble de  
tage pou

une sainteté qui étoit un objet de vénération pour tout le royaume, eut la tête tranchée, précisément pour avoir reçu des lettres de son fils. Ainsi se posoient les fondemens de la réforme Anglicane.

Les réformés d'Allemagne déliroient toujours ardemment de se réunir avec les Sacramentaires, tant pour mettre fin à une division qui décrioit toute la réforme, que pour combattre les catholiques avec plus de concert & d'avantage. Bucer qui savoit donner aux objets les plus différens des formes & des couleurs routes semblables, fut principalement employé à cette négociation, où il s'agissoit de concilier deux choses aussi contraires que la présence en réalité & la présence en esprit seulement, c'est-à-dire, qu'un corps présent en effet & la simple pensée de ce corps. Chacune des deux sectes devoit franchir une partie du long intervalle qui les séparoit ; & Luther, l'intraitable Luther voulut bien adoucir & modifier par des variations attrayantes ses rigides confessions de foi, ou du moins les envelopper de termes obscurs & généraux que chacun pût tirer à son propre sens. La foi déliée & flexible de Bucer n'en demanda pas davantage pour les adopter, & les Sacramen-

Hospin. ann.  
1536, part. 2.  
Chytr. l. 40.

taires de la haute Allemagne suivirent son exemple : mais les Suisses, plus simples & beaucoup moins plians, au premier aspect de la formule d'union, la traitèrent d'ambiguë, de captieuse, & refuserent nettement de la souscrire. En vain dans une assemblée des cantons convoqués à Bâle, l'accommodant Bucer s'efforça de leur persuader que cette doctrine ne différoit en rien de la leur. Bien loin d'entendre à ses subtilités, ils publièrent une déclaration plus formelle que jamais contre la présence réelle. On ne laissa point de les rechercher encore ; & ce qui est plus étonnant, c'est que l'accord des deux partis se conclut enfin, sans nul accord dans leurs sentimens, sans que l'un se départît d'une croyance qui détruiroit celle de l'autre. Les Suisses, bonnes gens, voulurent bien supposer Luther dans leurs sentimens ; & Luther, sans expliquer les siens davantage, félicita les Suisses sur le feint sacrifice qu'ils faisoient de leur créance à la concorde. Tout ce qu'il ajouta, fut qu'il y avoit encore parmi eux des gens qui lui étoient suspects, mais qu'il les toléroit par égard pour le corps de la nation avec lequel il vouloit bien vivre. Voilà toute la paix & la communion des disciples de Lu-

Luth. Epist.  
16. Maii 1538.

ther avec  
paix où  
d'autre,  
servée,

Les Z  
dans le m  
dois cann  
ans dans  
Ces gross  
des évêqu  
encore co  
le culte  
images, l  
tenoient  
même fo  
cremens,  
& le saint  
toient la  
cérémoni  
soient un  
consécrati  
Cet éloign  
de la foi Z  
tacle à l'un  
l'Eglise d  
Farel, à c  
serveroien  
Calvin  
qui va dé

ther avec ceux de Calvin, ou de Zuingle :  
 paix où la foi fut sacrifiée de part &  
 d'autre, & qui fut encore très-mal ob-  
 servée, comme on le verra par la suite.

Les Zuingliens s'unirent peu après, &  
 dans le même goût, avec le reste des Vau-  
 dois cantonnés depuis près de deux cents  
 ans dans les détroits sauvages des Alpes.  
 Ces grossiers sectaires, ennemis du Pape,  
 des évêques & de toute puissance; buttés  
 encore contre les cérémonies de l'Eglise,  
 le culte des saints, des reliques & des  
 images, les indulgences & le purgatoire,  
 tenoient cependant, du moins alors, la  
 même foi que les catholiques sur les sa-  
 cremens, la transsubstantiation même,  
 & le saint sacrifice des autels. S'ils rejet-  
 toient la messe, ce n'étoit que pour les  
 cérémonies, ou parce qu'ils la rédui-  
 soient uniquement aux paroles de la  
 consécration récitées en langue vulgaire.  
 Cet éloignement prodigieux où ils étoient  
 de la foi Zuinglienne, ne fut pas un ob-  
 stacle à l'union, qu'ils firent d'abord avec  
 l'Eglise de Geneve par l'entremise de  
 Farel, à condition seulement qu'ils con-  
 serveroient leurs ministres.

Calvin dominoit alors dans cette ville,  
 qui va désormais figurer d'une manière

Pierre Gilles,  
 Hist. des Vau-  
 dois, c. 5.

bien étrange pour sa médiocrité, c'est-à-dire comme le boulevard du Calvinisme, & l'arsenal qui mit la foi à deux doigts de sa perte, dans le premier des Etats chrétiens. Après que l'évêque de Geneve eut abandonné ses diocésains, & se fut uni contre eux avec le duc de Savoie, ceux-ci nommés dès-lors *Eignots*, & par corruption *Huguenots*, du mot allemand qui signifie alliés, parce qu'ils s'allierent avec les Suisses pour défendre leur liberté; ces *Huguenots* ou *Eignots*, encore partie Catholiques & partie Zuingliens, se firent pendant quelques années une espece de guerre civile, jusqu'à ce que la faction Zuinglienne, par les secours du canton de Berne, se fût rendue incomparablement la plus forte. On voit, en passant l'origine la plus vraisemblable du nom de *Huguenots* donné aux Calvinistes. Celui de *Ministres* que portent leurs pasteurs, leur vint de l'école du droit nommé *Ministrerie* à Poitiers, où l'un de leurs plus chauds prédicans, professeur de cette faculté, quitta son emploi pour aller dogmatifer de ville en ville. Quand les *Huguenots* furent les plus forts à Geneve, ils ne garderent plus de mesures;

Spon. Hist.  
de Genev. l. 2.

la pop  
Farel  
de la v  
bour b  
rent e  
abattre  
ser les  
seil en  
rale, p  
cienne  
lue, &  
cordeli  
coven  
harang  
fence r  
l'invoca  
ges, le  
tiques.  
l'évêque  
leurs su  
n'y paru  
ou répu  
ménage  
en abrégé  
aux reli  
cains, &  
testoient  
puis leur  
répondi

la populace avec la jeunesse effrénée, Farel à leur tête, les capitaines même de la ville avec leurs compagnies, tambour battant & drapeaux déployés, allèrent en plein midi, d'église en église, abattre les croix & les images, renverser les autels & les tabernacles. Le conseil ensuite indiqua une assemblée générale, pour délibérer sur le sort de l'ancienne religion, dont la perte étoit résolue, & presque déjà consommée. Le cordelier Jacque Bernard, gardien du couvent de Rive, & apostat dans l'ame, harangua dans l'assemblée contre la présence réelle, le sacrifice de la messe, l'invocation des saints, le culte des images, le purgatoire & les vœux monastiques. Comme le duc de Savoie & l'évêque de Geneve avoient défendu à leurs sujets d'y assister, & qu'en effet il n'y parut que deux docteurs catholiques, ou réputés l'être; le conseil, par un ménagement Pharisaïque, fit présenter en abrégé les actes écrits de la dispute aux religieux Augustins, aux Dominicains, & même aux Cordeliers qui détestoient l'apostasie de leur supérieur; puis leur demanda leur sentiment. Ils répondirent sans hésiter, qu'ils tenoient

cette doctrine pour hérétique, & qu'ils n'avoient garde de mettre en question ce qui avoit été reçu de tout temps par les peres, & confirmé depuis par les décisions de l'Eglise Catholique.

Cela ne fit rien changer à la résolution des Magistrats. Le conseil des deux cents, bourgeois, ouvriers, marchands, ou tout au plus légistes; sans avoir étudié ni conciles, ni docteurs, sans savoir autre chose que leur négoce ou leur métier, prononcèrent que les observances catholiques n'étoient que des superstitions ou des traditions humaines contraires à l'écriture, portèrent un décret qui abolissoit entièrement l'ancienne religion, & enjoignirent à tous les citoyens de suivre celle des Protestans. Et pour laisser un monument éternel de leur révolte, tant contre l'Eglise que contre leur évêque, qu'ils n'ont plus reconnu depuis; ils érigerent à l'hôtel de ville une table d'airain, où on lit encore ces paroles en lettres d'or: *En mémoire de la grace que Dieu nous a faite de secouer le joug de l'Antechrist Romain, & d'en abolir les superstitions.* Après ce décret, il fallut que ce qui restoit de catholiques à Geneve, que les

ecclesia  
& les  
qu'eût  
retour.

Le g  
authent  
lique,  
tout le  
jours ap  
à la fou  
ment un  
meur du  
douaire  
couvent  
de toute  
ter la m  
Ste. Cla  
horreur  
ception  
libertine  
plus sent  
le magist  
ser sa v  
conduire  
escorte,  
toute inf  
necy, o  
préparé  
Jusqu

ecclésiastiques sur-tout, les religieux, & les religieuses Claristes, les seules qu'eût cette ville, en sortissent sans retour.

Le gardien Bernard, pour professer authentiquement la réforme évangélique, mit bas son froc en présence de tout le monde; & découvrant peu de jours après le principe de sa conversion à la foi nouvelle, il épousa publiquement une beauté facile, fille d'un imprimeur du lieu, à laquelle il apporta pour douaire tout ce qu'il put voler à son couvent. Farel usa de tout son zèle & de toute son éloquence, pour faire goûter la même morale aux chastes filles de Ste. Claire, qui n'entendirent qu'avec horreur ces prêches impudens, à l'exception d'une seule, dont la docilité libertine fut pour toutes les autres la plus sensible de leurs peines. Cependant le magistrat touché, & ne pouvant refuser sa vénération à leur vertu, les fit conduire avec honneur & sous bonne escorte, pour les mettre à couvert de toute insulte jusqu'aux approches d'Annecy, où le duc de Savoie leur avoit préparé un monastère.

Jusque-là, Calvin n'avoit point en-

core paru dans la digne Eglise de Geneve dont Farel est regardé comme le premier fondateur. Mais la destinée de Calvin qui n'avoit pas le génie de l'invention, étoit d'entrer dans les moissons d'autrui au moment de la récolte, & de faire en quelque sorte changer de nature aux choses, par les formes neuves qu'il excelloit à leur donner. Voyant l'échafaud de toute part dressé contre lui dans la terre de son origine, il avoit passé au delà des Alpes, à la cour de Ferrare, pour enlever au Luthéranisme la duchesse Renée de France, déjà fort attachée à ce parti. Il y fit peu de séjour, par la crainte de l'inquisition ultramontaine, dont il n'ignoroit pas les terribles poursuites: mais il ne laissa pas de couler subtilement son venin dans l'ame de cette princesse; & le poëte Marot qui remplissoit auprès d'elle les fonctions de secrétaire, acheva si bien de la corrompre ensuite, qu'il n'y a point d'apparence qu'à la mort même elle ait renoncé à l'hérésie. La duchesse de Ferrare, durant ses dernières années, étoit retirée en France, où son château servoit de refuge à tout ce qu'elle pouvoit recéler de Huguenots proscrits: on dit qu'elle en

nourrisso  
cents.

Calvi  
Bâle, vi  
colampa  
où, sur  
parmi le  
proposa  
ne cherch  
persuade  
se partage  
tere. Far  
langue &  
nua les p  
force ni  
chargea c  
de théolo  
tive. Il ne  
dre assez  
peuple &  
mulaire  
dresser:  
de spécu  
Geneve,  
conservé  
consécrat  
des fonts  
des fêtes  
Farel, co

nourrissoit chaque jour jusques à trois cents.

Calvin voulant passer de Ferrare à Bâle, ville infectée de la doctrine d'Écolampade, prit sa route par Geneve, où, sur la réputation qu'il avoit déjà parmi les novateurs François, Farel lui proposa de s'associer à son apostolat. Il ne cherchoit que la célébrité : il se laissa persuader sans peine ; & les deux apôtres se partagerent fraternellement le ministère. Farel qui avoit la volubilité de la langue & la force des poumons, continua les prêches : Calvin, qui n'avoit ni force ni grace à parler en public, se chargea d'enseigner ce qu'il avoit appris de théologie dans sa vie errante & fugitive. Il ne tarda point cependant à prendre assez d'empire, pour faire jurer le peuple & le magistrat d'adopter le formulaire de croyance qu'il lui plut de dresser : mais passant ensuite des points de spéculation, assez arbitraires dans Geneve, à quelques articles de discipline conservés par les Bernois, tels que la consécration du pain sans levain, l'usage des fonts baptismaux, & la célébration des fêtes ; il fut banni, avec son ami Farel, comme perturbateurs du repos de

l'Etat. Il céda au temps, mais sans renoncer à une Eglise, trop digne de ce pasteur pour ne pas se fixer enfin sous ses loix. Farel se retira à Neuf-châtel, où il fut reçu pour ministre en chef; & Calvin à Strasbourg, où Bucet lui obtint la permission d'établir une Eglise pour les François réfugiés. Ce fut là qu'humanisant son rigorisme sauvage, à l'exemple de tous ces réformateurs indulgens en pareille matière, il ouvrit son cœur aux passions douces; & peu délicat dans ses goûts, il s'attacha par les liens du mariage. Idelette Burie, dépouille surannée d'un Anabaptiste dont elle étoit veuve. Calvin n'en eut qu'un fils, qui mourut avant son pere.

Tant de batteries dressées de toutes parts contre l'Eglise engagerent le Pape & l'Empereur à s'occuper sérieusement de sa défense, & sur-tout du concile œcuménique, comme du moyen le plus propre à étouffer les troubles qui désoloient toute la Chrétienté. L'Empereur venoit de signaler ses armes & sa valeur en Afrique, où il avoit défait en bataille rangée une armée double de la sienne, commandée par le fameux Barberouffe. Il avoit ensuite pris d'assaut la Goulette

& Tur  
pateur  
dont  
trône.  
fant le  
puis re  
les hon  
senta  
armes  
il conv  
vocation  
tous les  
à la ra  
ce mor  
l'Empe  
différen  
obstacle  
mes, f  
vouluss  
pour la  
liques,  
impossi  
nombre  
verselle  
grande  
qui avo  
Vicene  
pût fair  
ces ville

& Tunis, & rétabli, à la place de l'usurpateur de ce royaume, le roi légitime dont ce corsaire Turc avoit envahi le trône. Charle, après avoir réglé en passant les affaires de Naples & de Sicile, puis reçu à Rome les félicitations & tous les honneurs dûs à ses exploits, représenta au Pape qu'avant de tourner ses armes contre les sectaires d'Allemagne, il convenoit de leur montrer par la convocation d'un concile, qu'on avoit épuisé tous les moyens pacifiques de les mettre à la raison. Paul III sentoit la force de ce motif, & ne desiroit pas moins que l'Empereur la tenue du concile que l'on différoit depuis si long-temps : mais les obstacles demeuroient toujours les mêmes, soit pour le choix d'un lieu que voulussent agréer tous les partis, soit pour la pacification des puissances catholiques, sans le concert desquelles il étoit impossible de s'assembler en assez grand nombre pour représenter l'Eglise universelle. Il convoqua néanmoins cette grande assemblée, d'abord à Mantoue qui avoit son prince particulier, puis à Vicence dans l'Etat de Venise, sans qu'on pût faire accepter ni l'une ni l'autre de ces villes aux Protestans, enorgueillis de

Steid. Comm.  
L. 11, P. 347.  
Pallav. l. 4,  
2.

se voir recherchés. Ils répondirent avec insulte, que l'Italie toute entière étoit remplie des partisans du Pape, & que la prudence les obligeoit de s'en tenir à l'Allemagne, où l'on ne savoit pas, comme au delà des monts, l'art de se défaire sans bruit des gens incommodes. Ils ajouterent d'ailleurs tout ce qui pouvoit faire comprendre, qu'un concile, tel qu'il pût être, seroit tenu parmi eux pour illégitime, dès là qu'il ne confirmeroit pas leur doctrine. Ainsi l'on fut d'eux-mêmes, à quoi s'en tenir sur leurs recours perpétuels à l'autorité du concile.

L'Empereur qui le désiroit plus sincèrement, n'y mettoit cependant guere moins d'obstacles, par des procédés tortueux qui rendoient la paix impossible. Pressé à Rome par les ambassadeurs de France de remplir sa promesse tant réitérée de restituer le Milanès, il leur répondit qu'ils pouvoient le suivre chez le Pape, & que là il les instruiroit enfin de ses intentions. Le Souverain Pontife avoit assemblé ce jour-là un consistoire extraordinaire, où, avec les cardinaux, se trouvoient les autres prélats distingués, les ambassadeurs des princes divers, les seigneurs & les officiers les plus considérables

considér  
présence  
assemblée  
mots sur  
néral, &  
pacifier l  
fit un lon  
griefs pré  
François  
par ses be  
démentir  
clut en pa  
deux souv  
poignard  
soit sur un  
videroient  
d'épargner  
si le duel v  
se pour sui  
les deux pr  
réduit l'au  
homme. C  
jouter que  
le bon état  
disposition  
ses soldats,  
les capitain  
François ét  
sujets mal-i  
Tome X

considérables de la cour impériale. En présence de cette auguste & nombreuse assemblée, l'Empereur, après quelques mots sur la convocation du concile général, & le désir qu'il témoignoit de pacifier l'Europe, afin de le célébrer, fit un long & injurieux récit de tous les griefs prétendus qu'il reprochoit au roi François I. Et sa tête exaltée sans doute par ses beaux faits d'Afrique, lui faisant démentir sa réputation de sagesse; il conclut en paladin par offrir un duel, où les deux souverains en chemise, l'épée ou le poignard à la main, soit dans une île, soit sur un pont, soit dans un bateau, videroient leur querelle seul à seul, afin d'épargner le sang de leurs sujets. Que si le duel venoit à manquer, la guerre se poursuivroit à toute outrance entre les deux princes, jusqu'à ce que l'un eût réduit l'autre à l'état de simple gentilhomme. Charles ne manquoit pas d'ajouter que tout l'assuroit de la victoire, le bon état de ses affaires, l'heureuse disposition de ses sujets, le courage de ses soldats, l'expérience & la valeur de ses capitaines; au lieu que les affaires de François étoient ruinées, selon lui, ses sujets mal-intentionnés, ses troupes mi-

Paul. Jov:

l. 31.

Belear. Com-

ment. ad an.

1536.

férales, & ses officiers si dépourvus de capacité, que si les siens ne valoient pas eux, il iroit la corde au cou se jeter au pied de son ennemi, pour tâcher d'en obtenir miséricorde.

Le Pape, les cardinaux & tous les seigneurs se regardoient avec étonnement les uns les autres, comme doutant encore que ce qu'ils entendoient dire à l'Empereur, sortît en effet de sa bouche. Les ambassadeurs de France, aussi étonnés & moins réservés, reprocherent à l'Empereur en termes exprès, qu'il violoit sa parole. Ils alloient poursuivre, quand il les interrompit brusquement, & leur dit qu'il leur communiqueroit son discours, pour y répondre de sang-froid, & se retira, sans plus rien entendre. Dès qu'il fut sorti, le Pape leur dit avec intérêt, que, s'il avoit prévu ce qui venoit d'arriver, il auroit pris des moyens efficaces pour le prévenir. Ensuite il s'empressa de leur procurer une audience, où l'Empereur revenu à son bon sens, & honteux lui-même de son incartade, tenta de corriger ce qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif, surtout en éludant, comme il le fit encore, son ancienne promesse de rendre le Mi-

lan  
au  
me  
voi  
mar  
par  
mon  
Mar  
brav  
de la  
qu'il  
ressé  
leurs  
mesu  
venoi  
que,  
qu'il p  
factio  
feroit  
gloire  
dans l  
On  
lente  
comm  
Charle  
fit une  
ble d'a  
faites a  
poison

lanès. Ainsi les ambassadeurs écrivirent au Roi, que s'il ne vouloit pas absolument passer sur cet article, il ne devoit plus songer qu'à la guerre. Ils ne manquèrent pas non plus de le divertir, par le récit des folles rodomontades du monarque Espagnol. Le vainqueur de Marignan, qui étoit assurément aussi brave chevalier que celui de Tunis & de la Goulette, répondit en plaisantant, qu'il ne trouvoit pas son honneur intéressé au défi de l'Empereur; qu'aussi bien leurs épées étoient trop courtes, pour se mesurer de si loin; mais que, s'ils en venoient à une guerre moins romanesque, il se montreroit de si près à Charles, qu'il pourroit prendre tel genre de satisfaction qu'il désireroit; & que lui-même feroit voir à tout le monde si c'étoit la gloire, ou le danger qu'il envisageoit dans le combat.

Dupl'ix. T.  
III, P. 408.

On en vint bientôt à une guerre violente; & à la faveur d'une trahison, commise par le marquis de Saluces, Charles V, avec une armée nombreuse, fit une irruption en Provence. Pour comble d'affliction, le Roi dans ces entrefaites apprit la mort du Dauphin, empoisonné par Montécuculli son échan-

Du Bell. l. 6.  
in fin. & l. 7.  
Ferron. in  
Franc. l.

son, qui, avant d'être écartelé, dit avoir été sollicité à ce forfait par deux généraux de l'Empereur. Mais il paroît que ce fut à l'insçu de ce prince, qui, de ce ton de vérité que l'on contrefait difficilement, protesta qu'il auroit mieux aimé perdre tous ses Etats, que de participer en rien à cette noirceur exécrationnelle. A ce coup accablant, le Roi poussant un profond soupir, & levant les mains au ciel; mon Dieu, s'écria-t-il, je dois sans doute souffrir patiemment tout ce qui vient de votre main toute-puissante : mais aussi de qui dois-je attendre, sinon de vous-même, le courage qui m'est nécessaire pour ne pas succomber ? Déjà vous aviez permis qu'on déchirât ma réputation, de tous les biens le plus estimable; il vous a plu d'ajouter à cette épreuve la mort de mon fils : que vous reste-t-il à faire, sinon de m'anéantir absolument aux yeux des hommes ? O vous ! qui êtes assez puissant pour fortifier la foiblesse même, donnez-moi du moins la force d'adorer sans murmure vos arrêts terribles. Le seigneur accorda au pieux monarque plus qu'il ne demandoit. Les Impériaux, après bien des tentatives sur Marseille & sur quelques autres places fortes de

D E  
 Provence, n  
 cune; & l'Eu  
 ruinée par un  
 fois manquer  
 par des mala  
 portoient des  
 jour, par la  
 garnisons, &  
 même qui asso  
 cartoit du gros  
 d'évacuer le p  
 précipitamen  
 Cet échec re  
 plus traitable q  
 profita de la cir  
 une réconciliati  
 rivaux. Paul III  
 âge de plus de s  
 dit sur la fron  
 vents contraires  
 assez long-temps  
 avec les deux p  
 que leur entreve  
 mosités qui n'éto  
 put leur faire con  
 mais en les faisa  
 de dix ans, il obt  
 près, pour la célé  
 même effet que

Provence, ne purent s'emparer d'aucune; & l'Empereur, avec une armée ruinée par une disette qui fit quelquefois manquer le pain sur sa propre table, par des maladies contagieuses qui emportoient des centaines de soldats par jour, par la vigoureuse résistance des garnisons, & par le zèle des payfans même qui affommoient tout ce qui s'écartoit du gros de l'armée, fut contraint d'évacuer le pays, & de s'embarquer précipitamment pour Nice.

Cet échec rendit Charles V beaucoup plus traitable qu'auparavant, & le Pape profita de la circonstance pour ménager une réconciliation entre les deux princes rivaux. Paul III, nonobstant son grand âge de plus de soixante-dix ans, se rendit sur la frontière de France, où les vents contraires retinrent l'Empereur assez long-temps, & traita séparément avec les deux princes, dans la crainte que leur entrevue ne réveillât des animosités qui n'étoient qu'assoupies. Il ne put leur faire conclure une paix absolue: mais en les faisant consentir à une trêve de dix ans, il obtint ce qui faisoit à peu près, pour la célébration du concile, le même effet que la paix. Ce fut encore

Libert. Gallic. T. II, P. 175.

dans cette conférence de Nice, que Paul III confirma, ou plutôt renouvela la grace expectative accordée autrefois, sous le nom d'indult, par Eugene IV, tant au chancelier de France qu'aux magistrats du parlement de Paris, & depuis Eugene demeurée presque sans effet, par les dispositions contraires de la pragmatique sanction. François I déclara que les indultaires seroient préférés aux gradués, même nommés, & que les cardinaux seroient sujets à l'indult, comme les autres prélats.

Conc. T.  
XIV, p. 484.  
& seq.

Comme on ne parloit de route part que de réforme & de concile, Herman de Weiden, archevêque de Cologne, assembla dans cette ville les évêques de sa province, avec beaucoup d'autres docteurs habiles, & publia un grand nombre d'excellens statuts, qui n'annonçoient guere le scandale que son apostasie donna dans la suite. Ils sont divisés en quatorze parties, & chaque partie en un nombre encore plus grand de chapitres. On y traite des dogmes & des cérémonies de la religion, de la discipline cléricale & monastique, du règlement des mœurs, des devoirs de chaque état, en un mot de presque tout

ce qui  
de l'Ég  
Sadole  
vûes de  
le repr  
gatoire  
tion, on  
silence  
manqua  
plus su  
d'ailleu  
que le  
étoient  
la foi de  
Henri  
Hiérarch  
que ces p  
loix aux  
chrétiens  
lats tant  
manifeste  
cipes que  
doctrine  
leur, dan  
l'hérésie  
jetté, &  
lui paroi  
Pape y de  
dépendan

ce qui a rapport au bon gouvernement de l'Eglise. Cependant le pieux & docte Sadoler, en applaudissant par lettres aux vûes de l'archevêque, ou à son ouvrage, le reprend de n'avoir rien dit du purgatoire dans le chapitre de la satisfaction, où il étoit si naturel d'en parler. Ce silence dont les hérétiques ne pouvoient manquer de se prévaloir, est d'autant plus suspect dans un concile qui entre d'ailleurs dans les plus grands détails, que le purgatoire & les indulgences étoient le premier écueil où avoit brisé la foi de ces réformateurs audacieux.

Henri VIII, arbitre de l'Etat & de la Hiérarchie, ne se crut pas moins en droit que ces perturbateurs, de prescrire des loix aux conciles. Il adressa aux princes chrétiens, contre la convocation des prélats tant à Vicence qu'à Mantoue, un manifeste qui portoit sur les mêmes principes que le refus des Protestans; & sa doctrine en effet ne différoit point de la leur, dans un point où le schisme & l'hérésie se confondent. Le concile projeté, & par conséquent tout concile, lui paroissoit illégitime, parce que le Pape y devoit présider, que les évêques dépendans du Pape y auroient seuls voix

Pallav. l. 4.  
c. 7.

décisives, & que les mêmes personnes seroient juges & parties. Tout ce que le vicaire de Jésus-Christ employoit pour retirer ce prince de l'abîme, ne servoit qu'à l'y enfoncer davantage.

Sander. l. 1,  
P. 168.

Ce fut alors qu'une infinité de religieux de l'ordre de S. François, qui se signala particulièrement dans cette persécution, furent tirés des cachots où ils languissoient depuis long-temps, pour être mis à mort. Antoine Brorbey fut étranglé sur le champ. Thomas Cortus, de naissance illustre, mourut dans son cachot, on ne fait de quelle maniere. On y fit mourir de faim Thomas Belchiam. On en tira trente-deux autres, qu'on traîna chargés de chaînes en des lieux éloignés, pour s'en défaire avec moins d'éclat. Le crédit de Thomas Urisley, conseiller d'Etat, sauva la vie à plusieurs : mais Henri ne se rendant pas moins odieux par ses graces que par ses fureurs, dit qu'il eût bien voulu les perdre tous, & que la seule crainte du blâme l'en empêchoit. Cependant, ni cette crainte, ni le souvenir des dernières paroles de la reine Catherine mourante, ne purent soustraire aux raffinemens de sa cruauté Jean Forest, religieux du même

ordre  
rine. C  
une p  
attache  
alluma  
entreti  
bres f  
Le tyra  
comme  
Gray,  
pour le  
foi de s  
général  
la Jarre

L'org  
nus le  
de Henr  
que les  
tinctem  
ratioier  
bert lui  
mentair  
blée dan  
voulut  
cusé. L  
l'impati  
antagon  
dans un  
fesser va

ordre, & ancien confesseur de Catharine. On éleva le martyr en l'air, dans une place de Londres; & après l'avoir attaché par les bras à deux fourches, on alluma sous ses pieds un feu lent, qu'on entretint jusqu'à ce que tous ses membres fussent consumés successivement. Le tyran traita les plus grands seigneurs, comme ces humbles religieux. Léonard Gray, vice-roi d'Irlande, fut décapité pour le même attachement qu'eux à la foi de ses peres, ainsi que Nicolas Carcy, général de la cavalerie, & chevalier de la Jarretiere.

L'orgueil & la férocité étoient devenus le mobile de toutes les résolutions de Henri, dont les hérétiques, aussi bien que les catholiques, devenoient indistinctement les victimes, si-tôt qu'ils contrarioient ses caprices. Un certain Lambert lui ayant été déferé comme Sacramentaire, il convoqua une grande assemblée dans le palais de Westminster, & voulut disputer lui-même contre l'accusé. L'argumentation fatigua bientôt l'impatient monarque, qui proposa à son antagoniste, comme il avoit déjà fait dans une pareille joute, ou de se confesser vaincu, ou d'être brûlé vif. Lam-

Ibid. p. 170.  
Burn. T. I.  
l. 3. p. 346.

bert choisit la mort : on le suspendit au dessus d'un feu, qui ne lui brûla d'abord que les jambes & les cuisses; après quoi deux officiers l'enleverent sur leurs hal-lebardes, vivant & parlant encore, puis le laisserent tomber dans le brasier, où il fut réduit en cendres.

Cependant le vicaire Zuinglien du pape Anglican, Cromwel, travaillant pour sa secte, sous ombre de seconder son chef, brisoit les images de la Vierge & des saints, pilloit les tombeaux des martyrs, & profanoit leurs reliques.

Burn. l. 3.  
P. 385.  
Le Grand.  
Def. de San-  
det. T. I., p.  
296.  
Godw. &  
Sleid. ad an.  
1538.

Henri dupé par son propre travers qui lui avoit fait concevoir une aversion de frénétique contre saint Thomas de Cantorbéri, défenseur tout particulier de l'autorité de l'Eglise & de son vrai chef, poussa le délire de la fureur jusqu'à vouloir flétrir les palmes célestes dont il étoit couronné. Il envoya d'abord piller son tombeau, & tous les trésors de l'Eglise où il avoit siégé : vingt-six chariots destinés à ce brigandage sacrilege, purent à peine contenir les dons précieux consacrés au culte de cet illustre martyr par les vœux des princes & des peuples. L'or seul qui couvroit sa châsse, remplit deux coffres, sous le poids desquels succom-

boïem  
le tyra  
mettre  
qu'ins  
tribun  
condan  
jesté,  
logue  
fendit  
mort,  
de récl  
le lieu  
voir mé  
manach  
on brûl  
la châss  
vent. C  
ce qui a  
ligion,  
qu'ils co  
y avoir  
leurs cla  
Paul  
tout m  
voit qu  
trois ans  
tence co  
peuple;  
de quel

boient huit hommes robustes. Ensuite, le tyran, par une extravagance qui fit mettre en doute s'il étoit plus impie qu'insensé, ajourna le saint devant son tribunal, y fit comparoître sa châsse, le condamna comme criminel de leze-majesté, & ordonna qu'il fût rayé du catalogue des saints. En conséquence, il défendit à tous les sujets, sous peine de mort, de plus célébrer le jour de sa fête, de réclamer son intercession, de visiter le lieu où avoit été son tombeau, d'avoir même sur soi, ni calendrier, ni almanach où se trouvât son nom. Enfin, on brûla ce qui restoit de son corps dans la châsse, & l'on jeta les cendres au vent. Cette indignité révolta si fort tout ce qui avoit encore quelque reste de religion, ou de sens droit en Angleterre, qu'ils comparèrent Henri à tout ce qu'il y avoit jamais eu de plus odieux tyrans : leurs clameurs retentirent jusqu'à Rome.

Paul III, outré de ces excès, crut que tout ménagement désormais ne pouvoit qu'augmenter le scandale. Depuis trois ans, il avoit porté la dernière sentence contre ce prince corrompueur de son peuple ; mais aux sollicitations réitérées de quelques souverains & de plusieurs

autres personnages considérables, il avoit toujours sursis à la publication. A cette bulle, il en joignit une nouvelle en date du dix-septieme decembre 1538 : toutes deux furent aussi-tôt publiées à Rome, & quelque temps après affichées dans tous les Etats limitrophes de l'Angleterre, à Tournai & à Dunkerque villes de la domination d'Espagne, à Calais & à Boulogne villes de France, à Carlisle & à Saint-André en Ecosse. Il eût été à souhaiter que Paul III, qui n'étoit que trop instruit des dangers de l'extension démesurée du pouvoir pontifical, se fût contenu dans les bornes spirituelles & divines de cette autorité : mais il est des prétentions, ou du moins des choses de forme & de style, que ne corrige ni le cours des temps, ni la leçon des revers. Tirées du néant par l'ignorance, l'oubli seul peut-être doit les y faire rentrer. Quoi qu'il en soit, Paul rassemblant dans sa constitution les formules les plus terribles de ses anciens prédécesseurs, prononça, que si Henri ne comparoissoit à Rome dans trois mois, il ne demeureroit pas seulement sous l'anathème de l'Eglise, mais qu'il seroit déchu de son royaume, ses complices de tous leur

Constit.  
Pont. T. I.  
Paul III,  
Const. 2.

biens  
pables  
les en  
de Bo  
vassau  
ses de  
ment  
citer  
que to  
prendre  
royaum  
Cet  
branle  
ruiner  
papes,  
prince  
évêques  
contre  
tement  
abbés;  
pour pr  
défendu  
puissanc  
rois, ils  
tyran qu  
sus-Chr  
un serm  
l'autorit  
usurpé.

biens, lui & eux réputés infames, incapables de tester & de porter témoignage, les enfans qu'il pouvoit avoir eus d'Anne de Boulen inhabiles à toute dignité, ses vassaux & ceux de ses adhérens dispensés de tout serment & de tout engagement à son égard. On alloit jusqu'à exciter sa noblesse & tous ses sujets, ainsi que toutes les nations Catholiques, à prendre les armes pour le chasser de son royaume.

Cette bulle foudroyante, loin d'ébranler le trône de Henri, acheva de ruiner en Angleterre le pouvoir des papes, en fournissant un prétexte à ce prince pour engager presque tous les évêques à se déclarer formellement contre le S. Sige. Il en rassembla promptement un certain nombre, avec des abbés; & tous unanimement ayant posé pour principe que Jésus-Christ avoit défendu à ses apôtres de s'attribuer la puissance du glaive, ou l'autorité des rois, ils conclurent que le Pape étoit un tyran qui renversoit le royaume de Jésus-Christ. En conséquence, ils firent un serment exprès de se soustraire à l'autorité des papes, comme à un droit usurpé. Cette résolution signée d'abord

542 HISTOIRE DE L'EGLISE.

par dix-neuf évêques & vingt-cinq docteurs, qui en attirerent bientôt une infinité d'autres, fut le coup mortel porté en Angleterre à l'unité catholique. Revêtu ainsi de son dernier sceau, le schisme à son tour y introduisit l'hérésie, sa compagne presque inséparable, & toutes les sectes les plus mal-voulues même de l'aveugle Monarque.



H

D



LIVR

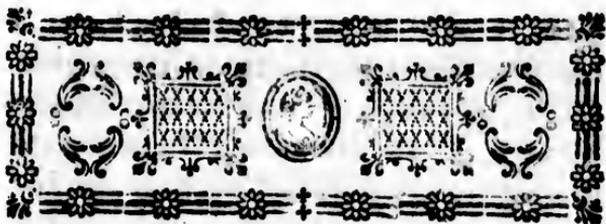
DEPU

Hen

ture

LES  
avoit s  
au seco  
d'entre  
la gran  
de Loy  
dix hor  
quatre  
associati  
près les  
la terre

doc-  
e in-  
porté  
. Re-  
schif-  
e, fa  
toutes  
même



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIEME.

*DEPUIS la dernière condamnation du Roi  
Henri VIII en 1538, jusqu'à l'ouver-  
ture du Concile de Trente en 1545.*

**L**ES nouveaux athlètes que le Seigneur  
avoit suscités pour voler de toute part  
au secours de son Église, étoient près  
d'entrer en lice, & ils ignoroient encore  
la grandeur de leur destination. Ignace  
de Loyola, avec sa petite compagnie de  
dix hommes seulement, y compris les  
quatre qu'ils avoient admis depuis leur  
association primitive, ne songeoient d'a-  
près les idées du temps qu'à passer dans  
la terre sainte, pour faire refleurir le

Orlandin.  
lib. 1.  
Bouh. l. 1.  
& 2.  
ibid. J.  
Petr. Mass.

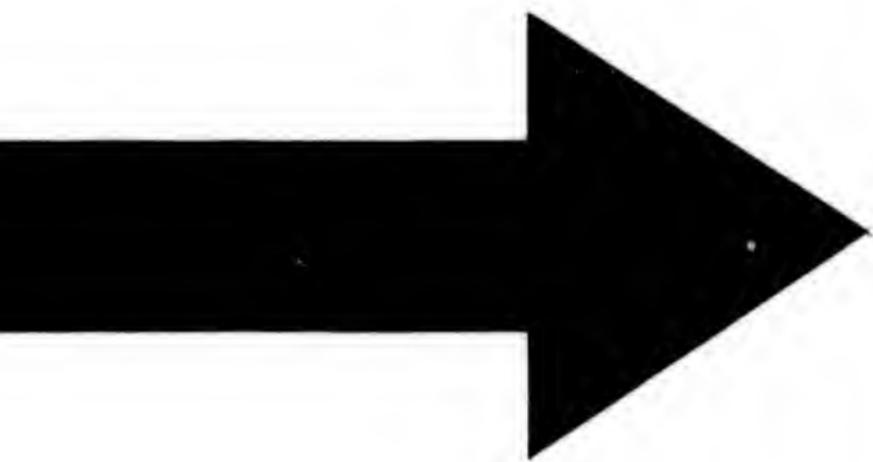
christianisme dans le lieu de son origine. Quand il seurent tous achevé leurs études à Paris, ils se rendirent à Rome, pour prendre l'aveu & la bénédiction du Souverain Pontife, reçurent l'ordre de la prêtrise, puis allèrent attendre à Venise l'occasion de s'embarquer pour le Levant. Mais les vûes profondes du Ciel sur ce séminaire d'apôtres, ne se renfermoient pas dans les bornes étroites de la Palestine. La guerre qui s'éleva dans ces conjonctures entre les Vénitiens & les Turcs, rendit les mers du Levant impraticables aux chrétiens. C'est pourquoi, après avoir attendu pendant une année, selon les termes de leur premier engagement, sans trouver aucun moyen de s'embarquer, Ignace & ses compagnons accomplissant l'autre partie de leur vœu, allèrent offrir leurs services au vicaire de Jésus-Christ, pour porter l'Evangile en quel pays de la terre il lui plairoit de les envoyer.

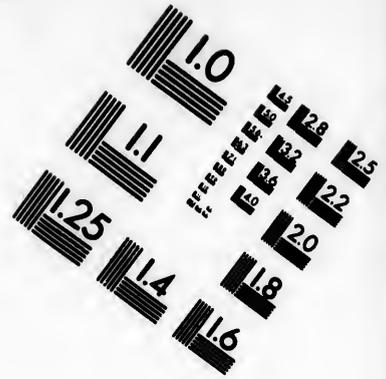
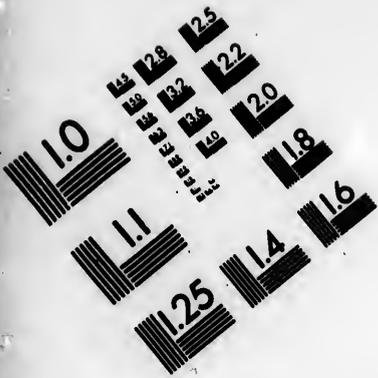
Comme leur association & leur manière de vivre attiroient déjà tous les regards, & qu'on leur demandoit souvent quel étoit leur institut, le saint instituteur qui ne cherchoit qu'à faire oublier sa personne, leur dit, selon les idées

de sa pr  
ciée por  
ligion  
leur soc  
nom qu  
On croi  
lui don  
son ord  
Manrez  
proches  
ter que  
Christ  
croix,  
sous sa  
fant ces  
Rome ;  
de don  
son div  
ment cé  
mier or  
ment de  
champ à  
peut être  
puteroit  
une imp  
sévère ju  
il n'étoit  
rution re  
pagnie d

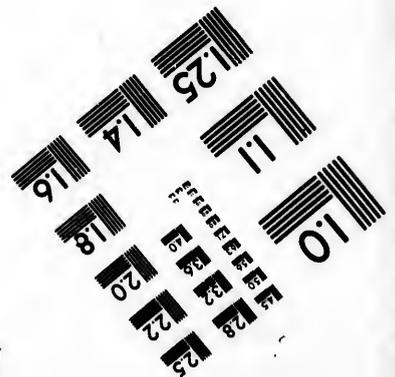
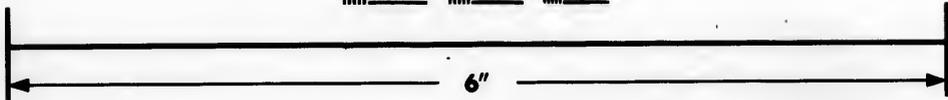
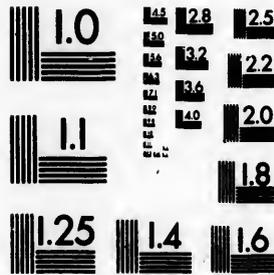
de sa première profession, qu'étant associée pour combattre les ennemis de la religion sous l'étendard de Jésus-Christ, leur société ne devoit point avoir d'autre nom que celui de la Compagnie de Jésus. On croit que Dieu le lui avoit révélé, en lui donnant comme le plan général de son ordre, dès le temps de sa naissance à Manreze. Mais ce qui lui arriva au retour de son voyage, près de quelques lieux proches de Rome, ne lui laissa plus douter que ce nom ne vînt du Ciel. Jésus-Christ lui ayant apparu chargé de sa croix, & l'ayant pris avec ses disciples sous sa protection spéciale, en lui adressant ces paroles, *Je vous serai propice à Rome*; il se fit un devoir indispensable de donner à sa compagnie le nom de son divin protecteur. Cet encouragement céleste qu'Ignace, génie de premier ordre & si versé dans le discernement des esprits, communiqua sur le champ à ses compagnons de voyage, ne peut être suspect, qu'autant qu'on imputerait à un saint placé sur nos autels une imposture sacrilège où il auroit persévéré jusqu'au dernier soupir. Du reste, il n'étoit pas sans exemple, qu'une institution religieuse eût été nommée compagnie de Jésus: ce nom ayant été donné







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28  
25  
22  
20  
18

01

en 1549 par le Pape Pie II à un nouvel ordre militaire; Paul III, tant d'autres papes ses successeurs, & le concile œcuménique de Trente ont pu de même l'attribuer à un ordre, suscité pour combattre les hérésies & les vices, ennemis plus funestes à l'Eglise que le fer des infidèles.

Mais le régime & la maniere de se conduire importoit beaucoup plus que les titres. Ignace ne jugeant pas tous ses disciples nécessaires à Rome, & craignant d'y renir leur zele oisif tandis qu'il y ménageoit la protection du Pape pour son institut, il ne retint avec lui que Pierre le Fevre & Jaque Lainez; il répartit les autres dans les plus fameuses universités d'Italie, tant pour inspirer la piété aux étudiants, que pour s'en associer ceux que la Providence leur destinoit pour freres. Avant que de se séparer, ils convinrent d'une maniere de vie uniforme, & s'engagerent à observer les regles suivantes: Qu'ils logeroient dans les hôpitaux, & ne vivoient même que d'aumônes cherchées au dehors pour n'être point à charge à ces maisons; que ceux qui habiteroient ensemble, seroient supérieurs tour à tour pendant

une  
discr  
d'une  
gnero  
rienne  
qu'ils  
perme  
vérité  
vains  
fane;  
tribut  
roient  
dans  
toient  
des pe  
des V  
avoien  
public  
travau  
trées  
vecac  
faits  
ferme  
enver  
nir à  
aux b  
Le  
peupl  
leurs

une semaine, afin de prévenir les indiscretions de la ferveur & les dangers d'une conduite arbitraire ; qu'ils enseigneroient aux enfans la doctrine chrétienne & les principes des bonnes mœurs ; qu'ils prêcheroient par-tout où on leur permettroit de le faire, toujours sur les vérités solides de l'évangile, & sans les vains ornemens d'une éloquence profane ; qu'ils ne prendroient point de rétribution pour le ministère, & chercheroient uniquement le salut des ames dans toutes leurs fonctions. Déjà ils s'étoient concilié l'estime & la vénération des peuples, dans toutes les bonnes villes des Vénitiens, pendant l'année qu'ils avoient passée sur les terres de cette république : après leur dispersion & leurs travaux apostoliques dans toutes les contrées de l'Italie, on n'en parla plus qu'avec admiration, comme de modèles parfaits de la vie sacerdotale, envoyés pour fermer la bouche à la malignité la plus envenimée des sectaires, & pour fournir à l'Eglise des secours proportionnés aux besoins qu'elle éprouvoit.

Les grands & les princes, comme le peuple, devinrent leurs admirateurs & leurs disciples. Ils les alloient chercher

jusque dans les vils hospices, où ils se tenoient cachés après leurs fonctions publiques. La mission de Ferrare étoit échue en partage à Simon Rodriguez & à Claude le Jai. La marquise de Pescaire se trouvant dans cette ville, rencontra par hasard l'un de ces deux missionnaires, qu'elle reconnut à l'air de piété qu'il respiroit, & apprit de lui qu'il logeoit à l'hôpital. Elle y alla le même jour, & avant que de les voir ni l'un ni l'autre, elle s'informa de quelle maniere ils vivoient. On lui dit que c'étoient des saints; qu'ils s'occupoient tout le jour du salut des ames, sans vouloir aucune récompense en ce monde; qu'ils passoit en oraison la plus grande partie de la nuit; qu'ils ne vivoient que de pain mendié dans la ville, ne voulant pas se nourrir aux dépens des pauvres; qu'ils étoient mal vêtus, qu'ils ne s'approchoient point du feu, quelque froid qu'il fût. La marquise qui avoit beaucoup de piété, bénit le Ciel de lui avoir fait trouver les directeurs qui lui convenoient, se mit sous leur conduite, & engagea le duc Hercule d'Est à mettre de même sa confiance entre leurs mains.

Ignace, avec le Fevre & Lainez, ne

donnoit  
lieu de  
leur art  
admis  
tise, q  
s'empre  
vriers.  
de capa  
tecteur  
appliqua  
ment de  
la Sapien  
particul  
entrepris  
Jésus-C  
de ranim  
cices spi  
Ce tal  
fié dès le  
sion à M  
où les aut  
des liens  
sage fide  
prudence  
verti les p  
les épou  
les confe  
teurs de  
soins; q

donnoit pas moins d'édification au milieu de Rome. Dès les premiers jours de leur arrivée en cette ville, ils avoient été admis à l'audience du Souverain Pontife, qui reçut leurs offres avec joie, & s'empressa d'employer ces excellens ouvriers. Comme ils n'avoient pas moins de capacité que de piété, Paul III, protecteur des sciences & savant lui-même, appliqua le Fevre & Lainez à l'enseignement de la théologie dans le college de la Sapience. Ignace faisant usage du don particulier qu'il avoit reçu d'en haut, entreprit, sous l'autorité du vicaire de Jésus-Christ, de réformer les mœurs & de ranimer la piété par la voie des exercices spirituels.

Ce talent inestimable lui avoit été confié dès le commencement de sa conversion à Manreze, dans les circonstances où les autres pénitens se dégagent à peine des liens de l'iniquité; & c'étoit par l'usage fidele qu'il en avoit fait avec une prudence toute céleste, qu'il avoit converti les prêtres & les religieux libertins, les épouses infideles de Jésus-Christ, les confesseurs débauchés, les corrupteurs de la jeunesse commise à leurs soins; qu'il avoit renouvelé les mœurs

Bouh. Vie  
de S. Ignace,  
liv. 1.

des maîtres & des disciples dans les académies les plus célèbres, & attiré enfin à sa suite cette troupe choisie de coopérateurs, qui reproduisoient de tous côtés les mêmes merveilles. Avant Ignace sans doute, on avoit médité sur les dernières fins de l'homme & sur les autres grandes vérités de la religion; l'on avoit donné des recueils de méditations & de prières, pour aider à s'entretenir avec Dieu & avec sa propre conscience: mais depuis bien des siècles de trouble & de confusion, restes de la barbarie d'où les nations modernes tiroient leur origine, les hommes presque déshabitués des fonctions intellectuelles & peu propres à méditer, s'en tenoient pour la plupart à l'usage des prières vocales, & des offices multipliés sans mesure dans l'âge précédent. Au moins on ne leur avoit point encore donné une suite de méditations qui se fortifiassent successivement les unes les autres, & qui avec le secours de la grace, attachée à ces exercices de foi, fissent une méthode sûre pour la réformation des mœurs. Entre les recueils de méditations connus avant S. Ignace & son livre des Exercices, il n'est pas moins de différence, qu'entre un ama

confu  
& le  
leurs  
& la  
peut j  
Ces  
ditatio  
base d  
riennes  
du sal  
non pa  
passent  
félicité  
user ni  
chesses  
tion, p  
au term  
servir c  
clusions  
étendre  
& com  
n'est-ell  
tant soi  
bien pé  
tal, on d  
de norre  
diateme  
châtiment  
belles &

confus de médicamens de toute espece & le grand art de les appliquer suivant leurs propriétés, la nature des maladies, & la constitution des malades. On en peut juger sur la simple notion qui suit.

Ces exercices commencent par la méditation de notre fin dernière, qui est la base de toutes les considérations chrétiennes, & même de l'économie entière du salut. Si l'homme est sur la terre, non pas pour s'y attacher à des biens qui passent, mais pour mériter une éternelle félicité en servant le Seigneur; il ne doit user ni juger même des créatures, richesses ou pauvreté, gloire ou humiliation, peines ou plaisirs, que par rapport au terme pour lequel elles doivent lui servir de moyens. Quelle foule de conclusions pratiques & palpables, sans nous étendre davantage, ne sort point de là? & combien cette vérité approfondie n'est-elle pas capable de remuer une ame tant soit peu conséquente? Après s'être bien pénétré de ce principe fondamental, on doit considérer ce qui nous écarte de notre fin; & pour cela, suit immédiatement la méditation du péché, des châtimens épouvantables des anges rebelles & du premier homme, de la dif-

formité du péché, considéré en lui-même, & des peines destinées pour l'éternité au pécheur impénitent. Ces premières méditations tendent à purger le cœur des passions qui le corrompent; & comme il n'est pas moins difficile de s'en défaire que des méchantes humeurs qui ont croupi long-temps dans le corps, on réitere le remede, en revenant plusieurs fois à la même méditation. Le dérèglement des passions étant corrigé, & l'ame disposée à s'avancer dans la voie du Ciel, on lui propose le Sauveur, comme un roi plein d'attraits & de majesté, qui l'invite à suivre ses traces, pour avoir part à sa gloire; & là commence la méditation des vertus évangéliques, dont le Sauveur a donné l'exemple. Mais parce que les résolutions générales sont insuffisantes, on le considère en particulier dans son incarnation, dans sa nativité, dans sa circoncision, dans sa présentation au temple, dans sa fuite en Egypte & toute sa vie cachée, comme un modele d'humilité, de pauvreté & de détachement, de mortification & de pénitence, de piété & de résignation, de retraite & de modestie. Ce n'est pas assez d'imiter Jésus-Christ, si

l'on

l'on n  
qui lui  
c'est à  
publiq  
tème,  
Cette p  
ditation  
forme d  
tant po  
l'affaire  
gles d'u  
vées con  
ciples q  
méthode  
aient do  
méditati  
souffranc  
veur dur  
d'inspire  
faire pou  
manquen  
Dieu. Par  
flammer  
est facile  
glorieux d  
tions & d  
puis des  
infinies de  
nous rend

Tome A

l'on n'en fait une profession éclatante qui lui attire de nouveaux imitateurs; & c'est à quoi tend la méditation de sa vie publique, en commençant par son baptême, & poursuivant jusqu'à sa passion. Cette partie des exercices finit par la méditation sur le choix d'un état ou d'une forme de vie; & sur un article si important pour la persévérance & pour toute l'affaire du salut, Ignace donne des règles d'une telle sagesse, qu'étant observées comme elles le furent par les disciples qui s'associerent à lui selon cette méthode, il est sans exemple qu'elles aient donné lieu à un juste repentir. Les méditations qui suivent, sont sur les souffrances & les humiliations du Sauveur durant le cours de sa passion, afin d'inspirer le courage & la force nécessaire pour soutenir les épreuves qui ne manquent jamais aux vrais serviteurs de Dieu. Par la même raison, on pour enflammer l'ame de cet amour à qui tout est facile, on médite enfin les mystères glorieux de la résurrection, des apparitions & de l'ascension du Fils de Dieu, puis des bienfaits & des perfections infinies de cet Être suprême qui veut nous rendre semblables à lui, & nous

faire participer à son propre bonheur.

Les lectures, les considérations, les austérités & toutes les bonnes œuvres doivent encore tendre au même objet que les méditations de chaque jour. Il faut s'y abstenir de réflexions subtiles & curieuses, des résolutions vagues; mais descendre dans les détails pratiques, donner beaucoup plus aux sentimens du cœur qu'aux réflexions de l'esprit, & fortifier les bons propos par des prières ardentes, que le saint nomme colloques, & qu'on adresse au Pere Eternel, à Notre-Seigneur, à la sainte Vierge & aux Saints, principalement sur la fin de la méditation, dontelles font la plus grande vertu. On trouve encore dans le livre des Exercices, l'institution de l'examen particulier de la conscience, qui consiste à combattre en particulier le vice ou le défaut auquel on est le plus sujet, sans passer à un autre, que le premier n'est soit tout à fait détruit, ou n'ait du moins cessé de dominer dans l'ame. Pour l'examen général, qui étoit plus connu qu'usité, Ignace le perfectionna & le rendit plus fréquent, ainsi que l'usage de la confession & de la communion, dont la fréquentation n'est pas moins la mesure

qu  
dan  
rou  
mic  
hon  
d'ac  
Sou  
une  
van  
quel  
sonn  
tion  
tion  
Tel  
Con  
& de  
qui d  
teur  
temp  
exerc  
sa ma  
celebr  
avoir  
défen  
de R  
cices  
après  
avoir

que le principe des progrès de la piété dans l'Eglise.

Le Livre des exercices, attaqué par-tout comme une batterie des plus formidables à l'Enfer, mais par-tout aussi honorablement justifié, ne manqua point d'acquiescer à Rome une célébrité que le Souverain Pontife autorisa peu après par une approbation authentique. Auparavant même, & si-tôt qu'Ignace jouit de quelque loisir dans cette ville, les personnes pieuses de la plus haute distinction voulurent suivre, sous sa direction, le cours de ces pieux exercices. Tel fut entre autres le cardinal Gaspar Contarini, un des plus savans hommes & des plus beaux esprits de son siècle, qui disoit avoir enfin rencontré un directeur tel qu'il le souhaitoit depuis longtemps. Il fit tant de cas du livre des exercices, qu'il l'écrivit tout entier de sa main. Le docteur Orriz, théologien célèbre, & négociateur assez habile pour avoir été chargé par Charles V de la défense de Catherine d'Aragon en cour de Rome, voulut faire aussi les exercices sous la conduite d'Ignace; & dit, après les avoir faits, que tout ce qu'il avoit appris auparavant, n'entroit pas en

Bouh. l. 91

comparaison avec les lumières qu'il avoit puisées dans cette école.

Dieu donna cependant à Ignace des notions plus distinctes sur l'institut dont il devoit être le fondateur, & lui inspira une forte pensée de l'établir sans délai. Il en conféra d'abord avec le Fevre & Laynez, puis manda ses autres disciples, qui, au premier ordre, se rendirent à Rome. Ils se logerent tous ensemble chez un noble Romain qu'Ignace avoit gagné à Dieu, & dont il accepta le logis, pour traiter plus commodément avec ses compagnons. Il eut bientôt fait goûter à des hommes, tout remplis de l'esprit de Dieu, des vues que Dieu même lui avoit données : il n'étoit plus question que d'obtenir l'approbation du chef de l'Eglise ; lorsque le Pontife s'éloigna de Rome, pour aller ménager la réconciliation de l'Empereur & du Roi très-chrétien. Le Ciel vouloit que durant cet intervalle les Romains fussent témoins oculaires des grandes œuvres que la renommée leur avoit publiées de tous ces ouvriers évangéliques. Ignace ayant obtenu du cardinal-légat la permission de prêcher par-tout, distribua ses disciples dans les églises des

diver  
lui-n  
rech  
nobli  
Dieu  
Dès  
tudes  
luxe  
teme  
mens  
risane  
le rest  
lue, c  
fort p  
euren  
fréque  
lier, q  
reparo  
du chr  
là qu'e  
chréti  
de fair  
même  
les dim  
Occu  
du min  
rassemb  
projet d  
ces com

divers quartiers de la ville, & prêcha lui-même, non pas avec une éloquence recherchée, mais avec une simplicité noble, qui conservoit à la parole de Dieu toute sa majesté & toute sa force. Dès qu'on les eut entendus, les habitudes les plus invétérées changèrent, le luxe & l'immodestie disparurent des vêtemens, on n'entendoit plus de jurmens ni de faux sermens, plusieurs courtisanes se convertirent, & consacrerent le reste de leurs jours à une retraite absolue, ou au service des hôpitaux. Après fort peu de temps, les mœurs & la piété eurent pris une face toute nouvelle. La fréquentation des sacremens en particulier, quoiqu'auparavant presque tombée, reparoissoit telle qu'aux plus beaux jours du christianisme. C'est depuis ce temps-là qu'elle s'est introduite dans toute la chrétienté, aussi bien que l'usage réglé de faire le catéchisme aux enfans, & même de faire des sermons au peuple les dimanches & les fêtes.

Occupés tout le jour des fonctions du ministère, ces laborieux ouvriers se rassembloient la nuit, pour traiter du projet de leur institution. Dans une de ces conférences, ils résolurent, sur la

proposition qu'en fit leur saint chef, non seulement de joindre le vœu d'obéissance à ceux de pauvreté & de chasteté qu'ils avoient déjà faits à Venise, mais de s'engager par un quatrième vœu à obéir au Pape, pour aller, même en demandant l'aumône s'il le jugeoit à propos, travailler au salut des âmes partout où il les voudroit envoyer. Alors aussi on arrêta que les profès ne posséderoient rien, même en commun; mais que les collèges, ou maison d'étude, pourroient avoir des rentes & des fonds. Ignace, en voulant conserver dans sa vie une image de la vie apostolique, n'oublioit pas combien une mendicité moins restreinte pouvoit nuire à un ordre où les sciences ne devoient pas moins fleurir que les vertus. Cependant l'esprit d'erreur & de mensonge, voyant tout ce qu'il avoit à craindre d'une entreprise qui ne tendoit qu'à augmenter le royaume de Jésus-Christ, mit tout en œuvre pour la ruiner. Il suscita au milieu de Rome un moine Augustin, qui, à la faveur d'un rigorisme hypocrite & de l'absence du Pape, osa prêcher publiquement la doctrine de Luther. Ignace ne voulant pas croire d'abord ce que les clameurs pu-

blique  
nez &  
bien a  
allasse  
qu'ils  
vaincu  
c'étoit  
douno  
la sain  
primit  
cret &  
charité  
scanda  
ginant  
dre éto  
armes  
niateur  
le soup  
témoins  
devant  
gnace  
avoit é  
Paris &  
grosier  
de la  
posteur  
qu'igna  
berent  
aussi gr

bliques lui apprenoient, exigea que Laynez & Salmeron, théologiens habiles & bien au fait des secrets de la réforme, allassent entendre le prédicateur, & qu'ils l'entendissent plusieurs fois. Convaincu à la fin par leurs rapports que c'étoit un hérétique manifeste, & qu'il donnoit le plus dur Luthéranisme pour la saine morale & la doctrine pure de la primitive Eglise, il le fit avertir en secret & avec tous les ménagemens de la charité, que ses sermons causoient du scandale. Le prédicant démasqué, imaginant que la meilleure façon de se défendre étoit d'attaquer lui-même avec les armes familières à la réforme, en calomniateur habile, fit retomber sur Ignace le soupçon d'hérésie, corrompit trois témoins, & un délateur qui affirma par-devant le gouverneur de Rome, qu'Ignace étoit un hérétique maléficié, qui avoit été brûlé en effigie à Alcalá, à Paris & à Venise. L'imputation, toute grossière qu'elle étoit, fit par la gravité de la matière & les artifices de l'imposteur, tant d'impression dans Rome, qu'Ignace & ses compagnons y tombèrent tout à coup dans un discrédit aussi grand, & presque aussi général qu'y

avoit été d'abord l'admiration de leur mérite. Le Ciel, au défaut des hommes, vouloit appaiser lui-même la tempête, & par un concours si étonnant de circonstances, qu'on ne pût méconnoître la main qui les avoit ménagées. Les trois juges qui avoient justifié Ignace à Alcalá, à Paris & à Venise, villes où les faulfaires soutenoient qu'on l'avoit condamné au feu, se trouverent en même temps à Rome, amenés par des affaires aussi différentes que leurs patries, & ils mirent la calomnie dans le plus grand degré d'évidence qu'on pût désirer. Le délateur fut banni à perpétuité : il auroit été puni plus rigoureusement, si le saint n'eût intercédé pour lui. Ses trois complices se dédirent, en présence du gouverneur de Rome & du cardinal-légar; & l'auteur de l'imposture s'enfuit à Geneve, où il professa hautement l'hérésie. Il tomba dans la suite entre les mains de l'inquisition, qui le fit brûler.

Ignace ainsi justifié, en voulut avoir un témoignage juridique & permanent. Il disoit qu'avec le temps on perdrait le souvenir de ce qui s'étoit passé, & que n'ayant aucun acte public en sa faveur, on pourroit le soupçonner d'avoir

arrê  
dure  
cheu  
intér  
avide  
fût e  
sion o  
Chris  
de l'é  
que l  
qu'on  
foi ; c  
trouve  
lité, ch  
mettre  
verneu  
mais fo  
fer l'a  
vertem  
langue  
revint  
teur m  
parla  
sur le  
qu'on  
obéit,  
cices,  
moien  
ment

de leur  
s hom-  
la rem-  
nant de  
onnoître  
Les trois  
Alcala,  
es fauf-  
oit con-  
n même  
s affaires  
es, & ils  
as grand  
surer. Le  
il auroit  
si le saint  
ois com-  
du gou-  
al-légit;  
nit à Ge-  
l'hérésie.  
es mains  
r.  
ut avoir  
manent.  
perdroit  
assé, &  
n sa fa-  
d'avoir

arrêté par intrigue le cours de la procé-  
dure, dans la crainte d'une issue fâ-  
cheuse. S'il n'eût été question que des  
intérêts de sa personne, cet homme  
avide d'humiliations & d'opprobres se  
fût estimé heureux d'avoir cette occa-  
sion de souffrir pour le nom de Jésus-  
Christ : mais qu'on ravît à des ministres  
de l'évangile une chose aussi nécessaire  
que la bonne renommée, & sur-tout  
qu'on les rendît suspects en matière de  
foi ; c'est ce qu'il crut ne devoir jamais  
trouver place parmi les œuvres de l'humili-  
té chrétienne, & ne pouvoir même per-  
mettre sans trahir la religion. Le gou-  
verneur néanmoins, homme équitable,  
mais foible, n'étoit pas d'humeur à pouf-  
ser l'affaire si loin, & sans refuser ou-  
vertement, ne cherchoit qu'à traîner en  
langueur. Dans ces entrefaites, le Pape  
revint à Rome. Ignace, sans introduc-  
teur ni patron, alla le trouver, & lui  
parla si bien, que le S. Pere ordonna  
sur le champ au gouverneur de faire ce  
qu'on lui demandoit. Le gouverneur  
obéit, fit examiner le livre des Exer-  
cices, que les ennemis d'Ignace nom-  
moient le mystere d'iniquité & l'instru-  
ment ténébreux qui servoit à distiller le

venin de sa doctrine. Il rendit ensuite une sentence en bonne forme, pour la pleine justification des accusés qu'on y combloit d'éloges.

Peu de temps après, Ignace reprenant son affaire capitale, présenta au Pape par l'entremise du pieux cardinal Contarini, un abrégé de l'institut dont il demandoit l'approbation. Le Pape reçut cet écrit avec bonté, & le remit aussitôt au maître du sacré palais, afin qu'il l'examinât & lui en fît son rapport. Cet officier le retint deux mois, après lesquels il le rendit à Sa Sainteté, en lui protestant qu'il n'y avoit rien trouvé qui ne respirât l'esprit de Dieu. On dit que le Pape le voulut encore lire lui-même, & s'écria tout en lisant : Le doigt de Dieu est ici. Si j'en augure bien, ajouta-t-il, cette société ne contribuera pas médiocrement à essuyer les larmes de l'Eglise, dans l'état de désolation où elle se trouve. La compagnie de Jésus fut dès-lors approuvée verbalement, le trois septembre de l'année 1539, qui est proprement celle de son institution. Elle fut confirmée l'année suivante par une bulle solennelle, qui ne laissa pas de souffrir bien des difficultés.

Ce prince  
sonne  
de ces  
sans d  
vier &  
pour l  
se ren  
fut en  
se qu  
mée  
réform  
gieuses  
dale.  
comm  
sur les  
les pri  
& se p  
de S. A  
dans sa  
Fevre ;  
à Plais  
tiz, ra  
reur,  
devoie  
& les I  
201 Tou  
mériqu  
tiellem

Cependant Paul III, à la priere des princes, des évêques & d'autres personnes illustres, employa quelques-uns de ces prêtres célèbres aux besoins pressans des Eglises diverses. François Xavier & Simon Rodriguez, demandés pour les Indes par le roi de Portugal, se rendirent à Lisbonne. Claude le Jay fut envoyé à Bresse, pour extirper l'hérésie que d'intrigans novateurs y avoient semée sourdement. Pasquier Broüet alla réformer à Sienne un monastere de religieuses qui donnoient beaucoup de scandale. Nicolas Bobadille fut envoyé, comme un ange de paix, à l'île d'Ischia sur les côtes de Naples, pour réconcilier les principaux du pays qui se haïssoient & se poursuivoient à mort. Le cardinal de S. Ange emmena le Fevre & Laynez dans sa légation de Parme, où resta le Fevre; & Laynez, après quelque séjour à Plaisance, accompagna le docteur Ortiz, rappelé en Allemagne par l'Empereur, pour des affaires délicates qui devoient se traiter entre les Catholiques & les Protestans.

Toujours on revenoit au projet chimérique de concilier des doctrines essentiellement inconciliables, & nulle expé-

rience du passé n'ouvroit les yeux à une politique imprudente, sur l'inutilité & les périls de ses tentatives. Après toutes les diètes & les conférences déjà tenues sans fruit à ce sujet, on en tint encore six en moins de six ans, à Francfort, à Haguenau, à Worms, à Ratisbone, & par deux fois à Spire. Le livre de la Concorde, dont on croit que Jean Groppe, archidiacre de Cologne, fut l'auteur, & qu'on vantoit comme un expedient merveilleux pour accorder les deux partis, déplut à l'un & à l'autre. Les Catholiques le rejeterent, comme contenant quelques articles suspects; & il fut encore moins du goût des Protestans, parce qu'ils y en trouverent un bien plus grand nombre qui leur étoient opposés. On convint cependant en quelques points; mais au préjudice de la religion, qui eut toujours à perdre dans ces congrès étrangers à la hiérarchie. Malgré toutes les réclamations du cardinal Contrariini, légat du S. Siege, les poursuites ordonnées autrefois contre les sectaires par la diète d'Ausbourg furent suspendues par l'Empereur, jusqu'à ce que les points contestés eussent été décidés dans un concile national, au défaut du géné-

Steld. l. 14,

P. 44.  
Belc. l. 22,

n. 53.

ral, &  
dans u  
pire. L  
dre de  
on n'y  
pensio  
pereur  
riale s  
dire co  
liques  
Tou  
doient  
nie, q  
un de  
respect  
prince  
Thurin  
d'autan  
religieu  
& de la  
pour fa  
ne laiss  
lui, ni  
frere é  
rice &  
quoi, e  
ment,  
change  
que qu  
qu'ils l'

ral, & même au défaut de tout concile, S'eid. l. 15.  
 dans une assemblée des Etats de l'Em- P. 525.  
 pire. L'Eglise eut encore plus à se plain-  
 dre de la seconde assemblée de Spire :  
 on n'y prorogea pas seulement la sus-  
 pension de l'édit d'Ausbourg; mais l'Em-  
 pereur ordonna que la chambre impé-  
 riale seroit à l'avenir mi-partie, c'est-à-  
 dire composée par moitié de Juges catho-  
 liques & de Juges Luthériens.

Tous les genres de calamités fon- S'leid. l. 12.  
 doient à la fois sur l'Eglise de Germa- P. 525.  
 nie, qui perdit, au mois d'avril 1539,  
 un de ses plus généreux & de ses plus  
 respectables défenseurs, par la mort du  
 prince George de Saxe, souverain de la  
 Thuringe & de la Misnie. Evénement  
 d'autant plus déplorable, que ce prince  
 religieux & sage, amateur de l'ordre  
 & de la justice, ferme, vigilant, chéri  
 pour sa haute probité & sa bienfaisance,  
 ne laissoit point de successeurs nés de  
 lui, ni qui lui ressemblassent. Henri son  
 frere étoit Luthérien, ainsi que Mau-  
 rice & Auguste ses neveux. C'est pour-  
 quoi, en leur laissant ses Etats par testa-  
 ment, il mit pour condition qu'ils ne  
 changeroient point la religion catholi-  
 que qu'il y avoit maintenue; & en cas  
 qu'ils l'entreprissent, il transmettoit son

héritage à l'Empereur Charle & au roi Ferdinand jusqu'à ce que quelqu'un de ses héritiers naturels remplît la clause du testament. Henri étoit agrégé à la ligue Protestante de Smalcalde, & à ce titre il pouvoit entreprendre à tort & à droit tout ce qui favorisoit le parti. Il se saisit de Dresde & des autres villes, si-tôt que George eut les yeux fermés, & y appella Luther, qui profitant de la surprise & de l'inconstance des peuples, changea par un seul sermon tout l'état de la religion dans la ville de Léipsik. Il fit successivement des ravages à peu près aussi rapides, dans les autres lieux.

*Ibid.* p. 396

Le jeune Joachim, électeur de Brandebourg, qui, à l'exemple de son pere Joachim I, avoit toujours fait profession de la foi catholique, & qui demeura même constamment attaché au parti de l'Empereur, se laissa néanmoins entraîner au torrent de l'apostasie, dont le christianisme superficiel du Nord ne pouvoit soutenir le choc. Ses sujets déjà pervertis lui promettant de payer ses dettes s'il vouloit abandonner la foi de ses peres, l'espoir de rétablir ses finances couvrit à ses yeux l'infamie de sa désertion. Il acquit de plus par ce lâche trafic les grands biens des évêchés de Brande-

bourg  
cardin  
tout ze  
tholiqu  
solicite  
bourg  
embras  
la conf  
L'an  
dité, la  
tes les  
puissan  
ble con  
de son  
haut de  
missen  
fages,  
par les  
contre  
Landgr  
grand  
facilité  
faire le  
vanté p  
dont il  
deux fo  
l'incon  
veur d  
l'autre.

bourg, d'Havelberg & de Lebus. Le cardinal de Maïence, oncle de Joachim, tout zélé qu'il paroïssoit pour la foi catholique, ne résista point lui-même aux sollicitations des dioceses de Magdebourg & d'Alberstad, qui voulurent embrasser, à l'exemple de leurs voisins, la confession d'Ausbourg.

L'amour effréné de la liberté, la cupidité, la débauche & l'incontinence, toutes les passions de l'homme & toutes les puissances de l'Enfer conjuroient ensemble contre l'œuvre de Dieu & le regne de son Christ. Mais le Seigneur, du haut des cieus, se jonoit des vains frémissemens des princes & de leurs faux sages, qu'il lui plut enfin de confondre par les moyens mêmes qu'ils tournoient contre lui. C'est ainsi qu'à l'occasion du Landgrave de Hesse, il montra que le grand attrait de leur religion étoit la facilité qu'ils y trouvoient pour satisfaire leurs plus sales penchans. Ce prince vanté par-dessus tous ceux de la réforme dont il étoit le principal appui, avoit deux foibles assez bizarrement associés, l'incontinence & le scrupule; & à la faveur de l'un, il prétendit se guérir de l'autre. Une seule femme lui suffisoit si

Hist. des Var.  
l. 6. B. 1. &  
suiv.

peu, que son intempérance lui avoit causé une de ces maladies qu'on cache avec soin, & qui mit sa vie dans le plus grand danger. A la vue de la mort, il eut des peines de conscience : il entreprit de les dissiper, sans néanmoins pouvoir, ni vouloir, selon ses propres paroles, renoncer à ses habitudes. L'expédient qu'il imagina pour calmer sa conscience, fut d'avoir une seconde femme avec la princesse son épouse ; se persuadant que la chaleur de sa complexion, & la bonne chère qu'on faisoit dans les assemblées fréquentes où il étoit obligé de se trouver, sans pouvoir, disoit-il, traîner par-tout une femme du rang de la Landgrave, le dispensoient de la rigueur de l'évangile. En un mot, il se crut permis d'avoir deux femmes en même temps ; ce qui étoit encore sans exemple parmi les chrétiens.

Il fit néanmoins valoir auprès de ses docteurs, des raisons d'une tout autre vertu, pour obtenir leur approbation, & lever la seule peine qui lui restât : elle provenoit de la nouveauté de cette pratique, un peu capable en effet d'effaroucher une conscience timorée ; mais l'autorité des nouveaux évangelistes devoit le rassurer

plein  
beauc  
étoit le  
désord  
pouvoit  
tres, il  
rester pl  
mon, &  
lui rend  
décision  
pût gaie  
cause de  
ajouta-t  
la recon  
mandiez  
d'autres  
nant par  
lui qui l  
contre m  
trouvois  
l'esprit p  
de m'ad  
dispense  
ne me l'a  
du Pape  
mais por  
la dois p  
crois pas  
pendant ;

pleinement. Après leur avoir déclaré avec beaucoup de candeur, que la bigamie étoit le remede unique à ses inclinations défordonnées & à ses remords, & qu'il ne pouvoit ni ne vouloit en employer d'autres, il leur témoigna qu'il trembloit de rester plus long-temps dans les lacs du démon, & les conjura au nom de Dieu, de lui rendre promptement la paix par une décision conforme à ses désirs, afin qu'il pût gaiement vivre & mourir pour la cause de l'évangile. Je ferai de mon côté, ajouta-t-il habilement, tout ce qu'exige la reconnoissance; soit que vous me demandiez les biens des monasteres, ou d'autres choses semblables. Et les prenant par un endroit plus délicat encore, lui qui les connoissoit parfaitement; si contre ma pensée, poursuivoit-il, je vous trouvois inexorables, il me roule dans l'esprit plusieurs desseins, entre autres, de m'adresser à l'Empereur pour cette dispense. Je sens bien que l'Empereur ne me l'accordera pas sans la permission du Pape, dont je ne me soucie guere: mais pour celle de l'Empereur, je ne la dois pas mépriser, puisque je ne la crois pas contraire à la loi de Dieu. Cependant, tout attaché que je suis à la

cause de l'évangile, je crains que les impériaux ne m'engagent à quelque chose qui ne seroit pas favorable à ses intérêts, & j'aime beaucoup mieux devoir mon repos à votre autorité, qu'à toute puissance humaine. C'est pourquoi je vous demande ce secours, de peur que je ne l'aille chercher dans quelque lieu qui entraîneroit plus d'inconvéniens. Le consultant, afin d'enhardir ses docteurs, disoit encore dans son mémoire, que les ecclésiastiques avoient déjà tant d'aversion pour les Protestans, qu'une différence de plus ou de moins dans la doctrine n'y feroit pas un changement digne d'attention. Il les prenoit aussi par leur indulgence pour Henri VIII ; & révélant un secret qu'on eût ignoré sans cela, il déclaroit savoir que Luther & Mélancthon avoient conseillé au roi d'Angleterre, de ne point rompre son mariage avec la reine sa femme, mais d'en épouser une autre avec elle.

Bucer, ce docteur facile & fécond en expédiens, fut gagné le premier par le Landgrave, & chargé du mémoire, pour le communiquer à Luther & à Mélancthon. Ces coryphées du parti, avec quelques autres de ses plus célèbres théolo-

D  
iens, tire  
erg. Ils sen  
rave ne v  
oms du P  
avoit pas  
émoire, l  
ler. Ils ent  
moins cour  
embarrassan  
onse, aussi  
ut donc s'e  
ridicule, qu  
ours qu'ils  
ette occasio  
ésus-Christ  
polygamie d  
ensuite, qu  
Juifs, à caus  
d'avoir plusi  
abolie dans  
conséquence  
tation en for  
en allemand  
Mélancthon  
formels à Pl  
d'épouser un  
& cela selon  
de leurs cla  
qui ne se fit

iens, tirent une assemblée à Vittem-  
 berg. Ils sentirent d'abord, que le Land-  
 grave ne vouloit pas être refusé : les  
 noms du Pape & de l'Empereur, qu'il  
 n'avoit pas lâchés sans dessein dans son  
 mémoire, suffirent pour les faire trem-  
 bler. Ils eussent bien voulu pouvoir au  
 moins composer, dans une affaire si  
 embarrassante : mais on vouloit une ré-  
 ponse, aussi prompte que décisive. Il fal-  
 lut donc s'expliquer ; & rien n'est plus  
 ridicule, que le long & tortueux dis-  
 cours qu'ils adressent au Landgrave à  
 cette occasion. Après avoir confessé que  
 Jésus-Christ avoit aboli expressément la  
 polygamie dans l'évangile, ils prétendent  
 ensuite, que la loi qui permettoit aux  
 Juifs, à cause de la dureté de leurs cœurs,  
 d'avoir plusieurs femmes, n'a point été  
 abolie dans le nouveau testament. En  
 conséquence, ils donnerent une consul-  
 tation en forme, dont l'original fut écrit  
 en allemand, du style & de la main de  
 Mélanchton. Elle permettoit en termes  
 formels à Philippe Landgrave de Hesse,  
 d'épouser une autre femme avec la sienne,  
 & cela *selon l'évangile*, c'est encore une  
 de leurs clauses ; car il n'y avoit rien  
 qui ne se fit sous ce nom, dans la réforme.

On rougit néanmoins de faire passer cette pratique en loi générale ; & la permission fut accordée par forme de dispense, pour cas de nécessité : mais on ne rougissoit pas de trouver des nécessités contre l'évangile. Et jusqu'où Luther n'étendoit-il pas ces nécessités insurmontables à son sens, & insurmontables en effet à des gens qui rejettoient la pénitence & les bonnes œuvres ? Que n'aurions-nous pas à dire sur ce sujet, si nous pouvions, sans faire frémir la pudeur, relever la morale infame qu'il osa prêcher publiquement dans son église de Wittemberg, pour la réformation du mariage ! Disons-en bien vite ce qui suffit pour faire apprécier, en matière des mœurs, & ce réformateur prétendu de la corruption Romaine, & la corruption réelle de sa réforme. Si elles sont revêchées, prêchoit-il en parlant des femmes, que leurs maris leur disent : Si vous ne le voulez pas, une autre le voudra ; si la maîtresse refuse, que la servante approche. Puis érigeant ces infamies en canons & en dogmes ; que le mari, reprend-il, amène auparavant sa femme devant l'Eglise, & lui fasse deux ou trois monitions ; qu'il la répudie ensuite, & prenne Esther au lieu

de Vasth  
s'abusoit  
ses casui

Toute  
à rendre  
nouveau  
les fautes  
qui les  
disoient  
métrans,  
dissolus e  
très-petit  
obligeron  
confession  
consultati  
droits. Ce  
le nouvel  
secrere, c  
sept ans ap  
affaires ét  
autre choi  
par le con  
concubine  
sonnage q  
tribuer : c  
dans la ma  
une app  
ile & l'ob

de Vasthi. On voit que le Landgrave ne s'abusoit pas, dans ce qu'il attendoit de ses casuistes.

Toutes les précautions se réduisirent à rendre un voile impénétrable sur ce nouveau mariage, afin d'en soustraire les auteurs à l'anathème des peuples, qui les eussent rangés, comme ils le disoient eux-mêmes, parmi les Mahométans, ou parmi les Anabaptistes plus dissolus encore. Il ne devoit y avoir qu'un très-petit nombre de témoins, qu'on obligeroit au secret sous le sceau de la confession; ce sont les termes de cette consultation inexplicable par tous les endroits. Cette piece si déshonorante pour le nouvel évangile, fut en effet tenue si secrète, que le président de Thou dix-sept ans après, tout instruit qu'il étoit des affaires étrangères, dit qu'il n'en savoit autre chose, sinon que le Landgrave, par le conseil de ses pasteurs, avoit une concubine avec sa femme. C'étoit le personnage qu'on étoit convenu de lui attribuer: on aimoit mieux ce scandale dans la maison du Prince, que la honte d'une approbation qui renversoit l'évangile & l'observance invariable de routes

Thuan. l. 4,  
ad an. 1557.

les Eglises chrétiennes. Le mystere d'iniquité ne fut dévoilé que long-temps après sa consommation, lorsque les heureux enfans des princes abusés par ces corrupteurs, en particulier dans la maison Palatine & dans celle de Hesse, ont commencé à revenir au sein de l'Eglise pour le triomphe de laquelle ils ont cru devoir la révéler à tout le monde chrétien. C'est de là qu'on fait indubitablement, que le Landgrave Philippe de Hesse, du vivant & du consentement de sa femme Christine de Saxe, épousa dans les formes Marguerite de Saal, fille orpheline d'un simple gentilhomme. Le prince en fut quitte pour déclarer qu'il ne prenoit cette seconde femme, que par d'invitables nécessités de corps & de conscience; qu'il les avoit exposées à beaucoup de prédicateurs savans, prudens, chrétiens, pieux; & qu'ils lui avoient conseillé de mettre sa conscience en repos par cet expédient. Au reste, l'acte de mariage daté du 4 mars 1540, la consultation qui l'approuve, & toute la suite de cette sale intrigue ont été publiées en forme si authentique, qu'il n'y a pas moyen de les révoquer en doute. Auf

ont-ils  
contrer  
de fron

Luth  
ni de so  
dit en la  
& les co  
niffoit p  
qu'ils ju  
la seule  
les nou  
superst  
droit, n  
veaux a  
conscien  
ou cérém  
pas le p  
ecclésiast  
cet imp  
futur co  
comme  
tomber  
damné i  
traint à  
premier  
égaré le  
insensés  
peine à l  
des fleur

ont-ils couru toute l'Europe, sans rencontrer un seul Protestant qui eût assez de front pour les contredire.

Luther n'en rabattit rien de sa fierté, Cochl. Adan. 1539, P. 294. ni de son insolence. Peu après, il répandit en langue vulgaire, touchant l'Eglise & les conciles, un ouvrage qui en anéantissoit presque toute l'autorité. Il veut qu'ils jugent uniquement de la foi, sur la seule regle de l'écriture sainte, contre les nouvelles doctrines & les cérémonies superstitieuses ; qu'on leur refuse le droit, non seulement d'établir de nouveaux articles de foi, mais de gêner les consciences par de nouvelles pratiques ou cérémonies, c'est-à-dire qu'ils n'aient pas le pouvoir de faire des loix même ecclésiastiques. Voilà où en étoit venu cet imposteur, par tous ses appels au futur concile. Il ne manqua point ici, comme dans toutes ses productions, de tomber sur le Pape ; qui doit être condamné irrémissiblement, dit-il, & contraint à remettre les choses dans leur premier état ; attendu qu'il a tellement égaré les fideles par ses enseignemens insensés & pervers, que la postérité aura peine à le croire. Mais ce ne sont-là que des fleurs, en comparaison de ce qu'il

vomit quelques années après sur le même sujet, dans son livre de la Papauté Romaine, que nous indiquerons ici, pour ne pas revenir si souvent sur ces extravagances révoltantes. Sa frénésie, au lieu de s'amortir, empirant avec les années, il la déploya tout entière dès le début de ce livre dégoûtant, qui fait instituer la papauté par le prince des Enfers. Au frontispice étoit une estampe, où l'on voyoit le Pape assis sur un trône élevé, revêtu de ses habits pontificaux, ayant les mains jointes, & des oreilles d'âne. Il y avoit tout autour de lui des troupes de démons, de figure grotesque & monstrueuse : les uns lui mettoient la tiare sur la tête, après l'avoir remplie d'ordures ; les autres le descendoient aux Enfers avec des cordes, & quelques-uns lui soutenoient les pieds, afin qu'il descendît plus commodément ; d'autres encore, en très-grand nombre, apportoient du bois pour le brûler. On peut, sur ce prélude, juger du corps de l'ouvrage, dont sans doute on nous dispense volontiers de rendre un compte plus étendu.

Cochl. in act.  
& script. Luther. p. 311.

Burn. l. 3.  
P. 351.

Henri VIII, d'un autre côté, offroit des spectacles aussi scandaleux & beaucoup plus tragiques. Il fit d'abord ratifier par son

son pa  
crite à  
ne cha  
Elle éto  
devoien  
l'on pa  
contre  
joint de  
pain &  
au sang  
ce sang  
espece,  
peuple l  
qu'on do  
vées, con  
divine in  
que ceux  
le vœu de  
à le garde  
est utile,  
de Dieu.  
en soi, d  
de l'exécu  
du sang. I  
tion de to  
ordonnées  
mier artic  
être admis  
air de la co  
Tome A

son parlement la doctrine qu'il avoit prescrire à son Eglise, afin de persuader qu'il ne changeoit pas le fond de la religion. Elle étoit réduite à six articles précis, qui devoient être comme les points fixes d'où l'on partiroit pour procéder en rigueur contre les délinquans. Ainsi étoit-il enjoint de croire & de professer, que le pain & le vin sont changés au corps & au sang de Jésus-Christ, que ce corps & ce sang sont tout entiers sous chaque espece, & qu'on ne doit pas donner au peuple la communion sous les deux; qu'on doit retenir l'usage des messes privées, comme étant très-utile; que la loi divine interdit le mariage aux prêtres; que ceux & celles qui ont fait librement le vœu de chasteté, sont obligés de même à le garder; que la confession auriculaire est utile, nécessaire, & fondée sur la loi de Dieu. Cet édit, juste & respectable en soi, devint si odieux par la rigueur de l'exécution, qu'il fut nommé le statut du sang. La peine du feu & la confiscation de toute espece de biens étoient ordonnées contre les violateurs du premier article, sans qu'ils pussent même être admis à l'abjuration. On devoit punir de la corde tous ceux qui prêcheroient

hautement, ou qui disputeroient avec opiniâtreté contre les autres articles, Quant aux prêtres qui avoient commerce avec des femmes, sans même qu'ils s'émancipassent à dogmatiser là-dessus, on ordonnoit contre eux & contre ces malheureuses victimes de la séduction, la confiscation des biens avec la prison pour la première faute, & la peine de mort en cas de récidive. On traitoit de même ceux qui méprisoient la confession & la communion, ou qui négligeoient seulement de se confesser & de communier dans le temps prescrit. L'intolérance catholique, le zèle de la foi & des mœurs dans l'Eglise, approcha-t-il jamais de cette extravagante & sanguinaire sévérité?

On prétend que l'évêque de Winchester, catholique dans l'ame & lâche approbateur du schisme, voulant étourdir sa conscience, porta principalement Henri à publier ces loix favorables à la foi de l'Eglise, en lui faisant entendre qu'aucune personne sensée ne le croiroit hérétique, tandis qu'il soutiendrait des vérités, qui distinguoient essentiellement les vrais catholiques, de tous les novateurs. Mais le tyran avoit un autre motif, qui n'étoit pas moins puissant : cette loi

étant  
faites  
il n'y  
sujets,  
suivre  
demeu  
temps  
cinq ce  
la seule  
craint  
perquis  
reste du  
tir la m  
lut donc  
on relâc  
capitale  
& le Ro  
il le jug  
pour sa  
qui parut  
plus lâch  
prince.  
Crann  
archevêq  
n'avoit v  
trême &  
pour le c  
il s'étoit  
sa souple

étant ajoutée à celles qu'il avoit déjà faites contre les partisans du S. Siege, il n'y avoit presque plus aucun de ses sujets, qu'il ne pût rechercher & poursuivre : Catholiques & Protestans, tous demeuroient à sa merci. En fort peu de temps, il y eut pour ce sujet plus de cinq cents personnes emprisonnées dans la seule ville de Londres ; & si l'on n'eût craint les mouvemens qu'une pareille perquisition menaçoit d'exciter dans le reste du royaume, on y eût vu convertir la moitié des villes en prisons. Il fallut donc surseoir à l'exécution du statut ; on relâcha même les prisonniers de la capitale : mais la loi subsistant toujours, & le Roi pouvant en faire usage quand il le jugeroit à propos, chacun trembla pour sa personne dans les deux partis, qui parurent se disputer à qui signaleroit plus lâchement sa complaisance pour le prince.

Cranmer, Luthérien & marié, tout archevêque de Cantorbéri qu'il étoit, n'avoit vu qu'avec une répugnance extrême & quelque réclamation statuer pour le célibat des prêtres : mais enfin il s'étoit rangé à l'avis commun, avec sa souplesse & sa dissimulation accoutu-

mée. Deux hérétiques moins fourbes, Schaxton évêque de Salisbury & Latimer de Worchestre, espérèrent en vain se tirer d'affaire en quittant leurs évêchés : il furent envoyés à la tour, où Latimer resta prisonnier jusqu'à la mort du Roi. Schaxton, en se rétractant, recouvra sa liberté ; mais sans pouvoir rentrer dans son bénéfice. Cependant Cranmer prenant à son tour le Roi par son foible, lui persuada de révoquer la défense qu'il avoit faite à ses sujets d'avoir la bible dans leurs maisons ; lui faisant entendre que rien n'étoit plus propre à les convaincre, que l'autorité du Pape n'étoit pas fondée sur la parole de Dieu. C'est ainsi que ce prince, avec toute la dureté de son humeur impérieuse, étoit tour à tour le jouet de ses adulateurs & de ses propres égaremens. Gardiner qui sentoit combien cette liberté favorisoit la propagation des nouvelles erreurs, mit tout en usage pour l'empêcher : il ne fit que de vains efforts contre la prévention de Henri.

En même temps Cromwel cherchant à étayer, tant sa secte que sa fortune, proposa au Roi une nouvelle épouse, à la place de Jeanne de Seymour, morte

en don  
qui fut  
étoit d  
ment c  
falloit t  
l'enfant  
troisiem  
Allez, r  
vez l'en  
le mond  
on veut.  
Anne de  
du Luth  
prince,  
tés propr  
trait, le  
patience  
elle fut e  
jusqu'à R  
faire con  
à son aise  
différente  
sentée, il  
sion, qu'il  
muler, &  
que la bier  
la bouche  
l'état de se  
ger les all

en donnant la vie au prince Edouard, qui fut roi après Henri. Comme Jeanne étoit dans les douleurs d'un enfantement cruel, on vint dire au Roi, qu'il falloit se résoudre à perdre la mère, ou l'enfant. La passion de Henri pour cette troisième épouse étoit déjà satisfaite : Allez, répondit-il sans balancer, & sauvez l'enfant ; il est assez de femmes dans le monde, mais on n'a pas un fils quand on veut. Cromwel jetta les yeux sur Anne de Cleves, qui faisoit profession du Luthéranisme ; mais qu'il peignit au prince, comme ayant toutes les qualités propres à lui plaire. Sur ce faux portrait, le Roi ne témoigna que de l'impatience pour la voir arriver, & bientôt elle fut en route. Il alla au devant d'elle jusqu'à Rochestre, sans néanmoins se faire connoître, afin de l'observer plus à son aise : mais si-tôt qu'il l'eut vue si différente de ce qu'on la lui avoit représentée, il en conçut une si grande aversion, qu'il ne fut pas le maître de la dissimuler, & la témoigna par des paroles, que la bienséance défend de recueillir de la bouche même d'un Roi. Cependant l'état de ses affaires l'obligeant à ménager les alliés puissans de la maison de

Cleves , il sacrifia son goût à sa politique. Au moins accepta-t-il cette quatrième épouse , jusqu'à ce qu'il eût trouvé son moment pour lui en substituer une cinquième.

BURN. l. 2,  
P 378.

Ce délai ne fut que de sept mois : si-tôt même que Henri eut consommé son mariage , il ne s'occupa plus qu'à le rompre. Il avoit jetté les yeux sur Catherine Howard , niece du duc de Norfolk ; & ce seigneur prétendoit faire servir ce mariage à perdre Cromwel, qu'il détestoit. On ne pouvoit plus méconnoître , que ce ministre , vice-gérent de la suprématie , ne fût un des principaux auteurs du Luthéranisme ; & qu'au lieu de seconder le Roi dans la poursuite des hérétiques , il n'autorisât ceux mêmes qui prêchoient contre le fameux statut des six articles. Le duc fit entendre au Roi , que telle étoit la source des mécontentemens publics , qu'on ne devoit plus dissimuler à Sa Majesté ; qu'il étoit à craindre que la haine ne s'étendît insensiblement du ministre au souverain. Et quand on ne prouveroit pas , poursuivit-il , tant d'autres malversations dont ce ministre odieux est chargé par les peuples , c'est bien assez d'avoir fait perdre

à Votre  
partie  
sacrific  
public  
ment d  
testé ,  
perte d  
malheu  
attendu  
Le duc  
trahison  
de le co  
On c  
pour au  
son parl  
corps n'  
vêque de  
cer , po  
deux gra  
la compl  
allégu  
Anne de  
ment en  
Lorraine  
ment , il  
firmé pa  
convenab  
prouvé :  
voit épou

à Votre Majesté l'affection d'une bonne partie de ses sujets, pour leur faire un sacrifice qui importe si fort au repos public. Ces motifs, ajoutés au ressentiment conçu contre l'auteur d'un lien détesté, firent sur le champ résoudre la perte de Cromwel, qui trouva ainsi son malheur dans le mariage dont il avoit attendu son soutien & celui de sa secte. Le duc de Nordfolk l'accusa de haute-trahison devant le conseil, & reçut ordre de le conduire à la tour fatale.

On chercha cependant un prétexte, pour autoriser le divorce du Roi, devant son parlement & son clergé. Ces deux corps n'étoient pas difficiles, & l'archevêque de Cantorbéri qui devoit prononcer, possédoit au degré suprême les deux grandes vertus que vouloit Henri, la complaisance & le savoir-faire. On alléguâ qu'avant le mariage du Roi avec Anne de Cleves, il y avoit eu un engagement entre cette princesse & le duc de Lorraine, tous deux en bas âge; engagement, il est vrai, qui n'avoit pas été confirmé par les parties parvenues à l'âge convenable, & qui ne fut pas même prouvé: mais on ajouta que le Roi n'avoit épousé qu'à regret la princesse Alle-

Act. publ.  
Angl. T. XIV,  
P. 71c.

mande, & que l'Angleterre avoit intérêt qu'il eût beaucoup d'enfans; ce qu'on ne pouvoit pas attendre d'une pareille union. Sur quoi la sentence du divorce fut prononcée, signée ensuite par tous les ecclésiastiques des deux chambres, scellée du sceau des deux archevêques du royaume, & confirmée par le parlement en corps. La princesse qui n'aimoit pas plus le Roi qu'elle n'en étoit aimée, donna son consentement de bonne grace, devint, au lieu d'épouse, la sœur adoptive de cet oppresseur reconnoissant, & choisit même de rester en Angleterre, plutôt que de retourner à la petite cour de Cleves, où elle craignoit d'ailleurs que la pension de quatre mille liv. sterling que lui-faisoit Henri, ne fût pas si bien payée. Elle écrivit encore au duc son frere, que tout s'étoit fait de son gré, & le pria de vivre en bonne intelligence avec le roi d'Angleterre. Aussi-tôt après, Henri épousa secrètement Catherine, & prit son temps pour la déclarer reine.

Les mariages de Henri VIII devoient tous être accompagnés d'incidens funestes, & c'étoient ordinairement ses faveurs qui se convertissoient en ces disparates effrayantes. Cromwel emprisonné

Sander. l. 1,

P. 196.

Sleid l. 13,

P. 422.

depuis  
vain flat  
Roi lui  
sa propr  
tous les  
la loi ba  
rendues  
majesté  
dus, ser  
avoient é  
& toutes  
Roi, aus  
dia un o  
tère sur l  
Comme  
beaucoup  
qui passer  
chafaud p  
clara qu  
tholique  
interprète  
le cas où  
seroit plu  
parjure. S  
confisqué  
liberté à  
de cherch  
Le sang  
qui coula

depuis près de six semaines, s'étoit en vain flaté durant cet intervalle, que le Roi lui feroit grace. Il fut la victime de sa propre cruauté, qui, pour s'applanir tous les obstacles, lui avoit fait établir la loi barbare par laquelle les sentences rendues contre les criminels de leze-majesté, quoiqu'absens & non défendus, seroient de pareille force que s'ils avoient été condamnés après les défenses & toutes les procédures ordinaires. Le Roi, aussi-tôt après son mariage, expédia un ordre pour lui faire trancher la tête sur la place qui est devant la tour. Comme il faisoit un fils qu'il aimoit beaucoup, il s'abstint de toutes plaintes qui pussent lui nuire, pria Dieu sur l'échafaud pour la prospérité du Roi, & déclara qu'il mouroit dans la religion catholique : confession que les sectaires ont interprétée en leur faveur, & qui dans le cas où ils en auroient bien jugé, ne seroit plus qu'une équivoque lâche & parjure. Ses biens n'en furent pas moins confisqués ; après quoi, le Roi donna la liberté à ses domestiques, en leur disant de chercher un meilleur maître.

Le sang de Cromwel ne fut pas le seul qui coula au mariage de Henri. La reine

Catherine & le duc de Nordfolk son oncle étoient contraires aux Protestans, qui essayèrent une persécution assez vive, pour ne point épargner le docteur Robert Barnes. Il s'étoit néanmoins rendu très-agréable au Prince dans l'affaire de son premier divorce, pour laquelle il avoit été conférer avec les théologiens Protestans, afin d'en obtenir une consultation favorable. On l'avoit encore envoyé plusieurs fois depuis vers les princes Allemands, pour des négociations importantes. Tout fut oublié, tant pour son audace à prêcher le Luthéranisme, que pour la liberté avec laquelle il s'efforça d'empêcher la répudiation d'Anne de Cleves. Il fut condamné au feu, avec deux autres prêtres presque aussi fameux parmi les martyrs de l'apostasie. Les Catholiques ne manquèrent point d'avoir leur part aux sanglans sacrifices de ces noces barbares. L'un d'eux fut mis à mort, pour avoir soutenu l'autorité du Pape; trois autres, pour avoir nié la suprématie du Roi; & un cinquième, simplement pour avoir eu correspondance avec le cardinal Polus.

Ce prince irritant ainsi tous les partis sans distinction, eut enfin quelque in-

quiétude  
du Nord  
en plus g  
roi d'Éco  
ché au S.  
aux méco  
bien que  
lui-même  
liguât con  
reur. C'e  
pour le g  
avec la co  
le roi d'Éc  
refuser un  
avoit prop  
que ce re  
sionner pe  
mes. Jacqu  
trée à l'err  
suivoit tou  
& il n'épar  
cepteur du  
Buchanan  
l'un des pl  
Mais Buch  
velles doct  
ges, & da  
avec les no  
gance. Il se

quiétude, sur-tout pour ses provinces du Nord, où les mécontents paroissent en plus grand nombre. Il craignoit que le roi d'Ecosse, Jaque V, fortement attaché au S. Siege, ne fournît des secours aux mécontents; & que ce prince, qui bien que son neveu avoit été peu ménagé lui-même en plusieurs rencontres, ne se liguât contre lui avec le Pape & l'Empereur. C'est pourquoi il fit tous ses efforts pour le gagner, & l'engager à rompre avec la cour de Rome. Il n'y réussit point: le roi d'Ecosse eut même la générosité de refuser une entrevue que l'Anglois lui avoit proposée, sans craindre la rupture que ce refus ne manqua point d'occasionner peu après entre les deux royaumes. Jaque V vouloit fermer toute entrée à l'erreur dans ses Etats, il poursuivoit tous les novateurs sans exception, & il n'épargna pas même l'ancien précepteur du prince son fils, savoir George Buchanan, bon historien, bon poëte, & l'un des plus beaux esprits de son siècle. Mais Buchanan avoit pris goût aux nouvelles doctrines, dans ses fréquens voyages, & dans ses relations habituelles avec les novateurs vantés pour leur élégance. Il se rendit suspect par de vio-

lentes invectives contre les religieux, & fut emprisonné par ordre du Roi. Averti par la propre conscience de tout ce qu'il risquoit, il s'échappa par la fenêtre de sa prison, tandis que les gardes dormoient, & se déroba ainsi à la peine du feu, que subirent quelques autres sectaires arrêtés avec lui. On doit peu s'étonner après cela de tous les contes calomnieux qu'on trouve dans son histoire d'Ecosse, surtout quant aux faits des derniers temps. Dans tous les ouvrages de Buchanan en général, dès qu'il est question de dogme & d'Eglise, il faut se souvenir, selon le caractère qu'en trace Générard, l'un des plus grands prélats du même temps, qu'on lit les bouffonneries & les impostures d'un cordelier détroqué, d'un farceur de tripot & d'un poëte athée.

Pour achever ce qui touche Henri VIII dans la période que nous parcourons, son cinquième mariage ne lui réussit pas mieux que les précédens. Comme il paroissoit le plus content de la nouvelle épouse, l'archevêque de Cantorbéri vint empoisonner sa joie, par le rapport qu'il lui fit des mœurs de cette libertine chérie. On ne l'accusoit pas seulement d'avoir mené une vie dissolue avant son

Spond.  
Adan. 1539.  
u. 7.

mariage  
qu'elle  
pables,  
chambre  
du soir  
du mar  
plus po  
merce  
différen  
gea les  
qu'on m  
elle-mê  
avant fo  
moins o  
depuis o  
parleme  
des com  
accusati  
sentence  
la Reine  
mée par  
la place  
la tête r  
Catherin  
pour épo  
veuve d  
prit &  
encline  
religion

mariage , mais d'avoir continué depuis qu'elle étoit reine : on dénonça des coupables , dont l'un étoit entré dans la chambre de la princesse à onze heures du soir , & n'en étoit sorti qu'à quatre du matin. Deux autres étoient encore plus positivement chargés d'un commerce honteux avec elle. On produisit différens témoins oculaires , on interrogea les coupables , qui en dirent plus qu'on n'en vouloit savoir ; & la Reine elle-même convint de son inconduite avant son mariage , en protestant néanmoins qu'elle avoit toujours bien vécu depuis qu'elle étoit femme du Roi. Le parlement s'assembla ; & sur le rapport des commissaires , qui déclarèrent les accusations suffisamment prouvées , la sentence capitale fut prononcée contre la Reine & ses complices , puis confirmée par le Roi , & enfin exécutée dans la place de la Tour , où Catherine eut la tête tranchée publiquement. Après Catherine Oward , Henri prit encore pour épouse l'intrépide Catherine Parr , veuve de Newil Latimer , femme d'esprit & de bonne conduite , mais fort encline aux nouveautés en matière de religion : ce qui faillit à lui attirer le

même sort qu'à celles qui l'avoient précédée en si grand nombre sur ce trône glissant. Cependant, comme elle étoit fort douce, insinuante, remplie d'attentions, & d'une flexibilité de caractère qui la faisoit aussi-tôt revenir sur ses pas quand elle s'étoit trop avancée; si elle chancela souvent au bord du précipice, elle eut au moins le bonheur de voir mourir le tyran, avant qu'il fût parvenu à ce point de dégoût, où tous les charmes & tout l'art de sa sixième épouse n'auroient pu la sauver.

Ce n'étoit pas seulement en Angleterre que les crimes se multiplioient, avec les erreurs: il ne paroissoit presque plus de vestiges de l'ancienne religion dans l'Allemagne, où les Luthériens & les Anabaptistes divisés en plusieurs sectes contraires, ne s'accordoient que pour combattre la foi catholique. La Suisse, le Piémont, la Savoie & tous les pays circonvoisins étoient infectés des erreurs de Zuingle & d'Æcolampade, jointes à celles des Vaudois. La contagion de Genève pénétoit plus avant de jour en jour dans les provinces de France. Il n'y avoit pas jusqu'à l'Italie, où le venin ne se répandît, depuis que Calvin l'avoit porté

à la cour  
sus-Chr  
sentit le  
secours  
temps,  
employé  
une app  
par-tout  
nisme. L  
tances pr  
rugal, s  
d'où ils d  
tés des In  
de Jésus  
premiers  
Lisbonne  
long-tem  
& on les y  
mestiques  
diens un t  
tageant c  
le Portug  
driguez f  
François

Cepen  
probation  
nouvel int  
sicultés. P  
lmi donne

à la cour de Ferrare. Le vicaire de Jésus-Christ, dans ces tristes conjonctures, sentit le besoin que l'Eglise avoit d'un secours extraordinaire. Il apprit en même temps, que les disciples d'Ignace, déjà employés dans les meilleures villes sur une approbation verbale, réveilloient par-tout le premier esprit du christianisme. Deux d'entre eux, sur les instances pressantes de Jean III roi de Portugal, s'étoient rendus en ce royaume, d'où ils devoient aller jusqu'aux extrémités des Indes, pour y étendre le royaume de Jésus-Christ. Leurs travaux, dès les premiers jours, leur avoient acquis à Lisbonne le surnom d'apôtres, qu'y ont long-temps conservé leurs successeurs; & on les y trouvoit si utiles, que les domestiques de la foi crurent faire aux Indiens un sacrifice assez généreux, en partageant ces deux apôtres entre l'Inde & le Portugal. En conséquence, Simon Rodriguez fut retenu dans ce royaume, & François Xavier partit pour l'orient.

Cependant la confirmation, ou l'approbation authentique & solennelle du nouvel institut éprouvoit de grandes difficultés. Paul III, tout porté qu'il étoit à lui donner une existence légale & fixe,

n'avoit voulu rien prendre sur sa personne ; & il avoit chargé trois cardinaux , d'examiner cet institut. Le premier , nommé Barthelemi Guidiccioni , grand théologien , grand canoniste , & de si grand mérite , que , quand il mourut , le Pape dit que son successeur étoit mort avant lui , avoit tant d'éloignement des nouvelles institutions religieuses , qu'il conseilloit d'éteindre quelques-unes des anciennes , & de les réduire toutes à quatre. Il déclara d'abord , que , de quelque nature que fût l'institut dont ils'agissoit , l'Eglise n'en avoit que faire. Son autorité entraîna ses deux collègues. Lui-même fut assez long-temps , sans daigner seulement lire le mémoire qu'on lui avoit remis. L'ayant lu enfin , il éprouva un changement si subit , qu'il en fut étonné lui-même , & ne douta point que Dieu n'en fût l'auteur. Il répéta que son sentiment étoit toujours en général , qu'on ne devoit point instituer de nouveaux ordres ; mais il ajouta que celui qui se présentoit lui sembloit nécessaire pour remédier aux maux présents de la Chrétienté , & spécialement pour arrêter le cours des hérésies qui se répandoient par toute l'Europe. Les deux

autres car  
le Souver  
vingt-sep  
prouva co  
d'institut  
pagnie de  
la même b  
telles qu'  
pour leur  
le salut du  
Il restreig  
profès à fo  
triction de  
rèt du me  
seconde b  
d'en user a  
approuva  
des Reper  
rome Em  
d'une émi  
tit plusieurs  
Pape , apr  
rieur , leu  
viléges.

Dès que  
de Jésus eu  
on en élu  
instituteur  
que put fa

autres cardinaux revinrent à son avis, & le Souverain Pontife, par une bulle du vingt-septieme septembre 1540, approuva ce nouvel ordre, sous le titre d'institut des clercs réguliers de la compagnie de Jésus. Il leur permettoit par la même bulle de faire des constitutions, telles qu'ils jugeoient les plus propres pour leur perfection particuliere, pour le salut du prochain & la gloire de Dieu. Il restreignit cependant le nombre des profès à soixante, mais il leva cette restriction deux ans après; & ce fut l'intérêt du monde chrétien, comme cette seconde bulle le déclare, qui l'obligea d'en user ainsi. La même année, Paul III approuva aussi l'hôpital des Orphelins & des Repenties, fondé à Bergame par Jérôme Emiliani, sénateur de Venise, d'une éminente piété. Bientôt on en bâtit plusieurs autres sur ce modele; & le Pape, après leur avoir fait élire un supérieur, leur accorda beaucoup de privilèges.

Dès que l'institution de la compagnie de Jésus eut été confirmée par le S. Siege, on en élut supérieur général le saint instituteur, malgré toute la résistance que put faire sa modestie; après quoi,

les premiers Jésuites firent , avec leur chef, leur profession solennelle. Outre les vœux ordinaires de pauvreté , de chasteté & d'obéissance , ils promirent de plus d'obéir spécialement au Souverain Pontife par rapport aux missions , & d'enseigner aux enfans la doctrine chrétienne. Ignace dressa peu après les constitutions de sa compagnie , suivant l'esprit de la bulle qui la confirmoit.

Comme elle avoit pour fin , non seulement de vaquer au salut & à la perfection de son ame , mais encore de s'employer de toutes ses forces au salut & à la perfection du prochain , il choisit parmi les exercices de la vie contemplative & de la vie active , ce que l'une & l'autre avoient de meilleur , & s'efforça de les joindre ensemble dans un tempérament si juste , qu'au lieu de se nuire , elles s'aidassent mutuellement. Il prit de la première, l'oraison mentale, l'examen fréquent de la conscience , l'usage habituel des retraites , la lecture des saintes lettres , la fréquentation des sacremens , le silence & le recueillement , l'exercice de la présence de Dieu , en un mot toutes les pratiques les plus propres à former les hommes les plus intérieurs. De la

vie active  
mons &  
mes, le  
les infid  
rétiques  
les gens  
raux &  
conscien  
l'instruc  
moyen  
mœurs  
tion pur  
malheur  
longue  
grand co  
gnie, il  
piété , c  
les scienc

Ayant  
de perso  
impies &  
religieux  
donna p  
ecclésiast  
toient a  
clercs re  
que le v  
l'usage d  
à la mod

vie active ou apostolique, il prit les sermons & les exhortations, les catéchismes, les missions parmi les chrétiens & les infidèles, la controverse avec les hérétiques, les entretiens de dévotion avec les gens du monde, la visite des hôpitaux & des prisons, la direction des consciences, & tout particulièrement l'instruction de la jeunesse, comme le moyen le plus efficace pour rétablir les mœurs, en faisant succéder une génération pure aux races corrompues par le malheur des temps, & endurcies par une longue habitude. Afin d'attirer un plus grand concours aux écoles de la compagnie, il statua, qu'avec les règles de la piété, on y enseigneroit gratuitement les sciences ordinaires.

Ayant ainsi à traiter avec toutes sortes de personnes, souvent même avec les impies & les hérétiques pour qui l'habit religieux étoit un objet de risée, il ne donna point d'autre habit que celui des ecclésiastiques à ses religieux, qui n'étoient au fond que des prêtres ou des clercs réguliers. Il ordonna seulement que le vêtement seroit honnête, selon l'usage du pays; mais par-tout conforme à la modestie religieuse. En tout le reste,

il choisit de même une vie commune, sur le modele de celle de Jésus - Christ. Le logement, l'ameublement, la nourriture, tout fut réglé, comme le vêtement; sur les loix, tant de la bienséance que de la modestie. Le principe qui avoit dirigé Ignace dans le réglement de ces choses extérieures, le détermina aussi à ne prescrire aucune austerité d'obligation. D'ailleurs, il considéroit sagement que, quand les macérations sont de regle, il faut recourir à la dispense en faveur de bien des personnes; & que la dispense, quelque légitime qu'elle soit, nuit presque toujours à la regle. Il seroit aussi que bien des pratiques saintement établies en différens ordres, pouvoient être des obstacles aux fonctions apostoliques du sien. C'est pourquoi, en exhortant aux austérités dont il ne fait pas une obligation précise & générale, il prétend que le supérieur soit l'arbitre de tout ce que les particuliers en pratiqueront, & qu'il fasse garder un sage milieu entre le relâchement qui nuit à l'ame, & la ferveur indiscrete qui ruine la santé. Avec la même sagesse, il n'assujettit point ses disciples au chœur, dont l'exercice lui parut incompatible

avec les  
eût enco  
des dispe  
les ordre  
pas devo  
théologie  
sionnaires  
ordres m  
voués aux  
uns & le  
quoiqu'ex

Des fo  
délicates  
mandoien  
jets destin  
avec préc  
qu'ils doiv  
naturel &  
une santé  
de certain  
tenir les in  
qu'elle soit  
hors de là  
rien, auss  
de la fortu  
dans la vra  
foi parmi  
quement  
plus les g

avec les emplois de son institut : ce qui eût encore obligé de recourir sans fin à des dispenses nécessaires ; puisque dans les ordres les plus réguliers , on ne croit pas devoir les refuser aux maîtres de théologie , aux prédicateurs & aux missionnaires. Il avoit pour exemples , les ordres militaires , & ceux qui sont dévoués aux œuvres de miséricorde , les uns & les autres vraiment religieux , quoiqu'exempts du chœur.

Des fonctions aussi relevées & aussi délicates que celles de l'apostolat , demandent un grand choix dans les sujets destinés à les remplir. Ignace marque avec précision les qualités principales qu'ils doivent avoir , telles qu'un beau naturel & un air honnête , un bon esprit , une santé forte , une naissance même de certain ordre , comme propre à soutenir les intérêts de l'Eglise ; mais il veut qu'elle soit jointe aux talens & à la vertu ; hors de là , il compte la noblesse pour rien , aussi bien que tous les avantages de la fortune. Il exclut ceux qui étant nés dans la vraie religion , auroient abjuré la foi parmi les infidèles , ou tenu publiquement des opinions hérétiques ; de plus les gens infames , convaincus de

crimes énormes, ou nés de conjonctions illégitimes ; les personnes sujettes à des égaremens de raison, ou à des foiblesses d'esprit, ceux même qui auroient porté l'habit monastique, comme suspects d'inconstance, ou prêtant à la dérision. Il veut encore qu'on examine soigneusement les dispositions & la vocation des sujets ; & si quelqu'un de la compagnie les y avoit attirés, même avec une intention droite, qu'on les fasse délibérer de nouveau devant Dieu, pendant un temps raisonnable. On doit leur proposer tout ce que la vie religieuse a de plus pénible, & leur demander en particulier s'ils consentent que ceux qui apprendront leurs défauts par une autre voie que la confession, en avertissent le supérieur, afin qu'il les en corrige.

Le choix des sujets étant fait, on doit éprouver leur vertu, & perfectionner leur talent en la maniere suivante : Avant de leur donner l'habit, on leur fait faire les exercices spirituels ; puis on les met au noviciat, qui est de deux ans ; une seule année n'ayant pas été jugée suffisante, pour disposer à une vie tout apostolique, & qui a besoin d'un très-grand fonds de vertu. Durant le noviciat, on

ne fer  
quelqu  
se per  
servira  
& on e  
aux en  
heure  
rolat :  
rigueur  
fera u  
moyen  
Après  
vertus  
ne son  
rions é  
les bell  
logie,  
siastiqu  
yancem  
de cet  
lent de  
les espr  
dans to  
qui n'o  
au moi  
dant ét  
fera po  
bien p  
subi un

ne fera aucune étude, à la réserve de quelque exercice pour la mémoire, qui se perdrait faute de culture : mais on servira les malades dans les hôpitaux, & on enseignera la doctrine chrétienne aux enfans, pour s'accoutumer de bonne heure à ces premières œuvres de l'apostolat : pour se façonner même à toute la rigueur de la pauvreté apostolique, on fera un pèlerinage à pied, sans autre moyen de subsistance que l'aumône. Après ce premier approvisionnement de vertus, il faut acquérir les sciences, qui ne sont pas moins nécessaires aux fonctions évangéliques. Les langues savantes, les belles lettres, la philosophie, la théologie, l'écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, tout ce qui peut servir à l'avancement de la religion est du ressort de cet ordre savant, selon l'âge & le talent de chacun néanmoins ; en sorte que les esprits capables de tout soient exercés dans toutes les sciences, & que ceux qui n'ont pas le génie universel excellent au moins dans quelque'une. Il faut cependant étudier avec ordre ; & l'on ne passera point d'une science à une autre, sans bien posséder la première, sans avoir subi un examen rigoureux qui empêche

de substituer le chaos de la confusion, ou l'enflure de la présomption, à la vraie capacité. Le peu de méthode qu'ignace livra à lui seul dans le cours de ses études y avoit observé, & qui en avoit longtemps arrêté le progrès, lui fit prendre ces précautions. Se souvenant encore des inconvéniens d'une charité & d'une dévotion mal-entendues, il ordonna que les écoliers de sa compagnie ne seroient point employés au dehors, que le temps de leurs prières seroit déterminé, & qu'ils ne recevroient même que sur la fin de leurs études les ordres qui obligent au breviaire.

Il prit aussi le plus grand soin de la santé des jeunes gens : il ordonna qu'ils ne poussassent pas l'application trop loin, qu'ils n'étudiaissent point durant les heures du sommeil, pas même au milieu du jour, pendant les heures incommodes ; & ce qui paroît assez extraordinaire dans un état tout dévoué aux sciences, qu'ils ne continuassent point leur travail plus de deux heures de suite, sans quelque interruption. Il établit en leur faveur des jours de relâche, & leur procura des maisons de campagne, où ils pussent un jour de la semaine respirer le grand air,

&c

& se  
qu'il  
l'éva  
les é  
voulu  
nus a  
M  
chât  
il pre  
trent  
proch  
fères  
consc  
les an  
veller  
avoir  
révisio  
cience  
minoit  
traordi  
sieme  
âge mû  
devoit  
mée pa  
L'int  
des ho  
vertu,  
dre une  
dant,  
Tom

& se délasser l'esprit. Quelque amour qu'il eût pour la pauvreté absolue de l'évangile, il ne crut pas devoir obliger les étudians à vivre d'aumônes, & il voulut que ses colleges eussent des revenus assurés.

Mais craignant que l'étude ne desséchât & n'affoiblît peu à peu la dévotion, il prescrivit diverses pratiques pour l'entretenir. Les principales consistent à s'approcher des Sacremens tous les jours de fêtes & de dimanches, à examiner sa conscience deux fois le jour, à faire tous les ans les exercices spirituels, à renouveler ses vœux deux fois l'an, après avoir fait trois jours de retraite, & une révision générale de l'état de sa conscience. Enfin le cours des études se terminoit par une pratique aussi utile qu'extraordinaire, c'est-à-dire par une troisième année de noviciat, faite dans un âge mûr, & avec tous les avantages qu'on devoit attendre d'une maturité confirmée par tant d'épreuves.

L'intention d'Ignace étoit de former des hommes éminens en science & en vertu, & il n'épargnoit rien pour atteindre une fin si sublime. Il comprit cependant, que tout ce qui tend à la perfec-

tion n'y arrive pas, & en même temps que ce qui n'est pas parfait ne laisse pas d'être utile; que la médiocrité même, quand elle est bien ménagée, peut servir à de grandes choses. Prévoyant ainsi que, dans le grand nombre de ses sujets, quelques-uns, faute de talens naturels ou de qualités acquises, ne parviendroient pas au comble de perfection que demandoit son institut, il établit dans sa société deux degrés différens, l'un de profès & l'autre de coadjuteur. Ceux-ci faisoient en public les vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; & ceux-là, outre la profession, non seulement publique, mais solennelle des mêmes vœux, vouoient encore une obéissance spéciale au chef de l'Eglise, pour le regard des missions, tant parmi les chrétiens que parmi les infidèles. Et afin de conserver l'ordre dans un état florissant, en y retenant les bons sujets; ces profès ne s'engageoient pas seulement à ne briguer aucune prélatrice, mais encore à n'en point accepter, à moins d'un commandement exprès & rigoureux du Souverain Pontife. Un troisieme degré, sans compter les freres laïcs, est celui des écoliers qu'on nomme approuvés, comme

fa  
qu  
ra  
te  
de  
pa  
co  
po  
gag  
ple  
con  
ble  
ture  
long  
trac  
là, i  
mest  
sons  
de so  
Q  
dateu  
tendu  
nomb  
charg  
qu'un  
grand  
tout s  
la sou  
son pl

faisant partie de la compagnie ; quoiqu'ils soient dans la voie seulement durant leurs études, & non pas encore au terme. Ceux-ci ne s'engageoient que par des vœux simples, avec promesse de faire par la suite les vœux de profès, ou de coadjuteurs ; & la compagnie avoit le pouvoir de dispenser de ce premier engagement, pour de justes causes. L'exemple de tant d'ordres où des profès mécontents ne sont que des objets de trouble & de scandale, engagea le sage instituteur des Jésuites à leur laisser toute la longue durée de leurs études, sans contracter un engagement irrévocable. Par là, il purgeoit son ordre de ces pestes domestiques, & y rendoit inutiles ces prisons abhorrées, qui font un autre genre de scandale, pour les gens du monde.

Quant au général de l'ordre, le fondateur arrêta qu'il seroit perpétuel ; attendu la difficulté de trouver grand nombre de personnes capables d'une charge si importante. Il considéroit aussi qu'un chef amovible tente rarement de grandes choses, & que la perpétuité surtout sert à lui concilier la révérence & la soumission de ses inférieurs. Car dans son plan, où tout tend au bien général

du corps, il vouloit du nerf dans le gouvernement, de la promptitude dans l'exécution, & dans le chef par conséquent, l'autorité la plus absolue & la plus étendue. Ce général étoit maître de tout : c'étoit lui qui créoit les provinciaux, les supérieurs des maisons professes, les recteurs des colleges & des noviciats. Mais afin qu'il n'abusât pas de ce grand pouvoir, il avoit des assistans choisis dans les nations diverses par la congrégation générale de l'ordre; & quoiqu'ils fussent habituellement comme ses ministres chargés de le soulager dans ses travaux, ils étoient en même temps les inspecteurs de sa conduite, avec pouvoir, si le cas le requéroit, d'assembler malgré lui la congrégation pour le déposer dans les formes. Que si le mal pressoit, ils avoient droit de le déposer eux-mêmes, après avoir pris par lettres les suffrages des provinces. Pour les cas ordinaires, le général avoit auprès de lui, comme les supérieurs locaux, un admoniteur élu de même par la compagnie assemblée, & chargé de lui représenter ce que lui ou les assistans auroient remarqué d'irrégulier, soit dans son administration, soit dans sa conduite. C'est

po  
pr  
tro  
lib  
con  
voy  
dev  
tres  
cip  
qui  
scru  
libe  
F  
tien  
suj  
leur  
ren  
on  
tous  
mar  
ses  
tres  
ses  
dépu  
afin  
suffi  
d'ad  
diffé  
soit

pour la même fin que les congrégations provinciales, qui se tenoient tous les trois ans, devoient commencer par délibérer s'il étoit nécessaire d'assembler la congrégation générale. Les députés envoyés ensuite des provinces à Rome, devoient délibérer les uns avec les autres, sur ce point délicat, sans la participation du général; & dans l'assemblée qui se tenoit pour cela, on opinoit par scrutin, afin que rien ne pût gêner la liberté des suffrages.

Fixé dans la capitale du monde chrétien, pour que le général connût tant de sujets répandus dans toutes les nations, leurs supérieurs respectifs lui en devoient rendre compte chaque année. De plus, on lui envoyoit de chaque province, tous les trois ans, un catalogue où l'on marquoit l'âge d'un chacun, ses forces, ses talens, son avancement dans les lettres & dans la vertu, en un mot toutes ses qualités bonnes & mauvaises: un député de la province le portoit à Rome, afin de suppléer encore de vive voix à l'insuffisance de l'écrit. Quand il s'agissoit d'admettre quelqu'un, soit aux degrés différens de profès ou de coadjuteurs, soit aux supériorités de la compagnie; il

se faisoit de nouvelles informations de sa vie & de sa capacité par quatre personnes qui ne se connoissoient point, & qui les envoyoit au général avec un secret impénétrable. Pour entretenir l'harmonie convenable entre le chef & les membres, les provinciaux & les recteurs lui écrivoient encore au moins tous les mois; les consultants qui faisoient le plus grand nombre des profès, lui devoient écrire deux fois l'an; & tous les particuliers enfin, profès ou non, jeunes ou vieux, pouvoient s'adresser à lui, quand il leur plaisoit, avec toute la liberté & la familiarité respectueuse qu'ont des enfans avec leur pere. Quoique les assistans, qui portoient le nom des pays dont ils étoient originaires, & qui avoient ordinairement la confiance de leurs compatriotes, fussent le canal ordinaire par où ceux-ci alloient au général; pour peu qu'ils devinssent suspects, ou pour toute autre raison, on pouvoit s'adresser à lui immédiatement. Tel est en substance l'institut de saint Ignace, trop fameux pour avoir pu n'en rien dire, & trop fameux encore pour en dire davantage. Il fut un génie transcendant, le plus versé peut-être

dans l'art profond de l'administration politique, qui, au moyen de ce code religieux, disoit pouvoir suffire à gouverner l'empire de l'univers.

Bornée d'abord à soixante profès, cette compagnie, bientôt après innombrable, fleurit dans toutes les contrées de l'un & de l'autre hémisphère, sur-tout dans l'Espagne, où ses premiers peres étoient nés, en Portugal & jusqu'aux extrémités des Indes, dans toutes les contrées de l'Italie, dans les meilleures villes d'Allemagne, & même dans les royaumes hérétiques du Nord. De tous les pays catholiques, la France qui étoit son berceau fut cependant le royaume où ses progrès furent plus lents; parce que la guerre qui se pouffoit avec animosité entre Charle V & François I, empêchoit d'y voir de bon œil une société dont le chef & les membres principaux étoient Espagnols naturels. Alcalá, Valence, Gandie, Cologne, Louvain & Padoue furent les premières villes où elle eut des établissemens fixes. Leur empressement excita si bien l'émulation, qu'en seize ans qu'Ignace survécut à la confirmation de son institut, cet ordre qui avoit commencé par soixante profès,

se répandit dans tous les climats qu'éclaira le soleil, & se trouva l'un des plus nombreux de l'Eglise.

Avant cette multiplication étonnante, & tandis que les premiers coopérateurs d'Ignace, animés de son esprit, suppléaient à leur petit nombre par la grandeur de leurs travaux; il faisoit lui-même dans Rome, des œuvres d'édification sans exemple avant lui, & toutes marquées au coin de sa haute sagesse, aussi bien que de son zèle tout apostolique. Général d'un ordre vanté chez toutes les nations, & recherché par tous les souverains, il ne dédaignoit pas d'aller servir les malades dans les hôpitaux, & de faire aux enfans des catéchismes publics, où accoururent bientôt les peres & les meres, une foule d'hommes & de femmes de qualité, d'habiles théologiens, des savans en tout genre. On se retiroit de ses instructions en silence, les larmes aux yeux, & la componction si vivement empreinte dans le cœur, que plusieurs voulant se confesser sur le champ, pouvoient à peine proférer quelques paroles qu'entrecoupoient leurs sanglots. C'est à son exemple, que les supérieurs de la compagnie prirent la cou-

tur  
chi  
Vo  
des  
der  
pre  
prè  
bée  
dec  
de d  
serv  
L  
vert  
ouv  
crai  
de se  
d'ab  
nom  
l'exe  
qui  
avec  
maï  
man  
puiss  
contr  
gouv  
Juifs  
malg  
comm

tume de faire quarante jours le catéchisme, quand ils entroient en charge. Voyant dans les hôpitaux que la plupart des malades ne se confessoient qu'à ces derniers momens où la pénitence est presque inutile, il engagea le Pape, d'après une ordonnance ancienne & tombée en désuétude, de défendre aux médecins de faire avant la confession plus de deux visites aux malades; ce qui s'observe encore très-exactement en Italie.

Les pécheurs les plus endurcis se convertissant en foule, & les Juifs même ouvrant les yeux à la vérité; afin que la crainte de la misère ne les empêchât point de se déclarer, le pere Ignace leur fournit d'abord un asile dans sa maison. Leur nombre croissant de jour en jour, par l'exemple des premiers de la synagogue qui désabusoient les autres, il établit, avec le secours des ames pieuses, une maison pour instruire les Juifs qui demandoient le baptême. Cet homme puissant en paroles fit encore statuer, contre un abus assez étonnant sous le gouvernement pontifical, que les enfans Juifs qui embrasseroient le christianisme malgré leurs parens, en hériteroient, comme s'ils n'avoient point changé de re-

ligion. Non moins difficiles à convertir que les Juifs, les filles & les femmes débauchées devinrent à leur tour l'objet de son zèle. A la vérité, il y avoit déjà un monastere de Repenties, établi à Rome sous le titre de sainte Magdeleine : mais comme on n'y recevoit que celles qui vouloient être religieuses, & que les pénitentes même ne sont pas toutes appellées à cet état, sans compter celles qui sont engagées dans le mariage; Ignace forma le dessein d'un établissement où des filles séculieres & des femmes mariées pussent être indistinctement admises. Il s'en ouvrit à différens seigneurs, qui tous applaudirent à son dessein : mais personne ne vouloit le premier mettre la main à l'œuvre. On avoit déterré les ruines de quelques palais antiques, dans une place qui appartenoit à la maison professe : Ignace en vendit pour cent ducats, qu'il mit à part ; & allant retrouver les seigneurs qui n'osoient commencer l'œuvre critique ; voilà, leur dit-il en souriant, le premier pas fait ; qu'on suive à présent, & qu'on me seconde. Ils contribuerent tous libéralement, & en peu de mois on eut bâti un vaste monastere, sous le nom de Ste.

Ma  
fain  
ne  
ver  
euff  
répo  
com  
Il  
fonn  
d'éd  
il fit  
tere  
Ensu  
orph  
der  
les g  
ces é  
qu'il  
qu'il  
part  
duite  
tituti  
l'inst  
perso  
geoit  
rend  
fures  
spirit  
mach

Marthe. Comme on disoit encore au saint qu'il perdoit son temps, & qu'on ne pouvoit jamais compter sur la conversion de ces malheureuses; ne leur eussé-je épargné qu'une nuit de crimes, répondit-il, je me croirois trop bien récompensé de mes peines.

Il prit le même soin des jeunes personnes du sexe, qui, faute de bien ou d'éducation, se trouvoient en danger; & il fit établir pour elles un autre monastere, sous le nom de Ste. Catherine. Ensuite il s'occupa de la subsistance des orphelins, & trouva moyen de leur fonder à Rome deux maisons, l'une pour les garçons, & l'autre pour les filles. Tous ces établissemens furent si bien conçus, qu'ils ont toujours subsisté depuis, & qu'ils ont passé de Rome dans la plupart des nations chrétiennes. La conduite que le saint gardoit dans ces institutions, n'étoit pas moins édifiante que l'institution même. Il y intéressoit des personnes pieuses & puissantes, il engageoit quelque vertueux cardinal à s'en rendre le protecteur, il prenoit des mesures sages pour l'administration tant spirituelle que temporelle; & quand la machine bien montée pouvoit aller de

soi-même, il avoit la coutume de se retirer, afin que ceux à qui sa modestie cédoit la gloire de la bonne œuvre, y prissent un intérêt plus vif.

Tandis qu'il dressoit ses constitutions, il reçut la visite du fameux Bernardin Ochin ou Oxini, vicaire général de la réforme introduite, comme on l'a vu, dans l'ordre de S. François, dès l'année 1525, d'abord sous le nom d'Ermites Mineurs, auquel succéda celui de Capucins, à cause de la réforme extraordinaire de leurs capuchons. Ochin ne l'embrassa que neuf ans après; & c'est contre toute vraisemblance, c'est uniquement pour se prévaloir de la flétrissure imaginaire d'un ordre spécialement attaché à la foi Romaine, que différens imposteurs en attribuent l'institution à cet apostat. Il est de fait, & avéré par tous les monumens, que Matthieu Baschi, frere Mineur de l'observance, voulant exercer une pauvreté plus étroite, obtint de Clément VII la permission de se retirer à part, de prendre un habit particulier, & de recevoir en sa compagnie tous ceux qui se présenteroient; toutefois encore sous la dépendance du supérieur général de tout l'ordre de S. François. Ce ne fut

Dover. An-  
sak. Capuc.

que  
leur  
de g  
com  
qu'e  
de c  
sé j  
Tou  
relat  
qu'il  
A  
vant  
dont  
Min  
étab  
Son  
doit  
déch  
un a  
coup  
l'épu  
d'élo  
prêch  
& c  
tion  
com  
dina  
n'im  
à la

que sous le pontificat de Paul V, que leur vicaire obtint ce titre & le pouvoir de général; & alors cette congrégation commença tellement à se multiplier, qu'elle est divisée aujourd'hui en plus de cinquante provinces, où l'on a compté jusqu'à vingt-cinq mille religieux. Tout ce qu'on peut présumer d'Ochin, relativement à cette institution, c'est qu'il y seconda Baschi.

Austere, éloquent, hardi, Ochin vanta beaucoup à Ignace les macérations dont il donnoit l'exemple aux nouveaux Mineurs, & le pressa fortement d'en établir de pareilles dans sa Compagnie. Son habit rude, sa barbe qui lui descendoit au-dessous de la poitrine, ses bras décharnés qu'il avoit soin de découvrir, un air de langueur affecté avec beaucoup d'art pour annoncer la pénitence & l'épuisement de ses forces, sa réputation d'éloquence telle, qu'aucun homme ne prêcha jamais avec plus de concours & d'applaudissemens, la préoccupation générale, qui le faisoit regarder comme un saint & un homme extraordinaire; tout cet appareil éblouissant n'imposa point à Ignace, qui frémit, à la seule pensée d'une vertu ternie par

l'ostentation. Il l'avertit de se tenir en garde contre l'esprit d'enflure & de vanité, qu'il lui désigna figurément sous le nom de démon du midi. Les effets ne tarderent point à vérifier les appréhensions de l'homme de Dieu. L'orgueil est ami de l'extraordinaire & de la nouveauté. Les fréquens rapports d'Ochin avec l'Espagnol Jean Valdis, arrivé depuis peu d'Allemagne à Naples, lui donnerent du goût pour le nouvel évangile. Le dépit de n'avoir point été élevé au cardinalat où il aspirait, ne lui permit pas de se contenir. Il prêcha l'erreur avec son assurance accoutumée ; & cité à Rome, sur la rumeur publique, il auroit eu l'audace de s'y présenter, s'il n'eût rencontré en chemin le fameux hérétique Pierre Martyr, qui l'en détournâ. Ils se retirèrent tous deux en pays de sûreté ; Martyr en Suisse, & Ochin à Geneve, avec une fille de Luques, qu'il commença par débaucher sur sa route, & dont il fit sa femme à son terme.

Ce misérable fit bientôt horreur aux hérétiques même, qui ne purent le supporter. Il fut réduit à errer en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, d'où il

Bzav. Adan.  
 2542.  
 Thom. Cost.  
 Supplem. ad  
 Munabrin.

le  
 err  
 gié  
 imp  
 end  
 Mo  
 ans  
 aba  
 hon  
 prin  
 neu  
 Pro  
 liqu  
 testa  
 Cap  
 & r  
 évêc  
 con  
 vien  
 croy  
 F  
 che  
 fon  
 l'ex  
 éton  
 que  
 l'an  
 faci  
 par

se fit chasser, pour avoir, entre autres erreurs, enseigné la polygamie. Réfugié en Pologne, il y donna dans les impiétés du Socinianisme; & s'en étant encore fait chasser, il alla mourir en Moravie, âgé de plus de quatre-vingt ans, dans la plus affreuse misère, & abandonné généralement de tous les hommes; lui que les grands & les princes avoient autrefois brigué l'honneur de loger dans leurs palais. Les Protestans, aussi bien que les Catholiques, ne parlent d'Ochin qu'en détestant sa mémoire. Les annales des Capucins portent qu'il mourut pénitent & martyr à Geneve: mais le savant évêque d'Amelia, Gratiani qui l'avoit connu, & qui nous a fourni ce qu'on vient d'en lire, paroît beaucoup plus croyable.

Peu après ce scandale, Herman archevêque de Cologne, de l'illustre maison des comtes de Weiden, donna l'exemple d'une apostasie presque aussi étonnante. Ce prélat de mœurs jusque-là irrépréhensibles, zélé même pour l'ancienne foi, mais peu savant & très-facile à conduire, se laissa persuader par quelques Luthériens introduits à sa

cour, que la réforme demandée par tous  
 les fideles devoit s'entendre aussi bien de  
 certains dogmes, que de certains usages  
 & de ce qu'on appelloit traditions hu-  
 maines contraires à la parole de Dieu.  
 Il fit aussi-tôt venir Martin Bucer, &  
 l'établir prédicateur dans la ville de  
 Bonn. Ensuite il appella Mélancton,  
 Pistorius, & quelques autres ministres  
 Protestans non moins décriés. Le clergé  
 & l'université de Cologne, excités par  
 le docte & vertueux Gropper, s'y op-  
 poserent avec beaucoup de zele, & d'a-  
 bord par des remontrances touchantes,  
 qui furent inutiles. L'archevêque assez  
 mou naturellement, mais animé par les  
 sectaires, alla jusqu'à proposer dans  
 une assemblée publique le changement  
 de l'ancienne religion, & nomma des  
 ministres, pour dresser les articles de  
 doctrine qu'il prétendoit y substituer.  
 Le clergé demanda au contraire qu'il  
 renvoyât Bucer & ses consorts : sur le  
 refus qu'il en fit, le chapitre de la mé-  
 tropole interjeta un appel en forme  
 au Souverain Pontife & à l'Empereur  
 comme protecteur de l'Eglise.

Sleid. l. 15. La perte des mœurs est toujours, ou  
 la cause, ou l'effet de celle de la foi.

26.

Le  
 mar  
 réfo  
 lum  
 afin  
 dégo  
 la co  
 un v  
 temp  
 clerg  
 cinq  
 véran  
 la pu  
 qu'il  
 poser  
 après  
 politi  
 Etats  
 ce ju  
 des v  
 dispo  
 étoit  
 vêqu  
 rage  
 de la  
 Etats  
 taire  
 du se  
 son f

Le mariage eut pour l'archevêque Herman le même attrait, que pour tous les réformateurs. Ce prélat égaré faute de lumieres, s'obstina dans son égarement, afin de couvrir du nom de mariage le dégoût que l'erreur lui avoit donné pour la continence. Il se maria en effet, après un vain étalage de réforme, & quelque temps de dissimulation : mais tout son clergé, à la réserve du Doyen & de cinq chanoines de la cathédrale, persévérant avec un courage invincible dans la pureté de la foi, n'eut point de repos qu'il ne l'eût fait excommunier & déposer par le Pape. L'Empereur lui-même, après quelques délais commandés par la politique, fit intimer ses ordres aux Etats de la province pour l'exécution de ce jugement. La noblesse & les Députés des villes ne se montrant pas aussi bien disposés que les ecclésiastiques, l'affaire étoit encore en balance ; quand l'Archevêque qui n'avoit pas la fermeté en partage, & qui craignoit beaucoup les suites de la guerre prête à s'allumer dans ses Etats, prit le parti de se démettre volontairement, dispensa lui-même ses sujets du serment de fidélité, & reconnut pour son successeur, le coadjuteur qu'il s'étoit

Ibid. lib. 28.

donné quelque temps auparavant dans la personne d'Adolfe de Schwambourg. Ensuite il se retira dans son comté de Weiden ; où il mourut dans son hérésie , à l'âge de plus de quatre-vingts ans : fort trop ordinaire à ces génies bornés , aussi faciles à tirer du bon chemin , qu'incapables de le retrouver.

Beze, in vit.  
Calv. ad an.  
1542.

Les résolutions cependant ne variaient pas moins à Geneve que les opinions , Calvin qui en avoit été chassé honteusement , y fut rappelé avec honneur par tous les syndics & le conseil. Le peuple & les magistrats applaudirent avec transport à son arrivée ; & dès ce jour-là , ils lui donnerent un pouvoir absolu de régler leur Eglise comme il le jugeroit à propos. L'impérieux sectaire usa de cette autorité , dans toute son étendue. Il régla la forme des prêches & des prières , la manière de célébrer la cene , de baptiser & d'enterrer. Il donna un catéchisme Latin & François , beaucoup plus ample que les premiers ; il établit une juridiction consistoriale , à laquelle il attribua de prononcer des peines canoniques , des censures , & l'excommunication même ; il institua les consistoires , les synodes , les colloques ,

les  
surv  
disc  
enco  
tend  
des  
ford  
orgu  
tume  
le co  
les o  
nons  
assen  
rité s  
cienc  
esclav  
M  
despo  
grand  
de Fr  
qui v  
pour  
trouv  
tacho  
qui é  
Calvi  
leur f  
avec  
pante

les ordres d'anciens, de diacres & de surveillans. En un mot, il ordonna la discipline, telle à peu près qu'on la voit encore aujourd'hui dans les Eglises prétendues réformées. Il y eut néanmoins des mécontents, & quelquefois du désordre dans la ville : mais le flegme orgueilleux de l'hérésarque & l'amertume de ses réponses à ceux qui osoient le contredire, triomphèrent de toutes les oppositions. Enfin les nouveaux canons passèrent en forme de loi dans une assemblée de tout le peuple, & la sévérité soupçonneuse de ce tyran des consciences étouffa jusqu'aux remords de ses esclaves.

Hist. vérit.  
du Calv. P.  
119.

○ Muni dans Geneve de cette autorité despotique, il s'empressa d'y attirer un grand nombre d'étrangers, & sur-tout de François inquiétés pour la religion, qui venoient y chercher la liberté, ou, pour mieux dire, la licence qu'ils ne trouvoient pas dans leur patrie. Ils s'attachoient tous à Calvin, comme à celui qui étoit le plus intéressé à les servir ; & Calvin de son côté ne manquoit pas de leur faire des traitemens, qui accroissent, avec les transfuges, la multitude rampante de ses créatures. Pour arrêter le

cours de ce désordre, François I parfaitement instruit enfin des vûes de l'hérésie, renouvela la rigueur des édits précédens, & enjoignit aux magistrats de faire la recherche la plus rigoureuse des novateurs. La faculté de théologie de Paris secondant les intentions du prince, dressa dans une assemblée publique, par forme de profession de foi, une suite d'articles qui traitoient de toutes les matieres débattues, & déterminoient ce qu'il falloit croire. On marquoit aux prédicateurs & aux docteurs ce qu'ils devoient prêcher & enseigner. Les licenciés & les bacheliers étoient tenus de jurer sur ces articles, & l'on obligeoit jusqu'aux simples écoliers de faire la même chose, avant de commencer leurs cours de théologie. Voici la teneur de ce formulaire, du moins en substance, & avec une étendue suffisante pour nous faire connoître, tant la grandeur de la breche faite à la foi catholique par ces réformes ruineuses, que l'invariable perpétuité de cette foi dans l'enseignement public.

D'Argentr.  
 Collect. Jud.  
 T. 1, p. 413  
 & seq. & T.  
 II. p. 133.

On y jure que l'on croit d'une foi certaine, que le baptême est nécessaire aux enfans pour obtenir le salut, & qu'il

cont  
 me  
 peuc  
 quat  
 obre  
 Die  
 mis  
 pénit  
 rion  
 qui d  
 satisf  
 justif  
 les b  
 saires  
 peut  
 vrai  
 qui e  
 souffe  
 le fac  
 la cor  
 une t  
 corps  
 vrai  
 a été  
 est fa  
 vans.  
 espec  
 le fac  
 donn

confere la grace du S. Esprit. Que l'homme a son libre arbitre, avec lequel il peut faire le bien & le mal, & par lequel, quand il seroit en péché mortel, il peut obtenir la grace avec la coopération de Dieu. Que les adultes, après avoir commis un péché mortel, ont besoin de la pénitence, qui consiste dans la contrition, dans la confession sacramentale qui doit se faire à un prêtre, & dans la satisfaction. Que le pécheur n'est pas justifié par la seule foi, mais encore par les bonnes œuvres, qui sont si nécessaires, que sans elles aucun adulte ne peut obtenir la vie éternelle. Que le vrai corps de Notre-Seigneur, le même qui est né de la sainte Vierge & qui a souffert sur la croix, est contenu dans le sacrement de l'eucharistie. Que par la consécration sacramentale, il se fait une transsubstantiation du pain au vrai corps de Jésus-Christ & du vin en son vrai sang. Que le sacrifice de la messe a été institué par le Sauveur, & qu'il est salutaire tant aux morts qu'aux vivans. Que la communion sous les deux especes n'est pas nécessaire aux laïcs pour le salut, & que l'Eglise a sagement ordonné de ne la leur donner que sous une

seule. Que le fils de Dieu a conféré aux prêtres ordonnés selon le rite de l'Eglise, la puissance de consacrer son vrai corps, & d'absoudre des péchés dans le sacrement de pénitence. Que bien qu'ils soient méchans & en péché mortel, ils consacrent le vrai corps du Seigneur, s'ils ont intention de le faire. Que la confirmation, l'extrême-onction & le mariage sont de vrais sacremens institués par le fils de Dieu, & qu'ils conferent la grace du S. Esprit. Que c'est une chose pieuse & très-agréable à Dieu, de prier les saints qui sont dans le ciel, afin qu'ils intercedent pour nous. Qu'on ne doit pas seulement les imiter, mais qu'il est encore bon de les honorer, eux & leurs images, aussi bien que celles du crucifix & de la sainte Vierge. Qu'il y a un purgatoire, où les ames des défunts reçoivent du soulagement par le moyen des prieres, des jeûnes, des aumônes & des autres bonnes œuvres des fideles. Qu'il y a sur la terre une Eglise Catholique, visible, infaillible en ce qui regarde la foi & les mœurs, & que tous les fideles sont obligés de lui obéir en ces deux objets. Qu'il appartient à cette Eglise de définir & de

déc  
rou  
croi  
spéc  
rien  
d'ex  
impr  
qu'd  
crai  
le co  
blé  
se t  
cern  
vera  
l'Eg  
font  
pou  
les  
jeûn  
vand  
en c  
de m  
pétu  
tés c  
E  
facu  
moi  
qui  
soie

décider toutes les questions qui s'élevent touchant l'écriture sainte. Qu'on doit croire plusieurs choses qui ne sont pas spécialement dans l'écriture, & qu'on tient de la tradition. Que la puissance d'excommunier a été accordée à l'Eglise immédiatement par Jésus-Christ, & qu'on doit en conséquence beaucoup craindre les censures ecclésiastiques. Que le concile général, légitimement assemblé, représente toute l'Eglise, & ne peut se tromper dans les décisions qui concernent la foi & les mœurs. Que le Souverain Pontife est de droit divin dans l'Eglise militante, que tous les fideles sont obligés de lui obéir, & qu'il a le pouvoir d'accorder des indulgences. Que les décrets ecclésiastiques touchant le jeûne, l'abstinence & les autres observances légales, obligent véritablement en conscience. Que les vœux obligent de même, fussent-ils de continence perpétuelle, & des autres devoirs contractés dans les cloîtres.

En indiquant ainsi le bon chemin, la faculté crut peu faire, si elle ne réprimoit en même temps les guides pervers qui par des sentiers détournés conduisoient aux précipices. C'est pourquoi elle

D'Argens.  
T. I, in ap-  
pend. p. 13.  
T. II, p. 133.

ne se contenta point de proscrire les ouvrages manifestement hérétiques, tels que les institutions de Calvin, la bible de Geneve, les écrits de jour en jour plus nombreux de Lurher, de Mélanchton, de Bucer, de Brennus & de tant d'autres suborneurs diffamés : mais elle en flétrit une infinité, dont le genre & les titres n'annonçoient rien de suspect, & d'où le venin distilloit d'une maniere imperceptible. Telles étoient entre autres les Heures des pénitens, le Chevalier Chrétien, la méthode d'Erasme pour la confession, les Dimanches de le Fevre d'Etaples ; les Epigrammes de Dolet, de Caton, de Crispian ; les trente premiers pseumes de Marot, les autres d'Æcolampade, & quelques-uns de Mélanchton sans nom d'auteurs ; enfin jusqu'aux notes de Pélican sur un ouvrage aussi étranger à la foi que les commentaires de César. Toutes ces ruses, à jamais renouvelées par les sectaires de tous les siècles, ne purent se dérober à la vigilance & à l'activité infatigable de nos docteurs, qui, en deux mois seulement de l'année 1543, examinerent soixante-trois ouvrages différens. Non moins ardent qu'eux pour la défense de la religion,

gion  
livre  
prin  
mer  
tout  
qual  
ou d  
d'êtr  
ne si  
pein  
N  
vrage  
mais  
prop  
mon  
alarm  
fain  
grénc  
une n  
en qu  
nard  
Land  
admo  
contra  
Land  
répon  
& mi  
aussi-t  
point  
To

gion, le parlement condamna au feu les livres censurés, avec défense à tous imprimeurs & libraires, de les faire imprimer, ou de les exposer en vente; & à toutes personnes, de quelque rang & qualité qu'elles fussent, d'en acquérir ou d'en garder en leur possession, à peine d'être punies comme hérétiques; ce qui ne signifioit rien de moins alors, que la peine du feu.

Non seulement les livres & les ouvrages suivis qui enseignoient l'erreur, mais un sermon peu exact, une seule proposition malsonnante dans un sermon, une omission affectée suffisoit pour alarmer le zele des docteurs. Le corps sain n'épargnoit pas ses membres gangrenés, & le poursuivoit même avec une rigueur particuliere. Ainsi vit-on en quelques mois l'Augustin Jean Bernardi, le docteur Claude d'Espense & Landry curé de Ste. Croix de la cité, admonetés, dénoncés, interrogés & contraints à se rétracter publiquement. Landry ayant d'abord fait difficulté de répondre, fut poursuivi dans les formes, & mis en prison. La faculté en donna aussi-tôt avis au Roi, qui ne dédaigna point de faire lui-même comparoître en

D'Argent.  
ibid.  
Steid. 159  
p. 489.

sa présence le mauvais pasteur : il ne le mit en liberté, qu'après qu'il eut été conduit à l'église cathédrale, où il rétracta de la manière la plus précise tout ce qu'il avoit avancé de contraire à la doctrine de l'Eglise catholique.

Mais la France travailloit en vain à épurer son propre sang : la contagion qu'elle repoussoit, s'accumuloit à ses portes, & bientôt refluoit dans son sein, plus abondante & plus infecte qu'auparavant. Pour un novateur réduit par la crainte au silence ou à la fuite, Geneve d'un côté, & l'Allemagne de l'autre, lui renvoyoit des essaims entiers de corrupteurs & de suborneurs. Depuis que les nouveaux évangelistes avoient appris au peuple à interpréter la parole de Dieu, selon le caprice & les imaginations de chaque particulier ; du sein d'une école si féconde en monstres, il sortoit continuellement de nouvelles chimeres, & de nouvelles impiétés, en comparaison desquelles la doctrine de ses premiers instituteurs pouvoit sembler supportable. Instruits d'abord par ces réformateurs, deux hommes de néant, Chopin & Quintin, voulurent, comme tant d'autres, dogmatiser en chef.

Storim. de

Raim. Orig.  
hæres. T. I,  
c. 16.

Bellarmin. de  
stat. peccat.  
l. 2.

Non  
teur d  
la réf  
- Christ  
une fa  
rir po  
l'unive  
que to  
tement  
que l'é  
chose d  
tinction  
on ne p  
ni règle  
affaire e  
de nos d  
Et toute  
les étab  
tournoie  
suggéro  
conçoit  
conform  
tendoien  
ils vivoie  
ils n'acqu  
Libertins  
encore p  
Ce fut  
infinimen

Non contens d'investiver contre le pasteur & le siege Romain, style usé dans la réforme, ils prêcherent que Jésus-Christ étoit Satan, que l'évangile étoit une fable, que c'étoit une sottise de mourir pour la religion; qu'il n'y a dans l'univers qu'un seul esprit qui est Dieu; que tout le mal & le bien sont indistinctement de Dieu comme unique agent; que l'état d'innocence n'est rien autre chose que l'ignorance absolue de la distinction entre le bien & le mal; qu'ainsi on ne peut rien condamner, ni punir, ni régler, ni prévoir, & que toute notre affaire est de vivre tranquillement au gré de nos désirs, sans crainte & sans espoir. Et toutes ces abominables maximes, ils les établissoient sur l'écriture, qu'ils tournoient dans tous les sens que leur suggéroit leur imagination infecte. On conçoit quelle put être leur conduite, conforme en tout à leur créance. Ils n'attendoient, ni résurrection, ni jugement; ils vivoient en Epicuriens & en Athées: ils n'acquirent d'autre nom que celui de Libertins, & cette dénomination parut encore peu expressive.

Ce fut un déshonneur & une peine Calv. T. VIII, P. 374  
 infiniment sensible à Calvin, de voir & seq.

sortir de la réforme une religion si monstrueuse. Il écrivit fortement contre ses auteurs ; & c'est principalement son ouvrage qui nous les a fait connoître. Malgré sa fureur contre la papauté, il avoua dans son chagrin, qu'elle étoit beaucoup moins détestable qu'eux. Après tout, disoit-il, le Pape conserve au moins une forme de religion, il ne retranche pas l'espérance de la vie future, il enseigne qu'il faut craindre Dieu, il discerne entre le bien & le mal, il confesse que Jésus-Christ est vrai Dieu & vrai homme, & il respecte encore les divines écritures. Comment le Pape, après ces aveux, étoit-il encore l'antechrist, dont Calvin par-tout lui donne le nom ? Mais comment plutôt le controverliste menteur ne s'embarrasseroit-il pas dans ses réfutations mensongeres ? Quintin, Picard de naissance & tailleur d'habit, dogmatisa d'abord en Flandres, d'où ses partisans se répandirent en plusieurs provinces de France. On en vit jusqu'à Rouen, & à Paris. Mais plusieurs années avant cette propagation de la secte, il fut arrêté avec Chopin son collègue, dans la ville de Tournai, où ils subirent l'un & l'autre le châtement dû à leur impiété.

David Georges, né à Delft en Hollande, publioit en même temps dans la Frise des maximes aussi abominables que celles des Libertins. Ainsi que les Saducéens, il nioit la résurrection des morts, & la vie éternelle. Il réprouvoit le mariage, & admettoit la communauté des femmes, ainsi que les Adamiens. Avec les Manichéens, il prétendoit que l'ame ne pouvoit pas contracter la tache du péché, & qu'il n'y avoit que le corps qui en fût souillé. Les infideles, selon lui, devoient parvenir au salut, & les apôtres encourir la damnation. Comme Quintin, il se moquoit des martyrs qui avoient préféré la mort à l'apostasie. Il se donnoit pour un troisieme David, fils ou petit-fils de Dieu, pour le vrai Messie chargé de racheter Israël, mais par les douceurs de la grace, & non pas au prix du sang, comme Jésus-Christ. Aussi-tôt que l'Empereur fut informé de ce nouveau brigandage, il envoya des ordres terribles, pour l'arrêter par le fer & le feu. David qui n'avoit nullement le goût du martyre, prit la fuite avec quelques-uns de ses compagnons. Il trouva un asile inviolable dans l'Eglise réformée de Bâle,

Cochl. Act.  
& script. Luther p. 310.

où il vécut paisiblement jusqu'à sa mort, qui n'arriva que bien des années après.

Bouch. Hist.  
de Prov T. II,  
p. 610 & seq.

Les Vaudois, presque uniquement schismatiques depuis le treizieme siecle jusqu'au seizieme, & dans ce dernier âge entraînés dans l'hérésie par l'exemple & le commerce des Protestans, Luthériens, Zuingliens & Calvinistes, en avoient pris, avec la doctrine, l'inquiétude hautaine, l'audace, l'esprit de faction & de révolte. De leurs montagnes & de leurs détroits sauvages, ils s'étoient répandus en Dauphiné, en Provence & jusque sur les terres ecclésiastiques du Comté Vénaisin, où ils avoient converti en armes le fer qui jusque là n'avoit servi dans leurs mains qu'à féconder le sol ingrat de leurs anciennes retraites. Les villes ou bourgades de Mérindol & de Cabrières, appartenant, celle-ci au Pape, & l'autre au Roi très-chrétien, étoient les plus entreprenantes, & osoient porter l'erreur dans les cantons voisins. Déjà l'on comptoit dix mille maisons Vaudoises, tant en Provence que dans le Comté Vénaisin. Pour empêcher la contagion de se propager davantage, le parlement d'Aix rendit un arrêt foudroyant, qui ne se bornant point à proscrire les hérétiques

co  
to  
pr  
de  
co  
toi  
ses  
la d  
évê  
& d  
voi  
enf  
des  
dis  
occu  
tion  
rant  
acco  
rer l  
quel  
éclat  
Il  
fane  
détr  
fin a  
mere  
seille  
pede  
man

convaincus, enjoignoit la destruction totale de Mérindol, comme du repaire principal de l'hérésie. Les intercessions des puissances Protestantes, à qui François I répondit cependant qu'elles n'étoient pas plus autorisées à se mêler de ses affaires que lui à se mêler des leurs, la douceur naturelle du cardinal Sadolet, évêque de Carpentras dans le voisinage, & dont la vertu éclairée ne goûtoit que les voies de l'instruction & de la patience, enfin la difficulté de l'exécution contre des gens qui paroissoient en armes tandis que les troupes du royaume étoient occupées ailleurs ; toutes ces considérations tinrent l'affaire en suspens, durant un assez long délai, qu'on leur accorda pour se faire instruire & abjurer l'erreur. Mais cette indulgence, en quelque sorte forcée, ne servit qu'à faire éclater leur audace.

Ils coururent le pays en armes, profanèrent les églises, brûlèrent les images, détruisirent les autels ; & attroupés enfin au nombre de seize mille, ils formèrent le dessein de surprendre Marseille ; si l'on en croit le baron d'Oppede, alors premier président & commandant de Provence, qui s'empres-

d'en écrire en cour. Sur cet avis, dicté par un zele trop ardent, & dès-là suspect, le Roi qui ne pouvoit juger de si loin que sur le rapport de ses officiers, donna main-levée de la surseance accordée aux Vaudois, & envoya ordre à tous les gens de guerre qui se trouvoient dans ces cantons, d'exécuter ce qui leur seroit commandé par d'Oppede. Le Vice-légat d'Avignon leur joignit ses troupes qu'il entretenoit dans le Comtat : ils furent encore renforcés par un petit corps d'armée François, qui dans ces entrefaites arriva de Piémont, sous la conduite du terrible baron de la Garde. D'Oppede se voyant en état d'agir, fit annoncer en plein parlement l'exécution de l'arrêt fatal, & la proscription irrévocable de tous les Vaudois obstinés dans l'hérésie. En conséquence, quatre commissaires nommés pour faire obéir à justice, & les gens de guerre, moins en soldats qu'en bourreaux, marcherent sans délai contre leur proie.

Sci. l. 1. 16.  
De Thou,  
Hist. l. 6.

A quels excès ne porte pas la religion mal connue, ou plutôt les passions couvertes du voile de la religion ! Les villages & les bourgs furent pillés & brûlés. Le feu dévorant jusqu'aux moissons

& aux arbres fruitiers, les habitans fuyoient, avec leurs femmes & leurs enfans, dans les bois & les montagnes. On voyoit marcher précipitamment des vieillards décrépits, les meres emporter leurs plus jeunes enfans, ou enveloppés dans leur berceau, ou tout nus sur leur sein; & le soldat impitoyable égorgeoit, éventroit tout ce qu'il pouvoit atteindre, fans aucune attention à la foiblesse du sexe, ou de l'âge. On entendoit des gémissemens, des cris de désespoir, des hurlemens, que les échos des montagnes rendoient successivement d'une manière plus effroyable. Cette armée de bourreaux se partagea en plusieurs corps, pour porter en plus d'endroits le carnage & la désolation. Ici l'on surprenoit un village, où l'on fouilloit tous les réduits, pour égorger jusqu'à la dernière personne. Là on mettoit le feu aux quatre coins de l'habitation, & l'on consumoit tous les habitans ensemble. Les défilés ou les précipices où il n'étoit pas sûr de s'engager, on investissoit ceux qui s'y étoient retirés; on leur coupoit toutes les issues, on les resserroit comme des bêtes sauvages dans leurs halliers; on défendoit sous peine de la vie de leur

fournir aucun aliment , & on les rédui-  
soit , ou à périr de faim , ou à devenir  
la proie des loups & des ours.

A Mérindol , lieu dévoué proprement  
à l'anathème & bien informé de sa des-  
tination , on ne trouva pas une seule  
personne. On mit le feu à la bourgade ,  
& de deux cents maisons qui la compo-  
soient , il n'en resta pas une seule. Dans  
la campagne , on se fait d'un jeune  
homme , que les soldats attacherent à  
un arbre , pour le faire passer par les  
armes. Quelques-uns cependant vou-  
loient qu'on lui fît grace : mais l'avocat-  
général Guérin , l'un des commissaires  
du parlement , ordonna de tirer , & l'on  
obéit. Ce fut cette atrocité , si digne en  
effet d'un châtiment exemplaire , qu'on  
reprocha le plus à Guérin , dans le pro-  
cès criminel qui par la suite lui fit expier  
sur l'échafaud son zele barbare. De Mé-  
rindol , où le premier président ne man-  
qua pas de figurer avec l'avocat-général ,  
on se rendit à Cabrières : il n'y étoit  
resté que soixante hommes & trente  
femmes , qui fermerent les portes à ces  
assassins , & se mirent en devoir de se  
défendre. On composa , pour n'être  
point retardé dans le brigandage ; on

leur promit la vie sauve, & aussi-tôt après, comme par mépris pour la foi donnée, on les chargea tous de chaînes. Les hommes furent conduits dans une prairie voisine, & tous étranglés sans distinction d'âge. On enferma les femmes dans une grange pleine de paille, puis on y mit le feu; & lorsqu'elles se présentoient aux fenêtres pour se jeter en bas, on les repoussoit avec des fourches, ou on les recevoit sur la pointe des halberdes. On usa de la même atrocité & des mêmes parjures contre la petite ville de la Côte, qui étoit assez bien murée, & munie d'un château. Après leur avoir promis qu'il ne leur seroit fait aucun dommage pourvu qu'ils déposassent leurs armes dans le château, & qu'ils abatissent les murs de la ville en quatre endroits; on entra par les breches que la crédulité de ce malheureux peuple lui avoit aussi-tôt fait faire, & l'on tailla tous les hommes en pieces, sans qu'il en restât un seul. Les femmes & les filles qui, pour se dérober au premier emportement du soldat, s'étoient retirées dans un jardin près du château, furent toutes violées & si brutalement outragées, que plusieurs expirerent sur

la place. Mais tirons le rideau sur ces détails exécrables, & ne touchons plus qu'à des généralités, encore trop révoltantes.

Il y eut vingt-deux villages ou bourgs saccagés & brûlés. On fit périr trois mille personnes, au rapport des auteurs qui en comptent le moins. Plusieurs catholiques qui se trouverent mêlés avec les Vaudois, éprouverent les mêmes cruautés que les hérétiques. Après le massacre, plus de sept cents personnes furent condamnées aux galeres, & d'autres à d'énormes amendes. A peine quelques-uns furent absous, après avoir abjuré, en aussi petit nombre qu'on pouvoit l'attendre de pareils apôtres, dont plusieurs pillerent eux-mêmes les églises, & profanerent les vases sacrés. Les paysans du voisinage accourant pour avoir part au butin, ne commettoient pas moins de désordres que le soldat.

Ces barbaries souleverent toute la France. Le bruit en parvint à la cour, où l'on eut l'adresse de les justifier pour un temps : mais on assure que François I. enfin mieux informé, & ne pouvant au lit de la mort calmer sa conscience, ordonna au Dauphin qui alloit lui succé-

der, de rappeler cette affaire à un examen plus sérieux, & d'en faire une justice exemplaire. Au moins est-il constant que le roi Henri II commit le parlement de Paris pour reprendre l'affaire, & qu'après cinquante audiences, où l'on n'omit rien pour l'éclaircir, l'avocat-général Guérin, accusé en outre de concussions, eut la tête tranchée. Le baron de la Garde en fut quitte pour quelques mois de prison, & le président d'Oppède, encore mieux protégé sans doute, ne subit aucun châtement pour un forfait où il paroît avoir eu la meilleure part. C'est ainsi que retardée par les barrières du trône, la vérité n'y parvient encore bien souvent, qu'au préjudice de la meilleure partie de ses droits.

Tandis que la plaie faite à l'Eglise s'envenimoit de la sorte en Europe, par l'appareil même qu'y apposoit le faux zèle, un homme vraiment apostolique, par des procédés bien différens, s'efforçoit, aux extrémités de l'Asie, de rendre à ce grand corps toute sa vigueur & tout son embonpoint. François Xavier, l'un des premiers disciples d'Ignace de Loyola, n'avoit pas encore évangélisé trois ans dans les Indes; & déjà la foi Ro-

Turfel. vit.  
S. Xaver. lib.  
2, c. 1, 3,  
&c.

Bouh. 1. 2  
& 37

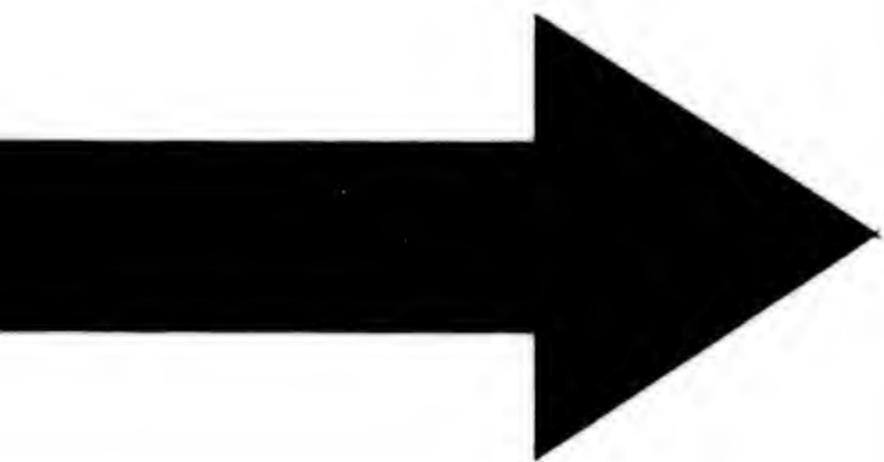
maine y étoit professée dans des régions beaucoup plus vastes, que celles d'où l'hérésie & l'impiété l'avoient bannie en Europe. Au Mozambique, à Mélinde, à Socotora, sur toutes les côtes orientales d'Afrique, où aborda la flote qui le portoit, il avoit jetté cette semence évangélique qui ne fut presque jamais stérile sous sa main. Arrivé à Goa, capitale des Indes Portugaises & le centre du commerce de tout l'Orient, le premier objet qui attira son attention, fut l'état déplorable du christianisme parmi les domestiques de la foi. Qu'on se représente un peuple vainqueur, errant de mer en mer, portant des fers de plage en plage, asservissant tout sur sa route par un nouveau genre d'armes & de combats, & mettant moins de gloire encore à donner des loix qu'à n'en point suivre : comme ils ne trouvoient point de frein contre la violence, contre la licence & le débordement des mœurs, contre le mépris de l'équité, la soif de l'or & tous les vices, ils n'y mettoient point de bornes. Entre toutes les voies de s'enrichir, l'usure étoit une des moins odieuses. Le concubinage public étoit le libertinage le plus excusable ; quoique les

Ma  
un  
On  
heu  
la b  
seu  
les  
Les  
jour  
les  
La j  
& pe  
corro  
de l'  
avoi  
des t  
missa  
droit  
perme  
leme  
butai  
mais  
lâtres  
charg  
Xa  
il s'e  
la foi  
feroie  
devan

Mahométans & les Chrétiens eussent un nombre de femmes à peu près égal. On faisoit un trafic infame de ces malheureuses, après qu'elles avoient assouvi la brutale passion de leurs premiers ravisseurs. Les hommes s'enlevoient comme les bêtes, & se vendoient à vil prix. Les assassinats se commettoient à plein jour; & les assassins, loin de disparaître, les comptoient parmi leurs triomphes. La justice se vendoit dans les tribunaux; & pourvu que le coupable eût de quoi corrompre ses juges, le crime étoit sûr de l'impunité. La religion même qui avoit servi de prétexte à l'invasion des terres infideles, s'y retrouvoit gémissante, & opprimée en bien des endroits. Le culte public des idoles étoit permis jusque dans la capitale. Non seulement on souffroit que les princes tributaires persécutassent les chrétiens; mais les infideles, mais les prêtres idolâtres acquéroient à prix d'argent les charges publiques.

Xavier comprit aisément qu'en vain il s'efforceroit d'amener les Indiens à la foi, tandis que ces scandales ne cesseroient pas de les en éloigner. Il gémit devant Dieu, il affligea sa chair par le







15 28 25  
16 32  
18 22  
20  
118

11  
01  
11

jeûne & les macérations les plus effrayantes ; il alla se loger à l'hôpital , tout revêtu qu'il étoit du caractère de légat apostolique , & si particulièrement cher au roi de Portugal. Il rendoit aux malades les services les plus bas & les plus pénibles , il alloit de porte en porte leur chercher des aumônes , il passoit des hôpitaux aux prisons , où il exerçoit la même charité , parcouroit toutes les rues , la clochette à la main , en conjurant les peres de famille d'envoyer leurs enfans à l'instruction ; puis revenoit sur le soir , & d'une voix élevée recomman-  
doit aux fideles de prier pour la conversion de ceux qui étoient en péché mortel. Les citoyens frappés d'une vie si sainte & d'une méthode si nouvelle , revinrent insensiblement de l'oubli de Dieu à la considération des vérités éternelles & du malheureux état de leurs consciences. Les enfans , plantes jeunes & flexibles , prirent d'abord les impressions que le saint avoit entrepris de leur donner. De pieux cantiques succéderent dans leur bouche , aux chants obscenes , qu'on leur apprenoit dès qu'ils savoient parler. Ils rapportoient à la maison paternelle la modestie , l'usage de la priere ,

l'horreur du vice & la crainte des jugemens de Dieu. Cependant les peres rougirent de recevoir l'exemple de ceux à qui ils devoient le donner. L'Apôtre fait alors des prédications publiques, il tonne contre le crime, & fait sentir tout le danger de l'impénitence. Les pécheurs les plus scandaleux, touchés le plus vivement; sont les plus pressés à demander miséricorde. Ils sont suivis de la multitude; & en peu de temps, Goa, Malaca, toutes les villes où le saint a paru, eurent changé de face.

Ce qu'il n'avoit point consommé en chaire, il l'emportoit par ses pieuses industries, & par les charmes irrésistibles de sa conversation. Sachant, comme Paul, se faire tout à tous, & à l'exemple de Jésus-Christ, ne craignant pas qu'on lui reprochât le commerce des pécheurs, souvent il leur rendoit visite, il s'assoyoit quelquefois à leur table; & là, d'un air gai, avec un visage ouvert, & d'un mot échappé comme sans dessein, mais dit à propos, il fixoit le cœur de l'époux à sa femme légitime, & le détachoit de toutes ses concubines. Il affectoit quelquefois de ne parler que de choses indifférentes, sans dire un seul mot qui

sentît le reproche ; & ce silence éner-  
gique leur faisant craindre un abandon  
sans retour , & une mort prochaine dans  
leur péché , ils se jettoient à ses pieds , en  
demandant pénitence. De la capitale , il  
se transporta dans tous les forts , dans  
toutes les habitations , & dans tous les  
navires. Il veut bannir le vice de la der-  
niere chaloupe. La vie d'un soldat , l'ame  
d'un matelot est aussi précieuse à ses  
yeux , que celle d'un officier de premier  
ordre. Il est tel soldat , dont la conver-  
sion lui a coûté plusieurs semaines con-  
sécutives d'assiduité , de familiarité , de  
complaisance , de grossièretés souffertes  
avec une douceur toujours plus enga-  
geante. Il en est un autre , au jeu même  
duquel il eut la condescendance de s'in-  
téresser , afin de suspendre les fougues  
d'un dévot tout prêt à le faire périr  
de sa propre épée , ou à le précipiter dans  
la mer : après quoi Xavier lui inspira  
une componction si sincere , que le péni-  
tent , donnant l'exemple du changement  
le plus rare peut-être de tous , fit &  
tint la résolution de s'abstenir à jamais  
des jeux de hazard. Ces conversions su-  
bitives ne furent pas néanmoins de ces  
ferveurs passageres qui n'ont point de

fu  
to  
un  
ré  
fa  
se  
tra

ép  
po  
ve  
tal  
de  
de  
s'éc  
du  
con  
ger  
bit  
non  
fen  
y p  
cha  
en  
fut  
de  
cha  
Jo  
fra

suite. La piété s'établit solidement partout : ceux qui se confessoient à peine une fois l'année, le firent chaque mois réglément ; & dans Goa au moins, les familles furent si bien réglées, qu'elles sembloient une colonie nouvellement transportée d'ailleurs.

Quand l'homme de Dieu eut ainsi épuré les mœurs des chrétiens, il crut pouvoir s'employer avec succès à la conversion des infidèles. Sur la côte orientale de la presqu'île en deçà du Gange, depuis son cap le plus méridional, dit de Comorin, jusqu'à l'île de Manar, s'étend une terre brûlée par les ardeurs du soleil, si stérile & si dépourvue des commodités de la vie, qu'aucun étranger ne vouloit s'y établir. Elle n'est habitée que par des peuplades indigentes, nommées Paravas ou pêcheurs, qui passent leur vie dans le sein de la mer, pour y pêcher les perles au profit de marchands avides, dont ils reçoivent à peine en échange de quoi fournir à leur étroite subsistance. Cette peinture faite à Xavier de la côte de la Pêcherie, fut pour sa charité l'invitation la plus engageante. Joignant l'humilité à l'amour des souffrances, il alla demander la bénédiction

de l'évêque de Goa, auquel il déclara, prosterné à ses pieds, qu'il ne prétendoit user qu'avec son agrément, des pouvoirs de légat qu'il tenoit du Souverain Pontife.

Ayant débarqué au cap de Comorin, qui est éloigné de Goa d'environ deux cents lieues, il rencontra d'abord un village tout idolâtre, & ne voulut point passer outre sans avoir annoncé le nom de Jésus-Christ. Ses paroles firent peu d'effet. Il falloit des prodiges semblables à ceux des apôtres, pour opérer des œuvres non moins étonnantes que les leurs. Une femme du village, cruellement tourmentée depuis trois jours par les douleurs de l'enfantement, étoit au moment d'expirer. Le saint l'alla voir, l'exhorta à prendre confiance au Dieu des chrétiens, & lui expliqua les principes du christianisme. La malade demanda le baptême, en disant qu'elle croyoit de tout son cœur. Xavier lut un évangile sur elle, & la baptisa. Elle accoucha sur le champ, & aussitôt se trouva parfaitement rétablie. Cette merveille remplit la maison d'étonnement. Toute la famille se jeta aux pieds du saint, & il n'y eut pas une personne qui

ne  
con  
dan  
voit  
voit  
ton  
dit  
chré  
tenu  
& an  
rure  
cevo  
gran  
bapt  
& q  
répé  
mort  
rent  
Se  
au r  
occid  
gabl  
pres  
dans  
tisa  
en u  
entie  
le do  
tie,

ne reçût le baptême, après l'instruction convenable. La nouvelle s'en répandit dans tout le village & les habitations voisines. Un officier commis pour recevoir le tribut au nom du prince du canton, fut si frappé lui-même, qu'il rendit témoignage à l'excellence de la foi chrétienne; après quoi, ces peuples, tenus sous la dépendance la plus servile, & arrêtés jusque-là par la crainte, accoururent tous avec empressement pour recevoir le baptême. Le concours étoit si grand, que souvent Xavier, à force de baptiser, ne pouvoit plus lever le bras, & que la voix lui manquoit à force de répéter les prières. Les seuls enfans morts peu après leur baptême, monterent au nombre de plus de mille.

Ses succès furent encore plus abondans au royaume de Travancor, sur la côte occidentale, où le missionnaire infatigable alla par terre, en traversant la presque île dans toute sa largeur. On voit dans ses lettres, qu'en un mois il y baptisa dix mille idolâtres, & que souvent en un seul jour il baptisoit un village entier & très-peuplé. Aussi fut-ce là que le don des langues, le don de prophétie, le don de guérir toutes les maladies

& de ressusciter les morts , la vertu de terrasser d'un mot ou d'un geste une armée de barbares conjurés contre ses chers néophytes , commencerent à lui être communiqués , avec cette plénitude qui l'a rendu semblable aux premiers apôtres. Le roi de Travancor , si miraculeusement délivré de l'irruption des Badages venus pour ravager ses États , voulut voir le Thaumaturge , l'embrassa comme son libérateur & son pere , en lui disant devant tout le monde : Je me nomme le grand roi , & l'on vous nommera désormais le grand pere. Il fit aussi-tôt publier , tout idolâtre qu'il étoit , qu'on eût à obéir au grand-pere comme à sa propre personne , & que quiconque voudroit être chrétien , le fût sans rien craindre. A l'exception du Roi , moins attaché à ses Dieux qu'à ses plaisirs , ce royaume l'un des plus considérables de la presqu'île , fut chrétien en quelques mois. Et qu'on juge de ces conversions , par celles qui se firent en même temps à Manar par un disciple de Xavier. Le roi de cette île , idolâtre bien différent de celui de Travancor , & implacable ennemi de la religion chrétienne , ordonna de mettre à mort tous ceux de ses sujets qui

l'ay  
fils  
sien  
sep  
pas  
égo  
O  
dir  
des  
les  
ido  
de l  
fige  
abo  
d'ou  
fut  
qui  
Il m  
acad  
riss  
de t  
d'an  
rand  
fait  
& le  
auro  
Il éc  
Sorb  
perd

l'avoient embrassée, sans épargner son fils aîné qui étoit du nombre, avec plusieurs seigneurs de la cour. Entre six à sept cents qui furent pris, il n'y en eut pas un seul qui n'aimât mieux être égorgé, que de renoncer sa religion.

Ces triomphes de l'évangile se répandirent par toutes les Indes, & le Dieu des chrétiens y devint si vénérable, que les peuples les plus infatués de leurs idoles envoyoient prier le saint homme de les venir baptiser. Ce fut alors qu'affligé de ne plus suffire à une moisson si abondante, & de ne pouvoir attirer assez d'ouvriers en écrivant de tous côtés, il fut saisi des transports extraordinaires qui lui font dire dans l'une de ses lettres: Il me vient en pensée de parcourir les académies de l'Europe, sur-tout la florissante université de Paris, & d'y crier de toutes mes forces: Ah! combien d'ames perdent le ciel par votre faute, tandis qu'une vaine ombre de gloire vous fait oublier les intérêts de Jésus-Christ, & le traitement effroyable de ceux qui auront enfoui le talent qu'il leur a confié. Il écrivit en effet, du fond des Indes en Sorbonne, une lettre dont l'original s'est perdu, mais dont plusieurs savans, &

Xaver. Ep. 98

en particulier Jean de Rada, compatriote du saint, tirèrent copie, en admirant la charité apostolique qu'elle respiroit à chaque ligne.

Ces pensées enflammant toujours davantage son zele, & le pressant de remplir sa destination dans toute son étendue, il résolut de passer à la presqu'île d'au delà du Gange, & de porter la lumiere évangélique, d'île en île, de royaume en royaume, jusqu'aux extrémités de l'Asie. Il eut la dévotion d'aller auparavant implorer le secours du Ciel, sur le tombeau de l'Apôtre saint Thomas, premier instituteur de la chrétienté des Indes. Vingt-six ans auparavant, les Portugais avoient trouvé, en 1523, quelques restes d'un corps humain, avec la pointe d'une lance, au milieu des ruines de l'ancienne ville de Méliapor, dans une chapelle que les gens du pays disoient avoir été bâtie par le Saint Apôtre. Ils assuroient encore, que cette lance étoit celle dont il avoit été percé dans son martyre. Cette tradition, jointe à quelques inscriptions qui la confirmoient, engagea le roi de Portugal à rebâtir la ville de Méliapor, & à lui donner le nom Portugais de San-Thomas.

Ce

Maff. Hist.  
Ind. l. 8.  
Kircher.  
Chin. Illust.  
P. 91.  
Baill. T. III,  
p. 270.

Ce qui prouve bien mieux encore, si non la vérité de la tradition, au moins la sincérité de la persuasion où l'on en étoit, c'est l'air de vertu qui s'exhaloit, pour ainsi dire, de ces monumens sacrés, & qui avoit si bien préservé cette colonie Portugaise de la corruption générale des autres, que Xavier, après l'avoir reconnue, dit qu'il n'avoit pas vu dans toutes les Indes une ville si chrétienne. Outre les fonctions de sa dévotion propre, il n'y eut guere autre chose à faire, que de tirer de la molesse orientale quelques particuliers en petit nombre, & de porter les autres aux observances parfaites de l'évangile. Il partit ensuite pour Malaca, & pour les terres éclairées des premiers rayons du soleil naissant : carriere encore tout autrement semée de travaux que l'Inde ni le Gange, & qu'on lui verra fournir avec le même succès.

Il ne suffisoit pas cependant de remplacer les déserteurs de l'Église : il falloit encore leur imprimer une flétrissure, qui les mit hors d'état d'étendre davantage les progrès de la séduction. Le Ciel enfin avoit entendu les gémissemens de tous les vrais fideles, qui demandoient depuis si long-temps le concile occunés

nique, comme la seule digue suffisante contre ce débordement de toutes les erreurs & de tous les scandales. La paix s'étoit faite entre Charle V & François I, dociles enfin aux instances paternelles du Souverain Pontife ; & dans le monde chrétien, bouleversé depuis si long-temps par leurs animosités réciproques, on pouvoit désormais assigner un lieu tranquille & sûr pour l'assemblée des prélats. On s'étoit convaincu de la mauvaise foi des sectaires, qui, après avoir demandé les premiers le concile, montrôient clairement par leurs chicanes inépuisables, qu'ils n'en adopteroient aucun, où la doctrine de l'Eglise ne fût autant renversée que l'ordre antique & invariable prescrit par l'Esprit saint pour les assemblées qu'il veut régir lui-même. Alors le Pape Paul III, après avoir encore pressenti les dispositions des Princes, donna la bulle de convocation, en date du dix-neuvieme de mars 1544, & il indiqua le concile à Trente, sur la frontière du Tirol, entre l'Italie & l'Allemagne, pour le quinzieme de mars de l'année suivante. Cependant il survint encore différens obstacles, & principalement de la part de Charle V, qui

avoit demandé le concile avec le plus d'ardeur; ce qui en fit différer l'ouverture jusqu'au troisieme dimanche d'Ayent, qui, cette année 1545, tomboit le treize de décembre. Telles furent les contradictions, qu'en proportion de son excellence, devoit éprouver cette œuvre de Dieu. Mais que la peine fut avantageusement compensée, par les fruits qu'on en recueillit enfin!

*Fin du dix-septieme Volume.*



**T A B L E**  
**CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,**  
*Depuis l'an 1517, jusqu'à l'an 1545.*

---

**TOME DIX-SEPTIEME.**

**P A P E S.**

**CCXV. LÉON X**, mort le  
 1 *Décembre* 1521.  
**CCXVI. Adrien VI**, élu le  
 9 *Janvier* 1522, mort le  
 24 *Septembre* 1523.  
**CCXVII. Clément VII**, 19  
*Novembre* 1523, 25 ou  
 26 *Septembre* 1534.  
**CCXVIII. Paul III**, 13  
*Octobre* 1534.

**S O U V E R A I N S.**

**E M P E R E U R S.**

**M A X I M I L I E N I**, 1519.  
 Charles V, . . . . .  
**R O I S D E F R A N C E.**  
 François I, . . . . .  
**R O I S D' E S P A G N E.**  
 Charles V, . . . . .  
**R O I S D' A N G L E T E R R E.**  
 Henri VIII, . . . . .

L  
 Mé  
 Z  
 Ec  
 Mu  
 Le  
 c  
 Buc  
 Z  
 Qui  
 ti  
 Mich  
 ti  
 Jean  
 de  
 ti  
 Calv  
 Jean  
 A  
 B  
 Agri  
 ne  
 Davi  
 im  
 gi  
 lic  
 né  
 fu

## S E C T A I R E S .

**L**UTHER, 1517.  
 Mélancton , disciple de  
 Luther ; & d'abord aussi  
 Carlostad.  
 Zuingle , chef des Sacra-  
 mentaires , 1519.  
 Colampac.e, associé à Zuin-  
 gle , en 1524.  
 Muncer , chef des Anabap-  
 tistes , 1525.  
 Le Fevre , dit Schmidelin ,  
 chef des Ubiquitaires ,  
 1527.  
 Bucer , chef des Luthéro-  
 Zuingliens , 1528.  
 Quintia , chef des Liber-  
 tins , 1530.  
 Michel Servet , chef des An-  
 ti-Trinitaires , 1531.  
 Jean Bécold , ou Jean de Ley-  
 de , chef & roi des Anabap-  
 tistes de Munster , 1534.  
 Calvin , 1534.  
 Jean de Gélén , chef des  
 Anabaptistes des Pays-  
 Bas , 1535.  
 Agricola , chef des Anti-  
 nomes , 1538.  
 David George , fanatique  
 impie , 1544.  
 Luthériens , les prêtres , la noblesse , & le peuple Catho-  
 liques , depuis que son incontinence eut été condam-  
 née à Rome en 1534 , jusqu'à la fin de son regne , qui  
 fut encore de treize ans.

## P E R S É C U T I O N S .

**P**ERSÉCUTION systéma-  
 tique , & suivie de la  
 part des Luthériens par-  
 tout où ils étoient les  
 plus forts , au moins  
 contre les ecclésiastiques  
 & les religieux , qu'ils  
 dépouilloient de leurs  
 biens , & chassoient de  
 leurs églises , en ajoutant  
 souvent à l'usurpation les  
 outrages & les traite-  
 mens inhumains , tant en  
 Allemagne , qu'en Da-  
 nemarck & en Suede.  
 Guerre intestine allumée par  
 l'hérésie entre les citoyens  
 de Geneve & les divers  
 Cantons de la Suisse , &  
 poussée avec toute la fu-  
 reur qu'inspirent la dis-  
 corde & le fanatisme.  
 Brigandages & cruautés ef-  
 froyables des Anabaptis-  
 tes , dans la guerre des  
 Paysans , en Allemagne ,  
 dans les Pays - Bas , &  
 sur-tout dans la ville de  
 Munster.  
 Fureur sanguinaire de Hen-  
 ri V. II. contre les reli-  
 gieux , les prêtres , la noblesse , & le peuple Catho-  
 liques , depuis que son incontinence eut été condam-  
 née à Rome en 1534 , jusqu'à la fin de son regne , qui  
 fut encore de treize ans.

ECRIVAINS ECCLÉ-  
SIASTIQUES.

**L**E cardinal Adrien Cor-  
netto, vers l'an 1418.  
C'est un des premiers écri-  
vains qui ait travaillé  
avec succès au rétablisse-  
ment de la belle latinité.  
On peut s'en convaincre  
par son traité de *Ser-  
mone latino*, rempli d'ex-  
cellentes recherches.

Jean Tritheme, 1518, né  
au bourg de Tritenheim  
au diocèse de Treves, ab-  
bé Bénédictin de Sphan-  
heim dans le diocèse de  
Maïence, & l'un des plus  
savans hommes de son  
temps. Entre ses nom-  
breux ouvrages en tout  
genre, & jusque sur les  
diverses manières d'écri-  
re en chiffre, le plus con-  
sidérable est son Catalogue  
des auteurs ecclésiasti-  
ques, où il est parlé de  
huit cent soixante-dix  
auteurs.

Geoffroi Bouffard, docteur  
de Paris, 1520. Il est au-  
teur d'un traité curieux  
sur la continence des  
prêtres.

Etienne Seyssel, archevêque

PRINCIPAUX CON-  
CILES.

**C**ONCILE de Dublin,  
1518, pour la réforma-  
tion des mœurs, dont  
enfin on sentoit par-tout  
la nécessité, & qu'on vou-  
loit au moins préparer  
à recevoir la perfection  
au concile œcuménique,  
demandé avec tant d'ar-  
deur.

Concile de Rouen, 1522,  
sur la discipline, & pour  
les mêmes fins que le pré-  
cédent.

Concile de Mexique, 1525.  
Quatre ans après la ré-  
duction de ces idolâtres,  
abandonné à tous les ex-  
cès, ce concile, célébré  
avec la même dignité que  
dans les plus anciennes  
Eglises, ordonna que  
ceux qui se feroient chré-  
tiens n'auroient qu'une  
seule femme, & qu'ils  
l'épouseroient selon les  
cérémonies accoutumées  
de l'Eglise.

Concile de Rouen, 1527,  
sur la doctrine & la dis-  
cipline.

Conciles de Paris, de Bour-  
ges & de Lyon, 1528.

E C R I V A I N S E C C L É - P R I N C I P A U X C O N -  
S I A S T I Q U E S . C I L E S .

de Turin, 1520. On a de lui un très-grand nombre de savans ouvrages. On estime particulièrement son histoire de Louis XII, & celle des Vaudois.

Silvestre Mozzolin, 1520, appelé communément Silvestre de Prierio, parce qu'il étoit né au village de ce nom, dans l'Etat de Gênes. L'ouvrage qui a donné le plus de célébrité à ce savant Dominicain, est la Somme morale, ou la *Somme des sommes*, ainsi nommée, parce qu'il y a recueilli en substance les sommes des autres théologiens fameux.

Jean Reuchlin, 1522, d't Capnion, ou Famée, qui est la traduction de son nom Allemand. C'est un des plus savans hommes que l'Allemagne ait produits en tout genre de littérature. & sur-tout dans la connoissance des langues savantes. On lui a obligation du goût que reprisent les Catholiques du seizieme siècle, pour l'étude de l'hébreu. Dans le nombre très-grand

On y condamna les erreurs de Luther, & des autres novateurs. On fit ensuite plusieurs décrets dogmatiques, semblables à ceux que porta depuis le concile de Trente; & l'on y ajouta plusieurs réglemens touchant les mœurs & les observances communes de l'Eglise. Les actes de ces 3 conciles sont datés de l'an 1527, suivant l'usage où l'on étoit alors en France, de commencer l'année à l'âques.

Concile de Cologne, 1535.

On y traita très-au long du devoir des évêques, des prêtres, des diacres & des sould'acres, des curés, des chanoines & des prédicateurs; puis des sacremens, de la sépulture, sans parler néanmoins du Purgatoire, des religieux, des religieux, des chevaliers Teutoniques, en un mot de presque toutes les observances Catholiques. Six ans après néanmoins, l'archevêque Herman de Weiden, épris de passion pour une femme, se fit Lutherien.

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

- des ouvrages qu'il a laissés, on remarque une vaste littérature & une érudition profonde.
- Autoine de Lebrixa, bourg d'Andalousie, 1522. Il fut employé par le cardinal Ximènes à l'édition de la Polyglotte, & fut un des savans qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres. Dans le grand nombre de ses ouvrages, on estime particulièrement ses Dissertations sur différens endroits des plus difficiles de la bible.
- Paul Cortez, né en Toscane, vers 1526. Il fut si versé dans les belles-lettres, que les plus célèbres littérateurs de son temps, tels qu'Ange Politien & Pic de la Mirandole, rechercherent son amitié. Il forma & il exécuta le projet de donner en latin très-pur, des commentaires sur les quatre livres des sentences: mais il y oubliâ que, si le style de la chose est le meilleur dans tous les genres, il est de toute nécessité en matière de religion. On lui reproche d'avoir usé d'expressions qui donnent un air profane à nos mystères.
- Jacque Hochstrat, 1527, Dominicain Flamand, plus célèbre que digne de sa célébrité, & uniquement recommandable, comme écrivain, en ce qu'il fut l'un des premiers à s'élever contre Luther: il exhortoit le
- Concile de Maïence, d'Onabruck & de Munster, 1538. Il a pour titre, *Concile de cardinaux & d'autres prélats choisis pour l'amendement de l'Eglise*; c'est-à-dire pour la préserver des innovations qu'introduisoient les hérétiques.
- Conciles de Petrikow, ou Paterkau dans la Basse-Pologne, 1539, 1540 & 1542. Ils furent assemblés pour la liberté de l'Eglise de Pologne, pour la réformation du clergé, & pour s'opposer au débordement des nouvelles hérésies, regardées avec une horreur égale dans toute l'étendue de l'Eglise Catholique.

P  
te  
P  
m  
Tho  
Il  
te  
ch  
do  
de  
Hen  
Co  
en  
ru  
de  
ces  
tre  
ver  
per  
un  
ho  
do  
tan  
tra  
Jean  
de  
gic  
bit  
Eras  
ho  
rho  
for  
tou  
me  
ses  
ses

## E C R I V A I N S E C C L É S I A S T I Q U E S .

Pape à n'employer que le fer & le feu contre ce novateur. Dans tous ses nombreux ouvrages, il montre plus de zèle, ou, pour mieux dire, plus d'emportement que de science.

Thomas de Vio Dominicain, le cardinal Cajétan, 1534.

Il passa pour l'un des plus habiles théologiens de son temps; & malgré les affaires importantes dont il fut chargé, il a laissé un très-grand nombre d'ouvrages, dont le plus fameux est son traité de la comparaison de l'autorité du Pape & du Concile.

Henri-Corneille Agrippa, d'une ancienne maison de

Cologne, 1535. Savant en théologie, en jurisprudence, en médecine, en tout genre de littérature; rien ne parut plus lui plaire que le paradoxe. Le plus considérable de ses ouvrages est son traité de la Vanité des sciences, & de l'excellence de la parole de Dieu, où il entreprend de prouver, long-temps avant l'éloquent réveur du dix-huitième siècle, qu'il n'est rien de plus pernicieux que les sciences & les arts. Il composa aussi un traité de l'Excellence des femmes au dessus des hommes. Sa personne même fut une sorte de paradoxe; puisqu'il fut accusé d'être un grand Magicien, tandis que son extrême pauvreté attestoît tout le contraire.

Jean Driedo, ou Dridoens, 1535. On a de ce docteur de Louvain quatre volumes *in-fol.* d'ouvrages théologiques. Le plus curieux est sa Concorde du libre arbitre avec la prédestination divine.

Erasme, 1536, le plus bel esprit & le plus savant homme de son siècle. Génie universel; grammaire, rhétorique, philosophie, théologie, tout étoit de son ressort; & chaque matière prenoit sous sa main toutes les formes qu'il vouloit lui donner. Ses commentaires sur le Nouveau Testament, ses paraphrases, ses livres de piété, ses épîtres, ses apologies, ses traductions, ses compositions dans tous les

## E C R I V A I N S E C C L É S I A S T I Q U E S .

genres. sont écrites chacune dans le style qui lui est propre, & avec une pureté de diction, une élégance, & quand il est à propos, avec une force d'éloquence, qui ne le cedent à aucun écrivain. Il a le mérite particulier d'avoir entre les modernes donné un des premiers exemples, & le plus efficace de tous, pour traiter nos mystères avec la dignité & la majesté qui leur conviennent. C'est à lui qu'on doit principalement le rétablissement des belles-lettres, les éditions correctes des saints Peres, la critique & le goût de l'antiquité.

Jean Louis Vivès, 1537. On a de ce docte Espagnol, l'un des plus justement renommés du seizieme siecle, un excellent commentaire sur la Cité de Dieu de saint Augustin, un traité de la religion, & d'autres ouvrages estimés.

Jacque le Fevre d'Estaples au diocese d'Amiens, 1537. Le traité curieux des trois Magdeleines, qu'il nous a laissé, entre autres ouvrages, marque les progrès que la critique avoit déjà faits de son temps.

Jacque Merlin, docteur de Paris, 1541. C'est le premier écrivain qui ait donné une collection des conciles; & l'on y trouve beaucoup d'exactitude, avec un amour marqué de la vérité. Il a donné aussi des éditions de plusieurs Peres, entre autres d'Origene, qu'il entreprend de justifier des erreurs qu'on lui impute.

Saints-Pagnin, Dominicain de Luquer, 1541. Parmi ses savans ouvrages, on remarque sa traduction latine de toute la bible, faite sur l'hébreu, & la meilleure qui ait été donnée depuis saint Jérôme.

José Clithoue, Flamand, docteur de Paris, 1543. C'est le premier théologien qui ait écrit contre Luther; & dans ses nombreux ouvrages de controverses, on ne trouve pas moins de modération, que d'érudition & de solidité.

Jean d'Eck, ou Eckius, 1545. Ce savant professeur d'Ingolstad ne se rendit pas moins recommandable par

fon  
disp  
tant  
tunc  
du r  
pire

# T A B L E.

259

## ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

son zele pour la foi, que par ses controverses & ses disputes contre Luther & les autres chefs des Protestans. Il ne fut jamais arrêté, ni par le soin de sa fortune, ni par l'amour du repos, ni par la crainte même du martyre, auquel au contraire il ne sembloit qu'aspirer.

F I N.

s.

lut est  
gance,  
quence,  
ite par  
les pre-  
ur trai-  
qui leur  
ment le  
correc-  
tiqité.  
agnol,  
e siccle,  
de saint  
ouvrages

, 1537.  
l nous a  
grés que

premier  
onciles ;  
n amour  
ions de  
l entre-  
e.  
armi ses  
n latine  
eilleure

3. C'est  
her ; &  
on ne  
ition &

professeur  
ble par

---

 ERRATA du Tome XVII.

P. 116 , celui le sauf-conduit, lisez celui du sauf-conduit.

P. 286 , si l'on obéissoit, l. si l'on réobéissoit.

P. 328 , qui ne manqua point, l. qui ne manquera point.

P. 363 , les cérémonies du pontificat, l. les cérémonies du pontifical.

P. 409 , en 1533, l. en 1534.

P. 461 , ce mont des martyrs, l. le mont des martyrs.

P. 527 , Vicenec, l. Vicence.

P. 559 , hérétique maléficié, l. hérétique coupable de maléficie.

P. 612 , la réforme extraordinaire, l. la forme extraordinaire.

P. 614 , Jean Valdis, l. Jean Valdès.

P. 616 , la perte des mœurs, l. la perte de la foi.

*Ibid.* celle de la foi, l. celle des mœurs.

P. 625 , le poursuivoit, l. les poursuivoit.

P. 632 , joignit ses troupes, l. joignit les troupes.

I.  
ui du fauf  
uera point.  
cérémonies  
es martyrs.  
oupable de  
ne extraor  
la fo  
upes

